LE

PARLER ARABE

DES

JUIFS D'ALGER

PAR

MARCEL COHEN

CHARGÉ DE COURS A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

Téléphone 828-20

—

1912

LE

PARLER ARABE

DES

JUIFS D'ALGER

PAR

Marcel COHEN

CHARGÉ DE COURS A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

Téléphone 828-20

—

1912

LE PARLER ARABE DES JUIFS D'ALGER

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS — 4

LE PARLER ARABE DES JUIFS D'ALGER

PAR

MARCEL COHEN



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
Téléphone 828-20

—

1912

LE

PARLER ARABE
DES
JUIFS D'ALGER

PAR

MARCEL COHEN
CHARGÉ DE COURS A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
Téléphone 828-20

—

1912

PRÉFACE

Dans cet ouvrage, on a essayé de décrire aussi complètement que possible le système phonétique et morphologique du parler arabe des juifs d'Alger. Des indications sur la syntaxe ont été données, chaque fois qu'on a pu le faire à propos des formes. Les exemples cités ont été choisis de manière à faire connaître des mots intéressants, quelquefois non encore signalés ; en outre plusieurs chapitres ont été consacrés à des études sur des points particuliers du vocabulaire ; entre autres, un exposé systématique sur les emprunts a été tenté. C'est tout ce qu'a permis de faire une enquête de peu de durée. Un long séjour sur place et une possession parfaite de la langue permettraient seuls d'aborder une étude d'ensemble sur la syntaxe, et surtout de recueillir la somme du lexique.

Il serait à souhaiter que cette dernière tâche au moins soit abordée par un enquêteur qui aurait appris dès l'enfance le langage décrit ici. L'œuvre longue et considérable qu'est l'établissement d'un lexique local doit tenter un savant indigène et rebuter au contraire l'étranger. Celui-ci, obligé de s'assimiler en même temps des mots de divers dialectes, s'il veut se rendre capable de converser avec des individus de diverses villes et de divers groupes sociaux, peut malaisément concentrer son attention et son travail sur un seul vocabulaire. Jusqu'à présent on n'a donc que des dictionnaires « algériens » où les divers parlers sont mal distingués ; on n'a pas encore un lexique complet d'un parler algérien particulier. Seuls pourtant de tels lexiques multipliés permettraient d'établir un classement, pour le vocabulaire, des dialectes de cette région.

En attendant la publication d'un plus grand nombre d'études complètes sur des parlers locaux maghribins, il est fort difficile de déterminer, autrement que par un classement grossier, les relations réciproques des différents dialectes : aussi un ouvrage comme celui-ci

ne comporte-t-il pas de conclusion. Ce n'est qu'un fragment du matériel documentaire qui permettra plus tard de faire un tableau d'ensemble des dialectes modernes de l'arabe.

Cependant il présente quelque nouveauté, comme première étude consacrée à un langage arabe parlé par une population juive. Il fournit à ce titre quelques conclusions, toutes provisoires, sur la non-spécificité générale des parlers juifs, réserve faite d'un très petit nombre de particularités. Il pourrait servir de base de comparaison pour des études sur d'autres parlers juifs locaux, qui permettraient d'aboutir à des conclusions plus précises ; quelques indications dans ce sens ont été réunies dans un chapitre additionnel.

Les comparaisons explicites avec d'autres dialectes modernes ont été réduites au minimum ; seules ont été répandues les comparaisons de détail avec le parler d'Alger musulman, qui entretient des rapports spéciaux de voisinage avec celui d'Alger juif. Les deux parlers ont beaucoup emprunté l'un à l'autre, bien que ce soient deux langages nettement distincts. Une étude sur le parler intéressant, et actuellement en voie de régression, des vieux maures d'Alger manque malheureusement encore ; mais un ouvrage sur ce sujet est maintenant en préparation.

L'exposé comporte une perpétuelle comparaison avec l'arabe classique. Cette comparaison est toujours possible : en effet, bien que les dialectes maghribins s'écartent beaucoup de la langue classique, le système phonétique et grammatical de l'arabe n'y est pas fondamentalement altéré ; elle est de plus nécessaire si on veut, en décrivant tel parler moderne, rendre compte dans la mesure du possible de l'évolution qui lui a donné son aspect actuel.

Il y a d'autre part comparaison tacite avec l'ensemble des dialectes maghribins et en particulier algériens, tels qu'ils sont actuellement connus par quelques bonnes descriptions : sans ces descriptions il n'aurait pas été possible de mener à bien dans le temps assez court qui lui a été consacré l'enquête dont les résultats sont consignés ici : en effet, avec l'aide des ouvrages de MM. W. Marçais et Stumme, il est souvent possible de savoir a priori ce qu'on doit probablement rencontrer dans un dialecte du Maghrib, et ainsi de parcourir plus vite, au cours de l'information, le cercle des faits à préciser. Le parler de Saïda, celui de Tlemcen, et celui de Tunis, tels qu'ils ont été recueillis par les auteurs précités, ont été constamment pris comme points de repère : aussi peut-on admettre que,

sauf oubli, tous les phénomènes signalés dans ces parlers, et dont il n'est pas question dans le présent livre, ne se rencontrent pas à Alger juif.

Pour la comparaison positive, c'est-à-dire pour savoir ce qui, dans les phénomènes signalés à propos d'Alger juif, se retrouve ailleurs en domaine maghribin, en domaine arabe en général, et même, en dehors de l'arabe, dans le reste du domaine sémitique, il faut se reporter aux deux essais importants qui ont été faits jusqu'à présent : l'un est le *Grundriss* de M. Brockelmann, où la part faite aux dialectes modernes de l'arabe est très importante, l'autre est l'annotation considérable du *Saïda* de M. Marçais. Ces deux ouvrages permettent de constater sur des points variés du domaine sémitique la plupart des phénomènes phonétiques et morphologiques qu'on peut observer à Alger juif. Ce fait atteste, on peut le remarquer en passant, que les langues sémitiques participent bien toutes à un même système, qui permet la réalisation, sur des domaines différents et à dates variées, de mêmes possibilités.

Mon éducation linguistique s'est faite sous la direction de M. A. Meillet, dont j'ai essayé d'appliquer les enseignements au cours de ce livre ; son aide m'a soutenu constamment pendant la composition de l'ouvrage et la correction des épreuves : qu'il me permette de l'en remercier ici.

L'étude de l'arabe algérien m'a été facilitée de toutes manières par M. W. Marçais : outre l'indispensable lecture de ses ouvrages (dont il a été question ci-dessus), j'ai reçu de lui continuellement des informations de toutes sortes et des avis, sans lesquels ce travail aurait été beaucoup plus difficile à achever. De plus il a bien voulu relire le manuscrit et les épreuves et m'a offert au cours de cette révision quantité de rectifications et d'additions.

J'ai rencontré partout pendant mon enquête à Alger (mi-Septembre à mi-Novembre 1908, Avril-Mai 1909), suivie de quelques vérifications à Paris avec des Algérois, l'aide la plus complaisante et la plus dévouée : j'exprime ici mes remerciements à tous ceux qui se sont dérangés pour me fournir des renseignements. M. Moïse Nahon m'a facilité la recherche des informateurs ; mes informateurs les plus constants ont été MM. Jacob Yaïch ou Jaïs, Michel Bouchara, Henri Molina, Maurice Békache, Haim Boucris ; je dois les

textes I et IV à M. Jaïs, le plus sûr de mes informateurs, le texte III à M. Bouchara, grâce auquel j'ai aussi obtenu le texte II ; enfin le texte V est dû à l'obligeance de M. Aron Safar.

L'enquête sur le parler musulman d'Alger n'a pas été poursuivie, comme l'a été celle sur le parler juif, au moyen de constantes vérifications avec de multiples informateurs de rencontre ; la plus grande partie des renseignements qui le concernent sont dus à MM. Mahiddin et Mahdi Medjdouba ; des renseignements nombreux sont dus aussi à M. Mohammed Bel Hadj.

Je dois également des remerciements à tous ceux qui m'ont permis de vérifier avec plus d'exactitude les faits relatifs à l'hébreu et au turc.

BIBLIOGRAPHIE

(Les ouvrages le plus souvent utilisés, et dont un certain nombre sont nommés en abrégé dans l'exposé, ont seuls été cités ici ; la liste ci-dessous ne représente ni la totalité des ouvrages consultés, ni l'ensemble des ouvrages nécessaires pour l'étude du sémitique et de l'arabe classique et moderne ; des bibliographies étendues se trouvent dans le *Grundriss* et *Saïda*).

Sur la population juive d'Alger et de l'Algérie en général, et les parlers juifs :

CAHEN. *Les Juifs dans l'Afrique septentrionale*, par Abraham Cahen, Constantine, 1867 (Extr. du recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine).

HAEDO. *Topographie et histoire générale d'Alger*, par le P. Haedo, imprimé à Valladolid en 1612. Traduction Monnereau-Berbrugger dans la *Revue Africaine*, 1870-1871.

BARGÈS (Abbé J. J. L.). *Tlemcen*. Paris 1859.

VASSEL (Eusèbe). *Littérature populaire des Juifs tunisiens. Revue tunisienne*, 1904-1906, et tirage à part chez Leroux, Paris, 1906.

Jewish Encyclopedia. New-York, 1901-1906. Articles divers, notamment *Algiers*.

BRESNIER (M.). *Cours pratique et théorique de langue arabe*. Alger, 1855.

(On trouvera de plus des indications sur le parler juif de Tlemcen dans *Tlemcen*, et des renseignements sur différents autres parlers, y compris celui d'Alger, dans *Tanger* ; voir notamment pp. 396, 476 des particularités d'Alger juif dont il ne sera pas question dans le présent ouvrage).

Ouvrages généraux sur la phonétique et sur la linguistique indo-européenne et sémitique :

SIEVERS (Ed.). *Grundzüge der Phonetik*. Leipzig, 1901.
JESPERSEN (Otto). *Lehrbuch der Phonetik*. Leipzig et Berlin, 1904.
ROUSSELOT. *Principes de phonétique expérimentale*. Paris-Leipzig, 1897-1908.
MEILLET. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 2e éd. Paris, 1908, 3e éd. 1912.
(*Grundriss*). C. BROCKELMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*. I, Berlin, 1907-1908.
VOLLERS. *The system of arabic sounds*. Trans. Congr. Or. Londres, 1892.
HAUPT (Paul). *Semitische Sprachlaute*. Beiträge zur Assyriologie I.
RŮŽIČKA (Rudolf). *Konsonantische Dissimilation in den semitischen Sprachen*. Leipzig, 1909 (Beiträge zur Assyriologie, VI, 4).

Sur l'arabe classique :
WRIGHT. *A grammar of the arabic language*, 3e éd. Cambridge, 1896-1898.
VOLLERS. *Volkssprache und Schriftsprache im alten Arabien*. Strasbourg, 1906.

Sur les dialectes maghribins (y compris l'andalou); ouvrages descriptifs et dictionnaires :
(VOC. ou VOCABULISTA). *Vocabulista in Arabico* publié par C. Schiaparelli. Florence, 1871 (ouvrage du XIIIe siècle).
(PD. ALC. ou PEDRO DE ALCALA). — PETRI HISPANI *de lingua arabica* libri duo, édité par Paul de Lagarde. Göttingen, 1883 (ouvrage du début du XVIe s.).
DOMBAY. *Grammatica linguae mauro-arabicae*. Vienne, 1800.
(*Tlemcen*). *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, W. MARÇAIS. Paris, 1902.
(*Saïda*). *Le dialecte arabe des Ulâd Brahîm de Saïda (Département d'Oran)*, W. MARÇAIS, Paris, 1908.
(*Tanger*). W. MARÇAIS. *Textes arabes de Tanger*. Paris, 1911 (cet ouvrage paru pendant l'impression n'a pas pu être utilisé pour la première moitié du livre).
STUMME (Hans). *Tunisische Grammatik*. Leipzig, 1896.
STUMME (Hans). *Tunisische Märchen und Gedichte*. Leipzig, 1894.
KAMPFFMEYER. *Untersuchungen über den Ton im Arabischen I* (Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen), Berlin, 1905.
(DOZY). R. DOZY. *Supplément aux dictionnaires arabes*. Leyde, 1881.

DOZY et ENGELMANN. *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, [2] Leyde-Paris, 1869.
DOZY. *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes*. Amsterdam, 1845.
(SIM. ou SIMONET). SIMONET (Fr. Xavier). *Glosario de voces ibéricas y latinas usadas entre los mozárabes*. Madrid, 1888.
(EGUILAZ). *Glosario etimológico de las palabras españolas de origen oriental*, par Eguilaz y Yanguas. Grenade, 1886.
LERCHUNDI. *Vocabulario español-arábigo del dialecto de Marruecos*. Tanger, 1892.
ALMKVIST. *Kleine Beiträge zur Lexicographie des Vulgärarabischen I*. Actes du VIIIe Congrès des Orientalistes, Leyde, 1891.
(BEAUSSIER, BEAUSS., B.). M. BEAUSSIER. *Dictionnaire pratique arabe-français*. Alger, 1887.
Obs(ervations). W. MARÇAIS. *Quelques observations sur le dictionnaire... de Beaussier*. Alger, 1905 (Extrait du volume publié par l'École des lettres d'Alger en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes; la pagination citée est celle du tirage à part).

Ouvrages divers :
VOLLERS (K.). *Beiträge zur Kentniss der lebenden arabischen Sprache in Aegypten*. Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, 1896 et ss.

FRAENKEL (S.). *Aramäische Fremdwörter im Arabischen*. Leiden, 1886.
LÉVY. *Neuhebräisches und chaldäisches Wörterbuch*. Leipzig, 1876-1889.

Dictionnaire de la langue franque ou *Petit Mauresque*. Marseille, 1830.
H. SCHUCHARDT. *Die lingua franca*. Zeitschrift für romanische Philologie, 1909.

FLEISCHER. *Türkische Studien*.

MSL = Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.
ZDMG = Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.

LISTE DES SIGNES UTILISÉS

Ce tableau comprend tous les signes utilisés. Ce n'est pas simplement une liste des phonèmes du parler d'Alger juif. Celle-ci se trouve aux chapitres du consonantisme et du vocalisme, où l'articulation des divers phonèmes est décrite en détail.

Consonnes.

Alphabet arabe	Alphabet hébraïque adapté à l'arabe employé en Algérie	Transcription		Alphabet arabe	Alphabet hébraïque adapté à l'arabe employé en Algérie	Transcription
ء		ʼ				
ب	ב	*b*, *ḅ*, *ƀ*		ض ظ	ד, צ̇	*ḍ*, *đ̣*
پ	פ	*p*		ط	ט	*ṭ*
ت	ת	*t*, *ṭ*		ع	ע	*ʿ*
ث	ת	*þ*, *t*, *ṭ*		غ	ג̇	*ġ*
ج	ג̇	*ǧ*, *ž*		ف	פ̄	*f*, *f̣*
چ	(תש)	*č*		ق	ק	*q*, *ʼ*
ح	ח	*ḥ*		ڨ	ג	*g*
خ	כ̇	*ḫ*, *x*		ك	כ	*k*
د	ד	*d*, *ḍ*		ل	ל	*l*, *ḷ*
ذ	ד̇	*đ*, *d*, *ḍ*		م	מ	*m*, *ṃ*
ر	ר	*r*, *ṛ*, *r̄*		ن	נ	*n*, *ṇ*, *ñ*
ز	ז̇	*z*, *ẓ*		ه	ה	*h*, *ʰ*
س	ס	*s*		و	וו	*u̯*
ش	ש	*š*		ى	יי	*i̯*
ص	צ	*ṣ*			(ב̇)	*v*

Remarque. — Dans la typographie indigène les points qui surmontent certaines lettres hébraïques sont placés au-dessus du milieu du caractère.

Un point sous une consonne indique une emphatique; une barre sur une consonne indique une consonne longue. Un petit cercle sous une consonne indique qu'elle joue le rôle de voyelle, ex. *r̥*. Un petit trait incliné vers la droite (ʼ) placé après une consonne indique qu'on entend son explosion avant que commence la consonne suivante. Une consonne au-dessus de la ligne est une consonne très faiblement prononcée et pouvant ne pas être prononcée du tout.

Voyelles.

Voyelles de quantité moyenne : *a*, *ä* (ה en finale de mot dans l'écriture indigène), *å* (א en finale de mot), *ö*
ẹ, *ę*, *ė̍*, *i*
ọ, *ǫ*, *ö̍*, *ů*, *u*
ü

Les mêmes voyelles longues sont surmontées d'un trait; ex. *ū*. La voyelle *ā* est א dans la graphie indigène, *ī* est י, *ū* est ו.

Voyelles de quantité réduite : *ə*, *ộ̆*, *ệ̆*, *ă*, *ĭ*, *ŭ*, *ŏ̈*.

Un *ᵊ* au-dessus de la ligne transcrit un très léger *ə*.

Le signe ˜ au-dessus d'une voyelle indique une voyelle nasale; **ex. *ã*.**

Un trait incliné vers la gauche (ʹ) après une voyelle indique une voyelle de syllabe accentuée.

Les transcriptions des ouvrages cités ont été ramenées à celle-ci en général. En particulier l'alphabet arabe de BEAUSSIER a été unifié avec celui qui est donné ci-dessus. Les transcriptions d'autres ouvrages non concordantes avec celle-ci et laissées telles quelles (par exemples celle de PEDRO DE ALCALA), et les mots de langues étrangères (par ex. l'espagnol) cités dans leur orthographe conventionnelle, sont en petites capitales.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Les incorrections typographiques sans importance n'ont pas toutes été relevées ici.

Page 3, ligne 22, *au lieu de* יצהק, *lire* יצחק.

— — 25 — רבי שלמה ,ובי שלמה ,*lire* רבי שלמה.

— 4 — 24 — ce qu'Haedo a oublié d'ajouter, *lire* ce qu'Haedo explique en ces termes : « Ceux qui sont nés en Afrique portent une calotte rouge avec une bande d'étoffe blanche enroulée autour, mais ils doivent, pour se faire reconnaître, laisser pendre leurs cheveux sur le front ; enfin ceux qui viennent de Constantinople sont coiffés comme les Turcs, mais leur turban est jaune ».

— 5 — 18 — צסה, *lire* צֶמַח.

— 10 — 7 — *drūktik, lire : drūqṭīk.*

— 14 — 2 *fin, ajouter* de.

— 22 — 9 *du bas, au lieu de* ces deux, *lire* les deux premiers.

— 25 — 8 *du bas, supprimer ce qui se trouve entre parenthèses et se reporter à la page 375.*

— 26 — 10 *du bas, remplacer la virgule par* la

7 *du bas, après* le, *rétablir* ء.

— 32 — 1 *du bas, ajouter* : Sur le mécanisme de la prononciation de *h* sonore, voir Czermak, *Wiener Sitz. Ber., Math. naturwiss. Classe* LII, 2, p. 630 (partiellement et pas très exactement reproduit par Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 134) et sur la sonorité de *h* à Tanger, voir *Tanger*, p. XIII.

— 34 — 6 *du bas, au lieu de : fakịā, lire : fākia.*

— 38 — 6 — *ănă* — *ana.*

Page 39, ligne 15, *au lieu de : äịịəs* et *ʰäịịəs, lire : āịịəs* et *ʰāịịəs.*

— 41 — 11, *avant* des, *supprimer*, 234.

— 42 — 7, *au lieu de : linteṛẹs, lire : lèteṛẹs.*

— 47 — 8 — *eṣṣiådä* — *əṣṣiådå.*

— 17 — *f(ə)ggaᶜ* — *fəggāᶜ.*

— 49 — 2 — *təqṣīra* — *ṭəqṣīra.*

— 54 — 5 *du bas, au lieu de : tṛọ̆š, lire : ṭṛọ̆š.*

— 55 — 11 *du bas* — هرى, *lire* هزى.

— 61 — 10 — مشغسق, *lire* مشفشق.

— 63 — 10 *du bas* — *is(s)emkum, lire : is(s)əmkum.*

— 66 — 22 — ארי, *lire* אלי.

— 72 — 1 — *ᶜattnä̆, ᶜat'tnä, lire: ᶜāttnä, ᶜāt'tnä.*

— 19 — *irīịăḥ, lire : iṛīịăḥ.*

— 81 — 15 — 9 — 8.

— 86 — 12, *ajouter* : Voir encore *ğəlṭīṭå* p. 424.

— 87 — 1 *du bas, ajouter* : Voir encore sur ce mot, p. 464.

— 91 — 7, *au lieu de* 100, *lire* 89.

— 94 — 21, *ajouter* : et *ṭlaᶜ* « monter » transformé en *tlaᶜ* dans *tlaᶜ ălbăli*, voir pp. 86 et 254.

— 96 — 21, *avant* : *Labiales, ajouter* : Voir encore sur *dẓərdəb* p. 243 bas.

— 98 — 4 *du bas, au lieu de : ğdädä, lire : ğdā̆dä.*

— 100 — 7 *du bas, ajouter* : et aux adverbes, p. 373.

— 101 — 16, *après* crépine, *ajouter* : (dans la langue des bouchers).

— 106 — 1, *au lieu de* حي *lire*, حَيّ.

— 107 — 14 *du bas, au lieu de : imåịər, lire : imā̊ịəṛ.*

— 108 *bas, ajouter* : Voir maintenant aux Corrections et additions le passage ajouté à la page 115.

— 110 ligne 17 *du bas, au lieu de : ᶜälī, lire : ᶜali.*

— 1 *du bas* — pour *k, lire* conservée.

— 111 — 11 — *qů̄s* — *qů̄ṣ.*

— 12 — *aī* — *aị.*

— 112 — 13 *du bas* — VII A *e* — VII A *d.*

— 12 *du bas* — I *c* — A *c.*

— 113 — 7 *du bas* — *i* — *ị.*

— 115, *remplacer les lignes 13 à 19 par la rédaction suivante :*

Au pluriel à désinence *-īn*, le traitement de l'*i* final, qui est conservé avant la désinence (contrairement au traitement classique), n'est pas uniforme; il y a souvent passage de *i* à *ị*, mais on trouve aussi le traitement *īị* (abrégé en *iị* à cause de la longue suivante, v. p. 137), à l'analogie

Page 115, l. 22, *au lieu de : mā̆šiịīn, lire : mā̆šiịīn.*

l. 28 — *dūniịä* — *dūnīịä.*

l. 29 — *mā̆šiịä* — *mā̆šīịä* (*mā̆šiä*).

Après la ligne 29, ajouter :

A côté de *mā̆šịä* et de *mā̆šīịä* on entend aussi *mā̆šiä* avec un *i* bref en hiatus (voir *ṣåfiå*, p. 288). Je ne pense pas que *mā̆šiä* soit abrégé de *mā̆šīịä*; c'est une forme de *mā̆šịä* obtenue par vocalisation de *ị* après consonne, suivant la possibilité indiquée p. 108. Au reste, dans les substantifs féminins pourvus de la terminaison *-ịä*, cette finale est généralement prononcée *-iä* (voir *mlā̆qiä, mḥā̆ğiä*, p. 280). Toutefois la semi-voyelle est constamment préservée par conservatisme morphologique dans les substantifs du type des Formations nominales I; voir *qọḍịä*, p. 269.

On observera que la tendance phonétique à déconsonantiser une semi-voyelle après consonne est généralement favorisée par l'existence de masculins en-*i* qui tendent à prendre un féminin *-i* + *a*, c. à d. *-ia* et non *-ịä*.

Au reste la distinction entre voyelle et semi-voyelle dans cette position est toujours difficile à saisir (ainsi que les différences de quantité) et les variations individuelles abondent; c'est une des grosses difficultés de la phonétique maghribine. On trouvera au cours de l'exposé des exemples de confusion entre *-ia, -īa, -iịa, -īịa*; voir notamment au pluriel en *-a* des mots en *-i, -ğī*, p. 295.

— 115, ligne 33, *après* longues, *ajouter* : ou de quantité moyenne.

— 117 — 19, *ajouter* : Voir encore p. 201, *mukrā̆š* p. 280 et *ṣulṭå̄n* p. 489 n. 8.

— 8 *du bas, au lieu de : fəggaᶜ, lire : fəggāᶜ.*

— 118 — 6 — *kūrä* — *kūṛå.*

— 8 — *məṛṛä* — *məṛṛå.*

— 127 — 22 — *buărəd* — *bụărəd.*

— 133 — 11-12 *du bas* — conservés — conservées.

— 2 *du bas* — *ā* — *a.*

— 135 — 16, *au lieu de* à l'annexion des suffixes au nom, *lire* page 263.

Page 135, ligne 10 *du bas, après* verbes, *ajouter* page 248.
— 3-4 *du bas au lieu de* pour * *uăḥăd*, *lire* pour et à côté de *uăḥăd*.
— 137 — 8 *du bas* — **gešš* — *ġəšš*.
— 141 — 10 *du bas* — constanre — constante.
— 142 — 1-2 *du bas, supprimer* aux consonnes-voyelles, et.
— 147 — 9 *au lieu de* : *ğ'rọb*, *lire* : *ğ'rọ̈b*.
— 148 — 11 — *rbăᶜ* — *ṛbăᶜ*.
— 153 — 17 — *naᶜqəlš* — *năᶜqəl-š*.
— 156 — 4 — *ğ'rọb* — *ğ'rọ̈b*.
— 157 — 10, *ajouter* : Voir encore page 201.
— 163 — 17, *au lieu de* : *ᶜăṭăūni* (non * *ᶜăṭ'aū'ni*), *lire* : *ᶜăṭă'ūni* (non *ᶜăṭaū'ni*).
— 169 — 4, *ajouter* : Voir aussi p. 330 et p. 333.
— 170 — 11 — Cependant voir encore pour d'autres mots d'emprunt, pp. 421 et 422.
— 172 — 3 *du bas, au lieu de* : *š* pour *s*, *lire* : *s* pour *š*.
à la fin de la page, ajouter : Voir dans *Tanger* p. 395, un exemple d'une voyelle indéfiniment prolongée pour indiquer une idée d'insistance.
— 187 — 11 *du bas, au lieu de* : **ftešnä*, *lire* : **ftəšnä*.
— 188 — 5 — (*ueṣlət*) — (*uəṣlət*).
— 1 *du bas*, — *təusəl* > *tūsəl*, *lire*: *təuṣəl* > *tūṣəl*.
— 189 — 5 — *tūslu*, *lire* : *tūṣlu*.
— 198 — 8 — *ămən* — *ămən*.
— 200 — 5 *du bas*, — *ⁱnğğəm*, *ⁱnəğğəm*, *lire* : *ⁱinğğəm*, *ⁱinəğğəm*.
— 203 — 6, *supprimer* En *et les lignes 7 et 8 en entier*.
— 209 — 20, *au lieu de* : *ḥămä*, *lire* : *ḥāmä*.
— 6 *du bas, ajouter* : Voir page 33.
— 216 — 11 — *au lieu de* : *tḥăb(b)ĭnä*, *lire* : *tḥăb(b)ĭnä*.
— 219 — 16 — *u* — *ụ*.
— 220 — 3 — — inconnue — connue, *et ajouter*: Voir *Tanger*, p. 332 et BEAUSSIER.
— 222 — 9 — *ăịdă* — *ăịdä*.
— 13 — *nəğlă* — *nəğlä*.
— 4 *du bas* — *nəḫtåṛu* — *nəḫṭäṛu*.

Page 228, ligne 17 *du bas, au lieu de* : *t*, *lire* : *tt*.
— 242 — 9 *du bas* — *fiᶜ* — *flᶜ*.
— 243 — 11 *ajouter* : Voir *sūsəd* p. 402.
— 244 — 2 *du bas, au lieu de* la, *lire* sa.
— 251 — 4 *du bas, supprimer*, où il est souvent mal compris.
— 253 — 12 *du bas, au lieu de* : *t(a)ḥsăbni*, *lire*: *ṭ(a)ḥsăbni*.
— 10 —. Les deux rapprochements indiqués pour l'étymologie de *bdălli* sont erronés. Il faut se reporter au classique بَدَا لَهُ « venir à l'esprit », signalé par NÖLDEKE, *Zur Grammatik des classischen Arabisch* p. 76. On passe facilement du sens de « penser, rêver à une chose absente » à celui de « regretter ». Cette étymologie explique la construction impersonnelle. La préposition *l* se trouve deux fois exprimée; elle s'est agglutinée au verbe et n'a plus été comprise, d'où la nécessité de rajouter de nouveau *l* devant les pronoms. Cet exemple d'une préposition agglutinée est à joindre à ceux de la page 213 note.
— 255 — 20, *ajouter* (Voir aux exclamations, p. 380).
— 258 *avant* 7, *ajouter* : Voir encore *lăti*, p. 225 et *uădă*, p. 346.
— 259, ligne 16-17, *remplacer* quelques *par* les *et supprimer* observations à propos des.
— 264 — 9, *au lieu de* : **mọ̈qsi*, *lire* : *mọ̈qṣi*.
— 266 — 6 — IX — X, p. 309 note 1.
— 272 — 3 et 6, *lire* : *dğ̄ẹs*.
— 275 — 19 *du bas, au lieu de* صسوس *lire* سوس.
— 281 — 9 — *tṣuīṛă* — *tṣuīṛă*.
— 7 — *trēqʰä* — *ṭrēqʰä*.
— 286 — 20, *mettre après* Alg. mus. *la parenthèse qui est après* rare.
— 287 — 9, *après* Les mots, *ajouter* généralement.
— 291 — 3, *au lieu de* : *buărəd*, *lire* : *buărəd* (voir p. 127).
— 11 *du bas* — *smọ̈r* — *smọ̈ṛ*.
— 7 *du bas* — *tọrš* — *ṭrọš*.
— 292 — 18 — *ʰbăğăglă* — *ʰăğăglä*.
— 300 — 17 — *ṣmọ̈m* — *ṣmọ̈m*.
— 303 — 1 *du bas* — *təqšīra* — *ṭəqšīra*.
— 304 — 14 *du bas* — *mrūḥăt* — *mṛūḥăt*.
— 25, *après* présent *ajouter* : Voir l'Appendice, sous Tlemcen, p. 479.

Page 306, ligne 16, *au lieu de* : *gāịəb*, *lire* : *ġāịəb*.
— 25 — *qlår* — *qlår*.
— 32 — *krūš*, *kråiš* — *krūš*, *kråiš*.
— 308 — 9 — X — XI.
— 2 *du bas* — *nesụān* — *nəsụān*.
— 309 — 9 *du bas* — XII — XIII.
— 315 — 1 et 11 *du bas* — *ᶜalịiä* — *ᶜälịiä*.
— 316 — 9 *du bas* — *ṛəbbᵘi* — *ṛəbbᵘi*.
— 318 — 11 *du bas* — *nsīịəf* — *nṣīịəf*.
— 327 — 7 *du bas* — *ḫuämek* — *ḫuāmək*.
— 328 — 9 *du bas* — *tərmä*, *tərmtu* — *təřmä*, *təřmtu*.
— 333 — 6 *du bas* — *udən* — *ūdən*.
— 334 — 7-8 — *əlplåṣå* — *əlplåsä*.
— 337 — 8 — *ĕntūm* — *ĕntum*.
— 339 — 1 *du bas*, *ajouter* : p. 493 note 6.
— 353 — 7 *du bas* — *aḫūṛå* — *aḫūṛä*.
— 358 — 8 — *ībṛä* — *ibṛä*.
— 9 — l'*u* final — l'*n* final.
— 365 — 3, *ajouter* : Voir page 138.
— 367 — 2 *du bas*, *au lieu de* : *ʰqǭddu*, *lire* : *qǭddu*.
— 370 — 8 — *dābä* — *dābä*.
— 16 — *ulīịəd* — *ulīịəd*.
— 376 — 5 *du bas* — *ʰinšåḷḷå* — *'inšaḷḷå*.
— 377 — 10 — *bəlḫöffä* — *bəlḫöffä*.
— 378 — 6 *du bas*, *ajouter* : Sur les assimilations de *-š*, voir page 77.
— 393 — 13, *au lieu de* הַשָּׁנָח, *lire* הַשָּׁנָה.
— 25 — מִשְׁפָּחָה — מִשְׁפָּחָה.
— 394 — 5 — *gėr̄* — *gėr*.
— 6 — גֵּרֵר — גֵּר.
— 397 — 17 — *ᵉăṭå* — *ᶜăṭå*.
— 401 — 9 — כָּבוֹר — כָּבוֹד.
— 402 — 6 *du bas* — סוֹד — סוֹד.
— 406 — 19 — מַכּוֹת — מַכּוֹת.
— 416 — 14 — que — qui.
— 463 — 3 *du bas* — *kiātri* — *kiāṭri*.
— 468 — 17 — *ḫūhā* — *ḫūhä*.
— 471-472. M. Marçais me signale, à propos des instruments du ciseleur, un passage du *Mafātīḥ al-ᶜulūm* de Al-Khawarizmi (édition Van Vloten, p. 256), ouvrage

du début du XIᵉ siècle : l'auteur énumère rapidement les instruments communs au chimiste et à l'orfèvre ; il cite entre autres la « lingotière » راط, une espèce de « creuset » appelé بوط ابر بوط et les « pincettes » ماشق (variante ماشوق) ; la forme juive d'Alger de ces mots est donc attestée beaucoup plus anciennement en arabe que ne le laissent supposer les dictionnaires usuels.

Page 472, ligne 6, M. Marçais me signale le français « sabler » comme terme technique pour « faire avec le matoir une partie mate granuleuse ». La comparaison avec le sable est la même dans l'arabe *təġbīrä*.
— 475 — 11, *au lieu de* بنشر *lire* بنش.
— 4 *du bas* — بطي — بطيط.
— 476 — 11 — *sṭēlå* — *sṭēlå*.
— 487 — 4 — גא — גֵּא.
— 15 — לחגה — לְחַגָּה.
— 489 — 10 — לצאר — לְצַאר.
— 496 — 8 *du bas* — רֹחֵץ — רֹחֵץ.
— 500 — 10 — חֲבֵרוּ — חֲבֵרָה.
— 504 — 14 *du bas* — رقانس — رقاش.
— 506 — 1 — *əṭṭaᶜlīqä* — *əttaᶜlīqä*.
— 522, *colonne de tête*, après la ligne 21, *ajouter* : *taᶜlīqä*, 506 n. 22.
— 523, *colonne de milieu*, ligne 2 *du bas*, *au lieu de* 65, *lire* 60.

INTRODUCTION

NOTIONS SUR LES JUIFS D'ALGER. — LEUR HISTOIRE.
L'HISTOIRE DE LEUR LANGAGE.

Il n'est pas question de résumer ici tout ce qu'on sait de l'histoire des juifs d'Alger, mais seulement ce qui peut servir à éclairer l'histoire de leur langage. Le défaut de documents anciens rend impossible l'étude historique du parler au moyen de textes.

Au XIII[e] siècle il existait une communauté juive à Alger; on manque de renseignements permettant d'apprécier son importance numérique et sa composition : il est probable qu'elle n'était pas nombreuse, Alger même n'étant pas encore devenu une grande ville, et qu'elle se composait d'éléments venus des différents pays où avait passé la conquête musulmane, ajoutés à d'anciens éléments immigrés dès l'Antiquité dans l'Afrique du Nord; la langue de ces juifs ne pouvait être que l'arabe; ils participaient à l'état des autres juifs d'Algérie à cette époque : très ignorants et dénués de culture talmudique, ils vivaient très rapprochés de leurs voisins musulmans; faute de tribunal rabbinique bien organisé ils faisaient appel à la juridiction musulmane (V. CAHEN p. 49).

A la fin du XIV[e] siècle (après 1391) eut lieu une première immigration de juifs espagnols qui changea entièrement l'aspect de la communauté d'Alger.

Les juifs avaient longtemps vécu en Espagne mêlés aux arabes; cette situation avait pris fin au milieu du XII[e] siècle, au moment où les Almohades persécutèrent les juifs et chrétiens de leurs États et firent peser l'obscurantisme sur la libre Espagne musulmane : à ce moment les juifs émigrèrent en masse vers les pays chrétiens de l'Espagne, où ils vécurent longtemps en paix avec les espagnols catholiques, les aidant à la lutte contre les maures; vers 1290 on comptait, dit-on, 850.000 juifs en Castille. C'est seulement à la fin du XIV[e] siècle

que, à la suite d'incidents de politique intérieure dans les états chrétiens, et de prédications violentes, il éclata des troubles contre les juifs : on parle d'un massacre de 4000 personnes à Séville en 1391 : les juifs menacés émigrèrent vers l'Afrique du Nord où la situation de leurs coréligionnaires était tranquille (V. GRAETZ, p. 106 et ss., p. 308 et ss).

Les documents font défaut sur l'histoire linguistique des juifs d'Espagne lors de leurs migrations : les points extrêmes sont : 1° les littérateurs juifs de l'Espagne musulmane écrivant soit en arabe classique soit en hébreu ; 2° les émigrants juifs qui transportèrent leur dialecte espagnol jusqu'à Constantinople. Seul un dépouillement des ouvrages arabes d'auteurs juifs, et surtout des ouvrages en hébreu, permettrait peut-être de savoir quelles langues étaient réellement parlées par les juifs d'Espagne. Ceux qui, à la fin du XIVe siècle, vivaient depuis un siècle et demi dans les royaumes chrétiens devaient avoir l'espagnol comme langue usuelle, leur langue écrite et savante étant l'hébreu. Que la situation ait été telle au moins à la fin du XVe siècle, la preuve en est faite par les colonies juives émigrées d'Espagne à cette époque : en effet tout permet de conclure que l'arabe y était ignoré et l'espagnol seul en usage. Les juifs de Turquie parlent encore actuellement un dialecte espagnol ; cependant, de l'état actuel de cette population établie en pays de langue turque, on ne peut conclure que leurs ancêtres émigrés à la fin du XVe siècle ignoraient entièrement l'arabe : tout au plus est-il certain que la langue dont ils se servaient habituellement entre eux était l'espagnol (alors même qu'ils auraient été capables individuellement de se servir de l'arabe). Mais les colonies établies à la même époque au Maroc fournissent une indication probante : en effet les juifs des ports marocains de la côte méditerranéenne et du Nord de la côte atlantique (Tétouan, Tanger, etc.) ont conservé l'espagnol, comme ceux de Turquie ; mais les conditions étaient différentes : en effet l'arabe était parlé dans le pays d'immigration ; en même temps que les juifs, arrivaient d'Espagne les maures expulsés ; il devait aussi se recontrer des juifs de langue arabe établis dans les ports du Nord-marocain : malgré ces conditions qui semblaient favorables à la régression de l'espagnol, l'arabe est resté inconnu des juifs de cette région, partout où ils ont constitué une agglomération importante. Telle est la situation pour le Nord du Maroc (tout proche, il est vrai, de l'Espagne). Au contraire dans le Sud et généralement dans l'intérieur du Maroc

l'espagnol a cessé d'être parlé, ce qui est dû en grande partie à l'existence antérieure d'importantes communautés juives, notamment à Fez (V. CAHEN p. 50 et ss.).

Une revue rapide de la situation linguistique des juifs émigrés d'Espagne était nécessaire pour apprécier la situation linguistique d'Alger (qui se répète dans les autres villes d'Algérie et à Tunis).

Les juifs immigrants de 1391 rencontrèrent probablement des difficultés à leur installation ; on a la trace pour la plupart des villes d'Algérie et de Tunisie de l'antagonisme des nouveaux arrivants et des juifs anciennement établis ; à Tunis il a subsisté deux communautés distinctes jusqu'à nos jours. Cependant les immigrants représentaient un élément supérieur, sinon par leur nombre (ce que le manque de documents ne permet pas d'apprécier), du moins par leur culture et leurs habitudes d'organisation : à Alger la communauté des espagnols fut organisée dès 1394 par un règlement qui ne s'appliquait pas aux anciens habitants : néanmoins il finit par prévaloir pour l'ensemble de la population juive d'Alger. Ce fut l'œuvre de rabbins dont les noms ont survécu et qui sont l'objet à Alger d'un véritable culte, avec pèlerinages sur leur tombe : on les appelle communément les *rəbbănīm* (רַבָּנִים), c'est-à-dire « les rabbins par excellence, les saints rabbins » ; ce sont *Ribaš* et *Rašbaṣ* ; le premier mot est l'abréviation de רבי יצחק בר ששת Rabi Isaac bar Chéchét Barfat ; né à Barcelone en 1320, il vint à Alger lors de l'émigration d'Espagne et ce fut lui qui organisa la communauté ; la seconde abréviation désigne רבי שלמה בר צמח Rabi Salomon, fils de Siméon bar Sémah Duran : c'est ce Siméon, venu de Majorque, et de famille provençale, qui fut le successeur immédiat de *Ribaš*, mais c'est son fils Salomon qui est resté vénéré.

Après 1492, date où les juifs furent expulsés par décret de Ferdinand le Catholique des États qu'il gouvernait, il y eut un apport nouveau de juifs espagnols à Alger ; mais à cette immigration ne se rattache aucun souvenir ; ils sont entrés sans difficulté dans le cadre de la communauté existante : de nombreux immigrants durent s'infiltrer encore par la suite, venant des Baléares, ou même de Provence ; il y avait aussi des déplacements d'Alger à Livourne et inversement.

Sur l'état linguistique des juifs d'Alger à cette époque il n'y a pas de documents : les livres des rabbins sont en hébreu ainsi que les inscriptions funéraires. Sont également en hébreu des cantiques com-

posés en signe de réjouissance après le siège infructueux d'Alger par Charles-Quint en 1541-1543 et qui se chantent encore, à la fête annuelle commémorative de cet événement.

Il est néanmoins probable que les immigrés se mirent assez rapidement à parler l'arabe.

Quelques renseignements sur l'état de la population juive d'Alger à la fin du XVIe siècle sont donnés par HAEDO ; il faut en user avec prudence ; il donne néanmoins des indications précieuses : il dit que les juifs habitent en deux quartiers (on sait d'autre part que ces quartiers étaient dans le bas de la ville, mais on ne sait pas s'ils étaient habités par des fractions de population d'origine différente)[1] ; il compte en tout 150 maisons, ce qui est très peu ; en effet, il compte pour les maures 3.500 maisons (dont 1.000 pour les maures venus d'Espagne) ; il distingue trois « castes » de juifs : les natifs d'Afrique, les juifs venus d'Espagne, et ceux venus des Baléares ; quand il s'agit du costume, il distingue les originaires d'Espagne, portant le « bonnet rond de point de Tolède », et les originaires de France ou d'Italie portant un « bonnet en forme de chausse, dont une extrémité leur tombe en arrière sur la nuque », et ne dit pas quelle de ces coiffures portent les juifs originaires des Baléares : quoi qu'il en soit, il est acquis qu'à cette époque encore les juifs se distinguaient par le costume suivant que leur origine était africaine ou européenne : en effet, ceux qui étaient d'origine africaine portaient le turban, ce qu'Haedo a oublié d'ajouter. Au point de vue linguistique, on peut conclure de même d'après Haedo, bien qu'il ne le dise pas expressément, que les juifs parlaient arabe dans l'ensemble dès ce moment : en effet, il ne distingue que trois langues à Alger : le turc, l'arabe, et la langue franque ; l'arabe est, dit-il, « généralement usité partout » ; pour la langue franque, il déclare que tout le monde la sait, mais sans parler des juifs en particulier ; d'autre part, parlant en même temps de l'espagnol, du français et de l'italien, il déclare qu'une grande quantité de juifs qui sont allés dans les pays correspondants, parlent « très joliment » ces langues : donc, dans les limites de l'information de Haedo, il n'y a pas de groupement juif ayant l'espagnol comme langue ordinaire (*Revue Africaine* 1871 p. 91 et ss).

1. Le nom d'un de ces quartiers, *ḥāṛå* حارة (désignation des quartiers juifs usitée en Tunisie et en Tripolitaine) subsiste encore (environs de la rue de Chartres ; la synagogue de la Rue Scipion s'appelle synagogue du *ḥāṛå*) ; mais je n'ai pas retrouvé trace de l'autre, *məllāḥīn* ملّاحين, signalé dans CAHEN p. 96, et j'en ignore l'emplacement exact. Le nom de « mellah » est bien connu pour les ghettos du Maroc : le pluriel attesté ici en détermine clairement l'origine ; le mot veut dire « saleurs », à cause de la salaison des têtes de condamnés exécutés, besogne imposée aux juifs.

Actuellement, rien ne distingue plus les juifs des deux groupes anciens, indigènes et originaires d'Europe : cependant, quelques familles sont connues comme étant d'origine espagnole ; ce sont des familles plus ou moins directement apparentées aux rabbins organisateurs de la communauté. Les autres descendants des juifs espagnols ont perdu en général tout souvenir de cette origine ; mais les noms propres sont restés comme témoins de la migration ; à côté des noms purement arabes et d'un certain nombre de noms hébreux qui ne peuvent servir à reconnaître la provenance d'une famillle, il existe : 1° des noms espagnols : Stora, Pinto, Perez, Driguez (pour Rodriguez), Karsenty (pour Cresciente, traduction de l'hébreu *ṣemaḥ* צמח), Pariente, Molina, etc. ; 2° de rares noms traduits de l'espagnol en l'arabe : Lebar pour *Ləbḥar* « la mer », traduction de l'espagnol Delmar[1] ; 3° de nombreux noms hébreux précédés de Ben, ce qui est une habitude des juifs originaires d'Espagne. Les familles portant des noms de l'une de ces trois catégories sont actuellement nombreuses à Alger ; mais une partie d'entre elles provient d'une émigration récente d'autres villes algériennes, et surtout du Maroc.

Pour l'habillement, parmi les vieillards qui portent encore le costume indigène, la plupart ont le turban, mais quelques-uns portent une casquette, dernier vestige du béret qui distinguait les immigrants européens ; mais il semble que ce ne soit plus qu'une affaire de mode ; ceux qui se coiffent ainsi ne se croient pas plus que d'autres descendus d'espagnols : aux yeux des juifs eux-mêmes, il n'y a plus là le souvenir d'une distinction entre différents éléments de la population. Les institutions religieuses sont régies de manière uniforme sur la base des règles données par les rabbins espagnols au XIVe siècle (V. les textes III et IV).

1. Ce ne peut être le contraire (Delmar traduit de *Ləbḥar*) parce que *Ləbḥar* n'est pas un nom arabe usité.

Au point de vue linguistique, l'assimilation des éléments immigrés aux éléments indigènes a été complète : l'usage de l'espagnol n'a subsisté dans aucune des familles d'Alger : le parler des juifs d'Alger est un parler arabe (différent de celui des musulmans d'Alger), dont l'autonomie se révèle, comme celle de tous les autres parlers arabes, à de nombreuses particularités, mais n'en doit rien à l'origine partiellement espagnole des juifs d'Alger : 1° il n'y a aucun rapport particulier entre le parler d'Alger juif et les parlers arabes d'Espagne dont la description a été gardée : en effet, d'après ce qui a été dit plus haut, les juifs sont venus d'Espagne très probablement parlant tous espagnol et n'avaient aucune raison de transporter un parler arabe ; 2° il est vrai que le parler d'Alger juif est, plus que d'autres parlers algériens, encombré d'emprunts espagnols, et connaît même des emprunts de faits grammaticaux à l'espagnol : mais ce fait ne doit pas être attribué à l'origine des juifs algérois ; aucune de ces particularités n'est telle qu'elle n'aurait pu être acquise par une population juive entièrement indigène d'origine, étant donné les rapports commerciaux entretenus avec les négociants européens, tant espagnols que d'autres nationalités : en effet, les mots espagnols d'Alger juif se trouvent en grande majorité aussi à Alger musulman ; d'autre part, l'excédent des mots espagnols inconnus à Alger musulman ne semble pas beaucoup plus considérable que l'excédent des emprunts italiens ; or, ceux-ci proviennent des rapports fréquents d'Alger juif avec l'Italie et non d'une immigration en masse.

Il reste vrai, néanmoins, que le parler d'Alger juif est très mélangé : les emprunts y sont nombreux (en y comprenant les emprunts à l'hébreu), et ils sont moins arabisés, au moins pour certaines périodes, que dans les autres parlers algériens étudiés jusqu'ici ; certains faits, comme l'adoption d'une flexion étrangère dans des mots d'emprunt, et la tolérance pour les phonèmes étrangers, ont peut-être pour cause l'origine mélangée de la population [1].

Enfin, les juifs ont gardé dans leur langage commercial écrit de nombreux vestiges de la langue franque qui servait aux relations commerciales et personnelles à Alger entre les éléments européens (captifs, renégats ou négociants étrangers) et les éléments turcs,

1. Les mêmes considérations s'appliqueraient aussi bien à la population, très complexe d'origine, d'Alger musulman ; néanmoins le mélange est moins sensible dans le langage qu'elle parle.

arabes et juifs. A ne considérer que ce langage artificiel qui s'écrit beaucoup dans des lettres de commerce, des prospectus, etc., et se parle aussi un peu dans les magasins, on a l'impression d'un dialecte absolument mélangé ; elle n'existe aucunement dans la conversation ordinaire en dehors des affaires commerciales. Ainsi une réclame commerciale, ou électorale, commence toujours par סינ׳יורים (SEÑORES) « messieurs ! », mais je n'ai jamais entendu prononcer ce mot.

Tout ce qui précède aboutit aux faits que voici : il existe à Alger une population juive homogène résultant de la fusion, déjà vieille de quatre siècles environ, d'éléments nord-africains et d'éléments venus d'Espagne ; cette population possède, en tant que groupe distinct de la population algérienne de langue arabe, un parler arabe distinct.

L'étude de ses particularités est l'objet de cet ouvrage. Son autonomie sera démontrée au moyen de nombreux points de comparaison : il est distingué tant de parlers géographiquement voisins que des langages parlés par les juifs dans d'autres villes. Il est en particulier distinct du parler d'Alger musulman : bien qu'il n'y ait jamais eu à Alger de ghetto fermé, les populations musulmane et juive ont été toujours nettement séparées, d'où l'existence dans la même ville de deux milieux linguistiques distincts, et partant de deux parlers différents. Ce parler d'Alger juif est néanmoins caractérisé comme parler d'une certaine région, et dans une certaine mesure aussi, comme parler arabe employé par des juifs.

Mais ces propositions ne sont d'une vérité entière que pour un temps déjà un peu éloigné, ou pour un milieu assez restreint. C'est ce que montre l'examen de l'état actuel de la population juive d'Alger, au point de vue démographique et social, et au point de vue linguistique.

Il n'est pas très facile de savoir le chiffre exact de la population juive d'Alger ; le dernier recensement officiel donne environ 11.500 juifs à Alger [1] ; les renseignements pris auprès du Consistoire israélite et des œuvres de l'Alliance israélite à Alger accusent 14.000 à 15.000 juifs ; l'écart tient pour la plus grosse part au fait que ce dernier chiffre comprend, avec les juifs véritablement algérois

1. Statistique de 1902 : 10811 juifs à Alger et 582 à Saint-Eugène, faubourg d'Alger.



et citoyens français, de nombreux immigrants, principalement marocains, qui ne sont au point de vue officiel que des étrangers de passage : ils représentent effectivement un élément assez vite assimilé, mais qui néanmoins retarde un peu le complet détachement d'Alger juif du monde indigène nord-africain. Cette immigration marocaine, ainsi que l'immigration de nombreux juifs de toutes les villes d'Algérie est considérable et se poursuit déjà depuis plus d'une génération : il faut donc considérer que la population juive d'Alger s'est accrue, comme le reste de la population, par apports récents d'éléments extérieurs. Malgré cet apport, elle est relativement peu nombreuse (moins d'un dixième de la population totale d'Alger, mais les deux cinquièmes environ de la population d'origine indigène).

Dans ce qui suit, il est fait abstraction des élément non-algérois pas encore assimilés. Les éléments algériens des autres villes sont à très peu de chose près au même état que les algérois au point de vue de la francisation ; d'autre part, ils sont numériquement une petite minorité ; leur parler arabe, dans la mesure où ils en usent, ne saurait donc influer sur celui d'Alger ; au contraire, celui-ci est assez bien constitué pour s'assimiler au bout d'une génération les éléments étrangers ; parmi ceux-ci, les marocains s'adaptent sans doute plus lentement parce qu'ils arrivent souvent ignorant le français ; néanmoins, pour ce qui concerne le langage, cet élément aussi se laisse assimiler, et rien ne m'a été signalé qui puisse indiquer une influence marocaine moderne sur le parler d'Alger juif.

L'immigration d'algériens d'autres villes et de marocains a les mêmes causes que les faits linguistiques plus importants qui vont être examinés maintenant.

La population juive d'Alger s'est trouvée soumise à un double point de vue à la situation nouvelle créée par la conquête française : d'abord, comme population indigène, elle a subi les effets de la prédominance française comme tous les autres groupements algériens ; ensuite, comme population juive, elle s'est détachée de l'ancien milieu indigène pour entrer dans le milieu de culture française. Seuls les résultats linguistiques de cette situation doivent être examinés ici.

L'influence française opère principalement, en Algérie, par l'accroissement des communications, tant à cause de l'interdiction des guerres tribales, que grâce à la construction des routes et chemins de fer ; elle opère aussi par la création de centres d'industrie (comme le port d'Alger) : la conséquence au point de vue linguistique est un début de nivellement : recul du berbère devant l'arabe (très peu devant le français), commencement de moindre distinction des parlers arabes ; les éléments arabes, kabyles et même juifs amenés à Alger n'acquièrent pas en vérité une véritable langue commune, mais tendent cependant beaucoup à perdre des particularités de leurs parlers (les kabyles devenant bilingues, et parlant un arabe de vocabulaire moyen) : inversement les parlers proprement algérois tendent à perdre leur pureté ; ce fait est vrai notamment pour Alger musulman : le vrai dialecte des vieux maures se maintient dans un petit nombre de familles seulement et perd de plus en plus son originalité.

De même le parler distinct d'Alger juif tendrait à se perdre quand même il ne reculerait pas devant le français ; les communications entre juifs et musulmans d'Alger sont devenues beaucoup plus fréquentes en même temps que toutes pacifiques ; l'influence du parler musulman sur le parler juif a été d'autant plus grande que les juifs d'Alger ne se vantent pas, comme certaines tribus ou villes musulmanes, de posséder le vrai langage arabe ; ils reconnaissent volontiers leur langage comme altéré (il est de fait fort évolué, et de manière à le rendre relativement difficile à comprendre même pour les arabes), et tendent à prendre le langage des musulmans ; ils imitent le langage algérois moyen actuel.

En conséquence a commencé à époque récente, et se poursuit, une transformation phonétique aboutissant à la restauration de certains phonèmes qui avaient été particulièrement altérés à Alger juif, tandis qu'ils étaient conservés à Alger musulman et dans la région environnante en général (V. au Consonantisme *h* et *q*). De plus, chez tous les individus qui ne sont pas exclusivement en rapport avec des juifs, il y a emprunt constant de mots et de formes isolées, le système morphologique restant intact en temps que système, mais les formes étrangères y pénétrant individuellement.

C'est pourquoi, pour étudier ce qui est véritablement le parler d'Alger juif, aussi distinct du parler d'Alger musulman que ceux de Médéa ou de Constantine, il faut faire un tri soigneux dans les documents que peut fournir la conversation : il faut écarter de parti pris tout informateur qui méprise son jargon et essaie de parler « le bon arabe » ; il est nécessaire de ne travailler qu'avec des informa-

teurs algérois de naissance et de famille, conscients de leur langage particulier et décidés à ne pas en imiter un autre. L'information au vol parmi les hommes adultes permet de recueillir des prononciations de tous les parlers juifs d'Algérie, et des formes d'Alger musulman en quantité considérable ; on entend employer même par des individus ayant véritablement l'accent juif algérois des formes caractéristiques d'Alger musulman (comme les adverbes en *-tik*: *drūktik* « maintenant »), qui ne sont jamais employées dans le vrai parler juif ; seule l'information patiemment comparée permet d'éliminer les fausses formes ; en interrogeant au hasard, et si on n'impose pas aux informateurs de parler leur langage naturel et familial, on peut recueillir sans difficulté toutes les formes dont l'absence caractérise le parler d'Alger juif : il ne s'agit pourtant là en général que des hommes d'âge moyen : les vieillards et les femmes ont conservé beaucoup mieux les particularités du parler, ce qui résulte précisément du manque de contact avec la population musulmane.

Ce qui précède concerne l'autonomie du parler, menacée de s'effacer devant un arabe commun algérien, qui commence à prendre naissance ; mais cette question, importante au point de vue de l'étude méthodique du parler, est pratiquement de minime intérêt pour l'histoire linguistique des juifs à Alger ; en effet, le fait important de cette histoire à l'époque actuelle est la disparition rapide de l'arabe devant le français.

Les juifs, assimilés civilement et politiquement aux éléments venus de France, s'assimilent aussi socialement et linguistiquement ; le costume indigène est devenu très rare et aura disparu avant une génération ; les institutions telles que le mariage à l'ancienne mode sont en égale régression ; enfin, le langage, indice excellent de l'assimilation d'une population, montre une transformation violente. En effet l'évolution s'opère par sauts très brusques ; une situation tellement répétée qu'elle peut être prise comme type de l'état actuel, est celle-ci : dans une famille, les grands-parents parlent arabe entre eux et avec leurs enfants ; ils savent peu ou pas de français ; les parents, génération moyenne, sont de véritables bilingues ; ils emploient souvent l'arabe, qui était leur langage familial, à côté du français qu'ils ont appris à l'école ; mais le parler de leur ménage, qu'ils apprennent à leurs enfants, est le français seul, et souvent les enfants ne comprennent pas l'arabe et sont par conséquent incapables de converser avec leurs grands-parents ; souvent aussi l'évolution

met une génération de plus à se parfaire, les petits-enfants comprenant encore assez d'arabe, mais étant destinés en tous cas à ne pas l'enseigner à leurs enfants.

Naturellement, ce type varie beaucoup suivant diverses circonstances : dans les familles riches, d'éducation bourgeoise, la francisation a été beaucoup plus rapide ; les enfants, mis au lycée, en contact constant avec la population qui a le français pour seule langue, n'ont aucune occasion d'entendre de l'arabe, et ils ne le savent pas ; quelquefois, héritiers d'une maison de commerce faisant des affaires avec les musulmans de l'intérieur, ils sont obligés d'apprendre l'arabe sur le tard, comme peut le faire un français venu de France ; aussi bien est-ce la réponse usuelle de beaucoup d'enfants quand on leur demande s'ils savent l'arabe : « Je l'apprends à l'école — ou au lycée ». Quelquefois la réponse n'est pas sincère, l'enfant n'ignorant pas l'arabe en réalité ; mais le désir, même chez les enfants, de passer pour ignorants de l'arabe, prouve que la régression en est très avancée.

A côté de l'état de fortune et du mode de vie, il faut considérer des circonstances de topographie algéroise. La grosse agglomération des juifs se trouve dans quelques rues à l'européenne, percées au centre de l'ancienne ville indigène : là, tout près des musulmans, et commerçant avec eux, et surtout entassés les uns contre les autres, les juifs conservent assez bien l'arabe : c'est là que se rencontrent les immigrants, marocains ou autres, qui ne savent pas encore le français ; là les enfants peuvent parler arabe, sinon chez eux, du moins dans la rue, à l'école, au contact de familles moins francisées ; là aussi habitent des vieux dont la présence même conserve l'arabe, puisqu'on ne peut converser avec eux en français. Au contraire, lorsque les juifs, même de condition humble, émigrent vers les faubourgs d'Alger pour chercher plus d'espace, des quartiers de population moins dense, leurs fils et leurs filles se trouvent en rapport plutôt avec les enfants de langue espagnole qu'avec ceux de langue arabe, et chez eux l'arabe perd du terrain beaucoup plus rapidement [1].

1. L'évolution est la même chez les femmes que chez les hommes ; en effet, si les femmes prennent moins contact avec les musulmans (fréquentations dans les cafés, les boutiques, etc.), elles subissent la même instruction primaire et les mêmes influences familiales que les hommes ; aussi leur langage arabe ne se nivelle pas de la même manière avec les autres parlers arabes que celui des hommes, mais il recule de la même manière devant le français.

Le type général de l'évolution est la substitution brusque et intégrale d'une langue à l'autre. Il n'y a pas infiltration lente du français dans l'arabe ; les emprunts de mots isolés au français ne sont pas plus nombreux que ne l'ont été les emprunts aux autres langues méditerranéennes occidentales, ni au français même dans des parlers musulmans dont la régression, si elle a lieu, est insensible. Il se pourrait que cette substitution brusque soit le type normal du changement de langue chez une population quelconque, quand il s'agit de langues étrangères l'une à l'autre ; en effet, il ne saurait être question, entre des langues totalement différentes, d'un compromis comme il s'en produit dans la francisation de nombreux patois en France. De plus, l'école est une cause d'éliminatton brusque : assidûment fréquentées par les juifs, les écoles primaires fortement organisées, d'où l'arabe est banni (sauf en quelques cours complémentaires), prenant l'enfant la plus grande partie de la journée, lui imposent rapidement le français, qui reste langue unique pour lui, si d'autres circonstances ne lui imposent pas l'arabe d'autre part.

Néanmoins, comme il a été dit plus haut, il y a de nombreux individus (c'est actuellement la grande majorité), qui se servent des deux langues : au cours de leur existence, c'est une continuelle alternance de l'arabe et du français. Quelquefois le choix de la langue employée dépend de l'interlocuteur : français ignorant l'arabe, musulman ignorant le français, parents, enfants, camarades du même âge, etc. Souvent entre individus également capables de parler les deux langues il se poursuit des conversations où le passage se fait brusquement d'une langue à l'autre, pour revenir ensuite à la langue première ; assez fréquemment dans ce cas les émotions peuvent influer sur le choix des parlers : la colère fait facilement reparaître l'arabe chez des individus qui s'expriment de sang-froid en bon français. Le mélange peut se faire de phrase à phrase, de partie de phrase à partie de phrase ; enfin des mots isolés d'une des deux langues peuvent se rencontrer éparpillés dans une phrase prononcée dans l'autre langue : on reconnait qu'il n'y a pas dans ce cas véritable emprunt, au fait que ces mélanges varient de moment en moment, et surtout au fait que, presque toujours, c'est un mot arabe qui est encastré dans une phrase française : on a dans ce cas un phénomène de survivance ; il s'agit en général d'un de ces mots tellement employés qu'ils sont presque comme un geste instinctif, et peuvent ne pas se plier à la pensée directrice de la phrase.

Le degré de ces mélanges, de même que la correction du langage en français, tant pour la syntaxe que pour la prononciation, dépendent essentiellement du degré d'instruction des individus. En général, à classe égale, le langage français des juifs équivaut à celui des autres éléments français algériens : il contient de nombreuses particularités dialectales. De plus, dans les classes populaires juives, il y a, outre des défauts de prononciations assez répandus (comme le zézaiement) un certain accent, un peu plus exagéré chez pas mal de gens que l'accent moyen d'Alger [1].

L'étude qui suit est l'étude du parler arabe des juifs d'Alger, recueilli aussi pur que possible de formes étrangères, en tant qu'il est autonome, à la fois joint aux parlers voisins et séparé d'eux par les faits phonétiques, morphologiques (et syntaxiques), et lexicographiques.

Une différence importante entre le parler d'Alger juif (ainsi que les autres parlers juifs de l'Afrique du Nord) et les parlers de la population musulmane, c'est qu'il s'écrit, et s'écrit avec une écriture non-arabe.

Les juifs se servent toujours en arabe (sauf dans les lettres commerciales écrites à des commerçants musulmans, où la graphie est arabe, et la langue même aussi littéraire que possible) d'une cursive hébraïque particulière, qui se transcrit en hébreu carré dans l'impression : le tableau de transcription donné ci-dessus montre la liste des lettres dont se compose cet alphabet. Le français ne s'écrit jamais à la suite dans cette graphie [2] ; mais jamais non plus on n'insère un mot en écriture latine dans un texte en écriture hébraïque : en con-

1. Les exemples suivants de phrases panachées, sont tirées des *Annales africaines*, 17 juillet 1909, sous la signature *Kfouss* : ce sont de bonnes imitations du langage tout à fait populaire de gens sachant mal le français (à Oran) ; les mots en italique sont arabes :

« Ce ni pas sans *ouakhed* vive émotion qui z'attrape la parole, pasqui z'on sais pas quis qui je m'en vais dire, i par quel bout zi suis commenci... c'it à dère por vo xprimi l'sentiment qui palpité la, didans mon *galbi*. »

« *Chekoune ikhab ihemel* protestation ?... Parson i dit mot ? On fois, du fois, trois fois ??... *mékène izid ?*... alors... aaadjoudji ! »

2. Contrairement à ce qui arrive pour l'allemand, par exemple, chez beaucoup de juifs de langue allemande, chez qui l'alphabet cursif est différent de celui d'Alger tant par la forme des lettres que par leur nombre et leur valeur. Une autre cursive hébraïque sert à noter l'espagnol chez les juifs d'Orient, qui le parlent. L'arabe est écrit dans une cursive encore différente par les juifs de Palestine et d'Orient en général. Des spécimens de cursive algérienne se trouvent dans BRESNIER, *Cours pratique et théorique*.

séquence, dans les documents mélangés d'arabe, de langue franque et de français, dont il a été question ci-dessus p. 6, les transcriptions mots non-arabes abondent; une idée de ces transcriptions est donnée par le texte n° V à la fin du volume.

Les juifs, avant de recevoir la culture française, n'étaient pas illettrés: la plupart savaient lire et écrire dans la graphie hébraïque: pour eux l'acquisition de l'écriture ne s'accompagnait pas, comme presque toujours chez les musulmans, d'une teinture d'arabe littéraire; en conséquence ils écrivaient et continuent à écrire leur langage tel qu'il est parlé, avec une orthographe très capricieuse, et largement pourvue de graphies étymologiques en désaccord avec la prononciation, ce qui atteste un commencement de distinction de la langue écrite et de la langue parlée.

Les documents écrits de ce parler arabe vivant ne sont pas seulement des lettres, comme on pourrait en trouver aussi chez les musulmans (avec toutefois insertion de quelques formes littéraires, généralement absentes de la correspondance des juifs, ou remplacées par des formules d'origine non-arabe); il y a aussi une littérature imprimée. Cette littérature est peu considérable; elle comprend principalement des livres religieux; des recueils d'anecdotes édifiantes, puis des brochures destinées à l'amusement (recueils d'historiettes, complaintes, chansons et poèmes satiriques d'actualité), de plus des périodiques, dont aucun n'a prospéré[1].

Le dépouillement de ces documents serait important pour le vocabulaire et surtout pour la syntaxe; il est précieux pour la morphologie, mais presque inutile pour la phonétique, étant donné l'insuffisance de la graphie où les voyelles longues presque seules sont exprimées et où la gémination des consonnes n'est pas marquée le plus souvent. Il ne peut jamais suppléer à l'information orale, et tout renseignement pris dans un imprimé doit être contrôlé: en effet les textes écrits sont mal localisés; que l'impression se soit faite à Alger, à Oran, ou à Livourne (comme il arrive encore actuellement), on n'est jamais sûr de l'origine exacte de l'auteur et du parler qu'il emploie: or les parlers juifs de toutes les villes d'Algérie diffèrent non seulement par la prononciation (qui n'est pas distinguée dans la graphie), mais par la morphologie et par le vocabulaire: un juif

1. On aura une bonne idée de ce que peut être cette littérature en consultant VASSEL. *Litt. pop. des juifs tunisiens*. Mais la littérature algéroise paraît moins développée que celle de Tunis.

algérois peut toujours lire un livre écrit par un oranais, etc., mais il y rencontre de nombreuses formes qui ne sont pas de son parler, que par conséquent il comprend à la rigueur, mais n'emploie pas. En admettant qu'on ait à faire à l'œuvre d'un véritable algérois, il y a encore à craindre de rencontrer, ce qui arrive en effet, des emprunts au parler d'Alger musulman, d'où une source d'erreurs pour qui veut se rendre compte du système du parler juif d'Alger, en tant qu'il est autonome. Enfin dans les livres, ce sont les plus nombreux, qui émanent de rabbins, il y a surabondance de mots hébreux, qui ne sont nullement usités dans le langage par l'ensemble de la population. D'autre part l'absence de livres un peu anciens supprime l'intérêt qu'il y aurait à dépouiller les documents écrits pour faire l'histoire du parler. Pour toutes ces raisons, l'information sur le langage d'Alger juif doit être une information orale.

Le fait que leurs langages s'écrivent, et en écriture hébraïque, donne aux juifs algériens eux-mêmes l'idée d'une espèce de langue particulière: l'expression de judéo-arabe n'est employée que par des savants européens imparfaitement renseignés, ou des juifs ayant une idée des ouvrages européens et ayant entendu le terme de judéo-allemand ou judéo-espagnol; un nom français qui est au contraire réellement algérien juif est celui d'*hébreu-arabe*, qui est de la plus belle impropriété. Mais, dans leur arabe, les juifs désignent leur parler uniquement par la dénomination d'arabe, par opposition au français ou à l'hébreu, par exemple.

Il y a lieu de s'en tenir à cette notion :

Le parler décrit dans cet ouvrage est simplement l'*arabe* particulier des juifs d'Alger [1].

1. Dans le peuple non-juif d'Alger on entend dire que les juifs parlent « en juif », non en arabe. Ce n'est qu'une grossière erreur due à l'ignorance de l'arabe et de ses différences dialectales; cette dénomination ne pourrait s'appliquer avec justesse qu'à l'argot dont il sera question à propos des emprunts à l'hébreu. Sur les erreurs possibles non pas du vulgaire, mais même d'un savant superficiel, voir ce que dit BARGÈS des juifs de Tlemcen: « Ils regardent la langue dont se servent les musulmans comme un idiome barbare et profane, et pour témoigner le peu de cas qu'ils en font, ils affectent, en le parlant, d'y entremêler des termes talmudiques tout à fait inintelligibles aux non-juifs; ils se permettent même de dénaturer la prononciation des mots proprement arabes. De là est né un jargon moitié hébreu, moitié arabe, dont ils font usage quand ils ne veulent pas être compris par les autres; au reste il y a des juifs qui ne parlent pas d'autre langage en sorte qu'il leur est presque impossible de se faire entendre au reste de la population africaine » (*Tlemcen*, p. 30). Au contraire BRESNIER, *Cours pratique et théorique*, p. 618, a correctement considéré le parler juif d'Alger comme un parler arabe, avec des particularités assez marquées.

Ire PARTIE

PHONÉTIQUE

Remarque préliminaire.

La phonétique du parler d'Alger juif est souvent incohérente : il est facile de discerner les faits principaux ; mais dans le détail on constate de nombreuses contradictions : certaines s'expliquent facilement par les différences de génération et de sexe qui créent dans une même population des milieux différents ; d'autres s'expliquent tout naturellement par le traitement particulier des mots empruntés à des langues étrangères ; si particulier que la phonétique des emprunts a été traitée à part dans la partie consacrée au vocabulaire d'origine non-arabe.

Mais, après qu'on a éliminé les incohérences qui relèvent de ces deux types d'explication, il subsiste encore de nombreuses exceptions aux règles propres du parler : une seule explication est admissible : il s'agit d'emprunts à d'autres parlers arabes. En France les patois empruntent à la langue commune, en Algérie les parlers empruntent les uns aux autres ; en particulier les parlers citadins contiennent des mots d'origine rurale, les parlers bédouins des mots venus des villes, et ces éléments de vocabulaire étranger ne sont pas assimilés entièrement, mais apportent dans les parlers emprunteurs des phonèmes anormaux. (V. ci-dessous *g*.) Il faut penser à ce type d'emprunts chaque fois qu'il se rencontre une incohérence dans la phonétique du parler, aussi bien dans les mots d'origine arabe que dans les emprunts aux langues étrangères. Mais il est difficile de déterminer dans chaque cas l'origine de l'anomalie : on trouve retracée en partie dans la phonétique la complexité de formation du milieu juif d'Alger, et l'évolution de ses rapports avec les populations environnantes. Néanmoins l'importance des détails aberrants est minime : l'autonomie phonétique du parler est claire et ses caractéristiques saillantes.

CHAPITRE I

Consonantisme.

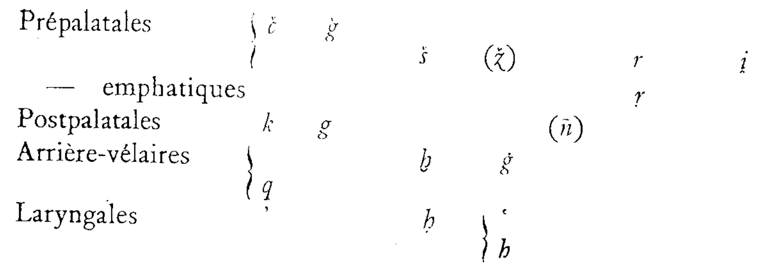
Observation générale.

Il s'impose de commencer l'étude de la phonétique, dans le parler d'Alger juif, par celle du consonantisme : c'est un effet comme dans tout dialecte arabe l'élément essentiel du langage : dans l'écriture comme dans la conscience du sujet parlant, un grand nombre de voyelles, pourtant nettement perceptibles à l'audition, restent sans expression. D'autre part la tendance à donner à chaque mot, s'il ne les a pas, trois consonnes essentielles est toujours nettement observable (voir au Nom les transformations des anciens bilitères) ; aucune obligation équivalente n'existe pour les voyelles ; au point de vue du parler elles sont un élément secondaire, dont l'étude doit suivre celle des consonnes.

A) **Tableau des consonnes du parler.**

	Occlusives Sourdes	Occlusives Sonores	Spirantes Sourdes	Spirantes Sonores	Nasales	Liquides non-nasales	Semi-voyelles
Labiales	p	b	f	(v)	m		w [1]
— emphatiques		(ḅ)	(f̣)		(ṃ)		
Dentales	t	d	s	z	n	l [2]	
— emphatiques	ṭ	ḍ	ṣ	(ẓ)	(ṇ)	(ḷ)	

1. Les semi-voyelles seront étudiées au chapitre du Vocalisme.
2. Il est probable que *l* (et *ḷ*) prépalatal est également fréquent (voir aux Liquides).



	Occlusives Sourdes	Occlusives Sonores	Spirantes Sourdes	Spirantes Sonores	Nasales	Liquides non-nasales	Semi-voyelles
Prépalatales	č	ǧ	š	(ž)		r	i
— emphatiques						ṛ	
Postpalatales	k	g			(ṅ)		
Arrière-vélaires	q		ḫ	ġ			
Laryngales	'		ḥ	‘ / h			

Les consonnes entre parenthèses sont les consonnes rares, soit qu'elles ne se rencontrent que dans un petit nombre de mots d'origine arabe ou étrangère, soit qu'elle n'apparaissent que dans certaines combinaisons de consonnes.

Les consonnes réunies par une accolade, mais sur une ligne différente, ont sensiblement, mais non tout à fait, la même région d'articulation.

Les prépalatales *č* et *ǧ* sont spirantes dans leur partie explosive ; ce sont des affriquées.

Aspect général du consonantisme.

Malgré l'abondance de consonnes que montre le tableau précédent, le consonantisme du parler apparaît à l'audition notablement réduit par rapport au système de l'arabe classique : en effet il y manque entièrement les interdentales ; ensuite l'articulation particulière des emphatiques dentales, quelquefois entièrement disparue, est très souvent peu distincte, d'où grande uniformité dans cette région d'articulation. De plus *ḥ* et *q* n'existent que par une restitution récente ; la majorité des individus ne les prononcent pas, *h* disparaissant entièrement (ainsi que ' ancien dont il ne reste que quelques traces) et *q* étant prononcé ' — : c'est une simplification très grande dans la région des consonnes de l'arrière-bouche. Le traitement ' de *q* est déconcertant pour qui a l'oreille faite au *q* retentissant d'Alger musulman ou au *g* net des dialectes ruraux algériens, et rend par suite le parler assez difficile à comprendre.

Plusieurs consonnes non-classiques existent dans le parler et redonnent de la variété à son système phonétique; il ne s'agit pas des emphatiques non attestées par l'orthographe classique (comme *ṛ*)

que rien ne permet de croire récentes, mais de consonnes qui se trouvent conservées dans les mots d'emprunts à des langues étrangères, ou à d'autres dialectes arabes : *g*, *p*, *č*. Le *č* est si bien incorporé au système phonétique usuel du parler qu'il envahit des mots où il n'est pas étymologiquemement justifié.

Au total s'il y a disparition d'une série classique (interdentales), les autres séries sont complétées ; par exemple, pour les labiales, apparition de l'occlusive sourde *p* à côté de la sonore, et même de la spirante sonore *v* (seulement dans des emprunts récents, il est vrai), à côté de la sourde ; ainsi se constitue un système complexe, mais assez cohérent.

Par suite de l'affaiblissement de l'articulation emphatique et de la perte partielle de certaines laryngales, le système phonétique du parler s'écarte du système sémitique ancien : il semble même se classer, dans les dialectes arabes modernes, parmi les plus altérés.

B) **Consonnes isolées.**

Dans ce qui suit les consonnes ont été passées en revue en se référant à l'état de l'arabe classique ; les catégories bien conservées ont été étudiées d'abord, celles qui sont plus ou moins altérées sont étudiées ensuite. Enfin les phonèmes nouveaux sont brièvement examinés à la fin du chapitre. Pour le traitement détaillé des phonèmes étrangers dans les mots d'emprunt il faut se reporter aux chapitres qui traitent des emprunts, sans lesquels on ne peut se faire une idée complète de la phonétique du parler ; la même observation s'applique aux mots invariables qui échappent souvent aux règles phonétiques usuelles. De même tout ce qui regarde les phénomènes occasionnels, particuliers à certains groupements des consonnes ou à certains mots, sera examiné dans les chapitres sur l'assimilation, la dissimilation, les contaminations, etc.

A propos de chaque phonème, des renvois détaillés reproduits à l'index, avec la pagination exacte, permettront de voir si le phonème en question représente occasionnellement dans le parler autre chose que le phonème classique correspondant [1].

[1]. Les indications sur le point exact d'articulation reposent sur les renseignements d'un seul informateur, non contrôlées à l'aide du palais artificiel : il est fort difficile d'obtenir ces sortes de renseignements. Je me suis aidé aussi de ma propre articulation, bien qu'elle n'ait nullement la valeur de celle d'un indigène.

Labiales (occlusives et spirantes).

b. Le ب classique est conservé ; c'est une occlusive bilabiale sonore.

Sur *b* emphatique voir aux Emphatiques ; sur *bu* voir au Complément semi-vocalique des labiales ; sur *b* pour *f* et réciproquement dans certains mots, aux Échanges isolés de sourde et sonore ; sur l'assimilation de *b* en *p* devant sourde, aux Assimilations sur *ƀ* (*b* spirant), v. *qǒrḍ'ƀūn*, p. 22 et aux emprunts espagnols, et Texte II.

f. Le ف est régulièrement représenté par un *f*, spirante sourde labio-dentale.

Sur *f* emphatique voir aux Emphatiques ; sur *fu*, voir au Complément semi-vocalique des labiales ; sur une assimilation et une chute exceptionnelle de *f*, aux Mots invariables.

Dentales (occlusives et sifflantes).

t. Le classique ت (avec lequel le classique ث est entièrement confondu) est représenté par un *t* très semblable au *t* français, comme lui non aspiré : c'est une occlusive dentale sourde ; son point d'articulation exact est au bord inférieur des gencives, le bord supérieur des dents étant aussi touché par la langue.

Le *t* ne subit aucune altération non conditionnée.

Le juif d'Alger se classe ainsi parmi les rares parlers algériens où ت confondu avec ث, est représenté par une occlusive. Alger musulman a une affriquée *ţ*. Cette différence de traitement prouve l'autonomie phonétique des deux parlers algérois vis-à-vis l'un de l'autre.

Le traitement *t* pour l'occlusive *t* et la spirante interdentale *þ* fait supposer que la seconde s'est simplement confondue avec la première ; cette indication est confirmée par le fait que dans les parlers mêmes où la sourde est affriquée (*ţ*), c'est une occlusive *d* qui représente l'occlusive dentale sonore ancienne د et la spirante interdentale *ḏ* (ذ) : dans ces parlers l'affrication du *t* est donc secondaire ; il n'y a

pas eu transformation autonome, et confusion secondaire, de *t* et de *ŧ* en *ţ*.

Voir aux Assimilations et dissimilations de sonorité, et à l'Acquisition et perte d'emphase (*t* représentant un ancien *ṭ*).

d. Le classique ذ (confondu avec د) est représenté par un *d*, correspondant sonore du *t* décrit plus haut, mais articulé plus bas, sur les dents même.

Il est remarquable que ce *d* paraisse montrer une certaine tendance à s'altérer; mais cette tendance est toute sporadique. Elle semble n'exister que chez certains individus; mais, chez ces individus, dans certains mots seulement (il ne s'agit donc pas d'un défaut de prononciation). Les conditions d'apparition de ce *d* spécial ne me sont pas claires.

Le *d* dans ce cas est suivi d'un souffle sonore, plus ou moins approchant d'un *z* très léger (de manière en somme à ressembler à un représentant sonore du *ţ* dont il a été parlé ci-dessus; aussi sera-t-il noté par *ḑ*). Chez un individu j'ai entendu nettement une spirante interdentale *đ* (avec un correspondant emphatique *đ̣*) qui apparaissait aussi bien pour d'anciens د que pour d'anciens ذ, de manière à écarter toute idée de conservation étymologique. Les exemples qui suivent ont été entendus de la bouche de plus d'un informateur.

qọ̈rḑ'ƀūn (pour le sens voir la référence à l'index). — Le petit trait après le *ḑ* indique qu'il est explosif au milieu d'un groupe; cet exemple à lui seul serait donc suspect; on pourrait croire que le temps explosif après l'occlusion prend l'apparence d'une sifflante très légère. Les exemples suivants sont plus concluants:

ūḑən « oreille ».

ḑənbā̈ « queue ».

bnā̈ḑəm « homme, individu » (v. au Nom).

La confusion absolue de *d* et *đ* dans les autres mots oblige à écarter toute idée de conservation d'un *đ*, mal articulé, dans ces deux mots (racines *'dn*, *dnb*).

Donc, à l'inverse de ce qui a lieu à Alger musulman, c'est l'occlusive dentale sonore qui a tendance à s'altérer. Les manifestations de cette tendance sont sporadiques, mais le fait même que l'articulation du *d* se fait plus bas contre les dents que celle du *t* montre un acheminement vers l'altération.

Voir aux Assimilations et dissimilations, à l'Acquisition et perte d'emphase (*d* pour ancien *ḑ* ou *đ*).

s. Le classique س est représenté par un *s*, sifflante dentale sourde, articulée sensiblement au même point que le *d*.

Voir aux Assimilations et dissimilations, et à l'Acquisition et perte d'emphase.

z. Le classique ز est représenté par un *z*, correspondant sonore de *s*, articulé à la même place.

Dans quelques mots il apparaît un *z* emphatique, sur lequel voir aux Emphatiques et à la Perte et acquisition d'emphase.

Voir également aux Assimilations et dissimilations.

Palatales (prépalatales et postpalatales).

ǧ. Le ج classique est représenté par *ǧ*, prépalatale sonore, dont le point d'articulation est au-dessus de la gencive, en arrière de la région des dentales; par son mode d'articulation c'est une affriquée, c'est-à-dire une occlusive à occlusion faible dont l'explosion s'accompagne d'un temps spirant.

Elle est distincte d'une dentale suivie de chuintante, l'occlusion se faisant à une tout autre place que celle de *d*; rien dans les traitements qu'elle reçoit dans ses relations avec les voyelles ou les autres consonnes ne permet de lui attribuer le caractère de phonème double; mais tout révèle un phonème complexe qui reçoit des altérations spéciales en combinaison. Le caractère non-dental de la partie occlusive du *ǧ* me paraît prouvé en particulier par la non-assimilation devant lui de *l* de l'article (Voir à l'Article)[1].

La prononciation affriquée (et non chuintante) du ج est une des principales ressemblances phonétiques entre Alger juif et Alger musulman.

Sur les assimilations et dissimilations de *ǧ*, et apparition comme phonème conditionné de la chuintante sonore *ž*, voir aux Assimilations et dissimilations.

1. Voir une description de l'affriquée ou mi-occlusive *ǧ* dans ROUSSELOT *Principes*, p. 618, et en outre ŠČERBA *Quelques mots sur les phonèmes composés MSL.* XV, p. 237, d'où il ressort que même si les points d'articulation des deux éléments d'une affriquée sont les mêmes que ceux des phonèmes qui leur ressemblent, l'affriquée n'en est pas moins un phonème unique, distinct par différents caractères d'un groupe occlusive + spirante.

Sur une altération de *ǧ* par défaut de prononciation, voir ci-dessous, sous *š*.

š. Le ش classique est représenté par *š*, spirante prépalatale sourde (chuintante); son point d'articulation est situé un peu en arrière de celui de *ǧ*, la pointe de la langue étant relevée ; les lèvres sont avancées pour le prononcer, comme pour le *š* français.

Sur la substitution de *č* (affriquée prépalatale sourde) à *š* dans un certain nombre de mots en raison de leur sens, voir ci-dessous à *č*.

Voir aux Assimilations et dissimilations.

Défaut de prononciation atteignant *š* et *ǧ*.

Chez un assez grand nombre d'individus de la population juive d'Alger, le point d'articulation des prépalatales est reporté en avant de sorte qu'on a presque l'impression de *s* et d'une affriquée ressemblant à *ḍ* mais avec une partie sifflante plus nettement articulée. Il subsiste néanmoins un très léger mouillement qui empêche la confusion dans une audition attentive. C'est un véritable défaut de prononciation atteignant tous les *š* et *ǧ* chez les individus qui en sont affectés. Il est assez répandu pour que sa fréquence soit un des traits particuliers du parler juif d'Alger [1].

Ce zézaiement est fréquent chez les juifs de langue arabe, et constitue peut-être un des rares traits distinctifs communs qu'on pourrait trouver à leurs différents parlers.

A Tunis, il semble général chez les juifs; il a été noté dans STUMME : *Tun. Märchen und Gedichte* p. 52 *mā kuntsi* « je n'étais pas », p. 72 : *su ada* « qu'est-ce que c'est que ça ? ». Au Maroc il semble général chez les juifs de Fez, très fréquent, sinon général, chez ceux de Marrakech. Il m'a été dit en outre que chez les juifs de langue espagnole à Tanger la prépalatale *š* serait respectée dans les mots espagnols, mais assibilée dans les emprunts à l'hébreu. Le même fait se produit en judéo-comtadin. Dans ce cas il s'agit probablement d'une impossibilité autrefois généralisée de prononcer les chuintantes ; puis, cette impossibilité ayant disparu, le phonème altéré a subsisté dans les mots d'emprunt, où le sentiment

1. BRESNIER, *Cours pratique et théorique*, p. 618. « Quand ils (les juifs) écrivent en caractères arabes, ils mettent souvent le س à la place du ش et réciproquement ». Mais BRESNIER n'avait pas noté le fait dans la prononciation.

de l'étymologie et l'imitation du langage des populations voisines ne permettaient pas de les rétablir.

Par un phénomène analogue, on trouve des individus zézayant en arabe, mais non en français : ils ne sont donc pas atteints d'une impossibilité de prononcer les chuintantes ; mais dans leur langage arabe ils sont incapables de faire le départ des chuintantes et des sifflantes (ce qui semble attester au moins pour la conscience du sujet parlant une confusion complète entre ces deux séries); j'ai rencontré ce fait chez un juif de Fez ; il y en a à Alger des exemples, ce qui montre que le zézaiement est assez répandu à Alger juif pour que l'imitation du langage correct avec *š*, *ǧ* ne s'impose pas, même à des individus capables à la rigueur d'articuler ces phonèmes ; au reste la plupart des individus zézayant en arabe zézayent également en français.

Il m'a été rapporté qu'au Caire on se moque du zézaiement des juifs.

Ce phénomène n'est pourtant pas particulier aux juifs : la série prépalatale, absente de beaucoup de langues, est souvent instable dans celles où elle existe. Le zézaiement n'est pas rare à Alger musulman. En français il est très commun, comme chacun le sait, chez les jeunes enfants [1].

Sur les chuintantes remplaçant au contraire sporadiquement les sifflantes devant *l*, voir dans les Assimilations en contact, aux Faits exceptionnels.

k. Le ك classique est représenté dans le parler par un *k*, occlusive sourde prononcée avec l'arrière de la langue relevé contre le palais; semblable au *k* français, ce phonème n'est pas plus que lui aspiré; Le point d'occlusion varie avec le voisinage vocalique et consonantique ; mais l'effet à l'audition est toujours le même ; notamment je n'ai jamais remarqué de palatalisation du *k* (sauf celle qui a lieu constamment dans le mot *äịdä* « ainsi »; sur ce mot, voir aux Mots invariables).

Voir aux Assimilations.

Un défaut de prononciation actuellement rare consiste dans l'im-

1. SIEVERS, § 327, signale le remplacement de *š* en allemand, non par *s* mais par une sorte d'*f* avec fort avancement des lèvres, comme sporadique, mais se présentant particulièrement chez les juifs.

possibilité de réaliser une occlusion postpalatale: chez les individus atteints de ce défaut, le *k*, ainsi que la sonore *g* (et de même que le *q* dont il sera question plus loin) est remplacé par l'occlusive glottale '. Parmi les jeunes générations ce défaut est tout sporadique (il existe d'ailleurs aussi bien chez les juifs d'autres villes où le *q* est prononcé *k*, non '). Mais chez les personnes très agées il est extrêmement fréquent; on se moquait autrefois de ce défaut chez les juifs d'Alger; il semble néanmoins n'avoir jamais été général; il n'est pas signalé par Bresnier. Il y a donc eu très probablement (sur un fait passé et sur lequel il n'existe aucun document précis, on ne saurait avoir de certitude) non perte généralisée dans le parler, et postérieurement restauration de *k*, mais défaut de prononciation autrefois très répandu et maintenant au contraire très rare. Comme pour le zézaiement, une étape intermédiaire est attestée par le fait que des individus prononcent le *k* et le *g* en français et non en arabe, tandis que d'autres ne les prononcent ni dans l'une ni dans l'autre langue.

L'état actuel pour ce qui concerne les prépalatales montre qu'un défaut de prononciation peut être habituel, sans être général, à un moment donné. Mais rien ne peut prouver qu'à un autre moment donné il n'a pas été général, puisqu'il n'y a entre un changement d'articulation non conditionné et un défaut de prononciation aucune différence de fond; seule l'extension du phénonème dans le milieu linguistique considéré est différente; une altération phonétique à son début ou à sa fin peut apparaître ainsi, incomplètement réalisée suivant les familles et les individus. On ne saurait donc faire, preuve qu'il n'y a pas eu perte puis la restauration des chuintantes et de *k* (*g*).

Liquides.

m. Le classique est représenté par un *m* bilabial. Voir aux Assimilations, etc.

n. Le ن classique est représenté par *n*; il est articulé contre la gencive, un peu au-dessus de la région de *t*.

Son articulation peut devenir palatale (*ñ*) par assimilation à une occlusive palatale subséquente. Voir aux Emphatiques sur *n* emphatique et aux Assimilations et dissimilations.

l. Le ل classique est représenté par la liquide marginale *l*; dans son articulation, d'après ce qui m'a été dit, le bout de la langue s'appuie sur les dents; mais je pense que très souvent la gencive seule est touchée, en avant de la région des palatales. L'assimilation sporadique de *sl* en *šl* (voir aux Assimilations en contact) semble prouver que, au moins dans les mots où elle a lieu, *l* est prononcé plus près des chuintantes que des dentales).

Sur l'apparition de *l* emphatique voir aux Emphatiques. Voir en outre aux Assimilations, etc.

r. Le ر classique est représenté par un *r* lingual assez fort; la langue en vibration est sensiblement en face de la région des prépalatales affriquées.

Cette conservation du caractère lingual de *r* est assez notable dans un parler où le caractère de parler citadin est par ailleurs très marqué. En effet dans un grand nombre de langues, (notamment le français, l'anglais et l'allemand), l'*r* lingual tend à s'éliminer du parler des villes par divers procédés. Or l'arabe n'échappe pas à cette évolution: notamment à Alger musulman on rencontre l'*r* uvulaire ou une variété affaiblie de l'*r* lingual assez semblable à un *r* anglais chez un certain nombre d'individus ou dans un certain nombre de familles. On observe de même l'*r* uvulaire chez les juifs dans certaines familles et chez certains individus; mais, autant qu'on peut conclure après une enquête forcément incomplète, le fait est moins fréquent que chez les musulmans. L'*r* uvulaire ressemble assez, à l'audition, au *ġ* (غ) qui sera décrit plus loin; mais il s'en distingue toujours par le fait qu'il comporte des battements ou un roulement qu'ignore la spirante continue *ġ*, et les gens qui l'emploient ne confondent nullement ces deux phonèmes[1].

Sur *r* emphatique voir ci-dessous aux Emphatiques.

Sur une variété forte et prolongée de l'*r* voir à la Longueur des consonnes.

Voir aux Assimilations et dissimilations.

1. Il en est de même en allemand chez les gens qui ont un *r* guttural et d'autre part prononcent dans certaines conditions *ġ* pour *g*; ainsi mes informateurs sur ce sujet ne confondaient pas *vāġən* (= wagen) et *vārən* (= waren).

Interdentales

Ici commence l'examen des séries de phonèmes altérés, à des degrés très divers, dans le parler d'Alger juif, ainsi, d'ailleurs, que dans une grande quantité des parlers modernes de l'arabe.

La première de ces séries est celle des interdentales, qui contribue tout particulièrement à donner à l'arabe classique son aspect original : il existait à côté des occlusives dentales *t* (ت) et *d* (د) une spirante interdentale sourde *þ* (ث) et une sonore *đ* (ذ) et de plus, dans la série des emphatiques, deux phonèmes ض et ظ, dont on ne peut arriver à déterminer exactement la prononciation ancienne, (voir entre autres VOLLERS, *Arabic Sounds*), mais dont une au moins parait bien avoir été une spirante interdentale emphatique sourde ou sonore ; en tous cas dans la généralité des dialectes maghribins où le *þ* et le *đ* sont conservés, ظ ض confondus sont représentés par un *đ̣* (*đ* emphatique).

Mais les spirantes interdentales sont des phonèmes instables : dans toutes les langues où elles viennent à faire partie du système phonétique, elles ont tendance à s'éliminer au bout d'un certain temps, soit en se confondant avec les occlusives correspondantes, soit en passant à d'autres spirantes plus stables (postdentales ou labiales)[1]. Différents de ces cas se présentent dans l'histoire des langues sémitiques anciennes (voir BROCKELMANN *Grundriss* § 46, p. 133 et ss.) de manière d'ailleurs à faire paraître comme probable que l'arabe représente à peu près l'état du sémitique commun. Il est donc remarquable que cet état archaïque soit si bien conservé en particulier dans les dialectes ruraux du Maghrib et même dans certaines villes, mais il n'est pas étonnant que la série ait disparu au profit des dentales occlusives correspondantes chez un grand nombre de citadins : c'est le cas à Alger juif comme à Alger musulman.

þ et *đ* sont confondus entièrement avec *t* et *d* et tout ce qui a été et sera dit pour ces derniers vaut pour les premiers.

Quant à ظ ض, ils sont représentés par *ḍ* (*d* emphatique) dont il sera question en détail à propos de la série des emphatiques.

1. Voir le *femma* du Tunisien = ثَمّ STUMME *Tun. gramm.* Lex.

Arrière-vélaires et laryngales.

Plus encore que par ses interdentales le système phonétique arabe est remarquable par l'abondance des phonèmes articulés en diverses régions de l'arrière-bouche. Ces phonèmes sont dans l'ensemble bien conservés dans les parlers arabes modernes, et même dans celui d'Alger juif. Cependant ils ont subi des pertes un peu partout : notamment au Maghrib, le hamza (occlusive glottale) peut être considéré comme inexistant en général dans les parlers vivants en tant que phonème autonome (ce qui ne veut pas dire qu'on ne l'entend jamais, amené par des circonstances spéciales) ; le *h* (ه) a subi quelques atteintes, soit dans des mots isolés, soit dans le système des pronoms ; enfin le *q* (ق) phonème compliqué, arrière-vélaire emphatique avec double occlusion (buccale et laryngale) a été conservé dans la majorité des parlers citadins, mais a disparu généralement des parlers ruraux pour faire place à un simple *g*.

Ce système est sensiblement plus altéré encore dans le parler juif d'Alger : le hamza a, comme ailleurs, presque disparu ; le *h* semble avoir disparu à un moment et n'exister actuellement que par une restauration récente ; le *q* a été au moins à un moment éliminé et remplacé par le ' (occlusive glottale). — Les autres phonèmes de la série existent bien, mais ont subi un affaiblissement général : l'affaiblissement se mesure assez exactement par l'influence sur les voyelles : dans beaucoup de parlers arabes, les arrière-vélaires et laryngales, de même que les emphatiques, ne supportent à leur contact dans certaines conditions que des voyelles fermées de la région vélaire (voir par exemple la liste de PEDRO DE ALCALA au sujet du timbre de la voyelle dans le préfixe des verbes à l'imparfait (p. 30), liste qui comprend précisément les deux catégories susdites, et *Saïda*, notamment p. 37 et p. 44) ; on verra par la suite au chapitre du Vocalisme (Influence des consonnes sur le timbre des voyelles) que cette influence des phonèmes de l'arrière-bouche sur les voyelles est à Alger juif relativement peu étendue et peu puissante, bien qu'existante.

Il y a donc un certain affaiblissement même des phonèmes de la série dont l'articulation est conservée.

ḫ. Le (خ) classique est constamment représenté par *ḫ*, spirante

sourde arrière-vélaire : quand on le prononce, la partie postérieure de la langue se soulève tout entière et elle entre en contact avec la partie la plus reculée du voile du palais (région de la luette) : c'est l'articulation proprement arabe de ce phonème. Mais très souvent, dans le langage des juifs, le point d'articulation est reporté sensiblement plus en avant jusqu'à l'origine du palais dur, de manière à ressembler au *ch* allemand postpalatal ordinaire — Cette articulation sera notée par *x* — Elle se présente très inégalement suivant les individus ; elle m'a semblé constante au moins dans le mot *axīr* « mieux » où le contact avec un *i* devait la faciliter. Cependant elle ne semble pas conditionnée par l'articulation de la voyelle voisine. Ainsi ce phonème a tendance à devenir, d'arrière-vélaire, simplement vélaire : c'est une altération dans le sens de l'affaiblissement des phonèmes de l'arrière-bouche[1].

Sur l'existence d'un *ḫ* emphatique voir aux Emphatiques ; voir aux Assimilations, etc.

ġ. Le غ classique est dans le parler *ġ*, spirante arrière-vélaire sonore, articulée de la même manière et à la même place que *ḫ*, mais avec la langue un peu moins élevée. C'est donc le correspondant sonore de *ḫ*, et il s'échange avec lui dans les assimilations.

Je n'ai pas constaté de distinction entre deux *ġ*, parallèle à celle de *ḫ* et *x*.

Le *ġ* n'a rien de commun avec les liquides, dans aucun dialecte algérien, bien qu'il apparaisse comme substitut de *r* français de la gorge chez des arabes soit ignorants, soit pédants, essayant d'imiter cette articulation de *r* qui leur est étrangère. Voir ce qui a été dit ci-dessus à propos de *r* p. 27.

Sur l'existence de *ġ* emphatique, voir aux Emphatiques.

ḥ. Le ح classique est constamment représenté par *ḥ*, spirante laryngale sourde : elle est produite, comme la voix chuchotée, essentiellement par le frottement de l'air expiré contre les bords de la glotte respiratoire, la glotte vocale étant fermée sinon tout à fait, du moins sur la plus grande partie de sa longueur[2]. Sa force est très inégale,

1. On m'a signalé chez les juifs du Caire une certaine faiblesse dans l'articulation du *ḫ*.

2. Sur *ḥ* voir SIEVERS § 346, et une description de la voix chuchotée dans JESPERSEN § 73.

mais toujours assez grande. La langue est sensiblement relevée dans sa partie médiane pour la prononciation de *ḥ*.

Le *ḥ* est avec le ᶜ, dont il est question ci-dessous, en rapport alternant de sourde à sonore bien que l'articulation ne se fasse pas de la même manière ; voir aux Assimilations, et ci-dessous, sous ᶜ.

ᶜ. Le ع classique est noté par ᶜ : c'est une spirante laryngale sonore : il est difficile de déterminer exactement son mode d'articulation, elle comporte très probablement des vibrations violentes des cordes vocales[1]. Toutes les parties de l'arrière-bouche semblent fortement tendues pour l'émission de ᶜ, et il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas production de bruits dans la région au-dessus des cordes vocales.

La langue reste sensiblement à plat dans la prononciation de ᶜ comme dans celle d'un *a* moyen ; aussi bien le ᶜ fait-il l'effet d'un *a* prononcé avec des vibrations fortes, ce qui est naturel puisque les voyelles comportent essentiellement, comme ᶜ, des vibrations glottales : celles particulières à ᶜ accompagnent souvent les voyelles dans la prononciation du français par exemple, plus particulièrement chez certains individus, et quand on force la voix.

Le ᶜ fonctionne comme sonore de *ḥ* dans les assimilations ; en effet, bien que l'articulation ne se fasse pas de la même manière, ce sont deux spirantes laryngales. Dans un seul mot à ma connaissance un ᶜ ancien est remplacé par *ḥ* : *siḥqä* « foudre » rac. *ṣᶜq*, peut-être par assimilation ancienne à la sourde *q*.

Le ᶜ est bien conservé dans le parler ; son articulation est en général assez forte chez les hommes ; néanmoins elle semble très affaiblie dans le langage des femmes.

1. Malgré la description de SIEVERS § 354, et l'affirmation de HAUPT *Die Semitischen Sprachlaute*, Beiträge zur Assyriologie I (à savoir que ᶜ est une occlusive), le ᶜ (au moins au Maghrib) ne me paraît pas comporter d'explosion initiale, même en début de mot : c'est essentiellement une continue, qui semble égale à elle-même dès le début. L'indication donnée dans ROUSSELOT *Principes* p. 495 ss. que ᶜ s'inscrit, ainsi que ', comme attaque vocalique forte, ne prouve pas qu'il débute par une explosion glottale : l'appareil enregistre simplement le fait que la voyelle est précédée d'un élément consonantique. Voir encore JESPERSEN § 72 (Knarren), où il s'agit d'une articulation assez voisine, comportant des vibrations assez espacées des cordes vocales, non plus à cause d'une forte tension que l'air a peine à vaincre, mais à cause d'un défaut de tension, produisant des interruptions. Voir les références dans *Saïda* p. 10, note 3.

La chute d'un ᶜ est tout à fait exceptionnelle ; on ne peut citer comme exemples que les noms de nombres de 11 à 20 et le mot à tous égards exceptionnel *täzimūtä*. (Voir à la Numération et aux Emprunts à l'hébreu.)

Sur l'existence d'un ᶜ emphatique, voir aux Emphatiques.

Sur la métathèse de ᶜ, qui ne semble pas un phénomène réalisé dans le parler, au moins dans son état actuel, voir aux Métathèses.

h. Le ه classique est généralement conservé dans les parlers arabes modernes : il consiste en un bruit de souffle non localisé exactement ; sans doute une partie de ce bruit est-elle produite par frottement contre les cordes vocales légèrement resserrées, même lorsque *h* est sourd ; le fait devient certain lorsque *h* est sonore, les cordes vocales ne pouvant entrer en vibration si la glotte est entièrement ouverte. En effet il se rencontre, suivant les parlers, *h* sourd ou *h* sonore. Rien ne permet de supposer que *h* classique ait été sonore ; dans les dialectes orientaux *h* sonore n'a pas encore été signalé, à ma connaissance. Au Maghrib — bien qu'il n'ait pas encore été signalé non plus — il est fréquent, mais non général : les dialectes sahariens semblent avoir la sourde, mais les citadins des villes d'Algérie en grand nombre, sinon toutes, et beaucoup de ruraux du Tell algérien ont un *h* sonore. Ce *h* sonore représente sans doute un affaiblissement par rapport à *h* sourd [1].

Cet affaiblissement a été poussé beaucoup plus loin chez les juifs d'Alger : en effet, dans le langage de la majorité d'entre eux, *h* paraît avoir complètement disparu.

Néanmoins il est probable qu'il est encore représenté, à défaut de souffle, par quelques vibrations glottales : ces vibrations semblent parfois légèrement perceptibles ; de plus leur présence se révèle peut-être dans la vocalisation de certains mots où *h* ne s'entend plus : une voyelle réduite y est remplacée par une voyelle longue qui doit représenter *h* + voyelle ou voyelle + *h* : par exemple *dāb* « or » pour **dhăb*, *i̯ābǫṭ* « il descend » pour **i̯ăhbǫṭ* ; une voyelle longue peut même se trouver là où un *h* seul est attendu, devant une autre consonne : il y a eu production d'une voyelle ultra-brève entre *h* et la consonne suivante et c'est cette voyelle, allongée, qui représente *h* : *å̄rəb* « il a fui » rac. *hrb*.

1. Sur l'existence de l'*h* sonore dans d'autres langues, voir Sievers § 283 et de plus Jespersen § 89, Rousselot p. 909.

Ces faits néanmoins ne sont pas absolument probants de la conservation de vibrations du *h*, qui s'ajouteraient à la voyelle réduite pour l'allonger : en effet dans ces cas il peut y avoir influence simple de l'analogie morphologique. (Voir au Verbe.)

Dans la graphie, le *h* a subsisté presque partout, même chez les gens qui ne le prononcent pas.

Mais actuellement de nombreux individus prononcent *h*, par imitation de parlers où il a été conservé. Cette restitution a les mêmes causes et à peu près la même extension parmi la population que celle du *q* dont il sera question ci-dessous [1].

Mais cette restitution est incomplète : d'abord, encore qu'il y ait articulation nette d'un *h* sonore, il est toujours faible (notamment beaucoup plus qu'à Alger musulman) ; de plus il n'est pas restitué dans certaines formes dont il troublerait profondément l'aspect (ainsi *mäᶜum* « avec eux » subsiste ; *mäᶜhum* devrait donner **mäḥḥum* ; mais *əlhum* « à eux », est restitué à côté de *lum*). Enfin souvent la restitution n'est pas faite en prononciation très rapide, et n'apparaît qu'en prononciation soignée, par exemple lorsqu'on fait répéter un mot.

Cet *h* très faible, et d'existence instable, a été constamment noté ʰ [2].

Le *h* sourd m'est apparu une fois, chez une personne qui ignorait le *h* dans son langage ordinaire, dans un proverbe emprunté tout entier à un autre parler (ainsi que le prouve le vocabulaire) ; voir à la Structure syllabique : *hăbīl bən hăbīl* « fou fils de fou ».

Le caractère sourd de *h* à époque plus ancienne est peut-être indiqué par *u̯əč(č)* = class. *u̯ağhᵘⁿ* ; néanmoins cet exemple n'est pas probant ; sur ce fait et sur ᶜ*h* > *ḥḥ*, voir aux Assimilations.

La perte, puis restitution de *h* est prouvée indirectement par des fausses restitutions : ainsi on entend ʰ restitué devant la longue dans *ʰå̄rəb* « il a fui ». J'ai entendu *ifāʰiš ᶜăl əlqǫlb* « ça déride, ça égaie » où *h* n'a aucune raison d'être, sinon l'existence d'un léger hiatus qui peut faire supposer la chute d'un *h* ancien, et le fait que cette forme, isolée dans le parler, n'est pas rattachée à une racine connue où *h* ne figurerait pas. (Voir au Verbe conatif.) Les cas où ʰ apparaît pour ' ancien sont traités ci-dessous p. 39 et p. 42.

1. L'exposé en est donné à propos du *q* parce que les faits y sont plus nets, en raison du caractère même des phonèmes.

2. Les textes donneront des exemples de *h* non prononcé ; en général mes informateurs se refusaient en dictant à donner la prononciation « incorrecte » sans *h*, alors même qu'elle était courante dans leur prononciation en discours rapide.

Dans certains éléments morphologiques (désinences pronominales), dans quelques mots invariables, et enfin dans un certain nombre de mot divers, *h* a disparu complètement, si bien qu'il n'y est pas restitué même par les individus qui le restituent ailleurs. Pour la plupart de ces mots *h* est absent aussi de la graphie usuelle [1]. Comme il sera indiqué dans la liste ci-dessous, la perte de *h* dans quelques-uns de ces mots n'est nullement particulière à Alger juif; mais cette liste y est sensiblement plus longue qu'ailleurs. Sur les pronoms et les mots invariables, voir à la Morphologie. Voir, en outre, la conjugaison des verbes contenant un ancien *h* radical.

Dans beaucoup des mots qui suivent, un détail morphologique prouve la perte de *h*.

əllā « Dieu » الله; fréquent aussi chez les musulmans à Alger et ailleurs.

tănīä « soirée de mariage », à côté du verbe, dont il est substantif verbal, *ʰənnä* « féliciter ».

drāịəm (*drăim*) « argent » class. دراهيم. Alg. mus. a la forme usuelle en Algérie *drāhəm* (représentant l'autre pluriel classique دراهم).

drīmăt « pâtes à mettre dans la soupe, en forme de losange ». Telle est la définition qui m'a été donnée à Alger juif; Alger mus. *drihmăt*, encore senti comme diminutif de *drāhəm* « petites pâtes en forme de cercle, ressemblant à de toutes petites pièces de monnaie ».

ẓăr « chance », à Alger mus. *ẓhaṛ* (voir sous *ṛ*, aux Emphatiques).

sārīğ pl. *sụāṛəğ* « bassin » class. صهريج. La forme sans *h* existe ailleurs (voir *Saïda*, p. 9), mais elle est exceptionnelle à Alger musulman dont la forme habituelle est *ṣahrīğ*, pl. *ṣhārəğ*. (Sur *s* pour *ṣ*, voir à la Perte d'emphase).

šəbịä, *t(ə)šbīä* « ressemblance », et toutes les formes du verbe *šbh* (voir au Verbe), qui est bien conservé à Alger musulman.

fākịä, plur. *fụāki* « fruits »; à Alger musulman seulement le sing. *fakịä*, class. فاكهة، فواكه; voir les formes sans *h* dans *Tlemcen* p. 19, *Saïda* p. 9.

ʿăd « alliance », Alger musulman *ʿahd*.

1. On y trouve cependant des orthographes étymologiques comme ווגה pour *ụəč(č)*; il est vrai que cette graphie est justifiée dans ce cas particulier par l'absence d'un signe pour *č*.

kṛā « il a détesté », à Alger musulman *kṛah* (voir au Verbe).

məšti « radis », Alger musulman, *məšthi* — Voir le verbe *ʰišti* « il désire », qui n'est pas particulier à Alger juif.

mīrăẓ, pl. *mụārəẓ* « verre à boire » *mīrăẓ drīs* « mortier » class. مهراس « mortier », Alger musulman *măhrăẓ*, « mortier, verre sans pied ». Sur la voyelle *ī* (en face de *ă* d'Alger musulman), voir au Vocalisme (référence à l'index). Sur *ẓ* final voir aux Echanges de sourdes et sonores.

mʿəffi « riche » à Alger musulman *mṛəffah* (voir au Verbe).

Dans le mot *ụəč(č)* « figure », la disparition de *h* est conditionnée (voir aux Assimilations).

Dans les mots suivants l'*h* s'entend quelquefois, mais très rarement :

ğīä « côté », qqf. *ğīʰä*; toujours *ğīt* « du côté de » (voir aux Mots invariables).

ğūụåṛ « perles » et aussi *ğūʰåṛ*; (noter l'allongement de l'*a* de جوهر, Alger musulman *ğūhəṛ*).

qāụä « café », rarement *qaʰụä* (avec un *h* très léger, m'a-t-il été dit par un informateur); s'entend quelquefois à Alger musulman.

mẓăẓiä « moquerie », mais le verbe est *dẓăʰẓä*.

măbūl « fou », très rarement *măʰbūl*, tandis que le verbe a l'*h* restitué, d'ailleurs à faux: *ʰăbəl*, à côté de *ăbəl*, pour **hbəl*.

Le nom même des juifs est très rarement *liʰūd* « les juifs », et presque toujours *əlịūd* ou *lịūd* [1].

La liste des mots à caractère d'onomatopée où *h* est un des éléments essentiels, par exemple *ʰărʰăr* « gronder, murmurer (rivière) », paraît sensiblement la même chez les juifs que chez les musulmans d'Alger, pris comme point de comparaison. On a cependant : Alger juif *mḥasḥas* « indisposé » en face du vb. *ḥass* à Alger musulman, مهسهس de BEAUSSIER [2].

'. L'occlusive glottale ' n'a pas subsisté à Alger juif comme représentant de ʿ classique.

1. Le mot *ṭnā* « appareil génital de l'homme » et « imbécile, empoté » reporte à la racine classique طنى « forniquer ». S'il est signalé ici, c'est qu'à Alger musulman, où seul le sens dérivé « imbécile » est connu, il a un *h* final: *ṭnāh*.

2. *h* est altéré dans d'autres parlers juifs. (Voir les citations de tunisien juif ci-dessus p. 24, et à l'Appendice.)

En principe cette articulation a complètement disparu là où elle était étymologique. Elle est méconnue par les juifs lettrés (à moins qu'ils n'aient appris l'arabe classique), et ne peut être figurée par la graphie : l'א ne sert que comme voyelle ; dans la lecture même de l'hébreu il n'est pas prononcé ', sauf dans le cas très rare où les Massorètes l'ont noté comme fort (דגוש) [1]. Le ' échappe donc à la restauration pédante qui l'atteint souvent dans le langage des lettrés ou demi-lettrés musulmans.

L'articulation reste cependant possible à réaliser : elle apparaît dans de rares cas spéciaux. Voir aux Noms de parenté et aux Affirmations et négations. On a dans ce cas une occlusive glottale très nette, sourde autant qu'il me semble.

De plus, c'est l'occlusive glottale qui est généralement le substitut du *q*. Voir ci-dessous au *q*.

En dehors même des emplois de ' qui viennent d'être indiqués, dans les mots ordinaires où il était étymologique, il n'a pas toujours disparu sans laisser de traces, ainsi que le montrera le traitement de ces mots, qui reste maintenant à examiner.

Il faut d'abord noter l'impossibilité de maintenir un ' comme caractéristique d'une catégorie morphologique : il en est résulté la disparition notamment de la forme causative du verbe (4ᵉ forme), caractérisée par la préfixation d'un ' vocalisé et quelques détails de vocalisation qui disparaissent dans le vocalisme du parler. Il reste des vestiges de cette forme, mais elle a disparu comme catégorie distincte et vivante.

Les comparatifs ont perdu également leur أ initial avec sa voyelle, et ont subsisté par ailleurs, quoique en régression, leur constitution syllabique suffisant à les caractériser même après cette perte. La voyelle *a* initiale est cependant maintenue après chute de ' dans deux comparatifs adverbiaux. (Voir aux Adverbes.)

Il en est exactement de même des pluriels internes à initiale أ. Ils ont subsisté en se confondant avec diverses autres catégories, sauf quelques pluriels où l'*a* initial a été conservé après chute de ' (voir aux Pluriels).

C'est le sort d'un grand nombre de mots qui renfermaient un ء de se rattacher, après sa chute, à des catégories de mots à peu près semblables : ainsi les verbes à 3ᵉ radicale ء se sont simplement rattachés à la classe des verbes à finale *u̯* ou *i̯*, et les verbes à 1ʳᵉ radicale ' ont rejoint partiellement les verbes à 1ʳᵉ ou 3ᵉ radicale *u̯* ou *i̯* (en. *u̯ānəs* « tenir compagnie à », *u̯ātä* « convenir à », v. au Verbe III. Le verbe *sāl* « s'informer auprès de qqun » (class. *sa'ala*), d'ailleurs très peu employé, est assimilé aux verbes à 2ᵉ rad. *u̯*.

1. Par exemple תָּבִיאוּ pron. *tåbī'u* « vous apporterez » Lévitique XXIII, 17.

De même des substantifs, qui après perte d'un ' médial, ne gardaient qu'une voyelle entre deux consonnes, sont entrés par allongement de cette voyelle dans la classe nombreuse des monosyllabes à voyelle longue ; par exemple *dīb* « chacal, loup », ar. class. ذِئْب.

Une classe assez importante de substantifs se rattachant à des verbes à 3ᵉ radicale *u̯*, *i̯* ou ' et comportant un ء dans l'orthographe classique, ont, après chute du ء avec la voyelle finale, la forme moderne CONSONNE + CONSONNE + *a* : ainsi *krä* « le fait de louer, loyer » class. كِرَاء. A cette catégorie s'est naturellement rattaché, après chute du ', le classique مِرْآة, d'où à Alger juif *mrä* « miroir » (au contraire, après reformation, *mrāi̯a* à Alger musulman comme dans la plupart des parlers maghribins).

Restent un certain nombre de mots où apparaît une semi-voyelle à la place du hamza ; il ne semble pas bon d'admettre sans plus le passage phonétique dans ce cas de ' à *u̯* ou *i̯* : il est plus exact de dire que ceux-ci apparaissent, en vertu des nécessités morphologiques, pour maintenir, lors de la chute de ء, la trilitéralité du mot, ou son schème, ou pour l'amener à un autre schème courant dans le parler. Le choix entre les deux semi-voyelles est réglé par diverses considérations : ou bien la semi-voyelle est homogène à une ancienne voyelle disparue, ou bien elle est au contraire différenciée par une voyelle contiguë ; enfin quelque cas échappent encore à une explication satisfaisante. Ex. *qrāi̯ä* « lecture, étude », représentant قِرَاءَة ; *fu̯ād* « entrailles » pour فُؤَاد ; les pluriels *bi̯ār* « puits » pour بِئَار, et *ri̯ūs* « têtes » pour رُؤُوس (avec différenciation *u̯ū* > *i̯ū*) ; *tu̯ām* « jumeaux » pour تُؤَم, dont on attendrait **tūu̯əm* s'il n'y avait reformation sur le schème auquel appartient précisément *bi̯ār* ; le verbe *lāi̯əm* « réunir » pour class. لَاءَم.

Au cours des observations précédentes ont été passés en revue tous les cas où ' était médial ou final.

Reste le cas où le ' était initial et d'autre part ne servait pas à l'expression d'une notion grammaticale, comme le comparatif, etc.

Il se rencontre dans un assez grand nombre de substantifs, à Alger juif. Ils ont presque tous gardé, après chute pure et simple du ' initial, la voyelle qui lui était affectée (ou une autre voyelle brève) de manière à présenter souvent un schème assez exceptionnel dans le parler.

Il n'est pas fait état ici des pronoms à initiale *a* comme *ǟnä* « moi », etc., ni des verbes comme *ǟmən* « il a cru », dont il sera traité dans la Morphologie. De même pour les noms de parenté dont les traitements variés seront examinés dans un chapitre à part; ils constituent en effet une catégorie spéciale même au point de vue phonétique : on y verra d'ailleurs que le ' y apparaît parfois, mais seulement, semble-t-il, par restauration artificielle.

Mots avec *a* :[1]

(*əl*)*åṛḍ* « (la) terre, sol, parquet » أرض.

(*l*)*åṣəl* et (*əl*)*åṣəl* « (l')origine » أصل.

(*l*)*ärnəb* « (le) lièvre » أرنب.

(*l*)*ämǟn* « (la) confiance » أمان.

(*l*)*ämǟnä* « (le) dépôt » أمانة.

(*l*)*åǧūṛå* « (la) brique » أجور.

äbrīq, pl. *äbǟrəq* « aiguière, pot à eau ». Ce mot turco-persan, ancien en arabe littéraire, y est vocalisé *i* : إبريق pl. أباريق. Il y a un changement de voyelle sans doute par dissimilation de timbre vocalique.

äi̯ǟs dans *qṭaᶜ läi̯ǟs* « il a désespéré » class. إياس. Le mot sous cette forme est déjà andalou, v. Dozy; ici ce serait donc la langue classique qui avait la forme dissimilée, l'autre s'étant conservée dialectalement.

ǟlä et *ʰǟlä* « instrument de musique », class. آلة.

Dans *əlåṛḍ*, *əlåṣəl*, la forme de l'article est celle qu'il a devant consonne : il y a donc ici un souvenir du ' disparu : on s'explique facilement que cette disposition ne se trouve que dans des mots anciennement monosyllabes, où la trilitéralité n'est pas obtenue sans une consonne initiale (tandis que les mots à 2e voyelle longue ou à trois

1. Pour les mots qui ont plusieurs vocalisations en arabe classique, il n'a été cité ici que celle qui concorde avec la vocalisation du parler.

consonnes, comme *ämǟn*, *ärnəb*, n'ont pas besoin de consonne initiale). Cependant **åṣl* atteint, avec disjonction du groupe final, et allongement de la voyelle pleine accentuée, une forme assez lourde *åṣəl* qui se maintient telle que, d'où la forme *låṣəl*, qui prédomine sur *əlåṣəl*. Voir sur ces schèmes à la Structure syllabique.

Dans *əlåṛḍ* il ne peut y avoir de disjonction vu la spéciale stabilité du groupe à premier élément *r*; en conséquence le mot garde son schème; mais le sentiment de la consonne virtuelle du début a amené la fausse restitution d'un *h* : on entend fréquemment *əlʰåṛḍ*; les deux phonèmes ' et *h* ayant tous deux disparu, à dates différentes, on restitue celui qui revient en usage à la place de celui dont le souvenir est entièrement perdu en tant que phonème autonome; ou plus simplement on substitue un autre phonème laryngal faible au phonème disparu. La même fausse restitution a lieu quelquefois dans le verbe d'emploi rare *äi̯i̯əs* et *ʰäi̯i̯əs* « désespérer », mais jamais dans les verbes plus usités *ǟmən*, *åməṛ*. Dans *ʰǟlä* la restitution fausse de *h* n'est pas la prononciation la plus fréquente; elle se rencontre aussi dans son dérivé *ʰǟliä* « orchestre »; elle est due à la brièveté du mot qui sans elle n'a pas la trilitéralité [1]. Voir en outre ci-dessous, p. 42, des mots où *h* remplaçant ' est toujours prononcé (par les gens capables de l'articuler), de la même manière que dans ceux où il est classique. Il est à remarquer que *h* n'est restitué que devant des *a* : en effet devant *i* et *u*, il se produit plutôt au besoin une semi-voyelle homogène.

Mots avec *i* :

insǟn « homme, individu » إنسان (n'est pas d'usage courant) et *linsǟn* (*linsǟl*).

iǧåṛå « salaire » إجارة; on a aussi une forme *igṛå* mais seulement dans le proverbe *kəll ḫdīm ilü igṛå* « à tout serviteur un salaire », emprunté à quelque autre parler arabe ; on peut supposer que cet

1. J'ai trouvé dans une lettre en caractères arabes une graphie *hdnu* « son ordre », pour إذنه, le mot étant inemployé dans le parler et d'usage seulement écrit. Le manque d'instruction en arabe classique fait considérer comme étonnant tout mot à ' initial qui n'est pas passé dans l'usage, d'où fausse restitution d'un phonème connu pour un phonème incompris (et sans expression graphique dans la cursive hébraïque).

Il m'a été aussi rapporté que les juifs d'Alger restituent de même à faux un *h* dans le mot français « l'as », prononcé *əlʰǟs* ; il est d'usage constant dans les jeux. (Je n'ai pas entendu moi-même cette prononciation).

autre parler avait *ịuğra* (pour class. إُجرة), comme à Saïda, v. *Saïda* p. 7, et que cette forme a été influencée par *iğå̄ṛă* du parler.

išfä « alène » إشفى.

ibṛå̄, pl. *ibå̄ṛi* « aiguille » إبرة pl. إبَر et إبار.

imå̄ṛå̄, pl. *imå̄ịəṛ* « cicatrice [1], signe distinctif » class. أمارة (mais dans divers parlers arabes امارة (pl. أماير). Ici le parler a la forme dissimilée tant au singulier qu'au pluriel.

ībṭ̣ « aisselle ». (Voir à la Structure syllabique et à l'Accent) ; à Alger musulman on n'emploie que *ṭābəq*, class. طابق.

idä̆m « graisse fondue » d'où *mịiddəm* « graisseux », sous la forme d'un participe de verbe à première radicale *ị*. *idä̆m* représente le pluriel إدام de أُدْم.

Mots avec *u*.

Un seul paraît être à citer ici : *ūdən* (*ūḏən*) « oreille » class. أُذُن ; étant donné tous les exemples cités ci-dessus, il me paraît licite d'admettre que *u* est simplement conservé après chute de ' et allongé secondairement comme *ā* de *å̄ṣəl*. J'ai entendu au pluriel *ud'nīn* qui confirmerait l'idée qu'il n'y a pas eu (comme il est admis dans *Saïda* p. 7) une évolution *'u > ụu > u* [2].

Au contraire il y a altération dans le mot *uḫdä* de la malédiction : *tă̄ḫdu uḫdä* « qu'une prise le prenne ! » (en dehors de cette formule « prise » se dit *mā̆ḫdä*). L'arabe classique ne connaît que أَخْذَة, أَخْذ ; mais le nom d'action est en relation étroite avec le verbe, et celui-ci a subi partiellement l'analogie des verbes à première radicale *ụ*.

L'explication est la même pour *ụülf* « habitude » ; classique أَلْف ou إِلْف, mais déjà وِلْف à la forme verbale de conatif ; à Alger-juif *ụā̆ləf* « s'habituer », il y a donc ici encore influence de l'analogie, non simple modification phonétique.

1. « Cicatrice » se dit aussi *ṭå̄bă*ᶜ.

2. M. Marçais me communique qu'il a entendu à Alger juif *ŭdən* pl. *ụud'nīn* ; la forme du singulier n'aurait dans ce cas pas subi l'allongement ; quant au pluriel, s'il est usité sous cette forme autrement que comme emprunt, il est de nature à déranger l'argumentation ci-dessus ; on serait alors obligé d'admettre que ce mot à initiale *'u* n'a pas été traité de la même manière que les mots à initiale *'a*, *'i*.

Si on ajoute que le parler ne se sert pas généralement des formes en *ụ* si usuelles ailleurs dans l'interrogation (*ụāš*, etc., à côté de *aš*, qui est seul la vraie forme juive d'Alger) et dans le mot « où » (Alger juif *fäin*, Alger musulman *ụīn* et *fain* ; v. aux Mots invariables), on voit qu'il n'est pas possible de citer un exemple certain de substitution à un ancien ' initial d'une semi-voyelle *ụ* ou *ị*. Le traitement habituel est la conservation d'une voyelle simple à attaque vocalique douce. Sauf quelques exceptions cette voyelle est la voyelle anciennement attestée. C'est là un exemple remarquable de conservatisme dans un parler par ailleurs si évolué.

On trouvera dans Marçais *Tlemcen* p. 19 et *Saïda* p. 6, 234 des exemples de parlers plus altérés à ce point de vue ; voici en outre, comme point de comparaison, la liste à Alger musulman de ceux des mots cités ci-dessus qui ont une forme différente de celle du parler juif : (*əl*)*lağūr* (Beaussier donne en plus يأجورة dont il ne dit pas la localisation) [1] ; *brīq*, *ịiğra*, (*əl*)*ləšfa*, *bṛa*.

Cependant quelques substantifs ont perdu le ' avec sa voyelle.

nəğğå̄ṣ « poires » class. إجّاص et إنجاص ; à Alger musulman (*əl*)-*lənğāṣ* ; voir sur ce mot à la Gémination et aux Formations nominales III.

(*əs*)*šṭụå̄n* « (la) véranda, (le) portique ». C'est un emprunt ancien au persan, attesté notamment dans le Voc. (sous Porticus) sous la forme أُسطُوان (*'usṭuụān*) ; à Alger musulman il a à l'initiale une voyelle *ə* : *filəsṭụān*) « sous le portique ».

Dans ces deux mots la perte de la voyelle est attribuable : 1° à ce qu'elle se trouvait en syllabe fermée, 2° à ce que le reste du mot comportait trois et quatre consonnes. Pareille disposition ne se trouve par ailleurs que dans *insä̆n*, mot rare et sans doute emprunté au langage pédant des musulmans, et dans *äbrīq* où la conservation peut être due au caractère de mot d'emprunt ; (*sṭụä̆n* était aussi un mot d'emprunt, mais il est plus pesant que *äbrīq*).

Dans les mots suivants le traitement s'explique en général par des emprunts très vraisemblables à d'autres parlers ou par des influences analogiques.

1. Le mot sous cette forme est employé à Constantine (communication de M. Marçais).

(*əl*)*ləfᶜa* « (la) vipère » class. أفعى. Le mot est rural. L'article y est agglutiné suivant un procédé commun dans les dialectes arabes pour les mots à initiale vocalique. (Sur le procédé inverse du retranchement d'un *l* pris pour l'article, voir à l'Article.)

lsās « les fondations ». Dans ce mot l'article est à demi agglutiné : on ne peut ni le supprimer, ni le redoubler. (Voir une disposition analogue pour un mot étranger (*lintęręs*) aux Emprunts espagnols.) A Alger musulman (*el*)*lsās*, class. أساس. Pour ce mot je ne trouve aucune explication de son traitement exceptionnel.

ṣābā « récolte » class. إصابة ; à Alger musulman « récolte abondante » ; c'est un mot rural.

ntä « femelle », class. أنثى. Très peu employé, doit être considéré comme mot pédant, emprunté.

nīf « nez », class. أنف ; n'appartient pas vraiment au parler où le mot employé est *mnāḫər*, m. à m. « narines ». Au reste il résulte d'une contamination avec la racine نأف « surplomber » (voir *Saïda* p. 33 et *Observations* p. 89).

rūẓ « riz » ; ne doit pas être cité comme exemple de chute de ء puisque déjà anciennement on a des formes qui ne le présentent pas (par exemple رُز ; voir au Nom).

Les mots qui avaient en arabe classique une voyelle initiale sans hamza (avec alif wesla) ont perdu cette voyelle : *bən* « fils », *tnīn* « deux » dans « vingt-deux », etc. ; *mṛā* « femme » avait en arabe classique les deux formes امرأة et امرأة ; c'est la première qui est représentée ici. Le mot *ism* (اسم) est traité ici, ainsi que généralement dans les dialectes modernes, comme les mots en ʾ : *īsəm* « nom » (sur le même schème que *āṣəl*) ; v. cependant au Verbe XV.

Dans quelques mots, ʾ, soit initial, soit médial, est remplacé par d'autres phonèmes laryngaux : il s'agit de mots en majorité dans une situation spéciale, et au reste n'appartenant pas réellement au parler : ce sont donc encore des exceptions à expliquer par emprunt. Il y a *h* dans *ẓʰär* « rugir », mot rare d'ailleurs ; l'*h* y semble général en Algérie ; class. زأر (v. *Saïda* p. 8) ; de même dans *ʰäǧǧāl*(*ä*) « veuf, veuve », également panmaghribin, dont il faut expliquer le traitement particulier par son caractère de mot juridique, où le phonème affaibli ʾ a été remplacé par le *h* plus solide (v. *Saïda* p. 7), en

vertu du même procédé qui atteint plusieurs autres mots dans le parler même (V. ci-dessus) :

Il y a un ᶜ à l'initiale de *ᶜăfịūn* « opium » qui est un emprunt ancien en arabe ; en arabe classique il a ʾ, mais peut avoir reçu un autre traitement dans d'autres dialectes anciens, dont la tradition serait représentée au Maghrib. Enfin il y a ᶜ dans *qǫṛᶜān* « Coran » ; le mot est naturellement emprunté aux parlers musulmans, où la volonté de prononcer le ʾ, disparu de la prononciation usuelle, dans ce mot littéraire connu de tous, a amené son passage à une laryngale plus solide. On peut affirmer que *ʰäǧǧāl* et *qǫṛᶜān* ne sont pas de même provenance, mais il est difficile de préciser plus : on peut cependant supposer que le premier provient de demi-lettrés (gratte-papiers) tandis que l'autre représente un usage vraiment populaire.

q. ʾ. Le ق classique avait fort probablement l'articulation qu'il a encore généralement dans la lecture du Coran en Algérie, et dans le langage courant de nombre de villes, notamment Alger musulman : c'est un phonème considérable comportant deux occlusions simultanées, l'une arrière-vélaire, l'autre glottale : l'explosion en est retentissante ; le *q* est une sourde. Par son caractère de phonème complexe et son influence sur la vocalisation il se range nettement dans la série des emphatiques. S'il en est traité ici c'est que dans le parler juif il a échappé à cette série pour entrer dans celle des simples laryngales : en effet le traitement propre du parler pour ق est ʾ : il n'est demeuré que l'occlusive glottale et il ne semble pas qu'elle se distingue en rien d'un ʾ ordinaire, sauf chez les individus qui, incapables d'articuler le *q*, essaient cependant de l'imiter : il se produit alors un espèce de bruit dans la région vélaire.

C'est là une des caractéristiques les plus connues du parler ; un des rares faits que remarquent nettement dans le langage des juifs les arabes et les européens qui savent de l'arabe.

Le phénomène n'est d'ailleurs pas particulier à ce parler, il a été signalé comme répandu à Tlemcen chez les musulmans, non chez les juifs (MARÇAIS *Tlemcen* p. 17) ; il est général dans de nombreuses villes du Levant, telles que le Caire, Damas, Beyrouth ; il existe en outre dans d'autres parlers juifs du Maghrib ; on m'a signalé enfin qu'il est fréquent chez les enfants musulmans, dans des familles où les adultes prononcent correctement le *q* ق. Ainsi est attestée largement la difficulté d'articuler ce phonème.

Pour Alger juif il faut y joindre ce qui a été dit à propos du *k* (v. p. 25), qui semble attester l'impossibilité d'une occlusion post-palatale ou vélaire chez certains individus.

En effet ici il s'agit d'une véritable impossiblité d'articuler le phonème (cas très différent de celui du ' dont l'articulation n'a pas disparu). On peut admettre qu'à un certain moment la généralité des juifs d'Alger a été incapable de prononcer correctement le *q*.

Mais, c'est ici le second fait capital à propos de ce phonème, actuellement une grande partie de la population juive prononce (plus ou moins correctement d'ailleurs) le *q*, avec cette différence fort notable qu'il n'a sur le vocalisme presqu'aucune influence contrairement à ce qui a lieu ailleurs, v. au Vocalisme : en effet, tandis que les vieillards, toutes les femmes et un certain nombre de jeunes gens sont encore dans l'impossibilité d'articuler un *q*, un grand nombre d'hommes actuellement adultes, jeunes gens et homme d'âge mûr, le prononcent tant bien que mal et l'emploient soit exclusivement, soit en le mélangeant avec le ': il peut arriver que le même individu emploie le ' en parlant avec une femme par exemple et le *q* avec un autre interlocuteur, notamment un musulman. Et ici s'indique l'explication du phénomène : c'est l'uniformisation des parlers arabes qui commence à se faire en Algérie à cause de la domination française (V. Introduction p. 8). Les juifs d'Alger essaient tout simplement de reproduire le *q* de leurs voisins musulmans.

Le fait que le ' est mieux conservé chez les femmes s'explique facilement puisqu'elles ont moins de rapports que les hommes avec la population musulmane.

Au point de vue de l'évolution phonétique, la restauration partielle du *q* chez une population devenue incapable de le prononcer est un fait fort remarquable. Il faut y ajouter la restauration du *h* dont les conditions apparaissent sensiblement semblables ; enfin, peut-être, comme il a été dit, y a-t-il eu antérieurement aussi une restauration du *k* : mais le *k* semble n'avoir jamais été absent du parler ou au moins pas confondu entièrement avec le ' : je n'ai pas rencontré d'échanges de *k* et *q* comme il aurait dû s'en produire dans certains mots, après perte du souvenir de leur étymologie, si les deux phonèmes s'étaient entièrement confondus. (Voir ci-dessus, p. 26, les fausses restitutions de *h* pour '; voir également p. 38)[1].

1. Cependant aux pluriels *qlāųi* « couilles » et *klāųi* « reins » correspond un

Le fait que la restauration bien constatée de *h* et de *q* se distribue suivant des catégories sociales définies ne peut pas servir à prouver qu'il n'y a pas eu une restauration pour *š* et *k* (phonèmes pour lesquels la répartition est capricieuse, puisque l'impossibilité de les prononcer apparaît aussi bien chez les hommes que chez les femmes) ; mais il prouve au moins que cette restauration, si elle a eu lieu, ne s'est faite que pour des causes purement phonétiques et non pour des causes sociales précises comme celles qui amènent la nouvelle extension de *h* et *q*.

On ne rencontre pas de fausses restaurations de *q* pour ancien ' comme il s'en produit sporadiquement dans des dialectes orientaux où le ' est substitut de *q* en même temps que ' ancien est conservé. (Voir les exemples examinés dans BARTHÉLEMY *Journal asiatique*, Sept. Oct. 1906, p. 212.)

Malgré la restauration du *q*, c'est encore la majorité de la population juive d'Alger, à ce qu'il semble, qui fait usage du ' pour ق classique. Mais, la majorité des informateurs dont je me suis servi de manière suivie employant le *q*, on trouvera cités ici avec *q* les mots contenant un ق : en effet, l'influence du *q* et du ' sur les voyelles étant très différente, il était impossible de substituer simplement ' à *q* dans les mots recueillis. (Sur cette influence, voir au Vocalisme ; voir aux Textes n° II, un exemple de prononciation avec ').

Il est possible que quelques individus emploient à Alger juif *k* au lieu de *q*, ' ; pour ma part, j'ai rencontré un individu prononçant ainsi : ex. *kmah* « blé ». Mais cette prononciation est exceptionnelle ; elle est au contraire générale dans d'autres parlers arabes (v. l'Appendice) ; elle représente la perte de l'occlusion glottale du *q* et la conservation de son occlusion buccale : comme il est presque sûr qu'à un moment donné il y a eu disparition complète à Alger juif de l'articulation *q* au profit de ', il s'agit ici d'une imitation mal réussie du *q* attestant une difficulté à articuler complètement ce phonème.

singulier unique *kəlųa*, qui signifie à la fois « couille » et « rein » tandis qu'Alger musulman a correctement les deux séries *qəlųa*, *qlāųi* et *kəlųa*, ***klāųi***. Il y a sans doute là une contamination aidée par la circonstance phonétique de la confusion de *k* et *q* en ' chez de nombreux individus. On aurait un second exemple, si on rapproche ***kaᶜmūẓi*** « excréments » de *gaᶜməẓ* « s'accroupir » **qmẓ* : v. référence à l'index.

Au reste, très rares sont les individus qui savent prononcer le *q* tout à fait correctement : l'occlusion glottale est très souvent peu nette, alors même qu'on n'a pas à faire à un *k*.

La prononciation ' pour *q* n'a pas eu le résultat de faire disparaître les mots où *q* entre avec une valeur onomatopéique (peut-être d'ailleurs ' a-t-il la même valeur expressive pour la conscience du sujet parlant). Ainsi : *qǭbqǭb* « faire des claquements, » *tqǭrqǭš* « se gercer, se ratatiner », *qāqa* « glousser » ; on m'a donné les deux prononciations : *tqāqi* et *tqåqi* « elle glousse » ; voir aussi le mot tout proche *ğdādä qərqä* « poule couvant ». Au reste, on verra ci-dessous un certain nombre de ces mots prononcés avec *g*, à Alger juif de même qu'à Alger musulman, ce qui semble assez extraordinaire, vu l'articulation du *q* réellement faite pour l'emploi onomatopéique alors que le *g* y paraît beaucoup moins destiné.

A côté des mots où ق classique est représenté par *q* ', il en est un certain nombre où il est représenté par *g*, occlusive postpalatale sonore (correspondant sonore de *k*). Tel est le traitement habituel du *q* dans les parlers ruraux algériens. Or ici, comme dans les autres parlers citadins d'Algérie, les mots où se présente le *g* sont, vu leur sens, empruntés en grande majorité aux parlers ruraux : ils désignent des objets venus de la campagne ou qu'on ne connaît qu'à la campagne. (Inversement les parlers ruraux prononcent le *q* dans certains mots se rapportant à l'étude, l'administration, etc. V. Marçais *Tlemcen* p. 17, et *Saïda* p. 12.)

Dans cette série rurale rentrent beaucoup de mots dont le rapport avec les choses de la campagne n'est pas évident au premier abord et qui demandent une explication individuelle ; ils sont classés ici à la suite, avec le petit nombre de ceux où aucune explication n'est actuellement vraisemblable.

Une autre série comprend des mots qui ont l'apparence d'onomatopée ; il est assez bizarre que le *g* serve à cet usage, comme substitut de *q* (voir ci-dessus). Il s'y ajoute un petit nombre de mots inconvenants, soit parce que le *g* y apparaît comme expressif, soit parce que ce sont des emprunts pour raison euphémistique.

La conservation de tous ces mots en *g* qu'on ne saurait attribuer tous à des emprunts récents vient à l'appui de l'idée que *g* (et par conséquent aussi *k*) n'a jamais été entièrement confondu avec ', substitut de *q*.

Noms d'animaux, de plantes, d'objets et d'occupations de la campagne.

bǭgrå « vache » *bgīrå* « génisse » *(lḥam)bǭgri* « (viande de) bœuf ».

nāgä « chamelle » (peu employé).

gnīn « lapin » (sur ce mot voir en outre aux Emprunts espagnols).

slūgi « levrier », d'où « homme long et efflanqué » ; c'est le sens le plus usuel du mot à Alger juif où l'animal est inconnu ; il est employé même par des gens qui ne comprennent pas le vrai sens du mot. Aussi dans un dicton : *wǭqt eṣṣiådå, qām əsslūgi ʿiḫrå* « au moment de la chasse, le levrier est allé faire ses ordures ». Sur *ś* pour *s* dans ce mot, voir aux Assimilations.

mgərgər « crapaud » ; ce mot se rattacherait aussi bien à la série des onomatopées.

gərd (pour *gərḍ*) « foin » ; à Alger musulman *gǭrḍ* et *gǭrṭ* ; dans Beauss. seulement قرط ; en arabe classique قرض et قرط « couper en petits morceaux ».

gəndūl « ronces » (exactement « genêt épineux »).

f(ə)ggaʿ « champignon ».

gərbä « outre ».

gəlmūnä « capuchon ».

bəḫnūg « pièce d'étoffe légère entourant la figure dans le costume des ruraux (spécialement chez les femmes) ».

gīṭǭn « tente de toile » ou « tente principale d'un douar », *gīṭǭn* « camper ». Sur l'étymologie du mot, voir Dozy. (On dit aussi *ṭęndä*, de l'espagnol TIENDA).

mədrəg « bouclier ». L'objet est inconnu à Alger, et le mot ne s'emploie guère que pour traduire les passages de la Bible où il est question de bouclier.

mnāgəš « boucles d'oreille », en face de *nqǭš* « ciseler, graver », a dû désigner d'abord de grandes boucles d'oreille inusitées à la ville.

sāg « conduire des bêtes », mot peu usité, essentiellement rural.

mərgəd « boue, souillure » est proprement « la bauge d'un animal » ; on en tire le verbe très usité *mərgəd* « traîner par terre, souiller, discréditer » et *tmərgəd* « se traîner par terre, etc. ». Au contraire *q* et *r* dans le sens ordinaire de la racine : *rqǭd* « se coucher, dormir ».

gwęim « membres » ; en arabe classique ne se disait que pour les animaux : se dit maintenant pour les hommes, mais la forme est restée rurale.

nəggəz « sauter » ; originairement appliqué aux bonds des animaux.

grən « se mettre en colère » *gərrən* « faitre enrager » *grīnä* « colère ». Tous ces mots doivent avoir leur point de départ dans un parler où *grīna* est « épilepsie » ; à Alger juif on emploie dans ce sens l'euphémisme *skīnä*, m. à m. « tranquillité ». *Məgrūn* « endiablé, enragé », aussi employé à Alger juif, a dû être usité d'abord dans les parlers ruraux pour désigner un animal en rut.

kšọṭ (assimilé de *gšọṭ*) « accoster une femme » et *gəššọṭ* « retrousser ». Voir dans Beaussier le sens principal donné : c'est « relever les côtés de la charge d'une bête de somme ». Le mot a donc une origine rurale, mais le sens d'Alger juif n'en garde pas de trace. Le *g* est peut-être maintenu avec valeur expressive.

guụụəd « conduire (comme guide ou comme cocher) » a peut-être aussi une origine rurale, mais il est maintenu par une véritable différenciation de sens, *quụụəd* ayant pris exclusivement le sens de « se livrer au proxénétisme, faire le maquereau (*quụụäd*) ». Ici par opposition aux mots cités plus bas, c'est le *g* qui se trouve dans un mot décent.

gərᶜa « part, sort ». D'après M. Marçais « la part qui échoit dans l'achat fait à frais commun (وز بيعة) » ; le mot se différencie par son *g* de *qərᶜa* « courge, bouteille » (Alger musulman a le *q* dans le sens de « bouteille » et dans celui de « tirage au sort »).

Les mots tels que les précédents à double forme et double sens différenciés par le *g* et le *q* ne sont pas fréquents à Alger juif.

La cause qui amène *g* dans les mots suivants ne m'est pas connue.

bəggəs « griller une cigarette » et spécialement chez certains « fumer le samedi » (ce qui est une infraction aux règles religieuses). A Alger musulman *bgəs* « briller », *bəggəs* « allumer, fumer une cigarette ».

səggəd « mettre en ordre ».

Dans les mots qui suivent la présence du *g* n'est pas plus explicable, mais elle n'est pas générale :

giịịəl « flâner, chômer » n'est pas général ; *qiịịəl* est plus connu, avec le sens de « passer l'après-midi » ; (à Alger musulman, « faire la sieste »). Dozy mentionne le sens de « se reposer, chômer ».

səggəm « disposer, arranger, raccommoder », mais *seqqəm* « dresser », *msəqqəm* « bien droit ». A Alger musulman toujours *səggəm* (aucun des deux parlers d'Alger ne connaît *seqqəm* « rendre malade »).

gəṣṣər et *qəṣṣər* « se distraire » m. à m. « raccourcir (le temps) ». La dernière forme seule doit être la véritable forme du parler.

Alger musulman a également les deux, mais uniquement la forme en *q* dans *təqṣīra* « soirée (avec musique, jeux de cartes et quête pour payer les frais) », que je ne connais pas à Alger juif.

Dans *məṭrəg* à côté de *məṭrọq* (moins usité) « matraque », le *g* s'explique par le fait que le fort bâton est peu employé des citadins ; (même situation à Alger musulman).

Pour *quụụər* « couper en cercle » et aussi « arriver à découvrir en cherchant de tous côtés », je ne connais pas la forme en *g* donnée par Beaussier ; je n'ai pas rencontré le mot à Alger musulman ; M. Marçais me communique qu'il y a trouvé *gọụụọr* « arriver à mettre la main sur quelque chose ».

gəzzānä « diseuse de bonne aventure ». Pour ce mot voir dans Doutté *Magie et religion dans l'Afrique du Nord* p. 44, l'explication proposée par M. Marçais par la racine *gzl* « être sage, avoir du jugement » prenant dans des dialectes marocains la forme *gzn*.

Mots ayant valeur d'onomatopée.

Le *g* s'y trouve assez souvent au lieu de *q* et quelquefois à côté de lui.

gəmgəm « murmurer (en parlant d'un homme) ».

mgaᶜgaᶜ « dilaté de joie » (Alger musulman « riche » Beauss. « amoncelé »), mais *mqərqaᶜ* « en colère » (inusité à Alger musulman, dans Beaussier « emporté »). Sur ce mot voir aux Dissimilations.

tgəlgəl m'a été donné au sens de « être étourdi (par la maladie) », « avoir le vertige » et « transporter de côté et d'autre » ; on dit aussi *qəlqəl* « faire du bruit (en parlant de l'eau dans une cruche pas pleine) et aussi « trimballer d'un côté à l'autre ».

tšərrəg (*bəṭṭaḥkā*) « éclater de rire », à côté de *tfəlləq* (même sens) et de *tfəttəq* « éclater, craquer (en parlant d'un vêtement) ».

gaᶜməz « s'accroupir ».

tgərraᶜ « roter » (même racine que *gərᶜa*, voir ci-dessus p. 48).

gᶜār « coïter, coït », *gaᶜrā* « vagin ».

guụụəm « être en érection » ; par ailleurs le verbe a un *q* : *qām* « se lever » *qiịịəm* « faire lever » (cependant *səggəm* et *gụẹim* appartiennent à la même racine).

La liste des mots de racine arabe en *g* est en somme assez longue dans le parler ; elle concorde à peu de chose près avec celle d'Alger musulman [1].

1. Un certain nombre des mots donnés ci-dessus n'ont dans Beaussier que la

Sur *g*, voir en outre aux consonnes non-classiques et aux Mots d'emprunt.

Emphatiques.

La série des phonèmes emphatiques complète l'originalité du système phonétique sémitique : un certain nombre de ces phonèmes ont trouvé une expression graphique : on reconnaît par ex. deux racines différentes à ce que l'une a un *s*, l'autre un *ṣ*, tous les autres éléments phonétiques étant semblables : l'exemple du parler d'Alger juif prouve qu'au moins sur le domaine de l'arabe moderne il existe d'autres phonèmes emphatiques que ceux que reconnaît l'orthographe traditionnelle; ainsi deux mots de sens différents, d'ailleurs homonymes, peuvent être distingués, parce que l'un a *r* ordinaire, l'autre *ṛ* emphatique.

L'articulation des phonèmes emphatiques comporte une forte tension des organes vocaux : de plus, au moins pour la plupart, ils comportent, outre leur articulation buccale, sinon une occlusion, du moins un fort rétrécissement de la glotte; mais dans aucun cas ce phénomène glottal ne suffit à créer l'emphase, et il semble bien absent de certains phonèmes emphatiques (v. ci-dessus *q* non emphatique malgré occlusion glottale et ci-dessous *ṛ* emphatique sans phénomène glottal perceptible) [1].

L'emphase tend à envahir le mot entier où se trouve une emphatique; les voyelles en particulier en subissent profondément l'influence. Voir au Vocalisme l'Influence des emphatiques sur les voyelles, et l'Assimilation d'emphase dans le chapitre de l'Influence des consonnes les unes sur les autres.

L'assimilation fait apparaître l'emphase dans un grand nombre de consonnes, même dans celles où aucun signe traditionnel n'est fait pour la noter.

forme en *q* ; il faut les compléter ou les rectifier d'après les indications données ici.

1. Voir Sievers § 166, et ROUSSELOT p. 868 et ss. et p. 587. Il est question dans cet ouvrage des « constrictives explosives » ; certaines consonnes de langues non-sémitiques paraissent présenter les mêmes phénomènes glottaux que les emphatiques sémitiques, mais sans l'emphase qui résulte de la tension générale des organes vocaux, et n'est généralement pas restreinte à un seul phonème du mot.

D'autre part, l'apparition de l'emphase, qui d'habitude est sans rapport visible avec le sens (comme l'apparition de tout autre caractère phonétique), s'explique parfois de manière évidente par une véritable emphase psychologique. Certaines séries de mots (en l'espèce, dans le parler juif d'Alger, les séries des noms de la divinité, des noms de parenté, et des mots obscènes) reçoivent fréquemment l'emphase dans les phonèmes susceptibles d'emphatisation. Il en sera donné ci-dessous des exemples à propos de divers phonèmes. Un exemple typique où l'emphase paraît provenir d'une certaine force exclamative est : *nṭʰåḷḷå* « prends garde, prends bien soin ». Pour l'étymologie, voir au Verbe, réfléchi en *n* : elle n'appelle nullement un *ṭ* et il n'y a pas d'emphase dans le même mot à Alger musulman : *ᵊnṯḫalla*. Il y a donc innovation du parler [1].

L'étude des mots d'emprunt révèlera que l'emphase y apparaît, dans les emprunts de certaines périodes à certaines langues : les conditions de cette apparition sont diverses, et seront étudiées ailleurs ; mais le fait dans l'ensemble paraît résulter du caractère exceptionnel de ces mots par rapport au reste du vocabulaire; ici encore l'emphase aurait une origine psychologique.

Ce qui précède montre que l'emphase existe comme *moyen d'expression* dans le parler d'Alger juif, et même semble s'y développer.

Néanmoins, comme *mode d'articulation*, elle est en régression, là où elle est anciennement attestée.

Dans tous les parlers algériens, les emphatiques sont de force diverse suivant les mots, et sans cause déterminable : un *ṣ* par exemple a des sons très différents suivant les mots, et ils n'ont de commun que le fait de se distinguer de *s* par un certain degré d'emphase. Très souvent dans le parler d'Alger juif ce degré est minime ou nul, et l'emphatique ne se dénonce plus que par son influence sur les voyelles et parfois les consonnes environnantes ; enfin dans un certain nombre de mots l'emphase attestée en arabe classique a disparu complètement et il n'en reste même pas de trace dans le timbre des voyelles: ce fait, commun à tous les parlers algériens, est beaucoup plus fréquent à Alger juif que dans ceux d'entre eux jusqu'à présent étudiés. Assez souvent on peut déterminer une cause efficiente de la perte d'emphase (assimilation), mais souvent aussi on ne peut trouver

1. En français, l'*h*, par ailleurs non articulé, est prononcé par de nombreuses personnes dans des mots sémantiquement emphatiques : HAINE, HÉROS.

aucune cause explicative, sinon la tendance même à la régression de l'emphase, là où elle est simplement étymologique, et non liée au mot à cause de son sens, ou de sa provenance.

Il a été dit ci-dessus que le *q* n'a dans le parler aucun caractère emphatique chez les gens qui le prononcent : il ne peut ni provoquer l'emphatisation, ni empêcher la perte d'emphase d'un phonème voisin[1].

ṭ (ط). *ḍ* (ض ظ). *ṣ* (ص).

Avec le *q*, ce sont les seules emphatiques distinguées par l'orthographe arabe traditionnelle.

L'articulation dentale de ces phonèmes me paraît se faire au même point que celle des dentales simples correspondantes. Ils comportent, quand ils ne sont pas affaiblis, une occlusion glottale.

Le *ḍ* (inexistant en hébreu) est représenté le plus souvent dans les imprimés par un צ (*ṣ*) surmonté d'un point צ̇, ce qui correspond à la graphie arabe. Dans la cursive il est quelquefois noté de même, mais de nombreuses personnes emploient toujours le signe *d* (ד) pour *d* et *ḍ*.

Au reste les confusions graphiques d'emphatiques et non-emphatiques, image de la prononciation, sont très fréquentes.

En effet, suivant ce qui a été dit ci-dessus, l'emphase de ces phonèmes est souvent très faible, alors même qu'ils emphatisent les voyelles voisines. Ainsi dans *ḫdūrå* « verdure » *nådūr* « loupe », seuls les *å* attestent encore les emphatiques anciennes (rac. خضر, نظر). Dans les exemples cités ci-dessous, quand il se trouve noté une emphatique, c'est parce que le phonème est beaucoup plus fort qu'une non-emphatique et est noté régulièrement dans la graphie indigène par une emphatique : mais ce n'est que dans une minorité des cas que l'articulation proprement emphatique (avec occlusion ou constriction forte de la glotte) est réalisée. La notation *ṭ* par exemple n'a donc pas exactement la même valeur pour Alger juif et pour Alger musulman (où l'articulation des emphatiques est beaucoup mieux préservée). Dans la notation des textes suivis il n'a été tenu compte que de l'audition. Les variations individuelles et momentanées sont au reste grandes dans la prononciation des emphatiques.

1. Au reste ce phonème n'est jamais emphatique dans les dialectes où il est prononcé *g*. Voir au chapitre de l'Assimilation le cas où une emphase amenée anciennement par *q* est encore attestée dans le parler.

Il n'est pas donné ici une liste de mots où l'emphase ait totalement disparu, pour ne pas séparer les cas où la cause efficiente de cette disparition est discernable de ceux où elle ne l'est pas : tous les exemples recueillis se trouveront au chapitre de l'Acquisition et perte d'emphase. Ex. *dīåq* « devenir étroit » rac. class. ضيق.

Sur les apparitions conditionnées et accommodations diverses de *ṭ*, *ḍ*, *ṣ* voir aux Assimilations, etc. Sur *ṭ* par emphase psychologique, ci-dessus p. 51. Sur les emphatiques dentales dans les mots d'emprunts, voir aux Emprunts.

ṛ. Dans l'articulation du *ṛ* la pointe de la langue s'approche d'une partie plus reculée du palais que pour l'articulation de *r* non emphatique ; il m'a été dit que « la langue avance pour prononcer le *ṛ* », ce qui n'est pas contradictoire avec l'observation précédente : en effet la masse entière de la langue se porte un peu en avant, ce qui n'empêche pas la pointe de se relever plus : il est possible aussi qu'elle s'approche plus du palais ; il doit y avoir un plus grand nombre de battements de la langue ; enfin il y a tension générale des organes vocaux, peut-être spécialement dans la région laryngale ; mais on ne perçoit jamais aucune occlusion ni même constriction glottale[1].

Les exemples ci-dessous montrent l'existence étymologique de *ṛ* en dehors de toute influence de voisinage :

ġəṛbå « absence », *dəṛġå* « marche d'escalier », *dṛūǧ* « escalier », *bṛå* « il a guéri », *bṛīt* « j'ai guéri », *ṛås* « tête » pl. *ṛiūs*, *zəbṛå* « enclume », *ṛzīn* « (homme) posé », *məṛṛå* « fois ».

Très rarement on peut distinguer au moyen de *r* — *ṛ* deux racines entières de sens différent confondues dans les dictionnaires ; on croirait pouvoir le faire pour *bṛọd* « limer » (dont tous les dérivés ont l'emphatique) et *brəd* « avoir froid » *brūd(ä)* « fraîcheur », etc. ; mais dans cette seconde racine le *ṛ* apparait dans un mot : *bṛūdå* « fièvre froide, frissons » (la fièvre ordinaire avec chaleur est *ḥammä*) ; peut-être y a-t-il là une emphase psychologique, ou bien différenciation phonétique de deux homonymes de sens différent.

1. Voir Marçais *Saïda* p. 25, où sont données toutes les références concernant le *ṛ* emphatique. Ajouter le fait que Pedro de Alcala (p. 30) range *ṛ* dans la même liste que les emphatiques et laryngales au point de vue de l'influence sur la vocalisation. Voir encore Brockelmann *Grundriss*, au chapitre sur l'Assimilation, où de nombreux exemples d'emphatisation au voisinage de *r* (c'est-à-dire *ṛ*) sont relevés, notamment pp. 155 et 167.

Il est très fréquent que *ṛ* ne soit pas constant dans une racine : ainsi à côté de *nṛåk* « puissé-je te voir »(dans des formules) la même racine apparaît avec *r* très faible dans *mrä* « miroir », class. مرآة, qui se distingue même par cet *r* de *mṛå* « femme », avec *ṛ*. Voir encore *ġīrä* « jalousie », *ġịåṛ* « chagrin ». Quelquefois *ṛ* et *r* apparaissent dans le même mot, à des formes différentes : *fåṛ* « souris », pl. *fīrān*.

En face de ces exemples on peut se demander s'il n'y a pas influence des voyelles voisines sur l'*r* : ainsi tout phénomène laryngal et le recul de l'articulation sur le palais seraient empêchés par le voisinage de la voyelle de la région prépalatale *i*. Mais cette explication est contredite d'abord par des exemples comme *ṛiūs* où *ṛ* se maintient au voisinage de *i*, puis par des exemples tels que *šbəṛ* « empan », pl. *šbār*, où l'alternance *ṛ* — *r* se produit sans la présence d'aucun *i*.

L'apparition de *ṛ*, capricieuse dans un même parler, le paraît plus encore si on en compare plusieurs : ainsi Alger juif *zʰåṛ* « fleur d'oranger », *zār* « chance » (ou *h* n'est jamais restitué) ; Alger musulman *zhaṛ* dans les deux sens ; à Tlemcen *zhar* « fleur d'oranger », *zhaṛ* « chance ». (C'est ainsi qu'il faut interpréter les formes données dans *Tlemcen* p. 15).

En somme les conditions d'apparition de *ṛ* sont encore très obscures. Mais son importance dans la constitution du lexique est très grande étant donné le grand nombre d'homonymes distingués seulement par la qualité de *r* ou *ṛ* (issus d'ailleurs soit de racines différentes, soit de la même racine).

Les exemples de *ṛ* apparaissant par assimilation seront donnés à la Perte et acquisition d'emphase.

Le *ṛ* est fréquent dans des mots psychologiquement emphatiques : ainsi dans *ṛəbbụi* « le Seigneur, Dieu » où le *ṛ* est beaucoup plus fort que celui de *ṛəbbụi* « rabbin » ; ce dernier mot peut apparaître comme *rəbbi*, mais non le premier ; le *ṛ* doit être aussi d'origine psychologique dans *ḍọbbọṛ ṛåsək* « débrouille-toi » (rac. دبر). Le *ṛ* est multiplié dans les noms de couleurs et infirmités : *smọ̈ṛ* « brun », *zṛọ̈q* « bleu », *ḥmọ̈ṛ* « rouge », *tṛọ̈š* « sourd », *ʿäụọ̈ṛ* « borgne ».

Sur *r̄* voir p. 63 ; ce *r̄* représente peut-être toujours un ancien *ṛ* affaibli.

Voir encore aux Mots d'emprunts.

ḷ. Le *ḷ* est articulé plus en arrière que *l* ordinaire, avec rétrécissement glottal, mais non occlusion ; il y a aussi tension des organes vocaux.

Il n'est pas sûr que *ḷ* ait une existence indépendante : aucune racine à ma connaissance n'est caractérisée par *ḷ*, apparaissant sans cause spéciale (voir cependant ci-dessous *ḍəḷḷi*).

Il apparaît par assimilation d'emphase, par exemple *ṭụọ̈ḷ* « plus long », *zọ̈ḷṭå* « dèche ».

Il apparaît aussi dans des mots à emphase psychologique :

ᵊḷḷå « Dieu », comme mot isolé et dans de nombreuses formules théophores, mais non dans toutes (voir aux Formules, dans les Emprunts hébreux), sans doute suivant que leur usage est plus ou moins solennel.

Voir ci-dessus *nṭʰåḷḷå* p. 51 où *ḷ* a pu précéder *ṭ*.

Il y a un *ḷ* emphatique dans le mot *ⁱḍəḷḷi* « il pinte », sans doute dû au caractère argotique du mot, et ayant emphatisé le *d* précédent, si toutefois l'étymologie du mot est bien, comme je le suppose, l'intensif de *dlu*, avec la signification de « faire descendre », ce qui conviendrait bien avec une déviation argotique du sens.

ẓ. C'est le correspondant sonore du *ṣ*, c'est-à-dire *z* avec occlusion glottale et tension des organes vocaux.

Je n'en connais des exemples que dans des mots mis à part par un emploi argotique, dans une onomatopée et dans des emprunts.

iaʿməl uẓẓi « il fait le malin » ; j'ignore l'étymologie du mot ; des informateurs qui restituent *h* me l'ont donné (sans *h*) comme mot, non d'Alger juif, mais d'Alger musulman ; or, à Alger musulman le mot est *huẓẓi* ; le mot ayant donc une forme propre à Alger juif, je le tiens comme faisant partie du parler ; il se rattache peut-être à la racine هزى « se moquer » (v. Beaussier).

kåẓi « une chose (avec une idée détériorative) » : *ʿåṭī lu kåẓi ntāʿu* « donne-lui son truc ». A Alger musulman même sens, plus celui de « membre viril », qui explique le premier sens, par un emploi argotique, et en même temps l'emphatique, par l'emphase des mots obscènes. (Sur l'oubli du sens obscène voir *ṭnå* p. 35 n. 1, et *hzä* au Vocabulaire argotique dans les Emprunts hébreux).

zīnən « bourdonner » *zīnånå* « bourdonnement ».

mọ̈mẓẹ̈r « bâtard », mot emprunté à l'hébreu, voir aux Emprunts hébreux ; le mot étant employé comme injure, le *z* y est peut-être d'emphase psychologique.

ẓ apparaît au pluriel de *påp(p)åẓ* « prêtre catholique : *påp(p)åẓīn* (v. aux Emprunts turcs).

Je connais bien des *ẓ* légèrement emphatisés au voisinage d'autres emphatiques, mais ne réalisant pas la véritable articulation du *ẓ* : ainsi dans *ẓǫ̆lṭå* « dèche ».

ḅ, f̣, ṃ, ṇ. Emphatiques de *b, f, m, n,* avec occlusion glottale, elles apparaissent, soit par assimilation, soit par emphase psychologique, soit dans des mots d'emprunt ou d'origine obscure.

Emphase psychologique : *ḅåḅå* « papa » et *ŭṃṃå* « maman » (voir aux Noms de parenté).

ṇǫ̆ṃṃ « membre viril », plur. *nmūṃå*.

Assimilations : *ḍǫ̆ḅḅǫ̆ḅ* « ternir une glace ».

ṣf̣f̣åịå « filtre » pour **ṣ(ə)f̣f̣åịå* [1].

ḍmǫ̆ṇ « garantir ».

Emprunts : *ənčūḅå* « anchois » (voir aux Emprunts).

ḅå̄ğīğ « morue » ; j'ignore l'origine du mot ; à Alger musulman *ḅå̄ğīğ* et *bå̄ğīğ*.

Laryngales et arrière-vélaires emphatiques.

Elles existent ailleurs en domaine arabe, ainsi que le prouvent des assimilations. (V. *Grundriss* p. 155.)

A Alger juif je ne connais que l'exemple de *fḫǫ̆ḍ* « cuisse » (class. فخذ, où *ḫ* emphatique a emphatisé un ancien *d*.

Mais il sera parlé à propos de l'influence des consonnes sur les voyelles de quelques autres faits paraissant prouver l'existence de *ḥ, ġ, ᶜ* emphatiques (voir au Vocalisme F I, Influence des laryngales et arrière-vélaires) ; pour *ḫ* emphatique au contraire il ne semble pas y avoir d'exemples.

Pour ces phonèmes l'emphase ne peut consister que dans une orte tension, difficile à distinguer à l'audition.

En additionnant tous les phonèmes indiqués ci-dessus comme pouvant être emphatiques à l'occasion, on voit que presque tous les phonèmes simples du parler ont une emphatique correspondante ; il y a exception (outre *ḫ* dont il vient d'être parlé et *h* qui n'est

1. La différence de traitement avec *ṣfᵘīḅå*, v. ci-dessous p. 57, vient peut-être du fait que *f* est ici géminé.

pas à vrai dire un phonème du parler [1]) pour les prépalatales, semi-occlusives et chuintantes (*ğ, č, š*) ; les palatales *k* et *g* du parler se trouvent manquer aussi d'emphatiques correspondantes : le *k* ne devient jamais *q* par assimilation d'emphase, ce qui est naturel puisque *q* n'est plus emphatique, et *g* soit issu de *q*, soit d'un *g* étranger n'a pas de correspondant emphatique : ce ne pourrait être que la sonore de *q* qui semble exister en arabe sur certains points comme représentant de ce *q*, mais jamais comme emphatique de *g*.

Complément semi-vocalique des labiales.

Un *ᵘ* réduit apparaît parfois après les labiales ; exemple *bᵘ*

L'adjonction de ce *ᵘ* paraît ne se faire que dans des cas où il y a emphase psychologique ou emphase par assimilation : ce serait donc un procédé d'emphatisation propre aux labiales.

ṛəbbᵘi « Dieu ».

ṛəbbᵘå « il a éduqué ».

ṣfᵘīḅå « plaque de métal, fer à cheval ».

Consonnes non-classiques.

Le parler d'Alger juif connaît, outre les emphatiques étudiées ci-dessus, d'autres consonnes inconnues au système phonétique arabe traditionnel tel qu'il s'exprime dans l'alphabet : or ici dans l'ensemble la graphie représente réellement l'état des dialectes arabes (bien que certains des phonèmes dont il va être question aient été signalés pour quelques dialectes à époque ancienne par les grammairiens indigènes. Voir VOLLERS *Arabic sounds*, en plusieurs endroits.)

Ces phonèmes sont acquis par voie d'emprunt à des parlers étrangers : néanmoins, comme la règle qui régit toujours les emprunts d'une langue à une autre est l'élimination des phonèmes choquants au profit des phonèmes les plus voisins dans le système phonétique de la langue qui emprunte, l'acceptation même de ces phonèmes est l'indice d'une évolution phonétique.

Or il est frappant que les phonèmes ainsi acquis par Alger juif servent à compléter des séries sourde-sonore incomplètes dont les

1. Au reste nulle part on n'a signalé une trace de *ḥ* emphatique.

deux premières existaient en sémitique ancien : ainsi *g* en face de *k*, *p* en face de *b*, *č* en face de *ǧ*. De cette manière le tableau des consonnes du parler présente une remarquable symétrie.

g. Ce phonème a été étudié plus haut comme représentant de ق dans des emprunts à des parlers arabes où *g* en est le traitement régulier. Ces parlers montrent que l'articulation *g*, éliminée de la plus grande partie des dialectes arabes comme représentant de sémitique *g* (arabe ج), a reparu à la place d'un autre phonème et est susceptible de se maintenir en arabe moderne maghribin : elle s'est en effet si bien acclimatée à Alger juif, peut-être d'abord grâce aux emprunts ruraux, qu'elle se maintient dans les emprunts à l'hébreu, aux langues romanes et au turc. On en trouvera de nombreux exemples au chapitre sur les emprunts. Un certain nombre d'emprunts anciens où un *g* espagnol est représenté par *ǧ* attestent un temps où *g* n'était pas encore acclimaté.

Par la réapparition du *g* se trouve complétée la série : sourde *k*, sonore *g* qui avait été anciennement altérée.

p. Le *p*, occlusive labiale sourde, correspondant sourd de *b*, avait été éliminé de l'arabe ancien, passant à *f*. Dans tous les emprunts anciens c'est aussi par *f* qu'il est représenté. Mais à diverses époques où des dialectes arabes se sont trouvés en contact intime avec des langues possédant le *p*, ce *p* y a été conservé dans les emprunts : c'est le cas de l'andalou.

Dans les dialectes modernes du Maghrib il est encore éliminé, non au profit de *f*, mais au profit de *b*. Il commence cependant à apparaître dans quelques emprunts au français même dans certains parlers de l'intérieur algérien. A Alger musulman il se rencontre dans quelques emprunts au turc et au français. Mais à Alger juif il est régulièrement conservé dans les emprunts aux langues romanes, au turc, et à l'hébreu (où il est également conservé dans la lecture rituelle de la Bible). C'est une des caractéristiques du parler. Le *p* peut même apparaître à Alger juif alors qu'il n'existait pas dans le mot emprunté ; ainsi *på̊pọ̄r* « bateau à vapeur », de esp. VAPOR ou franç. VAPEUR. On le trouve aussi dans quelques mots, sans doute d'origine turque, dont l'étymologie reste à chercher (voir aux Noms de vêtements).

Ainsi se trouve reconstituée la série : sourde *p*, sonore *b*.

Les mots d'emprunts où le *p* n'est pas conservé doivent être considérés comme emprunts indirects, c'est-à-dire emprunts du parler d'Alger juif, non à une langue étrangère, mais à un autre parler arabe, sauf toutefois ceux qui sont assez anciens pour pouvoir être considérés comme antérieurs à l'admission de *p*.

č. Le *ǧ* de l'arabe ancien étant un phonème relativement récent, produit de l'altération de *g*, n'était pas en série avec une sourde correspondante. Mais cette série tend à se constituer sur des points très divers de l'arabe moderne par l'apparition de l'affriquée sourde *č*. Il est des dialectes où *č* apparait pour *k* ancien, qui subit ainsi la même altération que *g* a subie autrefois. Dans d'autres, *k* subsistant, *č* apparaît d'abord, et quelquefois uniquement, dans des mots empruntés à des langues possédant ce phonème. C'est le cas de nombreux parlers algériens, où le *č* est conservé dans de rares emprunts, étant par ailleurs éliminé au profit de *ǧ*. (V. *Saïda* p. 17.)

A Alger musulman et à Alger juif au contraire non seulement il est conservé dans la presque généralité des emprunts où il apparaissait, mais il a envahi des racines non empruntées, dans des conditions qui seront décrites ci-dessous. La conservation de *č* est plus constante et ses envahissements plus grands à Alger juif qu'à Alger musulman.

L'articulation du *č* est la même que celle du *ǧ*, mais sourde : c'est donc une affriquée prépalatale, non un *t* suivi d'un *š* ; voir ci-dessus p. 23. Toutefois il faut observer que, à la simple audition, on ne peut distinguer *č* du groupe *tš* : au reste celui-ci doit souvent se transformer en *č* véritable par rapprochement du point d'articulation de ses deux éléments composants. Il en est même résulté des confusions comme on le verra ci-dessous. Au cours de l'exposé il sera toujours distingué dans la graphie entre *č* et *tš* étymologiques. La graphie indigène des juifs n'a pas d'expression propre pour *č* qui est généralement noté תש ; au contraire les musulmans emploient un signe spécial, modification de ج ou de ش.

Le *č* apparait dans les mots empruntés à l'espagnol où se trouvait un CH (prononcé *č*) ; il est conservé dans les emprunts turcs récents (non dans ceux qui font déjà partie de l'arabe ancien). Quand un mot emprunté pouvait avoir *č* ou *ǧ* suivant les dialectes turcs, c'est la forme en *č* qui est conservée à Alger juif (alors qu'Alger musulman a la forme en *ǧ*), voir p. ex. *qọprā̈č* « cafetière » turc

commun بقراج. Le *č* peut même apparaître par assimilation : *čqāčər* « chaussettes », turc چقشير. Quand un *ǧ* apparait, c'est qu'il y a emprunt ancien en arabe, ou emprunt d'Alger juif à un autre parler arabe : ainsi on a les deux formes *kämęnčä* et *kämęnǧä* « violon » persan. كمانچه : la 2e forme est un emprunt indirect, et la première est le véritable emprunt d'Alger juif au turc. Voir aux Emprunts, et notamment la conservation de *č* dans le suffixe *-či*, *-ǧi*.

Le *č* apparaît en dehors des emprunts dans un certain nombre de mots, au lieu de *š* (ou rarement de *ǧ*) : mais c'est uniquement dans des mots d'allure onomatopéique. On constate donc ici d'une manière très claire la correspondance d'un phonème déterminé avec une valeur sémantique déterminée.

On peut se demander, étant donné les doubles formes en *š* et *ǧ* anciennes pour certains des mots cités ci-dessous, s'ils n'ont pas eu un *č* ancien, dissimulé dans l'orthographe : mais même au cas où ce *č* aurait existé, il aurait été éliminé par la plupart des dialectes : en effet l'existence de la plupart de ces mots soit avec *š*, soit avec *ǧ*, est bien attestée dans de nombreux parlers. Pour quelques mots, l'innovation est évidente : les discordances entre Alger musulman et Alger juif sont précieuses comme indication, les domaines du *č* ne s'y recouvrant pas exactement. Aussi les points de comparaison sont indiqués autant que possible dans la liste ci-dessous.

tfəččəḫ « tomber violemment à terre » (où le *čč* est difficile à distinguer de *č*; voir à la Gémination) *təfčīḫä* « chute violente ». A Alger musulman *fəččəḫ* « se fracasser ». Ar. ancien فشخ « souffleter, maltraiter, etc. ». Beauss. تفجخ, تفچخ, تفشخ « s'écraser, etc. » et des racines voisines de sens analogue (v. Marçais *Obs.* p. 55). Il existe aussi, mais non d'usage général, un verbe *tfərčəḫ* « glisser » Beauss. فرچخ « bossuer, écraser ». *fəčḫä* (de la racine précédente) « un beau brin de femme » ; id. à Alg. mus. ; فيشخة ds. Beauss.

čərčər « fuir » (en parlant de l'eau) et « farfouiller » (de même à Alger musulman) et le dérivé *čərčårå* « fuite d'eau » (Alger musulman *šəršårå* « cascade ») Beauss. شرشر « murmurer » (en parlant de l'eau) ; voir Simonet sous chorro : ce mot espagnol emprunté par l'arabe andalou, d'après Pd. Alc., au sens de « bruit fait par l'eau en coulant par une ouverture étroite », a donné naissance à

un verbe dérivé esp. chorrear, d'où serait emprunté *čərčər* (signalé au Maroc par Lerchundi sous la forme جرجر) ; il est probable que le verbe arabe a bien été influencé par le mot espagnol; on ne saurait cependant négliger le fait que l'arabe connaît déjà anciennement un verbe onomatopéique شرشر « faire du bruit en mâchant, en repassant un couteau ».

čəḫṭǫṛ « tripoter » Alger musulman id. Beauss. شخطر « perdre son temps à des niaiseries, embrouiller, farfouiller, barbouiller ».

čəfčəq (*fəlmä*) « barboter » ; id. à Alger musulman. Beauss. مشفسق « étourdi, maladroit ». A rapprocher du turc چپشق usité à Alger musulman sous la forme *čabčāq* « bocal, tasse, sébile à eau » (presque pas usité à Alger juif); v. dans Dozy le même emprunt avec *f* : شفشق.

čənčālä « sonnette » (le mot *nāqūs* n'est pas employé) ; à Alger musulman *čənčāna* « grelot » ar. anc. جلجل « grelot » شلشل « tomber goutte à goutte » شنشنة « bouchée de viande » en turc. چان « grelot ».

čəqləb « bouleverser » (je ne connais pas la forme d'Alger musulman). Beauss. شقلب. Voir également ce mot en arabe classique.

čəqləl « faire du bruit, du chahut » *čəqlālä* « chahut » (id. à Alger musulman). Peut-être au moins partiellement un emprunt (voir aux Emprunts turcs).

čəllīq « chiffon » (id. à Alger musulman) rac. شلق.

fənčaḥ « dire des grossièretés » *fnāčaḥ* « grossièretés », absent de Beauss. V. au Verbe, Quadrilitères. Ce mot est en rapport avec فحش, racine de même sens, avec métathèse de *ḥ* et *š*.

čūčān, *čụīčən* « négrillon » ; id. à Alger musulman ; Beauss. سوشان. Voir *Obs.* p. 37, et ci-dessous (référence à l'index). Le *č* serait imitatif de la prononciation défectueuse des nègres.

čalụəč « se débrouiller » représente peut-être une altération de *tsəlụəš* « être ensorcelé, halluciné » où le *ts* a été pris pour *č*. Le second mot seul est connu à Alger musulman.

čəkk « piquer » ; le mot a été considéré comme une sorte d'onomatopée ; il se distingue de *šəkk* « douter », où le *š* est resté ; de même à Alger musulman. En arabe ancien, parmi les sens de شك, seul celui de « percer de la lance » correspond au moderne « piquer ». A Alger juif seulement, le *č* a contaminé la racine شاك, apparentée à شك : *čūkä* « épine » (Alger musulman *šūka*), *čụīkä* « plume à écrire » *mčūụək* « pointu ».

Voir aux Emprunts *čəppəḷ* dont l'origine n'est pas très claire mais où l'alliance de *č* et d'un sens onomatopéique se constate une fois de plus [1].

Le *č* a envahi la racine *ftš* « chercher », à la faveur de la confusion *č*, *tš* (voir p. 65 et au Verbe).

Il se trouve aussi dans *ụəč(č)* « figure », plur. *ụčūč*, provenant d'une assimilation (voir aux Assimilations).

v. Le correspondant sonore de *f* n'existait pas en arabe ancien, ce qui est naturel puisque *f* lui-même y était une innovation ; (la série des spirantes labiales manque entièrement au sémitique ancien) ; il ne s'est pas établi dans les parlers modernes ; le parler d'Alger juif est lui-même très rebelle à sa conservation : le *v* est éliminé constamment au profit de *b* dans les emprunts au roman (*p* exceptionnel dans *pắpọ̈r*, v. ci-dessus p. 58) ; mais on n'a jamais *f* pour *v*, comme fréquemment dans les parlers algériens : *v* n'est conservé que dans *andar i vẹnẹ̄r*, « aller et venir » (de l'espagnol), qui doit être un emprunt très récent (connu aussi dans le langage français populaire d'Alger).

Quant à l'hébreu, *v* n'existe comme représentant de *b* faible (ב) ni dans les emprunts, ni dans la lecture rituelle. Autrefois même ו (ancien *ụ*), sans doute passé d'abord à *v* (soit en Afrique, soit en Espagne), était toujours *b* à Alger juif ; mais récemment le *v* a été restitué (chez les jeunes générations) par un essai pour lire plus correctement l'hébreu, sous l'influence d'un enseignement venu de France.

ž. Le correspondant sonore de *š* n'existe pas en arabe ancien ; dans de nombreux dialectes modernes, il s'est substitué à *ǧ*. A Alger juif il n'apparaît guère que comme produit d'accommodation de *ǧ* et il est éliminé dans les emprunts. Je ne le connais conservé que dans un emprunt tout récent au français : *žüpõn* « jupon » (non général).

Le *v* et le *ž* semblent donc pouvoir à la rigueur s'acclimater à Alger juif et apparaîtraient peut-être avec plus de constance, si le parler venait à se perpétuer ; mais en réalité, dans l'état actuel des choses, ils ne font pas réellement partie du système phonétique du parler : ce sont des phonèmes refusés et éliminés dans les emprunts.

1. Le *č* onomatopéique n'a pas envahi le mot *fšā̆k* « cartouche » emprunté de turc فشك : au contraire Alger musulman a *fčăk* « cartouche », et « coup (au sens obscène) », à côté de *fšāk*.

Longueur des consonnes.

Les consonnes ont une durée très variable, mais aussi assez difficile à apprécier. Cette durée n'a, en général, pas de valeur significative, et on peut négliger de la noter [1].

Cependant la quantité longue a été marquée quelquefois pour l'*r* : ce phonème est extrêmement divers : la force et le nombre des battements varient constamment ; or il existe dans un certain nombre de mots un *r* à battements nombreux et assez fort, mais non accompagné d'emphase, ce qui se reconnaît au timbre des voyelles voisines.

Partout où cet *r* a été rencontré, il a été noté *r̄*.

Ex. dans des mots arabes d'origine :

mər̄r̄ā̆r̄ä « fiel », *tər̄mä* « cul », *r̄əǧlä* « pourpier » ;

dans des mots d'emprunt :

r̄əštä « sorte de pâte pour le potage », *tbər̄nä* « buvette ».

Dans certains cas *r̄* paraît être le remplaçant de *ṛ* : ainsi dans *šā̆r̄əb* « lèvre » qui s'oppose à *šṛəb* « il a bu » (d'où *šå̆ṛọ̈b* « ivre ») ; néanmoins il n'est nullement le représentant régulier de *ṛ* affaibli ; en effet on entend l'articulation du *r* ordinaire même dans des mots où l'emphase subsiste, marquée par le timbre des voyelles.

Sur d'autres consonnes longues ou fortes, voir *is(s)emkum* au Verbe (conjugaison par les pronoms), *ʿam(m)əṛnå* « « jamais nous » aux Mots invariables.

Consonnes en finale de mot [2].

Les consonnes en finale de mot subissent une certaine réduction :

1. Dans une certaine mesure les géminées dont il sera question ci-dessous sont des consonnes simples dont l'occlusion est maintenue longtemps. Mais elles sont considérées comme doubles.

2. Il s'agit ici uniquement de la consonne simple. L'étude des consonnes doubles et des groupes en finale sera faite ailleurs.

le fait n'est bien sensible que pour les sonores où les vibrations glottales s'interrompent avant la fin de l'occlusion, de sorte qu'elles sont au moins partiellement assourdies ; le fait n'est cependant sensible que si le mot lui-même est en finale de phrase. Il y a donc là une tendance existante, mais pas très forte,

On verra aux Textes *ulīịəd* et *ḫadd* avec *d* assourdi. Sur *ṭ* final pour un *ḍ* ancien dans un mot isolé, voir aux Échanges isolés de sourde et de sonore ; sur *č* dans *ụəč*(*č*) « figure », voir aux Assimilations [1].

Gémination.

La gémination est un cas particulier du groupement de deux consonnes : une consonne géminée est un groupe dont les deux éléments sont semblables [2].

Dans les groupes de consonnes il n'y a pas, sauf cas particuliers, réunion de deux consonnes entières, mais l'explosion de la première et le début de l'occlusion de la seconde sont confondus. De même dans les géminées il n'y a pas explosion de la première consonne, puis mouvement d'occlusion de l'autre, mais il y a une seule occlusion, puis implosion prolongée, puis explosion unique. Il me semble de plus que le temps de l'implosion n'est pas seulement plus long, mais aussi que l'occlusion est plus forte (c'est-à-dire nécessitant en un même temps une plus grande dépense musculaire) que dans une consonne simple. En conséquence, un groupe *tt* ne comprend pas *t* indépendant + *t* indépendant.

1. V. *Grundriss* § 100 d., p. 280. Comme il y est dit, le fait est exprimé assez souvent par la graphie dans Pd. Alc. malgré de nombreuses incohérences : ex. ḲABĬÇ « boulanger » pl. ḲABIZĬN p. 8 (mais p. 10 MAXROR = مجرور, où la sourde *š* (x) apparaît sans raison visible au lieu de la sonore). Le fait a été signalé comme général en maltais, mais non à ma connaissance pour les dialectes algériens. L'assourdissement des sonores en finale est pourtant sensible dans les parlers que j'ai eu l'occasion d'entendre, plutôt plus, m'a-t-il semblé, qu'à Alger juif ; il est même souvent marqué dans la prononciation du français par les arabes. Le *q* est aussi assez différent à la finale (au moins à Alger musulman) de ce qu'il est à l'intérieur du mot, sa double explosion se faisant mal sans voyelle subséquente.

2. Les groupes de consonnes seront traités dans les chapitres de l'Assimilation, etc. et de la Structure syllabique. La question de *ụ* et *ị* géminés est réservée et sera traitée au chapitre des Semi-voyelles.

Le fait est plus sensible avec les consonnes complexes comme le *q* ou les affriquées *č*, *ǧ*. Dans le *qq* il y a bien occlusion plus forte dans l'élément arrière-vélaire, mais pas de renforcement appréciable de l'élément glottal. De même pour *č*, *ǧ*, l'affrication ne se faisant sentir que dans la partie explosive du phonème, dans *čč*, *ǧǧ*, cette affrication n'est entendue qu'une fois et non pas redoublée ; l'occlusion seule est tenue plus longtemps. Mais comme il semble que l'occlusion est déjà passablement forte dans *ǧ* et *č* simple, il y a facilement confusion de *ǧǧ*, *čč* et *ǧ*, *č* (voir l'indistinction de *ụəč* et *ụəčč*, et *fətšu* passant à *fəču*, d'où *f(ə)ččīt*, comme si on avait **fəčču*). Comme l'occlusion ne se fait pas à la place du *t* ou du *d*, une graphie *tč*, *dǧ* ne répondrait pas plus à la réalité que *čč*, *ǧǧ*. En conséquence, toutes les géminées, sans exception, ont été notées par le redoublement du signe graphique de la consonne simple [1].

Pour le *ḥ*, la gémination ne s'entend pas nettement ; on a seulement l'impression d'un *ḥ* fort et un peu long ; ainsi dans *ṣáḥḥā* « merci ».

Le fait qu'une géminée n'équivaut pas à deux fois la consonne simple est senti par les sujets parlants : aussi ne disent-ils jamais que la consonne est double, mais, en français, qu'elle est « forte », ou « serrée », ou « pressée » (ces deux derniers termes traduisent l'arabe *məšdūd* et l'hébreu *dāǧūš*) [2]. Dans la graphie, faute d'un signe spécial de la gémination, on rencontre soit la consonne simple, soit la consonne répétée (comme dans la présente transcription), sans que j'aie, jusqu'à présent, élucidé la raison du choix de l'une ou l'autre orthographe dans les cas particuliers (même incohérence dans la transcription de Pd. Alc.). Dans le cas où *l* de l'article est assimilé à la première radicale du mot suivant (v. à l'Article), la géminée qui en résulte n'est jamais exprimée dans la graphie et la présence de l'article est notée par la préfixation d'un א,

1. Dans les groupes de consonnes différentes, malgré ce qui a été dit ci-dessus, l'indépendance des éléments est plus grande que dans une géminée, même alors qu'il n'y a pas disjonction du groupe : ainsi l'affrication du *ǧ* est parfaitement perceptible devant une occlusive différente ; par ex. *ǧdīd* « neuf ».

2. Primitivement en sémitique l'expression de l'intensif du verbe a pu être un simple renforcement de la consonne centrale de la racine, non une gémination. Postérieurement seulement il y aurait eu confusion avec les cas où deux consonnes semblables étaient mises en contact.

indiquant la présence de la voyelle ə (ẹ, ᵊ), qui n'est jamais notée en toute autre situation ; de même dans *ẹlli* « qui », écrit אלי.

Mais, morphologiquement, toute géminée, sauf des cas déterminés dont il sera question ci-dessous, apparaît comme la consonne simple répétée et les mots qui contiennent une consonne simple et une géminée sont traités comme s'ils avaient une consonne simple et deux fois l'autre consonne ; type *fəm(m)* « bouche » pl. *fmām*.

Les géminées sont malaisément perceptibles dans un certain nombre de cas et tendent alors à se simplifier en consonne simple : ce sont les cas où le mouvement d'explosion ou le mouvement d'occlusion ne sont pas nettement sentis : le premier fait se produit en finale (v. ci-dessus aux Consonnes en finale de mot) ou devant une autre consonne, le second après une autre consonne ; il s'y ajoute le cas où la géminée est précédée de voyelle longue et celui où elle se trouve en initiale de mot.

Géminée en finale du mot.

La géminée est généralement perceptible, très différemment toutefois suivant sa nature : les continues, dont l'implosion peut se prolonger indéfiniment, sont en général les consonnes dont la gémination est le plus nettement sentie.

C'est tout ce que l'état de mon enquête et la grande variété des prononciations me permettent d'affirmer.

Les textes fourniront des exemples de géminées finales non perçues à l'audition.

Cette tendance de la géminée à n'être pas sentie en finale a permis un grand nombre de faits concernant la morphologie des noms, p. ex. le passage d'un class. *muzz* à *mūz*, « peu sucré (café) », de *msəll* < *msənn* à **msəl* « pierre à repasser », d'où plur. *msāl* (v. au Nom), etc. (Remarquer qu'il s'agit ici de continues, aussi bien que d'occlusives.) Mais la tendance à simplifier la géminée en finale ne suffit pas à causer ces transformations morphologiques ; il y faut la coopération d'une cause accessoire (longueur particulière du *u* devant *z*, incompréhension morphologique de la forme *msənn*, dans une formation non vivante, etc.).

Géminée devant consonne.

Le groupe GÉMINÉE + CONSONNE peut se maintenir. Néanmoins il est souvent éliminé, soit par disjonction, auquel cas l'explosion de la géminée se fait entendre distinctement et la sépare de la consonne suivante (V. à la Structure syllabique) ex. : *tkəddbu*, *tkədd'bu*, *tkəddᵊbu* « vous ne croyez pas », soit par réduction de la consonne géminée en consonne simple : ex. *mūklīn* « qui s'occupent de », verbe *yŭkkəl*. Il semble que la disjonction n'intervienne qu'avec coopération de la tendance à maintenir claire l'expression morphologique de l'intensif par la gémination (tendance qui n'opère cependant pas toujours, comme le montre *mūklīn*).

Le choix entre la simple conservation et la réduction dépend de la nature des consonnes, dans des conditions dont j'ignore le détail. Il sera reparlé de cette question à propos de la structure syllabique. On y verra que le traitement est le même, que la troisième consonne du groupe soit ou non la même que celle qui est géminée.

Géminée après consonne.

Le groupe CONSONNE + GÉMINÉE se réduit à CONSONNE + CONSONNE SIMPLE. Ex. : *stǫ̆qlət* « elle a trouvé peu » de **stǫ̆qllət*, *stḥqit* « j'ai eu besoin » de **stḥ(ă)qqīt*. Ceci n'a lieu que partiellement quand c'est la présence de la géminée qui a déterminé la chute d'une voyelle précédente et la constitution du groupe consonantique ; voir à la Structure syllabique, Suppressions de voyelles. Dans ce cas la géminée n'est pas très nette, mais cependant perceptible.

Ex. : *ḥt(t)ä* « jusqu'à ce que ».
qṭ(ṭ)å « chat(te) » [1].

Géminée initiale de mot.

En général elle se maintient, ce qui rend possible l'existence du verbe *ddä* « emporter » et du réfléchi en *tt* initial (v. au Verbe).

1. La géminée peu nette est exprimée dans la transcription par *cs* (*cs*).

Néanmoins les géminées sifflantes et chuintantes résultant d'assimilations (Voir aux Assimilations) ne sont pas toujours perceptibles: Ainsi on entend *ẓǟd* « il est né », à côté de *ẓẓǟd*; *ṣåḍ* « il a chassé », à côté de *ṣṣåḍ* [1].

Géminée après voyelle longue.

Dans ce cas la géminée a toujours tendance à se réduire, soit en finale de mot, soit au milieu.

Dans le réfléchi de conatif du verbe à 2ᵉ et 3ᵉ rad. semblables la géminée n'est pas nettement perceptible, cependant il y a plus qu'une consonne ordinaire : *ⁱitsǟb(b)u* « ils se lancent des injures ».

De même dans des mots d'emprunts v. *påp(p)åẓ* (où la voyelle pleine joue le rôle de voyelle longue).

Cette tendance doit servir à l'explication de la forme des verbes de qualités physiques, v. au Verbe.

Le fait s'explique par une sorte de dissimilation de quantité : voyelle longue + consonne longue ne sont pas supportées à la suite. (Voir au Vocalisme l'abrégement de deux voyelles longues en syllabes consécutives.)

Le processus inverse se trouve, d'après ce que j'entends, dans le mot *šǟbbä* « belle », où la géminée est fortement prononcée, mais où la quantité de la voyelle *ǟ* me semble sensiblement réduite sans être cependant une véritable brève; le fait tient à la rareté de la forme du participe actif de forme simple de verbe à 2ᵉ et 3ᵉ radicales semblables, jouant le rôle d'adjectif, et à l'absence d'un masculin « beau » de forme correspondante : la longue dont l'utilité morphologique n'est pas sentie n'a pas tendance à être protégée aux dépens de la géminée.

Apparition de géminée non justifiée par une cause morphologique.

En général l'apparition d'une géminée est liée à sa valeur comme expression morphologique, ou à l'étymologie, au cas où une racine trilitère comporte deux radicales semblables; d'autre part il apparaît

1. J'ai même entendu, comme erreur isolée et aussitôt corrigée, une forme, *ⁱiṣīḍ* « il chasse » chez un informateur que j'interrogeais, au lieu de *ⁱiṣṣåḍ*, *ⁱiṣåḍ* ; la forme *ṣåḍ* avait produit l'illusion d'une forme simple de verbe du type *ǧǟb* « apporter ».

de nouvelles géminées par assimilation de deux consonnes différentes en contact. Tous ces cas seront examinés ailleurs.

Mais il apparaît aussi quelquefois une géminée pour des causes purement phonétiques, au lieu d'une consonne simple.

Ainsi après *m* à l'initiale de mot, dans des formes de participe d'intensif ou de quadrilitère, on entend parfois une géminée au lieu d'une consonne simple; cette géminée est séparée de *m* par ` ou ᵊ. Ainsi *m`qqǫ̈lli* « passé au feu » (de *qǫlli*, intensif de *qlä* « frire ») *mᵊǧ-ǧəbbᵊnāt* « espèce de pâtisserie », formation d'intensif de la racine de *ǧbən* « fromage », *mᵊqqǫ̈ṭṛẹǧ* « diable » (emprunt à l'hébreu ; participe de quadrilitère).

Deux de ces exemples ont été notés par moi alors que mon attention n'avait pas encore été attirée sur ce phénomène; le premier a été vérifié avec l'informateur qui me l'a donné et qui avait conscience de la gémination [1].

Ces exemples sont d'autant plus étonnants qu'une géminée a au contraire en général tendance à se réduire après consonne (v. ci-dessus).

J'ai aussi noté dans un mot cette gémination après voyelle: *iṭṭǫb-bᵊlu* « ils rincent » pour *ⁱiṭǫ̈bbᵊlu* (Voir aux Textes nᵒ IV); voir aussi la forme *ittukkä* « il s'appuie » (Verbes VII B 1ᵒ f); mais dans ces exemples il n'est pas impossible que la gémination ait une cause morphologique.

Dans tous ces exemples il y a après la géminée nouvelle une géminée morphologiquement justifiée ou un groupe équivalent: peut-être la production de la géminée au lieu de la simple provient-elle d'une intensité particulière, amenée par un effort anticipé pour prononcer le groupe qui suit.

Il est possible que cette disposition phonétique ne soit pas étrangère à la transformation de mots comme *nəǧǧåṣ* « poire » *s(ə)ǧǧǟǧ* « verre », en coopération avec l'analogie morphologique (Voir aux Formations nominales III).

Il faut peut-être aussi rapprocher les exemples de *is(s)əmkum*, *ᶜam(m)əṛnå* (sur lesquels voir les références ci-dessus p. 63).

Peut-être ces exemples encore sporadiques sont-ils des indices d'une

1. Il m'a semblé aussi avoir entendu une ou deux fois de semblables prononciations à Alger musulman ; M. Marçais déclare au contraire qu'il lui a été impossible de découvrir l'existence de ce phénomène à Alger musulman et juif.

sorte d'intensité initiale du mot. Je n'ai pas connu assez tôt ce phénomène pour pouvoir faire une enquête approfondie à son sujet. Il contredit l'absence dans le parler d'Alger juif de la gémination qui apparaît phonétiquement, dans la plupart des parlers algériens, sous certaines conditions de structure syllabique. (V. *Saïda* p. 53, 73 et 76.)

C) **Influence des consonnes les unes sur les autres.**

Les consonnes peuvent s'influencer mutuellement de manière à modifier leur lieu ou leur mode d'articulation : par ex. une sourde peut devenir sonore, une consonne ordinaire devenir emphatique, et réciproquement, etc. — De plus certaines suites de consonnes étant préférées à d'autres, il peut se produire des métathèses.

Ces accommodations n'ont pas pour le parler d'Alger juif une grande importance : elles jouent un rôle très minime dans la morphologie. Il est cependant nécessaire d'en tenir grand compte pour faire l'étymologie des mots, sans quoi on serait exposé à méconnaître la provenance soit arabe classique, soit étrangère de certains mots, et dans l'impossibilité d'expliquer un grand nombre de doubles formes.

La seule caractéristique importante du parler qui se rencontrera dans ce chapitre est l'abondance des passages de consonne emphatique à consonne non-emphatique [1].

Assimilation en contact et différenciation [2].

Il y a assimilation ou différenciation dans le cas où deux consonnes en contact tendent à devenir plus semblables, l'une prenant un ou plusieurs des caractères de l'autre, ou au cas contraire à devenir

1. L'étude de l'assimilation, etc. a pu rentrer presque tout entière dans le chapitre du consonantisme. En effet — et ceci pourrait passer pour une des caractéristiques négatives du parler — il n'y a presque pas d'assimilations ou dissimilations de voyelles. Voir cependant au Vocalisme, Semi-voyelles (différenciation) et Influence des voyelles les unes sur les autres.

2. Tout ce qui est relatif à l'emphase a été retranché de ce chapitre et du suivant et étudié à part. — Sur la différenciation, voir MEILLET *Mémoires de la Société de linguistique* t. XII, p. 2 et suiv.

plus différentes, l'une perdant un des caractères communs aux deux : les deux cas résultent d'une tendance à un moindre effort dans la prononciation, parce qu'il faut un effort pour utiliser à la suite deux modes d'articulation très différents, et d'autre part il est difficile de maintenir distinctes deux consonnes en contact qui se ressemblent.

Dans la grande majorité des cas — les autres étant explicables par des causes déterminées — l'action de l'assimilation ou de la différenciation est régressive dans le parler d'Alger juif; c'est-à-dire que, la seconde des consonnes ne changeant pas, c'est la première qui est modifiée.

1. *Assimilation de sonore à sourde et de sourde à sonore.*

Cette assimilation consiste en ce qu'une consonne sourde devient sonore devant une sonore ou qu'une sonore devient sourde devant une sourde. Elle est donc régressive [1].

Elle peut avoir lieu à l'intérieur d'un même mot ou entre deux mots différents.

Cette assimilation n'a pas un caractère général : 1° toute suite de sonore + sourde ou sourde + sonore ne subit pas l'assimilation, certaines consonnes y résistant ; 2° même quand elle est possible elle n'est pas réalisée à tout moment et chez tout individu : les variations individuelles et momentanées (sans doute avec influence de la rapidité de l'élocution) sont très grandes.

Faute de moyens d'investigation assez précis, il n'a pas été examiné si les consonnes assimilées perdent seulement ou acquièrent la sonorité ou la sourdité, ou si la force de l'occlusion change en même temps : en effet un *t* par ex. est différent de *d* à la fois par le manque de sonorité et par une plus grande force dans l'explosion ; en conséquence un *t* assimilé à une sonore suivante peut devenir un *d* véritable ou être un *t* sonore (voir ROUSSELOT p. 963). De plus il peut se faire qu'une partie de la consonne seulement soit assourdie ou sonorisée : ce point non plus n'a pu être élucidé.

b > *p* *pṭŏn* et *bṭŏn* « ventre » ; *ⁱibṭaḥ* « il étend » (assimilation non faite).

d > *t* *ḥadfūr* et *ḥatfūr* « talon, contrefort » ; *ⁱitḫəl* « il entre »

1. Il sera parlé sous 4 d'une assimilation de sonorité progressive dans des conditions spéciales.

(de *dḫl*) ; *ᶜattnă* « notre habitude » et *ᶜat'tnă*, à côté de *ᶜădətnă*, rac. *ᶜụd*.

ḍ > *ṭ* *ṭfǫṛ* « ongle » plus usité que *ḍfǫṛ*.

t > *d* *t* formatif de réfléchi dans : *dẓəṛụəẓ* « se fouler », *dgəṛṛaᶜ* « roter » (assimilation très fréquente).

s > *z* *făzdă* « abîmée » (rac. *fsd*).

g > *k* *kšəṭ* « accoster (une femme) » (rac. *gšṭ*).

k > *g* *ⁱigdəb* « il ment » à côté de *ⁱikdəb*.

ġ > *ḫ* *ġṭå* et *ḫṭå* « couvercle » ; *ḫṣəl* « il a lavé » ; l'assimilation semble constante dans ce verbe partout où il y a contact de *ġ* et *s* (pour *ṣ*) ; rac. *ġṣl*. — *dmăḫ ḫăli* « le cerveau de mon oncle » (= **dmăġ ḫăli*).

ᶜ > *ḥ* se rencontre dans le parler actuel seulement devant *ḥ*; c'est donc autant une assimilation totale (v. ci-dessous) qu'une assimilation de sourdité ; en effet *ḥ* fonctionne comme sourde de *ᶜ* mais n'est pas articulé de la même manière : *băḥ ḥmåṛ* « il a vendu un âne » (= *băᶜ ḥmåṛ*) ; elle n'est pas obligatoire, comme le prouve le *ṛbaᶜ ḥbīrīm* « 4 Confrères » du Texte III [1].

L'assimilation inverse *ḥ* > *ᶜ* devant *ᶜ* ne se fait pas : *irīịăḥ ᶜand'nă* « il se repose chez nous ».

Il peut arriver que dans une racine où l'assimilation en contact se fait à certaines formes verbales ou nominales, le phonème assimilé subsiste même à des formes où il n'est pas en contact avec le phonème assimilant.

Ainsi on entend *gəddăb* « menteur » (et *kəddăb*), *ṭaḥk* « rire » et *ḍaḥk* (*ṭḥak* « il a ri ») rac. *ḍḥk*.

Dans ce cas le résultat est le même que si on avait assimilation à distance : mais, celle-ci étant peu fréquente, il vaut mieux admettre qu'il se produit une généralisation analogique du phonème assimilé en contact.

Dans les racines *ḫzn* et *ḫzṛ*, seule la forme avec assimilation est la forme propre d'Alger juif. On a donc une racine *ġzn* : *ġzănă* « armoire », *məġzən* « entrepôt, magasin », et, sans contact entre *ġ* et *z* : *ġəznă* « trésor », *mġăzni* « trésorier », *iġəznu əlᶜăfiă* « « ils couvrent le feu », et une racine *ġzṛ* : *ġzǫṛ* « regarder fixement », *ġǫzṛå* « regard fixe » [2].

1. Devant une autre consonne je ne connais qu'un exemple de cette assimilation, mais ne relevant pas des règles actuelles du parler : c'est la forme *sīḥqă* « foudre », de la racine ancienne *ṣᶜq*. Voir p. 31.

2. J'ai cependant entendu *ḫzīn* « caché ». La racine avec *ḫ* se trouve employée dans les 10 commandements écrits par Saadia en arabe du xᵉ siècle et que les juifs apprennent par cœur à Alger. A Alg. mus. on a toujours *ḫ* sans assimilation : *ḫzāna* « armoire ». A Médéa, de même chez les juifs. Il serait curieux de voir la répartition de *ḫzn* et *ġzn* dans les dialectes arabes. C'est de la forme avec *ġ* que provient le mot « magasin ». C'est peut-être aussi par une contamination de cette forme qu'il faut expliquer le *ġzīn* « lourd » de Tunis, pour رزين (à Alg. juif *ṛzīn* « (homme) posé »). V. Stumme *Tun. gr. Lex.* ; mais le rapport sémantique est lointain.

De nombreuses racines-doublets doivent leur existence à des assimilations de ce genre. Ainsi Alg. juif connaît *ġəṛzå* « point de couture » et *ḫəṛză* « cicatrice » et aussi « calcul qui se trouve dans le fiel des bœufs ». Voir les deux mots dans Beaussier, Dozy et Stumme, *Tun. Gram Lex.* (où il s'agit de *ġŭrza* « pomme d'Adam » qu'il met en rapport avec un mot dont on n'a pas encore d'étymologie satisfaisante : *gərzi*, qui existe à Alg. juif au sens de « gosier »). La différence pour l'emphase de *r* entre *ġəṛzå* et *ḫəṛză* à Alg. juif contribue avec la différence de sonorité à différencier les deux mots (M. Marçais me signale que la question des rapports entre غرز et خرز n'est pas encore élucidée).

Cette transformation de toute une racine fait contraste avec le caractère non obligatoire (et non exprimé par la graphie en général) de l'assimilation de sonorité ordinaire.

On trouvera aux Échanges isolés de sourde et sonore des exemples d'échanges provenant sans doute d'anciennes assimilations en contact.

2. *Assimilation de nasale à une consonne suivante.*

Cette assimilation est toujours régressive. La nasale, restant constamment sonore et nasale, peut changer de point d'articulation pour se rapprocher d'une consonne suivante.

n > *ñ* devant *k*, *g*. Cette assimilation paraît très fréquente, mais non obligatoire : *kəñkă* « grand baquet en métal », *ḥañk* « mâchoire », mais aussi *ḥank*, *čălăñgă* « idiot ».

Le phonème *ñ* (nasale palatale) n'apparaît que dans cette position et n'a pas d'existence autonome ; il disparaît quand il n'y a plus contact avec *k* ou *g* suivant : *knək* « baquets » (cet exemple montre que l'assimilation n'est pas progressive) [1].

n > *m* dev. labiale. Je ne connais d'exemples que devant *b*; dans les mots cités ici, l'assimilation paraît toujours faite. Mais un *n* préfixé (désinence de 1ʳᵉ pers., réfléchi en *n*) m'a paru ne jamais s'assimiler à une 1ʳᵉ radicale : *tənbăᶜ* « elle est vendue ».

1. *ñ* n'apparaît pas devant les emphatiques, v. *Saịda* p. 26.

Ex. *ǧəmburåṣ* « (le dessin vu dans) les deux sens »; m. à m. « côté et tête »; ce n'est pas « face et revers » : il s'agit d'un objet pivotant d'un demi-cercle sur un même plan (rac. *ǧnb*).

qəmbūʿä « cloque, ampoule » (sens inconnu à Alg. mus. où le mot est « monticule, calotte haute »), v. BEAUSS., قنبع.

m(ə)m baʿd « après » (pour **mən baʿd*) [1].

Le mot *mḥārå* « coquillage, coquille » présente le passage de *m* à *n* devant la laryngale *ḥ* qui en effet est éloignée au maximum d'une articulation labiale (v. BEAUS. محارة). Mais cette assimilation ne se fait pas avec un *m* préfixe *mḥūǧəb* « qui a de gros sourcils ». (Dans *mḥāra*, l'*m* n'est plus senti comme préfixe). — *m* passe à *n* exceptionnellement devant *t* dans la préposition *ntāʿ* pour et à côté de *mtāʿ* « de ».

D'une manière générale les nasales ne sont pas très souvent assimilées.

3. *Assimilation totale.*

L'assimilation complète, aboutissant à l'identité des deux phonèmes, se fait lorsque l'un des deux est particulièrement fort ou particulièrement faible, entre phonèmes ayant au moins un caractère commun (sauf exceptions à voir ci-dessous). Cette sorte d'assimilation peut être aussi bien progressive que régressive [2].

Elle est quelquefois réciproque, chacun des phonèmes empruntant un caractère à l'autre, le produit étant toujours une géminée.

Il n'est donné ici que quelques exemples. Des cas particuliers seront traités dans les paragraphes suivants.

L'assimilation de *l* de l'article à une consonne suivante a une valeur morphologique, puisque les mêmes assimilations de *l* ne se produisent pas par ailleurs. — Elle n'a lieu cependant qu'avec les consonnes articulées dans la même région que *l* (dentales et prépalatales, à l'exception toutefois de *ǧ*); voir à l'Article.

1. Cette assimilation est si bien usuelle qu'on trouve dans l'orthographe des graphies inverses : לאנבא (*lanpa*) « lampe ».

2. En classant les assimilations citées dans les descriptions d'autres parlers algériens, on s'aperçoit que les assimilations partielles sont régressives, tandis que les assimilations totales sont indifféremment régressives ou progressives, mais toujours aboutissant à la disparition de quelque phonème devant un phonème d'articulation plus compliquée, plus forte ou spéciale à lui seul (comme c'est le cas pour *ḥ*).

L'*l* de la préposition « à » s'assimile exceptionnellement à *n* du pronom personnel de la 1re pers. du plur. Mais cette assimilation n'est pas toujours faite, v. au Pronom.

n final est assimilé à *r* initial du mot suivant dans le complexe *faiṛṛå* « où est-il », qui équivaut à un verbe unique (v. au Verbe).

Un *q* peut s'assimiler un *k* suivant : en effet l'occlusion buccale du *q* et celle d'un *k* (lorsqu'il est arrière-palatal) se font à des places voisines : ex. *isbəqqum* « il vous devancera », mais j'ai entendu aussi *isbəq'kum*, le *q* explosant avant le début du *k*; dans le premier traitement l'explosion glottale du *q* est reportée après la fin du groupe. L'assimilation progressive est faite au profit du phonème complexe *q*.

Un *t* devant *ǧ* devient *d* par assimilation régressive de sonorité, mais le *d* est assimilé en lieu d'articulation au *ǧ* dont l'occlusion se fait à une place toute voisine. Le groupe *ǧǧ* qui devrait en résulter se réduit à un *ǧ* un peu fort en début de mot, seule place où je connaisse cette assimilation : *ǧīb* « tu apporteras » pour *tǧīb* (le *t* peut aussi se maintenir, sans assimilation, mais avec disjonction du groupe : *təǧīb*).

Une assimilation de *f* à *b* intervient dans un ensemble qui a une valeur de locution invariable : *kibbət* « comment as-tu dormi, bonjour » pour *kīf bətt*. Ici l'assimilation se produit à cause de la réunion intime des deux mots, et du caractère sémantique spécial du complexe résultant : en effet les mots invariables et formules de politesse telles que celle-ci présentent des assimilations exceptionnelles, ainsi que nombre d'autres phénomènes exceptionnels; *kibbət* n'est qu'un exemple.

Le passage de ʿ + *h* à *ḥḥ* qu'on pourrait définir comme une assimilation avec assourdissement consécutif, quand *h* est sonore, ne se rencontre guère à Alg. juif vu l'absence habituelle de *h*, mais elle se produit généralement si on fait prononcer ʿ dev. *h* : *ṣbåḥḥa* pour *ṣbaʿ* « doigt » + *ha* (suff. de 3e pers. fém. sg.); en général elle est évitée et les individus qui restituent par ailleurs *h* ne le restituent pas après ʿ : *ṣəbʿå* « son doigt », *māʿum* « avec eux ». J'ai cependant entendu *māʿhä* « avec elle », avec *h* restitué, mais sans assimilation [1].

Quelques mots ont changé définitivement d'aspect par suite d'assimilations progressives.

1. Je ne pense pas que l'existence de *ḥḥ* pour ʿ*h* (ou *h*ʿ) prouve la présence d'un *h* sourd. En effet à Alg. juif c'est un *h* sonore qui donne *ḥḥ* avec ʿ, et il ne peut pas s'agir d'une assimilation attestant un *h* sourd ancien, puisque *h* avait disparu et

nǫṣṣ « moitié », où un *f* final a disparu. Il faut tenir compte de la situation en finale défavorable à la conservation des groupes difficiles ; il est impossible de décider s'il y a réellement assimilation de *f* à *ṣ*, ou chute de *f* et gémination secondaire de *ṣ* (voir aux Anciens bilitères dans le Nom). En tout cas la transformation s'est faite avant le temps où des groupes finaux ont été disjoints dans ce type de mots (v. à la Structure syllabique). Le mot se maintient pareil avec les suffixes : *nǫṣṣi* « ma moitié », mais *f* reparaît au pluriel et au diminutif (v. aux Pluriels internes et aux Diminutifs).

u̯əč(č), *uč* « figure », ancien *u̯aǧhᵘⁿ* : l'*h* final a disparu, et on ne saurait dire s'il y a eu ou non gémination de *č*, cette géminée difficile devant se réduire en finale. Pour la formation du pluriel, le mot est bien considéré comme ayant une géminée finale (v. aux Pluriels), mais celle-ci n'est pas perceptible au singulier, même devant suffixe : *ūči* « ma figure ».

L'existence du *č* pour *ǧ* peut s'expliquer en admettant qu'il y a eu assimilation réciproque de *ǧ* et *h* à un moment où celui-ci existait et était sourd ; mais il pourrait se faire aussi que même dans un dialecte où *h* était sonore, il ait été assourdi en finale de mot : dans ce cas encore il y aurait eu assimilation réciproque. (Sur ce mot et l'existence possible déjà à époque assez éloignée de formes sans *h*, voir Barthélemy *Journal asiatique*, sept.-oct. 1906, p. 218.)

tədd « sein » présente une assimilation de *i̯* à *d* (ancien *ṯadi̯ᵘⁿ*), à moins qu'on ne veuille admettre la chute de *i̯*, puis gémination de *d*, ce qui n'est pas impossible. (Sur ce mot, voir aux Semi-voyelles.)

Il y a peut-être trace d'une assimilation totale dans le mot *məggaᶜ*, employé seulement dans *rīḥt əlməggaᶜ* « odeur de graillon », qui m'a été défini spécialement comme « odeur produite par la cuisine faite avec de la vieille graisse conservée longtemps ». Ce mot, dont l'usage paraît se perdre peu à peu à Alg. juif, est inconnu à Alg. mus. et je n'ai pu le retrouver nulle part, non plus qu'aucun

n'existe actuellement que comme restitution récente. Il doit y avoir assimilation réciproque, *ᶜ* perdant sous l'influence de *h* (glottal) tout ce qui dans son articulation se fait au-dessus des cordes vocales, et *h* empruntant à *ᶜ* sa force de constriction — d'où une double production de *ḥ*, spirante glottale forte qui ne peut pas se prononcer sonore (puisqu'elle comporte fermeture de la glotte vocale), v. ci-dessus, p. 72 *ḥᶜ* conservé, et sur *ḥ*, servant de sourde à *ᶜ*, mais non articulé de la même manière, même page, et pp. 30, 31.

mot approchant. La racine *mqᶜ* existe en arabe classique avec le sens de « avaler avec avidité, téter » qui ne donne rien de satisfaisant ; de plus, elle paraît inconnue au Maghrib. Le rapprochement le plus satisfaisant qu'on puisse faire est avec *nqᶜ* « macérer, faire macérer ». Il faudrait en supposer un nom d'instrument, dans un parler à prononciation *g* du ق et une assimilation totale (exceptionnelle) de *n* à *g*, supposant que le sentiment de l'étymologie du mot était déjà perdu : **manqaᶜ* > **mangaᶜ* > *məggaᶜ* ; une influence dissimilante de l'*m* sur l'*n* a pu coopérer à la transformation. (Le mot étant probablement emprunté, vu le *g*, on pourrait aussi penser à la racine مجع « manger des dattes avec du lait caillé ». مُجَاع « soupe très claire d'eau et farine » dans un parler où ج serait prononcé *g* ; mais le rapprochement de sens n'est pas bon, et les dialectes maghribins ne connaissent pas d'emprunts aux dialectes égyptiens qui ont *g* pour *ǧ*. D'autre part la présence de *ᶜ* rend très improbable un emprunt à une langue non sémitique ; au reste, aucun mot analogue ne m'est connu en domaine roman.)

4. *Assimilation de -š* (2ᵉ *élément de négation*).

Le *š* qui constitue le 2ᵉ élément de la négation, débris du mot beaucoup plus long *šaiʾᵘⁿ*, est particulièrement faible en tant qu'élément accessoire. En conséquence, il peut assimiler régressivement, mais aussi être assimilé progressivement ; il peut y avoir avec lui assimilation partielle (de sonorité) ou assimilation totale. L'usage n'est pas constant sur ce point, il y a des variations individuelles.

Ex. *mä ǧūšš* « tu ne passeras pas » pour *mä tǧuzš* ; la sifflante sonore, proche de la chuintante, a été assimilée par elle.

mä tāḫətš « elle ne prendra pas », mais on entend aussi *mä tāḫədž*.

mä ⁱiḫrəč « il ne sortira pas » pour *-ǧš* ; étant donné l'impossibilité de distinguer à l'audition *tš* et *č* on peut imaginer deux processus différents pour passer à la forme assimilée : *ǧš* > *dš* > *tš* (v. ci-dessous aux Différenciations de *ǧ*) *ǧš* > *čš* > *č*.

mä tməšš « ne touche pas » et aussi *mä tməss* pour **mä tməssš* ; dans les deux cas le groupe géminée + consonne est réduit à une géminée.

Dans ces derniers exemples, l'assimilation est toujours faite, vu la difficulté de maintenir distincts les phonèmes en contact.

5. *Groupes st, ṣṭ, zd, dz, št, tš, assimilés en ss, ṣṣ, zz, šš.*

Ces assimilations, progressives, sauf celles de *dz* et *tš*, se rencontrent dans des formes verbales ; elles ne sont pas obligatoires.

ⁱiṣṣå̄ḍ « il chasse » et *ⁱiṣṭå̄ḍ*, v. dans l'Assimilation à distance.

ⁱiššā̈q et *ⁱištā̈q* « il a envie de ».

z(z)ā̈d (et *dzā̈d*, v. ci-dessous aux Métathèses) pour **zdā̈d* « naître ».

ⁱizzuu̯u̯əǧ et *ⁱitzuu̯u̯əǧ* « il se marie ».

ⁱiššəṭṭəṛ et *ⁱitšəṭṭəṛ* « il se dégourdit, il fait le malin ».

ᵊssənnä « attends » (plutôt que *stənnä*). Dans ce mot, une légère prothèse vocalique empêche la géminée résultante de se réduire à une consonne simple à l'initiale de mot.

Dans toutes les formes verbales en *st-* passées à d'autres formes, il y a eu une assimilation de ce genre (qqf. une métathèse); ainsi dans *səggəd*, *səggəm* « il a arrangé », etc. Dans *ṭọqṣå* « il a interrogé » qui se rencontre à côté de *səqṣå*, c'est le *t* qui a été conservé, *s* étant dissimilé, et *t* a passé à *ṭ* par assimilation d'emphase. V. au Verbe VIII.

En dehors de ces formes verbales, je ne connais une assimilation de ce genre que dans *us(s)əḍḍå̄ṛ* ou *u̯usṭəḍḍå̄ṛ* « cour » (m. à m. milieu de la maison), où la tendance à l'assimilation est aidée par l'influence dissimilante de la géminée dentale voisine (dans un complexe qui tend à devenir un composé où les éléments ne sont plus distinctement sentis).

Ailleurs les groupes *st*, *št*, etc. se maintiennent parfaitement : *sṭå̄ḥ* « terrasse » *šṭå̄ḥ* « danser ». Ici comme partout ailleurs (sauf pour les nasales) l'assimilation se fait plus volontiers avec des éléments surajoutés qu'entre consonnes radicales.

De plus le sens de l'assimilation montre, ce qu'on doit attendre a priori, qu'une occlusive devient plus facilement spirante qu'une spirante ne devient occlusive.

6. *Différenciation.*

Elle peut porter sur le point, et sur le mode d'articulation (spirante ou occlusive); dans un cas (voir ci-dessous Faits exceptionnels), elle porte sur le caractère sonore ou sourd. Elle est régressive.

Les exemples en sont assez rares et ne se rencontrent guère que pour *ǧ*, soit différencié, soit différenciant (voir ci-dessous).

Le principal exemple en dehors de *ǧ* concerne les semi-voyelles (*i̯* différencié par *i*, v. aux Semi-voyelles).

On peut citer encore *psəlḫīr* « bonsoir » qui s'entend à côté de *msəlḫīr* (différenciation de continuité, assimilation de sourdité).

Dans *mtā̈ǧi* « de mon âge » pour *m(ə)n ntā̈ǧi* « parmi mes égaux en âge » (synonyme : *mən qdūdi*), il y a simplification du groupe *mnnt* par une suppression de *nn* qui peut passer pour due à une double différenciation, par *m* nasal et *t* dental, de la nasale dentale [1].

7. *Histoire particulière des assimilations et différenciations de ǧ.*

Le *ǧ*, phonème complexe, dont l'occlusion est toute proche de la région (et du mode d'articulation) de *d*, tandis que sa partie explosive est toute proche d'une chuintante sonore, peut être différencié ou assimilé de différentes manières par les occlusives et sifflantes dentales et par la chuintante *š*.

a) *ǧ* devant dentale : si la dentale et le *ǧ* appartiennent à la même racine, le *ǧ* se maintient : *ǧdīd* « neuf » *ǧdā̈m* « sorte de lèpre » ; mais, entre deux mots, ou si *ǧ* précède une dentale désinentielle, il y a élimination du groupe, d'ailleurs non obligatoire : le processus qui s'accomplit est une différenciation de point d'articulation qui fait de *ǧ* une chuintante, par conséquent une spirante (de sorte qu'en même temps il y a différenciation d'occlusion); le produit est un *ž*, phonème qui, en dehors de ce cas et de celui exposé ci-dessous, ne se trouve que dans des emprunts tout récents au français.

dṛūž ḍå̄ṛnå « l'escalier de notre maison », pour et à côté de *dṛūǧ ḍå̄ṛnå*.

ḥā̈žt əlmā̈klä « chose comestible », *ḥā̈žti* « ma chose » ; on entend même avec assimilation de sourdité *ḥā̈šti* (état annexé de *ḥā̈ǧä* « chose »).

b) *ǧ* devant *š* : je ne connais pas d'exemple à l'intérieur d'une racine; entre deux mots il y a différenciation de continuité (et en même temps de point d'articulation) : l'affriquée prépalatale *ǧ* devient

1. Sur un exemple plus que douteux de différenciation d'une géminée en deux phonèmes différents, voir ci-dessous aux Contaminations.

occlusive dentale *d* : *zūd šilān* « 2 châles », pour *zūǧ šilān* (v. sous *c*) l'observation au sujet de *zūǧ*). Dans *mā ⁱiḫrəč* (voir p. 78), il est douteux, étant donné l'assourdissement, qu'on ait le même processus; d'ailleurs il a été vu que les relations d'autres phonèmes avec *-š* de la négation ne suivent pas les règles ordinaires.

c) *ǧ* devant sifflante : il y a, sauf exception à voir ci-dessous, différenciation de continuité, produisant *d* devant *z*, de sorte qu'on peut parler en même temps d'une assimilation de point d'articulation ; elle se complique devant *s* d'une assimilation de sourdité.

ǧz > *dz* *dzīrä* « île » (pour **ǧzīrä*), pl. *dzāir* « Alger ».

ʿadzān « paresseux », en face de *maʿǧāz* « id. » rac. *ʿǧz*.

ǧs > *ts* *tsəd* et *tsəm* « corps ». Le *t* peut se conserver même quand il n'y a pas contact, le souvenir de *ǧ* tendant à s'oblitérer : *ǧəsdi* et *təsdi* « mon corps ».

Remarquer que le groupe initial *ǧs* devait exister dans **ǧsəd*, class. *ǧasadᵘⁿ*; mais dans *ǧsəm* il est secondaire, après disjonction de *-sm* final (class. *ǧismᵘⁿ*) : donc la constitution puis l'accommodation du groupe *ǧs* a été préférée à la conservation de ce groupe *-sm* : l'analogie de *tsəd* a pu être un motif déterminant (voir à la Structure syllabique; à Alg. mus. au contraire *ǧəsm* et *ǧəsd*).

ǧṣ > *ṭṣ* *ṭṣåṛå* « effronterie » à côté de *ḍṣåṛå* pour **ǧṣåṛå*, class. *ǧasāra*; l'emphatisation de *ṣ* est due à *ṛ* subséquent.

Dans le mot *t(ə)sdān* pour turc جزدان, il faut supposer absorption de la voyelle *ə* mettant en contact les deux premières consonnes (voir les Absorptions à la Structure syllabique), d'autre part *s* dialectal turc au lieu de *z*. On entend aussi *təzdām* (ou *təzdān*), où, la voyelle étant rétablie, et *s* écarté de *t*, il est assimilé en sonorité à *d*. Au contraire la forme دزدان de Beauss. représente directement جزدان avec différenciation de *ǧ* par *z* ou dissimilation à distance dans un parler où *ə* n'est pas supprimé. Le mot a des formes variées suivant les parlers (v. *Obs.*, p. 25, et ci-dessous aux Emprunts turcs).

Tous les exemples ci-dessus sont à l'intérieur d'un mot et ont un caractère obligatoire : le mot n'existe pas avec la forme non différenciée.

Entre deux mots l'obligation n'est pas la même, ni le traitement du groupe : il y a assimilation totale facultative : *zūǧ sọldi* et *zūs sọldi* « 2 sous »; mais il est possible que cette assimilation ne puisse pas se faire avec d'autres mots, *zūǧ* ayant parfois dans les parlers algériens une situation à part au point de vue des assimilations, v. *Saïda* p. 18; ainsi j'ai entendu *dṛūǧ ṣḥāḥ* « des escaliers solides », et je ne sais pas si l'assimilation pourrait se faire dans ce cas.

A l'intérieur d'un mot il y a assimilation complète dans *ⁱizzi* « assez! » (= **ⁱiǧzi*); elle tient à l'emploi de cette forme verbale comme adverbe, mais se maintient dans l'emploi verbal : *mā ⁱizzīš* « ça ne suffit pas » (v. *Obs.* p. 95).

d) *ǧ* différenciant et assimilant.

Sur une assimilation totale de *t* à *ǧ*, voir ci-dessus 3.

Dans *sǧūr* « arbres » pour **šǧūr*, il y a différenciation de point d'articulation de *š* par *ǧ* ; on en tire un singulier *səǧrä* (si on préférait admettre un passage direct de **šəǧrä* à *səǧrä* par dissimilation à distance, on pourrait grouper cet exemple avec *ǧəzdām*, v. ci-dessus *c*)[1].

9. *Faits exceptionnels.*

a) Groupe *sifflante* + *l*. Il y a tendance au passage de sifflante à chuintante devant *l*, ce qui s'explique par une assimilation de point d'articulation, à condition de supposer *l* articulé en arrière des dentales à peu près dans la région des chuintantes (voir à *l*, p. 27), ce qui a peut-être lieu dans les exemples ci-dessous à cause des voyelles vélaires subséquentes. Mais cette assimilation est toute sporadique : je ne l'ai rencontrée que dans deux mots et chez quelques individus : chez ceux-ci, en général, ce n'était pas une prononciation constante; l'un d'eux assimilait l'un des mots constamment et l'autre seulement d'une manière exceptionnelle.

Ces deux exemples sont: *šlūgi* pour et à côté de *slūgi* « levrier », et *žlọṭ* « tout nu » pour et à côté de *zlọṭ* (et *zọlṭ*, v. au Nom). Ce dernier mot n'est d'ailleurs pas d'usage général.

Mais je n'ai jamais entendu cette assimilation dans *zlọq* « glisser » par exemple.

b) Groupe *rk*.

Dans deux mots, *rg* apparaît au lieu de *rk*; une assimilation progressive de sonorité *rk* > *rg* est bien étonnante; cependant la réunion des deux exemples donne à réfléchir.

Le premier exemple est *ⁱirgaʿ* « il se met à genoux », pour *rkʿ* « faire une génuflexion ». Je ne connais pas ce traitement du mot en dehors d'Alger juif. Chez les musulmans, il a une raison d'être

1. Voir aux Dissimilations à distance un exemple avec *ǧ*.

conservé intact à cause de l'emploi constant de *rəkᶜa* « génuflexion » comme terme religieux ; à Alg. juif *rəgᶜa* avec *g* comme le reste de la racine. Je ne vois pas de racine contaminante possible : la racine *rqᶜ* « boucher un trou » (d'ailleurs peu usitée à ma connaissance à Alg. juif), n'a pas *g* dans les dialectes citadins et n'a aucun rapport de sens, non plus que les verbes hébreux homonymes *rgᶜ* « mettre en agitation » et « mettre en repos ». On peut se demander s'il n'y a pas assimilation régressive à distance par *ᶜ*.

Le second exemple est *mərgāz* « petites saucisses (mets tunisien, m'a-t-on dit) ». (Sur l'étymologie, voir DOZY, sous ركس et مركس, FLEISCHER *Studien über Dozy's Supplement* II p. 24 ; SIMONET p. 365, endroits où on trouvera aussi des formes diverses du mot.) Il faut retenir que l'andalou a *mirkās* (Voc.), mais dans PD. ALC. un nom d'unité avec *z* : MERQUISE en face de MERQUIÇ AL KANZIR. On pourrait imaginer que le *z* final est primitif et a assimilé en sonorité le *k* précédent ; mais il deviendrait alors difficile d'expliquer le *mirgasa* de Tunis (v. STUMME *Tun. gram. lex.*), à moins d'admettre un passage secondaire de *z* à *s* par une contamination quelconque. L'étymologie par *rks* « presser fortement » (voir FLEISCHER) est la plus vraisemblable. L'explication de toutes les formes du mot avec permutations de *k* et *g*, *s* et *z* ne me paraît pas possible actuellement, mais le rapprochement avec *ⁱirgaᶜ* est intéressant pour le traitement du groupe médial.

Par ailleurs *rk* semble parfaitement solide : voir *ⁱirkəb* « il monte en bateau, à cheval, etc. ».

c) Groupe *tf* (*ṭf*).

Il a été donné plus haut des exemples de l'assimilation *df* > *ṭf* qui est très fréquente (mais non obligatoire) ; elle rend assez invraisemblable a priori l'existence d'une différenciation de sonorité *ṭf* > *df*. Cependant il existe *ḍfā* à côté de *ṭfā* « il a éteint ». Je ne vois pas de contamination expliquant ce phénomène.

Le fait n'est pas absolument isolé puisqu'on a généralement dans les dialectes algériens *dfl* « cracher » pour *tfl* (Alg. juif n'emploie que *bzǫq*).

Les faits *b*) et *c*) ne présentent aucun caractère de certitude dans leur explication, toutefois le fait *a*) révèle de manière certaine des tendances dont la cause est parfaitement déterminable et l'existence constatée, mais dont les effets sont tout sporadiques ; (si on connaissait mieux le passé du parler et si l'on pouvait prévoir son

avenir, il faudrait peut-être dire : ne sont plus que sporadiques, ou sont encore sporadiques).

Assimilation et dissimilation à distance.

Des phonèmes séparés qui ont plusieurs caractères en commun tendent à devenir entièrement semblables, le même mouvement se répétant avec plus de facilité que des mouvements légèrement différents, d'où l'assimilation à distance[1]. Inversement la répétition à courte distance des mêmes mouvements articulatoires est souvent antipathique, de sorte que l'un des deux phonèmes qui sont semblables par plusieurs caractères perd l'un de ces caractères, et quelquefois disparaît complètement : c'est la dissimilation. Comme l'assimilation en contact et la différenciation, ces deux phénomènes coexistent dans un même parler. L'influence peut être progressive ou régressive ; le choix d'une des deux directions dépend de la force des phonèmes en question, le plus fort assimilant ou dissimilant le plus faible ; un phonème est plus fort qu'un autre soit par sa nature (phonème complexe), soit par sa position dans le mot. A Alger juif, les consonnes en position forte sont les consonnes groupées avec une autre, qu'elles soient à la première ou à la seconde place du groupe.

Ces phénomènes d'action à distance ne sont pas très fréquents à Alger juif. — Ils ont pour un mot donné un caractère soit facultatif soit obligatoire : dans ce dernier cas, ils en changent définitivement l'aspect. — Enfin ils s'observent très souvent dans les mots étrangers : 1° parce que leurs formes, souvent différentes de celles admises par le parler, tendent à se modifier ; 2° parce qu'un mot étranger étant isolé et non pas rattaché à une racine connue, l'analogie n'y maintient pas un phonème en dépit des commodités de l'articulation. Cette dernière considération laisse supposer que les tendances à l'assimilation et à la dissimilation qui n'ont qu'une petite place dans le parler en auraient une grande si elles ne se heur-

1. Voir VENDRYES *L'assimilation consonantique à distance MSL.* t. XVI p. 53 et ss. ; il y est montré que l'assimilation à distance ne se produit qu'entre phonèmes peu différents l'un de l'autre par leur nature, d'où l'abondance d'assimilations totales. Cette manière de voir est confirmée par les exemples donnés ci-dessous.

taient pas à la force conservatrice de l'analogie et de la cohésion étymologique.

1. *Assimilation à distance.*

Dans les exemples donnés ci-dessous, l'assimilation complète (v. note de la page précédente) se réalise par changement soit de point, soit de mode d'articulation (occlusion ou spirantisme); les derniers exemples montrent cependant une acquisition ou perte de sonorité.

ǧdād « poules » *ǧdādä* « une poule », pour **dǧāǧä*; c'est la forme la plus habituelle du mot à Alg. juif; pour l'expliquer il faut admettre une métathèse de *dǧ* en *ǧd* (voir page 98), puis une assimilation à distance du second *ǧ* au *d* qui se trouve dans un groupe (aidée par la tendance à la dissimilation des deux *ǧ*). On entend aussi *ǧāǧä*, avec simple assimilation *dǧ* > *ǧ* : c'est la forme d'Alger mus. et on peut croire qu'elle n'existe à Alger juif que comme emprunt, de même que le pluriel *ǧīǧān*; mais je n'ai pas entendu employer à Alg. juif le collectif *ǧāǧ* d'Alg. mus. Enfin j'ai recueilli une forme *ǧādä* qui doit être une simplification secondaire de *ǧdādä* (le second *d* dissimilant le premier, quoique celui-ci soit en groupe, par dérogation à la règle ordinaire, le groupe étant malaisé à prononcer).

gnīn « lapin ». C'est une assimilation progressive de *l* final par *n* en groupe qui est à la base de cette forme, comparée au قُنلية du Voc.; au reste, ceci n'est point de la phonétique propre au parler, le mot étant emprunté, vu le *g*; d'autres dialectes ont dans ce mot une métathèse de *l* et *n* (قلينة au Maroc, v. *Obs.* p. 68, et SIMONET p. 129).

čqāčər « chaussettes » pour et à côté de *čqāšər*; turc چاقشير (*čāqšīr*) v. aux Emprunts turcs.

məšmāq « sorte de pantoufles » pour turc بشماق (avec *b* initial). Ici il est douteux qu'on ait affaire à une simple assimilation : il y a influence des nombreux noms d'instruments commençant par *m*[1].

ǧurnār « journal » plutôt que *ǧurnāl*; (mais, au pluriel *ǧurnālẹs*, *l* est généralement conservé; il semble y avoir là un indice de plus de la faiblesse de la finale).

1. Voir à Saïda *muqṛāž* pour بقراج (v. ci-dessous aux Métathèses), *Saïda* p. 27; à Alg. juif même, d'après une communication de M. MARÇAIS, *məqčīä* « exemplaire de la Bible réuni en cahiers » plur. *mqāči* et *məqčīāt*, qui reporte au turc بوغچه; v. DOZY I 102, à propos de, بقچة بوغجه.

b'ǧənǧāl « aubergine », pour *b'dənǧāl* qui est la forme d'Alg. mus. (class. باذ نجان, avec dissimilation des deux *n* et abrègement de la 1re voyelle dont la disjonction semble garder une trace). Le *ǧ* phonème complexe, deuxième élément de groupe, a assimilé le *d* également deuxième élément de groupe.

č(ə)rčīčä « saucisson ». L'initiale devait être *s* ou *š*; elle a été assimilée par les deux *č* suivants (voir aux Emprunts espagnols).

Des assimilations du même type peuvent s'entendre à l'occasion comme prononciation momentanée : ainsi *qọṣbå ntāᶜ ləǧli* (au lieu de *rəǧli*) « ma jambe (mon tibia) ».

šəmš « soleil » est la forme habituelle de ce mot; on n'entend guère *šəms*; ici c'est la consonne en groupe qui est assimilée, peut-être à cause de sa faiblesse de finale; le mot n'a une forme stable ni en arabe, ni en sémitique en général; la forme d'Alger juif n'est pas spécialement attendue d'après ses règles ordinaires d'assimilation; peut-être faut-il y voir un indice d'une difficulté à maintenir la position de *s* au voisinage de la position nécessaire pour prononcer la chuintante; voir ci-dessus *šlūgi* p. 81. Ceci n'est pas contradictoire avec la tendance à éliminer les chuintantes qui se rencontre chez de nombreux individus : une articulation difficile à atteindre souffre malaisément, quand elle est réalisée, le contact d'une articulation très voisine.

C'est sans doute une assimilation à distance qui a produit la forme du mot *kəñkä* « grand cuveau métallique »; ce mot avec son pluriel *knək* (voir aux Pluriels internes IV) a l'allure soit d'un mot d'origine arabe, soit d'un emprunt ancien; or il n'est pas arabe ancien et je n'ai pu le découvrir nulle part dans aucun ouvrage sur les dialectes algériens, ni dans les parlers que j'ai entendu employer (notamment Alg. mus.). Deux mots turcs peuvent en fournir l'étymologie : il existe en arabe algérien et oriental un mot تنك ou تنكة (emprunté au turc) « fer-blanc »; je n'ai pas eu l'occasion d'entendre ce mot; il n'est pas dans BEAUSSIER, voir dans DOZY; de plus il existe en turc un mot تكنة « baquet », dont le sens concorde avec *kəñkä*. Si *kəñkä* provient de تكنة, il y a eu métathèse et assimilation; la métathèse occl. palatale *n* > *n* (*ñ*) — occl. palatale se retrouve exactement dans *čalāñgä* (Voir aux Métathèses). Mais il est plus probable que l'origine est تنكة avec simple assimilation, et légère dérivation de sens; en amharique moderne le même mot a la forme *tānikā* et le sens « fer-blanc, boîte de conserves, bidon à pétrole, etc. »

Une assimilation de semi-voyelle labiale en occlusive labiale

par une occlusive précédente se rencontre dans le verbe *tbăbəsnă* «nous nous sommes embrassés réciproquement » au lieu de *tbăusnä* (*tbăụəsnä*), de la racine *bụs*. (Voir au verbe VI *c*.)

On rencontre *ṣḍåḍ* « chasser », au lieu de *sṭåḍ*, lequel peut aussi se simplifier en *ṣṣåḍ* : cette dernière forme (v. ci dessus, p. 78) prouve que le groupe *st* (*ṣṭ*) n'est pas solide ; il n'est donc pas étonnant que *t*, quoique groupé, soit assimilé dans ce cas.

C'est un exemple certain d'assimilation de sonorité par assimilation à distance.

Un exemple parallèle de perte de sonorité est donné par le mot d'emprunt *păpọr* « bateau » représentant esp. VAPOR ou français VAPEUR, le traitement habituel de *v* roman étant *b*.

En somme les exemples d'assimilation à distance concernant le caractère de sonorité sont très rares [1].

2. *Dissimilation à distance.*

a) Disparition d'un phonème par dissimilation.

Ce cas rare se présente dans des combinaisons exceptionnelles.

A l'état construit de *līlă* « soir », servant à former le nom de la veille au soir des jours de la semaine, le second *l* est instable ; il s'efface complètement ou partiellement, devenant alors un *l* à peine indiqué (noté par *ˡ*) : ceci se présente particulièrement si le *t* de *līlt-* est lui-même suivi immédiatement de *l* : *līˡtləḫmīs* et *lītləḫmīs* « le mercredi soir ». Le groupe compliqué *ltl* est simplifié grâce à l'influence dissimilatrice de *l* précédent ; dans *līˡtətt'nīn* « le dimanche soir », quoiqu'il n'y ait pas l'influence dissimilatrice d'un 3[e] *l*, le groupe tend à se simplifier, la succession de *t* et *tt* présentant déjà une difficulté.

Dans *tlăʿălbăli* « j'ai cru (il m'est monté à l'esprit) », considéré comme verbe unique, les trois *l* n'ont pas été conservés, mais le premier a d'abord disparu, dissimilé par les deux autres, puis le second lui-même a été assimilé au *b*, procédé exceptionnel, justifié par l'influence du dernier *l* et aussi par le caractère anormal de ce composé à valeur verbale, d'où finalement *tʿăbbăli* (voir au Verbe XV).

1. Des mots empruntés au turc paraissent offrir des assimilations de ce genre ; mais ce sont des faits concernant la phonétique turque. Ex. *tăftăr* emprunté au turc sous cette forme à Alger, tandis que l'arabe classique a pour le même mot une forme دفتار empruntée au persan (v. aux Emprunts turcs).

Enfin si on part de la forme classique *naḥnu* (à côté de laquelle une forme dialectale ancienne *naḥnă* est attestée), c'est par une dissimilation de ce genre qu'il faut expliquer la forme *ḥnä* « nous ». La chute du *a* demeuré initial après perte de *n* s'explique, si la dissimilation est ancienne, par l'ordinaire disparition des voyelles initiales ; si elle est plus récente, par l'absorption de voyelle par *ḥ* (voir à la Distribution syllabique sur *ḥ* et dans PD. Alc. les formes variées HAN, HÉNAT, NÁHUM, AHÍN).

Il faut ajouter à cette liste le *ǧădä* cité p. 84 ; v. de plus *rəssånå* aux Emprunts hébreux et *măgnä* au Vocabulaire du ciseleur.

b) Dissimilation de point d'articulation. Dissimilations des liquides entre elles.

Tous les exemples cités ici, sauf le premier, portent sur les liquides : elles sont particulièrement sujettes à déplacement pour une cause minime ; de plus, la succession de deux liquides, identiques ou non, se produisant dans un grand nombre de racines quadrilitères, il y a plus souvent matière à dissimilation pour les liquides que pour d'autres phonèmes.

sṭṛọnǧ « échecs » pour **šəṭṛọnǧ* (sur la chute de *ə*, voir à la Structure syllabique B IV) : le *ǧ* final en groupe dissimile un *š* non groupé (avant la perte de *ə*).

msəl « pierre à aiguiser » à côté de *msən*(*n*) ; sur les formes de ce mot dans la flexion, v. au Nom. La dissimilation n'est pas toujours faite. Elle m'a été fournie, puis niée par les mêmes informateurs. La nasale en groupe dissimile la nasale finale.

linsăl « l'homme en général » pour (*l*)*insăn*. Le mot n'est pas couramment employé. Cette dissimilation que j'ai entendue était peut-être une dissimilation individuelle dans un mot quasi-étranger.

ʿănṣəl « source » pour *ʿănṣər* (qui se dit à Alger mus.). Dissimilation de la 2[e] liquide par la 1[re] en groupe, bien qu'elles ne soient pas de même espèce ; l'*r* étant plus proche de *n* que *l*, il faut y voir une dissimilation de point d'articulation.

fənǧăl « tasse à café » class. *finǧănᵘⁿ* (emprunt ancien au persan). La première liquide en groupe dissimile la liquide finale.

būzənzəl « guêpe » correspondant à un verbe *zənzən* « bourdonner » (que je ne connais pas à Alger juif) ; le mot n'est d'ailleurs pas d'usage répandu (on emploie en général *naḥlă* qui est le nom de l' « abeille »). La liquide en groupe dissimile la finale.

sənslä « chaîne » class. *silsilatᵘⁿ*.

zənzlä « tremblement de terre » class. *zalzalatᵘⁿ*.

Dans ces substantifs, les deux liquides étant en un même groupe, c'est celle qui est dernier élément de groupe qui dissimile la première.

čənčālä « sonnette » ; si on compare à Alg. mus. *čənčāna* « grelot », il semble s'être produit une dissimilation de la seconde liquide par la première en groupe ; et en fait, c'est ce qui a dû se passer, BEAUSSIER ne connaissant dans ce sens, ou des sens approchants, que des formes avec *n* — *n* ou avec *n* — *l*.

Mais on pourrait croire que **čənčən* lui-même provient de **šəlšəl* ou **ǧəlǧəl* (ou une contamination des deux, pour ce qui concerne le *č*), avec dissimilation d'abord, puis assimilation à distance : *l* — *l* > *l* — *n* > *n* — *n*. En fait, au moins dans les racines quadrilitères où les radicales sont semblables deux à deux, il y a tendance à la dissimilation. Mais cette dissimilation une fois faite paraît généralement maintenue, ce qui rend invraisemblable l'assimilation à distance intervenant secondairement comme elle aurait lieu dans **šəlšən* > **šənšən*. Quand il existe deux racines onomatopéiques comme **šənšən*, **šəlšəl*, il n'est pas probable que l'une provienne de l'autre ; il vaut mieux admettre leur existence indépendante.

Mais alors une forme **šənšəl* peut être considérée comme une contamination des deux racines, aussi bien que comme une forme dissimilée de l'une d'elles. La première de ces deux explications est seule correcte quand la 2ᵉ radicale et la 4ᵉ ne sont pas toutes deux des liquides : il est incorrect d'admettre une dissimilation d'origine purement phonétique (basée sur la facilité de la prononciation), et suivie ensuite d'assimilation, d'où résulterait une transformation de **gərgər* en **gaᶜgaᶜ* ; mais on peut concevoir que, par tendance psychologique à différencier les deux parties d'un des mots **gərgər* ou **gaᶜgaᶜ*, il se fasse en un même mot réunion des deux racines bilitères, d'où un type **gərgaᶜ*. (Le parler d'Alger juif ne connaît que la prononciation avec *q* : *mqərqaᶜ* ; il a *qọrqọr*, et **qaᶜqaᶜ* dans *mgaᶜgaᶜ* ; v. au Verbe X *e*, *f*, et ci-dessus, p. 49).

Dans cet ensemble, le sens des racines est peu favorable à une contamination. D'autre part, le type du quadrilitère à 2ᵉ rad. *r* est très fréquent : *qərqaᶜ* pourrait donc recevoir une troisième explication : il y aurait eu intrusion de *r* dans **gaᶜgaᶜ*, toujours par tendance à différencier les deux parties du mot, mais sans influence directe de *gərgər* : il ne s'agit plus ici, au moins uniquement, d'une répugnance

phonétique à répéter la même articulation ; il y a création morphologique d'un type de racines à 1ᵉʳ et 3ᵉ élément semblables, les 2ᵉ et 4ᵉ étant dissemblables. C'est un procédé que la phonétique a pu favoriser dans les racines à liquides, mais que seule la morphologie consacre.

En conséquence, il n'a pas été parlé ici de dissimilations ᶜ — ᶜ > *r* — ᶜ ou *r* — *r* > *r* — *š*, etc. qui ne pourraient être illustrées que par des verbes quadrilitères de cette espèce, et ne peuvent relever de la phonétique seule (voir au Verbe quadrilitère)[1].

c) Dissimilation de sonorité.

De même que le problème de la différenciation de sonorité est posé par *dfå* (v. p. 82), le problème de la dissimilation à distance de sonorité est posé par quelques exemples : il est à noter qu'ils intéressent uniquement des dentales.

ṭọḍḍ « faire sa tête, s'entêter, exiger » au lieu de ضدّ (*ḍọdd*) ; l'assimilation d'emphase est normale (v. p. 91), mais l'assourdissement de l'initiale ne peut s'expliquer, à défaut de contamination, que par une dissimilation de sonorité entre les phonèmes identiques accumulés exceptionnellement dans ce mot. (Alger mus. a *ḍọdd* ; on comprend que, l'assimilation d'emphase n'étant pas faite et les phonèmes non confondus, il n'y ait pas dissimilation.)

Avec cet exemple se groupe un mot généralisé dans les dialectes algériens : *ṭọẓẓīnå* « douzaine » qui avec son *ẓẓ* ne peut représenter que l'italien DOZZINA : cette géminée à sonorité prolongée aurait dissimilé l'occlusive initiale, articulée au même point.

Enfin *tåkọrdọ* s'entend à côté de *dåkọrdọ* « d'accord » : il y aurait dissimilation par le groupe *rd*, aidée par assimilation au *k*, qui à elle seule serait bien étonnante étant donné la différence des points d'articulations : en effet ce sont toujours des phonèmes ayant quelque chose en commun qui s'assimilent ou dissimilent à distance[2].

d) Dissimilation de continuité.

Il y en a un exemple dans le traitement *ṭ* du groupe *st* causé par un *ṣ* suivant dans *ṭọqṣå* « interroger » (voir ci-dessus, p. 78).

1. Dans RŮŽIČKA *Cons. Diss.* ces sortes de transformations sont traitées comme des dissimilations ordinaires. On en trouvera dans ce livre des exemples en grand nombre. Voir en outre, sur une dissimilation aidée par une circonstance morphologique, au Nom, Pluriel externes, suff. *īn*.

2. Pour *d* > *t* dans *ulātəlplāsä*, v. la référence à l'Index.

Acquisition et perte d'emphase sous l'influence de consonnes voisines.

1. *Acquisition d'emphase.*

Il est fréquent qu'un phonème prenne l'emphase à cause de la présence d'une emphatique voisine : cette assimilation d'emphase peut se faire en contact ou à distance ; dans ce cas une voyelle interposée et emphatisée peut servir de véhicule à l'emphase ; mais il semble que parfois même l'emphase se transmette par dessus une consonne non emphatique (mais qui se révèlerait sans doute comme différente d'une consonne ordinaire si on pouvait l'analyser exactement, v. *kərmūṣå* p. 91). Cette assimilation est aussi bien progressive que régressive. Tous ces faits contribuent à prouver que lorsque l'emphase ne disparaît pas d'un mot, elle tend à le contaminer en entier : autrement dit la position tendue des organes nécessaire pour prononcer une emphatique est prise à l'avance et gardée après le phonème emphatique. L'abondance de cette assimilation d'emphase dans le parler ne prouve pas que l'emphase n'y est pas en régression comme type d'articulation : en effet elle disparaît aussi très souvent : dans l'un et l'autre cas il y a incapacité de la maintenir momentanément, dans un seul phonème du mot : c'est une faiblesse pour un mode d'articulation tout aussi bien de ne pouvoir pas s'interrompre après la terminaison d'un phonème, que de disparaître sous l'influence d'articulations différentes.

On peut observer dans quels cas l'emphatisation par assimilation est le plus fréquente, mais on ne peut expliquer pourquoi elle se fait dans certains mots et non dans d'autres. Il n'y a donc pas lieu de poser des règles à ce sujet, mais seulement de faire quelques observations.

Les différences entre les parlers sont grandes sur ce point. Celui d'Alger juif se caractérise par la mobilité de l'emphase, facilement acquise et perdue.

Les types les plus fréquents d'emphatisation sont l'emphatisation d'une dentale (occlusive ou sifflante) par une autre dentale et celle des mêmes phonèmes par un *r*.

a) Ex. d'emphatisation par les dentales.

ṣǫlṭån « sultan » pour *sǫlṭån* qui s'entend aussi ; le mot est au

reste psychologiquement emphatique (remarquer l'assimilation d'emphase de *l*) ; sur la forme *ṣulṭån*, voir Texte I Notes.

ṣǫnnəṭ « écouter » class. نصت ; l'assimilation d'emphase a pu se produire avant la métathèse (v. p. 100).

ṣǫṭ « belle voix » (ne s'emploie qu'en parlant d'une voix de chanteur ; en dehors de ce cas on emploie *ḥǻss*), صوت, *ṣǫṭ* à Alg. mus.

ṭǫḍḍ « faire sa tête » (v. p. 100), de ضدّ.

dəṛṣå « grosse dent », plur. *dṛūṣ*, ancien ضرسة ; le *d* initial perd son emphase propre, mais le *s* est devenu emphatique ; on ne peut décider si l'*ṛ* était ancien et a emphatisé de lui-même *s* ou si c'est un ancien *r* emphatisé par *ḍ*.

ṣḍåḍ « chasser », rac. صيد (le *d* final semble emphatisé par le *ḍ* (pour *ṭ*), lui-même emphatisé par *s*, et non directement par *ṣ*).

J'ai noté *zdǫṃ* « faire irruption, bousculer », de صدم : il y aurait perte de l'emphase de *ṣ* et assimilation de sonorité à *d*, mais conservation dans *ṃ* de l'emphase ancienne du mot.

Dans *sṭåḥ* « terrasse », l'*s* ne paraît pas emphatisé par *ṭ* contigu ; ceci est un exemple entre autres d'assimilation non faite.

Un *b* est emphatisé par *ḍ* dans : *ḍǫḅḅǫḅ* « ternir une glace » ; dans *sffåiå* « filtre », l'*f* est emphatisé, mais le *ṣ* qui l'a emphatisé n'a plus l'articulation spécifique de l'emphatique ; dans *ṣfᵘīḥå* « lame, fer à cheval », le *ṣ* s'entend encore emphatique et l'*f* reçoit non pas l'emphase (avec l'élément glottal), mais le complément ᵘ, qui semble indiquer une force particulière.

Sur des *l* emphatisés, voir ci-dessus *ṣǫlṭån* et à *l*, p. 55.

b) Ex. d'emphatisation par *ṛ* (et *l*).

fəṛḍi « borgne, n'ayant qu'un œil » (le mot *ʿåuəṛ* désigne l'individu qui a un œil abîmé, mais encore existant). Le *ḍ* est très net ; en revanche, je ne l'ai pas noté dans *fəṛd* « bœuf », rac. فرد.

ḍåṛ « maison » pour دار.

ḍǫḅḅǫṛ « combiner, arranger un expédient », rac. دبر ; l'emphase semble franchir le *b*, mais elle est peut-être psychologique également dans *ḍ* et *ṛ* (voir ci-dessus, p. 54).

zaʿṭəṛ « thym arabe (sans doute l'origan) » (*zaʿṭər* à Alg. mus.).

uṭåṛ « corde (d'instrument de musique) » ; au pluriel le *t* n'est pas emphatisé, à ce qu'il semble : *utåṛåt*.

Un *s* est emphatisé par *ṛ* dans *kəṛmūṣå* « figue », *ʿåṛūṣå* « fiancée » ; néanmoins il n'a pas toujours un *ṣ* net ; il est spécialement indistinct en finale, à la forme masculine de ces mots : *kəṛmūs*,

Acquisition et perte d'emphase sous l'influence de consonnes voisines.

1. *Acquisition d'emphase.*

Il est fréquent qu'un phonème prenne l'emphase à cause de la présence d'une emphatique voisine : cette assimilation d'emphase peut se faire en contact ou à distance; dans ce cas une voyelle interposée et emphatisée peut servir de véhicule à l'emphase; mais il semble que parfois même l'emphase se transmette par dessus une consonne non emphatique (mais qui se révèlerait sans doute comme différente d'une consonne ordinaire si on pouvait l'analyser exactement, v. *kəṛmūṣå* p. 91). Cette assimilation est aussi bien progressive que régressive. Tous ces faits contribuent à prouver que lorsque l'emphase ne disparaît pas d'un mot, elle tend à le contaminer en entier : autrement dit la position tendue des organes nécessaire pour prononcer une emphatique est prise à l'avance et gardée après le phonème emphatique. L'abondance de cette assimilation d'emphase dans le parler ne prouve pas que l'emphase n'y est pas en régression comme type d'articulation : en effet elle disparaît aussi très souvent : dans l'un et l'autre cas il y a incapacité de la maintenir momentanément, dans un seul phonème du mot : c'est une faiblesse pour un mode d'articulation tout aussi bien de ne pouvoir pas s'interrompre après la terminaison d'un phonème, que de disparaître sous l'influence d'articulations différentes.

On peut observer dans quels cas l'emphatisation par assimilation est le plus fréquente, mais on ne peut expliquer pourquoi elle se fait dans certains mots et non dans d'autres. Il n'y a donc pas lieu de poser des règles à ce sujet, mais seulement de faire quelques observations.

Les différences entre les parlers sont grandes sur ce point. Celui d'Alger juif se caractérise par la mobilité de l'emphase, facilement acquise et perdue.

Les types les plus fréquents d'emphatisation sont l'emphatisation d'une dentale (occlusive ou sifflante) par une autre dentale et celle des mêmes phonèmes par un *ṛ*.

a) Ex. d'emphatisation par les dentales.

ṣǫlṭån « sultan » pour *sǫlṭån* qui s'entend aussi; le mot est au

reste psychologiquement emphatique (remarquer l'assimilation d'emphase de *l*); sur la forme *ṣulṭån*, voir Texte I Notes.

ṣǫnnəṭ « écouter » class. نصت; l'assimilation d'emphase a pu se produire avant la métathèse (v. p. 100).

ṣǫṭ « belle voix » (ne s'emploie qu'en parlant d'une voix de chanteur; en dehors de ce cas on emploie *ḥäss*), صوت, *ṣǫṭ* à Alg. mus.

ṭǫḍḍ « faire sa tête » (v. p. 100), de صدّ.

dəṛṣå « grosse dent », plur. *dṛūṣ*, ancien ضرسة; le *d* initial perd son emphase propre, mais le *s* est devenu emphatique; on ne peut décider si l'*ṛ* était ancien et a emphatisé de lui-même *s* ou si c'est un ancien *r* emphatisé par *ḍ*.

ṣḍåḍ « chasser », rac. صيد (le *d* final semble emphatisé par le *ḍ* (pour *ṭ*), lui-même emphatisé par *s*, et non directement par *ṣ*).

J'ai noté *ẓḍǫṃ* « faire irruption, bousculer », de صدم : il y aurait perte de l'emphase de *ṣ* et assimilation de sonorité à *d*, mais conservation dans *ṃ* de l'emphase ancienne du mot.

Dans *sṭåḥ* « terrasse », l'*s* ne paraît pas emphatisé par *ṭ* contigu; ceci est un exemple entre autres d'assimilation non faite.

Un *b* est emphatisé par *ḍ* dans : *ḍǫḅḅǫḅ* « ternir une glace »; dans *sffåịå* « filtre », l'*f* est emphatisé, mais le *ṣ* qui l'a emphatisé n'a plus l'articulation spécifique de l'emphatique; dans *ṣfᵘīḥå* « lame, fer à cheval », le *ṣ* s'entend encore emphatique et l'*f* reçoit non pas l'emphase (avec l'élément glottal), mais le complément *ᵘ*, qui semble indiquer une force particulière.

Sur des *l* emphatisés, voir ci-dessus *ṣǫlṭån* et à *l*, p. 55.

b) Ex. d'emphatisation par *ṛ* (et *l*).

fəṛḍi « borgne, n'ayant qu'un œil » (le mot *ʿåụəṛ* désigne l'individu qui a un œil abîmé, mais encore existant). Le *ḍ* est très net; en revanche, je ne l'ai pas noté dans *fəṛd* « bœuf », rac. فرد.

ḍåṛ « maison » pour دار.

ḍǫḅḅǫṛ « combiner, arranger un expédient », rac. د ب ر; l'emphase semble franchir le *b*, mais elle est peut-être psychologique également dans *ḍ* et *ṛ* (voir ci-dessus, p. 54).

ẓaʿṭəṛ « thym arabe (sans doute l'origan) » (*ẓaʿṭəṛ* à Alg. mus.).

uṭåṛ « corde (d'instrument de musique) »; au pluriel le *t* n'est pas emphatisé, à ce qu'il semble : *utåṛåt*.

Un *s* est emphatisé par *ṛ* dans *kəṛmūṣå* « figue », *ʿåṛūṣå* « fiancée »; néanmoins il n'a pas toujours un *ṣ* net; il est spécialement indistinct en finale, à la forme masculine de ces mots : *kəṛmūs*,

ᶜăṛūs : au reste l'ṛ lui-même n'y est pas articulé très fortement et semble souvent céder à r. Dans ṛåṣ « tête » on a aussi généralement un ṣ final pour s.

Dans *nṭʰåḷḷå*, il est probable que l'emphase psychologique s'est portée d'abord sur *l*, puis par assimilation sur *ṭ* : il est remarquable en effet que l'emphase psychologique se porte spécialement sur des phonèmes qui ne connaissent pas l'emphase dans l'arabe classique tel qu'on l'écrit. Au contraire les assimilations d'emphase atteignent plus particulièrement (mais pas uniquement), les phonèmes qui ont dans l'alphabet arabe un correspondant emphatique.

Un ancien *ṯ* est emphatisé par *ṛ* voisin dans *kṭəṛ* « plus »; il est possible d'ailleurs que le sens du mot y favorise l'apparition et l'extension de l'emphase ; *kəṭṛå* « abondance », etc.

D'après une prononciation que j'ai recueillie d'une manière certaine, mais qui n'est peut-être qu'individuelle, dans le mot « voyager », anciennement سفر, il y aurait *ṣ* pour *s* sous l'influence d'un *ṛ* affaibli postérieurement en *r* : *ⁱiṣfər*, *ⁱiṣåfər* « il voyage »; au contraire dans le mot « siffler », il y aurait un *ṛ* à cause de l'ancien *ṣ* initial (صفر), mais celui-ci serait devenu *s* : *səffəṛnå* « nous avons sifflé »[1]. C'est un bon exemple des caprices de l'emphase.

c) Le parler conserve encore la trace d'emphatisations produites par un *q* dans le temps où celui-ci était prononcé correctement et emphatique.

Ainsi dans *s* de la racine *qịs* « mesurer » : *lä ṛåṣ ulä qiåṣ* « sans queue ni tête »; *qiåṣ* est choisi pour assonancer avec le mot précédent en raison même de son emphatique; elle se trouve dans le verbe : *qiịịəṣnå* « nous avons mesuré ». Un *ṣ* dans ce mot se rencontre couramment dans les dialectes algériens, mais non à Alg. mus., ce qui exclut pour Alger juif l'hypothèse d'un emprunt récent. (M. Marçais me dit avoir recueilli à Alg. juif *qåṣaḥ* « dur » pour قاسي, *qūṣ* « arc, archet » pour قوس, et *qṣọ̈m* « partager » pour قسم; autant d'exemples à joindre au précédent).

2. *Perte d'emphase.*

L'emphase a disparu de mots assez nombreux, assez complètement pour que les voyelles même n'en gardent pas trace. Il est sûr que le voisinage intervient dans des faits de ce genre, puisque l'emphase n'a

1. A Alg. mus. on m'a donné *iṣọ̈ffəṛ* « il siffle », *iṣåfəṛ* « il voyage » (mais *msåfrin* « voyageurs »).

pas disparu partout. Mais il est très difficile de déterminer dans chaque exemple la cause de la perte de l'emphase. La liste suivante est donnée aussi complète que possible, avec un essai de classement d'après les causes possibles de désemphatisation (V. *Saïda* p. 15).

1. Un *ṣ* est devenu *s* devant une occlusive sonore, immédiatement subséquente, dans *sdər* « poitrine » صدر *sdərnä* « nos poitrines », *sdəġ* « tempe » plur. *sdāġin* صدغ.

ṣ a passé de même à *s* devant *n* (non en contact) suivi de *d* dans *səndūq* pl. *snādəq* « malle » صندوق.

Avec un *b* subséquent, dans *ṣbaḥ* « matin », l'emphase n'a pas disparu du mot, comme le prouvent les voyelles (voir *ṣəbḥiå* « matinée »), non plus que dans *ṣbaᶜ* « doigt », plur. *ṣuåbaᶜ* ; mais le *ṣ* lui-même fait l'effet d'un *s* (et l'orthographe est hésitante). C'est l'étape intermédiaire entre la conservation et la perte de l'emphase. Au cours de l'exposé et dans les textes mêmes, on trouvera de nombreuses contradictions pour des mots de cette sorte, reflet des variations de la prononciation[1].

2. Un *ṣ* est devenu *s* au contact (ou au voisinage) d'une laryngale dans *siḥqä* « foudre », class. صعق (sur *ḥ*, voir pp. 31 et 72 n.), à moins qu'il n'y ait contamination avec سحق « pulvériser, écraser », etc. ; *sāṛīğ* « bassin » صهريج. Peut-être est-ce aussi un voisinage de ᶜ qui a aidé la désemphatisation dans *ᶜadmä* « os » rac. عظم.

3. Dans *tġāịä* « orgueil » rac. طغى, l'arrière-vélaire sonore paraît avoir causé la perte de l'emphase. De même dans *sġīr* (ou *zġīr*) « petit », mais pour ce mot l'emphase a subsisté dans *ṛ* qui apparaît au féminin *sġīṛå* « petite ».

Dans *ᵊrḫāṣ* « diminuer de prix », il y a peut-être aussi influence de *ḫ*. M. Marçais, qui a recueilli également *rḫīs* fém. *rḫīsä* « bon marché », suppose que c'est peut-être l'*i* de ce mot qui a contribué à désemphatiser l'ancien *ṣ*.

(S'il y a vraiment des laryngales emphatiques et d'autres qui ne le sont pas, leur influence sur des emphatiques voisines pourrait être un moyen accessoire de les distinguer.)

4. Il y a une série d'exemples où l'emphase de *ṭ* a disparu, alors qu'il y avait ensuite un *q*, mais non toujours en voisinage immédiat : il est possible que ce processus soit intervenu devant *q* > ' : on

1. M. Marçais me signale pour Alg. juif *sbīġä* « teinture », rac. *ṣbġ*.

verra aux voyelles que ce ' favorise l'apparition d'une forte imala : c'est l'influence contraire de celle des emphatiques.

tləqnä « nous avons lâché » طلق.

mtərqä « marteau » طرق (où *t* est cependant articulé assez fort)[1].

tbəq « plateau » plur. *tbūqāt*; *təbqä* « étage, pièce d'appartement » rac. طبق (dans ce dernier exemple on peut se demander si le *b* subséquent n'a pas suffi à supprimer l'emphase).

tāqä « fenêtre » طاق[2].

Dans *dịāq* « devenir étroit », rac. ضاق, le *ḍ* est peut-être aussi devenu *d* à cause du *q*; mais le *ị* doit avoir dans le fait une influence prépondérante.

5. En groupant *'rḫās*, *mtərqä* et *sārīğ*, on pourrait peut-être conclure à une influence désemphatisante de *r* non emphatique.

6. En groupant *dịāq*, déjà cité, et *siāğä* « bijoux » صياغة, on est tenté de conclure à une influence désemphatisante de *ị*.

7. Enfin l'exemple cité plus haut de سفر, صفر est étonnant puisque *f*, ailleurs aisément emphatisé par *ṣ*, semble ici défavorable à l'emphase. Ce double exemple est spécialement propre à montrer la difficulté d'aboutir à des règles en cette matière.

V. encore *dābəd* au vocabulaire du ciseleur.

Échanges isolés de sourde et sonore.

Ci-dessous sont réunis des mots où une sourde ou une sonore apparaissent contrairement à l'usage classique ou à l'usage algérien habituel, ou à l'usage andalou, mais non suivant un type de transformation propre au parler. Le plus souvent ce sont des mots pour lesquels il existe une double tradition, portant les traces de lois phonétiques ayant agi anciennement; à ce point de vue, ils ont un intérêt pour la phonétique historique de l'arabe, en montrant parfois la possibilité pour d'autres parlers arabes d'assimilations qui ne sont pas dans les habitudes d'Alger juif. Mais leur inté-

1. Un *t* fort du même genre, non emphatique, apparait dans *təqbā* « trou (percé) » où l'initiale est étymologiquement un *þ*.

2. L'emphase n'apparait pas, contrairement au traitement de nombreux dialectes, dans la racine سوق : *isūg* « il conduit », *sūq* « marché ».

rêt est surtout lexicographique : ils sont des témoins de l'autonomie lexicographique du parler et des variations de la tradition.

Dentales. — La ceinture passée dans la coulisse du pantalon indi-
gène a nom *dəkkä* (non *təkkä*), suivant une des traditions représen-
tées pour ce mot (voir Dozy; Almkvist *Kleine Beiträge* p. 21); la
forme doit être rare en Algérie, elle est absente de Beaussier; Alg.
mus. a *ṭəkkä*.

mīḥāṭ « cabinets d'aisance » est, à la finale près, le mot ميحاض,
cité dans le Vocabulista, sous محض; ce mot se rencontre égale-
ment dans les Mille et une Nuits; voir Dozy sous وحض; c'est une
altération, suivant un type qui n'est pas d'autre part représenté dans
le parler, de مرحاض, seul connu des lexicographes de l'arabe clas-
sique et de Pedro de Alcala; Dozy cite d'autres exemples de la
perte de *r* dans les mêmes conditions; on doit rejeter le rapproche-
ment avec la racine *mḥḍ* qui évoque l'idée de « chose sans mélange,
par suite pure », et n'a pas de rapport sémantique avec *rḥḍ* « net-
toyer ». Les deux formes sont absentes de Beaussier, et *mīḥāṭ* est
incompris à Alg. mus. — Le *ṭ* au lieu de *ḍ* est étonnant; il ne
peut guère provenir de la tendance à l'assourdissement des finales
dans le parler; elle ne produit jamais l'élimination de la sonore; l'iso-
lement du mot (qui n'est soutenu par aucune racine usitée à Alger
juif) ne suffit pas à justifier un traitement exceptionnel à cet égard.
Il est plus probable que *mīḥāṭ* a été emprunté à quelque dialecte où
le *ḍ* passait à *ṭ* comme il le fait dans de nombreux mots de certains
parlers citadins (Alg. mus., Tlemcen, Tanger). A Alg. juif, cette ten-
dance ne paraît pas exister. Les exemples tels que *ṭọḍḍ* sont justifiés
d'une autre manière (v. ci-dessus, p. 91).

Sifflantes. — *mərgāz* « saucisse ». Il a été parlé ci-dessus de ce
mot à propos du *g* (p. 82); il a été dit qu'il a une forme en *s* dans
un certain nombre de dialectes.

mīrāz « verre à boire »; le mot n'a que cette forme et ce sens; pour
dire « mortier » on est obligé d'employer *mīrāz drīs* « mortier à piler ».
Sur l'*ī* de la première syllabe, voir à l'Influence des voyelles les unes
sur les autres; le sens de « mortier » est le plus habituel à Alg.
mus. pour *măhrāz*, mais on connaît aussi celui de « gobelet à boire »
omis par Beaussier. — La forme en *-ī-* et l'emploi exclusif pour signi-
fier « verre à boire » (avec absence de *kās*) ne me sont connus qu'à
Alg. juif. La forme à finale *z* de la racine se trouve, concurremment
avec la forme à finale *s*, avec le sens de « piler », au moins depuis

l'époque du Voc. qui donne à la fois مهراس et مهراز. Partant de la forme en *z*, on ne pourrait guère expliquer *s*; partant de *s*, il faudrait admettre une très curieuse assimilation progressive de sonorité à distance par *r* (à moins qu'il n'y ait eu contamination avec quelque autre racine)[1].

bzǫq « cracher »; comme généralement au Maghrib, c'est cette forme de la racine qui est attestée; classique *bzq* et *bṣq* (v. ci-dessous, sous *qbəz*).

s(ə)ǧǧāǧ « verre (vitre) ». La géminée s'explique par un changement morphologique de type de formation (voir aux Formations nominales III). Mais *s* est extraordinaire; partout ailleurs, je ne connais que *zǧāǧ*. Il serait plus facile d'expliquer la forme en *z* en partant de la forme en *s*. Pourtant il est malaisé d'admettre sur le seul témoignage d'Alger juif l'existence d'un mot ancien **sǧāǧ* « verre »; la racine existante *sǧǧ* ne fournit pas de sens analogue.

Labiales. — *fṣīṣ* « effronté », *fṣåṣā* « effronterie ». Dans ce sens, le mot est inconnu à BEAUSS. qui donne *bṣīṣ*, forme en usage à Alg. mus. et dans les autres parlers algériens que je connais. Les sens des deux racines *bṣṣ* et *fṣṣ* sont divers; un seul d'entre eux se trouve (en dehors de l'exemple présent) attesté avec les deux formes, c'est celui de « péter » بصّ dans BEAUSS., etc., فصّ dans le Voc. Il y a donc contamination ancienne des deux racines, provenant d'un dialecte où *f* fonctionnait comme sourde de *b* et où on aurait simple assimilation régressive de sourdité, en partant de *bṣīṣ*. On a vu plus haut que les assimilations à distance, portant sur le caractère de sonorité, sont rares et n'intéressent que des phonèmes déjà semblables par un ou plusieurs caractères; il y a donc lieu d'admettre, comme pour l'exemple suivant, une assimilation en contact : elle s'est produite dans un temps où la conjugaison classique du verbe à 2ᵉ et 3ᵉ radicale semblables n'avait pas disparu (ainsi encore chez PD. ALC.), de sorte que *b* et *ṣ* se trouvaient en contact dans de nombreuses formes.

qbəz « sauter », au lieu de la forme habituelle *qfz*; la forme en *b* se trouve aussi dans HUMBERT (cité par DOZY). Il doit y avoir eu assimilation au *z* non pas à distance, mais d'abord dans des formes où il y aurait eu contact, comme **qəbza*, à une époque, ou dans un

1. Au cas où la forme en *s* serait plus ancienne que celle en *z* dans **mərkās* > **mərgās* on aurait un processus du même genre. Il est à signaler, à ce propos, que « Paris » est généralement *bārīz* chez les musulmans d'Algérie.

dialecte où *b* servait de sonore à *f*. (Une explication analogue pourrait valoir pour *bzq*, *bṣq* : une forme *bzq* passerait à *bṣq* dans *bəṣqa* « crachat » (v. BEAUSS.), dans un dialecte où *q* emphatiserait un phonème voisin, puis *ṣ* serait généralisé, d'où une double racine.)

Échanges divers de consonnes.

a) Échange de liquides.

L'étude de la dissimilation a déjà montré l'extrême facilité qu'ont les liquides à s'interchanger. Ici sont réunis quelques exemples où il y a échange de liquides, mal explicable par une simple assimilation ou dissimilation, et atteignant des mots d'emprunts ou rares.

tīǧān « délai », au lieu de *tīǧāl*; l'origine de ce mot (racine *'ǧl*) n'est plus sentie, et il subit sans doute l'influence du suffixe *-ān*[1].

Dans la forme *təzdām* pour et à côté de *təzdān* « porte-monnaie », la finale *-ān* a été au contraire éliminée; sans doute la tendance à la mobilité des liquides dans les emprunts a-t-elle été rendue ici efficiente, grâce à une dissimilation de point d'articulation par les trois dentales du début du mot.

bäsqūlǧi « gardien de nuit » présenterait aussi un échange de liquides s'il s'expliquait comme dérivé de turc بصقون « attaque de nuit ». Mais s'il représente باش قولجى « chef factionnaire », c'est le passage de *š* à *s* qu'il faut expliquer; on peut le faire au moyen d'une dissimilation par *ǧ*; elle est néanmoins étonnante, le mot *bāš* étant connu en Algérie et devant tendre à se maintenir.

b) Échanges de laryngales.

La racine *'mq* est inconnue du parler; seule la forme en *ġ* est usitée : *ġåmǫq* « profond ».

Il y a peut-être une double forme *ḫ* — *ḥ* analogue à la double forme *'* — *ġ* de la racine « être profond », dans les mots suivants : *ḫərqä* « chiffon » (inusité à Alg. mus.) et *ḥᵃrā̊qä* « vieux galons (et aussi vieux chiffons à vendre) ». Le cri du marchand d'habits algérois est : *ḥᵃrā̊'ä 'dīmä lbī'* « vieux galons à vendre ? ». — En réalité, ce sont des dérivés de deux racines, l'une *ḫrq* à sens de « déchi-

1. Il en est probablement de même pour le mot *məzzān* dans les dialectes musulmans (v. BEAUSSIER) représentant un *məzzā̊l* emprunté de l'hébreu (voir aux Emprunts); peut-être une influence assimilatrice de l'*m* initial n'est-elle pas étrangère à la transformation du mot.

rer, lacérer », l'autre *ḥrq* à sens de « brûler, limer » ; mais, au cours de l'histoire de l'arabe, il y a eu des confusions entre elles; voir Dozy, pour les sens de خرقة ; étant donné les deux mots d'Alg. juif, il y a lieu de séparer et non de réunir les deux mots de Pd. Alc. 1° ḲURRÚQ « couches d'enfants » (CULEROS PAÑALES), qu'il semble mettre en rapport par sa traduction avec ḲARQ « cul » (Ḳ transcrivant *ḫ*); 2° HIRQUA, pl. HORÓQ « linges pour envelopper les enfants » (PAÑALES PARA CRIAR NIÑOS), à côté de LEBD (m. à m. « feutre », c'est-à-dire plutôt « un maillot de laine »); H est la transcription de *h* et *ḥ*.

Un bon exemple de confusion entre des racines presque homonymes, et dont le sens peut prêter à rapprochement dans un cas particulier, est *məšṭrå* « règle » qui est la véritable forme d'Alg. juif, à côté de *məsṭrå*; ce dernier est le substantif régulièrement dérivé de *sṭr* « tirer des lignes », mais le premier est justifié par le sens de *šṭr* « partager par moitié ».

Métathèse.

Une suite de phonèmes considérée par un dialecte comme incommode, et par suite instable, peut être rendue stable par interversion des éléments. Il y a alors métathèse.

Une métathèse peut être seulement apparente lorsqu'une même consonne formative s'est ajoutée dans la dérivation à deux places différentes d'une même racine. — Certains phonèmes sont sujets à déplacement sans qu'on aperçoive dans chaque cas particulier quelle est la cause efficiente de leur déplacement. — Ci-dessous quelques exemples de métathèses. Généralement, il y a interversion de deux phonèmes contigus; exceptionnellement, avec *ᶜ*, il y a transport d'un phonème à une place plus éloignée.

Quelques-unes des métathèses qui suivent sont communes à tout le Maghrib ou même déjà existantes en arabe classique et n'intéressent pas particulièrement le parler, sinon au point de vue étymologique.

ğdādā pour **dğā̈ğä* suppose une métathèse des deux premières consonnes; (il y a eu ultérieurement passage du second *ğ* à *d*, v. ci-dessus, p. 84) : on peut en trouver plusieurs causes agissant concurremment : tendance à maintenir les trois consonnes radicales, difficulté de maintenir le groupe *dğ* distinct, tendance à écarter les deux consonnes semblables *ğ*.

dẓā̈d « il est né » pour **ẓdā̈d*. Les causes de la métathèse sont ici multiples et pas uniquement phonétiques : en effet, le résultat est une reformation d'une forme de réfléchi à *t* préfixé au lieu de *t* infixé; mais, comme cette reformation n'est pas usuelle dans le parler, elle ne peut s'expliquer que par des causes phonétiques accessoires : une de ces causes est l'instabilité du groupe initial *ẓd* qui se réduit à *ẓẓ*, d'où la forme *ẓẓā̈d* qui existe en effet, mais moins employée que *dẓā̈d* : cependant son existence prouve que la tendance à maintenir distinct le *t* du réfléchi ne suffit pas encore à provoquer son changement de place : la cause déterminante accessoire a dû être la présence d'un *d* à fa finale du mot, d'où tendance à écarter les deux *d*, comme dans l'exemple précédent pour *ğ*. (Dans *ṣḍå̄ḍ* où le premier *ḍ* est secondaire, pour *ṭ*, le phénonème ne s'est pas réalisé.) Voir au Verbe Réfléchi en *t* infixé.

Un processus analogue avec métathèse de *st* en *ts* se rencontre dans le verbe *tsā̈nəs* « s'habituer », voir au Verbe VIII; c'est sans doute encore de même que s'explique le verbe *dẓäʰẓä* « se moquer », provenant de استهزى, avec tendance à prendre la forme de réfléchi de quadrilitère (voir les nombreux quadrilitères de même sens); ici les deux *ẓ* sont rapprochés au lieu d'être éloignés, à cause des nombreux quadrilitères à 1re et 3e radicale semblables.

Métathèses de ᶜ : ce phonème est essentiellement mobile; je ne connais pas d'exemple de son déplacement propre au parler; mais le vocabulaire d'Alger juif, comparé au vocabulaire classique, en donne plusieurs exemples qui sont panmaghribins.

ẓᶜaf « s'irriter », class. *ᶜẓf*.

ᶜabrů̄q « voile de mariée, voile se posant par dessus la coiffure », class. *brqᶜ*.

ᶜarf « branche d'arbre », à côté de *fraᶜ* conservé au sens de « branche de candélabre » ou « tranche de fruit ».

Enfin c'est *fᶜṣ* pour classique *ᶜfṣ* qui est à la base de *tfərᶜaṣ* « se fouler », sur lequel voir au Verbe quadrilitère; v. aussi *Saïda* p. 10.

Une métathèse *ḥ — ś > š — ḥ* a sans doute contribué à créer le mot *fənčaḥ*, à côté de *fšḥ*, voir p. 61.

En arabe classique, les racines à semi-voyelles radicales ont souvent des doublets avec la semi-voyelle à des places différentes (il ne s'agit pas là de véritable métathèse) : un exemple en est donné à Alg. juif dans *u̯ā̆ğəb*, à côté du plus usité *ğā̈u̯əb* « répondre ».

šiḁ̈ṭå « balançoire (escarpolette) » (en face de *ġaᶜlūlä* « balançoire à bascule ») reporte à *ṭīš* « se balancer ». Ce mot a ce sens en andalou (v. DOZY et *Tlemcen* p. 74); voir cependant certains sens de la racine classique *šīṭ* « être consumé par le feu » : *šaiṭiṭiᵘⁿ* « tourbillon de poussière soulevé dans les airs ». La racine class. *ṭīš* a le sens de « être léger, inconstant ». Donc le sens de l'andalou n'est pas ancien. Le mot est par conséquent assez obscur.

ṣǫ̈nnǫ̈ṭ « écouter » représente un classique *naṣṣata*.

tməsḫər et *tməḫsər* (avec *b*) « se moquer (de) »; dénominatif du participe de la racine *sḫr*, inusitée par ailleurs dans le parler; le mot étant isolé, la suite *ḫs* est préférée à la suite *sḫ*; faute d'autres exemples, il n'est pas possible de déterminer les causes de cette préférence; la forme ancienne subsiste à côté de la forme avec métathèse.

zəblaḥ et *zəlbaḥ* « tromper ». La première forme est la plus ancienne; elle existe en andalou et représente *zbl* « fumer (avec du fumier) » qui a le sens de « bafouer », d'après HUMBERT (v. dans DOZY), augmenté d'un *ḥ*, pris à la racine *blḥ* « être las, mentir » (à moins que ce soit la racine *blḥ* augmentée de *z* pris à *zbl*, v. ci-dessous le mécanisme de la contamination) : dans le mot *zəblaḥ*, une fois formé, la raison de la métathèse n'est pas proprement phonétique : elle se fait à l'analogie des nombreux quadrilitères à 2ᵉ radicale *l*.

Il y a métathèse dans trois emprunts turcs, sans que la raison en soit claire; il n'est pas sûr que ces métathèses ne soient pas elles-mêmes d'origine étrangère, ayant eu lieu dans un dialecte quelconque du turc.

qǫ̈prä̈č « cafetière », pour بقراج, Alg. mus. *bǫ̈qrāǧ*.
qaprä̈č « fouet, courbache », turc قرباج.
čalä̈ñgä « idiot, fou », turc *čəlgən*.

(V. aux Emprunts turcs, et ce qui a été dit ci-dessus à propos de *kəñka*, p. 85.)

Voir encore *šərmūlå* aux Emprunts espagnols.

Contamination.

Deux racines ayant un ou plusieurs éléments phonétiques en commun et des sens proches peuvent se contaminer, c'est-à-dire qu'un élément phonétique de l'une se substitue à un élément de l'autre, ou vient, en se surajoutant à elle, augmenter le total de ses éléments.

Ce type d'attraction est très fréquent dans le parler, étant donné que la plupart des racines anciennes sont trilitères, mais qu'un grand nombre de notions tendent à s'exprimer plutôt au moyen de quadrilitères : ceux-ci se constituent souvent au moyen d'une racine trilitère augmentée d'une consonne prise à une racine de sens analogue. Des exemples en sont donnés au Verbe quadrilitère (voir à la page précédente *zəblaḥ*.

Ici le type de formation est indiqué avec des exemples particuliers à Alg. juif (c'est-à-dire non signalés ailleurs jusqu'ici à ma connaissance et inexistants à Alg. mus.).

ḥadfūr pl. *ḥdä̈fər* « talon, contre-fort de soulier, sabot de cheval », au lieu de *ḥāfər*, par contamination avec *ḍfǫ̈ṛ* « ongle ».

rdāq pl. *rdä̈u̯əq* « rideau (de fenêtre, d'appartement) ». Le classique رداء (rac. *rdị*) « manteau, drap jeté par-dessus les autres vêtements » existe à Alg. mus. au sens de « rideau »; à Alg. juif (d'accord avec BEAUSSIER), il ne signifie que « crépine », prononcé *rdä*. Or les autres parlers juifs sur lesquels j'ai pu m'informer connaissent *ru̯āq* pour « rideau »; employé en andalou dans ce sens, en classique « dais, auvent, espèce de tente, etc. ». Il y a eu contamination des deux mots; *ru̯āq* est inconnu à Alg. juif.

kǫ̈rnåså « carnet, brochure », au lieu de **kərrāsa*, inemployé; (à Alg. mus. *kürrās*) : ce mot m'a été donné comme étant aussi juif de Tunis. Je ne pense pas qu'il faille y voir une différenciation progressive *rr* > *rn* : les différenciations, rares dans le parler, sont régressives, et je n'en connais pas d'exemple avec géminée. DOZY signale un *kunnāš* « calepin » qui pourrait donner le point de départ d'une contamination, mais il n'est pas dans BEAUSS., et ne paraît pas usuel en Algérie, s'il y est connu. Le marocain (d'après une communication de M. MARÇAIS) connaît *kurnāš* « livre de comptes », qui est inversement, soit *kunnāš* avec dissimilation des deux *nn*, soit le même mot avec contamination par *kurrās*.

Le mot *krǫ̈mbīṭ* « chou » a un *ṭ* final à Alg. juif et musulman (كرنبيت dans BEAUSSIER), ce qui peut reporter au classique قنبيط « chou-fleur » (encore donné par le VOCABULISTA), avec contamination par كرنب « chou ». Mais il est possible aussi que le mot ait une autre origine [1].

1. Voir H. ALMKVIST *Kleine Beiträge zur Lexicographie des Vulgärarabischen* pp. 111, 112, note 1.

Le parler possède *ġlọ̆ḍ* « se tromper », *ġəlḍå* « faute », au lieu de *ġlṭ* usité ailleurs ; il y a contamination de cette racine avec la racine toute proche غلظ « rudesse, grossièreté », غلظ « injustice » dans le VOCABULISTA. Il serait incorrect d'admettre simplement une assimilation de sonorité de *ṭ* par les deux consonnes précédentes ou même simplement par *l* en contact. En effet, l'assimilation en contact de sonorité est régressive et non progressive en règle générale ; d'autre part, l'assimilation de sonorité à distance, très rare, ne se fait qu'entre phonèmes déjà semblables par leurs autres caractères (v. p. 71 et pp. 84 et 86).

Voir encore *kəlu̯a*, p. 45 n.

CHAPITRE II

VOCALISME

A. Tableau schématique des voyelles.

Voyelles fixes de timbre défini : *ā̈* *ī* *ū*

Voyelles en alternance avec semi-voyelles : { *i* *u* / *i̯* *u̯* }

Voyelle en alternance avec zéro : *ə*

Toutes les voyelles du parler sont des variétés de celles que donne ce tableau, ou des voyelles d'emprunt.

Les variations quantitatives seront indiquées au chapitre spécial de la Quantité.

Les différents timbres qui se rencontrent sont classés sommairement dans le tableau suivant ; les voyelles entre parenthèses ne se trouvent que dans des mots d'emprunt.

Liste des voyelles classées d'après leur timbre :

Série *a*	*a* ouvert	*ä* fermé de la région prépalatale
		å fermé de la région vélaire
Série *i*	*ę* ouvert	*ẹ* fermé *ẹ̇* (proche de *i*) *i*
Série *u*	*ǫ* ouvert	*ọ* fermé *ọ̈* (*ọ* très fermé) *ů* (proche de *u*) *u*
Série des voyelles arrondies :		*ə* fermé *ö* (très fermé) [1] (*ü*)
Voyelles nasales	(*ã*)	
	(*ẽ*) (timbre *ę*)	

1. Voyelle très rare.

Aspect général.

Comme il a été dit plus haut, p. 18, il y a dans le parler prédominance des consonnes sur les voyelles ; cette prédominance est même numérique : il y a abondance de groupes consonantiques, ainsi qu'on le verra à l'étude de la constitution syllabique, grâce à la disparition de la plupart des voyelles brèves de l'arabe classique en syllabe ouverte, et par suite un nombre moindre de voyelles dans le mot et la phrase : la différence est très sensible en regard de l'arabe classique ou même d'un dialecte moderne d'arabe oriental ; de plus, la présence presque constante de la voyelle *ə* (sauf modification du timbre par le voisinage consonantique), très brève et de timbre terne, comme représentant des voyelles brèves de l'arabe classique, là où elles n'ont pas disparu, exagère encore le caractère effacé du vocalisme.

A côté de cette première caractéristique, très sensiblement plus marquée que dans le parler d'Alger musulman, le parler juif se distingue à la première audition par la fermeture constante, sauf cause spéciale, de l'*a* en *ä* (*imala*). L'imala, très peu marquée à Alger musulman, est au contraire très forte chez les juifs d'Alger, particulièrement dans la finale *-a* du féminin singulier (qui a en outre une quantité altérée).

Il faut généraliser cette indication donnée à propos de l'*ä*, et noter une prédilection du parler pour les voyelles fermées.

Malgré ce qui a été dit de la prédominance numérique des consonnes et de la voyelle *ə*, les voyelles qui existent ne sont pas uniformes : la conservation du timbre des voyelles longues classiques, l'apparition de voyelles à la place de semi-voyelles, la conservation assez générale des voyelles dans les mots d'emprunts avec leur timbre ou un timbre approchant ; enfin les diverses influences des consonnes sur les voyelles, faisant apparaître de nombreuses nuances de prononciation, assurent la variété de timbre qui est assez grande, comme le montre le tableau ci-dessus.

De plus, la variété de quantité est aussi assez remarquable : les voyelles de tout timbre peuvent se rencontrer brèves ou longues et souvent aussi ultra-brèves. Le vocalisme du parler n'est donc pas pauvre en nuances.

Comme pour les consonnes, le point de départ, dans l'exposé qui

suit, est l'arabe classique ; l'étude plus détaillée de l'état actuel du parler intervient tout d'abord à propos de l'influence des consonnes sur les voyelles, puis de la structure syllabique ; enfin de nombreuses indications seront encore données à propos de faits morphologiques et surtout aux divers chapitres sur les emprunts.

B. Semi-voyelles.

En arabe classique, les semi-voyelles *u̯* (و) et *i̯* (ي) (labiale et prépalatale) tiennent la place de véritables consonnes, à l'initiale de syllabe, ou jouent le rôle de second élément de diphtongue à la fin d'une syllabe ; elles peuvent aussi perdre tout caractère consonantique et se confondre avec les voyelles de même timbre (si on admet que les verbes dits concaves ont bien une ancienne semi-voyelle comme 2[e] radicale) : elles avaient donc déjà dans une large mesure le caractère qu'elles ont ici de véritables sonantes, consonnes ou voyelles suivant la distribution syllabique.

La règle du parler est en effet celle-ci : les semi-voyelles, si elles sont munies d'une voyelle, jouent le rôle de consonne ; mais si elles n'ont pas de voyelle, au lieu de former groupe avec les consonnes voisines (comme ferait une consonne ordinaire), elles se déconsonantisent et passent à la voyelle correspondante ; ainsi, à l'initiale : *u̯əč*(*č*) « figure », *i̯ĭdd* « main », mais *urắtä* « héritage », *itīm* « orphelin » ; entre deux voyelles : *ğắu̯əb* « il a répondu » (mais *ğắubət* « elle a répondu ») ; après consonne : *su̯äd bən su̯äd* « voyou », *bi̯ŏḍ* « blanc ».

Or les voyelles brèves de l'arabe classique étant généralement tombées en syllabe ouverte, il y a abondance dans le parler de *u* et *i* provenant de *u̯*, *i̯* : ex. class. *i̯ubūsat*[un] > **i̯būsa* > *ibūsä* « sécheresse » [1].

Il n'y a pas, à ma connaissance, d'exemple de *i̯* ancien conservé en finale après chute de voyelle brève et précédé lui-même de voyelle : une semi-voyelle en finale après voyelle se trouve dans un mot d'emprunt *bḗi̯* « bey » où *i̯* est maintenu [2] ; il y a un exemple de *u̯*

1. Sur le sort de *u̯*, *i̯* comme 2[e] élément de diphtongue classique, voir aux Diphtongues.

2. M. Marçais me signale encore avec *u̯* *qå̄u̯* « amadou », emprunté au turc (قاو).

classique produisant ị en finale : *ḥaị(ị)* « vivant » حي. V. ci-dessous p. 110.

Quand le ị en finale est précédé de consonne, la règle est qu'il se vocalise, comme devant consonne; une voyelle brève de la syllabe précédente tombe alors suivant la règle du parler (v. à la Structure syllabique) : *ǧdi* « chevreau » de جَدْي; la semi-voyelle reparaît régulièrement au pluriel, devant voyelle : *ǧədịān* (mot peu usité); de même *ḥli* « bijou de mariée (inconnu à Alg. mus., voir حَلْي « parure de femme » en arabe classique, et حَلْي dans Beauss.); *ḥlu* « doux au goût, doux » حَلْو; ce mot est considéré secondairement comme ayant une longue finale, par analogie d'un autre type morphologique (v. au Nom). Dans un seul mot il y a un autre traitement : *tədd* « mamelle » (peu usité; on emploie généralement *ẓīẓä*) de ثدي, soit que l'assimilation *dị* > *dd* se soit produite avant le moment de la vocalisation de ị en cette position (alors qu'une assimilation semblable ne se produisait pas avec *l*), soit que, le groupement malaisé **tdi*, **ddi* ne s'étant pas produit, le mot ait dû, pour se maintenir, passer à un autre type morphologique. Il y aurait eu chute de ị et reconstitution d'un radical trilitéral, par gémination de la finale comme dans les anciens bilitères. Voir aux Assimilations, p. 76 et aux Formations nominales.

Le double emploi consonne et voyelle a trouvé dans le parler juif une expression graphique; on écrit régulièrement un seul י ou ו quand il s'agit d'une voyelle; au contraire on les double יי, וו pour représenter la semi-voyelle dans son rôle de consonne.

Mais cette graphie double reste employée dans le cas suivant qui échappe entièrement à la conscience des sujets parlants. Il s'agit de l'absorption de voyelle par semi-voyelle, dont il sera parlé par ailleurs, à propos de la Structure syllabique.

Pour ce qui regarde l'initiale du mot, il arrive souvent, en prononciation rapide, qu'une voyelle réduite en syllabe fermée soit absorbée par une semi-voyelle précédente, initiale de mot : ainsi *uč(č)* presque constamment au lieu de *ụəč(č)* « figure »; *ọqt* pour *ụọ̌qt*, etc.; de même *ịiktəb* > *iktəb* « il écrit »; *idd* pour *ịidd*, *ịədd* « main ».

Inversement, dans une prononciation lente, et toujours quand on fait répéter un mot, non seulement les voyelles sujettes à absorption reparaissent avec semi-voyelle précédente, mais il apparaît une semi-voyelle légère devant *i* et *u* issus d'anciens ị ou ụ : ainsi on entendra

^{i}*itīm* « orphelin » et même ^{i}*iṭrâ* « lettre » après chute de *l* (voir la référence à l'index); ces semi-voyelles seront généralement notées au-dessus de la ligne pour indiquer leur caractère fugitif.

C'est une semi-voyelle de ce genre qui apparaît comme désinence de la troisième personne sing. masc. et plur. de l'imparfait des verbes : suivant la règle donnée ci-dessus, on attendrait (en syllabe fermée) *ịiktəb*, mais en syllabe ouverte ancienne, après perte de la voyelle brève : *iḥabb* « il aime »; or on a ^{i}*iktəb* (*iktəb* en prononciation rapide) et ^{i}*iḥabb* (*iḥabb* en prononciation rapide). Dans la graphie, constamment un seul י dans les deux cas.

Après voyelle longue, en syllabe fermée, il peut se produire de même absorption de la voyelle qui suit la semi-voyelle : *ǧāụəb* et *ǧāub* « il a répondu ». (Voir à la Structure syllabique, où il est dit dans quelles conditions cette absorption est empêchée par la nature de la consonne finale.)

Inversement, en prononciation lente, il apparaît une semi-voyelle là où elle n'est pas attendue : ainsi dans *drāim* « argent » (pour **drāhīm*, v. aux Pluriels internes V), qui est en prononciation lente *drāịəm*.

Ce double état de la prononciation, suivant la rapidité du discours, a dû contribuer largement à l'analogie grâce à laquelle on trouve une semi-voyelle ị comme radicale consonantique, à la 2e place dans les participes actifs de la forme simple des verbes à 2e rad. ụ et ị (v. au Verbe I D) : *ǧāịəb* (*ǧāib*), class. غَائِب, et à la 3e place dans les pluriels, imités des quadrilitères, de type *imāịər* « des cicatrices », *qlāim* « des porte-plumes ». Dans ce dernier type, l'absorption secondaire de la voyelle *ə* est si bien la règle qu'on est tenté de penser à une conservation anormale de l'*i* du type classique *faʿāil*^{u} avec son timbre, en raison de sa valeur morphologique. Mais l'alternance constante des deux formes dans les participes présents où le cas est le même, et le cas de *drāịəm* décident en faveur d'une reformation analogique (avec ị comme 3e radicale), aidée par les circonstances phonétiques.

Dans le cas où il y a absorption (*ǧāub*, *ǧāib*), la voyelle *u*, *i* subsiste comme telle; cependant il n'y a pas véritable hiatus, et on ne peut compter deux syllabes : les deux voyelles sont enfermées dans une même syllabe, ce qui amène toujours un notable abrègement de la voyelle *ā*; néanmoins comme elle n'équivaut pas absolument à une brève, elle a été notée constamment comme longue

dans les exemples. Dans les textes, elle suit la même notation que les autres voyelles longues étymologiques. Rarement cette voyelle *u*, *i* atteint la position, toute proche, de la semi-voyelle ; on aura quelquefois, cependant, l'occasion de la noter dans les textes ; en tant que prononciation exceptionnelle, elle a été bannie des exemples donnés au cours de l'exposé.

Des voyelles en fausse diphtongue de la même espèce se rencontrent aussi, dans le cas où une semi-voyelle doit se trouver après consonne initiale de syllabe ; c'est le cas de *sụā̊d* cité ci-dessus, p. 105. Quand c'est une voyelle ultra-brève qui suit la semi-voyelle, celle-ci garde constamment la position consonantique ; mais si la voyelle est longue, le traitement est double ; on peut avoir une semi-voyelle consonantique : *dịā̊q* « il a rétréci », mais on peut avoir aussi une voyelle *i*, *u* en hiatus devant la voyelle qui suit, mais ne formant pas syllabe, comme ci-dessus, lorsque *u*, *i* étaient à la deuxième place au lieu d'être à la première ; ex. *ṛiūs* « têtes ». Le premier cas paraît généralisé par analogie morphologique dans les verbes, à la forme des qualités physiques (v. Verbe IX) qui répond d'ailleurs, ce qui n'est peut-être pas indifférent, à un cas où la langue classique n'avait pas de voyelle entre la première consonne et la semi-voyelle. Mais il y a hésitation presque partout dans les pluriels à voyelle longue de racines où la 2e radicale est une semi-voyelle soit ancienne, soit tenant lieu de ʾ à la faveur d'une analogie morphologique (voir aux Pluriels) ; ainsi il est très difficile de discerner si on a *ḍịā̊f* ou *ḍiā̊f* « hôtes », pl. de *ḍīf* ; *bịūt* ou *biūt* « chambres », de *bīt* ; dans ce cas il ne semble intervenir aucune distinction dans les pluriels en *ā*, *ū*, suivant qu'ils représentent ou non un pluriel où la semi-voyelle classique suivait immédiatement la première radicale (*ʾafʿālun* et *fiʿālun*). Il semble que *u* prenne plus volontiers que *i* la position consonantique, v. *mụā̊s* « couteaux ». Au cours de l'exposé et dans les textes, on trouvera noté d'une manière ou de l'autre, suivant la prononciation momentanée qui a été recueillie ; sur ce point, l'articulation exacte est toujours difficile à saisir. Dans un cas, il y a toujours *ụ*, *i* ; c'est quand la consonne initiale est un ʿ suivi d'une voyelle de disjonction qui le sépare de la semi-voyelle : *ʿăụā̊d* « chevaux », *ʿăịā̊d* « fêtes » [1].

L'hésitation entre le traitement vocalique et le traitement consonantique se retrouve dans les semi-voyelles géminées. C'est pourquoi leur étude a été réservée pour cette place. Il s'y joint, vu les circonstances phonétiques, l'étude du traitement de voyelle longue *ī*, *ū*, suivis respectivement de *ị*, *ụ*, à l'intérieur du mot.

Il y a plusieurs cas à distinguer :

1° La semi-voyelle géminée est suivie et précédée de voyelle brève : la gémination s'entend nettement en général : *fiịịǫ̈q* « il a réveillé ». Sur l'allongement léger qui en résulte pour la voyelle précédente assimilée en timbre, voir à la Quantité. La géminée peut se réduire suivant le type exposé ci-dessous 2°, devant un *ḥ* : *ṛīịəḥnā* « nous nous sommes reposés » pour *ṛiịịəḥnā*, et sans doute aussi à l'occasion même devant d'autres consonnes. Ainsi M. Marçais me communique qu'il a entendu à Alg. juif non *fiịịǫ̈q*, mais *fīịǫ̈q*.

2° La semi-voyelle géminée est suivie de voyelle longue et précédée de voyelle brève. Dans ce cas, il y a souvent réduction de la géminée à une semi-voyelle simple, avec allongement de la voyelle homogène (resp. *i*, *u*) précédente : *qiịịā̊d* « des caïds », ou *qīịā̊d* ; l'hésitation est telle entre les deux traitements qu'on entend l'un et l'autre successivement dans la bouche du même individu. (Dans l'étude des Pluriels, c'est toujours la géminée qui a été notée ; dans les textes, seule l'impression du moment a dirigé la notation.)

3° Quand, inversement une voyelle longue est suivie de la semi-voyelle homogène, il y a hésitation constante entre les deux traitements : LONGUE + SEMI-VOYELLE SIMPLE et BRÈVE + GÉMINÉE. Ainsi, au diminutif, *ulīịəd* « un petit garçon » et *uliịịəd*. (Dans l'étude sur le diminutif, la première notation a été généralisée ; la seconde se trouve souvent dans les textes.) *fīịā* « dans moi » et *fiịịā*.

Au reste, dans ces deux derniers cas on entend assez souvent une longue, même devant géminée, mais toujours beaucoup moins prolongée que devant semi-voyelle simple.

4° Le suffixe classique d'adjectifs en *-iịịun* (qui est lui-même pour

1. Les faits de vocalisation de la semi-voyelle, après consonne, rappellent les transformations qui ont eu lieu en français dans un cas analogue : le passage de *ị* + VOY. à *i* + *ị* (très légèrement ou pas du tout prononcé) + VOY. a eu lieu en français commun dans « hier », et après un groupe OCCL. + LIQUIDE, ex. « sanglier ». La vocalisation de *ị* est généralisée même en dehors de ces cas dans la prononciation de certaines provinces, dont semble faire partie l'Algérie : ainsi « pied » prononcé *pię* et non *pịę* ; c'est en raison, je pense, de la prononciation dialectale française, et non à cause du fait arabe (général dans les dialectes algériens) que cette prononciation est fréquente chez les arabes parlant français.

un plus ancien -ii̯-), après perte de la voyelle finale, a été simplifié et apparaît au masculin comme un simple -i : *ʿăṛbi* « arabe ».

Au féminin, on attend comme représentant de la forme classique **ʿăṛbii̯ă* ou *ʿăṛbīi̯ă* ; or on n'a jamais la première de ces deux formes; dans la seconde, le *i̯* est généralement très faible (*ʿăṛbīⁱă*), et on a même couramment, d'après mon audition, une forme *ʿăṛbīă* où la position de la semi-voyelle n'est pas atteinte (elle est donc pour ainsi dire absorbée complètement par la longue qui précède).

5° Une géminée *i̯i̯* se présente en finale dans le mot **ḥăi̯i̯* « vivant »; mais la géminée n'y est pas distincte, et d'autre part *ă* est représenté par *a* de longueur moyenne, à cause de *ḥ* précédent : on a donc *ḥai̯*.

Différenciation de i̯ par i. Quand un *i̯* 2ᵉ radicale doit se trouver en contact avec un *ī*, il intervient une différenciation de point d'articulation, et *i̯* devient *u̯*. Les exemples en seront donnés à propos des diminutifs, ainsi *bu̯ītă* ou *buītă* « petite chambre ». Sur le cas de *i̯* 3ᵉ radicale, voir au Diminutif.

Ayant demandé la traduction de « mon chevreau », le mot *ġdi* a été traité par mon informateur comme un mot à 3ᵉ radicale *u̯* précédée de *ī*, et il m'a répondu : *ġdīu̯i*. Je ne sais s'il n'y a pas là une formation individuelle; le mot est peu connu et n'est pas employé dans la conversation. D'ailleurs j'ai obtenu *ġdīi̯ək* « ton chevreau »; ainsi, sauf quand il s'agit de catégories grammaticales, la différenciation ne s'exercerait qu'obligatoirement entre deux *i*. Voir cette même différenciation avec *i̯* dans *ʿalīu̯i*, dérivé de *ʿălī*, Formations nominales VI B 1.

Sur une différenciation de *ī* suivant *i̯* en *ə*, v. ci-dessous à la Quantité.

Différenciation de u̯ par u. Une semi-voyelle étymologique apparaissant entre une voyelle longue et une désinence (comme dans le cas de *ʿaṛbīi̯ă*, voir ci-dessus) n'est pas différenciée par la voyelle qui précède. Ainsi un *u̯* subsiste après *ū* dans le féminin *ḥlūu̯ă* de *ḥlu* considéré analogiquement comme **ḥlūu̯* > **ḥlū* > *ḥlu*.

Dans le cas où un suffixe pluriel *-āt* s'ajoute à un mot d'emprunt terminé par *ŏ*, l'hiatus est évité par le développement d'une semi-voyelle entre cette finale et la désinence du pluriel; mais au lieu d'être homogène à la voyelle comme là où elle est étymologique, elle apparaît hétérogène, c'est-à-dire qu'on a non *u̯*, mais *i̯* (c'est une des caractéristiques du parler d'Alger juif, car de nombreux autres parlers algériens ont dans ce cas *u̯* ou hésitent entre *u̯* et *i̯*, voir aux Pluriels externes). Ex. *tåpūi̯åt* « bouchons ».

Sur une semi-voyelle *i̯* pour *k* dans *ăi̯dă*, voir aux Adverbes.

C. **Diphtongues.**

(Il ne s'agit ici que des diphtongues ascendantes, les diphtongues descendantes ayant été traitées à propos des semi-voyelles.)

1. Diphtongues classiques a premier élément bref *au̯*, *ai̯* (ـَوْ ,ـَيْ).

Ces diphtongues sont constamment réduites dans le parler aux voyelles longues *ū* et *ī* : elles subissent dans leur timbre et leur quantité les transformations imposées par leur place dans le mot, les consonnes voisines, etc., exactement de la même manière que les anciennes voyelles longues de même timbre dont rien ne permet actuellement de les distinguer.

Ex. *qůs* « voûte, arcade » قَوْس, *bīt* « chambre » بَيْت.

Il n'y a pas moyen de déterminer si, dans le passage de *au̯*, *ai̯*, à *ū*, *ī*, il y a eu d'abord assimilation réciproque des deux articulations en un *ǫ* et *ę* qui se seraient ensuite fermés en *ū* et *ī* quand le voisinage consonantique le permettait, ou fusion des deux éléments en une voyelle au point d'articulation de la semi-voyelle.

Dans un seul cas, il semble se trouver une conservation de la diphtongue classique; dans la conjugaison des verbes à 3ᵉ rad. *u̯*, *i̯*, on a la 3ᵉ pers. du plur. *bkău̯* « ils ont pleuré », class. بَكَوْا ; mais cette diphtongue était déjà en arabe classique d'ordre exceptionnel, résultant d'une contraction avec la voyelle désinentielle *-ū*. De même, dans le parler, on n'a pas en réalité une conservation de diphtongue classique en finale, mais adjonction de la désinence du pluriel au radical du singulier, et le fait est prouvé par la longueur de l'*ă* (v. au Verbe I). Mais secondairement l'*u*, en hiatus en syllabe finale, atteint généralement dans cette forme la position de semi-voyelle, et cesse toujours de constituer une syllabe à part. Dans la graphie on trouve toujours noté וו. La même diphtongue se retrouve au pluriel de l'imparfait des mêmes verbes quand il est vocalisé en *a*.

Une diphtongue analogue, inconnue à l'arabe classique, s'est constituée avec premier élément *ī*, là où le radical était terminé par cette voyelle. Le procédé est exactement le même. La voyelle *ū* finale se confond en une même syllabe avec l'*ī* précédent; mais la

position véritable de semi-voyelle semble très rarement atteinte. On a l'impression d'un *u* à la suite de *i* : la longue est alors abrégée, suivant ce qui a été dit p. 107 ; cet abrègement est en syllabe finale si notable qu'on ne peut le méconnaître dans la notation : on trouvera donc *təmšiu* « vous allez » (plutôt que le très rare *təmšīu̯*), à côté de *tənsău̯* « vous oubliez ».

Une diphtongue à premier élément très bref se rencontre après ʿ, qui est séparé de *ī* et *ū* subséquent dans certaines conditions par un *ă* très réduit : ex. *ʿăīd* « fête » ; lorsque le mot où se trouve ce traitement avait une diphtongue en arabe classique, on peut dire qu'il y a virtuellement conservation de cette diphtongue; mais comme il n'y a en réalité qu'un traitement, ici comme ailleurs, pour les anciennes diphtongues et les anciennes longues, au point de vue actuel du parler, la diphtongaison est secondaire dans les deux cas. Cette diphtongue n'est jamais notée dans l'écriture indigène. V. ci-dessous les exemples, à l'Influence des consonnes sur les voyelles.

Sur la réduction des diphtongues dans les mots d'emprunts, voir principalement aux Emprunts romans.

Sur les cas où une longue du parler représente une diphtongue qui s'est formée dialectalement, puis contractée, voir au Verbe I *c*; dans ce cas seul, le fait paraît sûr; ailleurs on a le choix, pour expliquer certaines formes, entre une contraction analogue et un allongement par l'accent; voir au Verbe VII A *e*, au Nom, Rapports d'annexion I *c*, 2° et à l'Accentuation, Influence sur la quantité.

2. Suites classiques *ā* + *u*, *i* (*u̯*, *i̯*).

Il n'y a pas en arabe classique de diphtongues à premier élément long, mais on a dans les participes actifs (ou substantifs de même forme) des verbes à 2ᵉ radicale *u̯* et *i̯* (à la forme simple), une voyelle longue *ā* suivie de *i* en hiatus, noté généralement par un hamza (souvent on le fait précéder d'un medda قآئل « disant »); on trouve aussi, pour des participes en fonction de substantif, l'orthographe par ي : قايد « caïd » à côté de قائد.

Il a été indiqué ci-dessus, p. 107, et on verra plus en détail, à la Morphologie, qu'au masculin des participes de ce type, un *i̯* consonne muni de voyelle apparaît en fonction de 2ᵉ radicale à l'analogie du

participe des verbes à trois consonnes radicales. Dans le cas où l'adjonction d'un suffixe, particulièrement celui du féminin, fait disparaître la voyelle qui précède la 3ᵉ radicale, la semi-voyelle à nouveau déconsonantisée reste en hiatus après la voyelle *ā* ou *a* (en effet la longueur de la voyelle n'est pas toujours préservée, v. p. 107).

Dans ce cas, la graphie indigène note ʾʾ comme au masculin. Ex. *ġāi̯əb* (*ġāib*) « absent », *ġāibă* (*ġāibă*) « absente ».

Il aurait suffi de renvoyer à l'étude morphologique de ces formes verbales et à ce qui a été dit à propos des semi-voyelles s'il ne se trouvait quelques mots qui échappent aux règles ordinaires : il s'agit de substantifs à forme de participe, mais détachés du verbe, et qui ne subissent pas l'analogie morphologique de la conjugaison régulière. Il faut donc voir quel est, dans ces mots, le sort de la suite *ā* + *i* (il n'y a pas d'exemple avec *u*).

Dans *qāilă* « après-midi », il n'y a pas de difficulté; le traitement est le même que s'il s'agissait d'un participe féminin.

Le nom du « caïd » se prononce généralement *qāid*; j'ai entendu *qāⁱid* en prononciation lente, mais non **qāi̯əd*.

Le classique حائط donne généralement *ḥẹṭ* « mur », mais on entend aussi *ḥẹi̯ṭ* avec une véritable diphtongue chez certains individus; le traitement *ḥẹṭ* avec sa remarquable contraction est aussi celui d'Alger musulman; il n'y a pas de cause phonétique visible pouvant expliquer la différence entre *qāid* et *ḥẹṭ* : en conséquence, il est probable qu'il y a pour ce dernier mot influence analogique des nombreux noms d'objets en *ī*, par ex. *ḫīṭ* « fil ». Cependant la différence de timbre vocalique entre *ḥẹṭ* et *ḫīṭ* prouve que *ā'i* du classique *ḥā'iṭᵘⁿ* n'est pas traité exactement comme la diphtongue *ai̯* de class. *ḫai̯ṭᵘⁿ* [1].

Sur les pluriels où la même suite *ā* + *i* se retrouve, il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit ci-dessus, p. 107.

Une suite *ā* + *i* se trouve encore dans une forme nominale qui paraît sans équivalent classique. V. aux Formations nominales III.

1. M. Marçais me communique qu'il a trouvé également à Alger juif *mīdă* « table » pour class. مائدة ; je n'ai pu moi-même recueillir dans ce sens que *ṭåblå* (ou *ṭǫblå*), la table arabe basse *mīdă* étant actuellement inemployée chez les juifs d'Alger. Il se peut donc que *mīdă* ne soit qu'un emprunt, et il est plus prudent de n'en pas faire état.

Si la forme est masculine, il se maintient *ā* + *i* en hiatus : *zəllāiğ* (*zəllāiğ*) « carrelage » ; mais si la forme est féminine, la diphtongue en syllabe ouverte a tendance à se réduire, par assimilation réciproque, *ā* passant à *ẹ̄* et le *i̯* étant très faiblement ou même pas du tout prononcé (ce qui dépend peut-être de la consonne suivante) ; ainsi : *zəllẹ̄i̯qä* « glissoire », *fuu̯u̯ẹ̄rå* et *fuu̯u̯ẹ̄i̯rå* « jet d'eau ». Le traitement est donc très différent de celui des participes féminins. La longueur du mot n'y est sans doute pas sans influence.

Une disposition analogue, mais sans géminée précédente, se rencontre dans un mot invariable, unique de son espèce à ma connaissance, où on entend *ăi̯* et *ẹ̄i̯* : *qbăi̯lä*, *qbẹ̄i̯lä* « tout à l'heure (dans le passé) ».

Une diphtongue *ăi̯* est conservée dans le mot *ġăi̯tå* « sorte de clarinette » qui est probablement un emprunt, déjà ancien, v. à l'Index ; Beaussier écrit غايطة.

Une diphtongue *ẹ̄i̯* est conservée dans le mot d'emprunt *bẹ̄i̯* et, même en dehors de la finale, dans son composé *bẹ̄i̯lik* « gouvernement », et aussi « sans valeur » : *ʰādä bẹ̄i̯lik* « c'est bon marché, c'est pour rien, c'est donné ».

D) Voyelles longues [1].

Les voyelles longues de l'arabe classique *ā*, *ī*, *ū* sont conservées par le parler, distinctes de timbre.

Le représentant normal de ـُو est *ū* ; diverses variétés d'*ō* apparaissent dans certains voisinages consonantiques. De même ـِي est représenté normalement par *ī* et les voyelles à timbre d'*ẹ* n'en sont que des variétés conditionnées par le voisinage. Au contraire, l'ـَا n'est pas représenté par *ā* pur, mais par *ǟ*, *a* assez fermé dans la région antérieure de la bouche, tendant vers *ẹ* : cette fermeture peut être accentuée, et au contraire l'*ā* ouvert moyen et surtout l'*å* (*a* fermé dans la région postérieure de la bouche), peuvent apparaître suivant le voisinage.

Au total, les représentants des voyelles longues classiques sont des voyelles de timbre fermé.

1. Il n'est parlé ici des voyelles longues qu'au point de vue du timbre, en dehors toutefois des considérations de voisinage consonantique, sur lesquelles voir plus loin. La quantité sera étudiée spécialement ailleurs.

Ex. *bāb* « porte » باب *s(ə)kkīn* « couteau » سكّين *kānūn* « fourneau » كانون.

Dans le cas où une voyelle *ī* était en arabe classique contractée en *īn*, à l'état indéterminé, avec une finale *-un*, ex. حافٍ « nu-pieds », l'*ī*, qui apparaissait déjà en classique à l'état déterminé, doit se rencontrer constamment en arabe moderne après disparition des désinences casuelles ; c'est en effet ce qui arrive dans les adjectifs et participes : ainsi *ḥāfi* ; mais, si on en juge sur l'exemple de *u̯ād* « rivière », dans les substantifs il y a tendance à l'apparition d'un schéme sans *-i* final, par analogie d'autres formations (voir aux Formations nominales I) ; pour *ḥāf*, abrégé de *ḥāfi*, avec un sens spécial, v. Formations nominales II.

Au pluriel, devant la désinence *-īn*, le traitement de cet *i* final conservé est double ; il y a souvent le passage de *i* à *i̯*, ce qui suppose qu'on a un représentant direct de la forme du pluriel classique qui ne comportait pas de longue avant la semi-voyelle ; mais on trouve aussi le dédoublement en *ii̯*, supposant l'allongement, c'est-à-dire application dialectale de la désinence *-īn* au participe considéré comme ayant une longue finale, ou simplement analogie des mots du type *dūnī* dont il est question ci-dessous (sur l'abrègement de l'*-ī* de la désinence, voir à la Quantité) : ainsi *mǟši̯īn* (*mǟši̯ən*) et *mǟšii̯īn* « allants », *ᶜāli̯īn* (*ᶜāli̯ən*) et *ᶜālii̯īn* « hauts ». Le choix entre les deux traitements dépend sans doute de la rapidité de l'élocution, peut-être de certaines considérations de rythme.

Dans les mots où *ī* final représente un ancien suffixe en *-ii̯* (*ii̯*), il ne devient jamais semi-voyelle : *dūnii̯īn* (*dūnii̯ən*) « mauvais ».

Au féminin des mêmes mots, il y a de même opposition entre *mǟši̯ä* représentant direct de classique *mǟšii̯atᵘⁿ* et *dūnii̯ä* ; mais j'ai aussi entendu un *mǟšii̯ä* analogique.

Sur la perte du timbre de voyelles longues abrégées dans le parler même, voir à la Quantité.

Sur la confusion des diphtongues classiques avec les voyelles longues, v. p. 111 ; sur les voyelles longues au lieu de voyelle brève + hamza, v. p. 116 et aux Formations nominales.

Les voyelles conservées sans réduction dans les emprunts étrangers se confondent au moins pour le timbre avec les voyelles longues sous les réserves qui seront indiquées à l'étude particulière des emprunts.

Certains traitements des voyelles longues en finale de mot se trouvent exposés au paragraphe de l'Élision ; voir encore aux Formations nominales I.

E) **Voyelles brèves.**

Là où les règles de distribution syllabique du parler n'ont pas amené la disparition complète des voyelles brèves de l'arabe classique *ă*, *ĭ*, *ŭ*, elles sont régulièrement (sauf les réserves ci-dessous) représentées par une voyelle unique ; il y a donc confusion absolue de timbre ; de plus, cette voyelle unique qui n'apparaît, comme on le verra, qu'en syllabe fermée, a une quantité très brève (v. ci-dessous à la Quantité) ; elle est sans cesse sujette à évanouissement ou à déplacement par l'effet des changements de distribution syllabique des mots et quelquefois même par la simple accélération du débit ; elle est en règle générale inexprimée dans la graphie et considérée comme inexistante par le sujet parlant.

Elle est notée ici par *ə* ; son timbre ordinaire ressemble à celui de l'*e* français, mais il est plus fermé, sans cependant atteindre l'*ö* qu'on entend dans *feu* par ex. de la prononciation parisienne ordinaire. Des nuances variées sont amenées par le voisinage consonantique ; elles sont notées par une voyelle surmontée du signe de la brève ; ex. *ǫ̆* ; voir ci-dessous.

Exemples de *ə* :

pour *a* classique : *ktəb* « il a écrit » class. *kataba*
pour *i* : *ḫədmä* « travail » class. *ḫidmatᵘⁿ*
pour *u* : *ⁱiktəb* « il écrit » class. *i̯aktubu*

Les seules exceptions purement phonétiques à la règle donnée ci-dessus ont été vues à propos du hamza : dans un certain nombre de mots à initiale hamza où la règle ordinaire du parler (v. à la Structure syllabique) amènerait la chute de la voyelle brève ou son passage à la voyelle indistincte *ə* (avec conservation de la consonne) la chute de cette consonne (hamza) a eu pour résultat la conservation exceptionnelle de la voyelle brève avec son timbre classique *a*, *i*, *u* (sauf quelques échanges qui ont été vus pp. 38 et 40).

Ex. *ämā̈nä* « dépôt » non **'mā̈nä* class. *'amānatᵘⁿ*.

En dehors de ces exceptions, il y a des conservations de voyelles classiques brèves pour raison d'expression morphologique : ce qui

regarde les désinences verbales et les pronoms personnels sera vu à la Conjugaison et aux Pronoms ; de même, à propos de la formation des substantifs, on trouvera des cas où, par suite de la chute d'une consonne quelconque, des mots ayant primitivement une voyelle brève sont entrés dans des catégories formatives comportant une voyelle longue ; ainsi *rūz* « riz » (v. aux Formations nominales), etc. ; dans tous ces cas, il y a assimilation aux voyelles longues.

Parmi les voyelles brèves ainsi conservées pour des raisons morphologiques, la seule qui doive être étudiée ici est la finale *a* du féminin singulier, dans tous les adjectifs au positif, les participes et un nombre considérable de substantifs. Le représentant de cet *a* classique est généralement un *ä* (de même que *ā̈* représente *ā* classique) ; sur sa quantité spéciale, voir à la Quantité ; à l'état construit, l'exception ne subsiste pas ; l'*a* du féminin, comme une voyelle brève quelconque, y est représenté par *ə* ou disparu.

Outre ces cas, il y a des conservations isolées de voyelles brèves classiques avec leur timbre dans des mots invariables (v. aux Adverbes) et dans des formules archaïsantes (v. aux Emprunts hébreux).

Il sera dit aux chapitres sur les mots d'emprunts dans quelles conditions *ə* apparaît comme représentant de voyelles étrangères.

Dans tout le Maghrib, il y a comme à Alger juif confusion de timbre en principe des trois voyelles brèves classiques ; mais généralement les conservations sous des influences morphologiques ou phonétiques sont beaucoup plus fréquentes qu'ici ; comme point de comparaison, il est intéressant de voir une liste de mots où un *u* classique a été préservé dans le parler d'Alger musulman, généralement sous l'influence de labiales ou de postpalatales voisines, et a au contraire disparu dans le parler juif :

fəm(m) « bouche », *kəll* ou *kẹ̆ll* « tous », *kərsi* « chaise », *ḫəbz* « pain », *ḫədmi* « couteau » (n'est pas classique), *d(ə)ḫḫā̈n* « tabac » l'*ə* est très faible), *f(ə)ggaᶜ* « champignon », *dəni̯ä* « le monde » (dans ce mot l'*u* est quelquefois conservé dans le dialecte musulman par influence littéraire, mais on dit aussi *dəni̯a*), *kəni̯ä* « surnom » (le « nom de famille » se dit *slā̈lä* ; les musulmans emploient souvent abusivement *kuni̯a* pour « nom de famille »), *məṛṛ* « amer », *məddä* « espace de temps » (*timpo məddət ᶜăšrīn i̯ūm* « un délai d'une période de 20 jours »), *šġəl* « affaire, occupation », (mais le classique connaît شَغْل à côté de شُغْل), *nọ̆ṣṣ* « moitié ».

Dans les verbes on a *ịăḫəd* « il prend », *ịăkəl* « il mange », non *ịakul*, *ịaḫud* (voir Conjugaison I F) ; *kəbb* « verse », *skət*, *skŭt* (quelquefois aussi avec une voyelle teintée d'*u*) « tais-toi », *kənt* ou *kŭnt* « j'étais » (prononcés avec une légère voyelle *u* chez les musulmans) [1].

Voir en outre aux Formations nominales, sur *kūrä* et *lğä*.

L'*ä* conservé généralement à Alg. mus. dans *mặṛṛa* « fois » a disparu à Alg. juif : *məṛṛå*.

Des mots invariables comme *innä* « ici », *immālä* « eh bien ! allons ! » où la présence de l'*i* est une innovation, et l'apparition assez fréquente chez certains individus d'une espèce d'*i* pour *ə* (sans que j'aie pu déterminer dans quel voisinage) dans quelques mots ex. *arnĭb* pour *arnəb* « lièvre », *kĭñkä* pour *kəñkä* « baquet en métal », *mĭsṭrå* pour *məsṭrå* « règle », *rĭğlä* pour *rəğlä* « pourpier », semblent dénoter dans le parler une sorte de prédilection pour l'*i*; ceci s'accorde bien avec la tendance très marquée à fermer les voyelles. (Cette tendance semble encore plus marquée, en français, dans la bouche des juifs d'Alger que chez les autres algérois [2].)

F) **Modifications du timbre des voyelles sous l'influence du voisinage.**

I. INFLUENCE DES CONSONNES

Tout ce qui concerne les apparitions de voyelles nouvelles ou absorptions de voyelles anciennes, par suite des groupements consonantiques, sera vu plus loin, à la Structure syllabique. Il ne s'agit ici que de l'influence des consonnes sur le timbre des voyelles. Cependant il a été traité d'abord d'un cas exceptionnel où il y a apparition de diphtongue au lieu de voyelle longue, sous l'influence d'une laryngale : c'est, en réalité, une apparition de voyelle nouvelle.

La consonne ʿ qui se prête malaisément aux groupements consonantiques s'accommode également mal du voisinage immédiat des voyelles autres que *a* (ʿ comporte naturellement une résonance

1. V. *Saïda* p. 44, n. 1, sur quelques-uns de ces mots à Tlemcen juif et à Nédroma.

2. Voir la fréquence de l'*i* en Tangérois et surtout en Tétouanais.

d'*a*, de par la position abaissée de la langue pour son articulation). Je n'ai jamais entendu dans le parler le ʿ teinté d'*u*, *o* ou *ü* qu'on rencontre souvent dans des dialectes voisins (par ex. Alg. mus.) dans un voisinage labial ou comme représentant de ʿ + *u* classique : ainsi *ʿŏmri* « mon âge », *ʿůd* « bois ».

Dans le parler juif, le ʿ initial est toujours suivi de *ă* [1]; devant voyelle *i* ou *u* cet *ă* subsiste formant avec elle espèce de diphtongue, comme il a été indiqué plus haut, p. 112. Cette diphtongue tient la place tantôt d'une diphtongue classique, tantôt d'une voyelle longue : des mots qui ne se distinguaient que par la différence entre voyelle longue et diphtongue ont été ici complètement confondus.

Ainsi *ʿăūd* « cheval » et « bois », عَوْد et عُود. De même *ʿăīn* « œil » عَيْن et *ʿăīnă* « échantillon » عِينة, *ʿăīb* « honte, honteux » عَيْب, *ʿăīd* « fête » et « raconte » (forme causative du vb. عاد) en arabe classique عِيد, et عِد, (pour l'*ī* au lieu de *ĭ*, voir à la Conjugaison I D).

On comprend aisément que le passage de ʿ à une voyelle très fermée ne se fasse pas brusquement; cependant ce passage brusque est physiologiquement réalisable, même à l'initiale, comme l'attestent les parlers voisins. Il y a donc ici un traitement unifié assez caractéristique d'Alger juif.

Mais à l'intérieur du mot, après voyelle ou consonne, le ʿ s'associe directement à une voyelle suivante *i* et *u* : *səbʿīn* « soixante-dix », *mūʿīn* « aide », *^{i}iğūʿu* « ils ont faim ».

Au contraire du ʿ, le *ḥ*, tout en comportant toujours à l'audition une résonance d'*a*, s'associe directement aux voyelles fermées *ī* et *ū* : *mḥīn* « puisque », *ḥūmä* « quartier », *ḥūlä* « louche ».

D'une manière analogue et contrairement à ce qui se passe sur de nombreux autres domaines, le ʿ et le *ḥ* en finale ne sont pas précédés d'une voyelle ultra-brève de préparation.

Ex. *^{i}iğūʿ* « il a faim », *^{i}ibīʿ* « il vend », *rīḥ* « vent », *^{i}ifūḥ* « il pue », *mlīḥ* « bon » (avec un timbre un peu spécial de l'*ī*, dû sans doute à la double influence de *ḥ* et de *l*).

Sur l'influence toute spéciale de ʿ et *ḥ* sur la quantité d'une voyelle réduite subséquente, v. à la quantité ; elle est de même ordre

1. Pour l'apparition de cet *ă* dans un groupe consonantique initial à premier élément ʿ, voir à la Structure syllabique.

que la diphtongaison produite devant voyelle longue, après ᶜ initial, et tient à la résonance d'*a* contenue dans ces deux laryngales.

Le cas de la diphtongaison à la suite de ᶜ étant écarté, dans tous les autres cas décrits ci-dessous, il ne s'agit que d'une modification du timbre de la voyelle ; ce qui concerne la quantité sera étudié plus loin.

L'influence des consonnes en général sur le timbre des voyelles voisines est considérable, et les nuances vocaliques qui en résultent sont extrêmement nombreuses ; il est impossible de les distinguer toutes et il faut se contenter de déterminer les catégories principales, qui, au reste, seules importent.

Influence des emphatiques. — C'est de beaucoup la plus importante par la puissance de son effet ; il a été indiqué p. 50 que les voyelles, au contact des emphatiques, semblent prendre elles-mêmes un caractère emphatique grâce à la subsistance d'une tension dans les organes vocaux après articulation de la consonne.

En outre, vu l'élément glottal qui intervient dans l'articulation des emphatiques, la langue se trouve, lorsqu'on les prononce, ramenée en arrière, ce qui rend malaisée à leur suite une palatalisation prononcée. De plus, comme la langue est en même temps abaissée, une voyelle très fermée est malaisément prononcée tout de suite après une emphatique. Il en résulte un certain nombre de modifications du timbre des diverses voyelles.

L'influence des emphatiques a ceci de particulier qu'elle s'exerce non seulement au contact, progressivement et régressivement, mais même à distance ; notamment une emphatique, à n'importe quelle place dans le mot, influence une voyelle finale, même avec interposition de consonnes dont l'emphase n'est nullement perceptible.

L'effet produit par l'influence des emphatiques n'est pas seulement un changement de timbre, mais une sorte d'emphase, résultant de la tension des organes vocaux. Cependant, quand elle ne produit pas de changement de timbre, elle n'est pas perceptible à la simple audition : en conséquence, seul le changement de timbre a reçu ici une notation.

L'emphase peut être encore sensible dans le timbre d'une voyelle alors qu'elle a disparu de la consonne emphatique qui l'a causée. Ainsi s'explique par ex. l'*ă* presque sans imala de *siăğă* « bijoux » où *s* tient la place d'un ancien *ṣ* ; d'autre part la finale *ä* où l'imala est dans ce mot particulièrement sensible, atteste que ce *ṣ* est bien entièrement désemphatisé.

De toutes les voyelles, c'est sur l'*ä* ou sur l'*a* final du féminin que l'influence des emphatiques se fait le plus violemment sentir : en effet, au lieu de *ä*, elles font apparaître *å*, c'est-à-dire non pas un *a* ouvert moyen, mais un *a* très fermé de la région vélaire : c'est donc l'*a* le plus éloigné de l'*ä* ordinaire du parler ; ce contraste violent intervient constamment et sa netteté est une des caractéristiques du parler d'Alger juif. Elle résulte de la tendance déjà notée à préférer les voyelles fermées ; les deux espèces d'*a* très fermés s'opposent plus violemment que ne le feraient deux variétés d'*a* ouvert.

Ainsi on reconnaît infailliblement à la présence d'un *å* final soit au féminin des noms, soit à la 1ʳᵉ pers. plur. au parfait des verbes, s'il y a une emphatique parmi les consonnes radicales, même lorsque l'emphase est tellement faible qu'on ne saurait la discerner à la simple audition de la consonne en question.

Ex. : *səbbīnä* « nous avons injurié », mais *ṣọ̆bnå* « nous avons trouvé ».

ğədrä « billot », mais *zəbṛå* « enclume ».

ᶜåbåṛåt « poids », *ḍụåfər* « ongles », *ṛåğəl* « homme », mais *rğāl* « hommes ».

Dans *šūrå*, plur. *šuår* « trousseau », l'*r* ne paraît pas emphatique, mais le timbre de l'*å* annonce qu'il l'a été ; et en effet, à Alg. mus., il se trouve parfaitement conservé.

Comme cet *å* apparaît régulièrement près des emphatiques et qu'ailleurs il n'apparaît pas (au moins avec un timbre aussi fermé ; voir ci-dessous aux Labiales), il y a lieu de conclure chaque fois qu'il apparaît qu'une des consonnes précédentes est ou a été emphatique, alors même qu'il n'y en a pas d'autres indices (voir ci-dessous sur ᶜ, *ḫ*, *ġ*) ; réciproquement, la preuve de la non-emphase actuelle de *q* est faite par l'absence de *å* à son voisinage.

L'influence des emphatiques sur les voyelles *ū* et *ī* est moins caractéristique : toujours plus faible, elle est aussi moins constante en degré ; pour *ī*, elle est souvent peu perceptible.

L'*u* est légèrement ouvert par une emphatique précédente ; en conséquence, il sonne *ů*, *ö̆*, *ọ* suivant le degré de cette ouverture : ce sont des nuances de prononciation parfaitement perceptibles au moins à l'intérieur du mot ; en finale, *u* est plus difficile à distinguer de *ů*. Souvent une emphatique subséquente exerce la même influence. Il ne semble pas que cette influence s'exerce nettement à distance ; une finale *-u* de 3ᵉ pers. plur. du parfait peut garder un

timbre pur, alors que la 1re pers. est en *-nå*; ainsi j'ai entendu *ṣərᶜu* à côté de *ṣərᶜǫ* « ils ont assommé » ; *ṣraᶜnå* « nous avons assommé ».

Ex. : *ḍů* « lumière » (à côté du plus usité *ḍiå*).
maᶜṣǫm « constipé ».
mǫḍåᶜ « endroit » (la présence d'un *m* favorise l'apparition du timbre *ǫ*, peut-être par différenciation du caractère labial commun à *m* et *u*; voir ci-dessous à l'Influence des liquides).

L'*ī* subit difficilement une ouverture analogue; alors même que son caractère emphatique est très net à l'audition, le timbre reste *ī*, et c'est ainsi qu'il est noté ici : *ṭīb* « mûr », *ṭīṛ* « oiseau », *ṣīf* « été ».

Néanmoins le timbre *ẹ́*, intermédiaire entre *ẹ* et *i*, et même parfois *ẹ*, apparaissent au voisinage de *r* emphatique ou sous l'influence combinée de *r* (même non emphatique) et d'une emphatique. Ainsi *ṛẹ̄t* « j'ai vu », *ṭẹ̄ṛ* à côté de *ṭīṛ*, et presque toujours *ṭṛẹ̄q* « chemin ». (*r* à lui seul ne suffit pas à déterminer un timbre *ẹ́* : ainsi *rīḥ* « vent »).

La voyelle réduite *ə* au contact immédiat d'une emphatique précédente ou subséquente prend généralement un timbre *ǫ̆*, *o* très ouvert et assez proche d'un *å* très fermé; à côté de ce timbre, le plus ordinaire, on entend dans certains mots un timbre beaucoup plus fermé avec légère résonance d'*u*; pour ne pas compliquer la graphie, il n'a pas reçu ici de notation spéciale : c'est celui de *o* dans *nǫṣṣ* « moitié » [1]; le timbre ouvert ordinaire s'entend dans *ḍlǫm* « commettre une injustice » (où le *ḍ* n'est pas en contact, mais *l* lui-même assez emphatisé), *qfǫṣ* « cage », *čəḥṭǫn* « tripoter », *fǫḍḍå* « argent » [2].

Auprès de *ṛ* l'*ǫ̆* apparaît, semble-t-il, moins constamment que près des autres emphatiques : *ṭṛǫš* et *ṭṛəš* « sourd », *šbəṛ* « empan ».

Influence des laryngales. — Cette influence, de même que toutes celles dont il sera question ensuite, ne s'exerce qu'en contact : il s'agit d'une accommodation à l'articulation voisine, non d'un mode d'articulation intéressant le mot tout entier.

1. Mais ce n'est pas un *ŭ* net comme à Alg. mus.
2. Quand il a été noté *ə* au contact d'une emphatique, dans les exemples et dans les textes, c'est que l'emphase en est peu marquée dans la prononciation, ce qui arrive assez souvent.

Les relations de *ᶜ* et *ḥ* avec les voyelles *ī* et *ū* ont été exposées ci-dessus; il suffit d'ajouter que ni *ᶜ* ni *ḥ* n'influent sur leur timbre.

Au contraire, l'*ā* ou *a* subit dans son timbre l'influence de ces laryngales : au contact de *ḥ* précédent ou subséquent, il est presque constamment sans imala; au contact de *ᶜ*, l'imala est généralement très faible, mais non inexistante; on trouvera noté au cours de l'exposé et dans les textes tantôt *a*, tantôt *ä*, suivant les caprices de la prononciation individuelle. Le degré d'imala est une chose si mobile qu'on ne saurait ici donner une règle absolue, et qu'on est obligé de parler de majorité, non de totalité des cas : en fait l'*a* pur est très rare, et dès qu'on n'a pas *å* on peut toujours s'attendre à ce que l'*a* se palatalise au moins légèrement.

Ex. : *ḥālä* « état », *qbāḥa* « méchanceté, obscénité ».
f(ə)ggāᶜ « champignon », *staᶜnä* « flatte ».
rbāᶜä « poignée, groupe » (mais *ṛəbᶜå* « quatre », avec *ṛ*).

Un *å* apparaît après *ᶜ* dans trois exemples à ma connaissance, soit en contact, soit après une ou deux consonnes interposées, elles-mêmes dépourvues d'emphase : *ẓaᶜkå* « queue » (avec un pronom *ẓᶜåktu* « sa queue »), et son diminutif hypocoristique *ẓaᶜkūkå* « quéquette »; *kaᶜmūẓå* « excréments »; *qṣaᶜ* « regarder », d'où *qṣaᶜnå* « nous avons regardé » (verbe très employé à Alger juif au sens donné ici, mais non dans ceux de « voir de côté » ou « se dépêcher » connus ailleurs; voir Beaussier).

Dans ces mots il semble que *ᶜ* soit emphatique et amène ainsi la présence de *å*: dans les deux premiers il peut avoir été emphatisé par un *ẓ* ancien, né de l'emphase psychologique à cause du sens inconvenant et actuellement désemphatisé, ou avoir reçu lui-même cette emphase psychologique; dans le troisième il a dû être emphatisé anciennement par le *q*; il en a pu d'ailleurs en être de même dans *kaᶜmūẓå*, si ce mot s'explique par une racine *qmẓ*, voir p. 45 note. Pour *ẓaᶜkå* et *kaᶜmūẓå* on pourrait supposer que le timbre *å* est dû directement à *ẓ* même désemphatisé (v. ci-dessus *šūrå* p. 121). mais cette explication ne s'appliquerait en tout cas pas à *qṣaᶜnå* (voir ci-dessous ce qui est dit de *q*).

Donc au moins le dernier des exemples cités doit s'expliquer par la présence d'un *ᶜ* emphatique. Voir à l'étude sur l'emphase, p. 56.

La voyelle *ə* est toujours *a* au contact de *ᶜ*, *ḥ* (sur la quantité de

cet *a*, voir à la Quantité); l'imala, dans les mots où elle existe, est toujours très légère pour cette voyelle; le cas est le même que pour *ä*.

Ex. *šᶜal* « allumer », *zəlbaḥ* « tromper », *ḥass* « voix ».

Lorsque *h* est prononcé, sans influence sur *ī*, *ū*, pour l'*ā*, il s'accompagne également de l'*a* moyen, avec une imala légère. La voyelle *ə* sonne *a* à son contact. Lorsqu'il n'est pas prononcé, la voyelle *ä* qui remplace *ə* + *h* ou même *h* seul a normalement le timbre d'un *ä* ordinaire; il devient *å* s'il y a une emphatique dans le mot : *ådəṛ* « il a parlé », *įådəṛ* « il parle » (ou *åḍəṛ*, *įåḍəṛ* ; *ḍ*, au lieu de *d*, amené par *ṛ* suivant, n'est pas constant dans ce mot), *ābəl* « il est devenu fou ».

Une voyelle *a* représentant un ancien ' ou *a* + ' a une imala légère dans un certain nombre de cas, à l'initiale des substantifs et dans la conjugaison des verbes. Là où cette voyelle a la valeur de préfixe de comparatif, elle semble être un *a* presque pur; il en est de même de l'*a* qui peut précéder l'impératif et de l'*a* de *āš*, pronom interrogatif (où cependant l'imala est plus notable). L'*a* attestant l'ancienne présence de ' se distingue donc souvent de l'*a* ordinaire du parler. On le trouvera noté soit *a*, soit *ä*, sa prononciation n'étant pas très fixe.

Quand l'articulation ' représente le *q*, elle a une notable influence sur le timbre de l'*a* subséquent dont elle exagère beaucoup l'imala : *tā'ä* « fenêtre ». L'imala très forte des deux voyelles de ce mot est d'autant plus caractéristique que le *t* y représente un ancien *ṭ* dont l'influence sur les voyelles aurait pu subsister légèrement.

Le ' a aussi une influence notable sur *ə* précédent qui apparaît comme *ä* : *ftä'* « hernie » (v. ci-dessous *ftǫq*), mais il semble que *ə* subséquent conserve son timbre ordinaire : *r'əd* « coucher, dormir ».

Voir plus loin, sur le léger *ă* qui se développe parfois entre ' et consonne subséquente (Disjonction de groupes consonantiques).

Le *q* également, pour autant qu'il est une laryngale, comporte une légère résonnance d'*a* : elle apparaît tout d'abord à l'audition, et un *a* subséquent semble pur; mais en écoutant de plus près on s'aperçoit que la voyelle dans la partie au moins qui se distingue nettement de l'explosion de la consonne, est un *ä* avec une imala très nette, encore que pas très forte (j'ai noté cette voyelle tantôt par *ä*, tantôt par *a*).

Le *q* n'exerce aucune action sur *a* éloigné ni, semble-t-il, sur *i* et

u, même en contact [1]; par là apparaît nettement son caractère de phonème quasi artificiel récemment restitué dans le parler; ce traitement s'oppose vivement à celui qu'il reçoit dans d'autres dialectes où le *q* a en tout la même influence que les emphatiques.

A Alger juif même, le *q* se range avec cette série emphatique pour ce qui est de l'influence sur *ə* qui devient généralement à son contact un *ǫ*, *o* très ouvert, quelquefois assez proche d'*a* : *ftǫq* « hernie », *ⁱirqǫd* « il se couche, il dort », *qǫlt* « j'ai dit »; dans ce cas, son influence est aussi bien régressive que progressive; cependant on verra par les nombreuses notations *ə* dans les exemples qu'elle est moins forte sur une voyelle précédente que sur une voyelle suivante.

Influence des arrière-vélaires ḫ et ġ. — Sur *ī* et *ū* elles n'ont en général aucune influence. Le timbre *û* (peu marqué) et le timbre *ê* se rencontrent après *ġ* dans un seul mot : *dġês*, *mədġûs*, dont l'étymologie n'est pas faite; il est possible qu'une des consonnes en ait été originairement emphatique; cependant le pluriel de *dġês* est *dġās*, sans emphase.

Sur *-a*, finale de féminin, *ḫ* paraît sans influence; l'imala est plutôt légère après lui. Au contraire *ġ* favorise l'apparition d'une forte imala qui sonne parfois presque *ö*; ainsi *lġä* « langue » (imala très prononcée), *siāġä* « bijoux » et *siāġö*.

L'*ā* après *ḫ*, *ġ* a en général l'imala bien nette : *ḫāl* « oncle maternel », *ġāįəb* « absent »; mais *å* apparaît dans certains exemples : *ġåməq* « profond », (v. cependant *msəqlä ġāmqä* au Vocabulaire du ciseleur, avec *ā* moyen, et *ä*, non *å* à la finale) *ⁱiḫåf* « il a peur. Il faut très probablement y voir une trace de *ḫ*, *ġ* emphatiques; ce sont donc des exemples à joindre à *fḫǫḍ* pour montrer l'existence des arrière-vélaires emphatiques (voir p. 56).

Le timbre de *ə* auprès de *ḫ* est souvent modifié, dans le sens d'un *ŏ*, d'un *ǫ* ou même assez souvent d'un *ă* véritable : *bĕlḫŏffä* « avec vitesse », *ḫǫft* « j'ai eu peur » (v. ci-dessus *ⁱiḫåf*), *ḫǫmsä* « cinq », à côté de *ḫəmsä*, *ḫǫmməm* « réfléchir » (à côté de *ḫəmməm*); *ḫălləṣ* « payer ».

De même, après *ġ*, il y a généralement un *ə* ordinaire, ainsi *ġəznä* « trésor », mais on trouve un *a* (devant *ṛ*) dans *mġăṛbi* « occidental, marocain ».

1. Cependant un *u* devant *q* final de mot ne semble pas pur, mais incline un peu vers *û* : ainsi dans *sūq* « marché ».

Influence des consonnes labiales. (Sur la semi-voyelle *u̯*, voir plus loin.) — On s'attendrait à trouver facilement des voyelles labiales auprès des consonnes labiales ; aussi serait-on tenté de dire que dans un cas comme celui de *ⁱiḫåf* cité ci-dessus, l'*f* a aidé le *ḫ* à empêcher la présence d'une voyelle palatale ; de même on attribuerait au *b* la présence de *å* dans *kbår* « grands » ; mais dans ce dernier exemple, l'*å* provient sans doute de ce que l'*r* a été emphatique dans ce mot (voir l'hésitation entre *r* et *ṛ* dans cette racine : *kbīrä* « grande », mais *kbibṛå* « grandelette »), et on renoncera à faire état de l'influence de la labiale dans les exemples du type *ⁱiḫåf* si on considère les faits suivants : 1° *m* semble avoir sur les voyelles plutôt une influence différenciante qu'assimilante (voir à l'influence des liquides) ; 2° on serait tenté d'attribuer la même influence à *b* lui-même, en considérant les deux mots suivants où *ő* se présente au lieu de *u* (voyelle où l'avancement des lèvres est le plus grand) : *dᵊnőb* « péchés », *bdő* « commencement ». Toutefois *dᵊnőb* est contredit par *maḥsūb* « calculé » où un *u* pur se trouve également devant *b*, et il n'y a pas contact dans *bdő* ; or il a été dit que l'influence des consonnes autres que les emphatiques s'exerce sur des voyelles en contact, non sur des voyelles à distance. La vocalisation de ces deux mots reste donc un problème. Et l'influence des labiales sur les voyelles reste également une chose obscure.

Influence des liquides. — Un *-ä* final du féminin a une imala particulièrement marquée, dans certains mots, après *l*, *m* sans que le fait soit général et sans qu'on puisse déterminer les raisons accessoires qui accentuent plus ou moins cette imala jusqu'à l'apparition sporadique d'un véritable *ę* : ainsi *kḥūlę* « noirceur » *duu̯u̯ämę* « toton ».

Un *ə* devant *l*, *n*, *m* est très souvent *ę̆* : on ne peut donner de règle plus générale, les contradictions abondant dans l'usage, même pour le même mot : ainsi l'article est le plus généralement *ę̆l-*, mais *əl-* est aussi très fréquent ; ex. *kę̆llä* « tous », *bę̆lġəm* « crachat », *mkę̆lləḫ* « indisposé », *ę̆nti* et *ənti* « toi », *męnni* (*mᵉę̆nni*) « tranquille », *fęmt* (*fᵉę̆mt*) « j'ai compris ».

L'influence de *r* semble moins nette ; cependant il favorise plutôt l'imala et un timbre *ę̆* de *ə* : *ę̆rrġəl* « le pied » ; il a empêché l'apparition de *a* après *ḫ* dans *mḫərmä* « mouchoir », plus fréquent que *mḫärmä* (en face de *mḫäbṛå* « encrier »).

En somme un timbre palatal semble fréquent près des liquides ; on peut l'expliquer par une sorte d'assimilation pour *l*, *r*, *n* qui sont

des phonèmes de la région prépalatale et dentale. Pour l'*m* qui est labial, la chose est plus étonnante ; en réalité, il paraît plutôt différencier qu'assimiler (v. *mọdaᶜ*, p. 122, et ci-dessus ce qui est dit à propos de *b* ; ajouter ce qui concerne *k* dont la situation semble analogue).

Influence de k. — L'influence vélarisante de *k* ne semble pas exister dans le parler. Au contraire, le *k* paraît favoriser le timbre *ę̆* de *ə* : dans une partie des exemples où *ę̆* est le plus net devant *l*, il se trouve à la suite de *k* ; voir *kę̆ll*, *mkę̆lləḫ*, et ajouter : *mä i̯äkę̆lš bę̆lkę̆ll* « il ne mange pas du tout » (tous ces exemples peuvent aussi s'entendre avec *ə*). Dans *skę̆t* (à côté de *skət*) « tais-toi », le *k* a probablement seul influencé le *ə*, la dentale *t* ne semblant pas, d'autre part, avoir d'influence sur le timbre vocalique. (On entend cependant quelquefois ce mot avec une résonnance vélaire de la voyelle ; mais peut-être est-ce chez des gens imitant la prononciation d'Alger musulman.)

Il faudrait admettre que *k*, dont le point d'articulation n'est pas fixe, entraîné vers la région prépalatale, sert à son tour à maintenir une voyelle dans cette région.

Voir p. 117 un certain nombre d'exemples où *ə* d'Alger juif après *k* s'oppose à *ŭ* d'autres parlers.

Influence des semi-voyelles (Pour le contact avec *ī* et *ū*, voir la différenciation déjà étudiée, p. 110). — Pour ce qui concerne *ā* l'imala est souvent légère après *u̯*, voir *buärəd* « timides » où on entend un *a* pur (sg. *bārəd*) ; d'autre part, un *ā* premier élément de diphtongue terminée par *i̯* a toujours une imala très prononcée ou un timbre *ę* caractérisé (voir aux Diphtongues, pp. 113 et 114), un *ā* peut même passer à *ę̄* devant *i̯* initial de syllabe suivante : *su̯ę̄i̯aᶜ* « heures », pluriel de *sāᶜä*.

Sur *ə*, l'influence des semi-voyelles est très forte dans certaines positions : dans une syllabe initiale fermée commençant par *u̯*, *i̯*, une voyelle *ə* est souvent assimilée en *ŭ*, *ĭ* ; ainsi *u̯ŭč*(*č*) « figure » (à côté de *u̯əč*(*č*) qui s'entend toujours en prononciation très lente) ; *i̯idd* (à côté de *i̯ədd*, même observation) ; mais si la consonne suivante est une emphatique ou *q*, c'est *ọ̆* qui apparaît : *u̯ọ̆qt* « temps » [1].

Dans la conjugaison de l'imparfait des verbes, après *i̯*, c'est toujours un *ĭ* qui s'entend (avec réduction de *ⁱi* à *i*, le *i̯* ne s'entendant qu'en prononciation lente) : *ⁱinsä*, *insä* « il oublie ». Exception est

1. D'où *ọqt* quand la semi-voyelle disparaît (beaucoup plus fréquent que *ŭqt* qui s'entend cependant.

faite pour le cas où la 1re radicale est une laryngale : ex. *ịăᶜməl* ou *ịaᶜməl* « il fait », *ịaḥqər* « il déteste »; on entend cependant quelquefois *ẻ* ou *i*, même devant *ḥ* : *ịiḥni* « il courbe », *ịẻḥbu* « il marche à quatre pattes » (pour *h*, voir au Verbe I, A).

Devant une géminée *ụụ*, *ịị*, la voyelle *ə* est toujours *u*, *i* (c'est une voyelle pleine, empruntant un peu de la durée de la géminée; v. ci-dessus, p. 109 et à la Quantité). Ex. *quụụăs* « violoniste », *ṭịịəb* « il a fait cuire ».

Ce timbre *u*, *i* devant *ụụ*, *ịị* se maintient même en général après *ᶜ* et *ḥ* : *ḥịịər* « inquiéter », *ᶜịịən* « viser ». Une audition attentive permet presque toujours d'isoler *ᶜ* et *ḥ* (avec leur légère résonnance d'*a*) et la voyelle *u*, *i* qui suit immédiatement. Il y a cependant parfois un *a* : *ḥaụụəs* « se promener » plutôt que *ḥuụụəs*.

Mais, comme le montrent les exemples ci-dessus, la voyelle *ə* qui suit la géminée ne subit aucune influence de sa part. Cependant, après un *ụụ*, l'influence d'une emphatique finale se fait mieux sentir; ainsi *ẓuụụọ̆ṛ* « faire visiter, falsifier » à côté de *ẓịịər* « serrer » (dans un « étau », *ẓịịăr*; dans ce substantif, le *ṛ* a perdu de sa netteté).

II. INFLUENCE DES VOYELLES LES UNES SUR LES AUTRES A DISTANCE [1].

Un des traits caractéristiques du parler est l'absence d'harmonie vocalique, chaque voyelle subissant l'influence des consonnes environnantes sans considérer le timbre des voyelles voisines.

La transmission de l'emphase ne constitue pas un phénomène d'action à distance de voyelle sur voyelle.

Les phénomènes de dissimilation vocalique sont plus fréquents; outre les différenciations de semi-voyelles dont il a été question plus haut (voir p. 109), il y a lieu d'admettre une dissimilation de timbre dans *ăbrīq* pour *'ibrīqᵘⁿ*, et *imå̄ṛå* pour *'amāratᵘⁿ*, voir pp. 38 et 40; mais dans le pluriel d'*ăbrīq*, les deux *a* subsistent sans dissimilation : *ăbā̆rəq*.

La dissimilation permet seule d'expliquer la présence de *ī* dans *mīrāẓ* : l'allongement de voyelle s'explique par la disparition

1. Tout ce qui regarde l'influence en contact est traité à propos des diphtongues; voir encore à l'Elision.

de *h* (voir de même *sā̆rīğ*, p. 34), mais le timbre ne saurait être attribué de manière vraisemblable à une conservation de l'*ĭ* du classique *miḥrāsᵘⁿ*, disparu par ailleurs au Maghrib, ainsi *măḥrā̆ẓ* à Alger musulman ; au reste le pluriel *mụā̆rəẓ* reporte à une forme de singulier sans *i* ; en effet, si dans certains dialectes (v. par ex. *Saïda*, p. 138 et 206) le pluriel de quadrilitère à 2e consonne *ụ* s'applique même à des singuliers contenant un *ī* dans la première syllabe, il n'en est pas de même à Alger juif (voir aux pluriels de quadrilitères). Donc, à moins de tenir le pluriel *mụā̆rəẓ* pour emprunté, on doit considérer la présence de *ụ* dans ce mot comme une preuve de la non-ancienneté de *ī* dans le singulier.

III. CONCLUSIONS SUR LES VARIATIONS DU TIMBRE DES VOYELLES.

Les observations ci-dessus ne sauraient remplacer des règles fixes; mais en réalité les nuances vocaliques, extrêmement nombreuses, sont aussi très variables et souvent difficiles à percevoir, notamment dans les voyelles de durée très brève. Il ne saurait donc être question d'étudier toutes les modifications de timbre des voyelles du parler.

Ci-dessous sont résumées en quelques traits les principales transformations de timbre pour chacune d'entre elles.

La voyelle *ă* (*ā̆*) a généralement l'imala; cette imala peut être diversement augmentée par les consonnes précédentes, et même un *ẹ* peut apparaître, mais très rarement. Au contraire l'imala peut s'affaiblir et un *a* presque ou tout à fait pur apparaître au contact de consonnes laryngales. Enfin, un *å* apparaît régulièrement dans tout mot emphatique, faisant contraste violent avec l'*ă* ordinaire.

Les voyelles *ū* et *ī* sont beaucoup moins variables dans leur timbre; au reste elles apparaissent moins souvent, la majorité des voyelles de timbre *a* étant fournies par le suffixe de féminin; les suffixes masculins en *i* sont bien moins employés. Le voisinage des emphatiques amène différentes nuances de *ů*, *ő*, *ọ*, *ẹ́*, *ẹ*, mais pas de toutes les emphatiques. L'étude des emprunts montrera au contraire une grande abondance de voyelles *ọ*, *ẹ* (*ő* et *ẹ́*) dans les mots d'origine non-arabe.

La voyelle *ə* prend très souvent un timbre *ǫ̆*, près d'une emphatique ou de *q* ; elle est *a* près des laryngales, le cas se présentant assez souvent ; elle est *ę̆* souvent devant les liquides, et la présence fréquente de l'article fait que ce timbre est assez souvent entendu. Enfin dans de nombreux mots elle apparaît comme *u* et *i*, à cause d'une semi-voyelle.

Il y a donc — sans même faire intervenir les emprunts où d'autres timbres apparaissent à l'occasion (voir *ü* dans des emprunts tout récents au français) — de grandes variations du timbre des voyelles suivant le voisinage ; c'est un des faits à remarquer que les voyelles ne sauraient, vu cette mobilité du timbre, être suffisamment définies par lui, d'où l'importance des questions de quantité. Par exemple, la seule étude du timbre conduirait à faire de *ə*, *ǫ̆*, *ę̆*, *ă*, etc., des voyelles distinctes ; mais au point de vue du parler il n'y a là que des variétés occasionnelles d'une même voyelle définie par sa quantité réduite, son indécision même de timbre, sa faculté de disparaître dans certaines conditions, etc. De même l'*ū* est défini comme voyelle distincte dans certaines limites de timbre assez larges qui peuvent aller jusqu'à *ǭ*, de sorte que *ǭ* n'a pas valeur de voyelle indépendante, mais n'est au point de vue du parler, comme le prouvent des particularités morphologiques, qu'une variété de l'*ū*. Au contraire un *u* en alternance avec *ụ* se distingue par ce fait même d'un *ū* (même alors que la quantité de celui-ci est réduite à *u*), en dépit de la concordance de timbre. (Voir le tableau schématique des voyelles en tête de ce chapitre).

G) Quantité des voyelles.

Les voyelles sont caractérisées par leur durée en même temps que par leur timbre : ainsi même alors qu'il était question du timbre des voyelles, il n'a pas été possible de faire abstraction de leur quantité, puisque le fait qu'au-dessous d'une certaine durée elles n'ont pas de timbre défini par elles-mêmes explique pour une grande part le vocalisme du parler.

On n'a donc pas assez dit sur les représentants des voyelles longues de l'arabe classique en disant que ce sont dans le parler des voyelles de timbre défini ; leurs durées sont en effet variables, en

raison de leur place dans le mot, de la longueur du mot, de la place du mot dans la phrase, etc.

En conséquence il y a lieu d'étudier la quantité des voyelles dans le parler.

L'exposé ci-dessous est fait en examinant d'abord successivement les diverses quantités vocaliques distinguables dans le parler et l'origine des voyelles qui les présentent. Ensuite il sera fait une étude spéciale du traitement des anciennes voyelles longues.

I. QUANTITÉS DIVERSES DES VOYELLES DU PARLER.

1. *Voyelles ultra-réduites.* Il s'agit de voyelles extrêmement brèves, à peine distinctes de la simple explosion d'une consonne, et qui n'apparaissent que dans la disjonction de certains groupes consonantiques.

Cependant, quand elles sont bien caractérisées, il n'est pas possible de les distinguer à l'audition de la catégorie suivante. Ex. : *ʾišəllᵊlu*, « ils arrosent », où la deuxième voyelle *ᵊ* est sensiblement de même durée que la première.

Une voyelle *a* avec cette quantité ne paraît pas exister : une voyelle de disjonction de timbre *a* semble appartenir toujours à la catégorie suivante.

En conséquence, une voyelle *a* résultant d'une disjonction a été notée *ă*, tandis que la voyelle ultra-réduite de timbre indifférent est notée *ᵊ* dans les exemples (mais non dans les textes où elle est presque toujours confondue avec *ə*).

2. *Voyelles réduites.* Elles sont les représentants des voyelles brèves classiques (sauf dans les cas décrits ci-dessous), ainsi que de voyelles de mots d'emprunt anciens ayant subi les mêmes modifications que les mots arabes pour le timbre et la durée.

Leur durée très brève représente le minimum d'une voyelle caractérisée ; elles sont sujettes à disparition mais non à allongement, sauf toutefois dans le cas exceptionnel de l'allongement par l'accent pathétique (v. ci-dessous à l'Accentuation).

Sur les différents timbres de voyelle réduite apparaissant sous la dépendance du voisinage consonantique et sur les notations *ə*, *ę̆*, *ǫ̆*, (*ă*) v. ci-dessus p. 116.

Le représentant de la voyelle réduite devant et après *ḥ* et *ᶜ* a le

timbre *a* : sa durée, de même que son timbre, est nettement distincte : elle est plus longue que les autres voyelles réduites, sans doute parce que *ḥ* et *ᶜ* comportant une résonnance d'*a* se préparent déjà, ou se prolongent encore légèrement, augmentant la durée de la voyelle, avant que l'articulation propre de la consonne soit atteinte ou quittée (on verra plus loin le processus inverse). Mais cette longueur spéciale n'apparaît que dans les positions où les voyelles peuvent avoir leur pleine durée, sans cause secondaire d'abrégement : elle n'est réellement sensible que dans une syllabe finale de mot ou dans un monosyllabe :

smaᶜ « il a entendu »
rᶜad « tonnerre »
nəd`baḥ « j'égorgerai ».

Dans ce cas, au cours de l'exposé, l'*a* a été souvent noté sans le signe de la brève, qui n'a été mis constamment que lorsqu'il s'agissait de bien marquer le type morphologique ; dans les textes, il n'a été tenu compte que de l'impression auditive du moment.

Cette durée longue de *a* (remplaçant *ə*) qui l'assimile aux voyelles pleines (demi-réduites ou brèves) reçoit une expression graphique : alors que les voyelles réduites ne sont pas exprimées dans l'orthographe, l'*a* décrit ici est noté généralement dans l'écriture indigène, au moyen d'un א, tout comme *ā* : ainsi : נדבאח סמאע רעאד, mais en syllabe fermée initiale de mot : ענדו *ᶜăndu* « il a ». Naturellement, comme en toute autre matière de graphie, les contradictions abondent dans l'usage.

De manière analogue, dans le cas où la voyelle *ə* est assimilée en timbre à *i̯i̯* ou *u̯u̯* subséquent (voir p. 128), elle paraît avoir une quantité plus longue, sensiblement égale à une brève ordinaire : ex.: *fĭi̯i̯ŏq*, non *fĭi̯i̯ŏq* « il a fait lever » ; dans le cas où la semi-voyelle géminée est suivie elle-même d'une longue, elle peut se réduire à une simple avec longue précédente (v. p. 109) ; la voyelle *ə* est alors remplacée par une longue ; voir l'opposition de *sərrā̆q* « voleurs » et *qīi̯ā̆d* « caïds ». De même *ə* assimilé en *ŭ*, *ĭ* par *u̯*, *i̯* précédent est sensiblement plus long que *ə* ordinaire ; aussi sera-t-il généralement noté sans le signe de la brève : *u̯uldət* « elle a enfanté ».

(Les catégories suivantes sont toutes comprises dans la classe des voyelles pleines.)

3. *Voyelles demi-réduites*. Cette catégorie est distinguée ici à cause de la voyelle *-a* de la désinence de féminin : en effet, elle a une durée plus courte qu'une voyelle brève ordinaire.

Le fait est explicable, 1° parce que c'est une voyelle brève classique exceptionnellement conservée ; 2° parce qu'elle est en finale, place où les voyelles ont tendance à s'abréger. Pour ne pas compliquer la notation, cette voyelle a été généralement notée comme les brèves ordinaires ; on trouvera dans les textes la graphie *-ă*, là où la réduction de quantité était particulièrement notable.

Voir en outre ci-dessus 2, où *ă* prolongé peut passer pour une voyelle demi-réduite, et de même *ĭ*, *ŭ* au voisinage des semi-voyelles.

4. *Voyelles brèves*. Elles ont une quantité moyenne, qui n'est caractérisée qu'en fonction de celle des autres voyelles.

Les voyelles brèves du parler qui sont étymologiquement des brèves sont les suivantes :

1° Les voyelles qui remplacent à l'initiale du mot ' + VOY. ; type *ămā̆nă* « dépôt »[1].

Elles ne perdent cette quantité qu'en syllabe ouverte accentuée où elle tendent à être longues. V. à l'Accentuation.

2° Les voyelles brèves classiques conservées avec leur timbre dans des désinences, ou pronoms suffixes (type *-kum*, v. p. 117 et aux Pronoms), et dans quelques mots invariables.

3° Les voyelles *i* et *u*, produits de la vocalisation de *u̯*, *i̯*, type *ulīmă* « banquet ».

4° Un grand nombre de voyelles dans des mots d'emprunt conservés avec leur timbre et leur quantité.

5° Des voyelles longues classiques abrégées dans des conditions dont l'étude sera faite ci-dessous (sur des voyelles réduites atteignant une quantité demi-réduite ou brève, voir ci-dessus 2 et 3).

On trouve en outre :

5. *Voyelles longues*. Elles ont une quantité très variable, mais toujours plus longue que celle des voyelles énumérées dans 4. Elles représentent :

1. Je ne pense pas qu'il s'agisse dans les mots de ce type de voyelles conservées par allongement, puis abrégées parce qu'elles sont suivies d'une autre longue ; la quantité du premier *ā* de *āmā̆nă* est la même que celle de *u* de *ulīmă*, et il est sensiblement plus bref que le premier *u* de *mūḫūd* par ex. (v. ci-dessous).

1° Les voyelles longues de l'arabe classique, quand elles ne sont pas abrégées pour une cause quelconque.

2° Des voyelles brèves allongées (v. ci-dessus 4, 1°).

3° Des voyelles de mots d'emprunt, soit longues déjà dans la langue d'où ils viennent, soit allongées par assimilation à des schèmes arabes à voyelle longue, ou par influence de l'accent (v. à l'Accentuation) [1].

6. *Voyelles ultra-longues*. Elles ont une durée démesurément longue. Elles ne se présentent que dans des conditions toute particulières d'accentuation. V. à l'Accent pathétique.

II. QUANTITÉ DANS LE PARLER DES LONGUES ANCIENNES.

L'exposé qui suit est une étude sommaire de la quantité des voyelles qui représentent à Alger juif les voyelles de l'arabe classique en tenant, compte de leur place dans le mot, de la longueur du mot, etc.

Seuls les cas principaux ont été distingués.

a) Il n'y a pas de longues en finale absolue de mot. En conséquence, toute longue ancienne est brève en cette position. Un exemple frappant qui dispense d'en donner d'autres est celui des verbes à 3ᵉ radicale *ṷ*, *i̯*, où au parfait la 3ᵉ personne sing. masc. a une longue finale abrégée, tandis que la longue du féminin, non étymologique, analogique de celle du masculin, conserve sa quantité devant un *-t* : *nsă* « il a oublié », *nsāt* « elle a oublié ».

On trouvera de très nombreux exemples du fait dans l'étude de la morphologie; partout les anciennes longues finales ont été notées comme des brèves ordinaires.

b) Quand une longue se trouve réunie dans une seule syllabe avec une semi-voyelle déconsonantisée, elle perd notablement de sa durée ; ainsi : *kāin* ou *kăin* (v. pp. 107 et 113).

En général cependant ce n'est pas une brève véritable. Dans cette indécision, la longue a été notée au cours de l'exposé partout où c'était nécessaire pour faire comprendre le schème du mot ; ailleurs on trouvera la notation par une voyelle brève.

1. Les détails sur le traitement des emprunts doivent être cherchés aux chapitres qui en traitent spécialement.

c) Les longues subissent un abrégement notable devant ᶜ et *ḥ* en finale de mot, sans doute parce que le temps nécessaire à la préparation de ces consonnes est pris sur la durée de la voyelle longue. (Voir ci-dessus p. 132, le processus inverse : les deux phénomènes se correspondent sans s'exclure.)

Ex. : *draᶜ*, non *drāᶜ* « bras ».

Cette particularité phonétique a une conséquence morphologique : comme les mots à ancienne voyelle brève (voyelle réduite du parler) ont une voyelle brève à Alger juif devant ᶜ, *ḥ*, au lieu de voyelle réduite (v. ci-dessus p. 132), les mots qui avaient *ā* devant ᶜ, *ḥ* ont été confondus avec les anciens mots à voyelle brève, et subissent devant les suffixes le déplacement de voyelle propre aux mots à voyelle réduite :

dərᶜi « mon bras », *kərᶜi* « ma jambe », *ǧənḥək* « ton aile ».

Sur ces exemples, et sur l'exception partielle pour *ṣbåḥ* « matin », voir à l'Annexion des suffixes au nom.

A propos d'une influence possible de la même confusion sur la forme des verbes au réfléchi en *n*, voir à la Conjugaison VII [1].

d) La règle de l'arabe classique qui refuse une voyelle longue en syllabe fermée n'existe absolument pas dans le parler, si cette syllabe est elle-même en finale de mot : c'est même dans cette situation qu'on rencontre les longues les plus prolongées. Mais si la syllabe fermée se trouve placée devant l'initiale consonantique d'une autre syllabe, il y a tendance notable à l'abrégement. Toutefois le degré de cet abrégement est extrêmement variable. Ex. : *sākət* « se taisant », mais *säktīn* « se taisant (plur.) », *tḫäḫni* (*ä* presque bref), « marchand de tabac » etc.

Dans un seul exemple à ma connaissance, l'abrègement a été si complet que la voyelle a perdu son timbre : c'est le cas de *nqəllək* « je te dirai » (voir à l'Annexion des pronoms aux verbes).

e) La durée des voyelles est fonction de la longueur du mot après elles : une longue est d'autant plus tenue qu'elle est plus proche de la fin du mot

Dans *ṣåb* « il a trouvé », *ⁱizūr* « il visite », *å* et *ū* sont plus longs que dans les pluriels *ṣåbu*, *ⁱizūru*.

1. L'abrégement a lieu même en syllabe ouverte devant *ḥ* dans *ṷaḥăd* pour **ṷāḥăd* « un » ; j'ai rencontré la graphie וחאד, où c'est le premier *a* représentant *ā* qui n'est pas noté, et le second qui est une voyelle réduite à timbre *a* qui est noté comme voyelle pleine.

De là une tendance des longues en syllabe finale fermée à être particulièrement prolongées.

Cependant les longues en syllabe ouverte suivies de syllabe fermée à voyelle réduite ont aussi tendance à être très tenues : ainsi dans :

ġābət « elle a apporté ».

f) Une longue peut être abrégée par la présence d'une autre longue dans la syllabe suivante (ou précédente).

L'influence de la longueur du mot sur la durée des voyelles apparaît spécialement quand il y a deux longues en syllabes consécutives : dans ce cas, elles sont toujours de durées inégales, et c'est la première qui est écourtée [1] : ici la quantité concorde avec l'accentuation, la seconde longue portant l'accent : aussi y a-t-il lieu de croire que le choix du rythme quantitatif : brève + longue, est sous la dépendance du rythme d'intensité (v. ci-dessous à l'Accentuation). La première des deux longues n'a souvent que la longueur d'une brève ordinaire, mais non constamment. Dans l'exposé, ces longues abrégées ont été notées généralement comme longues ; c'est le contraire dans les textes.

type ; *kằnūn* « foyer, petit fourneau », *fīrăn* « souris », *mŭḫūd* « pris ».

Ce qui précède ne vaut que pour le cas où les deux longues font partie du radical d'un mot : la situation est différente dans le cas où une désinence de pluriel externe à voyelle longue s'adjoint à un nom dont la dernière syllabe contient déjà une longue : l'abrégement, s'il a lieu, paraît insensible, et souvent, au contraire, c'est la voyelle désinentielle qui paraît plus brève ; la cause en est peut-être précisément que l'accent d'intensité lui-même tend dans ce cas à rester sur le radical du nom : *ḫīmằt* « tentes », de *ḫīmă*.

Mais la difficulté d'apprécier la place de l'accent et même la quantité comparée de deux voyelles à peu près d'égale durée, ne permet pas en général d'avoir une évidence absolue sur ce point : il est au moins certain qu'il n'y a pas dans ce cas l'abrégement notable de la première longue observé dans le cas précédent. Dans un cas, au contraire, la preuve de l'abrégement de la seconde voyelle est faite par le changement de son timbre. Dans le cas où la désinence *-īn* s'ajoute

1. Une autre manifestation de la même tendance consiste dans les disparitions de voyelles réduites dont il est question à la Structure syllabique.

à *-i* final (représentant *ī*), elle est abrégée, si bien que son timbre devient fréquemment *ə* : l'abrégement ne suffirait sans doute pas à amener ce résultat s'il n'était favorisé par la différenciation de timbre, par *ịị* précédent. Type : *dūniịīn* et *dūniịən* « mauvais (pl.) ».

En réalité, on a devant la désinence *ịị* (non *īị*), mais la longueur totale de ce complexe est encore grande ; de plus, dans la plupart des mots à suffixe *-ī*, la syllabe précédente elle-même est longue, ce qui est le cas dans *dūnī*. Le timbre *ə* s'entend même alors qu'il n'y a qu'un *ị* précédent, comme il arrive dans le cas de *mằšịən* « allants » (voir aux Voyelles longues, p. 115) ; dans ce cas, toute la finale du mot est abrégée ; seule la première longue conserve sa durée.

Cet exemple de perte de timbre d'une voyelle longue par abrégement est à joindre à celui de *nqəllək* (v. ci-dessus *d*).

g) La quantité des voyelles dépend de la nature des consonnes voisines.

Le fait doit être signalé, mais ses conséquences n'ont pas été étudiées en détail.

On peut seulement noter qu'une sonore favorise l'allongement d'une voyelle précédente, et qu'une sourde tend à la restreindre. En particulier les phonèmes pesants *q*, *č* semblent provoquer un abrégement notable : *sūq* « marché », *učūč* « visages », ont des longues de peu de durée.

Au contraire *r*, *ẓ* semblent particulièrement favorables à une quantité un peu prolongée : dans *ⁱiẓūr*, *ū* est très long, à cause de l'*r* final.

En conséquence, il n'est pas indifférent que deux mots qui ont passé du schème CS + VOY. BRÈVE + CS GÉM. au schème CS + VOY. LONGUE + CS., aient eu un *ẓ* comme consonne finale : *mūẓ* « à moitié sucré », *rūẓ* « riz ». Voir sur ces mots aux Formations nominales II. Il faut ajouter que *u* est par lui-même une voyelle pesante. D'autre part, l'exemple parallèle de *ġūš* pour **ġešš* (pour le sens voir à l'index), contredit la théorie donnée ci-dessus. Il serait pourtant fâcheux de ne pas prendre garde du tout à ces variations de quantité suivant le voisinage consonantique.

Les observations qui précèdent ne sont que des indications sur quelques points de détail assez clairs, et portant sur les mots à l'état isolé. Mais la réunion des mots dans les phrases produit encore une série de modifications dans la quantité des voyelles.

Cette variété sera rendue visible en une certaine mesure dans les textes. En effet, au cours de l'exposé, dans les exemples de mots détachés, le signe de la longue a été placé partout sur les longues qui n'ont pas été abrégées nettement de manière à équivaloir à une brève ordinaire : ainsi des longues de valeurs fort différentes ont été confondues dans la notation. Dans les textes recueillis, au contraire, n'ont été marquées du signe de la longue que les voyelles dont la longueur était plus particulièrement sensible à l'audition. De cette manière, les longues ordinaires reçoivent la même notation que les voyelles brèves. Cette manière de noter représente assez bien l'effet auditif. En effet, les longues sont en général de quantité moyenne, et non très prolongées ; le contraire serait d'ailleurs étonnant, étant donné la réduction générale des voyelles observables dans le parler, si on le compare à la langue classique.

H) **Élision**.

L'étude de l'élision se rattache à celle de la quantité : elle peut se décrire ainsi : des voyelles finales de mots (qui ne peuvent être que brèves) sont tellement abrégées devant une voyelle initiale d'un mot suivant qu'elles disparaissent complètement.

Mais on ne saurait en citer d'exemple clair pour Alger juif : tous ceux où elle paraît se rencontrer s'expliquent autrement : ce sont en effet des complexes où le deuxième élément commençait par l'article ; de cette manière, suivant la phonétique de l'arabe classique, l'article ne comportait pas de voyelle, mais la longue finale du premier élément se trouvant en syllabe fermée ne pouvait conserver sa quantité, et on doit s'attendre à la trouver représentée par *ə*, comme une voyelle brève. Mais cette voyelle étant celle de l'article dans le parler on pourrait croire à première vue à des exemples d'élision :

mūləddåṛ « propriétaire » en face de *mūlä* « maître, possesseur de ».

msəlḫīr « bonsoir » qui contient **msä* inusité par ailleurs.

ʿăl- « sur » forme devant l'article de la préposition *ʿălä* : *ʿăləṭṭǒblå* « sur la table ».

ʰăd- « ce », forme devant l'article du démonstratif *ʰădä* : *ʰădəṛṛåǧəl* « cet homme ». Cette forme sert aussi pour le féminin et le pluriel ; on est donc conduit à admettre une généralisation de la forme du masculin singulier, ou bien une élision moderne des formes *ʰădi* « cette », *ʰădu* « ces » ; en effet s'il y a peu de difficulté pour le féminin هذى, le pluriel classique avait un radical différent : l'explication donnée pour les mots précédents ne saurait donc suffire ici.

Le parler ignore donc à proprement dire l'élision ; mais il connaît la réunion en diphtongue d'un *a* final et d'un *i* ou *u* initial.

mšä‿iẓūr « il est allé visiter ».

Cette disposition qui est constante n'a pas été exprimée graphiquement dans la notation — pas plus d'ailleurs que la situation en diphtongue de deux voyelles à l'intérieur d'un mot. — Il suffit de savoir qu'il n'y a jamais élision, et jamais non plus hiatus véritable entre les deux voyelles.

CHAPITRE III

Structure syllabique. — Groupements de consonnes

A) Constitution du schème syllabique des mots d'après la distribution des consonnes et des voyelles.

Définition générale : La syllabe est la réunion d'une voyelle, présentant une ouverture maximum, avec une ou plusieurs consonnes présentant une fermeture plus ou moins grande par rapport aux voyelles. Toute consonne comporte, sinon une fermeture complète, du moins au rétrécissement sur le passage de la colonne d'air qui sert à l'émission des phonèmes (il a été démontré que même les continues comportent un moment de rétrécissement plus fort, et à sa suite une explosion. Voir Rousselot *Principes* p. 586).

La syllabe peut commencer par une ou plusieurs consonnes ou par une voyelle ; elle peut se terminer avec une voyelle ou avec une ou plusieurs consonnes,

Définitions par rapport à la présente étude. Sauf à l'initiale de mot, une syllabe ne commence jamais par une voyelle. Quand une voyelle est précédée d'une seule consonne, cette consonne, et quand elle est précédée de plusieurs consonnes, la dernière de ces consonnes est dite former syllabe avec la voyelle en question.

ḫī-mä « tente » a pour dernière syllabe *-mä*

ḫəd-mä « travail » a pour dernière syllabe *-mä*.

Le nombre de consonnes initiales de la syllabe n'intervient pas dans sa dénomination.

Une syllabe terminée par voyelle est dite ouverte, que cette voyelle soit longue ou brève.

ḫī-, *-mä*, *štä* « hiver » sont des syllabes ouvertes.

Une syllabe est dite fermée quand elle se termine par une ou plusieurs consonnes.

ḫəd-, *bərd* « froid » sont des syllabes fermées.

Ces définitions sont arbitraires, puisque rien à l'audition n'avertit qu'une syllabe est terminée et qu'une autre commence. Elles reçoivent leur justification a posteriori, parce qu'elles permettent d'encadrer tous les faits observés.

Partant de ces définitions, étudier la structure syllabique du mot, c'est étudier la place des voyelles par rapport aux consonnes, et par conséquent les groupements de consonnes.

Il s'agit donc, non plus de savoir quel est le timbre ou la quantité de telle ou telle voyelle existante, mais de savoir où et en quel nombre on rencontre les voyelles. C'est l'objet de l'exposé qui suit.

L'exposé est fait en partant, non de l'état de l'arabe classique, mais d'une étape de l'évolution où les voyelles brèves finales étaient tombées.

*ḫ*adam* « il a travaillé » < *ḫadama*.

**bard* « froid » < *bard*^{un}.

En effet on sait que ces voyelles brèves ont disparu à époque très ancienne, les voyelles finales de la flexion casuelle et verbale n'ayant une existence que limitée en arabe classique même (effacement à la pause, prouvé en particulier par la prose rimée).

Il faut aussi tenir pour inexistante, dans le compte des voyelles, la voyelle virtuelle qui s'écrit dans l'orthographe de l'arabe classique, à l'initiale des mots commençant par deux consonnes.

Partant de là, on peut exposer les règles de la distribution des voyelles dans le parler en observant le principe suivant, seul principe général appliqué, et dont l'application est constanre :

PRINCIPE : *Le parler d'Alger juif ne supporte pas une voyelle réduite en syllabe ouverte* [1].

Or, le chapitre précédent a permis de déterminer les faits suivants :

1° Les voyelles longues de l'arabe classique restent représentées par une voyelle pleine, longue ou abrégée, de timbre défini.

1. Ce principe vaut d'ailleurs pour l'ensemble des dialectes maghribins. Sur son fléchissement apparent en faveur de voyelles fuyantes et qui ont été appelées ici ultra-réduites, v. p. 131 et plus loin sur *ʿänəb*.

2° Les voyelles brèves de l'arabe classique sont représentées par la voyelle réduite ou par rien du tout.

(Elles ne sont représentées par une voyelle brève de timbre défini que dans les rares cas mentionnés à la p. 116).

Il reste donc maintenant à savoir quand les voyelles brèves sont représentées par une voyelle réduite et quand elles ne sont représentées par rien.

Règles [1]. 1. En syllabe anciennement fermée une voyelle brève est représentée par une voyelle réduite.

(Cette voyelle peut se déplacer ensuite secondairement par suite de modifications ultérieures du mot, voir l'application des *Principes accessoires* [2].)

Ex. : Alger-juif *ḫəd-mä* class. *ḫidmat*^{un} « travail »
ṷǫ̆qt *ṷaqt*^{un} « temps »
ǧā̆ṷəb *ǧaṷab*^{a} « il a répondu »
qā̆lət *qālat* « elle a dit ».

2. Quand un mot ne contenait qu'une voyelle brève en syllabe ouverte, elle disparaît :

tək`t`bu *taktubū*^{na} « vous écrivez »
klā̆m *kalām* « paroles »
ftrǫ̆q *(i)ftaraq*^{a} « il s'est séparé »
fḫǫ̆ḍ *faḫiḏ*^{un} « cuisse »

3. Quand le mot contenait deux voyelles brèves en syllabe ouverte, il tombe celle dont la disparition amène une succession de syllabes fermées :

ḫəd-mət *ḫadamat* « elle a travaillé »
bǫ̆g-ṛâ *baqarat*^{un} « vache ».

Les trois règles précédentes s'appliquent à un premier état de l'évolution, mais les formes résultantes ne se maintiennent pas toujours.

1. Ces règles n'ont pas pour but de retracer un développement historique, mais de rendre compte dans un cadre systématique de l'état actuel du parler.
2. Par suite d'un développement secondaire du parler et dans un nombre de cas très limité, il y a disparition de cette voyelle. (V. ci-dessous, aux Consonnes-voyelles et aux Suppressions de voyelles).

a) Les règles ci-dessus s'appliquent seules et les mots restent en état s'ils ne contiennent que des syllabes à voyelle longue, ou des syllabes n'ayant qu'*une seule* consonne initiale et finale :

ex. : *klā̆m*, *ḫəd-mä*, *ḫəd-mət*.

b) Les mots qui ne répondent pas à ces conditions, c'est-à-dire qui ont des syllabes à plusieurs consonnes initiales ou finales avec voyelle réduite subissent des modifications suivant d'autres considérations, qui n'ont pas le caractère général du principe posé ci-dessus, et dont l'application prête à de nombreuses distinctions.

Principes accessoires.

1. Un groupe consonantique initial ou final est possible en général.

2. Certains groupes particuliers (suivant la nature des consonnes), tendent à s'éliminer, d'autres à se constituer.

3. Les groupes de deux consonnes en finale de syllabe sont plus sujets à être éliminés que les groupes initiaux.

4. Les groupes de trois consonnes à l'initiale de mots sont toujours évités, quand ils ne se maintiennent pas pour une raison morphologique. Quand ils sont éliminés c'est par insertion de voyelle. (Voir aux verbes Réfléchis en *n* et en *t* ; ex. **nktəb* > *nəktəb*.)

Les groupes évités sont partiellement, mais non entièrement les mêmes en début et en fin de syllabe ; dans cette dernière situation ce ne sont pas non plus tout à fait les mêmes quand le groupe de deux consonnes est final de mot ou quand il est suivi d'une troisième consonne, initiale d'une syllabe suivante.

Si on considère la nature des consonnes, le fait général le plus intéressant à retenir est l'inaptitude des liquides et des labiales à être deuxième élément de groupe, et leur aptitude, inversement, à être premier élément de groupe.

I. Type cs + cs + ə + cs.

a) Il représente un classique *'a* + cs + cs + voy. + cs (أفعل), comparatifs, noms de couleurs, pluriels internes (voir aux Pluriels internes III).

Dans ce cas, le groupe initial déjà existant en arabe classique subsiste dans le parler, quelle que soit la nature des consonnes. Il n'est fait exception que pour le cas où les deux dernières sont semblables, dans le comparatif.

b) Il représente un classique cs + voy. + cs + voy. + cs (فَعَل).

Dans ce cas : 1° Si le mot en question est un verbe, le groupement est toujours cs + cs + voy. + cs. : *mrọḍ* « il a été malade » ; on peut formuler le fait en disant que c'est toujours la seconde voyelle qui est représentée. C'est affaire de généralisation par analogie morphologique (voir au Verbe I A)[1].

2° Si le mot en question est un substantif, aucune généralisation analogique n'impose plutôt la forme cs + cs + ə + cs que la forme cs + ə + cs + cs, c'est-à-dire que la voyelle réduite peut se trouver à la place de l'une ou de l'autre des voyelles brèves anciennes, suivant la nature des consonnes.

C'est, suivant la règle 1 donnée plus haut, la première forme qui est régulière, et qu'il est inutile de justifier.

Ex. :	*ǧbəl* « montagne »	class.	*ǧabal*[un]
	fḫọ̆ḍ « cuisse »		*faḫiḏ*[un]
	ṭbọ̆q « plateau »		*ṭabaq*[un]
	qfọ̆ṣ « cage »		*qafaṣ*[un]
	tsəd (pour **ǧsəd*) « corps »		*ǧasad*[un]
	ǧbən « fromage »		*ǧubun*[un] (et *ǧubn*[un])
	ḍbaᶜ « hyène »		*ḍabuᶜun* (et *ḍabᶜun*)[2].

Mais il y a quelquefois disjonction du groupe initial et formation d'un groupe final lorsque la deuxième consonne est une liquide. On ne saurait parler d'une conservation de la première voyelle classique : en effet, d'autres dialectes maghribins ont même dans ce cas la forme cs + cs + ə + cs, ainsi à Tunis *ḥnak*, *flik* (v. Stumme *Tun. gr.* p. 43) ; il y a donc lieu d'admettre que cette forme a été modifiée d'abord par l'apparition d'une voyelle de disjonction entre les deux premières consonnes, puis que cette voyelle a prédominé sur la voyelle ancienne et l'a finalement éliminée.

Ex. :	*ḥañk* « joue »	class.	*ḥanak*[un]
	fəlk « voûte du ciel »		*falak*[un]
	məlk « ange »		*malak*[un]
	fərḥ « joie »		*faraḥ*[un].

Les exemples suivants, qui viennent grossir la première des listes données ci-dessus, prouvent que le second groupement est loin de se montrer dans tous les mots où la consonne est une liquide :

kləb « rage » class. *kalab*[un]

ǧ'rọ̆b « gale » (avec légère disjonction du groupe initial) *ǧarab*[un]

ᶜărọ̆b « arabes » *ᶜarab*[un] (il y a disjonction par une légère voyelle *ă* à cause de la difficulté du groupement *ᶜ* + cs. (voir ci-dessous p. 153).

ᶜănəb « raisin » *ᶜinab*[un] (ici l'*ă* est plus qu'une voyelle de disjonction ordinaire ; il semble bien former syllabe, par dérogation au principe général de l'absence de voyelle réduite en syllabe ouverte ; au reste, ce mot se range fréquemment dans les dialectes maghribins parmi les exceptions au point de vue de l'accentuation, voir G. Kampffmeyer *Untersuchungen über den Ton im Arabischen* I. Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen XI (Berlin) pp. 17, 28 et 46 ; le fait est ici à signaler sans qu'on puisse l'expliquer).

ᶜărəq « sueur » *ᶜaraq*[un]

ᶜăləq « sangsue » *ᶜalaq*[un] ; le nom d'unité à terminaison féminine *ᶜălqä* est au reste plus usité.

(Dans ces deux derniers mots l'*ă* ne forme pas syllabe, tout comme dans *ᶜărọ̆b*.)

ǧməl « chameau », *ǧamal*[un] (et aussi *ǧaml*[un] ; voir ce qui est dit ci-dessus p. 144 n. 2).

ḥnəš « serpent », *ḥanaš*[un] ; cependant, pour ce mot, on entend aussi *ḥanš* et *ḥanəš*, degré intermédiaire.

1. Ce groupement est dit résulter d'un phénomène de *sursaut* (de l'accent), par ceux qui supposent 1° que l'accent de l'arabe classique était sur la première syllabe, 2° que la voyelle conservée devait être précisément celle de la syllabe accentuée (v. *Saïda* p. 55).

2. Les deux derniers exemples permettent de faire l'observation suivante : on peut admettre en général que lorsqu'il y a une double forme classique, celle qui est représentée est celle qui satisfait à la règle la plus ordinaire du parler ; mais il est à remarquer que la forme *ǧubn*[un], et presque sûrement aussi la forme *ḍabᶜun*, auraient donné la même forme que celle qui est issue régulièrement de *ǧubun*[un] et *ḍabuᶜun*, v. ci-dessous, sous II, où on trouvera les exemples exactement inverses de *mərḍ* et *kərš*.

mləf « drap » représente sans doute le class. *milaff*[un] ; en conséquence, malgré la simplification de la géminée finale, le mot peut bien ne pas être traité encore entièrement comme le représentant d'un classique **malaf* inexistant.

La liste ci-dessus ne permet pas de déterminer dans quels cas le groupement CONS. + ə + LIQUIDE + CONS., est dans l'impossibilité de se réaliser. Tout au plus peut-on observer que dans les quatre premiers exemples la dernière consonne est un *b* ; or, on verra plus loin (v. notamment p. 150) que *b* paraît avoir tendance à ne pas se grouper avec une consonne précédente.

Dans le cas particulier où la consonne initiale est *u̯*, elle se déconsonantise régulièrement, et par suite la consonne suivante, même liquide, reste en place ; il y a deux syllabes, mais il semble bien que l'accent est sur la seconde voyelle, comme si elle était unique (v. ci-dessous à l'Accentuation).

Ainsi dans des verbes : *uzən* « il a pesé », pour **u̯zən* < *u̯azana* ; *urət* « il a hérité » pour **u̯rət* < *u̯ariṯa*.

Dans un substantif : *uləd* « enfant », pour **u̯ləd* < *u̯alad*[un] ; *u̯əld*, qu'on rencontre aussi, représente la forme *u̯uld*[un], à moins qu'on ne préfère admettre que le groupement *ld* se soit réalisé dans le représentant de *u̯alad*[un] avant que la vocalisation de *u̯* ait pu se faire : mais un double traitement dans le même parler ne se comprendrait pas, et la forme classique étant double, il vaut mieux admettre qu'elle est représentée sous ses deux formes ; au reste, c'est *uləd* qui est la forme véritablement usitée.

Enfin, dans le cas où la consonne initiale était un ' disparu depuis longtemps, la voyelle qui le représente est allongée, et c'est elle qui a l'accent.

Ce cas ne se présente que dans des verbes : *āmən* « il a cru ».

En somme, il est visible que le type CS + CS + ə + CS est préféré et qu'il n'est que très rarement éliminé.

II. Inversement, il est visible que le type à groupe final CS + ə + CS + CS tend à s'éliminer dès que la nature des consonnes y donne prétexte. (Voir *Principes accessoires* 3.)

En principe pourtant le groupement classique est conservé [1] :

1. La forme classique des mots n'est pas indiquée ici : elle comporte toujours une seule voyelle après la première radicale.

ḍăḥk (ou *ṭăḥk*) « rire »
u̯ǫ̈qt (en prononciation rapide *ǫ̈qt*) « temps »
qǫ̈ṣṭ « jarre »
kəlb « chien » (s'opposant à *kləb* v. ci-dessus ; on voit que la tendance à éviter *b* comme 2e élément de groupe est assez forte pour empêcher la constitution d'un groupe nouveau *rb*, *lb*, mais non pour en disjoindre un ancien ; dans *kləb*, *kəlb*, on pourrait voir une tendance à différencier des mots de sens différent ; mais cette interprétation ne vaudrait pas pour *ǧ'ṛǫb*).
bərd « froid »
ʿărq « racine » (voir ci-dessus *ʿărəq*)
šəmš « soleil »
bənt « fille »
kəbš « mouton »
ǧəbs « plâtre »
ḫəbẓ « pain »
səbt « samedi »
nəfs « âme »
mərḍ « maladie »
kərš « ventre »
(ces deux mots ont en arabe classique, à côté des formes *marḍ*[un] *karš*[un], les formes *maraḍ*[un], *kariš*[un], qui auraient vraisemblablement donné, vu leur seconde consonne liquide, les mêmes formes *mərḍ* et *kərš* à Alger juif ; voir le cas inverse ci-dessus p. 144).

Contrairement à la règle générale, il y a disjonction du groupe final et constitution d'un groupe initial, si la dernière consonne est une liquide.

sdər « poitrine »
rǧəl « pied »
tsəm « corps » (pour **ǧsəm* ; le groupe final *sm* a été évité, malgré la répugnance pour le groupe *ǧs* qui est éliminé secondairement par différenciation. L'analogie de *tsəd* y a aidé ; voir pp. 80 et 144).
ʿămər « vie, âge, âme » (l'*ă* n'est qu'une voyelle très faible de disjonction ; *ə* seul est centre de syllabe).
ḫbǫ̈ṛ « encre » (le plus souvent avec un *a* extrêmement léger après *ḫ* : *ḫ(ă)bǫ̈ṛ*).

Dans le cas particulier où la 2e et la 3e consonnes sont des liquides, la disposition est la même si la deuxième radicale est *m* :

smən « graisse », *tməṛ* « dattes ». Mais le groupe final est au contraire conservé avec *l* et *r* deuxième radicale dans *ḍọlm* « injustice » *qọ̆rn* « corne » (je n'ai pas recueilli d'exemples avec *n*). Dans un mot où les trois consonnes sont des liquides, il se produit une voyelle de disjonction entre les deux premières *nᵊmel* « fourmis » (mais cette première voyelle disparaît quand le mot a l'article : *ən(n)məl*).

La disjonction se fait aussi généralement quand la dernière des consonnes est une laryngale *ᶜ* ou *ḥ* :

frăᶜ « tranche de fruit »
rbăᶜ « quart »
qmăḥ « blé »
sṭăḥ « terrasse »
mlăḥ « sel »; cependant, pour ce dernier mot, on entend aussi la prononciation *məlḥ*, et il est bon de rappeler qu'un groupe *rḥ* est bien supporté dans *fərḥ* (v. ci-desssus p. 145).

Enfin la disjonction paraît se faire sporadiquement dans d'autres cas encore : l'exemple le plus notable (et qui semble général en Algérie) est celui de *brəq* « éclair» class. *barqᵘⁿ*, auquel il faut ajouter *rᶜad* « tonnerre » ; or l'exemple *ᶜarq* cité plus haut et l'exemple *kaᶜk* « sorte de galette ronde » (class. *kaᶜkᵘⁿ*) attestent que le groupe final *rq* et un groupe final à premier élément *ᶜ* sont parfaitement supportés par le parler. On serait tenté d'admettre qu'il a existé pour ces mots une forme classique à deux voyelles brèves non attestée par la tradition ; cp. hébr. בָּרָק *bårâq* « éclair ».

Quand la dernière consonne est *ụ*, *ị*, ceux-ci se vocalisent et la voyelle antérieure se trouvant en syllabe ouverte disparaît :

ǧdi « chevreau » < **ǧədi* (class. *ǧadịᵘⁿ*)
ḥlu« doux » < **ḥalu* (class. *ḥalụᵘⁿ*).

Ces mots sont ensuite assimilés à ceux qui avaient anciennement une voyelle longue précédant une troisième radicale *ụ*, *ị*, et la voyelle disparue ne reparaît pas quand on ajoute une terminaison : *ḥlūụă* « douce », *ǧdīụi* « mon chevreau », en face de *rəǧli* « mon pied ». (Cependant l'ancienne forme est encore attestée par le plur. *ǧədịān*, v. p. 106, et le subst. *ḥalụă* « bonbon, gourmandise ».)

Les mots qui ont à la place de la première consonne une voyelle pleine représentant un classique ' + VOY. ont la disjonction du

groupe final, sauf *åṛḍ* « terre » où la première consonne du groupe est une liquide ; (sur le mot qui signifie « mille », voir aux Noms de nombre). Les autres que j'ai pu recueillir sont :

īsəm « nom » représentant *'ism*, pour classique *ismᵘⁿ*.
åṣọ̆l « origine »
ūdən « oreille »
ībọ̆ṭ « aisselle » [1].

Le dernier exemple, auquel se joint *ḫət*, montre que la disjonction, dans ce type de mots, ne se fait pas uniquement quand la dernière consonne est une liquide.

Les mots résultants subsistent avec leurs deux voyelles, obtenant le même schème que les mots du type *āmən* où l'*ə* représente une ancienne voyelle (v. ci-dessus I). La voyelle pleine reste accentuée et même s'allonge grâce à cette situation (voir ci-dessous à l'Accentuation).

Tout ce qui précède montre que les deux schèmes cs + cs + *ə* + cs et cs + *ə* + cs + cs étant tous deux théoriquement possibles dans le parler, celui qui s'applique à un substantif particulier est celui qui répond le mieux au schème classique du même mot, sous réserve de l'élimination de quelques types de groupes consonantiques auxquels le parler est réfractaire.

III. Le cas d'un groupe de deux consonnes en fin de syllabe devant consonne, c'est-à-dire réunion de trois consonnes [2], se présente au pluriel de l'imparfait des verbes réguliers, après chute d'une voyelle brève classique, à la forme simple et aux réfléchis en *n* et *t*.

Dans certains mots il y a simple disjonction par explosion consonantique : *tək'ṭ'bu* « vous écrivez ». Dans d'autres il y a apparition de voyelle entre les deux consonnes du groupe final de syllabe : dans ce cas la voyelle de la première syllabe n'étant plus en syllabe fermée disparaît et on a : **tələbsu* > *tləbsu* [3].

1. Le mot *ḫət* « sœur », de *'uḫt* présente la même disjonction, mais avec chute de la voyelle initiale ; il a un traitement à part comme nom de parenté.

2. En dehors de l'initiale du mot. Pour ce cas, voir ci-dessus *Principes accessoires* 4.

3. Dans ce cas, il y a une voyelle à une place où l'arabe classique n'en connaissait pas ; c'est ce qu'on a appelé le *ressaut*, en considérant que c'est la voyelle brève du classique disparue après la consonne qui se retrouve avant ; mais cette manière de voir ne s'applique bien qu'aux dialectes où la première voyelle du mot subsiste, protégée

Cette vocalisation est fréquente, et seule une enquête très longue permettrait de connaître toutes les combinaisons consonantiques qui la font apparaître. En tous cas il est certain que la présence de la voyelle après la première consonne du groupe est liée le plus souvent à la présence d'une liquide ou d'une labiale comme deuxième consonne de ce groupe. Pour les liquides, on a déjà vu leur inaptitude à se grouper avec une consonne précédente ; voir en outre ce qui a été dit p. 146 à propos d'une propriété analogue possible du *b*, et la réunion de *b* avec les liquides pour l'influence sur les groupements de consonnes dans *Saïda* p. 61 et suivantes. Voir aux Verbes I A des exemples et d'autres détails.

Le substantif offre de même un groupe de trois consonnes entre voyelles, résultant de la chute d'une voyelle brève, dans certains pluriels de type *'afʿila*^{tun} où *a* initial est conservé après chute de ' (Pluriels internes XI). Ce cas ne se présente que dans deux mots à ma connaissance ; dans l'un, la consonne centrale du groupe étant *u̯* devient régulièrement *u* : *adui̯ä* « remèdes » ; dans l'autre la consonne centrale est *r* ; il peut ne pas se produire de nouvelle voyelle, et l'*r* joue alors entre deux consonnes le rôle de voyelle : *amr̥iä* « miroirs », mais on entend aussi la prononciation avec insertion de voyelle ; (v. ci-dessous B III Vocalisation de *u̯*, *i̯*, *r* p. 158).

Les règles de groupement syllabique trouvent une constante application dans la flexion nominale et verbale ; les nécessités qui en résultent régissent strictement la forme des mots, et cela souvent en contradiction formelle avec la distribution des consonnes et voyelles dans les formes classiques.

Ainsi à un classique *riǧlī* correspond régulièrement un dialectal *rəǧli* « mon pied » (comme *ḫədmä* correspond à *ḫidmä*^{tun}) ; dans un cas un peu plus compliqué, *bgərti* « ma vache » correspond à un ancien *baqaratī*, avec conservation de la seule voyelle brève qui doive se trouver en syllabe fermée ; mais dans un cas comme celui de classique *ḫidmatī* « mon travail », il n'est pas tenu compte par le parler d'Alger juif de ce groupement ancien (qui donnerait **ḫədməti* avec un *ə* en syllabe ouverte), et il se produit un groupement nouveau *ḫdəmti*.

par un redoublement : *təḍḍərbu* « vous frappez » (à Alger mus. par ex.). Mais ici la voyelle *ə* de *tləbsu* pourrait passer aussi bien pour représenter le premier *a* de *talbasū*^{na} que le second.

Les balancements du type *rǧəl*, *rəǧli*, *ḫədmä*, *ḫdəmti*, se présentent constamment, de manière à donner l'impression qu'au point de vue actuel du parler *ə* fonctionne comme une voyelle de soutien, uniquement destinée à rendre possible par disjonction la prononciation des groupes consonantiques : en dehors des cas examinés plus haut, sous I et II, où sa place est déterminée exactement par l'existence traditionnelle d'une voyelle brève, sa présence et sa position dépendent de la nature et du groupement des consonnes environnantes (c'est à peu près la situation de l'*e* muet du français).

La conséquence pour le système syllabique du parler est la suivante : *les radicaux des mots n'ont au cours de la flexion ni une place fixe des voyelles ni un nombre fixe de syllabes* (même en dehors du cas des pluriels internes où la flexion consiste précisément en une modification du radical nominal).

Voir à l'étude de la morphologie divers cas où la nature des consonnes intervient dans le groupement syllabique, notamment au Nom, Annexion des suffixes possessifs.

L'exposé a été fait au cours de ce chapitre en dehors de toute considération d'accentuation ; mais il n'est pas permis d'en conclure que l'accent a été sans influence : 1° sur la constitution des règles générales de structure syllabique du parler ; 2° sur le choix de la voyelle conservée, là où une seule voyelle réduite se rencontre à Alger juif dans le représentant d'un mot classique à plusieurs voyelles brèves.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est possible de faire l'exposé en réservant entièrement les questions d'accent.

B) Modifications ultérieures de la distribution syllabique.

Les relations des consonnes entre elles, eu égard au groupement syllabique, ne sont pas entièrement élucidées par les règles générales données ci-dessus.

Il existe des règles complémentaires résultant, en partie, de la nature de certaines consonnes ; elles portent : 1° sur la production de voyelles ultra-réduites ne formant pas syllabe ; 2° sur l'absorption de voyelles réduites dans un certain nombre de cas.

Il s'agit de modifications secondaires qui limitent l'application des règles précédentes, mais ne les détruisent pas.

I. Difficulté de passage d'une consonne a une autre (disjonction).

Quand deux consonnes sont en contact, l'explosion de l'une doit se faire pendant l'implosion de l'autre (de même que dans le cas des consonnes géminées). Quand le groupe se trouve entre deux voyelles, l'implosion de la première consonne se confond avec la partie terminale de la voyelle précédente, de même l'explosion de la seconde avec le début de la voyelle suivante.

Cette combinaison n'est pas possible soit en initiale, soit en finale de mot, et c'est précisément ce qui produit les déplacements de voyelles dont il a été question ci-dessus (voir p. 144 et p. 147), lorsqu'il se rencontre un groupe difficile de consonnes.

Les cas déjà examinés sont ceux où le groupe difficile a pu se détruire en favorisant la naissance à une autre place d'un autre groupe moins difficile (*rəğl > rğəl), et aussi ceux où un groupe final de mot s'est disjoint avec production de voyelle supplémentaire (*ibṭ > ībŏṭ).

Reste à examiner les cas où le groupe se trouve soit à l'initiale de mot, soit accolé à une troisième consonne (initiale de syllabe suivante), dans l'impossibilité de se disjoindre par apparition d'une voyelle à une place nouvelle.

Il n'a pu être question d'examiner tous les cas ; seuls ont place ici ceux qui sont généraux pour certaines consonnes, et ceux qui se rencontrent le plus fréquemment.

a) *Disjonction dans les groupes à premier élément laryngal.*

Groupement de ʿ. Il a été dit que le passage direct d'un ʿ à une voyelle *i*, *u* n'est pas possible à l'initiale de mot, mais est possible après une voyelle : la situation est la même pour le groupement de ʿ avec les consonnes : il ne peut pas servir à former un groupe en début de syllabe avec une consonne suivante ; en conséquence, en groupe initial de mot, ʿ est séparé de la consonne suivante par une légère voyelle, qui représente son explosion colorée en *a* et ne forme pas centre de syllabe : c'est ce qui est désigné ici sous le nom de voyelle ultra-réduite [1].

ʿăqəl « il a connu », verbe très employé à Alger juif où il restreint le domaine de *ʿăref* « il a su, il a connu » ; ainsi on dit *mä naʿqəlš ʰād əlkəlmä* « je ne connais pas ce mot », emploi inconnu à la plupart des parlers algériens ; *ʿăməl* « il a fait » ; *ʿălä* « sur » ; *ʿărəq* « sueur » ; *ʿămər̥* « vie ».

Mais après une voyelle ʿ se lie directement à une consonne suivante : *i̯äʿməl* « il fait ». (Voir en outre ci-dessus p. 148 sur *rʿad*).

Groupement de h. Quand il est prononcé, *h* amène aussi la production d'un léger *ă* ; c'est cet *a* qui, additionné de la longueur de *h* lui-même, tient sa place dans le langage des gens qui ne l'articulent pas, dans le cas où sa disparition complète amènerait une modification impossible du schème syllabique : ainsi **hṛəb* « il a fui » > **hăṛəb* > *å̄ṛəb* (devant lequel les gens qui restituent *h* mettent un nouvel *h* : *hå̄ṛəb*).

1. Sur l'explosion des continues, v. p. 140. Sur la notation de la voyelle de disjonction, voir à la Quantité p. 131.

Ces voyelles ne servant pas à former une nouvelle syllabe, leur apparition ne constitue pas une dérogation au principe général donné p. 141.

Sur une voyelle de ce genre qui semble s'être cependant développée en voyelle indépendante, voir ci-dessus p. 145.

Voir au Verbe I A les cas où la présence d'un ʿ amène la production d'une voyelle dans le groupe de trois consonnes au pluriel de l'imparfait.

Dans un cas où j'ai entendu, chez une personne qui ignorait l'*h* dans son langage ordinaire, l'*h* prononcé (sourd) dans des proverbes, j'ai perçu tour à tour une voyelle avant et après *h*, ce qui est un indice dans les deux cas d'une difficulté de groupement (voir à la Prothèse) : *hăbīl* ou *ăhbīl* « fou » (le mot n'est pas en usage dans le parler en dehors de ces proverbes) [1].

Groupement de ' (représentant q). Le ' qui remplace *q* ne se groupe pas facilement avec une consonne suivante à l'initiale de mot ; il explose toujours avant le début de l'implosion de cette consonne et on a généralement, mais non toujours, l'impression d'un *ă* très léger : *'(ă)fāli* « des boutons ».

Groupement de ḥ. *ḥ* se groupe très bien avec les autres consonnes ; si on a souvent l'impression d'un *a* à côté de lui, le fait tient à ce que *ḥ* lui-même un peu prolongé a une résonance d'*a*.

Il n'est pas étonnant qu'à côté des laryngales une voyelle de disjonction reçoive un timbre *a* ; c'est la seule en effet qui n'ait pas une localisation buccale déterminée.

b) *Autres disjonctions.*

(Les disjonctions qui sont étudiées ci-dessous n'ont pas le caractère obligatoire de la disjonction avec ^{c} et *h*, c'est-à-dire que les conditions où elles apparaissent nécessairement n'ont pas pu encore être déterminées avec certitude).

En dehors du cas des laryngales, la disjonction n'amène pas, le plus souvent, la production d'une voyelle ; on perçoit seulement le bruit de l'explosion de la première consonne en groupe avant le début de la seconde : cette explosion est notée ici par un petit trait après la consonne ` ; souvent cependant la consonne suivante ne commence pas immédiatement après l'explosion, et il se produit alors une véritable petite voyelle qui est notée ^{ə} ; en réalité elle se distingue souvent fort mal, et quelquefois pas du tout, à l'audition, de *ə* ordinaire dont la quantité est déjà extrêmement brève [2].

1. *hăbīl bən hăbīl ẹlli ịiskən mā^c nsīb* « Fou fils de fou qui habite avec ses beaux-parents ».
ăhbīl bən ăhbīl ẹlli ^{c}ăməl ğəfnä kbīrä uṭă^{c}am 'lil : « Fou fils de fou qui a préparé une grande terrine et peu de nourriture ».

2. Les consonnes notées ici comme suivies d'explosion ou de ^{ə} répondent exactement, si je ne me trompe, aux consonnes *soulignées* dans Fischer *Marokkanische Sprichwörter* (Mitt. des Seminars für Orient. Sprachen I Berlin 1899) que l'auteur désigne comme « longues ».

Les groupes qui sont disjoints de la manière décrite ici sont ceux des groupes difficiles qui n'ont pas été éliminés d'autre part au moyen du procédé différent de l'assimilation ou de la différenciation ; ces deux procédés destinés à faciliter la prononciation d'un groupe s'appliquent parfois au même mot, chez des individus ou à des moments différents ; ainsi **tğīb* peut donner **dğīb* > *ğīb* ou *t^{ə}ğīb*. (V. ci-dessous p. 157.)

Les groupes disjoints se rencontrent le plus souvent à l'initiale du mot, ou quand trois consonnes se trouvaient en contact ; mais la disjonction peut aussi intervenir dans un groupe de deux consonnes entre voyelles, révélant ainsi une spéciale incompatibilité des consonnes en question.

En général, dans les groupes disjoints, la seconde consonne est une liquide ou un *b* ; or, il a été parlé plus haut, dans la première partie de ce chapitre, de la répugnance des liquides à se grouper avec une consonne précédente, et il a déjà été indiqué que le *b* participe dans une certaine mesure à cette répugnance ; la preuve la plus nette en est donnée par la liste ci-dessous.

L'exemple de *t^{ə}ğīb* suffit cependant à prouver que cette disjonction ne se fait pas uniquement devant liquide ou *b*.

D'autre part, il est à remarquer que, dans beaucoup des exemples cités, la consonne premier élément de groupe est une dentale, ce qui permet de conclure par contraste à une spéciale solidité des groupes *postpalatale* ou *labiale* + *liquide* (ou *b*), ainsi : *klām* « paroles » *blād* « pays ».

Exemples de disjonction :

d'būl et *d^{ə}būl* « consomption, homme émacié, un rien » (sens variés de la racine « être flétri » v. dans Dozy.)

ḍ'nōb et *ḍ^{ə}nōb* « péchés »

^{c}ănd^{ə}nä « nous avons, chez nous ». Le groupe difficile *ndn* est éliminé par certains parlers, dans ce mot très usuel, au moyen d'une dissimilation qui provoque la chute du premier *n* : *^{c}ădna*).

m(ă)^{c}ad'nūs « persil » (avec tendance à disjoindre le groupe initial *m^c*)

təd'baḥ et *tədbaḥ* « tu égorgeras »
st'bənnīt « j'ai trouvé bon »
ṭǫnğ'ṛă « marmite »
ğ'rǫb « gale »
fərm'lä « sorte de petit corsage »
məğ'ləs « conseil (délibératif) »
nəməl « fourmis »
b'gənğäl « aubergines »

Dans un emprunt turc le groupe difficile $\check{c}+r$ est disjoint : *čərăẓ* « fruits secs », tandis qu'à Alger musulman les deux phonèmes sont restés en contact, mais *č* a passé au phonème plus simple *t* : *trăẓ*).

Les exemples de ces disjonctions sont particulièrement fréquents dans les pluriels d'imparfait des verbes, quand il y a un groupe de trois consonnes au milieu du mot : il est rare que ce groupe soit prononçable sans disjonction ; d'autre part une véritable voyelle ne se produit que dans un nombre de cas limité, où les liquides, *b* et peut-être aussi *f* et surtout ʿ jouent leur rôle disjonctif habituel.

Ainsi le type normal est le type à disjonction, par explosion, soit des deux premières consonnes composantes du groupe, soit de l'une des deux seulement.

təg'd'bu « vous mentez »
tək't'bu « vous écrivez »
tənd'mu « vous regrettez ».

Voir pour plus de détails au Verbe I A ; l'incertitude de la prononciation en cette matière, jointe à la variété des groupes qui se rencontrent, rend très difficile l'établissement de règles fermes.

Dans le cas particulier où le groupe de deux consonnes devant consonne est une consonne géminée, on rencontre trois traitements : soit conservation du groupe de trois consonnes en contact, ce qui se trouve fréquemment, soit réduction de la géminée à une consonne simple, soit enfin, ce qui arrive assez souvent, disjonction par ' ou ə.

Il semble que ce sont toujours les mêmes consonnes que ci-dessus qui favorisent la disjonction.

tkədd'bu et *tkəddəbu* à côté de *tkeddbu* « vous ne croyez pas » (V. au Verbe II).

līltətt'nin « le Dimanche soir »

iḫəlləṣu « ils finissent ».

Le traitement par la disjonction est au moins très fréquent quand la troisième consonne du groupe est identique aux deux premières : en effet, à son défaut, la succession de trois consonnes pareilles ne peut pas se maintenir distincte.

ex. : *ḥalləlu* « il lui ouvrit »
išəlləlu « ils douchent, ils arrosent, ils rincent ».

Dans ce cas il y a quelque influence de la nécessité de maintenir une distinction morphologique ; cette influence apparaît plus clairement encore dans le cas suivant.

Lorsqu'une assimilation habituelle au parler risquerait, en se faisant, de dissimuler une désinence, il intervient quelquefois, au lieu de l'assimilation, disjonction : c'est le cas de *təġīb* « tu apporteras » qu'on entend souvent au lieu de **tġīb* > **dğīb* > *ġīb*.

Un procédé analogue peut se rencontrer alors qu'il s'agit de deux consonnes radicales ; ainsi, au féminin de *sătət* « 6ᵉ » on rencontre une forme *săt'ta* (à côté de *sättă*), où le groupe $t+t$, formé par chute de la voyelle ə en syllabe secondairement ouverte, n'est pas assimilé à une géminée ordinaire, mais comporte une explosion centrale.

La tendance à maintenir claire l'expression morphologique n'exerce pas toujours victorieusement son influence sur le traitement phonétique, ainsi qu'il a déjà été vu aux Géminées p. 67.

II. Prothèse vocalique.

La prothèse d'un ə devant un groupe initial est rare à Alger juif. Elle se produit assez souvent devant un groupe commençant par *r*, la prothèse remplaçant une disjonction en vertu de la facilité qu'ont les liquides à se lier à une consonne suivante.

ərḫăsət « elle a diminué (de prix) »
ərqīq « fin »
mais *rʿad* « tonnerre », etc.

La prothèse se produit quelquefois aussi devant les autres liquides :

əlḍåṛu « à sa maison », à côté de *lḍåṛu*
əmsək « il a tenu », à côté de *msək*. (Le verbe *msək*, qui était usité en arabe classique dans ce sens, est le seul employé couramment à

Alger juif, au lieu de *šədd* qui est le verbe habituel à Alger musulman pour « tenir », tandis que *msək* n'y est presque jamais employé en dehors du sens « commencer, faire le jeûne » représentant le causatif classique *'amsaka*.)

Voir encore *ᵊn (n) qọ̈lbu* au Verbe VII A.

Il y a aussi une sorte de prothèse devant *ᶜ*, *ḥ* premier élément de groupe initial lorsqu'ils sont précédés de *u̯* « et », qui se vocalise ailleurs en *u* devant consonne initiale : *u̯ăᶜməl* « et il a fait » *u̯ăḥnä* « et nous » (au lieu de **uᶜməl*, **uḥnä*).

En dehors de ces cas la prothèse est très rare et toute sporadique : ainsi il arrive qu'on entende *ᵊḫrəğ* « il est sorti », au lieu de *ḫrəğ*.

III. Vocalisation de *u̯*, *i̯* (et de *r*).

Il a été dit p. 105 que les semi-voyelles *u̯*, *i̯* sont constamment en alternance avec *u*, *i* : en effet elles ne font jamais groupe avec une consonne suivante ; elles ne sont jamais, en tant que semi-voyelles, centre d'un groupe de trois consonnes : dans ces deux cas elles se vocalisent, amenant la production d'une nouvelle syllabe :

**u̯lădä* > *ulădä* « accouchement »
**adu̯i̯ä* > *adui̯ä* « remèdes ».

Dans le cas rare où *r* se trouve au milieu d'un groupe dont la disjonction ne se fait pas facilement (faute de la possibilité pour la première consonne du groupe de former un autre groupe avec une consonne précédente, si elle se séparait de *r*), il prend à l'audition un aspect spécial, qu'il y a lieu de considérer comme celui d'un *r̥* (*r* voyelle) ; c'est un traitement analogue à celui des semi-voyelles ; il est au reste excessivement rare ; on verra ci-dessous que les liquides en général se prêtent mal dans le parler au rôle de voyelle (voir cependant ci-dessous *n* de *mn̥*, « de » ; le cas n'est pas le même qu'ici, parce qu'il y a eu au préalable disparition secondaire de voyelle).

ex. : *amr̥i̯ä* « miroirs » (mais aussi *amərịä* voir p. 150.)
ᶜămr̥nå « notre vie » (mais aussi *ᶜămərnå*; voir en outre sur ce dernier mot aux Adverbes, et ci-dessus p. 69).

Voir encore *mr̥sṭån* aux Emprunts turcs.

IV. Suppression de voyelles (absorption).

Comme pendant au cas où il apparaît une voyelle de disjonction (ou la simple explosion qui en tient lieu), il existe un certain nombre de cas inverses, où la voyelle attendue d'après les règles générales données plus haut disparaît, parce que le groupement des consonnes environnantes est particulièrement facile sans voyelle.

Il se présente alors deux combinaisons :

a) Une voyelle disparaît ou n'apparaît pas, parce que les consonnes voisines tendent à se réunir, soit en constituant un groupe consonantique à trois éléments, soit en se transformant partiellement en voyelles véritables (ce qui est le cas de *u̯* et *i̯*) ; il y a alors réduction du nombre des syllabes.

b) Il peut arriver aussi que, une voyelle disparaissant, le nombre des syllabes reste le même, la partie à moindre fermeture de la syllabe est constituée par un des phonèmes jouant ordinairement le rôle de consonne : on a alors des consonnes-voyelles.

a) Les faits qui suivent permettent de considérer comme étant en position instable une voyelle réduite quand la consonne précédente est elle-même précédée de voyelle longue : type *jārəq*.

La voyelle en cette position disparaît quelquefois ; les cas où se produit cet évanouissement sont fonction de la nature de la consonne précédente et de la consonne suivante, et aussi des catégories morphologiques, et de la rapidité de la prononciation : la multiplicité de ces conditions prouve qu'il s'agit d'une tendance, non d'une règle généralisée.

1° Avec *u̯*, *i̯* ; la voyelle est absorbée et la semi-voyelle perdant sa fonction consonantique reste en diphtongue avec la voyelle précédente qui perd de sa longueur. La cause du phénomène est justement la tendance des semi-voyelles à se vocaliser.

α) A la forme conative des verbes à deuxième rad. *u̯*, *i̯*, l'absorption de voyelle n'a lieu qu'en prononciation rapide si la forme n'a pas de suffixe : *ġāu̯əb* « il a répondu » et *ġāub* (*ġăub*).

Mais, avec un suffixe, la forme à absorption paraît la forme la plus ordinaire, l'autre n'étant qu'une prononciation ralentie : *ġăubnä* « nous avons répondu » ou « il nous a répondu » plutôt que *ġāu̯əbnä*.

Mais l'absorption est empêchée par la présence de certaines consonnes comme 3ᵉ radicale ; le manque d'un nombre suffisant d'exemples ne me permet pas d'en faire une liste ; en tous cas on peut citer *n* (après *ị*), *r* (après *ụ*) et *ᶜ* : *iḍåịən* « il dure » *ğåụọ̈r* « il a voisiné » *ibåịäᶜ* « il salue en s'inclinant ». (Voir au Verbe III Conatif).

Au contraire l'absorption paraît faite généralement devant *m* dans *lå̄im* « réunir » pour *lå̄ịəm*.

β) Au participe actif de la forme simple des mêmes verbes, la forme à absorption paraît la plus fréquente, l'autre impliquant toujours une prononciation un peu lente :

ğå̄ịəb « absent », moins souvent que *ğå̄ib*.

kå̄ịən « il y a », moins souvent que *kå̄in*.

L'absorption est difficile devant *r* : *sā̈ịər dā̈ịər* « tout autour » (plutôt que *sā̈ir*).

Elle ne se fait pas devant *ḥ* et *ᶜ* : *fā̈ịăḥ* « puant ».

γ) Au pluriel interne du type *ẓmā̈im* (Voir Pluriels internes, schèmes VII et VIII).

L'absorption est la règle ; elle n'est pas empêchée par *l*, *m*, comme consonne finale, mais elle l'est par *r*, *n*, *ᶜ*, *ḥ* :

ẓmā̈im « registres », *ẓụẹ̈il* « bêtes de somme » (cependant *ẓụå̈ᶦil* en prononciation lente) mais *flā̈ịər* « épingles » *blā̈ịən* « seaux (en bois) » *sụẹ̈ịäᶜ* « heures » *sfā̈ịăḥ* « fers à cheval ».

Dans un exemple avec *q* après *ụ* l'absorption ne se fait pas non plus : *rdā̈ụəq* « rideaux » (en face de *qšā̈uš* « débris ») ; mais elle se fait après *ị* dans *dqā̈iq* « minutes ».

Tels sont les quelques faits qu'on peut fixer avec les exemples que j'ai recueillis ; on voit que les liquides après *ə* jouent un rôle spécial pour empêcher l'absorption, mais de manière assez capricieuse ; les laryngales paraissent l'empêcher régulièrement [1].

2° Les liquides, en vertu de leur groupement facile avec consonne suivante, tendent à absorber également une voyelle *ə* subséquente, lorsqu'elles sont elles-mêmes précédées de longue.

L'absorption est beaucoup plus rare qu'avec les semi-voyelles ; en effet elle n'a pas lieu dans les verbes en dehors de l'adjonction d'un suffixe et elle est exceptionnelle même devant suffixe.

1. L'absorption de voyelles par *ụ* et *ị* avec vocalisation de ceux-ci a lieu, en prononciation rapide, aussi quand *ụ* et *ị* sont à l'initiale du mot. Type : *ụọ̈qt* et *ọ̈qt*. *ịidd* et *idd*. Voir aux Semi-voyelles, p. 106.

ḫå̄lọ̈ṭ « il a fréquenté » *qā̈lət* « elle a dit » *ṣå̄rət* « elle est devenue » (et de même avec les labiales qui participent en général aux facilités de groupement des liquides : *ğā̈bət* « elle a apporté ») ; *ṣå̄rət-lu* « elle lui est arrivée » *lā̈mət bəntʰä* « elle a grondé sa fille » ; exceptionnellement *qā̈lt-lu* « elle lui a dit ». (Voir au Verbe XIV Annexion des pronoms.)

Mais les liquides provoquent l'absorption ou, ce qui revient au même, empêchent l'apparition d'une voyelle, dans les substantifs construits avec un pronom suffixe : *līltnä* « notre nuit » ; elles ne sont d'ailleurs pas seules à produire cet effet (v. ci-dessous 3°) ; elles se classent seulement dans les consonnes qui produisent, lorsqu'elles sont à la première place de groupe, un groupe prononçable, et par suite préservé. Voir au Nom, Annexion des suffixes et État construit.

3° Les sifflantes et chuintantes, qui ne jouent aucun rôle spécial dans la distribution des voyelles pour le choix entre le type cs + cs + *ə* + cs et le type cs + *ə* + cs + cs dans les substantifs monosyllabes, jouent au contraire un rôle tout particulier dans l'évolution des groupes de consonnes en général : la présence d'une sifflante dans un groupe contribue souvent à assurer sa conservation sans disjonction.

Il s'en trouve des exemples pour des groupes de trois consonnes initiaux au Verbe, Réfléchi en *t* et Forme désidérative ; pour des groupes de trois consonnes à l'intérieur du mot au Verbe régulier, forme simple, imparfait ; ex. : *təḫslu* « vous lavez », et au Nom, Annexion des suffixes, ex. *ᶜăṛūṣtnå* « notre belle-fille ».

Mais pour les formes verbales où les semi-voyelles amènent une absorption, celle-ci ne se produit pas après les sifflantes non plus qu'après les liquides : *ğā̈zət* « elle a passé », *ᵊrḫå̄sət* « elle a diminué de prix » ; cependant elle peut se faire si le verbe est joint à un autre mot : j'ai entendu *ᵊrḫå̄st ịā̈sər* « elle a beaucoup diminué de prix ».

4° Entre deux consonnes de même point d'articulation, *ə* semble être aussi en position instable, si la première des deux consonnes est précédée de voyelle longue, d'après l'exemple de *ᶜā̈dət-* « coutume de », devenant *ᶜā̈tt-*, *ᶜā̈tᵗt-* : *ᶜā̈tt-ədẓā̈ir* « la coutume d'Alger ».

b. L'apparition de consonnes-voyelles se réalise à Alger juif, seulement avec certains phonèmes et dans certaines situations. En outre, sauf de rares exceptions, elle n'a pas lieu en prononciation lente.

1° La voyelle réduite de la première syllabe d'un substantif

devant géminée tend à disparaître si cette géminée est suivie de voyelle longue [1].

Type : *ḥəṭṭīb* « entremetteur de mariage » > *ḥṭṭīb*.

Cependant l'absorption peut avoir lieu même en dehors de la présence d'une voyelle longue si la consonne absorbante est spécialement propre au rôle de voyelle (ainsi *ḥ*).

La consonne devant servir de voyelle est généralement (mais non toujours) une spirante, représentant un minimum de fermeture par rapport aux occlusives.

ex. *səkkīn* « couteau » et *skkīn*

səttūt « vieille femme insupportable » et *sttūt*

səǧǧāǧ « verre (vitre) » et *sǧǧāǧ*

f(č)čīt « j'ai cherché ». (Voir au Verbe.)

stḥqqīt « j'ai eu besoin ». (Voir au Verbe, Forme désidérative.)

ḥttä « jusqu'à ce que ».

Le *ḥ* se prête spécialement à ce rôle de voyelle, et, au moins dans le dernier mot cité (mis à part d'ailleurs par son caractère de mot invariable), il semble qu'il n'y a jamais de voyelle *ă* dans la première syllabe. Le fait est assez compréhensible : le *ḥ*, étant articulé avec la position de la glotte propre à la voix chuchotée qui exclut les vibrations, est la consonne la plus éloignée des voyelles, qui comportent toujours une vibration glottale (v. p. 30 et ci-dessous).

Le *q* peut aussi jouer de cette manière le rôle de voyelle, ce qui paraît extraordinaire; peut-être le fait tient-il à ce que sa partie explosive étant toujours marquée par l'explosion glottale, l'implosion de la géminée suivante peut commencer de manière nette, après cette explosion, sans que la présence d'une voyelle soit nécessaire.

qəṭṭå > *qṭṭå* « chat (chatte) ». V. p. 67. L'*a*, voyelle pleine, joue le même rôle qu'une longue.

Le *b* se prête aussi à ce rôle au moins dans la préposition *b* « par » : *bṭṭaḥkå* « par le rire » (à côté de *bəṭṭaḥkå*).

Lorsqu'une liquide suit la voyelle *ə*, elle s'oppose à sa chute : *səllūm* « échelle ».

C'est un exemple de plus de la répugnance des liquides à se grou-

1. L'influence de la voyelle longue est sensible ici, comme pour l'absorption de voyelle dont il a été question ci-dessus : le mot ayant une voyelle longue, qui en forme, comme il sera dit ci-dessous, le centre tonique, tend à se resserrer autour d'elle avec élimination des voyelles réduites.

per avec un élément précédent qui ne soit pas une véritable voyelle.

Au cas où la géminée est suivie de voyelle réduite, la règle m'a semblé être la conservation de la première voyelle : *səggəm* « raccommoder ».

Cependant il y a absorption dans *nǧǧəm* « il a pu », *ⁱinǧǧəm* « il pourra » (pour et à côté de *nəǧǧəm*, *ⁱinəǧǧəm*).

2° Il y a un groupe de consonnes au lieu de la géminée.

Les conditions ne sont plus les mêmes, parce que la consonne en fonction de voyelle peut être aussi bien la seconde que la première.

C'est la première dans *spnāḫ* « épinards » qu'on entend à côté de *səpnāḫ* (mais plus rarement), *ḥfịän* « pieds-nus », à côté de *ḥăfịän*, *ḥfrå* « trou ».

C'est au contraire la seconde dans une série d'exemples :

tfkīṛå « objet donné en souvenir » et *təfkīṛå*.

tḥụīsä « promenade » et *tăḥụīsä*.

tḫmūm « soucis » et *təḫmūm*

Dans *tsuīrå* « portrait », l'*s* n'est pas voyelle puisque la semi-voyelle subséquente se vocalise (contrairement à ce qui se passe dans *tḥụīsä*).

Avec voyelle réduite de la deuxième syllabe les exemples semblent rares; leur existence possible est cependant prouvée par *šṭṛǫb* à côté de *šəṭṛǫb* « fouet, baguette », *sṭṛǫ̆nǧ* pour **šəṭṛǫ̆nǧ* « échecs ».

Comme dans la catégorie précédente, une liquide deuxième consonne conserve la voyelle réduite qui la précède : *təṛbīå* « éducation ».

La disparition de *ə* a cependant lieu régulièrement entre deux *n* à la première personne du pluriel de l'imparfait au réfléchi en *n* des verbes; il n'en résulte pas la production d'une nasale voyelle, mais la prothèse d'un *ə* permet la conservation de la géminée initiale produite : *ənnbǫ̆tḥu* « nous nous étendrons ».

Au contraire il y a apparition exceptionnelle de nasale-voyelle en prononciation rapide dans la préposition *mən* proclitique sur le mot suivant, lorsque celui-ci commence par consonne : ainsi *məmbaᶜd* ou *mm̥-baᶜd* « après », *mn̥-ṣḥåbu* « de ses amis » (ou *mən ṣḥåbu*). Devant initiale vocalique, *ə* de *mən* tombe simplement comme voyelle réduite en syllabe ouverte, quand le proclitisme est suffisamment senti : ainsi *mən-ẹ̄lli* ou *mn-ẹ̄lli ụuldət* « du fait qu'elle a enfanté ».

A propos de la consonne *ḥ*, il faut encore noter qu'elle est souvent voyelle même en dehors des conditions qui ont été exposées ci-dessus : ainsi j'ai entendu *ikḥkḥ* « il plaisante ».

Dans tous les cas où l'absorption est simplement possible, elle est constamment réalisée au contact de *ḥ* (voir les exemples ci-dessus, p. 162). Tout prouve donc que *ḥ* est spécialement propre au rôle de voyelle.

D'une manière générale on peut conclure que le parler n'ignore pas les consonnes-voyelles ; c'est une preuve de plus qu'il tend à la réduction du nombre des voyelles, ce qui est bien d'accord avec les conclusions précédentes : 1° les voyelles brèves anciennes sont confondues en timbre dans une voyelle de quantité uniformément réduite et de timbre neutre. 2° celle-ci n'apparaît que lorsqu'elle est nécessaire à la constitution de la syllabe.

Le champ de cette nécessité tend à se restreindre, puisque dans certains cas particuliers la syllabe peut se constituer sans la présence même d'une voyelle réduite.

Par là le parler se montre particulièrement évolué ; il se rapproche de l'état des dialectes marocains qui connaissent l'emploi très étendu des consonnes-voyelles (y compris les liquides-voyelles si peu représentées à Alger-juif) [1].

1. En plus des indications sur la structure syllabique, l'étude du *mot* devrait comprendre, outre l'étude de l'accent qui suit, une étude sur la finale et le début du mot : ce qui intéresse la finale a été exposé séparément pour les consonnes (pp. 63 et 66) et pour les voyelles (p. 134) ; pour le début de mot, ce qui regarde les consonnes a été exposé dans ce chapitre même, et à la Gémination, p. 67 ; pour les voyelles il a été indiqué, à propos du traitement de ' ancien, que le mot peut commencer par une voyelle et que celle-ci débute, sauf exceptions plus ou moins artificielles, par une attaque vocalique douce semblable à celle du français (v. p. 38) ; voir aussi p. 105 pour les voyelles provenant de semi-voyelles.

CHAPITRE IV

ACCENTUATION. — DÉBIT. — VOIX.

Le parler d'Alger juif présente deux faits importants en cette matière :

1° L'accent d'intensité du discours normal y est extrêmement faible, si bien que dans nombre de cas sa place est incertaine.

2° Il y existe un accent de hauteur dans le discours pathétique (interrogation, surprise, etc.), qui est une de ses principales caractéristiques : il porte non pas sur un mot pour lui-même, mais sur la fin de phrase.

I. *Accent du mot isolé.*

Tout mot autonome possède dans le parler un accent qui fait son individualité : c'est un accent d'intensité grâce auquel une des syllabes (quand le mot en a plusieurs) est plus fortement prononcée que la ou les autres.

Mais cet accent est très léger : il s'entend peu dans le mot isolé et il est sujet à déplacement quand le mot se trouve réuni à d'autres dans une phrase. Néanmoins il est loin d'être inexistant et on peut déterminer sa place, sinon dans tous les cas, du moins dans un grand nombre d'entre eux.

1. Tout d'abord l'accent a tendance à être pénultième : quand sa place n'est pas réglée par une cause fixe, il tend à ne pas se porter sur la finale du mot, ni au début d'un mot de plus de deux syllabes.

Le contraste est vif à l'audition entre le parler arabe d'Alger juif et le français où l'accent d'intensité est également faible, mais se trouve presque toujours sur la syllabe finale.

2. L'accent d'intensité dépend de la quantité : il est attiré par une

syllabe à voyelle longue, que cette syllabe soit finale ou pénultième [1].

Cette dernière règle permet de connaître l'accentuation d'un grand nombre de mots. L'accent porte sur une longue pénultième régulièrement (quand la dernière syllabe n'a pas une voyelle longue). L'accent se porte sur la dernière syllabe, si celle-ci a une voyelle longue (ce qui n'arrive qu'en syllabe fermée, puisqu'une longue ancienne finale absolue de mot est abrégée) :

ex. : *ḫī'mä* « tente »

ḫəbbā'z « boulanger »

ḥānū't « boutique » [2].

Mais l'embarras commence lorsque toutes les syllabes du mot ont même valeur quantitative, c'est-à-dire sont, ou toutes fermées avec voyelle réduite, ou les unes fermées avec voyelle réduite et les autres ouvertes avec voyelle de quantité moyenne.

Type : *ḫədmət* « elle a travaillé »

ḫədmu « ils ont travaillé »

gərbä « outre ».

Dans ce cas, en général, les deux syllabes font l'effet à l'audition d'avoir une force équivalente, et on est tenté d'attribuer l'accent tour à tour à l'une des deux [3].

Il faut ajouter que les sujets parlants n'ont aucune conscience de l'accent et qu'il n'est pas possible, sauf rares exceptions, de s'aider de leur sentiment propre, ce qui prouve que l'accent n'est pas un des éléments les plus importants dans la phonétique du parler.

Néanmoins — et c'est pourquoi le premier principe a été posé ci-dessus — l'accent n'est jamais clairement sur la finale, et d'autre part il semble dans quelques cas qu'on peut affirmer qu'il est sur la pénultième.

1. Ces deux principes sont ceux qui ont été affirmés par l'accentuation des parlers algériens jusqu'ici étudiés, avec des atténuations pour le mot dans la phrase (V. *Tlemcen* p. 54). Pour l'arabe d'Espagne et les dialectes marocains, voir les faits rassemblés dans Kampffmeyer, *Untersuchungen*.

2. Sur la quantité de ces voyelles et sur une exception vraisemblable pour des voyelles désinentielles, voir ci-dessus à la Quantité p. 136.

3. C'est pour cette raison que l'accent n'a pas été marqué sur les exemples donnés au cours de l'exposé : pour les uns, la place de l'accent ne fait pas de doute et il est inutile de le marquer ; pour les autres, il est impossible de le marquer avec certitude ; ceci s'applique en particulier aux paradigmes des verbes.

a) Dans le cas particulier où, le mot ayant deux syllabes à voyelle réduite, il y a une géminée entre ces deux voyelles, l'accent s'entend toujours sur la première.

sə'ggəm « raccommoder »

Ce fait tient peut-être à la force spéciale nécessaire pour articuler la géminée, et il faut en rapprocher les géminations secondaires étudiées p. 68.

b) Dans les mots où une des voyelles est le produit de déconsonantisation d'un *u̯* non accompagné de voyelle (les cas où il y a absorption secondaire étant mis à part), l'accent ne se porte pas sur cette voyelle récente : *uzə'n* « il a pesé ».

Mais quand un dissyllabe se compose d'une syllabe à voyelle pleine ancienne, suivie d'une syllabe à voyelle réduite provenant de disjonction, l'accent porte sur la voyelle pleine : c'est le cas des mots à ancien ' initial ou assimilés, tels que **i'səm* « nom », **u'dən* « oreille » (sur l'allongement de cette voyelle accentuée, voir ci-dessous p. 168).

c) Dans les formes verbales de trois syllabes, il semble qu'on entende plus nettement l'accent sur la deuxième syllabe, peut-être parce qu'elle est mieux mise en valeur entre deux syllabes inaccentuées : *ⁱigə'slu* « ils lavent » ; il me semble entendre l'accent sur la même partie du mot alors même qu'il n'y a pas de voyelle caractérisée, mais simple explosion : *ⁱik''t'bu* « ils écrivent ».

Au contraire on entend dans la forme dissyllabique du parfait *kə'tbu* et *kətbu'*.

L'accent paraît souvent se déplacer quand des suffixes s'ajoutent au mot.

Le fait n'est cependant visible avec clarté, d'après ce qui a été dit ci-dessus, que lorsque la nouvelle syllabe pénultième contient une longue, ou la syllabe finale une longue suivie de consonne, ainsi :

ⁱiğī'k « il te viendra » *tkədd'bū'ni* « vous ne me croyez pas ».

Or dans ce cas on peut dire simplement : l'adjonction d'un élément nouveau à la fin du mot fait que la longue abrégée en finale reprend sa quantité ; elle doit par conséquent recevoir l'accent. On ne peut affirmer qu'il y ait une incorporation tonique du suffixe au mot rendant théoriquement impossible une accentuation antépénultième **tkə'dd'būni*.

En effet, l'accent n'est pas mécaniquement avancé parce qu'il s'adjoint un suffixe au mot ; sans quoi il devrait se produire des conser-

vations, par allongement, de voyelles sur lesquelles l'accent se serait porté à cause de l'adjonction d'un suffixe : or il n'en est rien : *qii̯i̯əmtu* (sans doute *qii̯i̯ə'mtu*) « elle l'a fait lever » de **qii̯i̯əmətu*, et non *qīmə'tu* > *qīmā'tu* comme dans d'autres parlers) ; voir aussi la conservation de l'accent dans *ʿăṭå̄u̯*, avec suffixe : *ʿăṭå̄ūni* (non **ʿăṭ'aū'ni*) « ils m'ont donné » (Voir *Saïda* p. 72, et ci-dessous au Verbe, Annexion des pronoms).

Cet exemple entre autres montre que l'accentuation n'influe pas sur le groupement syllabique du parler : en particulier il est remarquable que l'accent peut se trouver aussi bien sur une voyelle qui n'existait pas à cet endroit anciennement, que sur une voyelle restée traditionnellement à sa place : ex. *ⁱirə'slu* « ils envoient » (class. *i̯ursilūna*).

Reste à savoir si l'accentuation influe sur la quantité.

Il ne faut pas compter comme allongements par l'accent tous les cas où une voyelle brève ancienne est représentée par une longue à Alger juif : le fait se présente souvent dans des conditions claires d'analogie pour raisons morphologiques. Ainsi, si on a *ǧīā* « côté » pour *ǧibatᵘⁿ*, c'est le fait d'une assimilation aux mots à *ī*, parce que le mot, à deux radicales, tendait à prendre la trilitéralité : l'accent n'a pas causé la transformation ; il ne l'a pas empêché non plus comme il serait arrivé sans doute si le mot avait une ancienne longue en finale, susceptible d'être tonique devant suffixes. L'action de l'accent est ici toute négative. Aussi, pour aucun cas de ce genre, non plus que pour ce qui regarde le groupement syllabique, l'influence de l'accent n'a été invoquée dans le cours de l'exposé.

Cependant à propos du cas, cité ci-dessus, des mots à voyelle initiale (anciens mots à ʾ initial) on peut dire ceci : quand une voyelle *pleine* se trouve accentuée, elle tend à prendre une quantité longue en syllabe ouverte : c'est pourquoi on a *ī'səm* « nom » *å̄'ṣəl* « origine » ; dans les substantifs de cette espèce on entend généralement une longue, mais non pas nette et constante.

Elle l'est au contraire dans les formes verbales, telles que *ā̊'mən* « il a cru » *å̄'rəb* « il a fui », et aussi avec *u* à la forme de réfléchi en *n* : *nū'zən* « il a été pesé » ; mais dans ce cas la longue était peut-être justifiée autrement à l'imparfait, qui a pu influencer le parfait (v. au Verbe, Réfléchi en *n*) ; elle l'était certainement dans l'imparfait *i̯ā̊mən* (de *i̯ā'mən*), qui a pu également contribuer par analogie à l'extension de la longue à toute la conjugaison de ce verbe.

Quoi qu'il en soit, la tendance à avoir une longue en cette situation ne fait pas de doute.

Inversement, dans les mots à deux longues étymologiques, il s'établit un rythme quantitatif : *demi-longue + très longue*, qui concorde avec le rythme d'intensité *atone + tonique* : ainsi *ḫănū't* où l'*ā* est beaucoup moins long que l'*ū* : dans ce cas on peut dire que la voyelle *ā* est abrégée parce qu'elle est en syllabe inaccentuée : en effet la tendance à la différenciation quantitative suffit à expliquer la différence de quantité, mais non le sens de cette différence. Et on n'en saurait trouver d'explication plus simple que l'intervention de l'accent, dont la place dans ce cas est bien fixée [1].

On peut donc admettre, non une influence de l'accent sur la présence ou la disparition d'aucune voyelle, mais son influence sur la quantité, dans un nombre de cas très limité, avec l'aide d'autres causes.

Les mots d'emprunts sont intéressants au point de vue de l'accentuation.

En général il y est tenu compte de leur accent dans la langue d'où ils viennent, et au besoin la quantité se modifie de manière à préserver cette accentuation.

Dans les emprunts anciens qui ont évolué avec les mots arabes et pris une forme arabe, les syllabes accentuées ont été conservées comme longues en syllabe ouverte, tandis que les autres disparaissaient.

Dans les emprunts plus récents, où le nombre des voyelles est préservé, l'accent du mot emprunté est simplement conservé, mais toujours prononcé très faiblement.

La voyelle qui le porte subit un allongement très douteux si l'accent est à une place qui ne choque pas le sentiment du parler : ex. *frŭ'ṭā* « fruits », où la place pénultième de l'accent de l'espagnol FRUTA (sur une voyelle pleine) semblait parfaitement normale.

1. Il ne s'agit que des syllabes radicales d'un mot. En effet s'il s'adjoint un suffixe à voyelle longue, il ne semble pas que l'accent s'y porte forcément *ḫəddā̊'mīn* « serviteurs » (et *ḫəddā̊mī'n* devant une pause, v. ci-dessous II). Voir ce qui a été dit sur ces suffixes au point de vue quantitatif, Vocalisme p. 136.

Mais s'il y a conflit entre l'accent et la quantité, c'est celle-ci qui est modifiée : ainsi dans les emprunts récents au français l'accentuation sur la finale se reflète dans la quantité des voyelles des mots empruntés ; ex. *bidū'n* de « bidon », où la dernière voyelle, en français brève et accentuée, est allongée à Alger juif (ici on pourrait encore expliquer l'allongement par l'assimilation à la forme des mots à deux voyelles longues, type *ḥānūt*) ; *zälimīt* « allumettes », exemple caractéristique, où la dernière voyelle particulièrement brève de *allumettes* a été allongée comme voyelle accentuée en syllabe fermée finale.

De cette manière on atteint la preuve, fuyante pour les mots arabes, que l'accent influe nettement sur la quantité [1].

Il y a lieu de se demander encore si l'accent peut amener à sa suite une gémination de consonne ; en principe, il n'en est rien dans le parler. Cependant voir à la Gémination, p. 68, le cas de géminations secondaires qui paraissent liées dans quelques cas exceptionnels à une intensité spéciale du début de mot, qui serait d'un autre ordre que l'intensité pénultième ou finale ordinaire du parler (ex. *ʿammərnā* « jamais nous »). Voir encore ci-dessus p. 167.

Dans un mot d'emprunt ancien une voyelle accentuée est conservée, avec réduction de la durée et perte de timbre, mais gémination de la consonne suivante : *qmə'ğğä* « chemise », dans PD. ALC. CAMI'JA (esp. CAMI'SIA).

Le cas est isolé.

En somme l'accent a rarement influence sur la quantité des voyelles ou la force des consonnes suivantes, ce qui confirme le fait exposé plus haut : l'accent d'intensité est faible.

II. *Accent dans la phrase* (discours ordinaire)

En essayant de noter l'accent dans la phrase j'ai constaté la présence d'un accent à des places tout à fait inattendues, ainsi sur une finale brève *-a* de féminin singulier, après une syllabe à voyelle longue : *ʿāzīzä' ʿālī* « chérie de lui ».

Des faits de ce genre peuvent relever, ou bien d'une erreur

1. Voir aux Emprunts romans sur *sərbilītā* « serviette ».

d'audition personnelle, parce que, dans une langue où l'accent est toujours très faible, on est porté à entendre un accent d'intensité là où il n'y a en réalité qu'un effort articulatoire (qui pourrait être ici la préparation du ʿ), soit plutôt parce qu'il se constitue un rythme d'intensité à l'intérieur de la phrase : ce rythme existe peut-être, mais il ne m'a pas été possible d'en dégager la formule. D'après ce que j'ai noté, ce n'est pas un simple rythme binaire : *tonique, atone, tonique, atone*, etc.

Un point seul est certain, c'est que chaque membre de phrase attire un accent sur sa fin (en évitant cependant en général de placer un accent sur une voyelle très brève comme l'*a* du féminin, ou une voyelle réduite, venant après une syllabe à voyelle longue).

Ex. : *umä ṣā̊bu'* [1] *mä iğā̊ubu'* « et ils ne trouvèrent pas quoi répondre ».

Dans certains cas l'accentuation équivaut presque à une ponctuation : *itsəmmä' šbǭr* « ça s'appelle : un empan » [2].

III. *Accent pathétique.*

J'appelle ici pathétique l'accent exprimant une nuance autre que la simple énonciation ou le récit.

1. *Impératif.* L'ordre s'exprime avec accent d'intensité violent à l'initiale de mot.

Dans les impératifs, mots courts, il se porte, lorsque l'ordre est vif, sur une syllabe prothétique spécialement réservée à cet usage (v. au Verbe XII, Double forme de l'impératif).

2. La plus grande originalité de l'accentuation du parler est un accent de hauteur qui apparaît sur une voyelle finale de phrase (la

1. Le mot *ṣā̊bu'* se trouve à la fin de la proposition principale.

2. Voir aux Textes, N° I. Le texte d'où sont pris ces exemples a seul pu être accentué, parce qu'étant une histoire d'une forme à peu près fixée, et mon infor mateur ayant écrit le texte, il était possible de faire répéter les phrases textuellement ; de plus l'informateur avait quelque sentiment de l'accentuation. Pour les autres textes, n'en ayant que des fragments accentués, j'ai supprimé toute indication d'accent. Mais partout l'intensité des fins de membres de phrase m'a été nettement confirmée.

phrase pouvant se composer d'un seul mot), avec allongement considérable de cette voyelle, la plus grande hauteur étant sur son extrémité.

Cette accentuation apparaît dans des cas multiples, dont le plus courant est l'interrogation ; on peut citer aussi la surprise, la protestation, souvent une nuance indéfinissable d'affirmation appuyée.

Cet allongement indéfini de la voyelle accompagnée de modulation d'une note basse à une note beaucoup plus haute produit un effet très bizarre, d'autant plus que son apparition ne peut généralement pas être prévue avec certitude : en effet même l'interrogation peut s'exprimer par une simple élévation de la voix, analogue à celle du français, sans allongement.

Cet accent est bien plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, au moins ceux de la jeune génération.

Ex. : *təšrī* « vas-tu acheter ? »
āš əntī « comment vas-tu ? »
ḫåṭī « ah ! mais non ! »
kūpā « la coupe ! » (dit par un joueur abaissant la carte de ce nom).

Ce n'est pas par hasard que tous les exemples ci-dessus ont une voyelle en finale absolue : en effet c'est surtout dans ce cas que peut se produire l'allongement qui caractérise cette sorte d'accentuation.

Mais les mêmes nuances de sentiment amènent l'allongement de voyelles déjà longues en syllabe fermée finale, et même de voyelles réduites, qui, dans ce seul cas, prennent une longueur marquée.

Cette accentuation est tout à fait spéciale aux juifs, au moins à Alger, et c'est une des choses qui frappent le plus dans leur manière de parler [1].

1. Bresnier, p. 618 : « Les juifs d'Alger, plus particulièrement que ceux des autres localités, changent en *-eh* toutes les finales *a* du féminin, qu'ils prolongent d'une manière affectée ; ils ont en outre un accent traînant et désagréable que l'oreille saisit malgré elle. »
L'imala forte dont parle Bresnier n'atteint qu'une partie des finales *-a* du féminin : de plus elles ont en général une quantité très réduite et ne s'allongent que dans le cas d'accentuation pathétique : néanmoins il est vrai qu'en y ajoutant comme le fait Bresnier la prononciation de ' pour q et de *š* pour *s*, l'imala très forte et l'accent de hauteur avec prolongement indéfini des finales sont de bonnes caractéristiques de l'accent des juifs d'Alger.

IV. *Débit, voix, gestes.*

Il ne suffit pas de décrire tous les phonèmes, leurs combinaisons, et l'accentuation pour rendre compte de l'effet que produit un parler à l'auditeur : d'autres éléments interviennent encore, dont il est très brièvement question ici.

Rapidité du débit. Il est fort difficile de l'apprécier : on risque de prendre pour effet de la rapidité de débit des chutes de voyelles causées par des nécessités de groupement consonantique. Néanmoins je crois pouvoir affirmer, en comparant à d'autres dialectes arabes, que les juifs d'Alger parlent vite en général.

Voix. Cet élément est facile à apprécier avec certitude : pour qui n'observe qu'extérieurement le langage des juifs d'Alger et tâche de caractériser leur « accent », le fait le plus important est que les hommes ont en majorité une voix très basse et très forte ; elle fait un contraste particulièrement vif avec les voix aiguës des musulmans d'Alger, qui passent aisément au fausset. Chez les femmes la différence est moins sensible, mais me paraît exister cependant [1].

On peut ajouter encore que la voix est rarement nasillarde, comme d'ailleurs pour la majorité des dialectes citadins.

Gestes. La mimique n'est pas très abondante ; elle serait cependant intéressante à étudier. Voir aux Négations, sur des clics qui relèvent autant du geste que du langage articulé.

Toutes les particularités souvent indéfinissables qui caractérisent « l'accent » juif d'Alger sont affaiblies chez de nombreux individus des jeunes générations, même parmi ceux qui parlent encore couramment l'arabe : ainsi, chez des femmes dont le langage possède encore les principales caractéristiques phonétiques du parler (comme l'impossibilité d'articuler le *q*), le ton général du discours est cependant très différent de ce qu'il est chez les femmes de la génération précédente : notamment l'accent pathétique décrit ci-dessus est très atténué ou même complètement disparu : ce fait s'explique vraisemblablement par l'usage constant du français, où les articulations sont nettes et les différences de hauteur minimes. Ainsi on peut attribuer à un certain nombre de jeunes gens une sorte d'« accent français » dans leur langage arabe.

1. Cette particularité, n'appartient pas aux juifs qu'à Alger : d'autres villes m'ont paru la présenter aussi ; je peux citer Médéa, Miliana, Oran.

2e PARTIE

MORPHOLOGIE

Observation générale.

Le système morphologique du parler arabe d'Alger juif est plus cohérent que sa phonétique : en effet les phénomènes morphologiques s'empruntent peu ; l'autonomie des parlers locaux s'y révèle avec éclat : celui d'Alger juif en est un nouvel exemple.

Ce parler très évolué, particulièrement détaché de l'influence conservatrice de l'arabe littéraire et des parlers de nomades, a subi profondément dans sa morphologie l'influence de l'analogie, niveleuse des particularités dues aux circonstances phonétiques. Ainsi des conjugaisons, variées en arabe classique, tendent à se modeler sur des types beaucoup moins nombreux.

Mais l'analogie morphologique, qui élimine ainsi des disparates phonétiques, en crée plus encore par le fait que les flexions organisées échappent en partie aux règles phonétiques ordinaires du parler : ainsi sont supprimées des anomalies qui tenaient à des faits phonétiques abolis, mais reconstituées des anomalies par rapport aux règles actuellement en vigueur.

Le tableau de la morphologie du parler montre un moment de cette double évolution.

CHAPITRE I

VERBE.

Introduction.

Notions recevant dans le verbe à Alger juif une expression morphologique :

Personnes. Le verbe distingue 7 personnes : 1[re] pers. sing. et plur. (genre commun), 2[e] pers. sing. et plur. (genre commun), 3[e] pers. sing. masc et 3[e] pers. sing. fém. ; 3[e] pers. plur. (genre commun).

Chacune de ces personnes est caractérisée par une désinence faisant partie de la forme verbale, soit suffixée, soit préfixée, soit à la fois préfixée et suffixée.

Les circonstances phonétiques ont amené la confusion constante de la 1[re] et 2[e] pers. au singulier d'un temps (parfait), de la 2[e] pers. et de la 3[e] pers. fém. au sing. de l'autre (imparfait).

La forme de 3[e] pers. du pluriel sert à exprimer une personne indéfinie (français *on*).

Modes. Le verbe ne distingue que deux modes de l'action : 1° le mode ordinaire, ou indicatif. 2° le mode impératif qui sert à exprimer l'ordre (non la défense) ; mais celui-ci, ne connaît que les 2[e] pers., du singulier et du pluriel [1].

Modalités. Le verbe distingue, au moyen de formes spéciales, différentes modalités de l'action. Mais :

1° Toutes ces formes ne sont pas représentées dans tous les verbes : leur existence ou non-existence dépend des formes exis-

1. Le participe, forme non conjuguée — qui se rattache au verbe : 1° par sa syntaxe, 2° parce que sa forme subit l'analogie des temps conjugués du verbe — n'est pas un mode : il rentre dans la catégorie nominale des adjectifs.

tantes de l'arabe classique pour le même verbe, et aussi du sens de la racine dans le parler même.

2° Les éléments de mots caractéristiques de ces modalités reçoivent quelquefois un tout autre emploi que l'expression d'une modalité, de sorte que le seul aspect d'une des formes verbales munies de ces caractéristiques ne suffit pas à en indiquer l'emploi sémantique.

a) *Action simple*. La forme qui exprime le plus ordinairement l'action ou l'état simple comporte un radical à trois consonnes et une voyelle réduite (la présence d'une voyelle longue pouvant suppléer celle de l'une des consonnes), quelquefois aussi quatre consonnes radicales et deux voyelles réduites.

Mais, en vertu de circonstances sémantiques (quelquefois aidées par l'évolution phonétique), l'action simple peut être exprimée aussi par des formes étymologiquement destinées à exprimer une autre modalité. Occasionnellement ces formes peuvent, équivalant secondairement pour le sens à une forme simple, recevoir comme elle la caractéristique d'une autre forme pour exprimer une modalité nouvelle (ainsi la caractéristique d'intensif peut servir à former un factitif d'un ancien causatif devenu forme d'action simple).

b) *Factitif*. Il existe une forme causative ou factitive, caractérisée par la gémination de la 2[e] radicale, v. ci-dessous II.

c) *Désidératif*. Il existe une forme indiquant la tendance ou le désir vers une qualité ou une situation ; elle est caractérisée par un préfixe *st-*, v. ci-dessous VIII.

d) *Forme de réciprocité*. Une action réciproque de deux agents différents l'un sur l'autre s'exprime à l'aide d'un préfixe *t* et d'une voyelle longue suivant la 1[re] consonne radicale, v. ci-dessous VI.

e) *Réfléchi proprement dit*. L'action de l'agent a lui-même pour but :

1° Si l'action est exprimée par la forme simple du verbe, le réfléchi en est quelquefois tiré par préfixation d'un *n*, v. ci-dessous VII. Mais plus souvent il est suppléé par une construction périphrastique composée de la forme simple et du pronom réfléchi (v. ci-dessous VII A i).

2° Si l'action est exprimée par la forme factitive du verbe, le réfléchi en est tiré par préfixation d'un *t*, v. ci-dessous V.

f) *Faux réfléchi* ou *moyen*. L'action est subie par le sujet du verbe, mais considérée par rapport au patient non par rapport à l'agent. Il n'y a pas de forme unique correspondant à cette notion ; sur ce point l'état morphologique du parler montre une confusion

qui semble indiquer une évolution non achevée : les diverses formes sont caractérisées par un des préfixes *n* ou *t* (*tt*), qui se rencontrent aussi sporadiquement réunis (v. ci-dessous VII).

g) *Passif proprement dit*. 1° L'action est subie par le sujet du verbe, mais considérée en elle-même ou par rapport à des tiers, l'agent n'étant pas exprimé. La forme peut être la même que pour le moyen.

En outre la même notion peut recevoir une expression au moyen du participe passif, avec ou sans auxiliaire, c'est-à-dire en dehors du système propre de la conjugaison. Mais voir sous 2°.

2° Dans le cas où l'agent (étranger au patient) est nommé, la construction participiale peut encore s'employer, mais très rarement.

La règle générale est qu'il n'y a pas dans ce cas de verbe au passif: le verbe se met à une des formes actives, le patient étant complément direct.

Cette construction est aussi la plus fréquente même dans le cas où l'agent n'est pas déterminé : le verbe se met alors à la personne indéfinie [1].

En dehors de ces formes, qui sont applicables à toutes sortes d'actions, il en est qui sont limitées à des actions d'une certaine espèce, et par conséquent d'emploi lexicographiquement restreint.

h) *Qualités physiques*. Le passage à une qualité ou à un état physique (couleur, dimension, etc.) s'exprime par des verbes d'une forme spéciale: trois consonnes, avec voyelle longue après la seconde, v. ci-dessous IX.

i) *Détérioratifs*, *figuratifs*. Des verbes ont une forme spéciale en raison de leur sens péjoratif, ou de leur tendance à figurer onomatopéiquement certaines actions : ce sont des verbes à quatre consonnes radicales, précédées de *t* si le sens est moyen au lieu d'être actif. Tous les verbes ayant une signification de cet ordre tendent à prendre cette caractéristique morphologique, mais il n'existe pas un procédé morphologique unique permettant de faire passer un verbe de n'importe quelle racine trilitère à cette catégorie définie sémantiquement, v. ci-dessous X.

Outre ces formes vivantes dans le parler, il existe, conservées par

1. Sur une trace du passif classique, v. aux Adverbes de quantité et de manière.

tradition, des débris d'autres formes qui ne peuvent plus proliférer et régressent en tendant à s'assimiler à une des formes vivantes.

Ainsi le conatif (voir ci-dessous III) : son assimilation à la forme simple est rendue visible par le fait qu'il peut recevoir comme elle la caractéristique du désidératif.

En dehors des verbes anciens dans la langue, il peut s'en former de nouveaux tirés de formes nominales ; ils peuvent recevoir les formes suivantes :

α) *Action simple*. Forme à 2e radicale géminée (comme l'intensif) ou forme à quatre consonnes radicales (très rarement forme de conatif).

β) *Réfléchi ou passif*. Même forme avec *t* préfixé.

γ) *Désidératif*. Forme à *st* préfixé.

L'étude de la conjugaison comprendra l'étude détaillée de ces formes indiquant des modalités de l'action ou une nuance particulière de signification, classées d'après leur aspect extérieur, non plus d'après leur sens, et comparées aux mêmes formations de la langue classique.

Il ne suffit pas de donner une liste des désinences et des caractéristiques des différentes formes, vivantes ou mortes ; en effet:

1° dans nombre de cas, en raison de la phonétique particulière du parler, l'adjonction des désinences amène des changements de place variés des voyelles et des consonnes dans le mot résultant, de sorte que le radical n'a pas une forme unique.

2° la qualité des consonnes radicales amène une très grande variété de formes qu'il faut étudier dans chacune des catégories de conjugaisons. Ainsi la présence de deux radicales semblables, d'une voyelle longue remplaçant une des radicales, etc. amène des perturbations de toutes sortes.

Cet état compliqué de la conjugaison, avec surabondance de schèmes variés dus tant à des circonstances morphologiques qu'à des circonstances phonétiques, a donné lieu à l'analogie morphologique de s'exercer à chaque instant. Les principaux faits relatifs à son action sont exposés ici :

1° Le schème de la 3e pers. sing. du parfait des verbes à trois radicales consonantiques est le même, quelles que soient ces radicales : il ne se rencontre jamais d'exception comme les commodités phonétiques en produisent dans le nom, voir ci-dessus p. 144.

Mais à l'intérieur du paradigme l'analogie ne s'oppose pas à l'action des règles ordinaires du parler.

2° A l'intérieur de la conjugaison des verbes à 3e rad. ụ, ị, la 3e pers. masc. sing. de chaque temps a imposé sa voyelle aux autres 3e personnes (fém. sing. et plur.), et le radical du singulier a envahi le pluriel.

3° De plus la voyelle de l'imparfait a tendu à se réduire à deux types (ĭ et ă) à la forme simple ; dans les formes dérivées, il y a eu de nombreux empiètements de la voyelle ă sur la voyelle ĭ.

4° Les verbes contenant anciennement un ' se sont rattachés à diverses conjugaisons. Cependant quelques-uns de ceux qui avaient une initiale ' ont pris une conjugaison originale, qui s'est appliquée aussi aux racines à *h* initial, *h* ayant disparu du parler à une certaine époque, comme il en est de '.

5° Le fait le plus important est celui qui peut s'exprimer schématiquement ainsi : adjonction au radical d'une voyelle prédésinentielle -ī aux 1re et 2e pers. du sing. et du pluriel, à toutes les formes présentant le schème CONS. + VOY. BRÈVE + CONS. GÉMINÉE ou CONS. + CONS. + VOY. LONGUE + CONS., ceci suivant l'analogie du schème des verbes à 3e rad. ị qui devenait régulièrement aux personnes en question d'après les lois phonétiques du parler CONS. + CONS. + ī (ex. : *ḥăbbīt* « j'ai aimé », *dịăqīt* « j'ai maigri », comme *krīt* « j'ai loué »).

Cet envahissement des verbes à 2e radicale et 3e radicale semblable à leurs diverses formes, puis successivement de nombreuses autres formes de verbes, par cette formation analogique est un des faits les plus curieux que l'on constate en comparant la conjugaison du parler à la conjugaison classique. Il semble qu'il y ait une tendance à créer une conjugaison spéciale avec désinences nouvelles (en effet la voyelle prédésinentielle ī ajoutée à la dernière consonne radicale ne se distingue nullement de la véritable désinence), pour tous les verbes qui n'ont pas le schème ordinaire de la forme simple du verbe régulier ou de la forme régulière d'intensif : en effet n'y a échappé parmi les formations vivantes que la forme simple du verbe à 2e radicale ụ, ị. — C'est la conjugaison analogique en -ī qui s'applique uniformément aux verbes nouveaux qui entrent dans la langue par emprunt.

Aucun de ces faits généraux (sauf l'assimilation des verbes en *h* initial aux verbes en ' initial) n'est particulier à Alger juif; ils

s'observent à des degrés légèrement différents dans tous les parlers algériens. Les caractéristiques particulières du parler se trouveront dans des faits de détail.

I. Forme simple du verbe (1re forme)[1].

A) **Verbe régulier.**

Verbes *ktəb* « il a écrit »
šṛǒb « il a bu »

		Parfait		Imparfait	
Sing.	3e m.	*ktəb*	*šṛǒb*	*^{i}iktəb*	*^{i}išṛǒb*
	f.	*kətbət*	*šǒṛbət*	*təktəb*	*təšṛǒb*
	2e	*ktəbt*	*šṛǒbt*	*təktəb*	*təšṛǒb*
	1re	*ktəbt*	*šṛǒbt*	*nəkteb*	*nəšṛǒb*
Plur.	3e	*kətbu*	*šǒṛbu*	*^{i}ik't'bu*	*^{i}išǒṛbu*
	2e	*ktəbtu*	*šṛǒbtu*	*tək't'bu*	*tšǒṛbu*
	1re	*ktəbnä*	*šṛǒbnå*	*nək't'bu*	*nšǒṛbu*

	Impératif		Participe		
Sing.	*ktəb*[2]	*šṛǒb*	Actif.	*kătəb*	*šåṛəb*
Plur.	*kətbu*	*šǒṛbu*	Passif	*məktūb*	*məšṛǒ̈b*

a) Dans cette conjugaison, comme partout au Maghrib, la désinence ' de la 1re pers. sing. de l'imparfait a été remplacée analogiquement par l'*n* de la première pers. du plur. — La faiblesse du ' dans tous les dialectes maghribins modernes a contribué à l'extension de cette forme analogique.

D'autre part la forme *nəktəb* qui aurait représenté régulièrement la forme de 1re pers. plur. classique *naktubu* a été rendue disponible pour le singulier : en effet le pluriel a reçu à la 1re pers. une finale analogique de celle de la 2e et 3e pers.

1. Les §§ I à IX inclus ne concernent que les racines trilitères.
2. Sur la double forme de l'impératif, voir ci-dessous XII.

Il n'est pas évident que cette unification des finales du pluriel ait précédé l'unification des préfixes de 1[re] pers. sing. et plur. et pour aucun des deux phénomènes qui se sont réalisés, on ne peut affirmer qu'il a été la cause de l'autre.

La finale unifiée du pluriel est *-u*, sans aucun souvenir de la finale *-na* de la langue classique, ce qui rapproche l'imparfait du parfait.

Il n'y a aucune trace du duel, non plus que du passif (sauf le participe).

Il n'y a pas trace non plus de la distinction de genres à la 2[e] pers. sing. et aux 2[e] et 3[e] pers. plur. La forme masculine a prévalu. A Alger mus. la distinction masc. fém. existe à la 2[e] pers. du sing.: c'est une des différences qui se remarquent le plus entre les deux parlers arabes d'Alger: les juifs parlent de la même manière à un homme et à une femme, les musulmans font une différence (voir encore aux Pronoms personnels). Sur la répartition des parlers qui ont conservé cette distinction de genre, voir *Saïda* pp. 76-77.

Les désinences d'Alger juif présentent une remarquable simplification de l'ancienne flexion verbale.

b) Les voyelles finales du pluriel sont *-u* et *-ä* (*-å*) de quantité moyenne (voir à la Quantité p. 134).

Le timbre de l'*-u* reste toujours sensiblement le même (v. cependant p. 121); mais la désinence de 1[re] pers. est *-nä* ou *-nå*, suivant qu'il y a ou non une emphatique dans le mot.

Les voyelles de la 1[re] syllabe du participe actif et de la 2[e] du part. passif, n'étant pas finales de mot, ont conservé leur quantité longue.

Toutes les autres voyelles sont des voyelles réduites, sujettes à déplacement ou disparition; leur timbre dépend des consonnes environnantes suivant les règles générales du timbre des voyelles. Le timbre normal est *ə* sauf au préfixe des 3[e] pers. de l'imparfait où il est *ĭ* à cause du *i̯* précédent; il est noté *i*, non *ĭ*, sa durée étant plus longue que celle de *ə* (voir p. 132).

Le *i̯* est généralement réduit, mais jamais inexistant, dans la prononciation du mot isolé, voir p. 106; c'est un fait remarquable, car dans la conjugaison du type *ⁱi̯šọ̆ṛbu, tšọ̆ṛbu*, la distribution syllabique appellerait un *i* au lieu de *ⁱi̯* : *i* doit en effet disparaître en syllabe ouverte et *i̯* passer à *i*; sur une conservation analogue en tunisien v. Stumme *Tun. Gram.* § 12 b, et ci-dessous B *d*.

Il n'y a pas harmonie vocalique; chaque voyelle a un timbre

déterminé par les deux consonnes contiguës et elle est indépendante du timbre que prend la voyelle de la syllabe voisine: ex.: *i̯ăᶜməl* « il fait » *ⁱi̯ᶜămlu* « ils font ».

Le timbre des voyelles est donc gouverné uniquement par les règles actuelles du parler; il n'y a aucun souvenir des différences de vocalisation de l'arabe classique.

c) Grâce à l'analogie morphologique, le schème habituel de la 3[e] pers. masc. sing. du parfait cs + cs + voy + cs. est appliqué constamment, même aux racines où la 2[e] consonne est une liquide ou une labiale; il n'y a donc jamais de forme exceptionnelle cs + *ə* + cs + cs, comme il s'en rencontre dans les substantifs où l'analogie n'a imposé aucun schème défini, voir p. 144. (Au reste la variété existe aussi en arabe classique dans le substantif tandis que le verbe a un type unique.)

Ainsi le verbe *fraḥ* « il s'est réjoui » s'oppose au subst. *fəṛḥ* « joie »; or en arabe classique tous deux avaient les mêmes voyelles dans le radical: seule l'analogie qui a généralisé le schème de *ktəb* dans les verbes a différencié dans le parler les deux mots, qui sans elle se seraient confondus après la chute des voyelles finales.

L'analogie de la forme *ktəb*, assez puissante pour empêcher l'existence d'une forme verbale **šəṛb*, ne l'est pas assez, même aidée des autres formes débutant par le même groupe (*ktəbt*, *ktəbtu*), pour imposer le radical invariable *ktəb* à toute la conjugaison; les formes qui en résulteraient, telles que **ktəbət*, avec voyelle réduite en syllabe ouverte, n'existent pas; toutes les formes à deux voyelles ont une structure syllabique conforme aux règles générales du parler.

Elles s'appliquent également au pluriel de l'imparfait: seules sont conservées la voyelle longue finale et la voyelle de la syllabe fermée initiale; entre les deux il subsiste un groupe de trois consonnes (après chute de la voyelle brève qui se trouve en 2[e] syllabe dans la forme classique).

Ce groupe se comporte ensuite suivant la nature des consonnes composantes: les occlusives demeurent groupées sans voyelles; mais le plus souvent leur explosion se fait très nettement entendre : c'est le cas de *ⁱik't'bu*; assez souvent on peut la percevoir comme une voyelle extrêmement réduite, et on a l'illusion d'une voyelle avant ou après la 2[e] radicale, sans qu'on arrive à déterminer sa place. (Ce doit être un état analogue que Stumme a constaté à Tunis; v. *Tun. gr.* § 12 c; il distingue quatre formes au pluriel de l'imparfait,

dont la dernière *jíkitibu* paraît bien répondre au *^{i}ikʼtʼbu* noté ici).

Certains groupes sont prononcés aisément sans aucune explosion : on peut y noter en particulier les groupes à sifflante médiale et à *ḥ* médial : ainsi *^{i}iḥslu* « ils lavent », *tərslu* « vous envoyez », *^{i}ilḥqu* « ils parviennent » ; aussi *^{i}irg^{c}u* « ils s'inclinent » ; (mais, à côté, des prononciations comme : *təbʼẓqu* « vous crachez », *^{i}iləẓqu*, *ilẓʼqu* « ils collent »).

D'autres groupes ne comportent qu'une explosion : *təndʼmu* « vous regrettez », *təšṭḥu* et *təšṭʼḥu* « vous dansez » ; *təmʼsku* « vous tenez ».

Quoi qu'il en soit de ces nuances de prononciation, dans aucune de ces formes il n'y a de voyelle caractérisée à l'intérieur du groupe, et la *consonne désinentielle reste vocalisée*.

Au contraire, dans d'autres cas, c'est la première radicale qui est vocalisée, et le préfixe perd en conséquence sa voyelle : tel est le cas de *tšǫṛbu*. Les consonnes qui produisent cette disjonction du groupe sont les mêmes qui en dehors des verbes amènent des groupements exceptionnels : ce sont les liquides (*l*, *r*, *m*, *n*) et les labiales (*b* et *f*) comme 2e radicale, et ^{c} comme 1re et 2e rad. et *ḥ* comme 1re radicale : *tləbsu* « vous revêtez », *^{i}igəlqu* « ils ferment » *^{i}irəfdu* « ils enlèvent » *^{i}i^{c}ämlu* « ils font » *^{i}i^{c}äšqu* « ils sont amoureux » *^{i}ibä^{c}tu* « ils envoient » *^{i}iḥäḍru* « ils sont présents ».

D'autres groupements encore sont éliminés par insertion de voyelle : *tsəknu* « vous habitez » *tsəktu* « vous vous taisez » *ndəḫlu* « nous entrons » (Pourquoi y a-t-il là apparition de *ə* entre *s* et *k*, *d* et *ḫ*? Le fait reste sans explication. V. cependant ci-dessous sous *d*).

En réalité cette deuxième classe de verbes est très nombreuse.

Au reste, de même que, dans la classe précédente, une voyelle peut apparaître dans une prononciation un peu lente, dans une prononciation rapide, les voyelles des verbes de cette deuxième catégorie sont sujettes à évanouissement : les textes montreront là-dessus de belles incohérences ; il y a sur ce point une réelle indécision apparente cachant sans doute des règles trop délicates pour être discernées, faute d'un autre moyen d'investigation que l'audition.

L'opposition des deux catégories indiquées ci-dessus n'en reste pas moins une notion ferme, et chacune des deux est caractéristique du parler. (Voir les systèmes différents du Tlemcénien, du Saïdien et du Tunisien : c'est le Tunisien qui se rapproche le plus d'Alger juif.)

Quand une forme verbale est jointe à un proclitique, elle peut

subir une nouvelle réduction de voyelles, sans que l'analogie s'y oppose : ainsi on peut entendre *ulbsət* « et elle s'est habillée » pour *u* + *ləbsət* ; il est remarquable qu'ici le groupe *lbs* se constitue, malgré la parfaite possibilité de la forme *uləbsət*, ce qui contredit la forme *tləbsu* citée ci-dessus. C'est un bon exemple des incohérences que révèlent les groupements de consonnes dans le parler.

d) L'exposé qui précède a été fait à dessein en dehors de toutes considérations sur l'accentuation (v. à la Structure syllabique p. 151).

D'ailleurs l'accent est plus difficile à saisir dans les formes verbales que partout ailleurs : la cause en est l'abondance de formes dissyllabiques dont les deux syllabes sont quantitativement équivalentes : type *təktəb*.

Je ne suis donc pas parvenu à fixer l'accentuation du verbe régulier. Cependant l'accent, très léger, m'a paru porter constamment, au pluriel de l'imparfait, sur la syllabe radicale, même non pourvue de voyelle (et non sur le préfixe comme en tunisien) : *^{i}ikʼtʼbu*, *^{i}išǫ́ʼṛbu*.

Partant de là, on peut se demander si ce ne serait tout de même pas l'accent (tendant à prendre appui sur un élément vocalique) qui provoque l'apparition de la voyelle de *tsəknu* par ex. ; mais on ne pourrait pas expliquer tout par l'accent puisqu'il n'y a pas apparition de forme **^{i}ikətbu*, **^{i}inədmu*, etc. et que d'autre part dans la plupart des formes du type *^{i}išǫṛbu* la nature des consonnes suffit à expliquer l'apparition de la voyelle.

B) **Verbe à 2e et 3e radicales semblables** (verbe sourd).

Verbe *mədd* « il a tendu, il a allongé (par ex. le bras) ».

		Parfait	Imparfait
Sing.	3e m.	*mədd*	*^{i}imədd* (*imədd*)
	f.	*maddət*	*tmədd*
	2^{e}	*məddīt*	*tmədd*
	1re	*məddīt*	*nmədd*
Plur.	3^{e}	*məddu*	*^{i}iməddu* (*iməddu*)
	2^{e}	*məddītu*	*tməddu* (*tʼməddu*)
	1re	*məddīnä*	*nmeddu*

	Impératif	Participe	
Sing.	*mədd*	Actif	(*mā̆dəd*)
Plur.	*məddu*	Passif	*məmdūd*

a) La forme du radical *mədd-*, représentant régulier de la forme classique aux 3es personnes du parfait et à l'imparfait, ainsi qu'à l'impératif (suivant une des conjugaisons de la grammaire classique), s'est imposée analogiquement aux autres personnes du parfait. La conséquence en a été l'introduction à ces personnes d'une voyelle prédésinentielle *-ī*, empruntée à la conjugaison des verbes à 3e radicale *u̥* et *i̥*. Cette voyelle, déjà généralisée par effet de l'analogie dans la conjugaison classique des verbes à 3e rad. *u̥*, envahit dans les dialectes modernes des formes du verbe de plus en plus nombreuses : on en verra ci-dessous de nombreux exemples.

Dans les substantifs tirés des racines de même forme, l'analogie du radical verbal de type *mədd-* n'ayant aucune influence, les pluriels et diminutifs présentent, soit disjonction, soit réduction à une seule des deux radicales semblables (la géminée finale ne restant pas constamment distincte, voir aux Géminées p. 66).

b) Je n'ai jamais rencontré dans l'usage de participe actif de ce type. Je n'ai pu en obtenir un que comme forme grammaticale artificielle en faisant conjuguer le verbe complet.

On me l'a formé avec deux voyelles, et non sous la forme réduite **mā̆d* (v. *Saïda* p. 80). Un féminin de participe de cette forme est très employé comme adjectif : *šā̆bbă* « belle », mais le masc. est inusité (on dit *šbā̆b*, avec une autre forme). Sur ce mot, v. p. 68

c) Comme dans le verbe régulier, le timbre des voyelles est commandé uniquement par l'entourage consonantique, sans aucun souvenir des voyelles classiques ; il n'y a aucune différence de timbre entre les voyelles du parfait et celles de l'imparfait.

La voyelle prédésinentielle des 2es et 1res pers. du parfait est toujours *-ī* ou *ē̆*, *ẹ* (après emphatique), et jamais il n'apparaît de diphtongue.

d) Les préfixes de l'imparfait perdant leur voyelle devant la 1re radicale vocalisée, on devrait avoir à la 3e pers. *i* à côté de *t* et *n* des autres personnes ; c'est d'ailleurs ce qu'on entend presque généralement dans le discours suivi ; mais dans la forme isolée on entend un *i̥* très léger précédant la voyelle. V. ci-dessus, p. 182 pour les formes du type *ⁱišọrbu* et aux Semi-voyelles, p. 106.

C'est une circonstance phonétique qui semble la cause principale du phénomène, mais l'analogie des verbes réguliers ne doit pas y être étrangère : elle ne trouble pas les formes de 2e et 1re pers. parce que la phonétique ne s'y prêtait absolument pas.

Le parler d'Alger juif s'oppose sur ce point aux parlers maghribins étudiés jusqu'à présent et à celui d'Alger musulman, où *i̥* est toujours déconsonantisé.

e) La flexion du verbe à 2e et 3e radicales semblables s'étend exceptionnellement, et d'ailleurs partiellement, à un verbe régulier, en raison de difficultés phonétiques.

Le parler, comme la langue classique, possède un verbe *ftš* « chercher », à la forme simple *ftəš*. Sur la forme d'intensif voir ci-dessous II.

Dans ce verbe, le *t* se trouvait à plusieurs personnes en contact avec le *š* ; ainsi à l'impératif pluriel *fətšu* ; le groupe *tš*, très proche du *č*, qui existe dans le parler, comme on l'a vu p. 57, s'est confondu avec lui et on a eu la sensation d'une forme **fəču*, impossible d'après les règles ordinaires du parler, *ə* se trouvant en syllabe ouverte, d'où attribution au *č* d'une gémination quasi-fictive (il a été dit que le *čč* diffère très peu du *č* v. p. 65) ; par suite, au lieu de formes **ftəšt*, **ftešnä* des formes *fəč(č)īt*, *fəč(č)īnä*, dans la prononciation souvent *fč(č)īt*, *fč(č)īnä*, où la disparition même de la voyelle dans la 1re syllabe prouve le sentiment d'une gémination du *č*. Cette conjugaison anormale, mélangée de verbe régulier et irrégulier, est dans un état très instable : à l'impératif, sur interrogation, j'ai obtenu *ftəš*, *fəč* et *fəču* (*fətšu*), *fəčču*. Mais les 1res et 2es pers. du parfait sont constamment en *-ī* pour la forme simple.

Le verbe à la forme simple se construit avec le complément direct ou avec *ʿălä* : *fəč(č)ītu* ou *fəč(č)īt ʿălīʰ* « je l'ai cherché ».

Les formes altérées de ce verbe avec *č* et *ī* sont inconnues à Alger musulman.

C) **Verbe à 1re radicale** *u̯* **ou** *i̯* (verbe assimilé).

Verbe *uṣəl* « il est arrivé, il est parvenu »

		Parfait	Imparfait
Sing.	3e m.	*uṣəl*	*i̯ūṣəl*
	f.	(*u̯eṣlət*) *uṣlət*	*tūṣəl*
	2e	*uṣəlt*	*tūṣəl*
	1re	*uṣəlt*	*nūṣəl*
Plur.	3e	(*u̯əṣlu*) *uṣlu*	(*iu̯əṣlu*) *i̯ūṣlu*
	2e	*uṣəltu*	(*tu̯əṣlu*) *tūṣlu*
	1re	*uṣəlnå*	(*nu̯əṣlu*) *nūṣlu*

	Impératif	Participe actif
Sing.	*uṣəl*	*u̯åṣəl*
Plur.	(*u̯əṣlu*) *uṣlu*	

Verbe *uzən* « il a pesé »
Participe passif : *mūzūn*

a) Le verbe *ibəs* « il s'est durci », exemple unique de verbe en *i̯*, se conjugue de la même manière, *i̯* et *i* tenant la place de *u̯* et *u*.

b) La première radicale *u̯*, qui disparaissait, dans la conjugaison classique, dans une grande partie des imparfaits et des impératifs, a été partout rétablie par l'analogie du parfait, de l'imparfait des verbes où elle était conservée, et en général de tous les verbes trilitères; en effet une forme **irət* ou **irt* « il héritera » **rət* « hérite » n'aurait pas reproduit le schème habituel des imparfaits et des impératifs et n'était guère viable dans le parler, à cause de sa brièveté. Au reste, dans la langue classique, si les imparfaits avec chute de *u̯* étaient isolés, les impératifs étaient appuyés de l'analogie des impératifs de verbes à 2e rad. *u̯* ou *i̯*; or ceux-ci eux-mêmes ayant été reformés dans le parler suivant l'analogie des imparfaits de ces verbes n'auraient pu servir à en maintenir d'autres par analogie.

c) Une fois ce rétablissement analogique accompli, la conjugaison de ces verbes résulte simplement de l'application des règles données pp. 105 et 112, sur le traitement de *u̯* et des diphtongues : ainsi *təu̯səl* > *tūṣəl*.

Les formes de prononciation lente, mises entre parenthèses, ne s'entendent guère dans le discours suivi ; on les entend au contraire souvent si on fait répéter le mot, soit sous la forme donnée dans le paradigme, soit avec la variante *u̯uṣlət*, etc. (*u̯ə* > *u̯u*, v. p. 127).

Au pluriel de l'imparfait, les formes *tūslu*, etc. ne proviennent pas de la réduction des formes *tu̯əṣlu*, etc. qui ne sont que des prononciations lentes secondaires, mais de formes **təu̯ṣlu*, etc. avec réduction de la diphtongue *əu̯*, de même qu'au sing., d'où la longueur de la voyelle. (Voir au Vocalisme, Diphtongues, p. 112).

d) Le participe passif n'a jamais la forme avec *ī* de la première syllabe qu'il connaît dans certains dialectes; la deuxième voyelle est beaucoup plus longue que la première (v. à la Quantité p. 136). Ex. *mūǧūd* « qui existe, qui se trouve, trouvé » (tandis que le participe actif *u̯āǧəd* a le sens de « prêt », et le participe de l'intensif *mŭǧ(ǧ)əd* celui de « préparé »).

D) **Verbe à 2e radicale** *u̯* **et** *i̯* (Verbe concave)[1].

Verbe *kān* « il a été ».

		Parfait	Imparfait
Sing.	3e m.	*kān*	*ⁱikūn* (*ikūn*)
	f.	*kānət*	*tkūn*
	2e	*kənt*	*tkūn*
	1re	*kənt*	*nkūn*
Plur.	3e	*kānu*	*ⁱikūnu* (*ikūnu*)
	2e	*kəntu*	*tkūnu*
	1re	*kənnä*	*nkūnu*

	Impératif	Participe actif
Sing.	*kūn*	*kāi̯ən* (*kāi̯in*: *kāin*)

1. En conservant, pour la commodité de l'expression, la dénomination de verbe à 2e radicale *u̯* et *i̯*, je n'entends pas m'opposer à la doctrine qui retrouve dans ces verbes, peut-être avec raison, des voyelles longues primitives, non issues de semi-voyelles.
La même observation s'applique aux verbes à 3e radicale *u̯* et *i̯*.

Plur. *kūnu*

Vb. *bāᶜ* « il a vendu ».
Part. passif *məbịūᶜ*

a) Les verbes à imparfait en *ī*, tels que *bāᶜ ⁱibīᶜ* ou à imparfait en *ā* tels que *bān*, *ⁱibān* « paraître » se conjuguent exactement de même avec substitution de *ī*, *ā* à *ū* dans les formes qui le contiennent.

b) La voyelle brève des 2ᵉˢ et 1ʳᵉˢ personnes du parfait est régulièrement représentée par la voyelle ultra-brève de timbre *ə*; les nuances qu'elle peut prendre dépendent uniquement de l'entourage consonantique ; ainsi on entend *kẹ̄nt* à côté de *kənt* à cause de l'*n* subséquent (v. p. 126).

c) La voyelle de l'imparfait est généralement la même que dans le même verbe en arabe classique. Il y a cependant quelques verbes pour lesquels le parler d'Alger juif représente une tradition autre que celle de la langue classique. Ainsi le vb. *bān* « il a paru » a en arabe classique un imparfait en *ī* (ou *ū*) et à Alger juif un imparfait en *ā* (général, semble-t-il, au Maghrib). Mais des faits de ce genre concernent la lexicographie, plutôt que la morphologie.

d) Sur la confusion de la forme causative des verbes à 2ᵉ rad. *ų* et *ị* avec la forme simple, d'où résultent des changements apparents de vocalisation, v. ci-dessous IV.

e) Alors que la voyelle brève de la conjugaison classique devenait régulièrement voyelle réduite au parfait, à l'impératif singulier une voyelle longue s'y est substituée par analogie de l'imparfait ; cette substitution ne fait pas de difficulté, puisque la phonétique du parler supporte parfaitement la voyelle longue en syllabe fermée qui avait été au contraire éliminée en arabe classique.

f) La désinence de la 3ᵉ personne de l'imparfait, qui se trouve dans les mêmes conditions que dans les verbes à 2ᵉ et 3ᵉ radicales semblables, subit le même sort.

g) La voyelle de la 2ᵉ syllabe subsiste constamment à la 3ᵉ pers. fém. sing. du parfait dans la forme isolée et devant suffixes à initiale consonantique, même lorsque la consonne finale du radical est une liquide, etc. ; voir aux Suppressions de voyelles, et ci-dessous à l'Annexion des pronoms aux verbes : ainsi *qālət* « elle a dit ». La persistance de cette voyelle désinentielle est une des caractéristiques d'Alger juif.

h) Le participe actif, où la voyelle longue était en hiatus devant un *i* bref (*kā-in*) dans la langue classique, est ici reformé sur le modèle du participe des verbes réguliers. Une forme *käin* est l'aspect que prend ce participe analogique en prononciation rapide, ce n'est pas le représentant de la forme classique. Au reste cette forme est impossible devant certaines consonnes ; ex. *fāịăḥ* ; voir aux Suppressions de voyelles, p. 160.

Mais cette explication n'est pas la seule qu'on puisse donner ; on pourrait admettre aussi 1° que la forme *kāịən* représente, non la forme donnée dans l'orthographe classique, mais une forme **kāịinᵘⁿ* ; 2° que, le parler ne supportant pas l'hiatus marqué dans l'orthographe classique par un hamza, il s'est développé entre les deux voyelles une semi-voyelle euphonique. La forme résultante deviendrait alors régulièrement *käin*, et on a vu (p. 107) que d'une telle forme peut se développer, en prononciation lente, une forme *kāịin*, *kāịən* ; si on admettait cette explication, il faudrait renverser l'ordre des formes dans le parler, *kāịən* étant amplifié de *käin* et non *käin* abrégé de *kāịən*.

Mais outre que la première explication est la plus simple, et la seule qui justifie *fāịăḥ* sans difficulté, elle est étayée par le fait suivant :

i) Le participe passif, qui avait généralement en arabe classique la forme *ma* + cs. + *ū* + cs. et *ma* + cs. + *ī* + cs. est reformé de manière à présenter le même schème que le participe du verbe régulier : c'est un *ị* qui remplit le rôle de 2ᵉ radicale, ainsi dans *məbịūᶜ*.

Dans les verbes à 2ᵉ radicale *ų*, si le *ị* apparaît en cette situation au lieu de *ų*, c'est par différenciation du *ū* suivant. C'est ce qui se passe ordinairement dans les parlers algériens. Mais je n'ai pas recueilli à Alger juif de participes de cette espèce, aucun des verbes avec un imparfait en *ū* que je connais n'ayant un participe passif usité.

Pour le verbe *ṣåb*, *iṣīb* « trouver » issu d'un ancien causatif, j'ai entendu, au lieu de la forme régulièrement reformée *məṣịūb*, qui existe d'ailleurs, un *mūṣūb*, qui n'est qu'une forme analogique du beaucoup plus fréquent *mūǧūd* : « ce qui se trouve, existant ».

j) Il peut arriver que la 3ᵉ radicale soit un *ị*, soit ancien, soit tenant la place d'un ancien hamza après *ų* ; dans ce cas, le *ų* ou *ị* 2ᵉ radicale est employé avec valeur consonantique et se comporte

comme toute autre consonne (pourvu qu'il n'y ait pas eu contraction dès l'époque classique, comme dans *ǧä* « venir »): *ᶜăi̯ā̆u̯* « ils se sont fatigués, ils sont fatigués » *mä i̯ăᶜi̯ā̆š* « il ne se fatigue pas, il est infatigable » (devant *ī*, le *i̯* ne s'entend pas : *ᶜăīt* « je suis fatigué ») classique. عَيِيَ. Mais : « il ne se fatiguera pas » *mä iᶜăi̯i̯īš ṛọḥu*, avec la forme intensive du verbe.

Voir encore ci-dessous IX.

E) **Verbe à 3ᵉ radicale *u̯* ou *i̯*.**

(Verbe défectueux et verbe à 3ᵉ radicale hamza).

Verbes : *mšä* « il est allé » *bqä* « il est resté »
nsä « il a oublié » *qlä* « il a frit »

		Parfait		Imparfait	
Sing.	3ᵉ m.	*mšä*	*nsä*	*ⁱimši*	*ⁱinsä*
	f.	*mšā̆t*	*nsā̆t*	*təmši*	*tənsä*
	2ᵉ	*mšīt*	*nsīt*	*təmši*	*tənsä*
	1ʳᵉ	*mšīt*	*nsīt*	*nəmši*	*nənsä*
Plur.	3ᵉ	*mšā̆u̯*	*nsā̆u̯*	*ⁱimšiu*	*ⁱinsā̆u̯*
	2ᵉ	*mšītu*	*nsītu*	*təmšiu*	*tənsā̆u̯*
	1ʳᵉ	*mšīnä*	*nsīnä*	*nəmšiu*	*nənsā̆u̯*

	Impératif		Participe	
Sing.	*mši*	*bqä*	Act. *mā̆ši*	*nā̆si*
Plur.	*mšiu*	*bqā̆u̯*	Pass. *mọ̆qli*	*mənsi*

a) Les verbes à 3ᵉ radicale hamza sont tous confondus avec les verbes à 3ᵉ radicale *u̯* et *i̯*, et il est impossible de les distinguer dans le parler d'Alger juif; aussi pour ne pas répéter deux fois des faits identiques, il est fait exception ici à la règle générale de l'exposé qui est de ranger les faits de la conjugaison suivant les divisions de la grammaire classique, afin d'apprécier l'évolution accomplie dans chacune de ces divisions. Au reste cette assimilation doit être très ancienne ; dès l'époque classique des doublets indiquent ses débuts.

b) L'analogie a dans cette classe de verbes plus que dans toute autre tendu à unifier la conjugaison.

La langue classique avait trois vocalisations du parfait, l'une du type *mašā*, la seconde du type *nasii̯a*, la troisième du type *saruu̯a* : les formes de ces trois conjugaisons sont entièrement confondues à Alger juif, par application simple des règles phonétiques pour les formes à ancien *ai̯* ou *ī*, par unification analogique de la vocalisation *ā* aux autres ; à moins qu'on ne préfère dire, pour le second type : par conservation d'une vocalisation dialectale ancienne ; des formes telles que نَسَى nous sont en effet attestées pour le dialecte des *Tai* (v. *Saïda* p. 86 n. 1 et Vollers).

c) A l'imparfait, la langue classique connaissait les trois vocalisations *ā*, *ī*, *ū*.

De cette dernière, il ne reste dans le parler d'Alger juif qu'un seul exemple : le verbe *ḥba* « marcher à quatre pattes » [1] a un imparfait *i̯ėḥbu* plur. *i̯ėḥbāu̯* ; sur *ė*, *i* devant *ḥ*, voir p. 128.

Il est probable que cette conservation est causée par la présence de la labiale contiguë *b* [2].

Tous les autres imparfaits en -*ū* ont pris, soit une voyelle -*ī*, soit une voyelle -*ā*, sans qu'on puisse indiquer les causes de la répartition, au reste variable dans les parlers algériens.

(Sur la disparition de l'imparfait en -*ū*, voir en outre ci-dessous *d* 3).

ex. en *i* : *ḫlä* « il a dévasté » *ⁱiḫli* « il dévastera » [3]
fsä « il a vessé » *ⁱifsi* [4]
škä « il s'est plaint » *ⁱiški*
ex. en *a* : *bṭå* « il a tardé » *ⁱibṭå* (ancien verbe à 3ᵉ radicale ') [5]

1. Synonyme hypocoristique : *däddäš*.

2. Cette explication pourrait s'appliquer à deux sur trois des autres exemples donnés dans *Saïda* p. 87 pour le saïdien : *i̯ẹdbu* « trottiner » et *i̯ŏᶜfu* « pardonner », mais le troisième, *i̯äkᶜọ* « marcher avec peine » y échappe. Je n'ai trouvé aucun de ces mots à Alger juif.

Pour *i̯ifsu* (v. ci-contre) qui apparait dans certains dialectes, l'*f* a peut-être pu agir à distance.

D'autre part le sens intervient peut-être : remarquer que trois des verbes en question désignent une « manière d'avancer ».

3. Imparfait en -*ā* à Tunis, voir Stumme *Tun. gr.* p. 20.

4. Imparfait en *ū* à Tlemcen.

5. M. Marçais me communique encore : *ᶜălä i̯aᶜlä* « monter en l'air » *ḥlä i̯ẹḥlä* « être doux » *ğlä*, *ⁱiğlä* « être exilé de » (construit avec *ᶜălä*),

La classe en *-ä* comprend en outre régulièrement les anciens imparfaits de verbes à 2ᵉ voyelle *i* au parfait en arabe classique, et les imparfaits de verbes à 3ᵉ radicale hamza qui avaient en arabe classique l'imparfait en *a*.

ex. *bqä*, *ⁱibqä* « rester » class. بَقِيَ, يَبْقَى

bdä, *ⁱibdä* « commencer » class. بَدَأَ, يَبْدَأُ

d) Les troisièmes personnes du masculin du parfait, unifiées en *-ä*, et les troisièmes personnes d'imparfait réduites à la double forme en *-ī* et en *-ä* ont imposé leur vocalisme à toutes les formes de la conjugaison qui n'avaient pas un *-ī-*.

En conséquence, les verbes de cette classe se conjuguent sur un double radical, l'un à finale *-ī*, l'autre qui est, pour chaque temps, celui de la 3ᵉ pers. masc. du sing.

1. La 3ᵉ pers. fém. sing. du parfait serait devenue par une application stricte des règles phonétiques : **mšət*, **nəsịət* (ou **nsət* en partant d'un dialectal ancien *nasä* pour *nasịịa* v. ci-dessus p. 193).

Elle a été reformée sur le masculin, auquel s'est ajouté simplement le *-t* caractéristique du féminin ; en conséquence, le parler supportant une voyelle longue en syllabe fermée, on a eu un féminin *mšāt*, *nsāt*. Mais le masculin, où la voyelle longue était en finale de mot, s'est abrégé, de sorte qu'actuellement la voyelle du féminin est plus longue que celle du masculin.

Sur l'explication qui consiste à voir dans *mšāt* une forme plus archaïque que celle de la langue classique, conservée dans les dialectes modernes, voir *Saïda* p. 86 n. 3.

2. De même les 3ᵉˢ personnes du pluriel ont subi l'analogie du singulier.

Les formes *mšāụ*, *ⁱinsāụ* ne présentent pas la diphtongue classique *-äụ* qui partout ailleurs se réduit à *ū* dans le parler, mais la 3ᵉ pers. du pluriel se forme par l'adjonction d'une finale *-u* au radical du singulier.

On pourrait donner de ce fait une formule différente : la diphtongue classique s'est conservée exceptionnellement, en raison de sa valeur morphologique, avec allongement nouveau de la voyelle *a* (abrégée, d'après l'orthographe usuelle, en arabe classique), par analogie des autres personnes à voyelle longue.

Dans cette explication encore il faudrait faire intervenir l'unification analogique du radical, seul fait qui importe. D'ailleurs elle ne peut pas s'appliquer aux formes telles que *ⁱimšiu* : celles-ci ne peuvent avoir été formées que par adjonction de la désinence *-u* au radical du singulier, tel qu'il existe dans le parler.

Le type *ⁱimšiu* paraît plus récent que le type *nsāụ* ; il est beaucoup moins fréquent dans les parallèles algériens ; *nsāụ* a été signalé dans tous les parlers étudiés en Algérie ; *ⁱimšiu* apparaît presque uniquement dans les dialectes citadins, les dialectes bédouins ayant généralement conservé le type *ⁱimšu* [1].

Sur la longueur de l'*ā* et de l'*ī* dans ces formes et le caractère de *u* (*ụ*) final, voir au Vocalisme p. 111.

3. L'imparfait exceptionnel *ịẹḥbu* a reçu un pluriel analogique *ịẹḥbāụ* ; un pluriel formé sur le singulier suivant les règles ci-dessus se serait confondu avec lui : *ịẹḥbu* + *u* > **ịẹḥbu*.

La tendance à éviter cette confusion a été probablement la cause efficiente de la disparition presque absolue des imparfaits à vocalisation *-u*.

4. Dans le verbe à imparfait en *i*, l'impératif suit la vocalisation de l'imparfait ; de même en général dans le verbe à imparfait en *-a* : ainsi dans les verbes à ancienne 3ᵉ radicale hamza : *bdāụ* « commencez » ; dans un verbe à ancienne 3ᵉ radicale *ị* et imparfait *a* (je ne connais que cet exemple et le suivant) : *bqāụ* « restez » ; mais dans le verbe *nsä* « oublier » qui, à l'imparfait, est vocalisé comme *bqä*, il y a hésitation à l'impératif (très peu usité) entre la forme en *a* et celle en *i* : ainsi j'ai recueilli *nsiu* « oubliez » à côté de *nsä* « oublie » et même une fois *nsi* au singulier ; je n'ai pas pu obtenir de mes informateurs la conjugaison régulière *nsä*, *nsāụ* ; c'est une preuve de plus de l'envahissement progressif des formes en *i* [2].

5. Le participe passif, terminé en arabe classique soit par *ū*, soit par *ī*, est ici unifié comme les autres temps au profit des formes en *i*.

e) Le verbe *ǧä* « venir » class. جَاءَ, يَجِيءُ est conjugué comme

1. M. Marçais me signale qu'au Souf, à l'extrémité orientale du domaine algérien, on dit *nsu* comme à Tripoli ; d'autre part il a rencontré *ịəmšiu* dans le dialecte bédouin parlé à la Qalᶜa des Beni Ḥammād.

2. M. Marçais me communique qu'il a obtenu *nsāụ* dans l'expression usuelle (et sans doute stéréotypée) *nsāụ qọlt-əlkum* « oubliez ce que je vous ai dit, c.à.d. gardez le secret ».

les autres verbes à 3e radicale hamza ; mais le groupe initial ordinaire des verbes de cette série est remplacé dans celui-ci par une consonne unique.

Le participe actif aurait dû être *ǧā'i > *ǧāi̯, forme qui s'est maintenue dans de nombreux parlers algériens, en dépit de la différence de schème avec les participes des autres verbes de la série (type *nǟsi*) ; ici, comme dans un certain nombre d'autres parlers, le participe a été complètement reformé sur le modèle de *mǟši* (grâce au rapport des sens qui s'opposent exactement), d'où *mǟǧi* ; toutefois l'analogie de *mǟši* ne se serait sans doute pas exercée si l'*m* initial n'était pas l'indice habituel du participe (passif de la forme simple et tous les autres participes).

L'impératif n'est jamais *ǧi, mais *aǧi* (v. ci-dessous XII) [1].

f) Un verbe à 3e radicale *h*, après chute de cette radicale, a pris la conjugaison des verbes à 3e rad. *u̯*, *i̯*.

kṛå « il a détesté » (rac. *krh*) *kṛīt* « j'ai détesté » *i̯kṛå* « il déteste » mais le participe est *məkṛū*, fém. *məkṛūu̯å*.

(Voir *tṛəffä* au Réfléchi d'intensif.)

F) **Verbes à 1re radicale** hamza.

(Verbes à 1re radicale *h*).

Verbe *ǟmən* « il a cru »
ḫdä « il a pris »

		Parfait		Imparfait	
Sing.	3e m.	*ǟmən*	*ḫdä*	*i̯ǟmən*	*i̯ǟḫəd*
	f.	*ǟmnət*	*ḫdǟt*	*tǟmən*	*tǟḫəd*
	2e	*ǟmənt*	*ḫdīt*	*tǟmən*	*tǟḫəd*
	1re	*ǟmənt*	*ḫdīt*	*nǟmən*	*nǟḫəd*
Plur.	3e	*ǟmnu*	*ḫdǟu̯*	*i̯ǟmnu*	*i̯ǟḫdu*
	2e	*ǟməntu*	*ḫdītu*	*tǟmnu*	*tǟḫdu*
	1re	*ǟmənnä*	*ḫdīnä*	*nǟmnu*	*nǟḫdu*

1. Sur les formes conservées de la conjugaison de رأى « voir » (seul verbe à 2e rad. ' partiellement usité à Alger juif, *s'l* « interroger » étant inemployé), voir ci-dessous II et XV.

	Impératif		Participe	
Sing.	*ǟmen*	*ḫūd*		
Plur.	*ǟmnu*	*ḫūdu*	Passif	*mūḫūd*

a) Il a été dit que le traitement propre du parler pour ' classsique initial faisant partie de la racine semble être la conservation de la voyelle qui le suivait, avec chute de l'articulation consonantique, de sorte qu'en fin de compte, au lieu de la consonne initiale attendue, on trouve une voyelle pleine et constante, non pas en alternance avec la semi-voyelle comme dans les verbes à 1re radicale *u̯* et *i̯*.

En conséquence, les verbes à initiale ' prennent un aspect tout à fait à part dans le parler, avec voyelle initiale constante de la racine : cette voyelle est longue.

1° Il est possible que la longue soit le traitement phonétique régulier à l'imparfait (*a'* > *ā*); en effet les substantifs qui contenaient une voyelle suivie de ' ont reçu régulièrement la voyelle longue correspondante, aidés subsidiairement par l'analogie des substantifs à voyelle longue issus de racines à 2e rad. *u̯* et *i̯*, type *bīr* « puits » < *bi'r*, comme *bīt* « maison ». Le parfait pourrait donc avoir reçu la longue par analogie de l'imparfait.

2° Il est plus vraisemblable que l'accent, s'étant porté sur la voyelle pleine de l'avant dernière syllabe, a, suivant la règle probable du parler, provoqué l'allongement de cette voyelle brève accentuée. Voir à l'Accentuation, p. 168.

La longue persiste dans toute la flexion.

Ainsi s'est constitué une conjugaison d'aspect tout particulier, qu'une circonstance phonétique, la chute de *h* dans le parler, a rendue numériquement assez importante.

En effet elle s'applique :

α) à ceux des verbes de l'arabe classique à 1re rad. ' conjugués régulièrement que le parler a conservés : je n'en connais qu'un en usage à la forme simple : *ǟmən* « croire », auquel s'ajoute *åməṛ* « commander » ; celui-ci avait un impératif irrégulier en arabe classique (sauf toutefois après une particule) ; cependant dans le maghribin il se range constamment parmi les verbes réguliers à première radicale '. Au reste, à Alger juif il n'est pas d'usage général.

β) aux verbes à *h* initial : il a été dit p. 32 que le *h* est régulièrement non prononcé dans le parler (sauf peut-être comme mur-

mure sonore s'ajoutant à une voyelle voisine), et qu'il n'est restitué que par une imitation de parlers voisins intervenant à époque récente : en conséquence les verbes à 1re radicale *h* auraient été, par la chute de cette consonne, réduits à deux radicales, et inconjuguables, s'ils ne s'étaient pas rattachés à la classe des verbes du type *ā̆mən* ; donc, l'analogie aidant, une forme **hăbọ̆ṭ*[1] passe à *å̄bọ̆ṭ*, une forme **i̯ăhbọ̆ṭ* à *i̯å̄bọ̆ṭ*.

Ainsi on conjugue sur le modèle de *ā̆mən̦* les verbes *å̆bọ̆ṭ* « descendre » *å̄dəṛ* (ou *å̄ḍọ̆ṛ*) « parler » *ā̆bəl* « être fou », *å̄ṛəb* « fuir ».

Quand l'*h* est ensuite restitué, il l'est à faux, se surajoutant à la voyelle longue : *hå̆bọ̆ṭ* « il a descendu ».

b) L'impératif est formé à l'analogie de l'indicatif, sans souvenir de la forme qu'il avait en arabe classique.

c) Je ne connais de participe pour aucun des verbes à ancien hamza initial du type décrit ici.

Pour les verbes en *h* on a une forme régulière, avec chute de *h* : *māhūl* « fou » (très rarement *mahbūl*).

d) Une seconde catégorie d'anciens verbes à ' initial comprend uniquement deux mots très usités : *ḫdä* « prendre » et *klä* « manger », déjà irréguliers en arabe classique (par leur impératif tous deux, et *ḫdä* seul par sa forme de réfléchi en *t*) ; ils ont à Alger juif une conjugaison disparate, montrant une curieuse indépendance des divers temps et modes du verbe : chacun d'eux rentre dans des types différents de conjugaison.

1. L'imparfait est conjugué tout entier suivant le type des autres verbes à ' initial. C'est une des originalités du parler ; ordinairement dans les parlers algériens le timbre de la voyelle classique persiste au singulier : *i̯ākul* (V. *Saïda* p. 87), non *i̯ākəl*.

2. Le parfait est conjugué suivant l'analogie des verbes à 3e radicale *u̯* et *i̯* ; le hamza initial est tombé avec sa voyelle, comme le hamza non radical, mais flexionnel, de la forme causative du verbe, du comparatif, etc., ce traitement particulier étant dû à la fréquence d'emploi des verbes en question : le radical réduit à deux consonnes a subi l'analogie des verbes où le parfait avait 2 consonnes + voy.

1. Ou **ăhbọt*, *h* s'accompagnant d'une voyelle ultra-réduite, quand il précède une consonne ; tel semble être le traitement du parler pour *h* prononcé. Voir à la Structure syllabique p. 153.

longue et dont la flexion d'ailleurs tend à s'étendre, comme il a déjà été dit, à tous les verbes hors du type régulier.

3. L'impératif, identique en arabe classique à celui des verbes à 2e rad. *u̯*, et n'ayant pas les mêmes raisons que celui des verbes à 1re rad. *u̯*, v. ci-dessus C, p. 188, d'échapper à son analogie, a reçu exactement le même traitement que lui : *kūl* « mange », comme *qūl* « dis ».

4. Le participe actif des deux verbes est inusité.

5. Le participe passif, qui se trouvait tout à fait isolé, a reçu analogiquement le vocalisme des verbes à 1re radicale *u̯* (voir à la forme intensive) : d'où *mūkūl* « mangé » (non **mākūl*).

II. Intensif (2e forme).

Vb. *kəddəb* « il a accusé de mensonge (il n'a pas cru) »

		Parfait	Imparfait
Sing.	3e m.	*kəddəb*	*ⁱikəddəb*
	f.	*kəddbət*	*tkəddəb*
	2e	*kəddəbt*	*tkəddəb*
	1re	*kəddəbt*	*nkəddəb*
Plur.	3e	*kəddbu*	*ⁱikəddbu*
	2e	*kəddəbtu*	*tkəddbu*
	1re	*kəddəbnä*	*nkəddbu*

	Impératif	Participe
Sing.	*kəddəb*	*mkəddəb*
Plur.	*kəddbu*	

a) Comme à la forme simple du verbe, le radical a deux formes différentes, la voyelle de la 2e consonne disparaissant quand la 3e est vocalisée. Dans ce cas la consonne géminée reste en contact avec la consonne 3e radicale. Ceci est le cas le plus général.

La consonne géminée peut aussi 1° être séparée de la consonne suivante par une explosion disjoignant le groupe ; ainsi *ⁱisədd'ru* « ils font asseoir à une place d'honneur » ; il peut même apparaître la légère voyelle *ᵊ* : *ⁱiḫällᵊṣu* « ils payent, ils achèvent » (au sens d'« achever, terminer » on emploie plus souvent le verbe *təmm*) ; 2° se réduire à une consonne simple : *mūklīn* « chargés (d'une besogne) », du verbe *ụukkəl*.

D'autre part la première voyelle elle-même est sujette à disparaître dans le radical ; ainsi on entendra *ⁱnğğəm* à côté de *ⁱnəğğəm* « il peut » (v. pp. 67 et 163).

Ces nuances de prononciation varient avec les consonnes radicales, et aussi avec les individus ; une enquête portant sur de nombreuses combinaisons de consonnes, avec des informateurs très variés,

permettrait seule de fixer ces détails, qui n'ont, d'ailleurs, aucune valeur flexionnelle : le cas général est celui donné au paradigme ; il ne s'agit pas ici de deux grandes classes de verbes distinguées par la nature des consonnes radicales comme pour les deux types *ⁱik't'bu*, *ⁱišọṛbu* à la forme simple.

b) Le timbre des voyelles est comme partout ailleurs commandé par l'entourage consonantique, chacune des deux voyelles étant indépendante de l'autre.

c) Le participe a la même forme, qu'il soit passif ou actif : *mkəddəb* « qui ne croit pas les autres, incroyant ».

mḫälləṣ « payé, à la solde de » (« payé, dont on a soldé le prix » se dit *ḫåləṣ*).

Néanmoins c'est de beaucoup le sens de passif qui prédomine.

Un seul informateur m'a indiqué, et encore de manière indécise, une forme en *mu*- qui servirait à distinguer l'actif du passif : *mukəssər* « cassant, casseur » *mkəssər* « cassé » *mukəddəb* « incroyant », mais elle m'a été formellement niée par tous mes autres informateurs. C'était sans doute une distinction improvisée, suggérée par ma question même, sans doute avec souvenir d'une forme d'arabe ancien en *mu*-, peut-être lue dans les rares fragments religieux en arabe ancien que connaissent les juifs d'Alger (v. aux Emprunts hébreux).

d) Dans le verbe à 2e et 3e radicales semblables, il se présente une difficulté au cas où la géminée doit se trouver en contact avec la consonne finale, ce qui produit une suite de trois consonnes semblables : il n'y a pas de traitement fixe pour ces formes, mais on entend suivant les mots et les moments trois traitements différents :

1° la géminée est distinctement prononcée ; elle est séparée de la consonne suivante par un *ᵊ* de disjonction :

išəllᵊlu « ils arrosent, ils douchent »

2° la géminée se réduit et il reste une géminée simple :

ḫămmu « ils ont réfléchi »

3° la géminée ainsi formée est disjointe par *ᵊ* : ce qui prouve le sentiment subsistant que ce n'est pas une géminée ordinaire, bien que la gémination du premier élément soit imperceptible à l'audition :

ḫămᵊmu « ils ont réfléchi »

ou à la forme toute semblable du réfléchi d'intensif :

tḫălᵊlət « elle est devenue permise »

e) Le verbe à 1re rad. *ụ* se conjugue régulièrement ; suivant les

règles phonétiques ordinaires, *ụ* précédé de consonne et suivi de voyelle réduite peut se vocaliser en prononciation rapide : *nụṣṣīk* « je t'ordonne, je te recommande » (pour *nụū̆ṣṣīk*, **nụəṣṣīk*). Toutefois cette réduction paraît ne pas se faire devant *ṛ* : *nụū̆ṛṛi lək* « je te montrerai ».

f) Dans les verbes à 2e rad. *ụ* ou *ị*, la première voyelle *ə* est assimilée en timbre à la semi-voyelle (voir p. 127) ; dans les formes où la 2e radicale n'est pas pourvue de voyelle, elle se déconsonantise régulièrement ; la géminée est alors remplacée par un *ū* ou *ī* qui s'ajoute à *u*, *i* sans se confondre avec lui : *duū̆ṛu* « ils ont fait tourner », de *duụụəṛ*[1] ; *biītət* « elle a fait passer la nuit », de *biịịət*.

g) La forme intensive du verbe à 3e radicale *ụ* ou *ị* se conjugue au parfait comme la forme simple : *ḫəllä*, *ḫəllāt*, *ḫəllīt*, *ḫəllāụ* « laisser ».

A l'imparfait (comme déjà en arabe classique), elle ne connaît que la vocalisation *i*.

Les verbes à 3e radicale hamza ne se distinguent en rien des verbes à 3e radicale *ụ*, *ị* : *bə̣ṭṭå* « il a fait tarder » imparfait *ⁱibə̣ṭṭi*[2].

h) Le verbe **ṛå* « voir » (à 3e rad. *ị*), d'ailleurs incomplètement usité (v. ci-dessous XV), a reçu une forme d'intensif (à sens de factitif ou causatif) à *ụ* comme 1re radicale : *ụuṛṛå* « il a montré »[3].

i) Le verbe *ddä* « emporter » est un exemple unique de verbe à 1re radicale ' conjugué à l'intensif avec chute sans compensation de la première syllabe : ce traitement particulier est dû, d'une part à son emploi très fréquent, qui explique la chute du ' initial avec sa

1. M. Marçais me communique qu'il a entendu ce mot avec *ṛ* et *ḍ* ; de plus la distribution vocalique lui paraît être *ū* + *ụ* : il note *ḍōụṛō*, et de même avec *i* : *bīịtət*.

2. Le sentiment qu'on a affaire à une conjugaison en *i* est si fort que dans cette classe le verbe n'est jamais nommé, comme il l'est d'habitude en arabe, par la 3e pers. du parfait, mais par la forme en *-i* final ; ainsi, à la question : « Comment dit-on : élever les enfants ? », la réponse est *ṛəbbụi*, non *ṛəbbå*.

3. Il se pourrait, suivant une opinion que me communique M. Marçais, que ce mot ne se rattache pas étymologiquement à la racine *r'ị*, mais à la racine *ụrị* qui aurait à la forme intensive à la fois les deux sens exactement opposés de « cacher » et « montrer » (ce dernier attesté anciennement pour *'aụrā*). M. Marçais a recueilli à Alger juif *ụurrä* (sans emphase) ; pour ma part je ne connais le mot qu'avec *ṛ*, ce qui gêne l'étymologie de M. Marçais.

voyelle, d'autre part à l'absence d'une forme simple dont l'analogie aurait pu modifier l'intensif.

Les verbes conjugués avec initiale *ā* sont mis à l'intensif par simple gémination de la consonne qui suit : *āmmənkum* « il vous a fait croire ». Ici se place le verbe *āịịəs* « désespérer » (neutre), remplaçant la forme simple usitée dans ce sens en arabe classique. En effet, après chute de ', cette forme ne pouvait se maintenir que par une reformation quelconque.

Le verbe *klä* se conjugue à l'intensif (comme au participe passif de la forme simple) à l'analogie des verbes à 1re radicale *ụ* : *ụukkəl* donner à manger, entretenir ». Je ne connais pas d'intensif du verbe *ḫdä*.

Le verbe *ụuḫḫər* (*fəllīl*) « tarder dans la nuit, veiller tard » est reformé également à l'analogie des verbes à 1re radicale *ụ* (class. أَخَّر)

Dans *ụukkəl* et *ụuḫḫər* on est tenté de parler du passage de ' à *ụ* ; mais il n'aurait pas eu lieu si : 1° la chute complète de ' n'avait donné une forme peu viable (v. cependant *ddä*) ; 2° de nombreux verbes n'y avaient aidé par leur analogie (indispensable pour expliquer le participe *mūkūl*). Voir au Hamza p. 40.

j) Les verbes à la forme intensive sont très nombreux à Alger juif : leurs emplois sont les mêmes que dans la langue classique, mais non dans la même proportion.

1. Les emplois d'intensif proprement dit, d'itératif, d'augmentatif, ne sont pas vivants dans le parler : il existe bien des verbes où la forme d'intensif était justifiée originairement par une de ces valeurs, mais actuellement on ne saurait tirer un intensif ou un itératif d'un verbe attesté seulement à la forme simple ; très rarement la forme intensive dans un de ces emplois coexiste avec la forme simple ; le plus souvent les verbes à cette forme remplacent une forme simple inexistante : au point de vue strictement actuel du parler, ce sont plutôt des curiosités lexicographiques que les représentants d'une catégorie morphologique définie (voir cependant ci-dessous 2 γ).

Ex. *qə̣ṭṭaᶜ* « mettre en pièces » à côté de *qṭaᶜ* « couper »

fəttəq « fendre » (Je ne connais pas de forme simple correspondante).

ṣəṛṛəg « déchirer » (v. ci-dessous *ṣərrəq*, p. 206 n. 1). La forme simple n'est pas employée.

ḫəmməm « réfléchir » (d'étymologie obscure, v. *Saïda* p. 27).

ḫaụụəs « se promener » (Le sens de « chercher », commun à Alger mus., n'existe pas à Alg. juif). — Sans forme simple.

nəğğəm « pouvoir » (d'autres parlers, dont Alg. mus., ont *nğəm*). Sans forme simple.

ḫaffəf « se raser, se faire raser, raser ». Sans forme simple.

ğəlləf « envelopper ». Sans forme simple.

bəlləl « pétrir (avec de l'eau) ». Alg. mus. *bəll*, inusité à Alg. juif.

fəttəš « chercher ». J'ai trouvé cette forme employée à côté de *ftəš* (voir ci-dessus p. 187); cependant certains l'ignorent totalement. Elle n'existe donc sans doute à Alger juif que comme emprunt; s'il en était ainsi, il est bon d'observer qu'aucun des intensifs cités ici ne coexisterait avec une forme simple synonyme.

Dans *kəddəb* « ne pas croire, accuser de mensonge » à côté de *kdəb* « mentir », il y a un reste isolé de la valeur déclarative de l'intensif « traiter de menteur », qui ne paraît pas être vivante dans le parler.

2. Au contraire la forme d'intensif est morphologiquement vivante dans les catégories suivantes :

α) Verbes de sens causatif ou factitif.

Dès la langue classique la forme d'intensif se rencontre dans certains verbes à côté ou à la place de la forme propre du causatif : celle-ci ayant disparu à Alger juif comme catégorie morphologique distincte, l'intensif seul sert à former des factitifs : cette formation est vivante en ce sens qu'on peut en faire usage indéfiniment : il est loisible de former le factitif d'un verbe dont on a la forme simple, de même qu'on peut former une première personne quand on connaît la troisième.

En conséquence, les verbes de cette catégorie coexistent presque toujours avec les mêmes verbes à la forme simple ; l'intensif est formé sur cette forme simple, qu'elle soit héritée de la langue classique, ou formation nouvelle.

(Ainsi *fāq*, *ifīq* « être éveillé », issu d'un causatif classique, a un intensif *fiịịəq*.)

Dans ce cas la forme a une valeur sémantique déterminée :

dḫəl « entrer » *dəḫḫəl* « faire entrer, introduire ».

qᶜad « être assis, s'asseoir » *qaᶜᶜad* « faire asseoir ».

ⁱilẓəm « il faut » *ləẓẓəm* « obliger ».

ifūẓ ᶜălä ᶜădịānu « il surmonte ses ennemis » ; *ifuūẓək ᶜălä ᶜădịānək* « il te donnera la victoire sur tes ennemis » (en parlant de Dieu ; formule de souhait et d'encouragement).

bāt « passer la nuit » *biịịət* « faire passer la nuit ».

klä « manger » *ụukkəl* « donner à manger, nourrir ».

åbọṭ « descendre (neut.) » *åbbọṭ* « faire descendre, descendre (act.) »

ᶜağğəb « se moquer de » m. à m. « étonner » (rac. *ᶜgb* « être étonnant »).

fāq (impf. en *i*) « s'éveiller » *fiịịəq* « éveiller ».

qiịịəm « faire lever » correspond pour le sens au verbe *nåḍ* « se lever », plus usité que *qām*, *ⁱiqūm* ; cependant *niịịọḍ* existe aussi pour « faire lever ». Ces formes avec leur *ị* sembleraient reposer sur un ancien causatif pris comme forme simple (*qām* **ⁱiqīm*, *nåḍ* **ⁱiniḍ*); mais je ne connais pas ces causatifs à Alg. juif. Pour le premier verbe, on pourrait penser à une différenciation par la semi-voyelle, comme par la prononciation de la consonne initiale, de *guụụəm* qui a pris le sens de « être en érection ». (Voir au *g* p. 49.) Voir aussi cette racine avec *ị* au factitif en syriaque et en bas-hébreu (Ahrens ZDMG, LXIV p. 177).

Mais l'explication la plus probable, tant pour *qiịịəm* que pour *niịịọḍ*, est l'analogie de *fiịịəq* opérant grâce à l'étroite parenté de sens.

β. Verbes dénominatifs.

Cet emploi existait déjà dans la langue classique : il est très développé à Alg. juif, où la majorité des dénominatifs ont cette forme (v. ci-dessus p. 179).

Le sens de ces verbes varie avec ceux des substantifs d'où ils sont tirés : un même verbe peut avoir deux sens (ou plus) correspondant à deux substantifs de la même racine ou à deux sens d'un même substantif.

De nombreux dénominatifs sont tirés de mots étrangers : en effet, s'il est relativement rare qu'une racine arabe soit représentée par un substantif sans verbe correspondant, il est normal que les emprunts soient des substantifs isolés, dont il est utile ensuite de former un verbe.

Ex. *ᶜiịịən* « viser » et « expertiser », peut-être suivant deux emplois du mot *ᶜāīn* « œil » ; plus probablement le second sens tiré de *ᶜāīnä* « échantillon (modèle) ». La langue classique connaissait d'autres sens du même verbe dénominatif ; encore que la forme reste la même, le sens a toutes les chances de varier suivant les dialectes.

siịịəf « forcer, contraindre », de *sīf* « sabre », employé avec le sens de « force, violence » dans *bəssīf* « par force ».

ṭọbbəl « rincer, doucher » de *ṭbīlå* « acte de rincer » (emprunté à l'hébreu).

piịịọ̆ṭ « chanter (en parlant des chantres) », de *piịůṭīm* « chants, cantiques » (emprunté à l'hébreu).

(Voir d'autres exemples aux Emprunts).

riịịəq « boire l'anisette, pinter » m. à m. « saliver », de *rīq* « salive ».

kaḥḥas « s'obstiner (en parlant de la « guigne » *kaḥs*) ».

mkə̆lləḫ « indisposé (souffrant) ». Beauss. ne connaît ce mot que dans le sens de « mis dedans », qui correspond au sens « plaisanterie, blague » de كلخة ; ce mot est proprement le nom de la « férule », plante à longue tige creuse, très commune en Algérie, d'où les sens dérivés : « chose faible, qui ne tient pas debout, qui casse entre les doigts au moment où on ne s'y attend pas », et les verbes dénominatifs qui en résultent.

Dans ces exemples, la forme d'intensif n'a pas une valeur sémantique spéciale, mais proprement grammaticale : elle s'applique, quel que soit le sens du mot, à une certaine catégorie morphologique [1].

7. A l'emploi le plus fréquent du quadrilitère, expression d'une notion détériorative, ou expression de caractère onomatopéique d'une action physique (v. ci-dessous X), se substitue parfois l'emploi de la forme intensive. Dans ce cas on est tenté de la considérer comme un quadrilitère à 2e et 3e radicales semblables.

Dans les verbes cités sous 1, un certain nombre répondent déjà à des nécessités d'expression de ce genre (par ex. *fəttəq*) ; de même certains dénominatifs comme *mkə̆lləḫ* (synonyme quadrilitère *mtəṛtəṛ*).

Les quelques exemples cités ci-dessous sont particulièrement propres à mettre en lumière la délicate nuance indiquée ici, à cause de la coexistence dans le même sens de formes intensives et quadrilitères.

1. On distinguait dans l'arabe classique un cas où la forme dénominative avait une valeur sémantique bien déterminée, indiquant une direction ; en réalité il n'y a là qu'un fait de lexicographie : d'un substantif « Ouest » s'il existe un verbe dénominatif il doit avoir le sens d'« aller à l'Ouest » : des exemples de ce tour se rencontrent à Alger juif : M. Marçais a recueilli l'expression : *išərrəq uiġọṛṛọ̆b fī* ***klāmu*** « il saute de l'Est à l'Ouest dans sa conversation ».

ᶜaffəğ « écraser », d'une racine *ᶜfğ* dont il n'est attesté anciennement que la forme simple au sens de « frapper, battre » inexistante dans le parler d'Alger juif ; ailleurs on a une forme de véritable quadrilitère : Alg. mus. *ᶜănfəğ* « écraser un métal, chiffonner ».

kəṛṛọṭ « gratter, râcler » id. dans Beauss. ; à rapprocher de nombreux quadrilitères figurant des bruits de grincements, etc. (v. ci-dessous X).

bəğğəğ « bafouiller », d'une racine non classique, de caractère, semble-t-il, onomatopéique ; le mot est inconnu à Alger musulmans ; dans Beaussier, seulement جغفة « bagatelle » (dans Dozy un nom de plante avec les mêmes radicales) ; tous les synonymes de ce mot sont quadrilitères : à Alger juif *bərgəm*, à Alg. juif et mus. *čəṛčəṛ* [1].

1. Sur les verbes à forme d'intensif provenant d'autres formes du verbe, v. ci-dessous VIII.

III. Conatif (3e forme).

Verbe : *kābər* « il a récompensé (d'un service) ».

	Parfait	Imparfait
Sing. 3e m.	*kābər*	*ⁱikābər*
f.	*kābrət*	*tkābər*
2e	*kābərt*	*tkābər*
1re	*kābərt*	*nkābər*
Plur. 3e	*kābru*	*ⁱikābru*
2e	*kābərtu*	*tkābru*
1re	*kābərnä*	*nkābru*

	Impératif	Participe [1]
Sing.	*kābər*	*mkābər*
Plur.	*kābru*	

a) La conjugaison est dans les verbes réguliers parallèle à celle de la 2e forme.

La voyelle de la 2e syllabe se maintient régulièrement tant que la 3e radicale n'est pas vocalisée, même lorsque la 2e radicale est une liquide (voir ci-dessus p. 190, à propos de la 3e pers. sg. du parf. des verbes à 2e rad. *u̯* et *i̯*) : *ḫåli̯ŏṭ* « il a fréquenté ».

b) Du verbe à 2e et 3e radicale semblables, je ne connais pas d'exemple à cette forme. (Voir la conjugaison de ces verbes au Réfléchi de conatif, ci-dessous VI.)

c) Dans les verbes à 2e radicale *u̯* ou *i̯*, la semi-voyelle, au contraire des liquides, absorbe toujours la voyelle suivante en prononciation rapide : *ǧāub* « il a répondu », à côté de *ǧāu̯əb*, sauf toutefois devant les liquides *r* et *n* : *ǧåu̯ŏr* « il a été voisin », *ⁱiḍåi̯ən* « il dure » (le verbe *dām* n'est pas employé à Alg. juif) et devant la laryngale *ᶜ* : *ibāi̯ăᶜ* « il salue en s'inclinant ». Je ne connais pas d'exemple avec *ḥ*.

1. Actif et passif confondus comme à la forme d'intensif.

Devant *m* la réduction est toujours faite dans le verbe *lāim* « réunir » (reformation en *i̯* pour classique *lā'ama*). Voir à la Structure syllabique p. 160.

d) Les verbes à 3e radicale semi-vocalique sont conjugués comme à la forme simple : *ⁱisāsi* « il est mendiant » *sāsīt* « j'ai mendié » *ḥāmāu̯* « ils ont défendu » *iḥāmiu ᶜălīnä* « ils nous défendront ».

e) Les verbes à 1re radicale' sont rattachés ici, comme à l'intensif, aux verbes à 1re radicale *u̯* : *u̯āləf* « il s'est habitué » rac. ألف ; au reste la langue classique connaissait déjà والف[1].

f) Les verbes à cette forme sont attestés en assez grand nombre à Alg. juif : ce n'est cependant pas une forme vivante, et elle ne semble nullement prolifier.

Les sens qu'elle avait dans la langue classique sont bien conservés. Il est facile d'illustrer d'exemples le principal d'entre eux : action faite par le sujet par rapport à d'autres personnes ; c'est ce que les grammaires appellent quelquefois improprement le sens de réciprocité.

ǧāu̯əb (et *u̯āǧəb*) « répondre »
ḫåli̯ŏṭ « fréquenter, se mêler à »
ḥāmä « défendre, protéger »
sāmăḥ « pardonner » ; mais pour s'excuser les juifs d'Alger disent plutôt *smaḥ-li* que *sāmaḥni* « pardon ! » ; la réponse est (*ə*)*smăḥ* (substantif) « pardon ! »
qābəl « recevoir, accueillir »
ᶜāu̯əd « raconter », à côté de *ᶜād*, issu de l'ancien causatif.
ᶜāu̯ən « aider »
fāiǧ (ou *fāiš*) *ᶜăl əlqŏlb* « égayer, dérider » ; c'est un conatif du classique فاج « répandre un parfum, être frais » : ceci sous la forme avec *ǧ* ; celle avec *š* qui se rencontre à côté d'elle doit provenir de quelque contamination ; voir فاش « être glorieux, vantard ; faire des menaces », فشّ « exhaler sa colère ».

Quelques verbes de cette forme ont le sens causatif :
lāim « réunir »
lāqa « faire rencontrer »

1. M. Marçais me communique en outre *u̯ānəs* « il a tenu compagnie à » et *u̯ātä* « convenir, aller bien à ».

Cette forme peut aussi, quoique rarement, servir à former des dénominatifs; *ḫāu̯ä* « réconcilier » et « accorder un instrument », du nom du « frère », voir aux Noms de Parenté et *Obs.* p. 23, et *ḫāu̯ət* « assortir une paire d'objets » ; sur les rapports entre « sœur » et « unité d'une paire », voir aux Noms de parenté ; ce mot n'a pas encore été signalé ailleurs en Algérie.

V. aussi *fålət̤* aux Emprunts espagnols.

IV. Causatif (4ᵉ forme).

a) Le verbe à cette forme était caractérisé dans une partie de la conjugaison par un ' initial à valeur morphologique, qui n'est représenté par rien dans le parler, et, à certaines formes, seulement par des détails de vocalisation qui sont unifiés par suite de la confusion de timbre des voyelles brèves : en conséquence cette catégorie morphologique n'était plus viable et a complètement disparu.

Il ne se forme plus de causatif de cette forme, et il a été dit ci-dessus que la forme de l'intensif sert constamment de causatif, soit par extension d'emploi si elle existait déjà anciennement, soit par création plus récente, suivant les racines.

Il subsiste néanmoins de nombreux verbes dans lesquels la forme en ' avait un sens neutre ou simplement actif : assimilés comme conjugaison à des verbes à la forme simple, ces anciens causatifs restent en usage sans souvenir de leur première valeur ; ils se distinguent dans les verbes à 2ᵉ ou 3ᵉ radicale *u̯* par la forme, en ce que l'imparfait y a toujours une vocalisation *ī*.

Ex. : *rsəl* « envoyer » class. أرسل

sləm « se faire musulman » أسلم

ᶜåd, *iᶜīd* « raconter » (à côté de *ᶜåu̯əd* qui montre la 2ᵉ radicale *u̯*) = أعاد

r̤åd, *ir̤īd* ; employé seulement dans des formules théophores : *ir̤īd əl̤l̤å* « Dieu le veut », *r̤åd r̤əbbi ᶜălīi̯ä bəlḫṣår̤å* « Dieu a voulu que je perde » class. أراد

ṣåb, *iṣīb* « trouver » class. أصاب

fåq, *ifīq* « s'éveiller » class. أفاق ; d'où le factitif dialectal à forme d'intensif *fii̯i̯əq* « éveiller »

ᶜăt̤å, *iăᶜt̤i* « donner » class. أعطى

ṭfå, *ⁱiṭfᵘi* « éteindre » (Sur la forme en *ḍ* voir p. 82), class. أطفى ; le verbe à sens neutre « s'éteindre » s'exprime, non au moyen de la forme simple à imparfait en *a*, mais au moyen du réfléchi en *n* : *tənṭfå* « elle s'éteint ».

b) Le participe de ces verbes est reformé comme les autres modes sur le modèle de la forme simple ; *mərsūl* « envoyé » *fāịəq* (*fāiq*) « éveillé » ; pour *ṣåb* voir ci-dessus I, D p. 191.

Il subsiste d'autre part d'anciens participes de causatifs conservés avec une forme archaïque, soit comme adjectifs ou substantifs soit en fonction de mot invariable (voir aux Formations nominales V et aux Adverbes, sur *muḥāl*).

c) Sur la « conjugaison admirative » v. ci-dessous XV, 3.

V. Réfléchi de l'intensif (5ᵉ forme).

a) Pour la conjugaison du verbe régulier et des types B, C, D, il suffit de comparer le paradigme de l'intensif : les groupements syllabiques restent les mêmes après préfixation d'un *t* au parfait et à l'impératif, et insertion de *ət* (la voyelle étant nécessaire à la prononciation) entre les préfixes habituels et le radical, à l'imparfait et au participe : *tkəlləm* « il a parlé » *tətkəlləm* « tu parleras » *mətkəlləm* « parlant »

b) Le participe manque quand son sens serait identique à celui du participe de l'intensif (dans son emploi passif).

c) Dans les verbes à 3ᵉ radicale *u*, *i*, la dernière syllabe de l'imparfait est vocalisée en *-ā*, comme en arabe classique, non en *-ī* : *ⁱitməššä* « il marche ».

d) Des verbes à 3ᵉ radicale *h* sont après chute du *h* passés à la conjugaison des verbes à 3ᵉ rad. *ṷ*, *ḭ* (comme les verbes à 3ᵉ radicale ', à cause de l'identité des 3ᵉˢ personnes du sing. après chute de la consonne finale). En conséquence, la conjugaison ayant été modifiée, une restitution artificielle de *h* n'y est pas possible et ne s'y produit pas. (Voir I, E *kṛå* p. 196).

tṛəffä « il s'est enrichi » *tṛəffīt* « je me suis enrichi » *m'ṛəffi* « riche » (v. ci-dessus *b*) ; à Alg. mus. *trəffaht mrəffah* (Le Lisan al-ᶜarab signale déjà un mot *rufatᵘⁿ* pour *rufahtᵘⁿ*, XVII, p. 386).

ⁱitšəbbä « il ressemble » *tšəbbīt* « tu as ressemblé » rac. *šbh* [1].

1. C'est la forme la plus habituelle du verbe, mais on entend aussi la forme simple provenant de la forme de causatif classique : *išbā̈-li* « il me ressemble », le conatif : *išā̈bā̈-li*, le réfléchi du conatif *itšā̈bā̈-li*, et l'intensif simple *išəbbā̈-li* ; j'ai même recueilli, comme forme individuelle : *išəbbā̈lni* « il me ressemble », avec la préposition *l* agglutinée au verbe (ce qui s'explique par le fait que *išəbbä* a une forme anomale, l'intensif n'ayant jamais *a* final à l'imparfait) ; cette forme rappelle l'exemple de *ǧā̈b* « apporter », issu de classique *ǧā'a* + la préposition *bi*.

e) Cette forme est essentiellement vivante, comme l'intensif lui-même. Elle a différentes valeurs :

1. Elle a son sens propre de réfléchi, c'est-à-dire qu'elle désigne une action, dont une même personne ou une même chose est à la fois sujet et objet.

Dans cet emploi elle peut accompagner dans une même racine l'intensif simple ; mais très souvent elle se rencontre seule, lorsque l'action exprimée ne saurait se porter sur autre chose que le sujet lui-même.

tḥiịịərt « je me suis inquiété » à côté de *ḥiịịər* « inquiéter ».

tkəlləf « se charger de », à côté de *kəlləf* « charger de » *mkəlləf* « chargé de ».

ⁱitḥaddᵊtu « ils causent, ils s'entretiennent » (peu usité).

trəffä « s'enrichir » (intensif inusité).

itšəmməq-lu ou *ʿälīʰ* « il s'égaie à ses dépens (d'un autre) » verbe inusité à Alg. mus., absent de Beaussier. — L'arabe classique connaît شمق « être très gai », تشمّق « être très vif, se remuer beaucoup ».

tšənnəf laḥmi « j'ai la chair de poule », m. à m. « ma chair s'est hérissée » (v. dans Beauss. شنّف « retrousser les lèvres » que je ne connais pas à Alg. juif) ; inconnu à Alg. mus., où on dit, avec des verbes de même forme : *tšuẓẓək*, *tẓəġġəb laḥmi* (avec une nuance de sens entre les deux qu'on ne m'a pas précisée).

ṭṭŏbbŏl « se rincer, se doucher » (v. *ṭŏbbŏl* p. 206). Ce verbe tiré d'une racine d'emprunt est particulièrement propre à montrer la vitalité de la forme dans l'emploi étudié ici.

2. Parfois on ne peut traduire le mot ainsi formé par un réfléchi en français ; il s'agit encore d'une action que le sujet fait pour son compte, mais dont il n'est pas l'objet, c'est-à-dire d'un moyen, non d'un réfléchi.

Ce cas ne se rencontre à ma connaissance que dans des verbes anciennement usités : ce n'est pas à Alger juif un emploi vivant permettant la création de nouveaux mots.

Ex. : *tkəlləm* « parler » ; l'intensif a le sens de « adresser la parole à quelqu'un ».

tʿalləm « apprendre (pour soi) » s'oppose à *ʿalləm* « enseigner » ; il n'en est pas le passif, mais c'est un véritable moyen indiquant une action exercée par le sujet pour lui-même (*ʿalləm* signifie aussi

« informer » ; dans ce sens on rencontre aussi, mais seulement dans la langue écrite, la forme issue du causatif ancien *ăʿləm*, voir au Texte V ; d'autre part « enseigner » peut se dire *qăṛṛå*, *ịiqăṛṛi* ; mais c'est un mot emprunté au parler d'Alger musulman, et n'appartenant pas réellement à Alger juif).

tfəṛṛəǧ « regarder, s'amuser à regarder », à côté de *fəṛṛəǧ* « faire regarder, faire visiter ».

tməššä « marcher, avancer » est aussi un moyen et non pas le passif de *məššä* « faire marcher, conduire, diriger (une affaire) ».

Un certain nombre de ces verbes peuvent recevoir un complément direct, ce qui n'arrive pas avec les réfléchis ; ex. : *ⁱitʿalləm ẹ̆lʿaṛbīå* « il apprend l'arabe ».

3. Il existe des dénominatifs de cette forme, provenant directement d'un adjectif ou d'un substantif ; ils se forment de cette manière quand ils indiquent un changement de qualité.

tqọ̆bbaḥ « devenir méchant, faire le méchant », dénominatif de *qbīḥ* « méchant ».

4. En dehors de toute question de sens, cette forme sert de passif à la forme intensive, remplaçant le passif classique disparu (et non plus représentant le réfléchi d'intensif) et ceci indifféremment, que l'intensif ait sa valeur sémantique de causatif ou sa valeur morphogénique de dénominatif.

Ex. : *ⁱitsəmmä* « on l'appelle (un tel) » ou « il est nommé (à un poste) », de *səmmä* « nommer ».

Ici l'action subie par le sujet vient du dehors : c'est un passif, non un réfléchi.

Cette forme est vivante, et on peut former à volonté des passifs de ce type sur tous les intensifs dont le sens s'y prête.

VI. Réfléchi du conatif (6e forme).

a) Les observations faites à propos de la forme précédente sur les verbes des types A, C, D, E, valent pour celle-ci, en substituant le conatif à l'intensif.

b) Dans les verbes à 2e et 3e radicales semblables, il n'y a pas disjonction de ces radicales, mais après voyelle longue la géminée est peu et parfois pas du tout sensible.

ⁱitḥāb(b)u « ils s'aiment ».
tsāb(b)u « ils ont échangé des injures ».

La conjugaison comporte un *ī* prédésinentiel comme à la forme simple : *tḥāb(b)īnä* « nous nous sommes aimés ».

c) Cette forme est vivante à Alger juif dans un de ses emplois principaux de la langue classique : celui de réciprocité. Pour exprimer une action dont deux ou plusieurs choses ou personnes sont à la fois sujets et objets, c'est cette forme qu'on emploie, que la forme de conatif dont elle est morphologiquement un dérivé soit ou non attestée dans la même racine. Des verbes de cette forme peuvent être créés à chaque instant.

ⁱitsālmu fi baᶜdum « ils se saluent les uns les autres, ils échangent des saluts ».

ⁱitḫālāu̯ « ils se parlent à l'oreille », d'où *tḫālīä* « action de se parler à l'oreille ».

tfārəqnä « nous nous sommes séparés (les uns des autres) », à côté de *ftrǫqnä* « nous nous sommes séparés (des autres) ».

tqāblu « ils se sont trouvés face à face ».

tlāimu « ils se sont réunis » et *tlāmāu̯*. Ce dernier correspond non à *lāim*, mais à une autre forme de la racine *lmi̯*, que je ne connais pas par ailleurs ; M. Marçais connaît ailleurs *tlāmmu* qui reporte à *lmm*.

tbābsu « ils se sont embrassés » ; telle est la forme qui provient de la racine *bu̯s* au lieu de *tbāu̯su* usité à Alg. mus., etc. Elle

présente cette disposition extraordinaire du dédoublement de la 1re radicale d'un verbe ; c'est sans doute une assimilation d'occlusion (voir p. 85) provenant de ce que, dans ce verbe usité, la semi-voyelle en diphtongue est remplacée par une consonne solide qui met mieux en valeur la formation[1].

La forme *tlāmāu̯* semble présenter aussi une élimination de semi-voyelle 2e radicale, par un autre procédé. Mais il en subsiste une dans *tġāu̯əš* (v. ci-dessous).

En raison de leur sens, les verbes de cette forme se rencontrent surtout au pluriel, contenant en eux-mêmes leur complément direct. Néanmoins ils peuvent avoir un sens de moyen, l'action portant sur le sujet unique du verbe au singulier ; l'emploi du réfléchi de conatif provient alors de ce que l'action ne peut se faire que par rapport à des individus ou des choses extérieures, bien que les conséquences en portent sur le sujet :

tġāu̯əš « se fâcher ». La racine *ġu̯š* s'est substituée à Alger juif à la forme ancienne *ġšš*, peut-être tout d'abord dans le substantif *ġūš* « colère, dépit », dont *tġāu̯əš* paraît dénominatif ; *tġuu̯u̯əš* existe également ; enfin on entend aussi l'ancienne forme : *dġəššəš*, sans doute par emprunt à Alger mus. ; cependant dans le parler même la racine *ġšš* se trouve encore dans *məġšāš* « qui se moque des gens » (voir Formations nominales V, 4).

Quand on veut exprimer la personne par rapport à qui se fait l'action, on emploie un complément prépositionnel :

tfārəqt mənnu « je me suis séparé de lui », à côté de *ftārəqnä* « nous nous sommes séparés ».

(ḍ)ḍårəbt māᶜu « je me suis disputé, brouillé avec lui ».

tu̯āᶜart māᶜu « tu t'es montré dur, difficile avec lui » ; on dit aussi *u̯āᶜărt* ; l'adjectif est *u̯āᶜăr* « difficile ».

V. en outre ci-dessous VII B, 1° *e* et VIII, *e*, 2°.

1. Un exemple inverse où une semi-voyelle *u̯* apparaît au lieu de *b* attendu se rencontre dans un diminutif. V. aux Diminutifs.

VII. Réfléchis de la forme simple.

A) **Réfléchi en** *n* (7ᵉ forme).

Vb. *nəqləb* « il s'est retourné ».

		Parfait	Imparfait
Sing.	3ᵉ m.	*nəqləb*	*ⁱinəqləb*
	f.	*nqǫ̈lbət*	*tnəqləb*
	2ᵉ	*nəqləbt*	*tnəqləb*
	1ʳᵉ	*nəqləbt*	*ᵊnnəqləb*
Plur.	3ᵉ	*nqǫ̈lbu*	*ⁱinqǫ̈lbu*
	2ᵉ	*nəqləbtu*	*tənqǫ̈lbu*
	1ʳᵉ	*nəqləbnä*	*ᵊn(n)qǫ̈lbu*

Impératif inusité.
Sur le participe v. ci-dessous *b*.

a) C'est une originalité du parler que, dans le verbe à cette forme, le groupe de trois consonnes résultant de la chute de la voyelle initiale et de la première voyelle brève dans le classique *infaᶜala* n'est pas conservé intact, mais disjoint ; la voyelle de disjonction se trouve précisément là où l'arabe classique n'en avait pas.

Il n'y a jamais de prothèse comme il y en aurait si le sentiment morphologique tendait à conserver le groupe.

En conséquence ces formes paraissent des espèces de reformations, avec *n* préfixé à des formes simples dialectales, prouvant que la valeur morphologique de cette formation est conservée vivante. Toutefois le fait qu'il y a des exemples de disjonction au réfléchi à *t* infixé, où il n'est pas question de reformation, voir ci-dessous B 1°, rend possible aussi l'idée qu'on a affaire ici à une simple transformation phonétique sans reformation morphologique : le seul point

certain est que le type morphologique n'amène pas la persistance du groupement classique des consonnes.

Ex. : *nəktəb* « il a été écrit » *nəsrəq* « il a été volé, cambriolé » *nǫ̈bṭāḥ* « il s'est étendu ».

A l'imparfait, où le groupe se trouve après voyelle, la situation n'est pas exactement la même qu'au parfait ; la reformation, si c'en est une, n'est pas poursuivie avec constance. Tandis que de nombreux verbes ont le groupement du paradigme ci-dessus : *tnəktəb* « ça s'écrit » (3ᵉ pers. fém.), *ⁱnǫ̈bṭaḥ* « il s'étend », souvent aussi le groupe classique, étant particulièrement conforme aux prédilections du parler, a subsisté tel quel : *ⁱinsrəq* « il sera volé » *ⁱindrǫb* « il se cognera » *tənǧbəd* « ça se tire », etc.

La conjugaison de ces verbes n'est donc pas parfaitement cohérente.

La question du groupe initial est la même pour les verbes à 3ᵉ radicale *u*, *i̯* (voir ci-dessous *g*) : la forme *tənǧlāu̯* à côté de *ⁱinǧlä* montre qu'il peut se trouver des traitements différents même dans un seul et même verbe.

A la 1ʳᵉ personne du plur. de l'imparfait, l'*ə* attendu n'apparaît pas entre les deux *n* ; il est absorbé, et il apparaît un ᵊ prothétique ; d'autre part *nn* devant consonne tend à se réduire à *n*.

b) Le participe est très rare, sinon inexistant : étant donné le sens passif ou proche du passif qu'a le réfléchi en *n*, c'est le participe passif de la forme simple qui lui correspond ; il peut d'ailleurs indiquer un état, aussi bien qu'une action accomplie : *mətᶜūs* « obstiné, faisant sa tête » (on dit aussi *mtaᶜᶜas*), *məqlūb* « retourné », par suite « à l'envers ».

c) A côté de la forme conjuguée ci-dessus, il en existe une autre, altérée par analogie d'autres réfléchis dont il sera question plus loin, avec voyelle longue *ā* de la syllabe radicale (et voyelle prédésinentielle *ī* aux 1ʳᵉˢ et 2ᵉˢ personnes, v. ci-dessous *e*).

ⁱinəktāb « il s'écrit » à côté de la forme régulière *ⁱinəktəb* ; *nəktābīt* « j'ai été inscrit »

näᶜmālət « elle a été faite » *ⁱinäᶜmāl* « (il) se fait » — La forme régulière n'est pas usitée, mais on a aussi *ittäᶜmāl* (v. ci-dessous).

Une des causes efficientes de cette création analogique, à côté de celles indiqués plus loin, sous B, 2° *f* et *g*, p. 229 doit être l'existence des verbes qui ont une voyelle de quantité ambiguë dans la dernière syllabe à cause d'un ᶜ ou *ḥ* précédant ou suivant (v. pp. 132 et 135) :

nətᶜas « il s'est obstiné, il a fait sa tête »
nọ̈bṭåḥ « il s'est étendu »
ⁱinəfḍåḥ » il se découvre » (en parlant du ciel ; *fāḍaḥ* « clair »).

d) Les verbes à 1re radicale *u̯* n'avaient pas de réfléchi en *n* en arabe classique; ils peuvent en recevoir un à Alger juif. Il a une forme *nūzən* « il a été pesé », avec *ū* long à toutes les formes. Cet *ū* s'explique probablement par une contraction de *əu̯*, le réfléchi étant formé sur le modèle *nəqləb* : **nəu̯zən* > *nūzən* (v. aux Diphtongues p. 112); l'*ū* est ensuite transporté analogiquement même aux formes où on attend *u* comme **nu̯əznət* > **nuznət* (par absorption de *ə* et vocalisation de *u̯*).

Mais on peut expliquer aussi cette forme en partant de *uzən* avec *u̯* vocalisé : on aurait préfixation de *n* à *uzen* ; puis la première syllabe étant devenue ainsi plus pesante recevrait l'accent pénultième habituel, et il y aurait allongement de la syllabe accentuée comme dans *ā̊mən* et *ā̊ṣəl* (voir à l'Accentuation p. 168).

e) Les verbes à 2e rad. *u̯* et *i̯* ont, comme dans la langue classique à la même forme, une vocalisation uniforme *ā* à l'imparfait.

Le parfait reçoit la conjugaison analogique des verbes à 3e rad. *u̯*, *i̯*. V. ci-dessous B 1° *g*.

ⁱinbāᶜ « se vend (masc.) » *tənqāl* « se dit (fém.) »
nṣåbīt « j'ai été trouvé ».

f) Les verbes à 3e rad. *u̯*, *i̯* ont également l'imparfait uniformément vocalisé en *-a*, ce qui n'était pas classique ; deux analogies ont pu s'exercer ici : d'abord celle des réfléchis d'intensif et de conatif, vu l'identité de finale au parfait, et de plus celle des verbes à 2e rad. *u̯*, *i̯*, v. ci-dessus *e*.
(Voir de même aux formes suivantes de réfléchi sous B).

nəǧlä « il a été exilé » *ⁱinəǧlä* « il sera exilé » *tənǧlāu̯* « vous serez exilés »
ⁱinäḥnä « il fait une inclination (pour la prière) »
nətfå (ou *nədfå*) « il s'est éteint » *r̥åi tәntfå* « elle s'éteint »
nəqdåt « elle s'est accomplie (la destinée) ». Ce dernier exemple montre que la 3e pers. fém. sing. du parfait est traitée comme aux autres formes du verbe à 3e rad. *u̯*, *i̯*.
nəsrīt « j'ai flâné » ; le participe est *məsri* « hébété, épaté » ; il existe aussi un substantif *səri̯ä* « badauderie, flânerie » ; cette racine, qui était usitée en andalou, est inconnue à Alger musulman.

g) Le réfléchi en *n* peut s'appliquer à des verbes qui n'ont pas la forme simple.

nṭʰållå « prendre bien soin, prendre garde » et aussi « recommander », avec la préposition *fi* : *nṭʰållīt fīʰ* « je lui ai recommandé ». C'est une forme de réfléchi d'intensif de la racine *'hl* inusitée à Alger juif, conjuguée sur un modèle **hli̯*. Quand l'*h* n'est pas prononcé, *ṭållå* ne peut paraître une forme de réfléchi. Mais cette altération n'était pas nécessaire pour la création de la forme en *n*, puisqu'elle existe dans des dialectes où *h* est intact. V. *Saïda* p. 108 et *Obs.* p. 14.

ⁱinətbāᶜ « se vend (masc.) », à côté de *ⁱinbāᶜ*. Le simple *i̯itbāᶜ* (réfléchi en *t* reformé) n'existe pas à Alg. juif, sinon comme emprunt (v. ci-dessous B 2°); mais il peut être à la base de la forme donnée ici, avec accommodation aux schèmes habituels du parler : *ⁱinətbāᶜ* comme *ⁱinäᶜmāl*, etc.

D'une manière générale, les mélanges de formes dérivées doivent être expliqués soit par l'application de la caractéristique d'une des formes à l'autre assimilée à un verbe simple, pour raison de sens, soit par la création d'un préfixe composé pour réaliser un certain schème analogique (raison de forme); ainsi *ⁱinətbāᶜ*, réalisant le schème préféré des réfléchis à Alger juif (voir B 2°) : de toute manière, il n'y a pas, au point de vue du parler, double expression morphologique d'une même notion grammaticale.

Voir ci-dessous B 2° *h* des exemples d'une autre caractéristique du réfléchi surajoutée à un réfléchi en *n*.

h) La valeur du réfléchi en *n* est double.

1° Il exprime une action faite par le sujet, et ne concernant que lui ; c'est un véritable emploi de réfléchi ; dans ce cas la forme en *n* s'applique à la forme simple du verbe, comme la forme en *t* préfixé à l'intensif, avec la même nuance de sens :

nọ̈bṭåḥ « il s'est étendu »
ⁱinəfḍåḥ « il se découvre (ciel) »
ⁱinaḥnä « il fait une inclination (pour la prière) ».

Ni l'un ni l'autre des deux derniers verbes n'est attesté en arabe classique : *fḍḥ* n'y a que la forme en *t* infixé, et la racine *ḥni̯* ne connaît pas non plus de forme en *n*.

Cet emploi, se rencontrant dans des verbes récents, doit donc être considéré comme étant ou ayant été vivant dans le parler : mais il ne semble pas prolifier actuellement.

Ces verbes expriment un changement d'état ou de disposition, non pas une action momentanée portant sur le sujet : en effet, dans ce

dernier cas, c'est la forme de véritable réfléchi avec pronom qui est employée : *ⁱiḥni ṛọḥu* « il se courbe (pour faire telle ou telle chose) ».

2° Il exprime une action subie par le sujet, mais dont l'agent n'est pas déterminé ; dans cet emploi il tient quelquefois lieu d'un véritable passif du français ; plus souvent il devra se traduire par la forme pronominale du français dite improprement réfléchie.

ⁱinṣå̊b « ça se trouve »
ⁱinqǟl ou *tənqǟl* « ça se dit »
ⁱinəktəb ǟi̯dä « ça s'écrit ainsi »
ⁱinbǟᶜ « ça se vend » ou « ça s'achète »
ⁱinaᶜmǟl « ça se fait »
nḥarqət « (elle) a été brûlée »
nəǧlǟ « il a été exilé »
nsərqət ġəẓnət əssọ̆lṭå̊n « le trésor du sultan a été cambriolé »
nəqṭᶜăt « elle a été interrompue (la tradition) ».

C'est donc une des expressions possibles du passif dans le parler d'Alger juif (voir à l'Introduction au Verbe p. 178).

B) Réfléchis en *t*.

1° Réfléchi à *t* infixé (8ᵉ forme).

Verbes *ftrọ̆q* « il s'est séparé » *štrək* « il s'est associé » *ḫṭå̄ṛ* « il a choisi » *štǟq* « il a été privé de ».

		Parfait		Imparfait	
Sing.	3ᵉ m.	*ftrọ̆q*	*ḫṭå̄ṛ*	*ⁱiftrọ̆q*	*ⁱiḫṭå̄ṛ*
	f.	*ftərqət*	*ḫṭå̄ṛət*	*təftrọ̆q*	*təḫṭå̄ṛ*
	2ᵉ	*ftrọ̆qt*	*ḫṭå̄ṛẹ̄t*	*təftrọ̆q*	*təḫṭå̄ṛ*
	1ʳᵉ	*ftrọ̆qt*	*ḫṭå̄ṛẹ̄t*	*nəftrọ̆q*	*nəḫṭå̄ṛ*
Plur.	3ᵉ	*ftərqu*	*ḫṭå̄ṛu*	*ⁱiftərqu*	*ⁱiḫṭå̄ṛu*
	2ᵉ	*ftrọ̆qtu*	*ḫṭå̄ṛtu*	*təftərqu*	*təḫṭå̄ṛu*
	1ʳᵉ	*ftrọ̆qnä*	*ḫṭå̄ṛnå*	*nəftərqu*	*nəḫṭå̄ṛu*

	Impératif		Participe	
Sing.	*ftrọ̆q*	*ḫṭå̄ṛ*	*məštrək*	*məštǟq*
Plur.	*ftərqu*	*ḫṭā̄ṛu*		

a) Cette forme est morte pour le parler : elle est conservée par tradition dans un certain nombre de verbes, mais n'est pas sentie comme moyen d'expression morphologique. Le fait s'explique suffisamment par le caractère exceptionnel en arabe d'un élément morphologique infixé, et par des détails de sens dont il sera question ci-dessous. Cette considération peut servir à expliquer certains détails de forme.

b) Le premier des paradigmes donnés présente le groupement anormal dans le parler de trois consonnes à l'initiale du mot : c'est le groupement classique conservé après chute des deux premières voyelles dans *iftaᶜala*, contrairement à ce qui a lieu au réfléchi en *n* ; on serait tenté de l'attribuer au fait que le réfléchi en *n* est recomposé tandis que celui-ci ne peut pas l'être ; mais il n'est pas possible de vérifier cette vue.

En effet, si tous les verbes réguliers attestés à cette forme ont le groupe initial de trois consonnes, la cause en est sans doute que ce groupe s'y trouve être particulièrement facile, vu le *f*, *š*, ou *s* initiaux (les groupes à *n* initial sont toujours plus difficiles) ; les seuls exemples que je connaisse, avec *ftrọ̆q*, sont en effet *štrək* « s'associer » et *štu̯ọ̆ṛ* « se consulter » (à côté de *šå̄u̯ọṛ*), verbe à 2ᵉ rad. *u̯* exceptionnellement conjugué comme un verbe régulier (v. *Saïda* p. 102).

D'autre part, dans les verbes à 3ᵉ rad. *u̯*, *i̯*, attestés également en petit nombre, il se produit une disjonction quand le groupe initial est trop difficile : *ṛətmå̄* « il a été jeté » (et non une prothèse *ᵊṛtmå̄).

En conséquence, il faut conclure que le parler tend à suivre, pour le groupe initial des réfléchis tant en *t* qu'en *n*, ses commodités phonétiques, plutôt qu'à conserver le groupement ancien. Il est sur ce point particulièrement novateur.

c) La formation traditionnelle s'applique à un verbe à première radicale *u̯* (dans ces verbes l'arabe classique avait une assimilation *u̯t* > *tt*) : *ⁱit(t)kəl bəḷḷå* « il compte sur Dieu, il met sa confiance en Dieu », rac. *u̯kl*.

Elle s'applique aussi à un ancien verbe à 1ʳᵉ rad. ʾ : *klä* « manger ». Dans ce verbe, l'assimilation de la forme à infixe *t* à la même forme des verbes à initiale semi-vocalique doit être fort ancienne, encore que non admise par la grammaire classique. Au contraire elle est attestée anciennement dans le verbe de même conjugaison أخذ « prendre » ; mais celui-ci a un autre réfléchi à Alger juif.

Le parler a donc pour ce verbe un réfléchi identique à celui qui

vient d'être cité pour la racine *ụkl* (au reste le fait que *t(t)kəl* « mettre sa confiance (en Dieu) » n'est pas d'usage très répandu rend la confusion sans inconvénient) : *t(t)kəl* fém. *ttəkləṭ* « a été mangé(e) ».

Le groupe *tt*, sensible dans la prononciation quand il est suivi de voyelle, tend à se réduire à *t* devant consonne suivant la règle générale du parler.

d) Dans les verbes à 3ᵉ rad. *ụ*, *ị*, la voyelle finale de l'imparfait est *a*, comme dans le réfléchi en *n* et pour la même raison (v. p. 220).

Exception est faite pour les verbes *štkä* « se plaindre » imparfait *ⁱištki*, et *štä* « désirer ». Voir *Saïda* p. 102. Pour *štki* on ne peut attribuer la formation de l'imparfait en *i* au fait qu'il peut être confondu dans la prononciation avec la forme simple *škä*, *ⁱiški*, de même sens par réduction de *št* à *šš* (voir aux Assimilations p. 78), puisqu'elle se produit aussi dans des parlers où cette réduction de *št* n'a pas lieu ; cependant en tous cas la coexistence des deux formes synonymes a pu amener la conservation exceptionnelle de *i* dans le réfléchi par analogie de la forme simple. Pour *štha* le même raisonnement ne peut pas s'appliquer, comme il sera dit ci-dessous *f*.

Quand le groupe initial est prononçable, il subsiste comme dans les exemples de verbes réguliers cités ci-dessus (où il ne se rencontre que des groupes prononçables) : ex. *stụä* « il a convenu du prix » ; quand au contraire il offre une difficulté de prononciation, il est disjoint, ainsi *ṛətmä* « il a été jeté » *rəṭḫit* « je me suis affaibli ». Cependant, aux formes où le groupe n'est pas initial, mais précédé de voyelle, il subsiste généralement sans disjonction : *ⁱirṭḫä* « il s'affaiblit » ; j'ai cependant entendu aussi *ⁱirᵊṭḫä*.

e) Pour deux racines, à ma connaissance, est attestée une forme avec *ā* au milieu du groupe des trois consonnes : *štārəknä* « nous nous sommes associés », qui se rencontre à côté de *štrəknä*, participe *məštārkīn* « associés » (à côté du *məštrək* cité au paradigme) ; *məštāri* « acheteur, client » répondant à une forme inusitée **štra*, **štāra*.

De pareilles formes avec *ā* sont plus largement attestées dans d'autres parlers[1].

1. Le parler de Saïda connaît, outre *məštāri*, d'autres verbes du langage des demi-lettrés avec allongement de la même voyelle : *rtā'ḫa* « s'amollir » etc., voir *Saïda* pp. 100 à 102 et l'explication qui y est proposée de cet *ā* par la conservation d'une voyelle brève allongée sous l'accent, l'accent étant d'ailleurs supposé exceptionnellement maintenu sur le début du mot dans le réfléchi à *t* infixé.

C'est sans doute là le dernier reste d'une formation nouvelle avortée ; celles qui ont prévalu n'ont pas un aspect moins original. On pourrait peut-être expliquer l'apparition de *ā*, sans faire intervenir l'accent, par analogie de verbes comme *ittāḫəd* « ça se prend » (v. ci-dessous p. 229), et aussi par l'analogie du schème de Réfléchi du conatif.

f) Dès la langue classique, de nombreuses formes à *t* infixé, ayant perdu tout sens de réfléchi, ont été prises pour des formes simples et conjuguées comme telles.

On a de ce fait un exemple (d'ailleurs connu en dehors d'Alger juif, v. Beaussier شتى et *Obs.* p. 39) dans le verbe *štä* « désirer » ; c'est un ancien réfléchi de verbe à 2ᵉ rad. *h* et 3ᵉ rad. *ụ* : après chute de *h* le verbe était pareil à un verbe à 3ᵉ radicale *ụ* à la forme simple, et le sens ne s'opposait pas à la transformation définitive de ce réfléchi en forme simple.

L'imparfait est en *-i* : *ⁱišti* (on ne peut affirmer que c'est à cause de sa transformation, puisqu'on a *ịəšthi* à côté de *ịəštha* à Saïda. V. *Saïda* p. 102).

Un autre exemple est le participe *lāti* « en train de », qui provient de la racine لهى. V. Beaussier, sous لتى et *Obs.* p. 76 : *lāti ịākəl* « il est en train de manger ».

De même encore le verbe **ǧtəṛṛ*, réfléchi de la racine *ǧṛṛ* « tirer », avec réduction de la géminée finale et assimilation partielle de *ǧ* à *t*, puis assimilation d'emphase de *t* à *ṛ*, a donné **šṭəṛ*, sur lequel se forme un réfléchi d'intensif, d'où *tšəṭṭəṛ* « se contracter », homonyme à *itšəṭṭəṛ* (et *iššəṭṭəṛ*) « il fait le malin, il se dégourdit », de la racine *šṭṛ* (v. *Saïda* p. 203 où *šṭaṛ* est cité comme Tangérois au sens de ruminer ; le Maltais connaît *štarr* dans le même sens, ainsi que le dialecte de l'Iraq : *tištär* « elle rumine » dans Weissbach *Beiträge zur Kunde des Irak-Arabischen* I, p. 183.)

Enfin le verbe « s'appuyer » a une situation compliquée : il était originairement en arabe classique *ụk'*, dont la forme de réfléchi en *t* était *ittakā* اتّكأ ou اتّكى (avec passage à la conjugaison des verbes à finale *ị*), d'où ont été tirés déjà dans le dialecte classique un verbe **tk'* (attesté au causatif) et le moderne *tkä*.

A Alger juif *tkä*, *ⁱitkä* « s'appuyer » est la forme issue de cet

ancien réfléchi, considéré comme forme simple, la vocalisation *a* de l'imparfait étant régulière dans un verbe à ancienne 3e radicale '. Le participe est *mətki* « appuyé ». De cette forme est tiré un intensif *təkkä* « appuyer », et un nouveau réfléchi à forme de réfléchi d'intensif *ttəkkä*, connu à Alger juif et usuel à Tlemcen (*Tlemcen* p. 85 et *Saïda* p. 101).

Mais à cette forme coexiste l'ancien réfléchi d'intensif de la racine *uk'* : *tuŭkkä*, avec un intensif *uŭkkä* « appuyer » qu'on peut à volonté considérer comme ancien (et non attesté par hasard en arabe classique où le causatif seul est usité) ou comme tiré secondairement du réfléchi. A ces deux formes correspond un participe *muŭkki*.

Mais cette forme *tuŭkkä* est assez rare d'emploi ; celle qui m'a semblée le plus en usage est une forme *ttukkä*, qu'il faut interpréter, soit comme une contamination de *ttəkkä* et de *tuŭkkä*, soit peut-être comme *ⁱituŭkkä*, transformé par gémination du premier *t*, suivant ce qui a été dit à la Gémination p. 69, et réduction de *uu* à *u*[1].

g) Le second paradigme conjugué ci-dessus est celui des verbes à 2e radicale *u* et *i*.

Il est remarquable par sa flexion qui est celle des verbes à 3e radicale *i*, transportée ici analogiquement, comme aux verbes à 2e et 3e radicales, semblables à la forme simple, et au réfléchi en *n* à voyelle *ā* (soit de verbes à 2e rad. *u*, *i*, soit de verbes réguliers) ; cette forme à groupe initial de deux consonnes et voyelle longue identique au parfait et à l'imparfait a échappé à l'analogie de la forme simple des mêmes verbes, et elle a reçu le second type de flexion du verbe, applicable aux verbes dont le schème diffère de celui du verbe régulier à la forme simple[2].

La cause déterminante de cette extension de la flexion en *ī* a dû être la tendance à maintenir la voyelle longue caractéristique de cette forme, *dont le timbre est le même d'un bout à l'autre de la flexion* ; en effet, avec la flexion régulière, on aurait un abrègement à certaines personnes, comme à la forme simple des mêmes verbes (dans celle-ci, qui n'a pas subi la même transformation, la voyelle a un timbre différent suivant les temps, et non unifié comme ici).

1. M. Marçais me communique qu'il n'a pu rencontrer cette forme à Alger juif ; il est possible qu'elle provienne d'une contamination toute momentanée, mes informateurs s'étant embrouillés eux-mêmes dans la complication des formes de ce verbe, que mes questions leur avait mise en lumière.

2. Même flexion à Saïda et à Tlemcen, mais non à Tunis ni à Alger musulman.

Ce second paradigme s'applique à un certain nombre de verbes très usuels ; mais aucun ou presque n'a conservé un sens de réfléchi : pour Alger juif, ce sont des verbes actifs ou neutres qui ont hérité d'une forme particulière, mais il ne s'agit pas d'une catégorie morphologique distincte :

ḥtāǧ « avoir besoin »

ḫtår « choisir », à côté de *ḫiiər* même sens.

rtåḥ « se reposer » à côté de *riiăḥ* même sens.

štāq (v. p. 78 sur la forme *ⁱiššāq*, avec assimilation de *št* en *šš*) « avoir envie » ; au participe *məštāq*, et *mšŭuuəq* « privé. ayant envie ».

ṣtåd « chasser, pêcher » (à côté de *ṣiiəd*, plus rare) ; sur les formes *ṣṣåd*, *ṣdåd*, voir pp. 78 et 86.

dzād « naître », imparfait *ⁱidzād*, et *zzād* (*zād*) pour **zdād*. Il y a reformation exceptionnelle avec *t* préfixé au lieu de *t* infixé, à cause de circonstances phonétiques particulières (initiale sifflante, *d* final), voir p. 99.

Il y a commencement de reformation d'un de ces verbes sur le modèle d'une forme simple, dans le participe, que j'ai entendu, *maḥtūǧ* « nécessaire » de *ḥtāǧ*, au lieu qu'on attend un *ā* de la 2e syllabe.

2° Réfléchi à préfixe *tt*.

Après élimination du réfléchi à *t* infixé en tant que formation vivante, la forme en *n* n'est pas restée le seul réfléchi de la forme simple du verbe : elle semble même reculer devant une nouvelle forme à élément *t* préfixé[1].

1. La forme à *t* préfixé, antérieure à l'infixation qui résulte d'une métathèse généralisée du *t* et de la première radicale, semble n'avoir jamais été éliminée entièrement même de l'arabe classique ; voir Vollers *Volkssprache u. Schriftsprache im alten Arabien* p. 117 et ss. Dans certains dialectes modernes elle se trouve, soit conservée, soit bien plutôt rétablie par l'analogie des autres réfléchis à préfixe *t*, et du réfléchi à préfixe *n*. On la rencontre en particulier au Maghrib : un *t* devant la forme simple est la formation habituelle du tunisien.

A Alger juif cette formation est inexistante. Le seul exemple que j'en connaisse, inclus dans *nətbāᶜ* « se vendre » (v. ci-dessus p. 221), se dénonce comme forme étrangère, et incomprise comme réfléchi, par l'adjonction d'un nouveau préfixe de réfléchi. On observera en outre que cette nouvelle préfixation permet d'obtenir

Celle-ci prend les aspects suivants :

ttăᶜmāl, ittăᶜmāl « être fait, se faire »
ttəbnä, ittəbnä « être construit, se construire »
ttūzən, ittūzən « être pesé, se peser »
ttūṣåb, ittūṣåb « être trouvé, se trouver ».

a) Aux verbes réguliers, la voyelle *ā* est constante dans la conjugaison : *ttăᶜmālət* « elle s'est fait ».

La désinence préfixée de 3ᵉ personne à l'imparfait m'a paru constamment réduite à *i* (non *ʾi*) devant la géminée.

La 3ᵉ personne est seule d'usage très fréquent. Mais on peut rencontrer aussi d'autres personnes (avec la voyelle *ī* prédésinentielle après syllabe à voyelle longue) : *ttaᶜmālit dūni* « je suis devenu (j'ai été fait) mauvais ».

b) La marque caractéristique extérieure de cette forme est donc un préfixe *tt*. Ce préfixe apparaît toujours suivi de voyelle, réduite ou longue ; le radical verbal lui-même contient une voyelle longue, soit un schème : *tt* + VOY. + CS. (1 ou 2) + VOY. LONG. (moins souvent RÉDUITE) + CS. (ou rien).

c) Le point de départ premier de cette formation analogique devenue importante se trouve, comme il arrive souvent, dans des formes en nombre très réduit, appelée par les circonstances phonétiques à jouer un grand rôle morphologique : la réfléchi des verbes à 1ʳᵉ rad. *u̧* et ʾ présentait seul une apparence de préfixe *t* par assimilation de la 1ʳᵉ radicale au *t* infixé, v. ci-dessus 1° *c*, p. 223. En mettant à part dans une forme *t(t)kəl*, *ttəklət* « être mangé » les deux dernières consonnes qui, grâce à *klä*, apparaissaient seules comme radicales, on a obtenu un préfixe *tt* à valeur de réfléchi.

d) Mais, au lieu que dans *t(t)kəl* ce préfixe apparaît réduit et peu distinct dans une partie des formes de la conjugaison, il est dans toutes les formes analogiques distinct et séparé du radical.

Ceci peut s'expliquer si on suppose que ce préfixe a été appliqué

le schème qui semble la marque propre du réfléchi dans l'état le plus récent du parler (v. ci-dessous). J'ai cependant trouvé *tbăᶜ* tout court dans un document imprimé, évidemment comme forme empruntée ; voir encore ci-dessus *dẓăd*.

Ce n'est pas le parler particulier ancien d'Alger musulman qui peut fournir un emprunt de cette sorte : en effet, d'après les observations que me communique M. MARÇAIS, la forme à *t* préfixé y est inconnue ; mais dans l'Alger moderne, avec son mélange de populations et de parlers, on entend très souvent des formes de cette espèce.

tout d'abord à des verbes à 3ᵉ radicale *u̧*, *i̧* : comme le radical y commençait uniformément par deux consonnes, on y a toujours eu : *tt* + VOY. + CS. + CS. + VOY. : ainsi *ttəbnä* « il a été bâti », *ttəblä* « il a été éprouvé ».

Dans la même période de l'extension du préfixe se place son application aux verbes du parler à ancien *u̧* 1ʳᵉ radicale, sans aucun souvenir du réfléchi classique ; le résultat est une forme *ttūzən* « il a été pesé », dont l'*ū* est à expliquer exactement comme celui du synonyme *nūzən*.

De même les verbes à ancien ʾ initial ont reçu le préfixe *tt* devant la longue : *ittāmən* « il est cru » ; et de même *ittāḫəd* « il est pris », qui s'explique si on part de l'imparfait *i̧āḫəd* (non du parfait *ḫdä*).

Les deux types *ttəblä* et *ttūzən*, *ttāmən* expliquent les autres formes.

e) Les verbes à 2ᵉ radicale *u̧*, *i̧*, n'ayant jamais qu'une consonne à l'initiale, risquaient de voir se réduire devant elle la préformante *tt* à *t*. L'apparition d'une voyelle de disjonction supprime ce danger ; mais la voyelle ne pouvait pas être *ə* qui, se trouvant en syllabe ouverte, devrait tomber : **ttəṣåb* se réduirait à **t(t)ṣåb*.

De là la nécessité d'une voyelle pleine : elle a été dans le parler empruntée au type *ttūzən*. D'où *ttūṣåb* « il a été trouvé » *ttūqāl* « il a été dit » (à côté des formes plus anciennes en *n*-)[1].

f) D'autre part, dans les verbes réguliers, une voyelle existait après *tt* aux formes à groupe initial du radical : ainsi **ʾittăᶜməl*, mais aurait été supprimée aux formes à consonne initiale unique : **ʾit(t)ᶜămlu*. Or il y a eu intrusion dans le radical même d'une voyelle longue ; le désir de préserver la voyelle préradicale n'aurait sans doute pas suffi à l'introduction de cette longue secondaire, mais l'influence analogique des verbes à 2ᵉ rad. *u̧*, *i̧* et à 3ᵉ rad. *u̧*, *i̧* et aussi celle des formes anciennes à *t* infixé du type *ḫtår* en ont été les moteurs décisifs. Ainsi est obtenue une forme *ittăᶜmāl*; de même *ittāmān*, à côté de *ittāmən*.

g) Enfin le schème ainsi constitué a contaminé, à époque récente (comme semble l'indiquer le doublet *ʾinəktəb*, *ʾinəktāb*), le réfléchi

1. Dans d'autres dialectes on a des extensions de voyelle *ā*, v. *Saïda* p. 101. Remarquer que l'imparfait est uniformément en *ā* comme dans les anciennes formes à *t* infixé : même si tout sentiment de la continuité d'une forme à l'autre était perdu, l'analogie du réfléchi en *n*- suffirait à maintenir cette voyelle unique.

en *n*, d'où une forme *ʾinăʿmăl*. La cause indiquée sous *c* p. 219 a pu d'ailleurs puissamment aider cette contamination.

Ainsi le réfléchi en *n*, s'il ne disparaît pas complètement devant le nouveau réfléchi en *tt*, en subit du moins l'influence.

h) La forme en *n* et celle en *t* se combinent dans un réfléchi des verbes à *a* initial : **ʾinămən*, bien que son schème soit pareil à celui de *ʾinüẓən*, n'est pas maintenu intact, mais est contaminé par la forme en *t* : *itnămən* « ça se croit, on le croit » (à côté des formes citées ci-dessus sous *d* et *f*), *itnăbọṭ* « ça se descend ». Cette forme est appliquée aussi au verbe *ḫdä* : *itnăḫəd* « ça se prend ». Enfin je l'ai entendue même pour le verbe *uẓən* : *tnüẓən* « il a été pesé, ça a été pesé ». Le schème est le même que dans *ttüẓən*, mais la géminée initiale est remplacée par un groupe plus distinct à l'audition.

i) Peut-être, si le parler d'Alger juif était destiné à vivre, verrait-on le nouveau réfléchi, avec initiale *tt* (ou *tn*) et le schème décrit ci-dessus sous *b* éliminer toutes les formes qui subsistent, à côté de lui dans certains verbes, ou seules dans d'autres verbes, et rester l'unique expression morphologique vivante du réfléchi des verbes à la forme simple. (Le tunisien paraît être arrivé à cet état d'unification avec le *t* préfixé. V. Stumme *Tun. Gr.* § 34 et 35).

En dehors de tout pronostic, il ressort de cette étude que :

1° Le parler ne possède pas une expression unique du réfléchi de la forme simple.

2° Certaines formes de réfléchi sont mortes et ne subsistent que comme vestiges lexicographiques.

3° Les formes qui semblent vivantes sont multiples ; donc si l'une d'elles est destinée seule à vivre, elle n'a pas du moins encore eu le temps d'éliminer les autres ; le parler est dans un de ces états de transition où plusieurs formes linguistiques peuvent coexister (en dehors des exceptions proprement dites).

4° Une des formes observées semble à la fois récente et envahissante : elle tend à se substituer aux autres ou au moins à leur imposer son schème caractéristique.

L'exposé ci-dessus est une tentative pour expliquer la genèse de cette forme d'une manière vraisemblable.

j) Le sens de la formation en *tt-* est le même que celui du réfléchi en *n-* donné p. 221.

Cette forme possède donc partiellement la valeur qu'a le passif en français ; mais elle n'en recouvre nullement tous les emplois : comme

il a été dit à propos du réfléchi en *n*, il s'agit surtout des actions subies en général, sans que l'agent soit déterminé, d'où les fréquentes traductions par un verbe pronominal en français : *ittăʿmăl* « ça se fait ».

k) Le parler ne possède qu'une forme pouvant signifier une action subie par le sujet de la part d'un agent déterminé : c'est le participe passif, seul reste de toute la catégorie du passif de la langue classique.

Quand la phrase ne se prête pas à l'emploi du participe, on emploie toujours le verbe actif (forme simple ou intensive). Cette forme active s'emploie même avec un sujet indéterminé : *qọtlūʰä* « on l'a tuée, elle a été tuée ».

Comme il a été indiqué ci-dessus A *b* p. 221, le réfléchi proprement dit est exprimé par la construction périphrastique dans le plus grand nombre des cas.

L'usage des réfléchis de la forme simple est en somme relativement restreint ; même augmentés du réfléchi d'intensif, plus employé, ils ne suppléent pas à l'emploi de l'ancien passif perdu : celui-ci est remplacé le plus souvent par la forme active.

VIII. Verbe a la forme désidérative (10[e] forme).

Verbe *stənǧəm*[1] « il a consulté les étoiles ».

			Parfait	Imparfait
Sing.	3[e]	m.	*stənǧəm*	*ⁱistənǧəm*
		f.	*stənǧmət*	*təstənǧəm*
	2[e]		*stənǧəmt*	*təstənǧəm*
	1[re]		*stənǧəmt*	*nəstənǧəm*
Plur.	3[e]		*stənǧmu*	*ⁱistənǧmu*
	2[e]		*stənǧəmtu*	*təstənǧmu*
	1[re]		*stənǧəmnä*	*nəstənǧmu*

	Impératif	Participe
Sing.	*stənǧəm*	*məstənǧəm*
Plur.	*stənǧmu*	

a) Comme à la forme simple à l'imparfait, la place des voyelles dépend des règles ordinaires du parler.

Aussi est-elle variable à la 3[e] pers. fém. sing. et à la 3[e] pers. du plur. du parfait, et au pluriel de l'imparfait et de l'impératif, suivant la qualité des consonnes radicales : en conséquence, si la 2[e] rad. est une liquide ou une labiale, le groupe imprononçable des trois consonnes est disjoint et il se forme un groupe initial de trois consonnes, toujours prononçable puisque la suite $s + t +$ cs. est supportée à Alger juif (ou éliminée par réduction $st > ss$).

stəḫbọr « il s'est informé » *stḫọbṛu* « ils se sont informés » *təstḫọbṛu* « vous vous informez ».

b) Le verbe à 2[e] et 3[e] rad. semblables, toujours à consonne initiale unique, se conjugue par simple préposition à sa première radicale de *st* au parfait et à l'impératif, et de *əst* à l'imparfait et au participe : *stbənnīt* « j'ai trouvé bon ».

1. Sur le passage possible de *st* à *ss* v. p. 78.

Des difficultés se rencontrent dans la forme en *st* de la rac. *ḥqq*, à cause de deux circonstances phonétiques : 1° la faculté d'absorption vocalique du *ḥ* 2° la difficulté de maintenir distinctement *qq* soit en finale, soit après consonne (v. pp. 66 et 67).

En conséquence, les formes sans désinence suffixée prennent la forme *stḥaq* « il a eu besoin » *məstḥaq* « qui a besoin » (avec tendance à l'allongement de la voyelle *a*, après simplification du groupe *qq*, sur le modèle de verbes à voyelle longue, p. ê. spécialement du synonyme *ḥtāǧ* ; d'ailleurs *ă* est toujours volontiers long après *ḥ*, voir p. 131).

Dans les formes à désinence, il y a au contraire réduction de la voyelle : **stḥaqqīt* > *stḥqqīt*, puis simplification du groupe : *stḥqīt* ; mais la syllabe ayant pour centre *ḥ* est le plus souvent prononcée avec une nouvelle voyelle très légère, non plus après, mais avant *ḥ* : *st(a)ḥqīt*, *st(a)ḥqət* (on entend aussi *staḥqqət* avec *qq* distinct).

Le verbe *stọqləl* « il est devenu peu, il a perdu sa force » et « il a trouvé faible » a une voyelle entre les deux dernières radicales semblables, comme s'il était régulier, à trois radicales différentes[1]. Néanmoins, aux formes où les deux dernières radicales doivent venir en contact suivant le paradigme ci-dessus, il n'y a pas disjonction du groupe *qll* (qui aurait lieu si la 2[e] liquide n'était pas semblable à la 1[re]), mais réduction à *ql*, suivant la règle particulière des géminées : *stọqlət ᶜăīnu* « (m. à m. : son œil a trouvé peu) il a trouvé que ce n'était pas assez ».

c) Pour les formes venant des verbes à 2[e] rad. *u̯*, *i̯*, l'adjectif *m(ə)stu̯əl* « allongé » (inconnu à Alg. mus.) s'oppose à *mṭuu̯əl* « allongé par terre (cadavre) ». Il est conjugué comme verbe régulier[2].

Mais il y a un représentant de la conjugaison classique, non reformé (avec *ī* prédésinentiel analogique), dans *stᶜăfīt* « je suis dégoûté » que me signale M. Marçais ; cette forme isolée est mal comprise ; aussi ai-je entendu au cours de mon enquête *staᶜfīt*, qui semble reporter à une racine inexistante **ᶜfi̯*. La forme simple

1. De même à Saïda ; v. *Saïda* p. 103. L'explication du fait y est donnée : il s'agit d'un dénominatif récent de *qlīl* « en petite quantité, peu nombreux » où les deux consonnes sont séparées.

2. C'est le cas de la plupart des formes en *st* des verbes à 2[e] rad. *u̯*, *i̯* à Saïda, v. *Saïda* p. 104.

est *ʿāf* « il a été dégoûté » *ʿāft* « j'ai été dégoûté » représentant le classique *ʿif*.

La racine voisine *ʿff* (exprimant la pudeur, non la honte ou le dégoût) subsiste également : *ʿäffit ʿali* « j'ai eu pitié de lui, je l'ai épargné ».

d) Les verbes à 3ᵉ rad. *u*, *i* ne font pas de difficulté pour la distribution syllabique : commençant toujours par deux consonnes, ils reçoivent uniformément le préfixe sous la forme *stə*.

Leur imparfait est en *-a* comme celui des réfléchis en *n* et en *t* : ainsi se trouve complétée la série des imparfaits de réfléchis, tous unifiés sur le modèle des réfléchis d'intensif et de conatif.

ʾistäḥlä « il trouve bon, il jouit de »

stäʿnä « flatte » (dénominatif de عناية « protection » v. *Saïda* p. 104, n. 2).

e) La forme étant ainsi définie morphologiquement, il est nécessaire de définir son emploi pour en comprendre certaines altérations :

1° La forme est vivante avec son sens principal de désidératif, exprimant les idées de « chercher à, tendre vers ». En conséquence, elle sert à former de nouveaux verbes par adjonction du préfixe caractéristique *st* à un verbe ou à un substantif : pour le verbe, il suffit que son sens soit celui d'un verbe actif ou neutre sans modalité spéciale pour qu'il puisse recevoir la forme en *st*, quelle que soit la classe morphologique à laquelle il appartient : d'où des mélanges de formes. Les dénominatifs reçoivent la conjugaison régulière.

stḥålọṭ « chercher à fréquenter » (désidératif sur conatif).

stbərrä « se retirer (d'une affaire) », p. ê. comme il est proposé dans *Saïda* p. 108 de la racine بري, mais sans doute contaminée par *bərrå* « l'extérieur ».

ssənnä (= *stənnä*) « attendre » qui remplace la 10ᵉ forme classique de أنى, v. *Saïda* p. 108.

(Comme dénominatifs v. ci-dessus *stǫqləl* et *stäʿnä*).

2° Il arrive souvent que le verbe à la forme désidérative a un sens de verbe simple ; ainsi *stäḥlä* « jouir de » : ce sens est sorti de celui de « trouver doux », voir *ḥlu* « doux », mais cette origine n'est plus sentie clairement.

Dans ce cas aucune influence sémantique ne lie plus étroitement le verbe en *st* à sa racine.

D'autre part il a été vu p. 78 que le groupe initial *st* tend à s'altérer de diverses manières, dont la plus répandue est le passage à *ss*.

En conséquence, des formes désidératives ainsi isolées sémantiquement ont été altérées au point d'être méconnues, et reformées sur le modèle d'autres formes, intensif, quadrilitère, etc.

Telle est l'origine de quelques mots très usités :

səggəd « mettre en ordre », de la racine قد dont la forme استقد signifie « être égal » en arabe classique, à côté de

səttəf, de même sens, qui est p.-ê. une reformation du même genre. V. *Obs*. pp. 33 et 35.

səggəm « arranger », de la racine قام « être debout »

ṭǫqṣå et *sǫqṣå* « interroger » (v. sur *s* et *ṭ* pp. 78 et 89) de قصى, en arabe classique « aller à l'extrémité », et au désidératif « chercher à savoir ».

dzäʰzä « se moquer de » s'explique probablement par *stahza* qui existe dans certains parlers algériens (v. BEAUSSIER), avec reformation sur le modèle des réfléchis de quadrilitère. Voir à la Métathèse, p. 90, pour ce mot et le suivant.

tsānəs « s'habituer », altération de استأنس : c'est un désidératif de verbe à première rad. ʾ qui a dû avoir une longue au milieu du mot (**stānəs*) : cette forme anomale a été éliminée d'une manière originale : une métathèse du groupe initial a parachevé la ressemblance avec un réfléchi de conatif d'une racine **sns*. Le substantif *msānsä* « habitude » a la forme d'un infinitif de conatif.

Ces quelques mots sont intéressants comme curiosités étymologiques : ils illustrent fort bien ce fait que, lorsque des mots échappent par leur sens à la catégorie morphologique à laquelle ils ressortissaient, les circonstances phonétiques y produisent facilement des transformations complètes, de manière à les adapter à de nouveaux cadres morphologiques.

Le fait important à retenir de cette étude sur la forme désidérative est qu'elle est encore vivante dans le parler avec son sens, et peut servir à l'occasion à augmenter le vocabulaire.

IX. Forme a voyelle longue après la 2e radicale (11e forme).

Verbes *diā̆q* « il s'est rétréci », *šiā̆n* « il est devenu laid, il a pris mauvaise mine ».

		Parfait	Imparfait
Sing. 3e	m.	*diā̆q*	*ⁱidiā̆q*
	f.	*diā̆qət*	*tədiā̆q*
2e		*diā̆qīt*	*tədiā̆q*
1re		*diā̆qīt*	*nədiā̆q*
Plur. 3e		*diā̆qu*	*ⁱidiā̆qu*
2e		*diā̆qītu*	*tədiā̆qu*
1re		*diā̆qīnä*	*nədiā̆qu*

Impératif inusité

Participe

məšiā̆n

a) La longue caractéristique se maintient à toutes les personnes, comme au réfléchi en *n* et à *t* infixé des verbes à 2e radicale *u* et *i*, grâce à la flexion à *-ī* prédésinentiel (v. ci-dessus pp. 220 et 226)[1].

b) Le participe, souvent inusité, est au contraire fort usité comme adjectif dans certaines racines, ainsi *məziā̆n* « coquet, qui a bonne mine ». — Il existe des adjectifs de même schème qui ne se rattachent à aucun verbe de cette forme, voir aux Formations nominales V 4.

c) Deux radicales semblables sont séparées par la voyelle longue : *rqā̆q* « il est devenu fin ».

Le paradigme conjugué ci-dessus montre qu'une semi-voyelle, à

1. La même conjugaison se retrouve générale en Oranie (voir *Tlemcen* p. 85) ; mais, comme au réfléchi à *t* infixé, ces verbes reçoivent les désinences du verbe régulier à Tunis et à Alger musulman.

cette forme, conserve régulièrement devant la voyelle longue sa valeur consonantique, et par conséquent joue le même rôle que toute autre consonne.

d) Historiquement cette forme du parler s'explique par la forme de la langue classique que les grammaires européennes appellent la onzième, de schème CS + CS + VOY. LONGUE + CS. GÉMINÉE, type *iḥmārr(a)*.

La géminée devait se réduire, après voyelle longue, en finale et devant consonne, c. à d. à la 3e personne singulier du parfait et au singulier de l'imparfait après chute des voyelles brèves finales, et aux 2es et 1res personnes du parfait avant l'introduction de la voyelle prédésinentielle *ī* (**diā̆qqt* > **diā̆qt*).

Finalement la géminée, déjà affaiblie après voyelle longue même devant voyelle (par ex. dans **tədiā̆q(q)u*), a été complètement éliminée du paradigme par généralisation de la consonne simple.

e) Si on admet que la valeur propre de la 11e forme dans la langue classique est la désignation d'une qualité non en état, mais en devenir — par opposition à la forme sans voyelle longue (9e forme : *iḥmarra*) désignant la qualité en état stable (v. WRIGHT *Arabic Grammar* I p. 43) — le sens de la forme dans le parler confirmerait l'indication que donne la phonétique sur son origine.

En effet cette forme de la conjugaison a le sens bien déterminé de « prendre une qualité » (couleur, dimension, force, faiblesse, augmentation, diminution) ; en général il s'agit de qualités physiques ; mais il peut être question aussi d'une qualité intellectuelle ou morale, ainsi *kiā̆s* « devenir sensé » (voir le proverbe cité aux Formations nominales VI).

ḥmā̆r « devenir rouge »

ṭuā̆l « s'allonger »

ᵊrḫā̆s (sur la voyelle prothétique v. p. 157) « baisser (prix) » *əssūmā ᵊrḫā̆sət* « les prix ont baissé »

ḫlā̆ṣ « finir (neutre) » et par suite aussi l'état durable « être fini (épuisé) »

qdā̆m « se faire vieux, vieillir ».

f) Cette forme peut, tout comme les réfléchis, etc., coexister pour la même racine avec d'autres formes indiquant d'autres modalités de l'action ; ainsi *ṭuuuəl* « allonger (act.) » *mdiiiəq* « mis à l'étroit, dans la gêne », etc. ; on peut même trouver la forme simple comme synonyme de celle-ci, ainsi *ᵊrḫəs* à côté de *ᵊrḫā̆s*.

X. Verbes quadrilitères.

a) *Conjugaison.* 1° Ces verbes ont deux formes, l'une simple, l'autre à *t* préfixé.

2° Ces 2 formes suivent exactement la conjugaison des formes d'intensif et de réfléchi d'intensif du verbe trilitère en substituant 2ᵉ RAD. + 3ᵉ RAD. à 2ᵉ RAD. GÉMINÉE : ex. *čəqləb* « bouleverser » *tfərʿaṣ* « se fouler ».

Il est à noter en outre que, si la seconde de ces deux consonnes (3ᵉ rad. du verbe quadrilitère) se trouve être une liquide ou une labiale, il y a disjonction du groupe suivant les règles phonétiques ordinaires du parler : ex. *ičqəlbu* plur. de *ičəqləb* « il bouleverse ».

D'autres consonnes restent groupées ou disjointes par explosion, comme à l'imparfait de la forme simple : ex. *ikəšk°šu, itəmt'mu* (pour le sens, voir ci-dessous).

Si la 3ᵉ et la 4ᵉ radicale sont semblables, elles sont disjointes comme si elles étaient différentes.

Si la 2ᵉ radicale est une semi-voyelle, la diphtongue formée *əi̯, əu̯* se réduit à *ī, ū*, suivant les règles ordinaires : *zīnən* « bourdonner ».

3° Dans la suite de l'exposé il ne sera pas distingué entre les deux formes (simple et réfléchi) : elles coexistent quelquefois, mais très souvent le verbe n'a que l'une des deux, suivant que l'action a pour objet principal une chose extérieure ou le sujet même du verbe. Les rapports de sens sont exactement les mêmes qu'entre l'intensif et son réfléchi.

b) Comme la forme, le sens est parallèle à celui de l'intensif ; il semble même que l'une des utilisations possibles de l'intensif lui vienne de sa parenté avec la forme quadrilitère (v. ci-dessus Intensif, p. 206).

c) L'emploi de factitif semble toutefois ne pas être représenté dans le parler. Voir au contraire à Saïda une forme quadrilitère à 2ᵉ rad. *u̯* comme factitif. Je n'ai trouvé à Alger juif aucun des exemples cités dans *Saïda* p. 107.

d) Le verbe quadrilitère est la forme dénominative des substantifs quadrilitères, qu'ils le soient par leur racine, ou par eux-mêmes (lorsque le sentiment linguistique ne les rattache plus à la racine trilitère dont ils sont dérivés, généralement au moyen d'un préfixe).

gīṭọ̆n « camper » de *gīṭọ̄n* « tente »

šīṭọ̆n « calomnier » de *šīṭå̄n* « satan, diable »

ṭọ̄bəl « boiter » de *ṭọ̄bå̄l* « boiteux »

mḥūǧəb « bien pourvu de sourcils » de *ḥāǧəb* « sourcil »

mərgəd « traîner à terre, déconsidérer » de *mərgəd* « boue, souillure »

tməsḫər « se moquer de » de *məsḫər* (inusité) « bouffon ». Le sens de ce mot (v. ci-dessous l'emploi habituel du quadrilitère) a dû contribuer à en faire un quadrilitère détaché de la racine *sḫr*. Sur les transformations du verbe v. p. 100.

mọ̆nkọ̆ṛ (et *tmọ̆nkọ̆ṛ*) à côté de *ǵii̯ər ᵊlmọ̆nkọ̈ṛ* « ne pas faire une chose convenue, jouer quelqu'un », d'où un subst. *mnåk'ṛi* « qui se joue des gens ». Sens très éloigné du sens primitif « réformer les mauvaises mœurs (منكر) » ; voir Dozy sous غير.

ǵəndəṛ « avoir des relations avec une femme », terme poli, mais moins que *mšä* ou *ṭåḥ mäʿ* ; le verbe *fʿal*, en arabe classique « faire » n'a plus que le sens de « forniquer » et il est grossier : après avoir été un euphémisme, il a disparu du langage dans son sens propre à cause de cet emploi obscène. *ǵəndəṛ* doit être dénominatif de *ǵəndūr* qui signifie ailleurs « dameret (et ruffian, v. Dozy) », mais m'a été défini à Alger juif avec deux sens tout autres : « plat fait avec des restes de pain de la veille » et « vagin ».

e) Cette valeur dénominative n'est représentée à Alger juif que par un petit nombre d'exemples, en proportion du nombre total des quadrilitères : il était néanmoins nécessaire de les signaler, car la catégorie suivante y est apparentée de tout près : il s'agit des verbes tirés d'interjections, comme les précédents étaient tirés de noms : ces interjections sont généralement l'imitation onomatopéique d'un bruit : elles se présentent sous une forme bilitère, redoublée pour former le verbe quadrilitère [1].

1. Souvent, des mêmes racines sont tirés des verbes simples à 2ᵉ radicale redoublée : ainsi *hăbb* « souffler (en parlant du vent) », ds. Beauss. هبهب « souffler doucement (vent) ». A Alger juif on ne m'a donné de la forme redoublée que *mhăbhăb* « généreux ». Il est à remarquer que généralement ces doublets ont des sens légèrement

Le sens du verbe peut être purement physique; il prend une nuance morale, s'il provient d'une interjection comportant du mépris, de la colère, de la dérision, etc.

Les phonèmes qui entrent dans la composition de ces mots ne sont pas quelconques ; ce sont en majorité des phonèmes qui paraissent spécialement propres à l'imitation des bruits (ou à l'expression vive des sentiments). Sur quelques-uns de ces phonèmes, v. p. 35 (*h*), pp. 46 et 49 (*q*, *g*) et p. 60 (*č*), où on trouvera cités des verbes quadrilitères.

Ces mots purement imitatifs sont souvent compris très différemment par les individus divers qui les emploient, de sorte que leur sens est très variable, ainsi *kəškəš ẓlkẹlb* m'a été donné à Alg. juif par des personnes différentes avec le sens de « exciter le chien » et celui de « chasser le chien », dans les deux cas : dire *kš* à un chien ». Dans Beaussier, seulement « écumer, mousser », ds. le Voc. « ramasser (du bois) », ds. Pd. Alc. « exciter des animaux à se battre », ds. Bocthor « chasser les mouches » (v. Dozy), en arabe classique « produire un bruissement dans les herbes (serpent), s'enfuir » et au passif « s'épuiser (en se vidant) ».

D'autre part, le sens étant le même, des phonèmes voisins comme effet auditif peuvent s'interchanger : ainsi Beaussier donne *hashas* « ne pas bien se porter, lambiner » ; Alg. mus. a le simple *ḥăss* ; Alg. juif a dans le même sens *ḥăsḥăs*.

En raison même de ces différences suivant les dialectes, il a paru utile de donner ici une liste étendue d'exemples de quadrilitères, tant dans cette catégorie que dans les suivantes, avec indication du sort du mot à Alger mus. (A. M.) La comparaison avec Beaussier (B.) y a été ajoutée.

mbăḥbăḥ « enroué » A. M. et B. id.

mtəṛtəṛ « indisposé » A. M. n'existe pas. B. « chargé de graisse, enrichi ».

təmtəm « balbutier » B. id. A. M. n'existe pas ; v. ar. class. طمطم « mauvaise prononciation de l'arabe ».

différents. En faire une liste en arabe conduirait à une étude complète des phonèmes onomatopéiques du sémitique.

Au reste un quadrilitère, même formé par redoublement d'une racine qui n'est pas onomatopéique, le devient par le fait même de la répétition des mêmes phonèmes, v. ds. Beaussier جرجر « tirer après soi », à côté de جر « tirer ».

čəṛčəṛ « bafouiller » A. M. id. B. شر شر « murmurer (ruisseau) ».

dǫqdǫq « frapper (à la porte) » A. M. et B. id.

ẓaᶜẓaᶜ « remuer quelque chose (avec bruit) » *dẓaᶜẓaᶜ* « bouger, branler (nt.) » A. M. id. B. id. et en plus زحزح.

ẓəġẓəġ « grincer des dents, crisser (en parlant de la scie) » A. M. et B. *ẓərẓər* « grincer ».

qǫbqǫb « craqueter, claquer » A. M. et B. id.

qǫrqǫr « inciter au mal (en murmurant à l'oreille) » B. id. A. M. id. et en plus « coasser », voir *mgərgər* « crapaud » A. M. et B id.

qǫfqǫf « claquer des dents » A. M. et B id.

ʰafʰaf « agiter les ailes, voleter » B. « être ému » A. M. n'existe pas.

C'est de cette catégorie de mots qu'a été abstraite la notion morphologique du quadrilitère servant à imiter un bruit, à désigner d'une manière expressive un mouvement, une attitude physique, puis une disposition morale, avec une nuance de mépris, de dérision, de souffrance, etc.

f) Les quadrilitères employés à cet usage ne sont pas tous du type décrit ci-dessus [1].

Tout d'abord ce type peut être modifié de la manière suivante : les première et troisième radicales sont semblables ; mais les deux autres diffèrent entre elles, soit que l'une ait dissimilé l'autre, soit qu'un phonème de valeur onomatopéique ait été substitué à un autre [2].

tqǫrqǫš « craquer » et « se ratatiner » B. id. A. M. ?

qǫrqaᶜ « mettre en colère » *mqǫrqaᶜ* « en colère » B. « emporté », B. et A. M. *gərgaᶜ* « cliqueter » (cp. *ġăġă qǫrqă* « poule couvant » à côté de *tqăqi* et *tqăqi* « elle glousse » A. M. id. B. قاقى « glousser » قرق « vouloir couver »).

1. Sur les quadrilitères non formés par répétition d'un élément bilitère, voir l'excellente étude de Fraenkel *Beiträge zur Erklärung der mehrlautigen Bildungen im Arabischen*, Leyde 1878 et aussi A. Joly *Quelques mots sur les dérivations du trilitère et les origines du quadrilitère en arabe*, Actes du XIIe Congrès des Orientalistes, Alger 1905, Vol. 3 (Paris, 1907). Ces deux auteurs soutiennent diversement la thèse indiquée également ici, à savoir que le quadrilitère peut apparaître comme une forme dérivée du trilitère ; mais la possibilité des contaminations y est fâcheusement négligée.

2. Dans ce second cas encore il y a bien une dissimilation, mais d'origine purement psychologique et non physiologique comme les dissimilations ordinaires : les seules commodités phonétiques peuvent amener une dissimilation $r — r > r — l$, mais non une dissimilation $r — r > r — ꜥ$ (ou ᶜ). V. ci-dessus, aux Dissimilations p. 88 et Růžička *Cons. Diss.*, passim.

mərməš « grignoter » A. M. et B. *gərməš*. (Dans ce mot, si le point de départ est *gərməš*, il y a eu, au lieu d'une recherche de dissymétrie, une recherche de symétrie appariant la 1re rad. à la 3e).

C'est à cette catégorie de mots qu'a été assimilé en *dzäʰzä* un ancien désidératif (v. ci-dessus pp. 35, 99, 235).

g) Un grand nombre de quadrilitères de sens analogue à ceux qui viennent d'être cités ont leurs quatre radicales dissemblables.

Souvent ces verbes coexistent avec un verbe trilitère (quelquefois deux), formé de trois de leurs radicales et de sens à peu près, sinon tout à fait semblable. Il s'agit en réalité de trilitères qui, vu leur sens, ont pris la forme quadrilitère.

Ainsi cette forme quadrilitère apparaît en fin de compte comme faisant dans une certaine mesure partie du verbe trilitère : certaines notions, mouvements répétés, bruits, nuances péjoratives, etc., tendent à s'exprimer par la forme à quatre consonnes (de même que le causatif s'exprime par la présence d'une deuxième consonne géminée, etc). En conséquence, pour prendre cette forme, certains verbes trilitères sont élargis par l'adjonction d'une nouvelle consonne, sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient eu par ailleurs une valeur d'onomatopée.

Il est possible de distinguer deux procédés d'élargissement.

1° Il y a contamination de deux racines trilitères, le résultat étant un quadrilitère.

Ainsi, à Alger juif, on a *tfərᶜåṣt mən ⁱiddi* « je me suis foulé la main », près de *tfərᶜīṣ(å)* « foulure », tandis qu'Alg. mus. a *fᶜaṣt ⁱiddi*. Il est probable que *fərᶜaṣ* représente une contamination de *fᶜaṣ* avec la racine *frᶜ* « abattre, fendre, etc. (v. ds. Beaussier; inusitée à Alg. musulman, cette racine se trouve dans un substantif à Alger juif : *fraᶜ* « tranche de fruit », voir p. 99) ; *fəlᶜaṣ* « fendre le bois (A. M); luxer, fouler (B.) » représente une contamination parallèle avec *flᶜ* « fendre », qui coexiste avec *frᶜ* en arabe classique.

2° Il n'est pas possible de déceler une contamination : il faut alors admettre l'élargissement de la racine trilitère au moyen d'une consonne supplémentaire.

Le plus souvent, on ne peut affirmer qu'il n'y a pas eu de contamination : en effet la contamination peut s'être faite avec un verbe disparu de l'usage et non attesté anciennement.

Néanmoins le procédé est visible et certain quand l'élément ajouté est une semi-voyelle. De cette formation (très développée à

Saïda, v. *Saïda* p. 107) je n'ai pu recueillir que peu d'exemples à Alger juif : avec *i*, *tfīsəḫ* « se moquer de » (suivi de *bi* ou *ᶜălä*), ds. B. le même verbe, à côté du simple فسخ « résilier, rompre » ; l'étymologie par emprunt à l'espagnol FISGAR proposée pour ce mot par Simonet p. 207 est entièrement à rejeter; de l'idée de « rompre un contrat sans raison, brusquement » on passe aisément à celle de « jouer qqu'un », puis « se moquer de qqu'un » ; *zīnən* « bourdonner » (*zīnånâ* « bourdonnement »); B donne. زنّ « bourdonner » v. p. 55 — et avec *u*, *ḫūraᶜ* « divaguer », *mḫūraᶜ* « fou, idiot, baroque » (voir le participe du simple *ḫrᶜ* ds. Beaussier : مخروع « hébété »); *mḫūğəb*, v. ci-dessus, p. 239.

Dans *qəlụəz* « faire des ruses », ar. class. *qlz*, la semi-voyelle se trouve à la 3e place, non à la 2e; la cause en est sans doute la présence de *l* comme 2e radicale (vu l'abondance des quadrilitères à 2e radicale liquide); mais voir *qlăuzi* aux Formations nominales.

(La liste ci-dessous comprend, à côté de quadrilitères dont la genèse s'explique plus ou moins par des trilitères voisins, des mots indécomposables dans l'état actuel de nos connaissances; certains ne sont attestés ni dans les dictionnaires de la langue classique, ni dans Dozy ni dans Beaussier.)

mḥăšləf « âpre au goût » A. M. « à sec, stérile » et *ḥăšlāf* « dévastateur ». N'est pas cité par B. ; n'est pas classique ; élargissement de *ḥšf* ; voir ds. B. حشاف « aridité ».

dăḥqəl « manger (avec une valeur détériorative) » ; v. *dăḥqīlä* « manger, boustifaille » A. M. et B. id. ; en arabe classique « être gonflé (ventre) ».

dəṛnăḥ « boire (détérioratif parallèle au précédent) » ; connu à Alger mus., ainsi que l'expression *dṛånăḥ — ulmä ẹlmālăḥ* « la mauvaise boisson — et l'eau salée ». Absent de B. et DOZY. Peut-être contamination des classiques *drn* « être sali » *drḥ* « être caduc, décrépit ».

dzərdəb « glisser sur une pente, un escarpement (*zərdābä*) » A. M. et B. id. — L'arabe classique avait un homonyme *zrdb* « étrangler » ; il n'y a rien ds. Dozy. Il n'est pas impossible que le mot provienne par échange de sourde-sonore de classique (emprunté au persan) سرداب « cave, appartement souterrain ».

dzərụəz « se fouler ». Inconnu à A. M., B. et DOZY (origine inconnue); le même verbe m'a été donné avec le sens de « se tortiller, frétiller » (en parlant d'un poisson) à Bordj-Menaiel (Tell Algérois).

zəlqǫf « transporter d'un côté à l'autre, trimballer » ; aussi « dire des choses incohérentes, bafouiller ». Inconnu à B. et A. M., où on emploie une forme *zərrəf* (qui est dans B. et était classique). Sans doute élargissement par *l* d'une racine *zqf*, attestée en arabe classique avec le sens de « happer, saisir et emporter » ; peut-être aussi contamination avec une forme **zlf*, doublet hypothétique de *zrf*.

dzəndəḫ « être enrhumé du cerveau ». Forme inconnue à A. M., absente de B. ; elle n'a été signalée jusqu'à présent que par DAUMAS (*Vie arabe* p. 425), qui n'en indique pas la provenance exacte. B. n'a que *zdr* ; A. M. a *məzdūr* « enrhumé », et aussi *dzəndər* « s'enrhumer ».

ṭṭǫnfăḫ « se bourrer à en crever ». Inconnu à A. M. et à B. ; élargissement de *ṭfḫ* ; voir dans BEAUSSIER طافح « qui déborde, exubérant » سكران طافح « ivre mort ».

fənčăḫ « dire des grossièretés », ne se trouve pas dans BEAUSSIER ; dérivation de فحش, avec métathèse (voir p. 61).

On remarquera :

1° que l'élargissement des racines se fait généralement au moyen d'une des liquides, qui jouent ici un rôle formatif ;

2° que la plupart de ces quadrilitères semblent être très récents. (presqu'aucun n'a été relevé par DOZY, et quelques-uns manquent dans BEAUSSIER), ce qui atteste la vitalité de cette formation, et aussi la mobilité : les quadrilitères sont sujets à disparition comme à apparition très rapide.

XI. Verbes empruntés a des langues étrangères.

Aux verbes d'emprunt un seul procédé est appliqué : le radical seul est emprunté (pris suivant les cas et les langues à une 3ᵉ pers. du sing. ou à l'infinitif, voir aux Emprunts espagnols et français) : il se conjugue ensuite par l'adjonction de désinences arabes : ce sont toujours les désinences à voyelle prédésinentielle *-ī-*, applicables généralement à tous les verbes non-réguliers.

Le nombre des radicales n'est limité ni à trois, ni à quatre : il dépend uniquement du nombre des consonnes et voyelles longues du mot emprunté : *kǫmęndårẹt* « j'ai commandé ».

Il faut distinguer ces verbes des dénominatifs tirés de substantifs empruntés, qui ont toujours un schème arabe.

Ex. : *ifålṭi* (forme de verbe emprunté) « il manque à sa parole » (la forme du radical indique d'ailleurs ici un emprunt au parler d'Alg. mus., voir aux Emprunts romans) et *ifålǫṭ* (forme de dénominatif de *fålṭå* « faute ») « il fait une faute ».

XII. Application de désinences verbales a des radicaux non-verbaux.

Je ne connais qu'un exemple de ce fait à Alger juif; c'est l'application de la désinence du pluriel à l'exclamation *bâlək* « prends garde, gare, ôte-toi de là » quand elle est adressée à plusieurs personnes; elle est alors considérée comme un véritable impératif:

bâlăku mn innăk « ôtez-vous de là ! »

L'*a* de la 2ᵉ syllabe du pluriel semble indiquer que l'*ə* du singulier remplace un *a*, abrégé en syllabe fermée.

L'histoire du mot *bâlak* est fort obscure; Alger juif, sauf cette forme du pluriel, ne connaît que *bâlək* dans différents sens; à Alg. mus. il m'a été distingué trois états de ce mot:

bâlək « attention » (extrait de *ṛǫdd bâlək* ou, à Alger juif seulement, *ʿăṭi bâlək* « fais attention »)

bâlăk « ôte-toi de là »

bâlăk ou *bâlək* (*iiği*) « peut-être bien (qu'il viendra) ».

Le premier et le dernier sont d'origine connue (sur *bâlək* « peut-être », d'origine turque, mais de phonétique peu claire, voir aux Emprunts turcs). Le second n'est pas encore bien expliqué : s'il vient du premier, il faudrait peut-être lui supposer une altération phonétique exceptionnelle (allongement de voyelle) en raison de son caractère d'interjection violente (sur un autre sens de *bâlək*, voir ci-dessous XV, 2, p. 254).

Quelques personnes emploient aussi une conjugaison nouvelle de *bəṛkâ* « assez » (sans tenir compte de son ancienne origine verbale): *bəṛkīt* « j'en ai assez », mais ce n'est pas réellement une forme appartenant à Alger juif; elle m'a été formellement niée par les plus sûrs de mes informateurs et je la considère comme empruntée; c'est la conjugaison pronominale qu'on emploie généralement pour ce mot (v. ci-dessous XIV).

XIII. Sur une double forme de l'impératif.

Les formes de l'impératif données ci-dessus dans les paradigmes représentent les formes classiques:

ktəb « écris » *ᵊrfəd* « enlève » (où la prothèse vocalique est due à une cause purement phonétique, v. p. 157).

Or il a été dit que l'accentuation du parler comporte un accent d'intensité initial dans l'ordre (v. p. 171): dans l'impératif cet accent tend à se faire entendre avant même la syllabe unique, quand l'ordre est énergique : il se porte alors sur un véritable préfixe de l'impératif énergique qui consiste en un *a*. Cet *a*, de timbre généralement assez pur, se préfixe à des verbes de toute conjugaison.

a'ği « viens ! » (cette forme de l'impératif de *ğā* est connue de nombreux parlers, notamment celui d'Alg. mus., voir *Tanger*, p. 255 bas). C'est le seul verbe qui n'ait pas d'impératif sans *a*-.

a'mḫǫṭ « mouche-toi ! »

a'qūm « lève-toi ! »

En dehors des impératifs de la forme simple je n'ai recueilli que *a'fəttəš* « cherche ! » (schème d'intensif), forme peu probante, puisque *fəttəš* lui-même ne s'entend sans doute à Alger juif que comme forme d'emprunt (v. p. 204).

Au pluriel des verbes réguliers, au moins en prononciation rapide, la préposition de cet *a* provoque la disparition de la voyelle de la 1ʳᵉ syllabe radicale:

a'ktəb « écris » *a'ktʿbu* ou *a'ktᵊbu*, en face de *kətbu* « écrivez ».

C'est une manifestation de la tendance de l'impératif à prendre une forme courte du radical, alors même que par ailleurs il s'augmente d'un préfixe.

Cette préfixation est le seul fait où on discerne une influence de l'accent sur la conjugaison (à moins qu'il ne faille y joindre l'allongement de l'*ū* de *nūzən*, voir pp. 168 et 220).

Mais il s'agit d'un accent exceptionnel à caractère pathétique, non de l'accent de mot ordinaire du parler[1].

1. Sur des doubles formes de l'impératif, v. *Saïda* p. 80 : *ə'gsəm* et *gsə'm* ; *Tlemcen* p. 63 : *ə'dḫul* et *dḫu'l* ; à Tunis, d'après Stumme *Tun. gr.* § II, toujours une forme à prothèse (de timbre dépendant des consonnes voisines).

XIV. Modifications des formes verbales suivies des pronoms régimes.

L'intérêt de cette étude est de voir, lorsqu'une forme verbale est allongée d'un pronom régime qui lui est presque ou tout à fait incorporé, si les règles qui régissent ordinairement la distribution syllabique s'appliquent sans réserve au mot nouveau ainsi formé, ou si la tendance à conserver soit un schème radical caractéristique, soit une désinence, restreint leur application.

1. Les formes terminées par deux consonnes ne subissent aucune modification.

2. Dans les formes terminées par voyelle longue abrégée en finale de mot, cette voyelle reprend sa quantité : *kədbu* « ils ont menti » *kədd'būni* « ils m'ont traité de menteur » *iğību-li ḥmåṛ* « ils m'amènent un âne ».

Dans le cas où la voyelle est elle-même précédée de voyelle, ce qui arrive aux 3[e] pers. plur. des verbes à 3[e] rad. *u*, *i*, les diphtongues *äu̯*(*äu*), *īu* sont abrégées en *au*, *iu* devant suffixe à initiale consonantique ; devant suffixe à initiale vocalique, l'*ä* et l'*ī* sont au contraire longs, tandis que *u* et *i* (se trouvant entre deux voyelles) prennent suivant la règle le rôle de consonne :

tənsäunä [1] « vous nous oublierez » *ⁱinsäu̯ək* « ils t'oublieront ».

3. Les formes terminées par consonne précédée de voyelle longue restent intactes ; même devant suffixe à initiale consonantique la voyelle conserve la même quantité (plus ou moins longue suivant les phonèmes environnants, la rapidité du débit, etc., v. p. 137) :

lāmni « il m'a fait des reproches »
iğīb-li ḥmåṛ « il m'amène un âne ».

Un traitement exceptionnel est cependant appliqué aux formes du singulier de l'imparfait et de l'impératif du verbe *qāl* « il a dit », devant le pronom régime indirect : la voyelle longue de *ⁱiqūl* « il dira », etc. est si bien abrégée qu'elle perd son timbre, comme les anciennes voyelles brèves, et devient *ə* : *tqəl-li* « tu me diras : *qəl-li* « dis-moi ».

1. L'accent paraît aussi rester sur l'*a*, et non passer sur l'*u* (v. p. 168).

Ce traitement exceptionnel s'explique par la fréquence, exceptionnelle aussi, de l'emploi du verbe « dire » avec les pronoms régimes indirects.

4. La forme verbale est terminée par consonne précédée de voyelle réduite.

L'annexion des pronoms à initiale vocalique produit exactement les mêmes effets que l'annexion des désinences de même initiale au radical verbal tel qu'il se trouve à la 3[e] pers. masc. sing.

Ex. : *sāmḥu* « il lui a pardonné », de *sāmaḥ* + *u*
tāḫdu « tu le prendras », de *tāḫəd* + *u*
ḍọ̈rbu « il l'a frappé », de *ḍrəb* + *u*
nḍọ̈rbək « je te frapperai », de *nəḍrəb* + *ək*
ḍrəbtů « elle l'a frappé », de *ḍọ̈rbət* + *u*
ktəbtä « elle l'a écrite », de *kətbət* + *a* (pour *ha*)
qīmək « il t'a fait lever », de *qii̯əm* + *ək*
kəddbək « il t'a traité de menteur », de *kəddəb* + *ək*
qii̯əmtək « elle t'a fait lever », de *qīmət* + *ək*
ṭäḥḥäktək « elle t'a fait rire », *ṭäḥḥkət* + *ək*

A certaines personnes du pronom régime indirect, *ə* est suivi immédiatement d'une consonne ; si ce pronom se trouve alors adjoint à une forme verbale terminée elle-même par une consonne, il apparaît entre le verbe et le pronom une très légère voyelle : or l'apparition de cette voyelle n'occasionne aucune modification dans la structure du radical verbal précédent : *ktəb-ẹ̄lkum* « il vous a écrit », non **kətb-ẹ̄lkum*, *səggem-ənnä* « il a ajusté pour nous » *iäḥfəṛ-əlkum* « il creusera pour vous ».

L'annexion des pronoms à initiale consonantique n'amène en principe aucune modification de la forme verbale.

La voyelle désinentielle *ə* qui précède le *t* de la 3[e] pers. fém. sing. du parfait ne disparaît pas devant eux à la forme simple, même si elle est précédée de voy. longue + liquide, au contraire de ce qui se passe dans de nombreux parlers algériens :

lāmətni « elle m'a grondé »
ṣåṛət-lů ʿäğūbä « il lui est arrivé une histoire (quelque chose d'extraordinaire) ».

Mais cette voyelle désinentielle disparaît au contraire à la forme d'intensif.

Devant voyelle le fait n'a rien d'extraordinaire : *ṭäḥḥäktək* « elle t'a

fait rire » *qi̯i̯əmtək* « elle t'a fait lever » ont le même schème que *ṭăḥḥăktu* « vous avez fait rire » *qi̯i̯əmtu* « vous avez fait lever ».

Mais le même schème se trouve au pluriel : *ṭăḥḥăktkum* et *tăḥḥăkt'-kum* « elle vous a fait rire », alors qu'on attend **ṭăḥḥkətkum* ; de même *qi̯i̯əmtkum*. Il y a transport au pluriel du schème du singulier. On trouve dans l'annexion des pronoms au nom un fait analogue (*măkəl-tkum* « votre manger », au lieu de **mă̄klətkum*).

A part cette exception importante, ce sont les règles ordinaires de distribution syllabique qui s'appliquent mécaniquement aux formes verbales pourvues de suffixes pronominaux, même au prix de la destruction de la désinence et du schème caractéristique d'une forme et de sa confusion entière avec d'autres formes; c'est ainsi que *ḍŏ̤rbət* + *u* devient *ḍrəbtu*, qui se confond avec *ḍrəbt* + *u*, et avec la 2ᵉ personne du pluriel, soit une seule forme pour « vous avez frappé », « elle l'a frappé », « tu l'as frappé », « je l'ai frappé ».

Le traitement de la voyelle du féminin singulier dans le parler d'Alger juif est une de ses originalités. Sur le sort de cette voyelle dans les parlers algériens en général, voir *Saïda* p. 72.

XV. Conjugaisons au moyen de pronoms affixes.

A côté de la conjugaison avec désinences, héritière de la conjugaison classique, qui a été étudiée ci-dessus, il existe une conjugaison au moyen des pronoms affixes, c'est-à-dire que certaines idées verbales sont exprimées au moyen d'une particule (d'origine verbale, nominale, adverbiale, ou mélangée de plusieurs de ces éléments) augmentée de pronoms affixes. Ainsi sont exprimées principalement les idées d'« être, avoir, ne pas avoir, avoir assez, estimer, croire ». Au reste ce sont toujours des conjugaisons incomplètes, ne connaissant qu'un temps, à valeur de présent ou de passé suivant les verbes; il peut aussi n'exister qu'une personne.

1. Conjugaison au moyen des pronoms affixes du verbe.

Elle s'applique généralement, mais non uniquement, à des particules d'origine verbale (alors même que le sentiment de cette origine est perdu dans le parler).

a) Conjugaison au moyen d'une série spéciale d'affixes.

Elle s'applique uniquement au verbe suivant :

Sing.	3ᵉ p.	m.	*ṛå̄ʰ* (*ṛå̄*), *ṛå̄u*
—		f.	*ṛå̄ʰi* (*ṛå̄i*)
—	2ᵉ		*ṛå̄k*
—	1ʳᵉ		*ṛå̄ni*
Plur.	3ᵉ		*ṛå̄ʰum* (*ṛå̄um*)
—	2ᵉ		*ṛå̄kum*
—	1ʳᵉ		*ṛå̄nå̄*

On considère généralement le radical conjugué ici comme formé par l'impératif du verbe « voir », qui aurait acquis une valeur démonstrative « voici » [1]. Mais il y a peut-être lieu d'y voir une

1. Ce verbe n'est pas inexistant par ailleurs dans le parler, mais sa conjugaison est fort incomplète et son emploi restreint : l'imparfait ne se rencontre qu'à la 2ᵉ et à la 1ʳᵉ personne du singulier dans des formules toutes faites (malédictions et bénédictions), où il est souvent mal compris, voir aux Emprunts hébreux. Au parfait il n'est usité qu'aux formes en *-ī* (1ʳᵉ et 2ᵉ pers.), mais beaucoup moins que le verbe *šă̄f* : *šəftu* et *ṛētu* : « je l'ai vu ». Il est conjugué comme un verbe à 3ᵉ rad. *i̯* avec imparfait en *a* ; class. رأى. Voir ci-dessus pp. 196 n. et 202.

ancienne particule démonstrative, comme le propose Barth *Sprachwissenschaftiche Untersuchungen zum Semitischen* II, p. 29.

Le pronom affixe de la 3ᵉ pers. fém. sing. a ici une forme exceptionnelle -*(h)i*, au lieu de -*(h)a* ; à la 3ᵉ pers. sing. masc. la forme -*h* (ou *zéro*) après voyelle cède peu à peu à la forme en -*u*, envahissante dans le parler (v. aux Pronoms personnels). La forme en *(h)* est bien préservée dans *fairṛå* « où est-il ? ». Au contraire la forme en *u* prédomine dans la conjugaison négative : *måṛåuš* « il n'est pas ». Sur ces formes pronominales, voir au Pronom personnel B.

Ce verbe *ṛå* sert de présent au verbe *kān* « être », quand il désigne une qualité ou une situation *temporaire* : *ṛå fi ḍåṛu* « il est dans sa maison », mais *ikūn fi ḍåṛu* « il sera dans sa maison » ; *ṛå mrīḍ* « il est malade » ; *kān mrīḍ* « il a été malade ».

Quand le verbe *kān* exprime l'existence d'une qualité ou situation *permanente*, il n'a pas de présent ; à son défaut, et seulement dans ce cas, on emploie la phrase nominale : *kān, ikūn šbāb* « il a été, il sera beau », mais *ənti šbāb* « tu es beau » [1].

Quand *kān* exprime simplement l'existence, le présent est exprimé par le participe (interrogé et nié par le participe ou le parfait) : *kān* « il y avait » ou « il y a eu » ; *käin* (*kāịən*) « il y a » ; *aš käin* ou *aš kān* « qu'y a-t-il ? » ; *mäkäinš* (rare) ou *mäkānš* « il n'y a pas » (v. en outre aux Négations).

Contrairement à l'usage de nombreux parlers maghribins, Alger juif ne connaît pas la même conjugaison appliquée au démonstratif *ha* et à la négation *ma*.

L'existence d'une qualité temporaire est toujours niée sous la forme *måṛånīš* « je ne suis pas », etc. (et non *mānīš*).

b) Conjugaison au moyen des pronoms suffixes régimes directs sous leur forme ordinaire.

« Avoir assez » s'exprime par *bəṛkå* (voir aux Adverbes) + les suffixes pronominaux : *bəṛkåni* j'en ai assez, ça me suffit », etc. ; à la 3ᵉ pers. masc. sing. j'ai toujours entendu *bəṛkå(h)*, au féminin *bəṛkå(h)å*.

On emploie également la conjugaison avec les suffixes régimes

1. Cette règle n'est cependant pas absolue, comme le prouve l'exemple suivant communiqué par M. Marçais : *aš tkūn* « de quelle religion es-tu ? » On remarquera toutefois que dans ce cas *aš ṛåk* et *aš ənti* sont également impossibles, tous deux voulant dire « comment vas-tu ? ».

indirects : *bəṛkå-li* « j'en ai assez ». V. en outre ci-dessus p. 246. « Ne pas avoir, être en dehors de » s'exprime par *ḫåṭi* + les suffixes pronominaux régimes directs : *ḫåṭīni* « je n'en ai pas, ce n'est pas pour moi, etc. ».

tqiåṣni (*iği*) « je croyais, j'ai cru (qu'il venait), » dont on peut rencontrer aussi d'autres personnes, n'est guère employé (v. Beaussier p. 574 et *Obs.* p. 71).

Le verbe « s'appeler, se nommer » est exprimé par *ïsəm* suivi des pronoms suffixes : à la première personne, des informateurs différents m'ont donné la forme *ïsəm'ni* et la forme *ⁱismi* ; cette dernière rentre dans la catégorie 2, voir ci-dessous ; les autres personnes peuvent se ranger indiféremment ici ou sous 2 : 2ᵉ pers. *ⁱismək* (*ismək*). Aux 1ʳᵉ et 2ᵉ pers. du pluriel, l'*s* fait souvent à l'audition l'effet d'un *s* fort ou même géminé : *is(s)əmnä, is(s)əmkum*, l'*i* n'étant pas long (je ne sais si ce traitement se rencontre aussi à la 1ʳᵉ personne singulier). Peut-être cette force particulière de *s* après voyelle initiale doit-elle être rapprochée des quelques géminations nouvelles de consonnes dans la syllabe initiale de mot dont il a été question à la Gémination p. 68.

fāinu « où est-il ? » d'ailleurs très peu employé (on dit *fairṛå*) ; comme cette personne seule se rencontre, on ne sait s'il faut le rattacher à la catégorie présente ou à la conjugaison avec les suffixes régimes de noms, les deux existant dans les parlers maghribins (v. *Saïda* p. 153 *ụẹnni* et *ụẹni* « où suis-je ? »).

c) Conjugaison au moyen des pronoms régimes indirects.

t(ă)ḥṣåb-li « je croyais, j'ai cru », de même sens que *tqiåṣni*, mais plus usité, comme lui semble formé d'une 2ᵉ pers. sing. d'imp. figée. La forme *t(a)ḥṣåbni* est celle d'Alg. mus. ; je ne l'ai pas recueillie à Alg. juif.

bdälli, bdällək, etc. « j'ai, tu as regretté ». Inexistant à Alg. mus. et n'ayant été signalé nulle part ailleurs au Maghrib, à ma connaissance. Ce mot peut se rapporter à deux racines : *bdl* « changer », ou *ḍbl* « flétrir », qui était *bḍl* en andalou (dans Pd. Alc., v. Dozy I, 60) : toutes deux peuvent donner un sens approché de celui d'Alg. juif, mais non éclaircir complètement l'origine du mot.

ⁱiḥabb'-lu « il faut qu'il » : *iḥabb'-lu bnādəm inḅḅṭåḥ* « il faut que l'homme s'étende ».

Il existe encore une expression qui paraît se rattacher au même genre de construction : *isqọl-lək* « tu as de la veine, je t'envie ».

Il existe un verbe *ṣql* (avec variante *sql* en arabe classique) qui signifie encore dans le parler d'Alger juif « polir ». Voir dans BEAUSSIER le sens de « donner une claque » que je ne connais pas à Alg. juif; à Alger mus. « donner un coup » et « avaler vite » ; dans le Voc. صقل خاطره « se distraire (solaciari) ». Je pense que le sens représenté ici est celui de « donner un coup » ; on appellerait (précisément pour la détourner), la mauvaise chance au moment même d'une période heureuse. Les juifs de Mogador connaissent l'expression analogue *iršaq-lək* ; or le verbe *ršq* signifie pour eux « lancer un projectile contre qqu'un ». A Alger juif l'expression est isolée, et aucun rapport n'est senti entre elle et *ṣql* « polir » ; elle m'est inconnue partout ailleurs [1].

2. Conjugaison au moyen des pronoms affixes du nom.

Elle appartient à des éléments nominaux (au moins dans leur portion finale) et à des particules invariables.

a) Le verbe « avoir » reçoit une expression dans le parler (comme d'ailleurs généralement au Maghrib) au moyen de la préposition *ᶜănd* « chez », avec les pronoms affixes : *ᶜăndi* « j'ai », etc.

Le présent seul étant ainsi exprimé, les autres temps sont formés avec *kān* : *ⁱikūn ᶜăndi* « j'aurai », etc.

Cette formation est toute naturelle, étant donné l'emploi constant des phrases nominales dans le parler, et ce mot ne se distingue par aucun caractère extérieur d'une préposition quelconque avec les pronoms affixes : sa valeur spéciale n'est cependant pas niable : en effet, employé à la place d'un verbe « avoir », *ᶜănd* dépouille son sens ordinaire plus précis de « chez », qui subsiste néanmoins par ailleurs dans le parler : *ᶜăndʰum ṷăldiʰum ḥiịịən* « ils ont père et mère mais vivants », mais *ᶜărs ᶜănd liʰūd* « (le) mariage chez les juifs ».

b) Des mots formés ainsi continuent la série sémantique de *tqiåṣni* :

bāli à lui seul veut dire « j'ai cru, je crois » *bāli bəlli mlīḥ* « j'ai cru qu'il était bien ». (Ce mot se conjugue : *bālək*, tu as cru, etc.)

On peut aussi dire dans le même sens *tlăᶜ fi bāli* ou *tlăᶜ ălbāli mlīḥ* [2].

Dans cette dernière expression, le souvenir du verbe *tlaᶜ* « monter », s'est entièrement effacé, et le mot complexe ainsi formé s'est altéré

1. M. MARÇAIS m'en signale la variante *ịä-sqǫ̆l-lək*, pour *isqǫ̆l-lək* ; il propose le rapprochement avec hébreu סקל « lapider ».

2. Tandis que *ğä fi bāli* ou *ẹ̆lbāli* veut dire « il m'est venu à l'idée que ».

de sorte qu'on aboutit à un verbe conjugué avec les suffixes pronominaux *tᶜăbbāli*, *tᶜăbbālək*, etc., dont la forme primitive citée ci-dessus ne permet pas de méconnaître l'étymologie : il y a eu dans *tlaᶜălbāli*, considéré comme un seul mot, dissimilation du premier *l* par les deux autres, puis assimilation du second *l* au *b* subséquent : ces deux phénomènes (disparition complète de *l* par dissimilation, assimilation de *l* à *b*) sont tout à fait exceptionnels dans le parler : ils tiennent à la formation exceptionnelle du complexe très long qui les contenait, considéré comme mot unique (Voir aux Assimilations p. 86).

c) Une expression composée de *mä* exclamatif + le démonstratif *dä* + la préposition *bi* + les pronoms suffixes sert à rendre l'idée de souhait : *mädābiịä* « je voudrais bien ! (m. à m. que c'est beaucoup pour moi) ». Cette expression joue véritablement le rôle de verbe, en ce qu'elle peut gouverner une proposition subordonnée dont le sujet est à une autre personne, c'est-à-dire former proposition à elle toute seule : *mädābiịä ⁱiğⁱi* « je voudrais qu'il vienne » ; elle se différencie ainsi des conjonctions conjuguées dont il sera question au chapitre des conjonctions, qui ont toujours la même personne que le sujet du verbe qui suit ; ex. *mənṣåbu ⁱiğⁱi* « pourvu qu'il vienne ! ». On pourrait aussi traduire dans ce dernier cas « je voudrais qu'il vienne », mais au point de vue du parler la construction est différente.

L'existence de toutes ces formes à valeur verbale, mais sans verbe à la base, repose sur l'existence de la phrase nominale.

3. Conjugaison admirative.

C'est ici que se place la conjugaison admirative dont l'origine est probablement nominale ; en tout cas, pour le parler d'Alger juif, elle se rattache nettement à la catégorie précédente, car elle n'apparaît qu'avec adjonction des suffixes pronominaux, même lorsque le sujet est exprimé ensuite par un substantif.

Je ne peux dire s'il s'agit des pronoms régimes de verbe, ou des pronoms régimes de substantif, la première personne du singulier étant inusitée ; en effet cette conjugaison n'est réellement en usage qu'à la 3ᵉ pers., et tel de mes informateurs qui m'avait donné d'autres personnes sur interrogation m'a déclaré ensuite que seule la troisième existe. Au reste je n'ai jamais eu l'occasion de l'entendre employer dans la conversation ordinaire.

Cette conjugaison est caractérisée d'abord par le préfixe *ma* (*ma* exclamatif) avec *ä* ou *å* suivant que le radical suivant contient ou

non une emphatique (ce qui indique que *ma* est proclitique sur le verbe) ; le radical est sous la forme la plus simple, suivi des pronoms suffixes : ex. : *måkəbṛu* (ou *m^{u}åkəbṛu*) « qu'il est grand ! » fém. *m^{u}åkəbṛå* plur. *m^{u}åkəbṛum* ; *måṭūlu n^{h}ā̊ṛ* « que ce jour est long, quel long jour ! » (le substantif ne prenant pas l'article).

Dans les racines où la 2e et la 3e radicales sont semblables, elles ne sont pas disjointes : *mäḫffu* (pour **mäḫəffu*) « comme il est léger ! » *mäḫffək* « comme tu es léger ! ».

XVI. Temps et modes.

Les temps simples ont à Alger juif la valeur qu'ils ont ordinairement en arabe :

1. Le parfait exprime une action qui a eu lieu et qui est terminée, soit qu'elle n'ait duré qu'un instant, soit qu'elle ait duré un certain temps ou se soit répétée ; il est indifférent que l'action soit tout entière dans le passé, ou que son résultat dure encore ; il est indifférent aussi qu'elle soit antérieure ou non à une autre action passée : en conséquence le parfait peut servir à exprimer tous les temps passés du français.

ǧä « il *est venu* (et il est reparti) » ou bien « il *est venu* (et il est encore là) ».

ǧā̆u̯ u̯ǫ̆qt ę̆lli kā̆nət t^{c}i̯i̯ət ^{c}ălī^{h} uuu̯ä ǧā̆ub^{h}ä... « ils *arrivèrent* au moment où elle avait crié après lui et où lui *répondait*... ».

ḫŏm(m)əmu bā̆i̯ĭn fǫ̆ṭnu bī^{h}um « ils *pensèrent* qu'on *s'était aperçu* de ce qu'ils faisaient ».

2. L'imparfait exprime une action non achevée, sans que le temps en soit précisé : en conséquence il exprime une action en cours d'accomplissement (durable ou répétée ou reportée à une époque écoulée, mais non pas fixée avec précision dans le moment présent), ou un futur : il exprime ces notions soit par rapport à un moment présent ou futur, soit par rapport à un moment passé.

En conséquence, il traduit l'imparfait français exprimant un état durable non-terminé (par rapport au moment indiqué par le reste de la phrase), et même un passé défini exprimant une action présente par rapport à une époque passée fixée par un autre verbe : l'action est alors considérée comme non-achevée.

^{i}iǧi « il *vient* (toujours, souvent, etc.) » et « il *viendra* ».

ikūnu mḫăll^{ə}ṣīn mę̆n ^{c}ănd ę̆lqå^{c}ål « ils *sont* (en général) ou *seront payés* par la communauté ».

kā̆n u̯ā̆ḥăd əṛṛå̄ǧəl ^{ə}lli mä ^{i}f^{h}ę̆mš « il y avait un homme qui ne *comprenait* pas ».

ṭǫ̆l^{c}ăt ləṣṭå̄ḥ utṣīb... « elle monta à la terrasse et *trouva* (voici qu'elle trouve)... ».

3. Ces exemples suffisent à montrer qu'il n'y a pas concordance des temps : chacun exprime sa notion propre, d'achèvement ou non-achèvement, quelle que soit l'époque de l'action, fixée par le contexte.

Cette notion d'époque peut être précisée par un auxiliaire précédant le verbe, d'où naissance de temps composés.

4. Le premier de ces auxiliaires existait déjà à l'époque classique ; c'est le parfait du verbe *kā̆n* « être », qui sert à reporter dans le passé l'action du verbe qui le suit, ce qui permet, en y ajoutant le parfait d'un verbe quelconque, d'exprimer un plus-que-parfait (c'est-à-dire une action *achevée* à un moment *daté* du passé), ou, en y ajoutant un imparfait, d'exprimer l'imparfait français (c'est-à-dire une action *non-achevée* à un moment *daté* du passé).

kā̆n ğä u̯ā̆ḥăd ẹ̆lḥaḇā̊m « il était venu un rabbin ».

kā̆n iqūl « il disait ».

5. Pour exprimer une action précisément en train de s'accomplir on emploie *ṛā̊ni*, etc. suivi de l'imparfait ; suivi du parfait, le même verbe sert à exprimer le résultat d'une action achevée, considérée uniquement au moment présent (que ce résultat doive ensuite se perpétuer ou non) :

ṛā̊ iğ̆i « il vient (le voici qui vient) ».

ṛā̊ni ṛbaḥt « j'ai gagné (voici que j'ai gagné) ».

Il a été dit p. 252 que le même verbe a à lui seul le sens du présent de *kā̆n*, pour exprimer un fait momentané.

6. Des nuances plus précises encore sont exprimées par :

1° *mā̆ši*, participe de *mšä* « aller » ; préposé à un verbe à l'imparfait, il sert à exprimer le futur très rapproché : *mā̆ši nəḫrəğ* « je vais sortir ».

(On remarquera combien cette construction est parallèle à la construction française.)

2° *ğä* : ce verbe employé comme auxiliaire sert à la constitution d'un inchoatif : *ğā̆u̯ umā̆n qā̆lū-lu* « eux se mirent à lui dire » (voir Texte I).

7. L'impératif n'est employé que pour formuler un ordre positif. La défense s'exprime au moyen de la négation et de l'imparfait. C'est également l'imparfait qui fournit la 3e personne de l'impératif non représentée dans la conjugaison.

8. Le participe ne se distingue d'un adjectif que parce qu'il prend les mêmes régimes que le verbe dont il fait partie. Il sert à la formation de nombreuses phrases nominales, et il est commode pour exprimer la contemporanéité d'une action avec celle du verbe principal de la phrase.

Le participe passif joue un grand rôle dans l'expression de la notion du passif (voir pp. 178 et 231).

9. Il n'existe pas de mode optatif : c'est constamment l'imparfait qui en tient lieu. Sur un reste isolé, dans une formule, de la valeur optative du parfait que connaissait l'arabe classique, voir aux Formules, dans les Emprunts hébreux ; au même endroit, des exemples d'imparfait optatif. Un parfait optatif est aussi inclus dans une conjonction : *mənṣā̊b* « pourvu que ».

10. Il n'existe pas non plus de mode conditionnel : il sera question, à propos des conjonctions, des temps employés dans les propositions hypothétiques. On y verra qu'ils y conservent chacun leur valeur propre [1].

[1]. Sur la place du verbe dans la phrase, qui ne semble pas stable, voir quelques observations à propos des textes.

Il n'a pas été fait d'étude spéciale des compléments du verbe : l'absence ou la présence de préposition, le choix de la préposition relèvent plus de la lexicographie que de la syntaxe : il suffit de savoir que l'usage d'Alger juif est souvent différent de l'usage classique, souvent aussi différent de celui d'Alg. mus. ; à l'occasion les différences ont été indiquées à propos des exemples.

Ex. : « nous avons convenu du prix » Alg. juif *stu̯īnä fssūmä*, Alg. mus. même verbe avec *ᶜălä*.

CHAPITRE II

Nom

Introduction.

Notions recevant une expression dans la forme nominale.

Genre. Le genre est distingué par la forme dans la presque totalité des mots. Il existe deux genres, le masculin et le féminin ; les substantifs ont un genre ou l'autre, de manière fixe et dépendant généralement du sens ; les adjectifs prennent un genre ou l'autre suivant le genre du substantif avec lequel ils sont en rapport : c'est le seul critérium permettant de distinguer avec certitude l'adjectif du substantif. Il existe un seul suffixe de féminin : *-a*.

Nombre. Sauf exceptions très rares, tout nom a une forme différente pour le singulier et pour le pluriel. Les expressions du pluriel sont très variées suivant les formes et les sens du singulier.

Le duel n'est pas vivant dans le parler ; il reste quelques traces de cet ancien nombre disparu.

Déclinaison. Il n'y a pas de déclinaison exprimant par des changements de forme différents rapports grammaticaux : cependant il existe des formations spéciales pour l'annexion d'un complément nominal (ou pronominal) à un nom ; cette expression flexionnelle de l'annexion est d'ailleurs en voie de disparition : les rapports tendent à être plutôt marqués par des expressions périphrastiques qui ne relèvent pas de la morphologie proprement dite.

Modalité. Comme dans le verbe, des formes spéciales indiquent non plus des relations grammaticales, comme la flexion proprement dite, mais certaines modifications du sens, quel que soit d'ailleurs ce sens : leur emploi (non plus que celui des formes dérivées du verbe) n'est pas général pour toutes les racines. Ces formes servent à exprimer le *degré* de la notion désignée par le nom : dans cette catégorie se rangent les comparatifs des adjectifs (d'ailleurs en régression) et les diminutifs d'adjectifs et de substantifs.

Forme et sens. En dehors de ces formes exprimant une notion (pluriel, diminutif) applicables à des mots de tous sens, il existe un très grand nombre de formes (caractérisées soit par le schème du radical, soit par un élément suffixé ou préfixé) qui ont été affectées originairement aux mots suivant leurs sens.

Ces formes applicables à un nombre restreint de mots, en vertu de leur sens, sont comparables à la forme des qualités physiques et à la forme quadrilitère dans le verbe. Mais elles sont beaucoup plus variées (et d'autre part les catégories de sens beaucoup moins définies). Il est nécessaire d'en faire tout d'abord une liste pour connaître la matière à laquelle s'applique la flexion proprement dite.

Aussi l'étude du nom commencera-t-elle par l'étude de ses différentes formations en fonction du sens, avec les modifications qui peuvent y intervenir en raison des circonstances phonétiques.

L'étude du nom, comme celle du verbe, mais beaucoup moins souvent, montre des cas où l'analogie morphologique apporte des perturbations dans l'application des lois phonétiques.

Les traits caractéristiques du parler sont la régression du duel, qui n'a plus de forme spéciale ; la régression du comparatif et celle de l'état construit (expression flexionnelle du rapport d'appartenance), en tant qu'ils étaient marqués par une modification de la forme nominale ; les mêmes notions reçoivent une expression analytique au moyen de mots indépendants (prépositions) dont le rôle est d'exprimer les relations syntaxiques. Ces faits sont communs, à des degrés variés, à tous les dialectes modernes de l'arabe, et spécialement aux parlers citadins : ici comme ailleurs le parler d'Alger juif se classe parmi les plus évolués des parlers citadins.

L'originalité du parler se montre en outre dans sa prédilection pour certains types de formations : ainsi les pluriels en *-īn* des noms de parties du corps avec une forme spéciale du radical, les pluriels du type *tbāsi* et du type *tərqān* ; les formes de diminutif avec *-ụ-* (produit de différenciation de *ị* près de *i*).

Néanmoins, comme le montrera le détail de cette étude, le système du nom est moins caractéristique du parler que ne l'est la conjugaison.

A) **Formations nominales** [1].

Les formes que prennent les noms, caractérisées soit par l'aspect du radical, soit par des affixes, sont extrêmement variées, suivant leur sens et leur provenance. Une liste absolument complète de ces formes équivaudrait à une étude presque générale du vocabulaire.

Il a été relevé ici tous les principaux types, et ceux que rend intéressants quelque originalité du parler. Les mots d'emprunt dont la forme n'est pas naturellement semblable à l'une de celles qui s'appliquent aux mots d'origine arabe, ou n'y a pas été ramenée secondairement, ne sont pas relevés ici ; des exemples nombreux s'en trouveront dans les chapitres relatifs aux emprunts.

Les types les plus vivants se dénoncent d'eux-mêmes par le fait qu'ils s'assimilent des mots d'autres types ; certains types en effet disparaissent au profit d'autres, soit parce que des phénomènes phonétiques quelconques les ont mis en état d'instabilité, en y dissimulant partiellement ou en effaçant totalement les caractéristiques de leur forme ancienne, soit parce qu'ils ont un aspect que la morphologie actuelle du parler ne supporte pas (bilitères).

L'exposé est fait en partant, non des formes classiques, mais des formes actuelles, à propos desquelles les correspondances sont indiquées. (Une exception est faite à cette règle, ci-dessous I, 3.)

I. Formes simples de trilitères.

Ce sont les formes les plus simples qui servent en général quand un sens spécial n'appelle pas quelque autre forme.

1. Il s'agit ici des différentes formes du substantif et l'adjectif au singulier, et sans expression de degrés de comparaison, etc. ; toute forme ayant une valeur d'expression morphologique définie est étudiée au chapitre de la flexion. — Vu le grand nombre de formations qui peuvent s'employer soit comme substantifs, soit comme adjectifs, ceux-ci n'ont pas été étudiés à part. Il est indiqué sous chaque forme quel est son emploi le plus habituel. Les participes ont été étudiés avec les verbes 1° parce que, prenant les mêmes compléments que le verbe, ils se rattachent syntaxiquement à cette catégorie morphologique, 2° parce que leur vocalisation dépend de celle des verbes auxquels ils se rattachent.

1. Masculins à trois consonnes différentes dont aucune n'est semi-voyelle : cs + cs + *ə* + cs, alternant avec cs + *ə* + cs + cs suivant la qualité des consonnes radicales (v. p. 143 et ss.) ; (types *ǧbəl*, *kəlb*) [1].

Substantifs de sens extrêmement variés ; cette forme s'est assimilé un assez grand nombre de mots d'autres formations.

Des exemples nombreux se trouvent au chapitre de la Structure syllabique.

Mots ramenés à cette formation :

a) Mots à voyelle longue abrégée devant *ḥ* et *ᶜ* finaux (v. p. 135) : *draᶜ* « bras » *dərᶜi* [2] « mon bras » (mais *drāᶜīn* au pluriel) class. ذراع.

kraᶜ « jambe » *kərᶜi* « ma jambe » (mais *krāᶜīn* au pluriel) class. كراع.

ǧnaḥ « aile » *ǧənḥək* « ton aile » class. جناح — *ǧnāḥək* qu'on peut entendre aussi est sans doute emprunté à Alg. mus. ; voir aussi le plur. *ǧnāḥīn*.

Le fait que ces trois mots étaient isolés avec leur forme à voyelle longue dans une vaste série de noms de parties du corps à voyelle brève a peut-être contribué au changement de série préparé par les circonstances phonétiques.

sbåḥ « matin » class. صباح, qui se trouvait dans les mêmes conditions phonétiques, mais isolé, et employé avec suffixe pronominal presque exclusivement dans une formule (les formules sont toujours conservatrices), a gardé la forme à voyelle longue : on dit généralement *sbåḥak bẹ̆lḫīr* « bonjour », énoncé sur un ton un peu solennel au lieu de l'usuel *sbåḥ ẹ̆lḫīr* ; *səbḥak* s'entend aussi ; toutefois il ne s'y trouve sans doute pas incluse une forme abrégée de *sbåḥ*, mais une forme empruntée aux dialectes qui ont un représentant de class. صُبح ; c'est également cette forme à voyelle brève qui est à Alger juif même le radical du dérivé *səbḥi(i̯)å*, voir plus loin VI, *b*, 2.

b) Mots à *m* préfixé et géminée finale (souvent peu nette d'après ce qui a été dit p. 66).

1. Le cas particulier où la première consonne est remplacée par une voyelle a été traité, p. 148, et n'est pas repris ici.

2. L'annexion des suffixes pronominaux déterminant un changement de place de la voyelle montre que celle-ci est brève (v. plus loin B IV, Rapports d'Annexion).

mləf « drap » provenant sous doute de class. مِلَف (v. *Obs.* p. 83) est traité comme un trilitère ordinaire : *məlfi* « mon drap ».

msən(n) « pierre à aiguiser » a un diminutif reportant à *msən* et sa forme dissimilée *msəl(l)* peut avoir un pluriel *msāl* reportant de même à la forme trilitère ; mais par ailleurs les quatre consonnes sont bien préservées (voir les références à l'index).

Les autres mots du même type semblent n'avoir pas subi l'analogie des trilitères simples : *mqǫṣṣ* « ciseaux » *mqǫṣṣi* ou *m'qǫṣṣi* « mes ciseaux » (non **mǫqṣi*).

2. Même schème, mais à place fixe de la voyelle, quelle que soit la consonne ; type *ṭṛǫš* ; une des consonnes peut être semi-voyelle.

C'est la forme des adjectifs de couleurs et d'infirmités, représentant un classique *'afʿalᵘ*, avec chute du ' initial et de sa voyelle ; tous les mots de cette forme, se trouvant dans une même série sémantique, ont gardé uniformément la même place de la voyelle [1]. Elle se déplace cependant quand on ajoute une terminaison de féminin ou de pluriel : *ṭṛǫš* « sourd » *ṭǫṛšīn* « sourds ».

Cette forme diffère des comparatifs de même schème en ce qu'elle reçoit un féminin, v. ci-dessous.

Après l'article il y a trace de l'ancienne voyelle de *'a* initial (voir à l'Article).

On trouvera aux Pluriels une liste d'exemples de cette forme.

Exemple avec une semi-voyelle 2ᵉ radicale : *bịǫḍ* « blanc ».

Quand la 3ᵉ radicale est semi-voyelle, cette forme se confond avec la forme 5 (v. ci-dessous) : *ʿāmä* « aveugle ».

A signaler un mot qui indique un genre spécial de défectuosité : *mlǫṭ* « tout nu », class. أملط « sans poils » ; de même *ẓlǫṭ* « tout nu » (ou *ʿäṛịān ẓlǫṭ*, où le mot *ẓlǫṭ* semble avoir une valeur adverbiale), de أزلط, à côté de *ẓǫlṭ* « même sens », qui répond à un ancien زلط « nu et lisse ». V. Dozy sous زلط et Beauss. sous ملط. Sur la forme *ẓlǫṭ*, v. p. 81.

1. J'ai recueilli (d'un seul informateur) *ṣṃǫṃ* « sourd », où la disjonction des radicales semblables sert à préserver le schème (mais dans un comparatif, c'est-à-dire dans une autre série sémantique, la forme classique est préservée : *šəbb* « plus beau »).

3. Masculins à 3 consonnes dont les deux dernières sont semblables : cs + ə + cs géminée (type *fəmm*).

Même emploi que le schème 1.

Aux mots nombreux qui sont étymologiquement de cette série s'ajoutent des mots du schème 1 où il s'est fait une assimilation des deux dernières consonnes (voir p. 76) :

nǫṣṣ « moitié » class. نصف ; cette forme se maintient devant suffixe : *nǫṣṣi* « ma moitié », mais le *f* étymologique reparaît au pluriel et au diminutif.

Dans *ụəč* (*ụuč*, *ụč*) « figure » au contraire, la gémination demeure virtuelle au singulier, le *č* géminé étant toujours mal distinct du *č* simple (surtout en finale), ainsi *uči* « ma figure » ; mais elle apparaît au pluriel *učūč* (voir les références à l'index).

C'est à ce type de mots qu'ont été ramenés presque tous les bilitères du classique (voir ci-dessous les exceptions) : c'est la preuve que la tendance à la trilitéralité, manifeste dès les plus anciens états des langues sémitiques, n'a pas cessé d'opérer en arabe moderne ; le fait que la trilitéralité est donnée aux anciens bilitères de l'arabe classique de manières diverses dans les différents dialectes modernes montre que les bilitères ont été éliminés à époque récente après s'être conservés longtemps par tradition ; les bilitères qui proviennent d'une formation propre à l'arabe ancien (non au sémitique commun) ont été éliminés comme les autres. Un très petit nombre a été conservé [1].

fəm(m) « bouche » représentant فم ; le *mm*, peu net en finale, est mieux perceptible devant suffixe à initiale vocalique : *fəmmi* « ma bouche » ; les deux *m* séparés apparaissent au pluriel et au diminutif.

dəm(m) « sang » *dəmmi* « mon sang » class. دم. Il existe un pluriel *dmūm*.

ịid(d) ou *id(d)* « main » class. يد. Diminutif *idīdä*.

šəffä, représentant شفة « lèvre », n'est employé qu'au sens particulier de « moue » : *ịaʿməl ẹššəffä* « il fait la moue ».

Les bilitères qui suivent maintenant ont reçu un traitement autre que la gémination.

Les mots suivants, qui étaient devenus bilitères en arabe classique

1. En dehors toutefois des noms de parenté où la conservation est complète, voir le chapitre des Noms de parenté.

Les bilitères à terminaison féminine ont été traités ici avec les autres, pour épuiser d'un coup la question.

par perte d'une 1re radicale *u̯*, avaient comme voyelle un *i* : cet *i* a été conservé avec allongement par analogie des nombreux mots à 2e radicale *i̯*, et cette voyelle longue remplace une radicale (voir 4) :

ǧī(i̯)ä (l'*h* est très rarement restitué dans ce mot : *ǧī*^{h}*ä*) « côté » class. جِهَة, rac. وجه (v. sur ce mot p. 168).

rīi̯ä ou *ṛīi̯å* (v. aux Pluriels internes IX) « poumons » class. رِئَة, provenant de la racine ورى.

Pour ce mot on entend aussi *rii̯i̯ä*, ce qui ne peut pas prouver qu'on a redoublement au lieu de l'allongement, mais rend la chose douteuse (voir p. 109). Pour *ǧī(i̯)ä* au contraire, on entend plutôt une prononciation *ǧiä* avec un hiatus.

Un mot qui n'a pas perdu de *u̯* initial semble présenter un allongement du même type : c'est *kūṛå* « boule », pour classique *kurat*^{un}. Mais il est difficile de ne pas rapprocher ce mot de la racine classique *ku̯r* « rouler en spirale, enrouler » ; il se peut donc qu'il y ait sinon dérivation, du moins contamination ancienne. Le verbe moderne *kůu̯u̯ǝṛ* « rouler » peut passer pour un simple dénominatif de *kūṛå*.

La transformation toute parallèle de *luġat*^{un} en *lūġä* qui a lieu dans la plupart des parlers algériens (v. *Saïda* p. 69) ne se rencontre pas à Alger juif, qui a *lġä*, représentant le classique *laġa*^{n} (c'est un mot de la catégorie 5 ; v. ci-dessous).

mä « eau » est resté bilitère.

4. La 2e radicale est étymologiquement *u̯* ou *i̯* : le mot a un schème CS + VOY. LONGUE + CS (type *mūt*).

En effet deux consonnes et une voyelle longue suffisent à rendre le mot trilitère, de même qu'un trilitère à voyelle longue se rapproche à beaucoup d'égards des quadrilitères (voir aux Pluriels).

Ces mots sont en très grand nombre, de même sens que ceux du schème 1.

Outre les bilitères cités ci-dessus, sont entrés dans ce type les mots suivants :

rūz « riz », représentant avec chute de أـ un classique أُرْز ou أُرُزّ. Si c'est cette dernière forme qui est représentée, elle est dans les mêmes conditions que *mūz* « à moitié sucré (en parlant du café) » pour **mǝzz*, class. مُزّ. On serait tenté, en rapprochant ces deux exemples, de penser à une longueur particulière de *u* devant *z* amenant un allongement définitif (voir à la Quantité p. 137), mais il y a sans

cette raison un *ū* dans *ġūš* « colère » (d'où le verbe *tġåu̯ǝš*) au lieu que l'arabe ancien a la racine *ġšš*. V. *mǝġšåš*, ci-dessous V, 4.

Les doublets de ce genre (avec géminée et avec semi-voyelle) abondent en arabe classique même : on ne sait s'il faut y voir des caprices lexicographiques ou des doubles formes résultant de quelque phénomène phonétique (comme serait par exemple l'allongement des voyelles devant certaines consonnes).

Le classique موسى est à Alger juif *mūs* « rasoir, couteau » (voir aux Genres) ; mais le diminutif *msīi̯ǝs* reporte à une forme *mǝss* qui se trouve dans certains dialectes, dont l'andalou (v. *Saïda* p. 110).

Le mot *u̯åd* qui avait un *i* final en arabe classique n'en a gardé aucune trace. (Voir au Vocalisme p. 115 et ci-dessous II, 1 *ḫåf*).

5. La 3e radicale est étymologiquement *u̯* ou *i̯* ; le mot a la forme CS + CS + VOYELLE (type *ḥli*).

Dans cette classe se rencontrent des mots en *-a*, tels que *ʿåṣå* « bâton » class. عَصًا, v. ci-dessus *lġä* p. 266. Mais ils sont confondus phonétiquement dans le parler avec d'anciens mots à voyelle longue abrégée en finale, et en outre assimilés par leur flexion à d'anciens mots à suffixe de féminin *-a* (voir au Genre).

Dans quelques mots seulement la voyelle finale représente une voyelle classique vocalisée en finale après consonne ; ainsi *ḥli* de class. *ḥali*^{un} « bijoux de mariée » ; encore les mots de cette classe ont-ils tous tendance dans leur flexion à passer à la classe des anciens mots à finale longue.

Ainsi *ǧdi* « chevreau », *ǧdīu̯i* « mon chevreau » (v. pp. 106, 110, 148 et ci-dessous II, 3, *b* et *c*).

Il n'y aurait donc pas eu lieu de parler ici de ces substantifs si cette forme n'était représentée largement par des féminins à suffixe *-a* ; (voir ci-dessous 6). La semi-voyelle consonantique subsiste devant ce suffixe ; ainsi dans le substantif ancien *ḥalu̯ä* « bonbon, gourmandise » de حَلوى, tandis que l'adjectif féminin récent *ḥlūu̯ä* « douce » dénonce le passage secondaire de *ḥlu* <*ḥulu̯*^{un} à un virtuel **ḥlū*.

Un certain nombre de ces féminins à finale *-u̯a* ou *-i̯a* n'ont pas de masculin exactement correspondant, parce que dans la langue classique, pour les racines à 3e rad. *u̯*, *i̯*, il arrive très souvent que seule une forme masculine à voyelle longue soit attestée (type *šitā'*^{un} >*štä*).

6. Féminins en *-a* correspondant aux schèmes précédents:

1 et 2. CS + *ə* + CS + CS+*a* (type *ḫədmä* « travail »)
3. CS + *ə* + CS. GÉM. + *a* (type *səbbä* « cause »)
4. CS + VOY. LONG. + CS. + *a* (type *mūtä*)
5. CS + *ə* + CS + *u̯* (*i̯*) + *a* (type *šətu̯ä*, *qọḍi̯å*)

Sur la forme, il est à remarquer que tous les radicaux à trois consonnes différentes (non semi-voyelles) ont un schème unique devant le suffixe *-a* : *bəġlä* « mule » de *bġəl* « mulet », comme *kẹlbä* « chienne » de *kẹlb* « chien » ; une conséquence indirecte en est la parité du féminin de 2 avec celui de 4 quand la 2e consonne est une semi-voyelle : **bəi̯ḍå*>*bīḍå* « blanche ».

Les mots du type 5 ont généralement *u̯* ou *i̯* suivant que la racine à laquelle ils appartiennent avait anciennement une finale *u̯* ou *i̯*. Mais il se produit aussi des échanges, marques de la confusion ancienne à ce sujet en arabe classique même et en sémitique en général : ainsi *ʰädu̯ä* « conduite de la mariée chez le marié, cérémonie du mariage », d'une racine dont la forme la plus fréquente en arabe ancien est *hdi̯* ; cependant un mot هدْو « guide » y atteste déjà l'existence d'une forme de la racine en *u̯* [1].

Le sens des substantifs féminins en *-a* peut être le même que celui de masculins de la forme correspondante [2].

Parfois la forme féminine est seule attestée (ainsi pour *ʰädu̯ä*).

Rarement elle coexiste avec la forme masculine dans le même sens (V. ci-dessous *sūmä* p. 269).

Le plus souvent le suffixe *-a* a une valeur sémantique propre : il sert d'abord à désigner, dans les noms des êtres animés, la femelle par opposition au mâle : type *kẹlb* « chien » *kẹlbä* « chienne ».

Mais il y a aussi une série d'autres sens qui se groupent sous l'idée de « restriction » :

a) La forme en *-a* désigne un objet plus petit que celui désigné par la forme masculine (soit dans le parler même, soit ailleurs, si le masculin est inusité à Alg. juif).

b) Elle désigne une partie d'un tout, un cas particulier d'un cas

1. M. MARÇAIS me communique encore *s(ə)qu̯ä* « trempe d'un métal », correspondant à la racine *sqi̯*.

2. Dans les adjectifs, la forme féminine sert à marquer que le substantif mis en rapport avec l'adjectif est lui-même féminin. Voir plus loin aux Genres.

général, une unité d'un total ; c'est l'emploi du suffixe *-a* pour former un « nom d'unité ».

(Ces notions s'appliquent aussi bien aux formations qui seront décrites plus loin de II à VI qu'à celles de la catégorie I.)

On verra en outre plus loin que les abstraits ont généralement la forme de féminins en *-a*.

Ex. *ǵərḥa* « blessure », ou plutôt « cicatrice, estafilade ».

q(ọ)ṭṭä « chatte, chat » ; à Alger juif on n'emploie jamais le masculin au sens de « chat », parce que, m'a-t-il été dit, on préfère la chatte comme animal domestique ; mais le masculin se trouve dans *qọṭ(ṭ) ləḫlä* « chat sauvage ».

ḥālä « état, situation (momentanée) », *ḥāl* « jours ouvrables (par opposition aux jours fériés) ».

mūtä « une mort violente, un genre de mort, etc. » *mūt* « la mort (en général) ». (Le suffixe de féminin peut être amené ici en partie par le fait que *mūt* est féminin, voir aux Genres).

ṣīfå « la saison d'été (de telle année) » *ṣīf* « l'été en général, avec ses caractères de tous les ans ».

sūmä « prix » est plus employé que *sūm* qui a exactement le même sens.

Pour les trois mots qui suivent, le masculin qui correspond pour le sens ne correspond pas exactement par la forme : il a la forme à voyelle longue abrégée en finale de mot (il y a doute cependant pour le second et le troisième, v. ci-dessous II, 3).

Pour le quatrième mot de la liste je ne connais aucune forme masculine correspondante.

šətu̯ä « saison d'hiver » se distingue de *štä* « l'hiver en général » ; ce dernier mot est d'ailleurs surtout employé au sens de « pluie ».

šəqu̯ä « peine, dérangement » à côté de *šqä* ; on n'a pu me distinguer les deux mots pour le sens : ils semblent actuellement d'emploi tout à fait équivalent.

qọḍi̯å « une course, une affaire », mais aussi « le destin », à côté de la forme *qḍå* « destin ».

ǵəfu̯ä « un somme » (Alg. mus. ne connaît pas ce mot, mais deux autres formes présentant des variantes de la même racine : *ǵəffa* et *ǵūfa*).

II. Trilitères a consonnes simples avec une voyelle longue.

1. Voyelle longue *ā* après la 1[re] radicale.

Ce sont des participes actifs de la forme simple devenus substantifs ou adjectifs (plus rarement d'anciens substantifs de même schème, mais avec *a* au lieu de *i* de la seconde syllabe) [1].

Leurs sens sont très variés : *ḫădəm* « négresse », *ṣållḥå* « commission », *qăləb* « modèle » (ancien *qālab*[un]), etc.

Il y a entre autres une série d'adjectifs provenant de racines à 3[e] radicale *i̯* :

săği « réussi, parfait » (verbe *sğăt* « ça a réussi »)

šăqi « qui se donne du mal »

ḥăfi « pieds nus » (voir ci-dessous VI *ḥafi̯ăn*) et aussi « sec, seul » en parlant du pain. Mais dans ce dernier sens certains individus emploient exclusivement une forme *ḥăf* absolument inconnue de certains autres : *ḫəbz ḥăf* « pain sec », *mä ḥăf* « eau pure ». Il y a dans ce cas assimilation à la classe des mots à 2[e] radicale *u̯*, *i̯* : la forme classique حافٍ(حافى à l'état construit) pouvait prêter aux deux traitements ; le traitement ordinaire est la conservation de *ī* ; le traitement contraire apparaît ici exceptionnellement, en s'appliquant à un sens nouveau du mot [2]. Dans d'autres parlers le même sens est exprimé par un adjectif en *-i* de la racine *ḫrf*. Ainsi à Tunis et à Alg. mus. *ḫĕrfi* « sec (pain) », donné dans Beaussier (voir Vollers, *Zeitsch. der deutschen morgenländ. Gesellschaft* 50, p. 332).

mrå zănia « prostituée ».

Cette formation s'est augmentée d'un mot aux dépens du type cs + cs + *i* (voir ci-dessous) : *găli* « cher (prix) » classique غلى. Cette transformation semble générale en Algérie. Mais ordinairement, dans les parlers algériens, la même transformation atteint d'autres mots du même schème (v. *Saïda* p. 70) ; en conséquence, vu son isolement, il se pourrait que celui-ci soit à Alger juif un emprunt : ce

1. Des mots étrangers se rattachent à cette forme, ainsi *ṭåblå* « table » (voir aux Emprunts romans).

2. Voir dans Beauss. شاقى « qui fatigue » à côté de شاق « qui se fatigue » ; le même traitement apparaît sans cette raison dans *u̯ăd* (v. ci-dessus pp. 115 et 267).

serait un mot pris à la langue commune servant aux relations entre des éléments divers de la population.

2. Voyelle *ī* après la première radicale.

Formation très rare qui semble ne se trouver que dans deux mots d'ailleurs proches l'un de l'autre par leur signification (l'*ī* y est sensiblement abrégé en syllabe fermée non finale) :

sïḥqä « foudre » (Sur *s* et *ḥ* dans ce mot voir pp. 31, 72 n. et 93).

sïḫṭä « cyclone, pluie torrentielle, explosion ».

3. Voyelle longue après la 2[e] radicale.

Classe très nombreuse et envahissante.

a) Voyelle *ā* (forme masculine).

Mots de sens variés : *ṭrắb* « terre », *pṣắṭ* (*bṣắṭ*) « grand tapis », *šbăb* « beau, joli ».

Ce type s'est assimilé le mot *qlăm* « porte-plume » plur. *qlăim*. class. قَلَم. Alg. mus. a régulièrement *qləm*, mais d'autres parlers algériens connaissent aussi *qlăm*.

La cause déterminante du changement de forme a pu être l'analogie de *klăm* « parole ».

Dans le cas où la finale est étymologiquement *u̯*, *i̯*, on a une forme cs + cs + *a* (type *štä* « hiver ») représentée par de très nombreux exemples.

Sur la confusion phonétique avec des mots d'un autre type étymologique, v. ci-dessus p. 269, *qdå*, *šqä*, qui peuvent représenter des formes classiques avec ou sans voyelle longue : les deux sont en effet anciennement attestées ; ces mots peuvent donc être rangés soit ici, soit sous I, 5. Voir en outre au Genre.

b) Voyelle *ī* (forme masculine).

Classe très nombreuse de substantifs désignant des choses et des personnes, et d'adjectifs (voir au Pluriel interne I).

frīğ « clair » (en parlant d'une maison où on a de l'air).

qrīn « équivalent, égal » (employé comme substantif) ; sur ce mot v. au Pluriel interne I.

ḫmīr « ragoût fait avec des coings (qui se mange au repas du soir après le jeûne de Kippour) ». Le féminin *ḫmīrä* signifie « levain ».

(*lə̣*)*bṭīṭ* « chambard, trouble » (je n'ai jamais entendu le mot qu'avec l'article) ; *ia*ʿ*məl bīnä lə̣bṭīṭ* « il nous fait des misères, il nous fait damner » ; reproduit le classique بطيط « chose étonnante, men-

songe, malheur », n'est connu que partiellement à Alger mus. et manque dans BEAUSSIER.

dḡēs « petit garçon, gosse (turbulent) ». Mot très bien attesté, voir p. 125, au Pluriel interne I et au Diminutif ; la formation à schème de participe, de même sens, *mədḡūs* (diminutif *mdīḡəs*), semble indiquer l'existence d'un verbe de la même racine. On dit *mä zāl dḡēs* « c'est encore un gosse », sans idée péjorative ; mais généralement le mot appelle plutôt l'idée d'un enfant « diable ». Le féminin s'emploie également.

Mais rien de pareil à ce mot n'existe dans les dictionnaires et ouvrages descriptifs que j'ai pu consulter, ni dans les parlers sur lesquels j'ai pu informer (notamment Alg. mus. où le mot est inconnu). D'autre part, si c'est un emprunt, on ne sait à quoi le rattacher. C'est un des rares mots d'Alger juif qui résiste à tout rapprochement avec un élément de vocabulaire connu.

ḫšīn « épais » (mais jamais « grossier, malpoli) » représente, comme généralement en Algérie, le classique *ḫašin^{un}* ; la longue doit être ancienne dans ce mot et dans *sḫūn* (voir ci-dessous *c*), puisque dans les deux mots elle reproduit le timbre de la brève classique ; l'assimilation à la classe des adjectifs à voyelle longue serait donc antérieure à la confusion de timbre des voyelles brèves.

ᶜăbīd « nègre » ou « nègres » — Le mot ne m'est connu partout ailleurs que comme pluriel, le singulier étant *ᶜabd* ; mais à Alger juif cette dernière forme n'a que le sens de « créature, serviteur de Dieu », avec un pluriel *ᶜăbād* (v. au Pluriel interne I).

Il n'est pas impossible que le singulier soit un ancien diminutif *ᶜubaid^{un}* conservé exceptionnellement, et non reformé sur le type ordinaire des diminutifs dans le parler ; cette conservation exceptionnelle pourrait reposer sur l'analogie de *ulīd* (v. aux Diminutifs) ; ce qui rend possible cette analogie, c'est que le « nègre », chez les citadins d'Algérie, était, avant la conquête française, surtout l'esclave familier, d'où sa dénomination de « serviteur, esclave » ; dans ce cas un diminutif n'est pas inattendu ; voir la dénomination hypocoristique *däddä* « négresse », aux Noms de parenté.

D'autre part l'emploi du pluriel en fonction de singulier ne peut pas être considéré comme impossible, dans un mot désignant des personnes ; voir aux Emprunts hébreux le pluriel *goịīm* employé pour désigner *un* individu non-juif. De même dans certains parlers algériens *drāri* « gosses » joue le rôle d'un adjectif singulier : *ki*

kūnt drāri « quand j'étais gosse ». Au reste cette transformation de pluriel en singulier serait facilitée par la fréquence des singuliers en *-ī-* et l'extrême rareté des pluriels vocalisés de cette manière (voir au Pluriel interne III).

Une série de ces noms, à 3e rad. *ị*, prend la forme cs + cs + *i*.

ṣbi « petit garçon », moins employé que *ṣbīịä* « petite fille, jeune fille »

qụi « fort »

ᶜăli « haut ».

Seul, à ma connaissance, de cette série, parmi les mots d'usage courant à Alger juif, **ḡli* a passé à *ḡāli* « cher » (v. ci-dessus I p. 270).

ḡdi a été incorporé partiellement à cette classe, l'*i* étant considéré comme long, et persistant devant les suffixes pronominaux (voir p. 110, et ci-dessus p. 267).

c) Voyelle *ū* ; forme masculine.

Classe moins nombreuse que les précédentes.

sḫūn « chaud » représente le classique سُخُن (v. ci-dessus *ḫšīn* sous *b*).

brūd « fraîcheur » s'emploie à côté de *brūdä* « même sens »

ᶜărūṣ « jeune marié, fiancé ».

Dans cette classe, outre *sḫūn*, est entré par analogie *ḥlu* (fém. *ḥlụä*) « doux (au goût) » class. حلْو (v. pp. 106 et 148).

d) Voyelle *ă*, *ī*, *ū* (forme féminine à suffixe *-a*).

Cette catégorie très nombreuse comprend les féminins des nombreux adjectifs et des substantifs désignant des personnes dont il a été question sous *a*, *b*, *c*, et à l'occasion des féminins dont la forme masculine n'est pas attestée (type *ᶜăğūzä* « vieille femme »).

Elle comprend en outre un grand nombre de substantifs qui servent de « noms d'action » à des verbes ; beaucoup d'entre eux ont le sens de noms abstraits.

tbătä « mémoire »

tḡāịä « orgueil » (à Alg. mus. *tḡāụa* ; les deux racines طغى et طغو sont attestées en arabe classique)

tfīnä « enterrement, plat du samedi » (v. aux Textes)

ḍrūrä « tort, préjudice »

ḥšūmä « humiliation »

kḥūlẹ « noirceur »

C'est la même forme, avec un suffixe, qui se trouve dans *fḥūšīḭä.* « laideur »

Si on compare l'usage d'Alger juif avec celui d'autres parlers, la forme féminine en *ū* y paraît envahissante[1].

III. Trilitères a 2e consonne géminée et voyelle longue de la 2e syllabe (formes masculine et féminine).

Cette classe de noms très nombreuse correspond à la forme intensive du verbe ; comme pour l'intensif, les rapports avec les quadrilitères sont très nets.

1. Forme à voyelle *a* (type *ḫəbbāz*).

C'est la forme des substantifs indiquant une profession ou une habitude :

ḫəbbāz « boulanger »
quu̯u̯ās « violoniste »
ḥuu̯u̯ās « vagabond » (mot vieilli).

Les mots de ce schème sont extrêmement nombreux, tant au masculin qu'au féminin, qu'on peut toujours en former.

La même forme sert également, au masculin et au féminin, à former des noms d'instruments et ustensiles :

bərrād « théière »
bərrādä « gargoulette (cruche en terre pour l'eau à boire) »
zəmmårå « sorte de fifre » et en général « instrument à vent ».

Cette forme s'est assimilé des mots qui n'avaient pas anciennement de consonne géminée :

mər̄r̄ār̄ä « fiel » class. مرارة
ᶜässåbå « diadème » et « migraine » class. عصابة
dəḫḫān « tabac » class. دخان et دخّان
s(ə)ǧǧāǧ « verre, vitre » class. زجاج ; sur ce mot, voir à la Gémination p. 69 et aux Echanges de sourde et sonore p. 96),
nəǧǧ ī ṣ « poire » pour **nǧåṣ* après perte de ' initial (class. إجاص).
Voir pp. 41 et 69.

Le sens détérioratif apparaît dans :

1. Alg. mus. ne connaît pas *ḥšūmä*, ni *fḥūšīḭä* ; voir dans Beauss. فحيشة.
Les mots à trois consonnes et deux voyelles longues sont joints aux quadrilitères ; voir ci-dessous.

ǧəddårå « engeance » (*ǧdə̣r* « racine, souche »).

2. Forme à voyelle *ī* (type *ḫ(ə)ṭṭīb*).

Cette forme est assez rare ; même sens que la précédente.

Nom de profession : *ḫṭṭīb* (pour *ḫə̣ṭṭīb*; voir p. 162) « entremetteur de mariage » : mais la forme en *ā* apparaît au pluriel *ḫ(ə̣)ṭṭåbīn* (qui n'est d'ailleurs pas d'usage général).

Nom d'ustensile : *s(ə)kkīn* « couteau ».

Détérioratif : *zərrīᶜä* « famille » (n'est pas toujours méprisant, et l'est toujours moins que *ǧəddårå*).

3. Forme à voyelle *ū* (type *bəkkūš*).

Forme bien attestée, mais pas par de très nombreux exemples ; elle ne s'applique pas à des professions, mais indique tout spécialement des qualités défavorables. Elle s'est assimilé plusieurs mots qui avaient anciennement une autre forme.

Noms d'ustensiles : *zənnūnä* « tuyau long du pot à eau en cuivre ».

səllūm « échelle » class. سُلَّم.

Adjectifs de défaut : *bəkkūš* « muet » *məssūs* « fade » class. مسوس.

ᶜäggūn « muet ».

Détérioratif : *ᵘmṃå s(ə)ttūt* « vieille femme insupportable, qui se mêle de tout », dérivation de ست (v. *Saïda*, p. 113, et ci-dessous IV *šībūḫ*, p. 277, n. 1).

4. Forme à diphtongue (type *zəllāiǧ*).

La forme à diphtongue, au lieu d'une voyelle longue, existe, peu représentée. La diphtongue ici conservée ne pourrait représenter régulièrement qu'une ancienne diphtongue à premier élément long : or aucune forme avec une pareille diphtongue n'est attestée en arabe classique ; ce serait donc une formation nouvelle des dialectes algériens (elle n'est en effet pas particulière à Alger juif).

Cependant l'arabe classique n'ignore pas une forme à diphtongue à premier élément bref *-ai̯-*; ex. *ᶜullai̯qᵘⁿ* « ronces ». On peut donc y voir le prototype de la forme moderne, avec allongement du premier élément de la diphtongue, sous l'influence probable de la forme si répandue à voyelle *-ā-* (voir ci-dessus I, et comparer *Tanger* p. 388 ; voir en outre aux Diphtongues, p. 113).

zəllēi̯qä « glissoire »

ẓəllāiğ « carrelage »
fuṳuẹ̄iṛå « jet d'eau ».

IV. Quadrilitères.

Les quadrilitères sont extrêmement nombreux dans le parler; ils comprennent en particulier une grande quantité de mots d'emprunt.

L'étude faite sur les verbes quadrilitères vaut pour les noms en ce qui concerne la composition consonantique des radicaux, et le sens d'une grande partie des mots.

Le schème des radicaux à quatre consonnes peut être à 2[e] voyelle brève ou à 2[e] voyelle longue : cs + *ə* + cs + cs + *ə* + cs (type *š(ə)ṭrọ̄b*) ou cs + *ə* + cs + cs + voy. longue + cs (type *dəqdāq*); ils peuvent recevoir l'*a* du féminin.

Un fait important est que le premier schème est très peu représenté par des dérivés de racines à quatre consonnes : en effet beaucoup des quadrilitères du parler qui le présentent sont des substantifs à préfixe *m* dont il sera question plus loin sous V (type *mọ̄bṛọ̄d* « lime »). Dans les quelques féminins de cette forme, la voyelle brève ancienne de la 2[e] syllabe a régulièrement disparu, type *ṭọ̄nğ'ṛå* « marmite ».

Le type à voyelle longue tend donc à envahir les mots où il n'est pas traditionnel. Il se trouve ci-dessous quelques exemples de ce fait.

On trouvera des exemples de quadrilitères à l'étude sur les Verbes quadrilitères (p. 238 et ss.), au Pluriel interne, et aux Emprunts romans et turcs.

Il est à remarquer que, parmi les voyelles longues, l'*ī* est la moins fréquente, de même que dans les trilitères à 2[e] radicale géminée. Je ne connais aucun exemple avec une diphtongue.

Les mots à deux voyelles longues sont un cas particulier du quadrilitère; ils ne sont pas rares dans le parler :

Ex. *kānūn* « petit fourneau portatif »
ṭå̄bō̄nå « fourneau de terre assez grand, pour faire un feu couvert »
tābūt « cercueil »
nāʿọ̄rå, très employé au sens de « roue » (pour lequel Alger musulman a un représentant du roman *rota*) et aussi au sens de « tour (joué à quelqu'un) » ; on emploie aussi dans le même sens l'infinitif d'intensif *tnūʿīr* « des trucs » (de **tənṳʿīṛ*; on rencontre encore l'état intermédiaire *tənuʿīṛ*).

kå̄gẹ̄ṭ plur. *kṳå̄gəṭ* « papier ». Ce mot d'emprunt ancien, probablement d'origine extrême-orientale (v. Vollers, ZDMG 1896, p. 652) et arrivé jusqu'à l'arabe par divers intermédiaires, y a des formes très variées; celle d'Alger musulman, qui semble très répandue, sinon générale dans le département d'Alger, est *kāġəṭ* ; Beaussier a donc tort de ne donner que كاغد; Dozy a cité la forme à deux voyelles longues كاغيد; v. en outre les formes citées par Fischer *Mitt. des Seminars für Orient. Sprachen*, Berlin II, 1899, p. 278 et *Tanger*, p. 451.

tībūġä « tumulte, chahut » (le *t* initial est fort, et il est noté *ṭ* dans l'écriture; mais il n'est pas emphatique, comme le prouve l'*ä* final); ce mot est généralement joint à *ʿāīṭå* « cris » : *ʿāīṭå utībūġä* « un grand tumulte ». J'ignore l'étymologie de ce mot; certains informateurs me l'ont prononcé avec l'emphase; d'autre part les juifs de Tlemcen ont *ṭībūġä*. Le mot n'est pas d'Alger musulman, où en revanche on emploie le mot *ḥibūṛa*, au propre « concert de chacals », inemployé à Alg. juif[1].

čūčān « nègre, négrillon[2] ».

La fin du mot entière peut être suppléée par *i*, lorsque la 4[e] radicale est étymologiquement un *ị* : type *kərsi* « chaise ».

Exemples de mots à quatre consonnes :

tăḥtāḥa « grand espace libre »
tərtāqä « fouet » v. Beaussier طرطق « crépiter »
dəqdāq « poussier »
qərmūd « toit (en tuiles) » A Alg. mus. « tuiles de toit »
kaʿmūẓå « excréments » (dans le langage enfantin) ; comparer le verbe *gaʿməẓ* « s'accroupir »[3]

1. M. Marçais a rencontré à Alger juif un mot avec la même vocalisation *šībūḫ* « mauvais vieillard » (comme aussi dans d'autres parlers algériens), quadrilitère détérioratif formé par contamination de deux racines qui ont le sens de « être vieux » : *š'b* et *šīḫ*; ce mot correspond pour le sens à *s(ə)ttūt* (v. p. 275), dont un synonyme que me communique également M. Marçais est *ʿăgẹ̄rrä*.

2. C'est le mot سوسان « lis », déformé à l'imitation d'une prononciation incorrecte attribuée aux nègres (voir *Obs.*, p. 37) et plus haut au *č*, p. 61.

3. L'emphase de la voyelle finale de *kaʿmūẓå* s'expliquerait peut-être par l'ancienne emphase due au *q*, si c'est bien la même racine que *gaʿməẓ* et si celui-ci devait s'expliquer par un plus ancien **qaʿməẓ*; dans ce cas l'échange de *q* et *k* serait à rajouter à l'exemple de *kəlṳa* p. 44 n.; d'autre part le *ʿ* ou le *ẓ* peuvent avoir été emphatiques, par suite du sens inconvenant du mot (voir pp. 44 n., 56 et 123).

qǫ̆nfūd « hérisson » classique قنفذ avec une brève.

ḍəṛḍīḫ « marc de café », à côté du simple *ḍǫ̆ṛḍ* « lie du vin » class. درد (inconnu à Alg. mus. qui a *dəṛdīḫ* et *dǫ̆ṛdǫ̆ṛ*).

fərfūịå « pellicules »; se rappeler le classique فوف « pellicule » et voir *Tanger* p. 203 n., sur l'origine romane probable de ce mot.

š(ə)ṭrǫ̆b « fouet, baguette », développement probable de la racine شطب : class. شطبة « rameau, verge de palmier »; mais la consonne adventice est à une place anormale; en général les consonnes rajoutées le sont à la 2e place.

məšmā̆š « abricot » (class. مشمش).

kəsbūr « coriandre » Alg. mus. *kŭsbǫ̆ṛ*.

dərbūz « galerie de la maison maure au 1er étage, rampe de cette galerie ». Le mot est étudié par Dozy, I, 430, mais il ne cite pas la forme exacte de Pd. Alc. qui est TARBUÇ; l'origine étant le grec τραπέζιον, les formes orientales درابزون et دربزين et la forme andalouse représentent deux traditions différentes. La forme algérienne, avec d et l'aspect abrégé du mot, participe aux deux à la fois; il est possible qu'elle représente la forme andalouse, avec sonorisation du t par assimilation aux trois sonores qui suivent. Voir une explication vraisemblable du mot maghribin dans *Tanger* p. 364.

bĕlġəm, à côté du sens habituel de « pituite » (v. Beauss.) a celui de « tumeur, enflure, ampoule »; or l'origine de cet emprunt, très ancien en arabe, étant le grec φλέγμα, si le premier sens reporte à ceux de φλέγμα lui-même, le second correspond à celui de φλεγμονή. Dans Dozy البلغم الغليظ « gourme » (Bocthor) ramène au même sens. C'est un souvenir d'un des sens primitifs du mot qui semble avoir disparu dans la plupart des dialectes arabes.

pəlgā̊š « vieux cheval, vieil idiot ». Ce mot se dénonce comme emprunt par *p*, *g* et *å*, mais je n'ai pu en découvrir l'origine, ni en constater l'existence ailleurs qu'à Alger juif.

En vertu de leur origine, et pour mettre en évidence les procédés de formation, les quadrilitères à quatre consonnes radicales différentes et ne comprenant pas de préfixe formatif ont été isolés ici dans un paragraphe spécial : mais au point de vue actuel de la morphologie du parler (notamment pour ce qui concerne le pluriel et le diminutif), il y a équivalence de tous les quadrilitères, comprenant, outre ceux de la classe décrite ici, les mots à 2e radicale géminée (ci-dessus III) et les mots à préfixe formatif *m* et *t* qui vont être décrits;

il faut y adjoindre les mots trilitères à consonnes simples et voyelle longue, mais en déduire les formations adjectivales et les formations substantivales quand elles s'appliquent aux personnes. Voir au Pluriel externe, au Pluriel interne V à X et au Diminutif.

V. Noms a préfixes formatifs

a) Préfixe *m*.

1. La plus importante des catégories de mots à préfixe *m* est composée par les participes en *m-*; ils ont été étudiés ailleurs, avec les verbes ; mais il convient de rappeler ici qu'un grand nombre d'entre eux sont employés comme des adjectifs ordinaires ou des substantifs.

Ex. *maᶜbūdä* « idole » (inemployé à Alg. mus., inconnu de Beaussier).

maᶜṭī(i̯)å « don ». La formation sans *m*, *ᶜăṭịå*, a le sens spécial de « don de mauvais augure » : *ᶜăṭī-lu ᶜăṭịå* « donne-lui son affaire, fais-lui son affaire ».

Sont à citer en particulier les mots répondant à d'anciens participes de causatifs classiques à préfixe *'a* :

məntən « puant, dégoûtant » était déjà adjectif, et non participe en arabe classique, où il a des vocalisations diverses. Le verbe *ntən* représentant, non le causatif, mais l'ancienne forme simple, est usité à Alger juif.

məsləm « musulman ».

mətlǫ̆q « libre »; coexiste au participe de la forme simple *mətlǫ̆̄q* « lâché, divorcé » qui peut aussi à l'occasion signifier « libre »; *mətlǫ̆q* signifie aussi « natte (tapis) », mais dans ce sens doit être considéré comme un ancien nom d'instrument.

Des anciens causatifs de verbes à 2e rad. *u̯* ou *i̯*, on peut entendre quelquefois des participes devenus substantifs, dénoncés comme emprunts pédants à l'arabe classique par l'*u* du préfixe; ils se rencontrent, comme de juste, beaucoup moins souvent à Alger juif que dans les parlers musulmans : ainsi *mŭᶜīn* « (un) aide », *mŭṛå̄d* « désir ».

Voir en outre aux Adverbes, sur *muḥāl* et *əlmufīd*.

2. Le parler a hérité de nombreux noms d'instrument ou de lieu

à préfixe *m* et deux voyelles brèves (type *məğrəd* « grattoir »). En général ils ont été conservés sans modifications. Ex. (avec forme féminine) *mḥaqnä* « seringue, lavement ».

Quelques mots de cette formation ont un sens abstrait et jouent le rôle d'infinitifs : ainsi *məntŏq* « prononciation ».

3. Le parler connaît des substantifs féminins, indiquant presque toujours une action, avec préfixe *m* et *ā* après la 1[re] radicale : *m* + cs + *ā* + cs + cs + *a* (type *mqāblä*). Ils répondent aux infinitifs classiques du conatif.

mdăuịä et *mqăblä* « traitement (médical) »

mlăqiä « rencontre » à côté de *məlqä*, qui a en outre le sens spécial de « rendez-vous »

mḥăğiä « devinette ».

4. Préfixe *m* et *ā* après la 2[e] radicale : *m* + *ə* + cs + cs + *ā* + cs.

Ce schème est exactement le même que celui des participes des Verbes de qualités physiques, voir Verbe IX ; il forme des adjectifs indiquant avec quelque emphase une situation ou une habitude.

maᶜğăz « paresseux, feignant » (v ci-dessous p. 281 *ᶜadzăn*)

məğšăš « qui se moque des gens »

mədịăn « couvert de dettes »

mọṭịăr « gaillard capable de tout faire, qui sait tout ». On n'emploie pas dans ce sens *ᶜafrīt*, auquel est réservée la signification de « homme très fort, hercule ».

mukrăš « fort mangeur » ; l'*u* de ce mot, exceptionnel dans la série, doit s'expliquer par l'analogie de la vocalisation du synonyme *ụukkāl*, et non par les mêmes raisons que pour *muḥāl* (voir aux Adverbes).

b) Préfixe *t*.

Noms à préfixe *t*, et voyelle *ī*, après la 2[e] radicale des trilitères et la 3[e] des quadrilitères. Ce sont des noms qui correspondent à une forme verbale d'intensif ou de quadrilitère et désignent une action, ou un objet résultant d'une action.

təqzīz « dégoût » de *qəzzəz* « dégoûter » (classique, mais pas signalé jusqu'à présent en Algérie)

taḥnīṭå « maladie, indisposition » (en parlant d'un homme qu'on n'aime pas) ; *mḥannŏṭ* « indisposé » mot à mot « embaumé, tout prêt pour l'enterrement »

təṛbīå (ou *təṛbīᶦå*) « éducation »

t(ə)fkīṛå « objet donné en souvenir »

t(a)ḥụīsä « promenade »

tṣụīṛå (<**t(ə)ṣụīṛå*) « portrait »

təflīḥ « crevasse au sein (= sillon) »

tfəṛᶜīs, *tfəṛᶜīṣå*, à côté de *fraᶜṣå* et *dzəṛụīz* « foulure, entorse ».

Le substantif de *ḫəmməm* « réfléchir, avoir des tracas » ne fait plus partie de cette série ; il a reçu une voyelle *ū*, sans doute par analogie des nombreux quadrilitères qui ont cette vocalisation, sans qu'il soit tenu compte de l'origine du *t* : *t(ə)ḫmūm* « soucis » (voir Beauss. تخميم et تخمام ; à Alg. mus. *tḫmīm*)[1].

VI. Noms a suffixes.

a) Suffixe *-ăn*.

1. Il forme des adjectifs indiquant généralement un état plutôt qu'une qualité, avec voyelle réduite de la 1[re] syllabe.

səkṛăn « ivre »

ᶜăṛịăn « nu »

ᶜăịịăn « fatigué »

ḥăfịăn « pieds-nus »

Dicton : *ụaᶜlăš ịä lməzịăn*
tətməššä ḥăfịăn
« Et pourquoi, homme de belle mine,
t'en vas-tu pieds-nus ? »

ᶜadzăn (pour le *d* voir p. 80) « paresseux »

Dicton : *mši lənnəmlä, ịä lᶜadzăn*
ᵊndər trēqʰä ukịăs

1. Je n'ai rencontré à Alger juif — malgré enquête — aucun des mots signalés à Tlemcen ou Saïda ayant la forme berbère à *t* préfixé et suffixé (*Tlemcen* p. 96, *Saïda*, p. 122). M. Marçais me communique que, plus heureux que moi, il a obtenu d'un de mes informateurs le mot *taḥṛămīt* « coquinerie ». Mais c'est peut être un emprunt à Alger musulman. En tous cas, si cette forme existe à Alger juif, elle y est très rare.

« Va chez la fourmi, ô paresseux,
considère sa manière de faire, et deviens sage ».

2. Il forme des noms d'action de verbes à 2[e] et 3[e] radicales semblables ou à 3[e] radicale semi-vocalique.
səddān « action de boucher »
čəkkān « action de piquer »
bədịān «commencement », à côté de *bdō̈*.

b) Suffixes en *-i*.

Les suffixes en *-i* sont très importants par le grand nombre de formations auxquelles ils donnent naissance : ils indiquent d'une manière générale qu'un objet ou une personne est en rapport avec ce que désigne le radical à lui seul.

Ils peuvent s'accompagner de formes diverses du radical nominal et avoir eux-mêmes divers aspects.

Ils ont la double forme masculine et féminine dans toutes leurs formations : le féminin est en *-īa, īᵃa* (v. aux Semi-voyelles, p. 110).

1. Suffixe *i*, appliqué à des mots de formes et de sens divers :
ʿāri « pas bon, médisant », de *ʿār* « querelle » (ce mot ressemble par sa forme à un participe actif de verbe à 3[e] radicale *ị*, v. ci-dessus, p. 192).
dūni « mauvais », dérivé de دون « sous » (inusité dans le parler).
ʿālīụi « entre-sol dans la maison mauresque, sorte de soupente ». (Le suffixe a ici une forme spéciale après voyelle; tout se passe comme s'il se développait un *ị*, et que ce *ị* semi-voyelle soit différencié en *ụ* par *i* précédent et suivant; voir ci-dessous au Diminutif[1]).
fḥūši(ị)ā « laideur » ; l'adjectif « laid » est *fāḥə̄š*; la raison qui a fait suffixer un *i* à l'abstrait est obscure.
səbḥi(ị)å « matinée » (l'*å* final atteste le *ṣ* initial ancien qui ne se distingue plus à l'audition).
ʿarqīā « calotte de dessous (destinée à absorber la sueur) ».
qīrå̄ṭi « carrelage en hexagones ou octogones », même forme dans BEAUSSIER; mais à Alg. mus. *qīrāṭ*.
sākūti « silencieux » class. ساكوت; le suffixe a dû être ajouté

1. Un suffixe *-ụi* ne paraît pas exister par lui-même : *-ụi* apparaît seulement après un radical terminé par voyelle ; il en est autrement de *-āni* (voir ci-dessous).

parce que sans lui le mot avait plutôt une forme de substantif que d'adjectif.
lūli « le premier » et son contraire *ləḫri* (v. ci-dessous 6 et à la Numération).

2. Un cas particulier est celui des ethniques, formés en *i* de noms de pays : *dẓīri* « Algérois » *tūnsi* « tunisien », *mdāni* « médéen », etc.

3. Le mot a la forme cs + cs + *ū* + cs + *i* (type *qlūbi*). Dans ce cas, le suffixe a été appliqué à un pluriel en *ū*; ce n'est pas à dire que tous les mots de cette forme ont pour origine un pluriel; mais alors ils ont subi l'analogie des mots de cette forme à base de pluriel. Ce sont des adjectifs :
qlūbi « courageux » de *qǫ̈lb* « cœur »
klūfi « indiscret, importun », d'étymologie peu claire, voir class. كلوف « pénible, difficile à faire » et à Alger juif *tkəlləf* « être chargé de ».
ṣbūḥi «matinée, matinée musicale ». — L'emploi adjectival est visible à Alg. mus., où le mot signifie « matinal », puis « chanson du matin, aubade », d'où le sens d'Alg. juif « concert du matin ».
Le mot *qlāụẓi* « rusé » a une forme différente du radical, qui semble reporter à un pluriel de quadrilitère non-attesté **qlāụəẓ*, répondant au verbe *qəlụəẓ* (voir pp. 243 et 307).

4. Le mot a la forme cs + cs + *ā* + cs + cs + *i* (type *tḇāḫni*); l'*a* s'abrège souvent à cause de sa position (voir p. 113).

Cette forme reproduit le schème de pluriel de quadrilitère; c'est la forme habituelle des noms en *-i* avec sens de nom de métier, tirés de quadrilitères (ou trilitères à 2[e] radicale géminée) :
tḇāḫni « marchand de tabac » de *d(ə)ḫḫān*
sbåbṭi « cordonnier » de *s(ǫ̈)bbå̄ṭ* « bottines, souliers »
kụālği « cocher de place » (tout-à-fait inconnu à Alg. mus.) de *kālēğā* « calèche ».
səffānği « marchand de beignets », de *sfənğ*, a été influencé par les mots à suffixe *-ği* et il a pris la forme d'un nom de métier du type *ḫəbbāẓ* additionné de *-ği*, sans souci du fait que *-ği* était radical.

5. Suffixe *-ǧi*.

C'est un suffixe de noms de métier emprunté au turc (voir aux Emprunts turcs); il n'aurait sans doute pas été emprunté si le suffixe *i* n'avait pas existé; on voit même que des mots comme les deux derniers exemples cités sous 4, où le *ǧ* était radical, ont pu contribuer à son introduction dans le système de la morphologie arabe. Il s'y est ensuite appliqué à une grande quantité de mots.

Dans le parler d'Alger juif, il n'est pas précédé d'un schème uniforme. Ex. *məqfūlǧi* « savetier, raccommodeur de porcelaine ».

Les formes variées du mot « batelier » attestent bien l'absence d'un type définitif pour le radical de ces mots : de *flūkä* « barque », on tire, sur une forme de pluriel, avec le suffixe *-i*, *flāiki*, et avec *-ǧi* : *flāikǧi*, mais aussi *flūkāǧi* avec *-ǧi* simplement ajouté au singulier, enfin *flākǧi* reproduisant le schème du type 4, comme si *ǧ* était radical, ou comme si on avait au pluriel **flāk* auquel on aurait ajouté *ǧi*.

Sur la forme *-či*, voir p. 295 et aux Emprunts turcs.

6) Suffixe *-āni*.

C'est la forme d'un certain nombre d'adjectifs, exprimant spécialement une situation dans le temps ou l'espace.

fūqāni « d'en haut »
t(a)ḥtāni « d'en bas »
ləḫrāni « (le) dernier » [1]
lūlāni « (le) premier » (*əllūlāni* « le premier »).
ḥaqqāni « véritable ».

1. M. Marçais a aussi recueilli *ǝll(ə)ḫrāni* « le dernier ». V. à l'Article.

B. Flexion du nom.

Les pronoms et adjectifs pronominaux, bien que parfois ils aient partiellement une flexion nominale, seront étudiés dans un autre chapitre.

Il n'est pas fait un exposé pour le substantif et un autre pour l'adjectif (auquel s'ajoute le participe) : en effet tous les noms, quel que soit leur emploi, peuvent recevoir des signes morphologiques analogues du genre ou du nombre.

La distinction des deux catégories devra cependant être faite à propos de chaque fait morphologique; certaines formations sont réservées à l'une des deux, comme le comparatif à l'adjectif, l'annexion des suffixes pronominaux au substantif : mais l'adjectif peut toujours devenir substantif en prenant une des caractéristiques du substantif (comme l'article) ; au contraire un grand nombre de formations nominales servent exclusivement à l'usage substantival : ainsi les participes peuvent être aussi bien substantifs qu'adjectifs; les noms abstraits ne peuvent pas être adjectifs.

I. Genre.

La flexion ne distingue que deux genres : le masculin et le féminin.

α. Substantifs. Les substantifs sont par eux-mêmes masculins ou féminins; on reconnaît avec certitude qu'un substantif est féminin s'il est terminé par le suffixe *-a* en alternance avec *-t* (*ət*). Mais certains substantifs n'ayant pas cette caractéristique sont néanmoins féminins : cette qualité se reconnaît au fait suivant : un adjectif qui les suit ou un verbe dont ils sont le sujet prend la forme féminine. (On peut les reconnaître également au fait que leur diminutif reçoit la forme extérieure du féminin, v. aux Diminutifs).

Il y a tendance à faire masculin tout substantif, même traditionnellement féminin, qui n'a pas une caractéristique extérieure de féminin, et inversement à faire féminin (au besoin avec modification de la finale du mot) tout substantif qui a une finale semblable

à l'un des deux états du suffixe de féminin (*a*, *t*). Ainsi des circonstances phonétiques influent sur le genre de certains mots.

De plus, certaines catégories sémantiques étant reconnues appartenir au féminin, ceux des mots qui en font partie, mais n'ont pas traditionnellement le genre féminin, tendent à le prendre, avec sa caractéristique suffixale.

L'usage du parler est ici comparé à l'usage classique pour un certain nombre de mots.

Noms de parties du corps. L'usage classique les faisait généralement féminins, spécialement quand ils désignaient les parties doubles. L'usage du parler a conservé cette règle.

rğəl « pied » *ᶜăīn* « œil » *kərš* « ventre », etc. sont féminins; d'autres, tels que *ṛåṣ* « tête » *ḥank* « joue » sont restés masculins suivant l'usage traditionnel, *lsān* « langue » est masculin (des deux genres en arabe classique) : *lsān ldīd ⁱikəssər lḥdīd* « une langue douce (*ou* un doux langage) brise le fer ».

C'est au sentiment que les noms de parties du corps sont en général féminins qu'on doit l'extension du suffixe *-a* à quelques mots qui ne l'avaient pas et étaient de genre masculin : *tərmä* « cul » (à côté de *tərm* beaucoup plus rare) et inexistant à Alg. mus.; *gåᶜṛå* « vagin » (قعر ds. B.); *dənbä* « queue » class. ذنبة à côté de ذنب, B. ذ نب Alg. mus. *dānəb*. La désinence *-ă* a été en outre surajoutée à un mot féminin : *ḍəlᶜå* « côte » classique ضلع (fém.). La comparaison avec Alg. mus. et l'usage enregistré par Beaussier montre que, bien que la même tendance existe dans tous les parlers algériens, il ne s'y est pas établi partout un même usage.

Noms de parties de l'univers. — *åṛḍ* « terre » est resté féminin; pour *šəmš* « soleil » l'usage est indécis, comme déjà en andalou, v. Pd. Alc. p. 7; cependant le féminin prédomine encore nettement. Par analogie, le nom de la « lune », anciennement masculin, a ici à la fois le genre féminin et sa caractéristique extérieure : *qọ̈mṛå*; de même *nəğmä* « étoile », pour classique نجم. Le nom du « vent » *rīḥ* est devenu masculin, mais le nom du « feu » est resté féminin : *nåṛ* (j'ai aussi entendu *nār*, sans emphase) « incendie » (le « feu du fourneau » est désigné par l'euphémisme *ᶜăfiä*, m. à m. « sûreté »).

Mots divers. Parmi les noms relatifs à la maison, *dåṛ* « maison » lui-même est resté féminin; *bāb* « porte » est resté masculin (usage indécis à Alg. mus.), *bīr* « puits » l'est devenu. Sur *bīt* et *ḥānūt*, v. ci-dessous. Le féminin apparaît avec sa caractéristique *a* dans le diminutif *ḍuīrä* « petite maison ».

nəfs « âme », anciennement féminin, est féminin et masculin. Ses synonymes *ṛọḥ* et *ᶜăməṛ* sont masculins.

ḍbăᶜ « hyène » et *ᶜăqṛəb* « scorpion » sont devenus masculins.

mūs « rasoir, couteau », de forme et syntaxe masculines, a remplacé le classique موسى , pour lequel les deux genres se trouvent.

Mots à terminaison -a. Les mots masculins qui avaient en arabe classique une terminaison *-aⁿ* et *-ā'ᵘⁿ* ont régulièrement une finale *-a* à Alger juif.

Quelques-uns ont le genre féminin, ainsi *ᶜåṣå* « bâton » (féminin dès l'époque classique) : *ᶜåṣåti* « mon bâton ».

smä est féminin et masculin (également en arabe classique); voir ci-dessus *Parties de l'univers*; il est féminin dans le dicton suivant :

ḥalfət əssmä ləlmä « Le ciel a juré à l'eau
mä tḫəbbi lä sərqä u lä znä de ne cacher ni vol ni adultère ».

štä « hiver, pluie » a la même situation (le mot نوء « pluie » connu d'autres parlers, mais inusité à Alger juif et musulman est féminin en Algérie).

ᶜăšä « dîner » (féminin)
ksä « vêtement » (féminin).

Mais d'autres mots de même forme sont restés masculins : *mä* « eau » *dụä* « remède » (*dụăịä* « mon remède ») *znä* « adultère » *ğnä* « chant, chanson » *ğṭå* « couvercle ».

Le mot *ṣlå* « prière » (fém.) a aussi une forme *ṣlåt* qui semble reproduire la forme classique à l'état construit, et n'est pas un pluriel, puisque le pluriel est *ṣlåụåt*.

Inversement, un mot de genre commun à terminaison *ā* (en dehors du type cs+cs+*a*), a perdu cet *a* et est devenu définitivement masculin : *mūs* « rasoir, couteau » clas. موسى (voir ci-dessus et p. 267).

Mots à finale t. Le *t* étant la finale caractéristique du féminin quand le mot est immédiatement suivi d'un complément, le *t* semble une finale de féminin, même lorsqu'il n'est pas en alternance avec *-a*. Les mots suivants à finale *-t* sont devenus féminins :

bīt « chambre »

ḥānūt « boutique » (des deux genres en arabe classique).

Pour ces deux mots, on peut se demander s'ils n'ont pas été influencés par *ḍåṛ*, v. ci-dessus.

mūt « mort », par ex. dans une formule qu'on adresse à quelqu'un qui a commis un oubli : *tənsāk ẹlmūt* « la mort t'oubliera ».

ẓīt « huile », *ẓīt ṣåfiå* « de l'huile pure ».

Mais bien des mots de même forme sont restés masculins : *tābūt* « cercueil », *naᶜt* « espèce » (mot usité à Alg. juif à l'exclusion de نوع).

Noms de langues. « L'arabe, la langue arabe » est du masculin ou du féminin *bẹlᶜaṛbi* et *bẹlᶜaṛbīå* « en arabe » ; le féminin n'est sans doute employé pour ce mot à Alger juif que par emprunt à l'usage d'Alg. mus. et d'autres parlers environnants, et il n'y est pas plus fréquent que le masculin. Les autres langues sont nommées au masculin, ce qui représente le véritable usage du parler, contraire à l'usage algérien habituel (emploi du féminin) : *bẹlspåniọl*, *bẹlfrānṣẹṣ* « en espagnol, en français ».

β. *Adjectifs.* Tout adjectif en rapport avec un substantif féminin prend le suffixe *-a* : ce fait est même la seule caractéristique qui permette de distinguer sûrement si une forme nominale est sentie ou non comme adjectif.

Je ne connais pas à Alger juif d'exemple d'adjectif gardant une forme masculine à côté d'un substantif féminin [1].

Dans les participes actifs de la forme simple et les adjectifs de même schème, l'adjonction de la désinence de féminin *-a* amène régulièrement la disparition de la voyelle brève qui précède la dernière radicale : *ṛåṭọb* « mou (souple) » *ṛåṭbå* « molle » (la longue est souvent sensiblement moins prolongée au féminin qu'au masculin).

Dans les adjectifs de forme CONS. + CONS. + VOY. RÉDUITE + CONS. elle amène régulièrement le schème : CONS. + VOY. + CONS. + CONS. + *désinence* : *kḥăl* « noir » *k(ă)ḥlă* « noire ».

1. Un ancien participe masculin *ḫădəm* « servant » a le sens de « servante négresse, négresse » ; il s'agit d'un participe devenu un véritable substantif. De même *ᶜātəq* « jeune fille » v. ci-dessous p. 313.

II. Nombre.

Le parler d'Alger juif ne connaît que deux nombres : le singulier et le pluriel.

Le duel classique ne subsiste que par conservation archaïque, dans une catégorie de mots très restreinte, et, dans une autre, grâce à une confusion de forme avec une des désinences de pluriel : au point de vue actuel du parler ce n'est pas une catégorie vivante.

Le pluriel n'a pas tout à fait le même caractère que le pluriel de certaines autres langues, du français par exemple. Son emploi est limité, dans les objets comptés avec des chiffres précis, aux nombres de 2 à 10 ; cependant, en dehors du cas des nombres exacts, il s'emploie en général pour tous les objets dont le nombre dépasse l'unité (v. ci-dessous l'exception des Noms de mesure, et à la Numération). Souvent aussi le même mot reçoit deux pluriels avec des emplois différents, ce qui atteste que le pluriel n'est pas une notion simple (v. entre autres sur *təlmīd* au Pluriel interne XIII, p. 310, et aux Emprunts hébreux).

1. *Duel.*

La désinence de duel a la forme *-īn*, représentant régulier du cas oblique de l'arabe classique en *-aịni* avec chute de la voyelle finale et réduction de la diphtongue. Dans un mot à désinence féminine, l'adjonction de la désinence du duel appelle l'état *t* du suffixe alternant *a - t* ; un duel féminin est donc composé du radical + *-tīn*.

L'emploi du duel est réduit à un très petit nombre de mots : en dehors des noms de nombre dont il sera question à la Numération, il ne s'est conservé archaïquement que dans quelques noms de mesure ; ce sont principalement des mots affectés à la mesure du temps : *ᶜāmīn* « 2 ans » *šåʰṛīn* « 2 mois » *ǧmaᶜtīn* et *ẓūǧ ǧəmᶜāt* « 2 semaines » *ịūmīn* « 2 jours » *liltīn* ou *ẓūǧ lilāt* (ou *liāli*) « 2 nuits » *sāᶜtīn* « 2 heures » *dqīqtīn* « 2 minutes » (presque pas employé ; on dit *ẓūǧ dqāiq*) *məṛṛtīn* « 2 fois ».

Comme autres noms de mesure au duel, il existe *rəṭlīn* « deux livres », *dərᶜīn* « 2 coudées » (mais aussi *ẓūǧ drūᶜ*), *šəbrīn* (quasi inusité) « 2 empans ».

Les noms de mesure ont une situation à part ; ils se rattachent

étroitement au système de la numération ; d'où conservation chez eux d'une flexion archaïque.

Le parler d'Alger juif se classe parmi les dialectes où l'élimination du duel en tant que tel est poussée le plus loin [1].

A la faveur d'une confusion phonétique avec la désinence de pluriel externe masculin *-īn* (classique *-īna*), la désinence du duel a reçu une extension notable dans les noms de parties du corps : mais il s'agit là au point de vue du parler d'une forme du pluriel, non d'un emploi du duel (v. ci-dessous).

2. *Pluriel.*

Le parler d'Alger juif connaît deux procédés de formation du pluriel : 1° Adjonction de suffixes ; 2° Modification interne du radical du mot (quelquefois compliquée de l'adjonction d'un suffixe). Le premier procédé tend un peu à s'étendre, restreignant le domaine du second. Il s'applique spécialement aux formes nominales mises à part soit par leur sens, soit par leur origine (participes, adjectifs, mot d'emprunts, etc.), mais la plupart de ces emplois sont traditionnels et les innovations sont peu considérables.

a) *Pluriel externe.*

1° Suffixe *-īn*.

Le suffixe *-īn* représente correctement la forme du pluriel classique régulier masculin au cas oblique : *-īna*>*-īn*.

Son adjonction au radical produit les mêmes effets que l'adjonction du suffixe de féminin.

Sur la forme qu'il prend après *i̯*, voir p. 136.

Ce suffixe forme le pluriel de certaines classes d'adjectifs (spécialement les participes) et de substantifs désignant des personnes ; il est devenu en outre un pluriel pour un grand nombre des noms de parties du corps.

α) C'est le pluriel de tous ceux des participes qui sont employés comme adjectifs.

Ceux qui sont devenus substantifs reçoivent d'autres pluriels. Le

1. M. Marçais me communique un exemple de duel conservé archaïquement dans une vieille chanson : *bəd`rāmāi̯ən* « pour deux dirhems » ; remarquer la subsistance de la diphtongue avec allongement du premier élément ; en réalité il s'agit d'un véritable emprunt à la langue littéraire.

pluriel interne n'est cependant pas inconnu des adjectifs ayant le schème du participe actif de forme simple, ex. *bārəd* « timide » pl. *bu̯ārəd* à côté de *bārdīn*.

En général ce pluriel en *-īn* sert aussi bien au féminin qu'au masculin : ainsi *bārdin* « timides (des deux genres) » *dāḫlīn* « entrant (des deux genres) ». Cependant le féminin *-āt* existe parfois aussi, sans doute uniquement quand le participe est employé comme véritable adjectif qualificatif (indiquant un état, non une action) : ainsi *ḥåḍrīn* ou *ḥåḍrāt* « présentes ».

Ex. : *dāḫəl* « entrant » pl. *dāḫlīn*
mḫăllәṣ « payé » pl. *mḫăllᵊṣīn*
ġāli « cher » pl. *ġāli̯īn* (*ġāli̯ən*).

Le même pluriel se trouve dans l'adjectif servant de participe *mii̯i̯ət* « mort » plur. *miītīn* (à côté de *mūtä*), et dans le contraire *ḥai̯* « vivant » plur. *ḥii̯i̯ən* (avec la forme que prend le suffixe *-īn* après *i̯*) ; sur *ḥai̯* v. pp. 106 et 110.

β) C'est un des pluriels appliqués aux adjectifs de forme cs+cs + voy. réduite+cs (Formations nominales I, 2).

En arabe classique il ne s'appliquait aux prototypes de ces adjectifs que lorsqu'ils avaient le sens de comparatif ; au contraire, dans le parler d'Alger juif, il s'applique aux autres adjectifs de cette forme, tandis que les comparatifs restent invariables.

Il n'est cependant pas généralisé dans ces adjectifs, et d'autres pluriels subsistent à côté de lui dans les mêmes mots ; seule une enquête poursuivie avec un grand nombre d'informateurs très divers permettrait de fixer l'aire de l'emploi le plus fréquent de chacun des pluriels ; certains individus n'emploient pas du tout celui en *-īn*.

Ex. : *smọ̆ṛ* « brun » pl. *səmṛīn* et *smọ̆ṛ*

kḥăl « noir » pl. *k(a)ḥlīn*, *kḥăl* et *kḥāl* ; d'après un de mes informateurs le pluriel en *-īn* de ce mot voudrait dire plutôt « noircis », exprimant une qualité acquise, non naturelle.

ṭṛọ̆š « sourd » pl. *ṭọ̊ṛšīn*, *ṭọ̆ṛš* et *ṭṛåš*

ᶜău̯əṛ « borgne » pl. *ᶜō̆ṛīn*

ᶜămä « aveugle » pl. *ᶜămi̯īn*.

Dans cette catégorie le pluriel *-īn* ne sert pas pour le féminin : *səmṛåt* « brunes ».

γ) C'est le pluriel habituel des adjectifs à terminaison *-ān*.

ᶜări̯ān « nu » pl. *ᶜări̯ānīn*

ḥ(a)fiān « pieds-nus » pl. *ḥ(ă)fiānīn*

səkrān « ivre » pl. *səkrānīn* (à côté de *skārä*).

Dans cette catégorie *-īn* ne sert pas pour le féminin : *ᶜăriānăt* « nues ».

δ) Il s'étend encore à des adjectifs à vocalisation *ū* du radical :

sḫūn « chaud » pl. *sḫūnīn* et *sḫān*

ḥlu « doux » pl. *ḥlūuīn* (remarquer la semi-voyelle remplaçant devant voyelle une troisième radicale consonantique).

Ces pluriels servent aussi pour le féminin : *flīlsăt sḫūnīn* « des poulets chauds » *təlt bǫttīḫăt ḥlūuīn* « 3 melons doux ».

ε) C'est un des pluriels des mots à forme CS + VOY.RÉD. + CS. GÉMINÉE + VOY.LONGUE + CONS. désignant un métier (masculins).

ḫəbbāz « boulanger » pl. *ḫəbbāzīn*

ḫəddām « serviteur » pl. *ḫəddāmīn*

tərrās « piéton » pl. *tərrāsīn*

ʰăğğāl « veuf » pl. *ʰăğğālīn* (certains ignorent ce pluriel et n'emploient que *ʰăğāğəl* ou *ʰhăğāğlä*).

sərrāq « voleur » pl. *sərrāqīn* (le parler connaît aussi *sārəq* plur. *sərrāq*).

A côté de ces mots se rangent deux emprunts : *påp(p)åz* « prêtre catholique, curé » (à consonne médiale très forte, sinon géminée), plur. *påp(p)åzīn* (v. aux Emprunts turcs) ; *rəbbi* « rabbin » pluriel *rəbbiīn*, n'a pas exactement la même forme, et peut devoir son pluriel seulement à sa finale *-i*.

Dans cette catégorie *-īn* ne sert pas pour le féminin.

ζ) C'est le pluriel le plus habituel des substantifs et adjectifs en *-i*. Néanmoins ils ont parfois le pluriel externe *-a* (voir ci-dessous) ou un pluriel interne avec également une terminaison *-a* (voir au Pluriel interne XIII).

η) C'est le pluriel des diminutifs d'adjectif, au masculin.

sğīuər « tout petit, encore petit » *sğiurīn* « (des) petits, des gosses » (on voit que ces adjectifs peuvent faire fonction de substantifs).

θ) Le plur. *-īn* est maintenu traditionnellement dans *snä* « année » pl. *snīn* ; de même *bnī* « fils (plur.) » (usité seulement à l'état construit).

ι) Dans deux mots il apparaît comme forme de contamination.

Le pluriel de *gəllīl* « pauvre » (adj. et subst.) qui est *glālīl* dans certains dialectes, par ex. à Tizi-Ouzou, a été contaminé par le pluriel en *-īn*, d'où *glālīn*[1] ; cette forme est elle-même contaminée par le pluriel hébreu, d'où un second pluriel du mot : *glālīm* (v. plus loin aux suffixes d'emprunt). Le même pluriel *-īn* a encore contaminé un pluriel en *-ī* désignant des personnes : sg. *mūl* (*mūlä*) « possesseur » plur. *muālīn* (class. موالي).

κ) La désinence *-īn* a été étendue, tout à fait en dehors de son domaine ancien, dans les noms de parties du corps, à cause de sa confusion avec la désinence du duel : celui-ci était, quand il était vivant, très employé pour les parties doubles du corps. Quand il a cessé d'être bien compris, il a été pris pour un simple pluriel en *-īn* : *ᶜăīnīn* « deux yeux », puis « des yeux » ; or les dialectes arabes en général et le parler d'Alger juif en particulier tendent à appliquer un même pluriel à des mots faisant partie d'une même série sémantique ; l'extension de plus en plus grande de la même désinence *-īn* comme pluriel d'adjectifs en est un bon exemple : en conséquence les noms de parties du corps, doubles ou non, tendent à recevoir le pluriel en *-īn*. Mais l'unification est loin d'être faite : le pluriel *-īn* apparaît souvent, à côté d'autres pluriels, mais non pas seul, dans les mots en question ; quelquefois il n'existe pas du tout ; un exemple notable est celui du mot signifiant « joues » ; alors que le pluriel *-īn* issu du duel y serait particulièrement attendu, le parler ne connaît que *ḫdūd* : *ḫdūdi* « mes joues ».

A Alger juif, dans les mots de cette série où le pluriel *-īn* n'est pas l'héritier d'un ancien duel, il s'ajoute constamment, non au singulier, mais à un autre pluriel pris pour singulier : le pluriel interne à voyelle *ā* des trilitères.

La même extension analogique de *-īn* a lieu dans d'autres parlers algériens suivant d'autres procédés de détail, ce qui atteste que la tendance est générale, mais de réalisation récente. Voir à Alg. musulman : *ṣbūᶜṭīn* « doigts » *drūᶜṭīn* « bras », à Tizi-Ouzou *drāᶜtīn*.

Mon enquête ne me permet pas de donner des notions statis-

1. On ne peut expliquer cette forme par une simple dissimilation ; n'était l'analogie des finales *-īn*, le sentiment de la forme du mot quadrilitère aurait pu suffire à maintenir les trois *l* radicaux ; toutefois l'accumulation gênante des trois liquides identiques prédisposait le mot à subir l'influence du suffixe *-īn* qui a rompu cette monotonie. Voir en outre p. 305.

tiques sur l'extension des nouveaux pluriels en *-īn*. Je n'ai pas l'impression qu'ils soient usités dans certains milieux définis plus que dans certains autres ; il arrive assez souvent qu'ils soient employés alternativement avec d'autres pluriels, pour le même mot, par une seule et même personne : on ne peut que constater ici l'extrême confusion qui résulte d'un état de transition.

La liste ci-dessous comprend les pluriels en *-īn* que j'ai pu recueillir; les autres pluriels des mots cités sont indiqués ici ; mais, quand ils seront étudiés plus loin, le pluriel en *-īn* ne sera pas mentionné à nouveau [1].

ịid(d) plur. *ịiddīn* « mains »
rǧəl plur. *rəǧlīn* « pieds »
kraᶜ plur. *krāᶜīn* [2] « jambes, genoux » ; quelquefois *kərᶜa*, pluriel *kərᶜāt* « jambes »
draᶜ pl. *drāᶜīn* « bras »
sdəǧ pl. *sdāǧīn* « tempes (et aussi mâchoires); » sur *s* dans ce mot v. p. 93.
ḥaňk pl. *ḥnək* et *ḥnākīn* « mâchoires, bas des joues »
ᶜāin pl. *ᶜāinīn* « yeux », on entend aussi *ᶜāịūn* qui est le pluriel seul usité au sens de « sources »
udən pl. *ud'nīn*, « oreilles, anses »
bīḍāt « testicules » et aussi *bīḍīn*, moins employé [3]
ụọṛk « hanche » pl. *uṛåkīn*
fḫọḍ « cuisse » pl. *fḫåḍīn*
ǧnaḥ « aile » pl. *ǧnāḥīn*, à côté de *ǧụānāḥ*
tədd « sein » pl. *təddīn* (voir sur ce mot pp. 76 et 106)
rəkbā pl. *rkābīn* « genoux »
šfọṛ pl. *šfåṛīn* « cils »

1. L'index permettra de retrouver les mots désignant des parties du corps cités dans l'ouvrage pour lesquels le pluriel en *-īn* n'a pas été recueilli.
2. Dans ce mot on ne peut dire si la désinence est ajoutée à une forme de pluriel à voyelle longue ou à l'ancienne forme du mot qui était *krāᶜ* (v. pp. 135 et 263); de même pour *draᶜ*, *ǧnaḥ*; mais le fait est clair par ex. pour *sdəǧ* ; peut-être cette formation en *ā* du radical a-t-elle précisément son origine dans les pluriels de ces quelques mots où l'*ā*, abrégé au singulier, devait être préservé au pluriel, *ᶜ*, *ḥ* n'étant plus en finale.
3. Dicton : *əstaᶜnā əlḫāụi* « Débite à l'eunuque des flatteries
fi bīḍīn sīdu sur les génitoires de son maître. »

ṭfọṛ pl. *ṭfåṛīn*, à côté de *ḍụåfər* « ongles »
təřmā et *təřm* pl. *třām* et *třāmīn* « culs » (le premier pluriel s'emploie plutôt avec les pronoms affixes, le second généralement isolé).

Le pluriel *īn* m'a encore été donné pour un mot désignant une partie d'un objet, non du corps : *fraᶜ* pl. *fərᶜīn* « branche (de candélabre), tranche (de fruit) » Beauss. donne فرع pl. فروع « branche d'arbre », courant à Tlemcen, d'après M. Marçais; v. encore p. 99.

Ce mot, en dehors de la série sémantique précédente, est aussi en dehors de la série morphologique, puisque la désinence *-īn* s'y applique au radical simple à voyelle brève. Cependant on entend également *frāᶜīn*.

2° Suffixe — *a*.

Ce suffixe de pluriel, que connaissent tous les parlers maghribins étudiés jusqu'ici, est le même que le suffixe du féminin singulier ; son caractère de collectif, évident d'après son origine, est encore visible au fait qu'il s'applique presque exclusivement à des ensembles de personnes.

α. Noms de métiers de la forme cs + voy. + cs. gém. + voy. longue + cs.

Je ne connais qu'un exemple : *ḥammāl* « porteur, portefaix » pl. *ḥammālā*, seul usité ; les autres substantifs de la série emploient le suffixe *-īn* (v. p. 292).

β. Mots en *-ī* indiquant une habitude ou un état; ils ont ordinairement ce pluriel.

Ex. (mots d'emprunt) : *mərkāṭi* « marchand, négociant » pl. *mərkāṭiā*, *ṣåbọri* « vaurien » pl. *ṣåbọriā*; (ancien participe altéré) : *məštāri* « client » pl. *məštāriā* « clients, clientèle ». Le sens de collectif est dans ce dernier mot particulièrement clair.

On trouve le même pluriel pour un autre participe en *-i* dans une espèce de composé : *tmọṛ maḥšiᵢā* « dattes farcies » (où le pluriel *tmọṛ* a d'ailleurs le rôle d'un véritable collectif); néanmoins il n'est pas sûr qu'on ne doive pas voir ici simplement un reste de l'ancienne syntaxe où les pluriels internes se construisaient avec un adjectif au féminin singulier ; *maḥšiᵢā* ne serait donc pas un pluriel.

γ. Noms de métiers à terminaison *-ǧi* (*-či*) : *kụālǧi* pl. *kụālǧiiā* « cochers de place » *sāᶜāči* pl. *sāᶜāčiiā* « horlogers ».

C'est le seul pluriel usité pour les substantifs de cette classe.

δ. Enfin j'ai entendu, d'un seul de mes informateurs, et jamais retrouvé ensuite, un collectif *bnădmiă* « les hommes », formé sur *bnădəm* (et *bnădəm*) « homme, individu » (le pluriel habituel est *bni ådåm* voir aux Emprunts hébreux). Quand même ce collectif serait une formation individuelle, il est intéressant parce qu'il atteste le sens propre du suffixe *-a*.

3° Suffixe *-āt* (*-uăt -iăt*).

Ce suffixe *-āt*, représentant le pluriel externe féminin de l'arabe classique, s'ajoute au radical du mot. Si celui-ci est terminé par une voyelle, le suffixe prend la forme *-uăt* ou la forme *-iăt*; la première n'apparaît qu'après *-a* (dans de rares exemples), la seconde apparaît après *u* (*ọ*); son origine est dans une différenciation *-uua-* > *-uia*; en effet c'est la forme *-uăt* qui est classique; d'ailleurs une forme ancienne *-iăt* n'aurait eu aucune raison de passer à *-uăt* après *-a*; donc c'est *-uăt* la forme ancienne et *-iăt* en est issu (v. p. 110).

Le pluriel en *-āt* s'applique aux catégories suivantes :

α. D'une manière générale c'est le pluriel des adjectifs féminins, ainsi que des substantifs féminins à terminaison *-a* désignant des personnes.

Il correspond donc, pour le féminin, aux suffixes précédents pour le masculin. Cependant il s'applique à des féminins d'adjectifs dont le masculin a un pluriel interne, ou à la fois interne et externe : ainsi *šbăb* « beau » *šăbbă* « belle » pl. masc. *šəbbăn* (*šăbbīn* est très rare) pl. fém. *šăbbăt*.

Il n'est pas employé naturellement dans les catégories où il a été dit ci-dessus (pp. 291 et 292) que *-īn* sert pour le masculin et le féminin.

β. C'est le pluriel des diminutifs de substantif, qu'ils soient au singulier masculins ou féminins.

γ. C'est le pluriel des noms d'unité. Dans cet emploi il sert à former un pluriel d'objets comptés, par opposition au collectif d'où est tiré le nom d'unité : *ḥūḥ* « des pêches » *ḥūḥă* « une pêche » *təlt ḥūḥăt* « 3 pêches ».

δ. Il s'applique souvent aux mots féminins de la forme cs + cs + *a* : *lġă* « langue (langage) » pl. *lġăuăt*; *duă* « remède » *duăuăt*, à côté de *ăduiă*, bien plus employé; dans *brăuăt* on a le pluriel de *brå*, inusité dans le langage et remplacé par *brīå* (v. au Diminutif) *ṣlå* « prière » *ṣlåuăt*.

ε. Il remplace le pluriel interne dans un assez grand nombre de substantifs féminins à terminaison *-a*, et semble avoir tendance à l'éliminer ; pour beaucoup de mots, il n'est pas choquant de former un pluriel de cette sorte, alors même que le pluriel interne est parfaitement en usage.

Ex. *mərrå* « fois » a un ancien pluriel *mrīr* qui tend à sortir de l'usage, remplacé par *mərrăt*.

ζ. C'est le pluriel en général des substantifs masculins qui n'en ont pas d'autre, soit parce qu'il y était déjà classique, soit parce que ce sont des mots pour lesquels l'ancienne langue ne connaissait pas de pluriel, soit encore parce que le pluriel interne est sorti de l'usage, ou est devenu singulier :

mqọṣṣ « une paire de ciseaux » pl. *mqọṣṣăt*.

ḥammăm « établissement de bains de vapeur » pl. *ḥammămăt* (déjà classique ; le mot était sans doute emprunté, ou réemprunté).

qbūrăt « tombeaux »; le singulier est *qbọ̆r*, ancien pluriel; l'ancien singulier *qabr* est inemployé ; on dit aussi au pluriel *mqăbər*.

η. En conséquence, c'est le pluriel d'un grand nombre de mots d'emprunt, lorsqu'ils n'ont pas soit reçu un pluriel interne par analogie de forme avec des mots arabes, soit gardé ou pris une désinence de pluriel elle-même empruntée.

Il s'applique à des féminins en *-a* et à des masculins :

tbərnă « buvette » pl. *tbərnăt*

tăpọ̆ « bouchon » pl. *tåpūiăt*

grillọ̆ « grillon, cafard » pl. *grillūiăt*

(v. aux Emprunts romans).

θ. La terminaison *-āt* sert dans beaucoup de mots à former un nouveau pluriel en se surajoutant à une forme plus ancienne de pluriel (voir au Pluriel interne, XV, 2°).

4° Suffixes d'emprunt.

α. *Mots hébreux*. Les deux suffixes de pluriel de l'hébreu, *-īm* et *-ọt*, s'appliquent dans le parler à des mots empruntés à cette langue, soit par conservation du pluriel hébraïque du mot, soit même par transport d'une de ces désinences à un mot qui ne l'avait pas en hébreu. Le suffixe *-īm* a même contaminé une racine arabe (*glălīm* « pauvres », à côté de *glălīn*, v. ci-dessus p. 293 et aux Emprunts hébreux). Donc, dans une certaine mesure, les suffixes pluriels de l'hébreu sont empruntés par le parler d'Alger juif.

Néanmoins les pluriels arabes soit externes, soit internes, s'appliquent souvent à des emprunts hébreux : en général cependant les mots qui les reçoivent sont ceux que les musulmans aussi connaissent et emploient : donc il se pourrait que, dans le parler d'Alger juif, ces pluriels arabes soient eux-mêmes des emprunts à d'autres parlers arabes. Mais il se peut aussi que les pluriels hébreux aient été éliminés par le parler d'Alger juif lui-même dans les mots les plus usités.

D'autre part, un certain nombre de mots hébreux au pluriel sont inclus dans des formules entièrement en hébreu, où ne pourrait s'insérer une forme arabe : on ne saurait y considérer la forme de pluriel comme empruntée.

Enfin des pluriels incompris ont été arabisés d'une manière originale ; voir aux Emprunts hébreux *täẓimūtä*, où se cache un pluriel *ḅẓībŏ̄t*.

β. Les emprunts de la 2e période à l'espagnol (v. aux Emprunts romans) ont conservé au masculin le pluriel espagnol en *-s*, *-ẹ̄s*. Ce pluriel est si bien acclimaté à Alger juif que, considéré comme pluriel des noms d'emprunts en général, il s'est étendu à quelques-uns des emprunts français et italiens.

Cet emprunt de suffixes de pluriel à des langues étrangères est une des grandes originalités du parler d'Alger juif.

b. Pluriel interne.

Les formations de pluriel interne sont extrêmement nombreuses, encore que la confusion par voie phonétique de plusieurs catégories classiques en ait un peu restreint le nombre : la forme du pluriel dépend à la fois de la forme et du sens du singulier (moins toutefois de celui-ci que de celle-là) ; aussi ne peut-on pas deviner avec certitude la forme d'un pluriel d'après la forme ou le sens du singulier.

Les pluriels sont rangés ici dans l'ordre approximatif de l'importance qu'ils doivent à la fréquence de leur emploi ; des pluriels de forme très analogue sont réunis en dépit de cet ordre général, et les pluriels comportant à la fois modification du radical et adjonction d'un suffixe sont rejetés à la fin.

Il sera indiqué sous chaque catégorie les correspondances principales avec la langue classique, et il sera insisté principalement sur les formations dont le développement contribue à caractériser la morphologie du parler. On observera que les formes de pluriel les

plus fréquentes tendent à éliminer les autres par extension analogique.

Il ne pouvait être question d'une comparaison constante avec d'autres parlers, qui permettrait seule de bien juger l'état de celui-ci ; des références nombreuses à Alger musulman ont été données ; pour les parlers déjà étudiés, il suffit de se reporter aux ouvrages signalés à la Bibliographie.

Enfin l'exposé n'a point la prétention d'être complet, car il est facile, dans une enquête de peu de durée, de passer à côté de certaines formes peu usitées : au moins est-on sûr de connaître les principales, celles qui ont réellement de l'intérêt pour l'état actuel du parler.

Plus facilement encore que des types de pluriel, certains pluriels de tel ou tel mot peuvent échapper à l'enquête ; en effet, beaucoup de mots ont plusieurs pluriels également vivants, mais plus ou moins usités suivant les familles et les individus, et il est difficile de les connaître tous.

I. Pluriel cs + cs + *ā* + cs.

Il représente phonétiquement les pluriels classiques *fiᶜālun*, et *'afᶜālun* ; en effet, dans ce dernier, le ' à valeur morphologique a disparu avec sa voyelle sans laisser de trace, d'où confusion avec *fiᶜālun* après chute de la voyelle brève de celui-ci.

Au contraire des mots dont il a été question p. 264 les pluriels étudiés ici n'ont jamais après l'article un *ə* initial représentant *'a* classique (v. à l'Article). [1]

C'est le pluriel habituel des formations nominales I, 1, 3 et 4 (v. pp. 262 à 267) :

fərḅ « pigeon » pl. *frā̆ḅ*
ᶜabd « créature » pl. *ᶜăbā̆d*
qəsṭ « grande cruche » pl. *qså̆ṭ* (et *qså̆ṭå̆t*)

1. Une trace du *'a* initial est conservée exceptionnellement dans le mot *iịịā̆m* pl. de *ịūm* « jour ». En effet dans ce pluriel la 2e radicale *ụ* était assimilée déjà dans la langue classique au *ị* 1re radicale ; la chute de *'a* aurait amené une géminée initiale ; des géminées dans cette position se rencontrent, il est vrai, dans le verbe (v. pp. 67, 202 et 227) ; mais ici il ne se trouve rien de tel ; il a subsisté une voyelle initiale assimilée en timbre au *ịị* qui suit.

Un autre pluriel à voyelle initiale *i*, *ībå̆ṭ* « aisselles », est refait sur le singulier (v. ci-dessous et p. 40).

ktəf « épaule » pl. *ktā̊f* [1]
tər̄m (et *tər̄mä*) « cul » pl. *tr̄ā̊m*
bṭǫ̈n (*pṭǫ̈n*) « ventre » pl. *bṭā̊n* (*pṭā̊n*)
fəm(*m*) « bouche » pl. *fmā̊m* (sur ce mot v. p. 265)
nǫ̈ṣṣ « moitié » (pour **nǫ̈ṣf*) pl. *nṣā̊f*
mūs « canif, rasoir » pl. *mu̯ā̊s* [2]
r̄ǫ̈ḥ « âme » pl. *r̄u̯ā̊ḥ*
sūm « prix » pl. *su̯ā̊m*
ᶜāīd « fête » pl. *ᶜāi̯ā̊d*
ībǫ̈ṭ « aisselle » pl. *ībā̊ṭ*

Mot à *m* initial et géminée finale pris pour un mot du type précédent : *msəl* « pierre à aiguiser » pour *msənn* (v. pp. 87 et 269) pl. *msāl*.

Mots de la formation I, 2 (noms de couleurs et infirmités, voir p. 264) :
kḥāl « noir » pl. *kḥāl*
ṭr̄ǫ̈š « sourd » pl. *ṭr̄ā̊š*
ṣmǫ̈m « sourd » pl. *ṣmā̊m*.

Cette extension analogique du pluriel à voyelle *ā* est peu considérable. — Voir les autres pluriels des mêmes mots pp. 291 et 303.

Adjectifs et substantifs se rapportant à des personnes du type de formation II, 3, *b*, p. 271 ; c'est leur pluriel habituel :
ḥbīb « ami » pl. *ḥbāb*
sġīr « petit » pl. *sġā̊r*
qrīn « égal, semblable » pl. *qrān* [3]
dġǫ̈s « enfant turbulent » pl. *dġā̊s* (sur ce mot voir p. 272)
ᵊrqīq «fin » pl. *ᵊrqāq*

Mots divers :
ṣā̊ḥāb « compagnon » pl. *ṣḥā̊b*
tūmi « jumeau » pl. *tu̯ā̊m* (v. p. 37).

C'est enfin le pluriel de *mä* « eau » : (*lə*)*mi̯ä* « beaucoup d'eau » (qui semble, au reste, peu usité), représentant le classique *mi̯āh* avec chute de *h*.

1. On remarquera qu'il entre dans cette liste, à cause de leur forme de singulier, plusieurs noms de parties du corps.
2. Sur la prononciation dans le cas où la 2ᵉ radicale est semi-voyelle, voir p. 108.
3. Formule de malédiction contre un mort : *iᶜabbi bā̊s qrānu* « qu'il emporte le mal de ses semblables. » (M. Marçais a entendu ce mot prononcé avec *r̄* et voyelle emphatique).

II. Pluriel cs + cs + *ū* + cs.
Il représente le classique *fuᶜūlᵘⁿ*

Il appartient à la même classe de mots que le pluriel en *-ā* ; il se trouve appliqué particulièrement à des mots à 2ᵉ et 3ᵉ radicales semblables et à un grand nombre de noms de parties du corps et de mots relatifs à la maison :
kərš « ventre » pl. *krūš*
sdər « poitrine » pl. *sdūrāt* [1]
ḍəlᶜā̊ (où l'*-a* n'est pas ancien, voir p. 286) « côte » pl. *ḍlūᶜ*
qǫ̈ṣṣ « côte » pl. *qṣūṣ* Ce mot ne paraît pas avoir été signalé ailleurs avec le même sens ; dans Beaussier « os de la poitrine » ; inconnu à Alger musulman.
ḫǫ̈dd « joue » pl. *ḫdūd*
u̯əč(*č*) « figure » pl. *učūč*. Le mot est traité comme étant *u̯əčč* ; à Alger musulman *uǧūh* a été conservé ; il n'aurait guère été possible à Alger juif étant donné la situation de *h* dans le parler.
r̄ā̊s « tête » pl. *r̄iūs*. Ce pluriel répond au classique رُؤُوس (voir ci-dessus p. 37 et *Tanger* p. 30).
ᶜāīn « œil » pl. *ᶜāi̯ūn*
draᶜ « coudée » pl. *drūᶜ* (mais ce pluriel ne s'applique pas à *draᶜ* « bras »)
ḍā̊r̄ « maison » pl. *ḍi̯ǫ̈r̄* et *ḍi̯ā̊r̄*
sqǫ̈f « plafond » pl. *sqūfāt*
ḥēṭ « mur » pl. *ḥiǫ̈ṭ*
qġər̄ « tiroir » pl. *qġūr̄* (et *qġā̊r̄ā̊t*) [2]
ᶜāmm « oncle paternel » pl. *ᶜāmūm*
ḫiūl sert de pluriel à *ᶜāūd* « cheval », qui a aussi *ᶜāu̯ād*
šīḫ « vieillard » pl. *šiūḫ* (v. ci-dessous XIII, 3 *šiūḫä*)
dᵊnǫ̈b « péchés » n'est pas employé au singulier

Dans un mot de formation II, 5 (p. 271) : *ḥẓām* « ceinture » pl. *ḥẓūm*.

III. Pluriel cs + cs + *ī* + cs.
C'est un pluriel rare (classique *faᶜīlᵘⁿ*)

1. Les formes à *-āt* surajouté ont été données ici avec les formes simples en *-ū* ; v. ci-dessous, XV, 2°.
2. M. Marçais a recueilli à Alger juif un autre pluriel : *qġǫ̈r̄r̄ā̊t* que je n'ai pas rencontré.

Il se trouve dans *ḥmīr*, pl. de *ḥmå̄r* « âne » et *ʿăbīd* « nègres » (sur ce mot v. p. 272)

Enfin le parler a un pluriel *mṛīṛ* de *məṛṛå* « fois » qui est inconnu à l'arabe classique : l'andalou ne connaît que *mirār* qui existe encore, quoique rare, en Algérie; v. BEAUSS. مرار Le seul pluriel généralement employé est le pluriel en *-āt* qui est également le plus usité à Alger juif : *məṛṛåt*.

IV. Pluriel cs + cs + *ə* + cs (type *gṛəb*).

Ce pluriel correspond à différents pluriels classiques à voyelles brèves : *fuʿulun*, *fuʿalun*, *'afʿulun*.

Il est remarquable par son schème : en effet, comme dans les singuliers du type des Formations nominales I, 2, il n'y a jamais échange avec un schème cs + *ə* + cs + cs même quand la 2e radicale est une liquide. L'analogie morphologique maintient ici un schème unique, comme à la 3e personne du sing. du parfait des verbes réguliers.

Ce pluriel appartient presqu'uniquement à des féminins du type I, 6 p. 268 :

zənqä « rue, ruelle » pl. *znǫ̆q*
ʿadmä « os » pl. *ʿădəm*
gərbä « outre » pl. *g'rəb*
kəñkä « grand cuveau métallique » pl. *knək*. (Sur ce mot, voir aux Assimilations à distance, p. 85)
qǫllä « cruche » pl. *qləl*
ḥūmä « quartier » pl. *ḥụəm*
fūṭå « serviette, fouta » pl. *fụǫṭ*
ḫīmä « cahute » pl. *ḫiəm*.

Il s'ajoute à cette liste deux substantifs de forme masculine :
ḥăñk (masculin) « mâchoire » pl. *ḥnək*
ḫădəm (féminin) « négresse » pl. *ḫdəm*
et deux adjectifs :
ğdīd « nouveau » pl. *ğdəd*
qdīm « ancien » pl. *qdəm*

Ce pluriel est ancien dans *ğdīd*; *qdīm* a subi son analogie à cause de l'opposition exacte des sens (comp. *ʿăšīrīm* et *ğlālīm* aux Emprunts hébreux).

Ce schème de pluriel représente aussi à Alger juif le pluriel *fuʿlun* de l'arabe classique, pour lequel on s'attendrait à voir au

contraire subsister au moins partiellement le schème cs + *ə* + cs + cs qui est généralisé à Saïda (v. *Saïda* p. 126). Il s'agit d'une extension analogique du schème décrit ci-dessus, marque importante d'une tendance à la réduction du nombre des pluriels.

En conséquence, les noms de couleurs et d'infirmités auxquels s'applique ce pluriel peuvent avoir la même forme au singulier et au pluriel : *ṭṛǫ̆š* « sourd(s) » *ḥmǫ̆ṛ* « rouge(s) » *smǫ̆ṛ* brun(s) » *kḥăl* « noir(s) » etc. — Ils reçoivent aussi d'autres pluriels, voir pp. 291 et 300.

V. Pluriel cs + cs + *ā* + cs + *ə* + cs (type *qlāqəl*)
et cs + cs + *ā* + cs + *ī* + cs (type *mṣåḥẹ̄f*).

Il représente les pluriels classiques *faʿālilu* et *faʿālīlu*

C'est le pluriel des quadrilitères à quatre consonnes, dont la 2e et la 3e peuvent être semblables (cs + *ə* + CS.GÉM. + VOY. LONGUE + CS) [1]; et ceci qu'il s'y adjoigne ou non le suffixe du féminin *-a*. D'une manière générale, pour les pluriels des quadrilitères, il est indifférent que la forme du singulier soit masculine ou féminine.

Il a été dit (v. p. 276) qu'un grand nombre des substantifs quadrilitères masculins du parler appartiennent, soit par tradition, soit par extension analogique du type, au schème à 2e voyelle longue quelle que soit d'ailleurs cette voyelle (type *qəlqāl*) : d'après la règle classique ils devraient recevoir le pluriel avec *ī* dans la 2e syllabe : or, au contraire, c'est le type à voyelle *ə* (justifié seulement dans les quadrilitères qui ont gardé la voyelle brève de la 2e syllabe) qui a été généralisé à de rares exceptions près.

La provenance des quadrilitères n'importe pas, mais seulement leur forme ; en conséquence ce pluriel (ainsi que les suivants) est le pluriel de nombreux mots d'emprunt.

bəṛnūs « burnous » pl. *bṛånəs*
bəṛṛẹ̄ṭå « béret, casquette » pl. *bṛåṛəṭ*
ğəlfåṭå « cloque » pl. *ğlåfǫṭ*
ğəlṭīṭå « jupon » pl. *ğlåṭǫṭ*
čəqčārä pl. *čqāčər* « bas, chaussettes » [2].

1. Il est indifférent aussi qu'une des consonnes soit un ancien préfixe. Voir aux Formations nominales, IV p. 279.

2. V. aux Emprunts turcs. Le pluriel et le singulier semblent avoir été refaits en partant de turc *čaqšīr* « bas (pl.) » ; vu le sens on en aurait fait un pluriel *čqāšər* *čqāčər* (v. p. 84), d'où aurait été tiré un nom d'unité *čəqčārä*, tandis qu'Alger musulman a gardé la vocalisation turque : *təqšīra* ou *čəqšīra*.

ʿărårəm « monceaux », pluriel de l'inusité *ʿarrâm* (v. ds. Beauss.), sert de pluriel à *ʿărmå* « tas »

qəlqāl « pétrin à main » pl. *qlāqəl*

kərrọṣå « voiture » pl. *krårəs*

məbrọ̈d « lime » pl. *mbårəd*

mḥərmä « mouchoir » pl. *mḥārəm*

mḥabrå « encrier » pl. *mḥābər* (seul nom de l'encrier usité à Alger juif)

mədrâš « école juive » pl. *mdårəš*.

Les pluriels suivants de mots à 3e radicale semi-vocalique sont semblables à des pluriels VI et VII.

məsịåsä « bracelet » pl. *msāis*

bəlịūn « seau en bois », pl. *blāịən*

mrūḥa (fém. de l'inusité *mərụăḥ*) pl. *mråụăḥ* (et *mrūḥāt*).

La consonne initiale est remplacée par une voyelle, comme au singulier, dans le mot à ancienne 1re radicale ʾ : *äbrīq* « pot à eau », pl. *äbārəq*.

Les seuls pluriels qui ont conservé *ī*, à ma connaissance, sont les suivants :

mṣåhẹ̄f, pluriel de *məṣḥåf* « livre ». Ce mot, qui a généralement en arabe le sens restreint de « exemplaire du Coran », était employé en andalou avec le sens de « livre » comme à Alg. juif, où le mot *ktāb* est absolument inemployé ; au contraire *məṣḥåf* est inusité à Alg. musulman (ainsi que dans tous les autres parlers maghribins étudiés jusqu'à présent). Le fait que ce mot est employé est donc déjà fort curieux. Mais sa forme de pluriel ne l'est pas moins : en effet le mot est dans le Voc., comme en arabe classique مُصحف pl. مصاحف ; Pd. Alc. a la même forme de sing. muçhaf ; le pluriel qu'il donne : macìhif, est ambigu ; la transcription, d'après l'usage de Pd. Alc., ne nous apprend pas si le second *i* est long ou bref ; elle nous apprend seulement qu'il n'est pas accentué ; or le fait qu'il n'a pas l'accent ne suffit pas à prouver qu'il soit bref ; ainsi dinar (représentant *dīnār*) a sans doute un *a* de quantité moyenne, mais rien ne permet d'affirmer qu'il n'a que la longueur d'une brève ancienne ; contrairement à cette vue, il est admis dans Kampfmeyer *Untersuchungen*, p. 19 qu'un pluriel de forme mucìhif est sûrement un *faʿālīl^u*.

drāim (en prononciation lente *drāịəm*, v. p. 107 ; au reste *i* n'est

jamais prononcé long) « argent », sans singulier correspondant. L'arabe classique avait les deux pluriels, en *i* et en *ī* ; le Voc. a la forme *ī*, qui est représentée en général dans les parlers algériens : Alg. mus. *drāhəm*. Le pluriel en *ī* de ce mot semble répandu dans les parlers juifs du Maghrib. Il existe chez les juifs à Tlemcen (voir *Tlemcen*, p. 108) et à Oran [1].

Enfin une trace du pluriel en *ī* est conservée dans le pluriel altéré *glālīn* ou *glālīm* « pauvres » v. p. 293. Outre les causes déjà indiquées, la rareté du pluriel en *ī* a pu aider à l'altération de ce mot.

VI. Pluriel cs + *ụ* (ou *ị*) + *ā* + cs + *ə* + cs (type *ṣụālăḥ*).

Ce pluriel représente le classique *faụāʿil^u*.

Il s'applique aux mots de la classe précédente où la 2e radicale est suppléée par la présence d'une voyelle longue, représentant ou non une ancienne semi-voyelle, *ū* et *ā* donnant *ụ*, et *ī* donnant *ị*.

bọqāl « bocal, écuelle » pl. *bụāqəl*

ḥānūt « boutique » pl. *ḥụānət*

nādūr « loupe, longue-vue » *nụådər* « lorgnon »

bīdūn « bidon, seau métallique, broc » pl. *bịādən*

(mais *mīrāz̧* « verre à boire » pl. *mụārəz̧*, v. p. 128).

Il s'applique en particulier, comme dans la langue classique, aux participes actifs pris comme substantifs, et aux mots de même schème.

dābəd « compas » pl. *dụābəd*

z̧āməl « mignon (pédéraste passif) » pl. *z̧ụāməl*

ṣụålăḥ « affaires, commissions » ; le sing. *ṣålḥå* « affaire, commission » est beaucoup moins usité que le pluriel.

ṭåblå « table » pl. *ṭụåbọ̈l*.

Ce pluriel prend un aspect particulier (semblable au type VII) quand la 3e radicale est *i* qui absorbe *ə* subséquent et reste en diphtongue sous la forme *i* avec *a* précédent abrégé et inclinant à *ẹ* (v. p. 128).

gụẹim « membres » (sing. inusité, rac. *qụm*)

z̧ụẹil (*z̧ụāịil* en prononciation lente) rac. *z̧ụl* « bête de somme » (le singulier *z̧āilä* est beaucoup moins usité que le pluriel).

Enfin le même pluriel s'applique, en dehors des formes de sin-

1. M. Marçais me communique un troisième exemple. *ṭlåmīs* « ténèbres épaisses » qui n'a comme correspondant classique que la forme *ṭilmisāʾ^u*.

gulier énumérées ci-dessus, à une série de noms de parties du corps, généralement sans tenir compte de leur forme (il coexiste pour plusieurs de ces mots avec le pluriel externe en *-īn*, v. p. 294) :

šārəb « lèvre » pl. *šuārəb*
ḥāǧəb « sourcil » pl. *ḥuāǧəb*

Dans ces deux mots ce pluriel était justifié par la forme du singulier ; peut-être est-ce de là qu'est partie l'analogie qui a amené les pluriels suivants :

ṣuåbäᶜ « doigts » de *ṣbaᶜ*
ḍuāfər « ongles » de *ṭfọr*
ǧuānäḥ « ailes » de *ǧnaḥ*.
kuāraᶜ « pied de bœuf (en style de cuisine) » de *kraᶜ*.

VII. Pluriel cs + cs + *ā* + *ịə* (*i*) + cs (type *ẓmāim*)[1].

Il représente le type classique *faᶜā'ilᵘ*.

Il prend un schème théorique avec *ị* comme 3ᵉ consonne (de même que le participe actif des verbes à 2ᵉ radicale *u*, *ị*, type *gāịəb*, reçoit un *ị* 2ᵉ radicale, v. pp. 107 et 191).

Mais régulièrement le *ị* absorbe la voyelle qui suit, sauf en prononciation très lente, et devient *i* ; il n'est conservé que lorsque la consonne finale est *r*, *n*, *ᶜ*, et *ḥ*.

Ce pluriel se forme principalement des substantifs à voyelle longue après la 2ᵉ radicale, soit masculins, soit féminins (formation nominale II, 3), et c'en est le pluriel habituel.

ẓmām « registre, agenda » pl. *ẓmāim*
qlår « faux-col » pl. *qlåịər*
qlām « porte-plume » pl. *qlāim*
škårå « sac » pl. *škåịər*
ḫråfå « histoire » pl. *ḫråif*
nqīr « robinet d'une fontaine, d'un réservoir » pl. *nqāịər*
flīr « épingle » pl. *flāịər*.
ṣfᵘīḥå « lame de métal, fer à cheval » pl. *sfāịäḥ*
krūš « cruche » pl. *kråiš*
ᶜårūṣ(å) « marié(e) » pl. *ᶜåråis*
ᶜǎǧūẓä « vieille » pl. *ᶜǎǧāiẓ*
šnūǧä « synagogue » pl. *šnāiǧ* et *šnūǧāt*

Un mot a un schème particulier parce que la première consonne (') y a disparu : elle est remplacée par une voyelle, dont le timbre

1. Sur la quantité de la voyelle, v. p. 134

s'est unifié avec celui de la voyelle du singulier : *imåṛå* « cicatrice » pl. *imåịəṛ*.

Ce pluriel s'applique encore à des substantifs féminins à quatre radicales dont les deux dernières sont semblables [1] :

mḫəddä « coussin » pl. *mḫāid*
qməǧǧä « chemise » pl. *qmāiǧ*.

Mais il s'applique encore à d'autres féminins sans qu'on en voie la raison : on ne peut que constater que c'est un pluriel envahissant.

Ainsi *mətlä* « proverbe » pl. *mtāil*.

Exemples de ce pluriel avec 2ᵉ consonne *u* dans des racines à 2ᵉ radicale *u* :

ḥāǧä « chose » pl. *ḥuāiǧ*
sāᶜä « heure » pl. *suẹịäᶜ* [2]

VIII. Pluriel cs + cs + *ā* + *uə* (*u*) + cs (type *qšāuš*)

Ce pluriel est une variante du précédent, qui ne répond à aucune forme distincte de l'arabe classique ; elle se trouve être identique au pluriel ordinaire des quadrilitères à 3ᵉ rad. *u* (v. ci-dessus *mrāuäḥ*, p. 304).

Elle s'applique à ma connaissance à deux mots, dont le premier devrait rentrer, d'après sa forme, dans la classe précédente.

rdāq « rideau » pl. *rdāuəq* (Sur l'origine de ce mot v. p. 101).
qšāuš « débris » auquel ne correspond qu'un singulier *qọšš* « mobilier ».

Elle semble de plus incluse dans *qlāuzi* « rusé » (voir ci-dessus, p. 283).

IX. Pluriel cs + *ə* + cs. GÉMINÉE + *ā* + cs (type *sərrāq*).

Ce pluriel rare correspond au pluriel classique *fuᶜᶜālᵘⁿ*.

Il s'applique à quelques participes actifs de forme simple, masculins, faisant fonction de substantif :

sārəq « voleur » pl. *sərrāq* (v. ci-dessus, p. 292)
qāid « caïd » pl. *qịịād*
tāǧər « marchand » pl. *təǧǧār*, à côté de *tuāǧər*.

1. Il semble que ce soit pour éviter des schèmes tels que **mḫādəd*, avec *ə* entre deux consonnes semblables après voyelle longue (voir *Tlemcen*, p. 109).
Voir p. 216, sur le traitement d'un schème semblable au Réfléchi de conatif dans le verbe.
2. Sur des pluriels d'autre origine, mais homonymes, voir pp. 304 et 305.

X. Pluriel cs + cs + *ä* + cs + *i* (type *tbăsi*).

Il correspond au classique *faʿāl*[in] (*faʿālī*).

La fréquence de ce type de pluriel dans le parler d'Alger juif est une des caractéristiques de sa morphologie.

Il s'applique à diverses formes de singulier.

Forme de participe actif de la forme simple des verbes à 3ᵉ rad. *u̯*, *i̯* (avec *u̯* comme 2ᵉ radicale au pluriel).

făkiä pl. *fu̯ăki* « fruits » (voir p. 34).

šădi « singe » pl. *šu̯ădi* (et *šu̯ădä*, v. ci-dessous X)

šăšiä « chéchia » pl. *šu̯ăši*

ṣåri « mât » pl. *ṣu̯åri*.

Forme de quadrilitère à 4ᵉ rad. *i̯* :

kərsi « chaise » pl. *krăsi*

təbsi « assiette » pl. *tbăsi* (aussi *tbăsä*, v. ci-dessous XI)

li̯ăli « nuits » de *līl*(*ä*). Ce mot a conservé le pluriel quadrilitère de l'arabe classique qui attestait l'antique quadrilitéralité du mot en sémitique (v. BROCKELMANN *Grundriss* § 179).

Forme de féminin trilitère à finale *-u̯a* :

kəsu̯ä « vêtement » pl. *ksău̯i*

qău̯ä « café » pl. *qău̯i* (le schème est conservé malgré la perte de *h* v. p. 35)

kəlu̯ä « rein, testicule » plur. *klău̯i* « reins » *qlău̯i* « testicules ».

Ce pluriel s'applique quelquefois aux féminins de forme cs + cs + *a*:

mrău̯i de *mrä* « miroir », moins usité que *amṛiä* (v. ci-dessous XII)[1]

ḫṭå (*ġṭå*) « couvercle » pl. *ḫṭåu̯i*

ʿăšä « dîner » pl. *ʿăšău̯i* et *ʿăšău̯ăt*.

Il s'applique à des formes diverses de féminins trilitères (Formations nominales, I, 6).

qŏflä « bouton » pl. *qfăli*

pəlgä « pantoufle » pl. *plăgi* (v. aux Emprunts espagnols).

1. J'ai aussi entendu *mrăi̯ă t* qui n'est qu'un emprunt à Alg. mus. (où le sing. est *mrăi̯a*).

Quant au plur. *mṛåu̯i* « femmes », signalé d'après un renseignement indirect dans *Saïda*, p. 131, n. 1, comme juif d'Alger, je ne l'ai pas rencontré ; tout au plus un seul de mes informateurs m'a-t-il concédé qu'il n'était pas impossible. Le pluriel de *mṛå* le plus employé est *nsä* ; mais le parler connaît aussi le collectif *nesu̯ăn* « des femmes, une assemblée de femmes » ; voir de plus ci-dessous, XV, 2.

fəčḫä « un beau brin de femme » pl. *fčăḫi*

tåṣå « écuelle » pl. *tu̯åṣi*

ibṛå « aiguille » pl. *i̯båṛi* (où la voyelle initiale tient lieu du ʾ disparu)[1].

Dans un féminin en *-i̯a* : *zəṛbī*(*i̯*)*å* « tapis » pl. *zṛåbi* (et *zəṛbīi̯åt*).

XI. Pluriel cs + cs + *ä* + cs + *a*.

Il correspond au classique *faʿālā*.

C'est le pendant du pluriel précédent et il s'applique partiellement aux mêmes mots ; dans certains dialectes il prédomine nettement sur le pluriel en *-i* ; ici c'est le contraire.

Ex. *sbăsä* de *səbsi* « pipe » ; *tbăsä* à côté de *tbăsi* (peut-être emprunté à Alger musulman) ; *šu̯ădä* (peu employé) existe aussi, sans doute pour la même raison (v. ci-dessus *šu̯ădi*).

De même encore *gṛåbå* « des gourbis », répondant à un singulier que j'ai entendu prononcer *guṛbi* : l'*u* lui-même atteste ici la prononciation empruntée de ce mot essentiellement rural ; mais M. MARÇAIS a recueilli, aussi à Alger juif, la prononciation conforme à la phonétique du parler *gərbi* (sans emphase), plur. *grăbä*[2].

Comme le précédent aux mots en *-i*, ce pluriel s'applique aux mots en *-a* et *-u* :

ḫūğä « secrétaire » pl. *ḫu̯ăğä*

dūṛọ « pièce de 5 francs » pl. *du̯åṛå*

Il s'applique aussi à un seul adjectif en *-ān* à ma connaissance : *səkṛån* « ivre » pl. *skărä* « ivres ».

Enfin il est hérité du classique dans un mot trilitère en *-ī-* : *itīm*(*ä*) « orphelin(e) » pl. *itămä*[3].

nṣåṛå « chrétiens » (sing. *ṛūmi*) fait partie de la série des ethniques ayant un pluriel en *-a* final ; v. ci-dessous XII, 2.

XII. Forme à *a* initial et final.

Cette forme représente le classique *ʾafʿilat*[un] : fait extraordinaire, le ʾ à valeur morphologique y a laissé une trace : il est représenté

1. M. MARÇAIS a entendu le pluriel *ğu̯ău̯i* de *ğīä* « côté » ; il a aussi obtenu un *ṛu̯åu̯i* « un tas de poumons dans un panier (chez un boucher) », pluriel de *ṛīi̯å* « poumon(s) » (Il a entendu ainsi ce mot, avec l'emphase).

2. Sur ce mot et les pluriels X et XI en général, v. *Saïda*, pp. 129-131.

3. M. MARÇAIS me communique encore *štīm* « méchant drôle », pl. *štămä*.

par la voyelle qui l'accompagnait (de timbre *a* ou *ä* avec imala très légère).

Il est au reste fort rare et n'est conservé, à ce qu'il semble, que dans des mots où la 3ᵉ rad. est *i̯*, et dans un mot à 2ᵉ et 3ᵉ radicales semblables.

mrä « miroir » pl. *amṛi̯ä* (Sur ce mot, voir pp. 150 et 158). Ce pluriel, non-classique, existait déjà en andalou. Alger juif connaît aussi *mrāu̯i*, v. ci-dessus, X, p. 308.

du̯ä « remède » pl. *(l)adu̯i̯ä* « (les) remèdes ». La forme m'a toujours été donnée avec *l* (mais on n'y surajoute pas l'article quand le mot est déterminé). Le pluiel *du̯āu̯āt* est aussi employé. Alger musulman emploie plutôt *(l)adāu̯i* (qui s'entend aussi à Alger juif) mais connait aussi *ladu̯i̯a*. Ce pluriel était classique, ainsi que le suivant.

ṭbīb « médecin » pl. *åṭọbbå*.

Ce pluriel n'existe à ma connaissance pour aucun mot de la Formation nominale I, 1. Voir la situation contraire en tunisien, STUMME, *Tun. Gr.*, p. 84.

XIII. Autres pluriels en *-a*.

1. Forme cs + *ə* + cs + cs + *a* (type *šərkä*).

Elle correspond aux classiques *fuᶜalāʼᵘ*, *faᶜlā*.

Ce pluriel est très rare.

Ex. *šrīk* « associé » pl. *šərkä*

mii̯i̯ət « mort » pl. *mūtä* (v. *miītīn*, p. 291).

2. Forme cs + cs + *ā* + cs + cs + *a* (type. *su̯ạ̊ldå*).

Elle représente les formes classiques *mafāᶜilatᵘⁿ*, *faᶜālilatᵘⁿ*.

Elle s'applique à des ethniques en *-i* à quatre consonnes, et à des mots qui leur ressemblent : c'est une sorte de doublet de la forme XI pour mots plus longs[1].

mġăṛbi « marocain » pl. *mġåṛbå*

tūnsi « tunisien » pl. *tu̯ānsä*

sọldi « sou » pl. *su̯ạ̊ldå* (comp. ci-dessus *du̯ạ̊ṛä* p. 309).

Même pluriel dans un mot d'emprunt déjà classique : *təlmīd* « élève » pl. *tlāmdä* « des élèves » (à côté de *təlmīdīm* désignant

1. Certains ethniques forment simplement leur pluriel par suppression de la terminaison *-i* : autrement dit l'ethnique en *-i* n'est qu'une sorte de nom d'unité du collectif servant de pluriel : *iūdi* « juif » (pour *ihūdi*) pl. *iūd*, (rarement *iʰūd*).

non un groupe, mais un nombre compté d'élèves, voir aux Emprunts hébreux).

Un pluriel de forme encore plus compliquée (avec conservation d'*-i* final) est celui du mot d'emprunt *kåṭri* « lit », qui est *ku̯ạ̊ṭriä*.

3. Pluriel cs + cs + *ū* + cs + *a* (type *nmūṃå*).

C'est le type II augmenté de *-a* ; la forme existe en arabe classique, où elle est rare ; elle n'est pas non plus fréquente à Alger juif :

ṇọṃṃ « membre viril » pl. *nmūṃå*

šīḫ « vieillard » plur. *šiūḫä*, avec une nuance détériorative, à côté du simple *šiūḫ*.

XIV. Pluriels cs + *ə* + cs + cs + *ān* (type *tərqān*) et cs + *ī* + cs + *ān* (type *bībān*).

Ils correspondent aux classiques *fuᶜlān* et *fiᶜlān*, la 2ᵉ forme représentant *fiᶜlān* appliqué à des racines à 2ᵉ radicale *u̯*, *i̯*.

Ils s'appliquent :

1° à des mots désignant des personnes, soit à deux radicales semblables, soit à 3ᵉ radicale *u̯*, *i̯* :

šbāb « beau » pl. *š(ə)bbān*

ᶜădu « ennemi » *ᶜădi̯ān*

ṣbi « gosse » pl. *ṣọbi̯ān*

ğdi « chevreau » pl. *ğədi̯ān* (mot peu employé).

2° à des mots de la forme cs + *ā* + cs, de sens divers :

ğār « voisin » pl. *ğīrān*

qāᶜ « fond, bas » *qīᶜān dərrğəl* « plantes des pieds »

fåṛ « souris » pl. *fīrān* (ancien mot à 2ᵉ rad. ʼ où **fiʼrān* donne *fīrān*, comme **biʼr* donne *bīr*, v. pp. 37 et 186).

Sur *ğiğān* « poules, poulets », voir p. 84.

3° à des mots désignant un endroit ou une partie de l'habitation, sans tenir compte de la forme :

bāb « porte » pl. *bībān* à côté de *bu̯āb*

u̯ād « rivière » pl. *u̯idān*.

Le schème de ces deux mots appelait dans une certaine mesure ce pluriel (voir 2°). Dans les mots suivants, la forme du singulier ne le fait pas spécialement attendre. Il y est apparu grâce à l'analogie du sens (dès l'époque classique pour le premier cité).

blād « pays » (pris comme singulier) pl. *bəldān*

ṭrēq « chemin » pl. *tərqān* (à côté de *trūq*)

La formation analogique a pris une forme bizarre dans le mot suivant: *sṭaḥ* « terrasse » pl. *sṭīḥān* (qui reproduit le schème de *bībān*, alors qu'on attendrait plutôt **səṭḥān*); on emploie aussi *sṭūḥ* et même *sṭūḥāt*.

XV. Pluriels à cumul.

Il s'agit de types à forme de pluriel interne avec adjonction des désinences de pluriel externe *-īn* et *-āt* [1].

1° Suffixe *-īn*. Il a été dit p. 293 qu'il se surajoute à des pluriels en *-ā-* (type I), pour former des pluriels de noms de parties du corps; ces pluriels ont le même sens que les pluriels voisins à forme simple; le procédé ne concerne donc que la forme.

Le schème original de ces pluriels est une des caractéristiques morphologiques du parler.

2° Suffixe *-āt*.

Il se surajoute souvent aux formes de pluriel interne I et II (type *qğāṛāt* et *šġūlāt*), mais peut aussi s'adjoindre à d'autres formes. V. ci-dessous.

Pour la plupart des mots où ce pluriel composé m'est connu, il existe à côté de lui un pluriel simple, et si pour quelques-uns il n'a pu être cité dans ce chapitre que la forme en *-āt* (v. ci-dessus, II, p. 301), c'est sans doute que l'enquête sur ces mots n'a pas été poursuivie avec assez d'informateurs : en effet l'usage varie suivant les individus; ainsi certains disent *qsāṭ* « des jarres », d'autres *qsāṭāt*.

L'état de l'enquête ne permet ni d'affirmer que des pluriels comme *sdūrāt* « poitrines », etc., donnés par un ou plusieurs informateurs ne sont pas chez certaines autres personnes *sdūr*, etc., ni de discerner, quand les deux formes ont été recueillies, si l'emploi de l'une des deux est plus spécialement circonscrit à certaines fractions du milieu linguistique, en dehors même de toute raison de sens.

En effet, quand deux pluriels coexistent chez le même individu, il faut s'assurer s'ils ont ou non le même sens. L'enquête sur ce point n'a pas non plus été menée à fond. Elle est d'ailleurs délicate, les

1. Les pluriels du type XIII, 3, sont de véritables pluriels composés, avec *-a* ajouté au type II; mais ils sont les héritiers d'un pluriel classique. Au contraire ici il s'agit de pluriels composés récents.
Les autres pluriels de X à XIV ont bien une double caractéristique, interne et externe; mais ils n'ont pas de double forme, avec et sans suffixes : ils ne sont pas sentis comme pluriels composés.

informateurs étant le plus souvent incapables de discerner eux-mêmes et d'expliquer des nuances de sens très proches; mais quelques exemples clairs permettent d'apercevoir que l'adjonction de *-āt* à un pluriel a généralement une valeur significative, quand les deux pluriels se rencontrent côte à côte dans le parler d'une même personne.

Souvent cette valeur spéciale, malaisée à définir, est soit augmentative, soit atténuative ou mignarde; dans ce cas la différence de sens est bien visible.

Ainsi *iịāmāt ləmlāk* « la *période* des fiançailles », *iịām ǝlʿars* « l'époque, le *moment* de la noce ».

(*h*)*ādi ši iịāmāt* « il y a un bout de temps » (*h*)*ād əliịām* « de nos jours, maintenant » (Voir Texte IV).

nəsuān (proprement un collectif, non un pluriel, v. p. 308 n.) « une assemblée de femmes » *nəsuānāt* « des dames ».

Le suffixe *-āt* est simplement augmentatif (servant à former un véritable pluriel de pluriel) dans l'exemple suivant que me communique M. Marçais : *qūṣ* « arc, arcade » *quāṣ* « des arcades » *quāṣāt* « les enfilades d'arcades qui s'étendent sur toute la longueur (et des deux côtés) d'une rue d'Alger ».

Observations de syntaxe. Toutes les formes décrites ci-dessus se construisent avec la forme du pluriel des adjectifs et verbes qui les accompagnent.

En général tout mot qui est syntaxiquement au pluriel a une forme de pluriel : de là en particulier l'adjonction d'une désinence de pluriel nouvelle aux anciens pluriels qui ont pris un sens de singulier.

Néanmoins des singuliers désignant un groupe de personnes peuvent s'accompagner d'un pluriel de verbe ou d'adjectif :

kīf ikūnu dāḫlīn əlġāši « quand les gens (le monde) entrent » (voir Texte III).

dāṛ lʿarūṣā ifəṛṛᵊqu « les gens (la famille) de la mariée distribuent » (voir Texte IV).

Pour l'accord en genre, les adjectifs qui ont un pluriel interne (sans suffixe de féminin) peuvent l'employer comme qualificatif à un substantif féminin à forme de pluriel interne ou même de pluriel externe : *nsā kbāṛ* « des femmes âgées », *diāṛ mlāḥ* « de bonnes maisons » *bnāt mlāḥ* « de bonnes filles » ; d'autre part un adjectif avec un pluriel externe féminin se joint très bien à un pluriel interne de même genre : *ʿāuātəq šābbāt* « de jolies jeunes filles ».

III. Degrés de comparaison.

Sous ce titre commun sont étudiés les procédés qui permettent d'exprimer au moyen d'une modification de la forme nominale le degré de la qualité ou la mesure de l'objet désigné par cette forme.

Il est question principalement du comparatif pour l'adjectif et du diminutif pour le substantif et l'adjectif : dans le premier cas, il s'agit d'une comparaison avec un objet ou une mesure déterminés, dans le second du rapport avec une moyenne supposée connue.

A) *Comparatif* (*et superlatif*).

Le comparatif et le superlatif, indiquant un degré dans la qualité, ne peuvent s'appliquer qu'aux adjectifs qualificatifs.

Le comparatif seul peut s'exprimer par une forme nominale propre. Mais l'emploi actuel de cette forme est des plus restreint : le fait qu'elle est phonétiquement confondue avec le positif dans un assez grand nombre de mots peut contribuer à l'extension de plus en plus grande des constructions analytiques déjà largement répandues en arabe classique : ce sont celles-ci qui tendent à devenir la seule expression du comparatif.

Les comparatifs cités ci-dessous n'ont pour la plupart été obtenus que sur interrogation expresse, en invitant l'informateur à ne pas employer la construction analytique [1].

Le comparatif est une forme de schème cs + cs + ə + cs (*kbəṛ*), que la seconde consonne soit ou non une liquide; toutefois, si les deux dernières consonnes sont semblables, la forme devient cs + ə + cs. GÉM. (*šəbb*). V. sur une forme voisine, p. 264.

Cette forme répond au classique *'af'al^u*, avec chute régulière du ' initial à valeur morphologique avec sa voyelle.

Il est remarquable que cette voyelle *a*- soit conservée dans deux comparatifs fixés dans un emploi non plus adjectival, mais adverbial : *aḫīr* (*axīr*) « mieux » *aqọ̈ll* « moins ». [2]

1. Des comparatifs donnés par un informateur ont été niés par d'autres, quelquefois par le même à un autre moment : les indications ci-dessous ne peuvent donc fixer que la confusion de l'usage sur ce point, et la coexistence de différentes expressions de l'idée de comparaison. En effet, même pour les constructions analytiques, l'usage n'est pas constant.

2. N'ayant pas noté de comparatif avec l'article, je ne puis affirmer qu'il y reste un souvenir du *'a* classique, comme dans les adjectifs qui indiquent des couleurs et des infirmités (voir à l'Article).

La forme du comparatif est invariable en genre et en nombre. (Ainsi *ḫīr* « meilleur » à tous les genres et nombres, de sorte qu'on a plutôt l'impression d'un adverbe que d'un adjectif.)

kbəṛ « plus grand, plus âgé » de *kbīr*

sġəṛ « plus petit, plus jeune » de *sġīr*

šəbb « plus beau » de *šbāb*, semble moins usité que *zīən*, dont le positif *zīn* n'est pas employé couramment.

ṭųọ̈l « plus long » de *ṭųīl*

ġmọ̈q « plus profond » de *ġåməq*

mọ̈ṛṛ « plus amer » de *mọ̈ṛṛ* (comparatif pareil au positif).

Cette liste n'est nullement exhaustive.

Il s'y ajoute le comparatif *ḫīr* « meilleur », correspondant au positif *mlīḥ* « bon ». Il remplace aussi *axīr* comme adverbe.

Le comparatif *kṭəṛ* sert d'adverbe, avec le sens de « plus ». Le positif *kṭīr* est d'usage rare, sinon tout à fait inusité.

On voit que le comparatif se confond phonétiquement avec un positif à voyelle brève dont les 2e et 3e radicales sont semblables, et avec un positif de la forme des adjectifs de couleur et infirmités.

Le complément du comparatif est précédé de la préposition *mən* :

'ŭṃṃå sġəṛ mən ḅåḅå « ma mère est plus jeune que mon père ».

Les constructions analytiques que j'ai entendu employer sont les suivantes :

1° *mən* lui-même semble pouvoir indiquer à lui seul la comparaison : ainsi j'ai entendu *məšnūᶜ mənni* « plus renommé que moi », de la bouche d'un informateur qui plus tard m'a déclaré cette construction à peine possible, à la rigueur, avec le seul *məšnūᶜ*, alors qu'il me donnait de lui-même *šbāb mənni* « plus beau que moi » (à côté de *šbāb ᶜăliịä*, v. ci-dessous).

Il est à remarquer que des constructions telles que *mọ̈ṛṛ mənnu* « plus amer que lui » *zṛọ̈q mənnu* « plus bleu que lui », avec les mots dont le comparatif est forcément semblable au positif, sont propres à donner l'impression que *mən* avec un positif sert à exprimer la comparaison.

2° Le positif est suivi de *kṭəṛ* « plus » ou *ḫīr* « mieux », et le tout est suivi de *mən*.

məšnūᶜ kṭəṛ (ou *ḫīr*) *mənni* « plus renommé que moi ».

3° Le positif est simplement suivi de la préposition *ᶜălä* « sur, par-dessus » :

šbāb ᶜăliịä « plus beau que moi »

uaḥdä quịịä ʿăl əttāniä « l'une est plus forte que l'autre »
qlīl ʿălä... « en plus petite quantité que... »
Cette dernière construction est très répandue, mais ne paraît pas avoir à Alger juif la prédominance qu'elle a à Alger musulman.

Le superlatif relatif trouve une expression propre par l'adjonction d'un complément à un adjectif (qui reste au positif) : en effet, en dehors de ce cas, un adjectif ne reçoit pas le complément du nom : *kbīr əssərrāqīn* « le plus important des voleurs, le chef des voleurs ».

B) *Diminutifs* (*et atténuatifs*).
On peut former des diminutifs de substantifs ou d'adjectifs : ceux des substantifs indiquent simplement en général que l'objet désigné est plus petit que sa mesure moyenne ; ceux des adjectifs qualificatifs indiquent une atténuation de la qualité.
Mais presque tous les adjectifs au diminutif comportent une nuance de mignardise, d'ironie, de tendresse : la notion de diminutif n'y est pas une simple notion de mesure.
Même dans les substantifs, l'emploi du diminutif n'indique pas toujours que l'objet est plus petit que sa taille moyenne : il peut indiquer que la phrase qui le contient est prononcée avec une nuance spéciale de tendresse, etc.
Ce diminutif en fonction d'« atténuatif » est spécialement employé par les femmes et en parlant aux enfants, ou des enfants :
ʿăṭīni ibīṛå « Donne-moi une aiguille » (avec nuance mignarde), non pas « une petite aiguille [1] ».
ṛəbb^{u}*i ịaʿṭīk ʿămīrä* [2] *ṭụīlå* « Le Seigneur te donne longue vie !
ntlāqāụ fəlḫīr Nous nous rencontrerons dans le bien (au paradis) » (L'adjectif *ṭụīlå* prouve qu'il ne s'agit pas d'une vie petite en quantité).

1. Ainsi en français on demande « *un peu* d'eau, *une goutte* d'eau », plutôt que « de l'eau ». De même dans la société musulmane d'Algérie, on demande : *mụīha* « une petite eau » (ce diminutif m'a été donné comme inemployé à Alger juif).
2. Remarquer l'absence d'emphase ; le positif *ʿămər̦* a un *r̦*.

Comme le pluriel interne, le diminutif se forme par modification du radical nominal.
Il a au masculin un schème unique cs + cs + *ī* + cs + *ə* + cs (ex. *fnīğəl*) ; au féminin on rencontre trois schèmes : cs + cs + *ī* + cs + cs + *a* (ex. *tsīkrä*), cs + cs + *ī* + cs + *a* (ex. *qdīrä*) et cs + cs + *ī* + *i*(*ị*) + cs + *a* (ex. *ḫṛīifå*).
Deux des diminutifs classiques subsistent ici dans leurs représentants réguliers, après application des règles phonétiques ordinaires.

1° Le diminutif de quadrilitère *fuʿaịʿil*^{un} (étendu aux quadrilitères à 2e voyelle longue, aux dépens de la forme *fuʿaịʿīl*^{un}, non représentée dans le parler), a subi les réductions vocaliques attendues ; au féminin, par suite de la chute de la dernière voyelle brève en syllabe ouverte, les deux dernières radicales se trouvent en contact.
Un trilitère à voyelle longue après la 1re radicale forme son diminutif comme quadrilitère, le rôle de 2e radicale étant joué par un *ụ* (ex. *šụīrəb*).

2° Le diminutif des trilitères à voyelle longue après la 2e radicale était en arabe classique *fuʿaịịil*^{un} ; il donne le même schème que le précédent, la 3e consonne étant un *ị* ; au féminin ce *ị* doit se trouver en contact avec la dernière radicale ; je l'ai toujours entendu déconsonantisé en *i*.
Dans un grand nombre de ces diminutifs la consonne *ị* est remplacée par un *ụ* ; sur ce type de diminutif, voir ci-dessous 6.
Mais le diminutif classique des trilitères à voyelles brèves *fuʿaịl*^{un} n'est conservé qu'au féminin (et au pluriel, qui a l'aspect d'un pluriel de féminin) : la diphtongue *aị* y est régulièrement réduite en *ī* (type *qdīrä*) ; mais le masculin a été reformé, de manière à présenter exactement le schème des diminutifs de quadrilitère et de trilitère à voyelle longue entre les deux dernières radicales ; à cet effet il a reçu un *ị* 3e consonne (type *nsīịəf*). Son traitement régulier aurait été cs + cs + *ī* + cs, ce qui produirait une confusion complète du diminutif avec la classe nombreuse des positifs de cette forme (v. Formations nominales, p. 271) et d'autre part créerait deux types différents de diminutifs masculins.
Mais il est remarquable que la reformation analogique n'ait pas atteint le féminin ; la cause en est sans doute que les féminins étaient

beaucoup moins différents des diminutifs du type *ḫrīifâ* que les masculins.

Il est probable qu'une trace du diminutif non-reformé se rencontre dans les mots suivants.

On trouve dans *ulīd ʿămmi* « mon neveu » un *ulīd* qui doit s'interpréter sans doute par *u̯alaid*^{un}, non par *u̯alīd*^{un} ; il répond au *ulīdi* « mon fils » de nombreux parlers algériens, inusité à Alger juif où on dit *bni* ; le sens du mot (nom de parenté) justifie un traitement exceptionnel ; mais il ne se rencontre à Alger juif que dans le véritable composé cité ici, et à l'état construit avec les pronoms : ainsi *ulīdək* « ton petit garçon », non **ulīidək*, mais à l'état isolé toujours *uli̯i̯əd*.

Il est possible qu'il faille voir aussi un diminutif dans *ʿăbīd* « nègre », ainsi qu'il a été dit à la p. 272.

Enfin *uḥīd* « unique » et aussi « un (en composition avec des pronoms) » pourrait bien être également un diminutif, et non le représentant du classique *u̯aḥīd*^{un} (voir aux Pronoms indéfinis).

Malheureusement ces trois mots sont ambigus, puisqu'il existe en arabe classique un singulier en *i* pour le 1er et le 3e au positif, avec un sens satisfaisant pour l'étymologie de la forme d'Alger juif, et pour le 2e un pluriel en *-ī-*, dont l'emploi comme singulier ne semble pas absolument impossible.

Dans la limite des exemples recueillis, le diminutif du masculin a toujours la forme masculine; de même le diminutif du féminin a la forme féminine, alors même que le mot d'où il est tiré n'a pas la marque extérieure du féminin : ex. *du̯īrä* de *ḍâr*, *bu̯ītä* de *bīt*, *ḥu̯īntä*, de *ḥânūt*, *idīdä* de *i̯idd*.

1. Type *nṣīi̯əf*, *qdīrä*.

C'est la forme appliquée aux trilitères des Formations nominales I, 1, 3 (avec leurs féminins) et II, 3 (dans ce cas apparaît quelquefois le type 5, voir ci-dessous).

Suivant ce qui a été dit p. 109, il est parfois difficile de distinguer si on a bien la forme à *i̯i̯* ou une forme quantitativement équivalente avec *ii̯i̯* (ex. *fmii̯i̯əm*). Dans la liste ci-dessous, la transcription a été unifiée en *i̯i̯*, mais on pourra trouver dans les textes des exemples avec *ii̯i̯*.

uli̯i̯əd « petit garçon » de *uləd* « garçon »
fri̯i̯əḫ « tourterelle » de *fərḫ* « pigeon »

ṣbi̯i̯aʿ « petit doigt » de *ṣbaʿ* « doigt »
qrīʿa « petite guitare en courge » de *qərʿa* « courge »
qdīrä « casserole, marmite » de *qọdrä* « grande marmite »
ibīrå (sur le sens, v. ci-dessus, p. 316) de *ibrå* « aiguille » (la voyelle initiale tient la place de la consonne ʾ disparue).
ṭbīlå « petit banc » correspond à la forme *ṭọblå* « table », tandis que le pluriel *ṭu̯åbọl* correspond à *ṭåblå*, v. aux Emprunts romans.
nṣi̯i̯əf « petite moitié » de *nọṣṣ* rappelle, comme le pluriel, la forme étymologique du mot (voir pp. 76 et 265).
fmi̯i̯əm « petite bouche » de *fəm(m)* : le diminutif, comme l'annexion des suffixes (*fəmmi* « ma bouche ») et le pluriel, rend éclatant le redoublement de *m* (v. p. 265) [1]
idīdä « petite main », de *ⁱidd*, montre de même le second *d* agissant comme 3e radicale.
msi̯i̯əs « petit canif » ne correspond pas à *mūs* du parler, mais à une forme *məss* qu'on trouve ailleurs, et qui était andalouse ; voir *Saïda*, p. 110.
msi̯i̯ən « petite pierre à aiguiser » de *msənn* ; c'est ici, avec la suppression d'un *n* étymologique, le phénomène inverse de celui qu'on trouve dans *fmi̯i̯əm* (v. pp. 264 et 300 et ci-dessous 4.)
brīʾä « lettre (missive) », remplaçant le positif inusité *brå* (v. p. 296).

2. Type *ru̯i̯əs*, *bu̯ītä*.

Quand le positif a la forme CS+VOY. LONGUE+CS (formations nominales I, 3), le diminutif a toujours pour seconde consonne un *u̯* : il est justifié parfois étymologiquement ; quand l'étymologie ferait attendre au contraire un *i̯*, le *u̯* apparaît par différenciation.

ru̯i̯əs « petite tête » de *råṣ*
du̯īdä « sorte de vermicelle » de *dūdä* « ver »
bu̯ītä « petite chambre » de *bīt* (au contraire au pluriel *bi̯ūt*).

3. Type *ǧdīu̯i*, *ʿăšīu̯ä*.

Quand la 3e radicale du positif est étymologiquement une demi-voyelle, apparente ou non, c'est toujours *u̯* qui apparait à la 3e place au diminutif; il remplace, par différenciation, *i*, qui avait été généralisé dans ces diminutifs à l'époque classique.

1. On peut entendre aussi à Alger juif *fu̯i̯i̯əm*, mais c'est un emprunt à Alger musulman où telle est la forme usitée (avec également une forme féminine *fu̯ima*).

a) Forme féminine :

lḥīụä « petite barbe » de *laḥịä*
ᶜăṣīụå « petit bâton » de *ᶜăṣå*
ᶜašīụä « petit dîner » de *ᶜăšä*.

b) Forme masculine :

ğdīụi « petit chevreau » de *ğdi*
ḥlīụi « douceâtre » de *ḥlu* (on aurait, s'il n'y avait pas différenciation, **ḥlīụu*; mais *ị* est différencié en *ụ* par *ī* et différencie à son tou*u* subséquent ; ce processus compliqué ne se serait toutefois sans doute pas réalisé, n'était l'analogie des autres diminutifs à 3ᵉ consonne *ụ*).

4. Type *fnīğəl*.

Le diminutif de quadrilitère se forme de tout mot à quatre consonnes (ou trois consonnes et une voyelle longue); il est indifférent que l'une des consonnes soit un préfixe, et que deux d'entre elles soient semblables.

Il n'est tenu aucun compte de la longueur de la seconde voyelle; si la première est longue, tenant la place d'une 2ᵉ radicale, c'est un *ụ* qui est 2ᵉ consonne dans le diminutif.

fnīğəl « petite tasse à café » de *fənğāl* « tasse à café »
tsīkrä « petite fiche » de *tsəkrä* « fiche, carte, note »
flīləs « petit poussin » de *fəllūs* « poussin » ; le diminutif *flīlsä* de *fəllūsä* s'emploie dans le sens spécial de « poulet (volaille cuite) » (on dit aussi *ğdădä*, et *ṭịṛ* « volaille »)
mdīğəs de *mədğūs* « jeune garçon turbulent »
tbīsi « soucoupe » de *təbsi* « assiette » (la 4ᵉ radicale est remplacée par l'*i*)
šụīrəb « petite lèvre » de *šāṛəb* « lèvre »
ḥụīntä « petite boutique » de *ḥānūt*
msīllä « petite pierre à aiguiser » de *msəllä* « pierre à aiguiser », forme déjà diminutive (d'après le sens atténuatif du féminin, v. p. 268) de *msəll*. Celui-ci est la forme dissimilée de *msən*(*n*) dont on a vu p. 300 le pluriel *msāl*, où il n'est tenu compte que d'un *l*, de même que dans *msīịən* (v. ci-dessus 1) il n'est tenu compte que d'un *n*. Ces formes variées (chez des individus différents) attestent les hésitations du parler sur ce mot dont l'étymologie n'est plus sentie et dont la géminée finale n'est pas claire à l'audition.

5. Type *dmīịəm*, *dmīimä*.

C'est un des deux types qui s'appliquent aux trilitères à voyelle

longue après la 2ᵉ radicale (voir le deuxième sous 6) ; il s'applique aussi bien à des adjectifs qu'à des substantifs; je n'en connais pas d'exemple pour un mot ayant au positif la voyelle *ū*.

ẓmīịəm « carnet » de *ẓmām* « registre »
qlīịəm « petit porte-plume » de *qlām* « porte-plume »
rdīịəq « petit rideau » de *rdāq* « rideau »
ḥrīifå « historiette » de *ḥṛåfå* « histoire »
dmīịəm « maigrillot », usité aussi à Alg. mus. (mais manquant dans Beaussier) reporte au classique *damīmᵘⁿ* « petit », inusité à Alger, et non encore signalé en Algérie.
ḍṛīịǝ̣f, diminutif de *ḍṛīf* « poli »
mlīịăḥ, diminutif de *mlīḥ* « bon ».

6. Type *sğīụər*, *sğīuṛå* (l'*ī* étant souvent abrégé devant *u*).

Ce diminutif assez fréquent, où un *ụ* tient la place de *ị*, sert aux mêmes schèmes de positif que le type précédent.

A la rigueur on pourrait admettre que ce *ụ* représenterait la voyelle longue *ū*, quand elle se trouve dans le positif (grâce à une reformation dialectale ; en effet, en arabe classique, le schème *fuᶜaịịilᵘⁿ*, avec *ị*, s'applique aussi aux mots à vocalisation *u*) ; dans les mots à voyelle *ī*, *ụ* s'introduirait grâce à la tendance à la différenciation qui intervient souvent dans les types étudiés ci-dessus. Mais on s'attendrait alors à voir ce diminutif généralisé dans les mots à *ū* et *ī*. D'autre part, s'il est vrai que l'extension à des mots à voyelle *ā* pourrait s'expliquer par simple analogie, on se demande pourquoi elle atteint certains mots et non d'autres.

Il est plus probable qu'une explication phonétique ne suffit pas, mais que ce type en *ụ* a une valeur sémantique propre, répondant à la nuance mignarde du diminutif. Ce qui fortifie cette opinion, c'est l'abondance d'adjectifs, noms de personnes et hypocoristiques qui se rencontrent dans la liste de ces diminutifs.

Toutefois certains mots qui ont ce diminutif ne semblent pas rentrer dans les catégories susdites; peut-être leurs diminutifs ont-ils un sens mignard que les informateurs n'ont pas su m'indiquer; peut-être aussi ce type de diminutif tend-il tout simplement à s'étendre aux dépens du précédent, aidé par la tendance à la différenciation.

Ex. *sğīurīn* « des petits, des gosses », de *sğīr* « petit, jeune » ;
ḥụīntä sğīuṛå « une toute petite échoppe »
dğīụəs « turbulent petit gosse » de *dğĕs* « petit garçon, petit diable » (v. pp. 125 et 272).

ʿărīu̯əṣ « petit fiancé » de *ʿărūṣ* « fiancé »
qṣīu̯ər « un peu court » de *qṣīr* « court, petit de taille »
ṭu̯īu̯əl « un peu long » de *ṭu̯īl* « long, grand de taille »
rqīu̯əq « un peu fin » de *rqīq* « fin »
ḥniunä « quéquette » de *ḥnūnä*, qui est employé aussi dans le même sens, à côté de son sens véritable « petit pain, crème du pain, gâteau fabriqué en plus de la fournée des gros pains »
mniušä « même sens », de *m'nūšä* (pour **mnŭu̯u̯ŭša*) employé également avec la même signification ; le sens propre est « gland de la chéchia » v. نوّ اشة ds. Beaussier, et ci-dessous un autre hypocoristique de même sens.
škiuṛå « petit sac » de *škåṛå* « sac », etc.

7. Type *smīməṛ*.

Il n'a pas été fait allusion dans l'exposé qui précède à cette forme curieuse ; elle se tire des noms de couleur et d'autres adjectifs, la 2e radicale répétée remplaçant le *i̯* (ou *u̯*) des autres diminutifs, de manière à obtenir le même schème.

Ex. *smīməṛ* « brunâtre » de *sməṛ* [1]
sfīfəṛ « jaunâtre » de *sfŏṛ*
kbībəṛ « grandelet » de *kbīr* « grand, âgé » [2].

8. Type *ḥåmūṛi*.

Je connais ce type, tout-à-fait différent des types usuels de diminutif, pour deux noms de couleur :
ḥåmūṛi « rougeâtre »
båi̯ūḍi « blanchâtre ».

9. Type *zăʿkūkå*.

Dans ce type, il y a répétition de la 3e radicale avec insertion de voyelle longue.

Ce procédé de formation de diminutifs ou détérioratifs paraît

1. Il existe aussi à côté de *sməṛ* un *səmṛi* qui a peut-être aussi une légère valeur atténuative, ou mignarde ; il s'applique en effet aux personnes : *səmṛiå* « une brune (une brunette)».

2. Voir Tlemcen, p. 100. M. Marçais me communique qu'il a recueilli à Alger juif, de *bi̯ŏḍ* « blanc », un *bu̯īu̯ŏḍ* inattendu, au lieu de **bu̯ībŏḍ* (qui apparaît avec le *ṭ* au lieu de *ḍ*, comme souvent dans ce parler, à Alg. mus : *bu̯ībŏṭ*). D'autres exemples à mettre à côté de *kbībəṛ* sont (également recueillis par M. Marçais) : *ḫšīšen* « un peu épais », *qbībăḥ* « un peu méchant », *sḫīḫən* « tiède », etc.

peu employé à Alger juif (voir Brockelmann, *Grundriss*, § 172).

L'exemple suivant est tiré de la langue enfantine et sert d'atténuatif : *zaʿkūkå* « quéquette », de *zaʿkå* « queue » [1].

Sur les diminutifs, voir encore *šu̯īi̯ä* aux Adverbes, et aux Noms de parenté ; sur les pluriels de diminutifs, voir p. 296.

C) *Augmentatifs*.

Les augmentatifs appartiennent au même ordre d'idées que les diminutifs. Mais ils n'ont pas de forme propre dans le parler d'Alger juif ; il faut cependant observer que la forme des noms de métier (v. p. 274, Formations nominales III), quand elle sert à indiquer une habitude, une manière d'être continue, est une sorte d'augmentatif.

De plus la forme *maʿgāz* (Formations nominales, V a 4 p. 280) sert aussi dans une certaine mesure d'augmentatif.

Mais il ne s'agit pas là d'une formation généralisée et s'appliquant à un nombre considérable de substantifs et d'adjectifs, comme est le diminutif.

IV. Rapports d'annexion.

Il n'existe pas dans le parler, non plus qu'ailleurs dans les dialectes modernes de l'arabe, une déclinaison à plusieurs cas suivant le rôle joué par le substantif dans la phrase [2] : cependant le rap-

1. Outre ce mot et les mots de même sens cités p. 322 (inconnus à Alger musulman), il existe encore : *ḫmīsä* « la cinquième » (s'entend aussi au sens de « nombril »), qui n'est sans doute pas un diminutif de *ḫāmsä* (qui devrait être **ḫu̯īmsä*), mais une forme de positif en *ī* (inconnu à Alg. mus., tandis que le suivant y est usité) ; *ṭūṭå*, et son diminutif *ṭu̯īṭå*, auquel correspond pour le sexe féminin *ṭūṭūḥ*.
Enfin il existe un terme poli, mais non hypocoristique, *tkəṛ* (rac. *ḏkr*).

2. Ceci résulte naturellement de la chute des voyelles finales qui servaient en arabe classique à distinguer le cas sujet, le cas complément direct, le cas complément indirect ; quand les cas étaient distingués par la voyelle de la syllabe préfinale (au pluriel externe masculin et au duel), c'est la vocalisation du cas complément qui a survécu (v. ci-dessus, p. 290).

port de possession peut être exprimé par la forme même des mots, de manière qu'il existe une sorte de flexion à deux cas (cas du substantif isolé, cas du substantif déterminé).

La construction moderne, où le rapport de possession s'exprime au moyen de prépositions, est toujours possible. Dans cette construction, le nom de l'objet possédé est parfaitement indépendant et a sa forme de mot isolé (accompagné ou non de l'article) ; vient ensuite une des prépositions citées ci-dessous, suivie du nom du possesseur ; celui-ci est accolé à *dịā̆l* ou *mtāᶜ* s'il est exprimé par un pronom (sous la forme de suffixe), ou à *mtāᶜ*, *d(ə)* ou *dī*, s'il est exprimé par un substantif, qui garde la forme isolée (avec ou sans article).

A côté de cette construction analytique, subsiste l'ancienne construction, où le nom du possesseur est accolé immédiatement au nom de l'objet possédé, soit sous forme de suffixe pronominal, soit sous la forme d'un substantif avec l'article : le nom de l'objet possédé n'est alors jamais muni de l'article, et il subit souvent dans sa forme des modifications qui sont à étudier dans le détail : on dit qu'il est à l'*état construit*.

Cette construction ne se prête en principe à exprimer le rapport d'annexion que lorsque l'objet possesseur est déterminé [1].

Dans cette limite, elle est de beaucoup la plus employée lorsque le possesseur est désigné au moyen d'un pronom. Elle est encore la plus fréquente — comme le montrent les textes — quand le possesseur est désigné par un substantif, et alors même que rien dans la forme du mot désignant l'objet possédé ne dénonce qu'il est à l'état construit, sinon l'absence de l'article.

En conséquence, quand la construction analytique se rencontre, son apparition doit généralement être justifiée par un détail sémantique ou formel.

Elle est tout d'abord employée quand il y a quelque insistance sur la détermination :

əssbaᶜ iịā̆m dẹ̆lᶜărūṣiå « les sept jours qui appartiennent à la période dite des jeunes mariés » (Texte IV)

əttšbīk ntāᶜ əššūṛå « le faux-fil du trousseau » (Texte IV).

1. Exception est faite seulement pour des mots qui expriment eux-mêmes l'idée de propriété ou d'appartenance : *mūlā̆t fåmīlịå* « une femme qui a de la famille » *sụā̆d bən sụā̆d* « voyou, fils de voyou ».

Dans la phrase immédiatement précédente du texte on trouve l'emploi de l'état construit :

tšbīk əššūṛå « *Cérémonie du* faux-fil du trousseau » : ici le nom traditionnel de la cérémonie est indiqué sans évoquer au moment même l'idée détaillée du « faux-fil » en question et du « trousseau » d'où il doit être retiré.

Les cas suivants sont d'application plus fréquente :

a) On tend à employer la construction analytique quand il y a enchaînement de plus de deux compléments :

fəlmrä ləkbīrä di bīt əlᶜărūṣ (Texte IV) « dans (c. à. d. pour ce qui concerne) la grande glace *de* la chambre *du* marié ».

b) Surtout on tend à l'employer avec les mots rares, spécialement quand leur état construit devrait être différent de leur état absolu.

En particulier l'état construit est très rarement appliqué à tous ceux des mots d'emprunt qui n'ont pas un schème très usuel par ailleurs dans le parler.

En fait, quand la tradition de l'état construit est rompue pour un mot par suite d'emploi peu fréquent, ou lorsqu'elle n'existe pas par suite d'introduction récente, c'est la construction analytique qui prévaut ; ainsi, chaque fois que le sujet parlant a une hésitation sur la forme à donner à l'état construit, il ne l'emploie pas ; en conséquence, la description ci-dessous des modifications du mot à l'état construit sera forcément incomplète, les sujets interrogés sur les cas difficiles employant toujours la construction analytique — alors même que la forme synthétique pourrait être employée par eux dans un discours suivi. Seule une enquête très longue et d'heureux hasards pourraient révéler toutes les formes.

Ex. *ᶜātt ədẓā̆ir* « la coutume d'Alger » (v. Texte III) ; le mot fait difficulté (on hésite entre *ᶜādət-* et *ᶜā̆tt-*, voir page 332) ; il n'est donc pas étonnant de trouver dans le même texte : *lᶜādä mtāᶜ dẓā̆ir*.

lā̆lä dlā̆ḥbīrīm « l'orchestre des Confrères » et *lʰā̆liä mtāᶜum* « leur orchestre » (Texte IV) : on voit que le mot n'a pas une forme fixe même à l'état absolu ; sa forme fait en outre difficulté à cause de la 1re consonne absente (v. p. 38).

əddụä d(ə)ṭṭbīb « le remède du médecin ».

Dans le détail, les causes qui font employer la construction analytique sont infiniment variées : souvent elles sont minimes ; en tous cas le fait qu'elle est toujours employée en cas de difficulté

montre qu'elle tend à s'étendre ; mais elle n'est pas encore employée dans la majorité des cas[1].

L'exposé qui précède ne s'applique qu'au rapport de « possession » : en effet il y est question du cas où l'annexion exprime que l'objet ou la qualité désignés par le premier mot appartiennent à l'objet ou à la personne désignés par le second, ou au moins les concernent spécialement (comme dans *sṭaḥ əṛṛåğəl* « la terrasse (de la maison) de l'homme » *təmšīət əttfīnä* « la manière de procéder aux enterrements »).

Mais, au cas où le complément indique soit la matière dont est fait, soit l'ensemble d'où est extrait l'objet exprimé par le mot complété, l'emploi de la construction analytique est généralisé. Il s'agit alors d'un complément de matière ou complément partitif, exprimé à l'aide d'une préposition. Sur ce point, voir au chapitre des Prépositions.

Ex. *mərqä dẹlğdād* « bouillon de poulet ».

Il subsiste cependant encore, pour les compléments de matière, une troisième construction, que connaissait aussi dans ce cas l'arabe classique (Wright, *Ar. gr.*, II, § 94), la construction par apposition simple :

məsịāsä dʰāb « bracelet en or »

šəqqä ḥarrä « étoffe de lin très fine ». Beaussier, شقّة الحرّة « étoffe de lin de Trébisonde très fine ».

Elle semble conservée surtout dans des ensembles tout faits qui forment des sortes de composés :

mä-ġəllāb « sucre candi » (v. aux Emprunts français).
mä-dʰāb « (eau d'or) eau-forte »
ma-ḥiä « (eau-de-vie) anisette ».

Cette construction est facile à reconnaitre au fait que le premier mot n'y est jamais modifié (v. ci-dessus *məsịāsä*), et que l'article se place devant le groupe des deux mots, si l'ensemble doit être déterminé.

Les quelques indications qui suivent donneront une idée générale des modifications produites dans les noms par l'annexion des suffixes pronominaux ou l'adjonction d'un substantif régime. Pour les raisons exposées ci-dessus (p. 325) une enquête complète sur les points de détail n'a pas été faite.

1. Sur le cas particulier des noms du père, etc., voir aux Noms de parenté.

A. *Annexion des pronoms suffixes.*

Ces suffixes font partie du mot, tout autant qu'une désinence de féminin ou de pluriel externe ; aussi bien s'agit-il d'une espèce de flexion personnelle du nom. Les modifications qui se produisent à l'intérieur du mot sont les mêmes que lorsqu'on ajoute une autre terminaison ; quelques faits intéressants sont relatifs à la forme alternante (*a-t*) de la terminaison *a* du féminin.

Je n'ai pas remarqué que le nom muni de ses suffixes pronominaux soit accentué autrement que suivant les règles générales (v. p. 167).

a) Les mots à groupe final de 2 consonnes ou à géminée finale, à voy. longue + cons. finale (sauf les mots à désinence *in*), et à voyelle longue finale (masculins) ne subissent aucune modification (sauf la présence des longues, abrégées à l'état isolé en finale absolue et qui reprennent leur quantité devant un suffixe).

kəlbnä « notre chien » *ụǫ̆qt`nä* « notre temps »
mqǫ̆ṣṣi « mes ciseaux »
kbīrʰum « le plus grand d'entre eux »
ġṭåịå « mon couvercle »
ᶜădūk « ton ennemi »

b) Le mot est terminé par *ə* + consonne.

Dans le cas le plus usuel, il y a changement de place de la voyelle, d'après les règles phonétiques ordinaires du parler, devant une désinence à initiale vocalique, ainsi *bġəl* « mulet » *bəġləḳ* « ton mulet »

Devant consonne aucun changement n'a lieu : *bġəlnä* « notre mulet ».

Une difficulté se rencontre pour le pluriel interne du type IV (*gr̄əb*) où le schème est caractérisé par la fixité de son groupe initial. Devant consonne il n'y a pas de difficulté : *ḥụəmnä ġīrān* « nos quartiers sont voisins ». Mais si on adjoint à un de ces pluriels une désinence à initiale vocalique, il semble que la voyelle se maintient à la même place au moyen d'un allongement : *ḥụămek* « tes quartiers », *fụåṭi* « mes foutas, mes serviettes » ; mais c'est là une forme obtenue seulement sur interrogation[1] : suivant ce qui a été dit ci-dessus,

1. Les mêmes interrogations ont fait dire à l'informateur qui venait de prononcer *ḥụămək* la forme insolite *zụänqək* « tes rues », au lieu de la forme qu'il emploie naturellement : *znǫ̆q dịălək*, ce qui montre accessoirement que la forme **znăqək* (comme *ḥụămək*) n'est pas vivante.

pour ces mots on emploie presque toujours la construction analytique, afin d'éviter une forme anormale.

Dans le cas où le déplacement d'une voyelle réduite provoque la mise en syllabe ouverte d'une autre voyelle réduite précédente, celle-ci disparaît régulièrement : *mətlŏq* « natte » **mətŏlqi>mtŏlqi* « ma natte » (la persistance du timbre *ŏ* est sans doute due à une légère emphase de *l*, reste de l'emphase ancienne du mot qui avait un *ṭ*, non un *t*).

Quand le mot a devant *ə*+cs une consonne simple précédée de voyelle longue (la fin du mot étant VOY. LONGUE+CS+*ə*+CS), *ə* se maintient lorsque le suffixe commence par une consonne, et disparaît quand il commence par une voyelle : *ṛåğəlkum* « votre homme » *ṛåğli* « mon homme ».

c) Le mot a une finale *-a*, terminaison ordinaire du féminin (mais n'a pas le schème dont il est question plus loin sous *d*).

L'*a* est alors remplacé par sa forme alternante (*ə*)*t*.

Cette forme apparaît analogiquement même quand *a* représente un classique *-ā* (ـا ى) non alternant.

1° La désinence *a* est précédée de deux consonnes.

α) Le pronom suffixe commence par une voyelle : il ne peut y avoir avant le *t* une voyelle *ə*, qui se trouverait en syllabe ouverte ; en conséquence, il apparaît un simple *t*, qui forme groupe avec les consonnes précédentes ; ce groupe se maintient chaque fois qu'il est possible [1] ; quand il est antipathique au parler, il se produit une disjonction par insertion de voyelle entre les deux premières consonnes du groupe ; si la première consonne était précédée de voyelle réduite, celle-ci mise en syllabe ouverte disparaît.

Ex. sans disjonction :

məṛså (class. مرسى) « port » *məṛstu* « son port »
tərmä « cul » *tərmtu* « son cul »
zənqä « rue » *zəñqti* « ma rue »
flīlsä « poulet » *flīlsti* « mon poulet » ;

avec disjonction :

ṣåḥbå « amie, maîtresse » *ṣåḥăbti* « ma maîtresse »
măklä « manger » *măkəlti* « mon manger »

1. Ici comme ailleurs les liquides premier élément de groupe et les sifflantes sont favorables au groupement ; une liquide deuxième élément de groupe en amène la disjonction.

ṭåblå « table » *ṭåbəltək* « ta table » ;

avec disjonction accompagné de disparition d'une voyelle précédente :

bəgṛä « vache » *bgọṛti* « ma vache »
zaʿkå « queue » *zʿåktu* « sa queue »
təbqä « étage, appartement, pièce » *t'bọqti* « ma pièce »
ġəznä « trésor » *ġzəntu* « son trésor »
kəlbä « chienne » *k'ləbti* « ma chienne ».

β) Le pronom suffixe commence par une consonne ; si la forme alternante de *a* était *ət* avec *ə* solide, on devrait trouver toujours *ət* maintenu devant une nouvelle consonne, *ə* se trouvant en syllabe fermée. Mais ce cas se produit rarement ; il y a généralement disparition de la voyelle virtuelle *ə*, et par suite apparition d'un groupe de quatre consonnes. Mais celui-ci est rarement conservé ; il est disjoint par insertion de voyelle entre les deux premières consonnes, et il subsiste après cette voyelle un groupe de trois consonnes chaque fois qu'il n'est pas imprononçable ; si les trois consonnes en question sont de celles qui ne peuvent pas constituer un groupe stable, la voyelle de disjonction apparaît après la seconde (non la première) des quatre consonnes ; dans ce cas seulement on trouve *-ət-*. En conséquence, au point de vue *actuel* du parler, la forme alternante de *a* est *t*, *ət* n'apparaissant qu'en cas de nécessité (voir cependant p. 330 bas). Au reste, dans ces groupes de trois ou quatre consonnes, la prononciation est variable et souvent difficile à saisir.

Conservation du groupe de 4 consonnes :

məṛstnå « notre port »
flīlstnä « notre poulet ».

Disjonction par une voyelle entre la 1re et la 2e consonne (au besoin avec disparition d'une voyelle précédente) :

măkəltnä [1] « notre manger »
ṭåbọ̆ltnå « notre table »
bġəltnä « notre mule »
ġzəntnä « notre trésor »
bgəṛtnå « notre vache ».

1. Le schème de mots de cette sorte rappelle celui de *ḍăḥḥăktkum* dont il a été question au Verbe p. 250. Dans les deux cas le singulier a influé sur le schème du pluriel ; ainsi on a *bġəltnä* comme *bġəlti* au lieu de *bəġlətna*, plus conforme aux règles ordinaires de la distribution syllabique maghribine, et qui est fréquent, sinon ordinaire, dans les parlers algériens.

Disjonction par une voyelle avant *t* :

zənqətnä « notre rue »

kəlbətnä « notre chienne »

šəbkətnä (et *šəb'k'tnä*) « notre filet », de *šəbkä*.

2° (Cas particulier de la catégorie précédente). La 2ᵉ des consonnes qui précèdent *-a* est *u̯* ou *i̯* ; ici non plus il n'y a pas maintien de *-u̯ət-*, *-i̯ət-* devant suffixe à initiale consonantique : *t* apparaît seul, précédé de *ū*, *ī*, qui tiennent la place de *u̯*, *i̯*, avec disparition de la voyelle qui précède le groupe cs+*u̯*, *i̯* :

laḥi̯ä « barbe » *lḥīti* « ma barbe » *lḥītnä* « notre barbe »

šəku̯ä (on entend aussi *šku̯ä*) « plainte » *škūti* « ma plainte ».

On peut expliquer ces formes de deux manières : 1° la semi-voyelle ayant joué d'abord le rôle de consonne, il y a eu production d'une forme **šəu̯ti* (de même schème que *bġəlti*), puis contraction de la diphtongue en une voyelle longue ; 2° la semi-voyelle s'est vocalisée devant *t* : **šəkuti* ; il en est résulté la chute de la voyelle *ə* en syllabe ouverte : **škuti*, puis allongement de la voyelle *u* (voyelle pleine accentuée). Voir aux Diphtongues p. 112 et à l'Accentuation p. 168.

3° La désinence *-a* est précédée de VOY. LONGUE+CONS.

Devant suffixes à initiale vocalique, il se forme un groupe de deux consonnes qui se maintient toujours sans difficulté :

ḫīmä « tente, petite habitation » *ḫīmti* « ma tente »

čūkä « pointe » *čūktu* « sa pointe ».

Devant suffixe à initiale consonantique, *t* seul apparaît, si le groupe de trois consonnes qui se forme ainsi est prononçable ; au cas contraire, *ət* apparaît au lieu de *t* :

ḫīmtnä « notre tente »

čūk'tnä « notre pointe » (avec disjonction, sans véritable voyelle).

līlä « nuit, soir » *līltnä* « notre nuit »

ǧūzä « noix » *ǧūztnä* « notre noix »

ḥāǧä « chose » *ḥāǧətnä* « notre chose »

tāqä « fenêtre » *tāqətnä* « notre fenêtre ».

Dans le cas particulier où la consonne qui précède la désinence est une semi-voyelle, elle se vocalise devant *t* suivi de suffixe à initiale vocalique, mais devant consonne on trouve *u̯ət*, *i̯ət* :

brī(i̯)å « lettre » *brīti* « ma lettre », mais *brii̯ətnå* « notre lettre »

rūmī(i̯)å « chrétienne » *rūmii̯ətnå* « notre chrétienne ».

Ce dernier traitement est le seul qui atteste, ce qu'on sait d'autre

part par la grammaire classique, que la forme alternante de *-a* est bien *étymologiquement* VOY.+*t* et non *t* tout seul. Le parler montre une fois de plus dans tous ces traitements de l'état construit avec suffixes sa tendance à réduire le nombre des voyelles : alors que la disparition de *ə* n'a lieu dans la plupart des parlers algériens que dans le cas 3°, et seulement quand la consonne finale du radical est liquide ou sifflante, elle a lieu à Alger juif toutes les fois qu'elle n'est pas rendue impossible par la nature des groupes consonantiques qui en résulteraient (sauf toutefois l'exception qui vient d'être vue) ; ce qui est surtout frappant c'est le déplacement de la voyelle dans le cas de *măkəltnä* (non **măklətnä*).

La disparition de cette voyelle dans les substantifs s'oppose à la conservation constante dans les verbes (sauf dans un cas particulier, voir ci-dessus p. 249), de la désinence *ət* de 3ᵉ pers. fém. sing. du parfait qui se rencontre dans des positions analogues.

La qualité des consonnes joue ici comme ailleurs un grand rôle pour la détermination du groupement syllabique, les liquides (non pourvues de voyelles) étant inaptes au groupement avec une consonne précédente et particulièrement propres au groupement avec une consonne subséquente, les sifflantes se prêtant particulièrement bien à tous les groupements.

d) Le mot est un féminin singulier de la forme cs+cs+*a* (*a* représentant *ā* abrégé en finale).

Que le mot soit à l'origine un féminin en ـَاء ,ـَى ou une forme masculine, il prend un *t* après *ā* devant tous les suffixes :

ʿăṣå « bâton » *ʿăṣåti* « mon bâton »

ʿăšä « dîner » *ʿăšātnä* « notre dîner »

ksä « vêtement » *ksāti* « mon vêtement »

ᵊrḥä « moulin » *ᵊrḥāti* « mon moulin ».

Le mot très usité *mṛå* qui avait anciennement *-aʾa* (امرأة) est traité comme un mot à simple *-a* final bref. En conséquence, alors que ce serait le seul où *-āt* serait étymologiquement justifié, il reçoit la forme *məṛt-* : *məṛtu* « sa femme ».

e) Désinence de pluriel *-īn*.

Quand elle tient la place d'un ancien duel, dans les noms de parties du corps et dans *u̯āldīn* « parents », l'*n* disparait devant les suffixes suivant la règle de la langue classique :

rəǧlii̯ä « mes pieds »

u̯āldīnä « nos parents ».

Le *n* analogique qui s'est introduit à l'état absolu dans le pluriel

de *mūlä* n'apparait pas devant un suffixe pronominal : *mụālin* « des maîtres », mais *mụālīnä* « nos maîtres ».

L'état construit ne se rencontre guère avec d'autres pluriels en *-in* ; je n'ai pas eu l'occasion d'en recueillir des exemples, et n'en connais pas le traitement.

B. *Adjonction d'un complément nominal* (état construit).

Dans ce second cas le complément ne fait pas partie du nom. Il y a néanmoins jonction beaucoup plus intime qu'en général entre deux mots réunis par le sens et qui se suivent, par exemple entre un substantif et un adjectif qualificatif, un verbe et son complément direct, etc.

En conséquence, il se produit, dans un certain nombre de cas, une modification de la finale du nom qui constitue une marque extérieure de l'état construit.

a) Mots à terminaison féminine *-a* (*-ä*).

La finale reçoit la même modification que lorsqu'il y a annexion des suffixes pronominaux, c.-à-d. que la règle est l'apparition de *-(ə)t*.

ġəznət ęşşǫlṭån « le trésor du sultan »

ʿätt ədzāir ou *ʿät't dzāir* « la coutume d'Alger » (remplacé couramment par la construction analytique, vu la difficulté que crée l'accumulation des dentales, voir ci-dessus, p. 325).

ḫkāịit rəbbụi ġzīịəl « l'histoire du rabbin Petite gazelle »

līlt lərbaʿ « le mardi soir »

ʿăṣåt ubū « le bâton de son père ».

Mais les modifications sont limitées à la finale du mot, le groupement syllabique de la partie prédésinentielle restant le même qu'à l'état absolu, ainsi que le montrent les exemples ci-dessus (*ġəznət*, non **ġzənt* [1]).

Tel est le traitement le plus habituel ; pourtant il apparaît souvent aussi un *ä* au lieu de *ə* avant le *t* final :

bəġlät ubū « la mule de son père »

šqụāt båbå « le dérangement de mon père » (avec réduction de la première syllabe, au lieu de *šəqụāt-*).

C'est par un état construit de cette espèce et non par un pluriel

1. *mrå* « femme » est traité comme devant les pronoms suffixes : *mərt hād ərrāġəl* « la femme de cet homme ».

qu'il faut interpréter *šʰädät əzzūr* « faux témoignage ». Ici, dans un véritable composé, cette forme est stable, alors qu'elle n'est jamais employée ailleurs de manière constante : en effet elle ne peut prendre naissance que grâce à une union intime des deux termes (voir encore aux Prépositions *bīnāt* et *qrūbāt ęlʿäšä* pp. 365 et 366).

Je n'ai pas l'impression qu'il y ait dans ce cas un véritable déplacement d'accent suivi d'allongement de la voyelle réduite accentuée (cependant ce phénomène aurait pu se produire à une époque où l'accent était mieux senti qu'actuellement). Mais je crois plutôt que cet allongement a lieu pour protéger la voyelle lorsqu'elle se trouve en syllabe ouverte, ce qui suppose que les deux mots sont censés réunis : *šʰä | də | təzzūr* > *šʰä | dä | təzzūr* ; l'allongement serait étendu ensuite par analogie aux cas où la voyelle se trouve en syllabe fermée, comme *šəqụət båbå*.

Le fait que l'état construit tend à disparaître explique que les deux termes ne soient pas toujours considérés comme réunis, ni la voyelle *ə* comme étant en syllabe ouverte ; d'où le fait que ce traitement n'est que sporadique (v. ci-dessous *b*, sur le degré de jonction du mot à l'état construit avec son complément).

b) En dehors des noms à terminaison *-a*, il y a peu de modifications à signaler.

Les mots que ne modifie pas l'adjonction des pronoms restent ici aussi inchangés dans leur schème; il en est de même, c'est là le fait important, des mots où l'adjonction des pronoms amène une modification de la place des voyelles :

šġəl ərrḫīṣå « les affaires du lavage des morts », en face de *šəġlu* « son affaire ».

sdər ubūk « la poitrine de ton père » mais *sədrək* « ta poitrine ».

(Il est inutile de donner des exemples devant consonne, situation où il n'y a jamais de modifications).

Un mot où *ə* est précédé de VOY. LONGUE + CONS. ne reçoit pas non plus de modification :

ḫādəm ubū ġāt « la servante négresse de son père est venue »

udən ubūk ḥamrå « ton père a l'oreille rouge ».

Cette conservation du schème du mot isolé atteste combien les deux termes accolés l'un à l'autre sont phonétiquement indépendants : en conséquence on saisit là une diminution dans la vitalité du procédé de l'annexion, puisque sa caractéristique est justement la formation d'un complexe au moyen des deux mots réunis.

Les pluriels à désinence *-īn* gardent leur *n* à l'état construit :
ǧnāḥīn ẹlʿaṣfọ̄r « les ailes du petit oiseau »
mụālīn əddå̄ṛ « les propriétaires ».

Le parler d'Alger juif semble ne pas ignorer l'intrusion d'une finale *t*, imitée du féminin, au lieu de *d*, dans le mot *ulǟd* « enfants ».

Ainsi j'ai entendu, à côté de l'ordinaire *ulǟd əlplå̄ṣå*, également *ulǟt əlplå̄ṣå* « les gamins de la place, les voyous ». Il est très vraisemblable qu'à l'origine il y a adjonction de *t* au *d*, puis une assimilation de *d* à *t* qui devrait donner *tt*; mais cette géminée est simplifiée après voyelle longue.

CHAPITRE III

PRONOM

Introduction.

Dans ce chapitre entrent des éléments divers, caractérisés en commun par le fait qu'ils sont des instruments grammaticaux et servent soit à suppléer des substantifs, soit à en préciser le sens : dans ce dernier cas ils jouent un rôle de détermination analogue à l'adjonction d'un adverbe.

Les pronoms personnels, ainsi que leur nom l'indique, expriment les différences de personne : ils ressemblent par là aux désinences verbales et plusieurs analogies phonétiques les en rapprochent.

Les autres pronoms connaissent assez souvent des distinctions de genre et de nombre, mais souvent aussi ils sont invariables; leur morphologie est ainsi d'accord avec leur emploi pour les rapprocher des adverbes et conjonctions (dont quelques-uns inversement connaissent des variations flexionnelles); leur phonétique enfin confirme le même fait : on y observe quelquefois les altérations et conservations exceptionnelles qui sont le fait des mots mis à part par leur rôle d'accessoires grammaticaux (voir aux Mots invariables).

Plusieurs des formations pronominales sont très caractéristiques du parler et attestent son originalité : mais les études sur les dialectes maghribins ne sont pas encore assez avancées pour permettre de les expliquer toutes et d'apprécier leur importance dans le développement de l'arabe vulgaire.

I. Pronoms personnels (possessifs, réfléchis).

A. *Pronoms indépendants.*

Sing.	1re pers.		*ā̈nä*
	2e pers.		*ĕ̦nti*, (*ənti*, *ᵊnti*) *ĕ̦ntīnä*
	3e pers.	m.	*uu̯u̯ä*
		f.	*ii̯i̯ä*
Plur.	1re pers.		*ḥnä*
	2e pers.		*ĕ̦ntum* (*əntum*, *ᵊntum*), *ĕ̦ntūmä*, *ĕ̦ntūmā̈ⁿ*
	3e pers.		*umā̈n*

1. Comme dans la flexion verbale, à laquelle ces pronoms sont parallèles puisque, comme elle, ils connaissent la distinction des personnes, les genres ne sont distingués qu'à la 3e pers. du singulier.

A la 2e pers. du singulier, la forme unique représente la vocalisation de la forme classique du féminin [1].

2. Aux 2es personnes, la voyelle initiale est toujours légère, et disparaît souvent ; le plus souvent le timbre *ĕ̦*, habituel devant *n*, est net à l'audition.

3. Aux 3es personnes *h*, régulièrement disparu, est souvent restitué par les individus qui le restituent ailleurs, mais moins régulièrement que dans les mots ordinaires (ainsi *huu̯u̯ä*).

Au singulier on entend aussi *ūu̯ä*, *īi̯ä* (v. p. 109).

Les deux traitements *uu̯u̯ä* et *ūu̯ä* attestent, contrairement à la forme classique, une voyelle longue de la première syllabe.

4. La 1re personne du pluriel représente la forme classique avec perte de l'*n* initial par dissimilation ; la voyelle *-ä* qui tendait déjà dans les dialectes anciens de l'arabe à éliminer *-u* de *naḥnu* est due à la double analogie du pronom suffixe *-na* et du pronom singulier *ā̈nä* (v. pp. 87 et 158).

1. De même à Tunis et à Tlemcen (mais non à Alger musulman). Sur un fait analogue dans la flexion verbale elle-même à Constantine, v. *Saïda*, p. 76, n. 2.

A la 1re pers. sing. les deux *a* ont été conservés, avec chute de ʾ initial, et allongement de la première voyelle.

5. Quoiqu'on entende parfois *ä̆nā̈i̯ä* par emprunt au parler d'Alg. mus., l'augment *-i̯a* des pronoms personnels, qui se rencontre souvent en Algérie, n'est pas en usage à Alger juif ; mais l'augment en *-n* est fréquemment employé à la 2e pers. du sing. sous la forme *-nä* ; à la 2e pers. du pluriel il est rare d'emploi et faiblement prononcé : la forme simple *ĕ̦ntūm* est de beaucoup la plus fréquente ; au contraire, à la 3e pers. du pluriel, la seule forme en usage est celle à terminaison *n*.

6. Les formes classiques ne peuvent pas suffire à expliquer les formes du parler ; il n'est pas question ici d'examiner tous les détails. Le fait important à remarquer, c'est que des voyelles brèves anciennes (même finales) se sont conservées avec leur timbre, contrairement aux règles phonétiques ordinaires, en vertu de leur valeur morphologique.

7. Les pronoms personnels indépendants servent : 1° quand le pronom constitue à lui seul une proposition ; 2° quand on veut insister soit sur le sujet, soit sur le complément direct du verbe ; mais ils ne s'emploient pas sans raison, la forme verbale suffisant à elle seule à exprimer le sujet, et, avec les pronoms affixes directs, le complément direct personnel ; 3° après certaines prépositions composées, ainsi : *blä(śi) ā̈nä* « sans moi ».

8. L'ancienne série des pronoms composés de *ii̯i̯a* class. إيّا et des pronoms suffixes directs (v. ci-dessous), et qui était destinée à jouer le rôle des pronoms indépendants en fonction de complément direct n'existe plus qu'après *u* « et », et tend à disparaître : *ā̈nä u-i̯ā̈k* « toi et moi », mais au moins aussi souvent *ā̈nä u-ĕ̦nti*. Il se peut même que la première construction ne s'entende à Alger juif que comme emprunt à Alger musulman [1].

B. *Pronoms régimes directs* (*et compléments de nom*).

C'est une série de pronoms suffixes se joignant directement au verbe pour désigner le complément direct, au nom pour désigner

1. Voir en outre sur une forme réduite des pronoms de 3e personne, ci-dessous aux Pronoms régimes, 3e pers. sing. et aux Démonstratifs, p. 346.

le complément du nom et aux prépositions pour désigner les complément variés introduits par ces prépositions.

Ils font entièrement partie, au point de vue de la distribution syllabique et de l'accentuation, ainsi que des accommodations de consonnes, du mot auquel ils s'attachent.

1re pers. Sing. *-ni* avec le verbe; ailleurs, *-i* après consonne, *-i̯a* après voyelle.

Plur. *-na*.

Le timbre *ä* ou *å* de l'*-a* dépend, dans ces suffixes et ceux qui suivent, de l'absence ou présence d'une consonne emphatique dans le mot, tout comme pour la voyelle de la désinence *-na* de 1re pers. plur. du parfait des verbes.

2e pers. Sing. *-k* après voyelle, *-ək* après consonne (le timbre de la voyelle réduite étant modifié à l'occasion par la consonne finale du mot).

Cette voyelle qui précède le *k* est en réalité une trace des voyelles brèves finales de l'arabe classique ailleurs disparues. En effet les exigences de la structure syllabique du parler ne suffiraient pas à la produire : une forme **qtəlk* « il t'a tué », pourrait se maintenir aussi bien que *məlk* « ange ». Donc la forme *qŏtlək* est le représentant direct de classique *qatalaka*, non *qtəl*-+ le pronom dialectal de 2e personne.

Il n'y a aucune trace de distinction des deux genres.

Plur. *-kum*.

On remarquera ici et à la 3e pers. la conservation exceptionnelle du timbre de la voyelle brève classique.

3e pers. masc. singulier. Après consonne, *-u* (comme dans une grande partie des parlers algériens, notamment celui d'Alg. mus. qui a *-u* après consonne, *-h* après voyelle ; v. *Saïda*, p. 150).

Après voyelle, le suffixe est en principe *-h*, mais *-h* n'étant pas prononcé par la majorité des juifs d'Alger, et étant même rarement restitué dans ce cas par ceux qui la restituent ailleurs, le suffixe devient virtuel : sa présence virtuelle se marque cependant par l'allongement de la voyelle précédente qui n'est plus traitée comme une finale, et sans doute souvent aussi par une différence d'accent. *ᵊddī* pour *ᵊddīh* « emmène-le » *ʿădū* pour *ʿădūh* « son ennemi », mais *ᵊddi* « emporte » *ʿădu* « un ennemi »

Cependant — et ceci est une des originalités morphologiques les plus saillantes du parler — après la voyelle *-u* du pluriel des verbes, c'est le suffixe *-u* qui apparaît régulièrement [1] : *(h)äšplūu* « ils l'ont abîmé ».

Mais dans ce cas un *h* est généralement restitué devant l'*u* par les individus qui le prononcent par ailleurs : *ʰäšplūʰu*, et il est généralement noté par l'orthographe; sa présence virtuelle est d'ailleurs prouvée dans les formes où *-u* du verbe est lui-même précédé de voyelle : ainsi *qläuʰu* « ils l'ont fait frire » (avec *äu* en diphtongue); si on avait comme suffixe un simple *-u*, la forme devrait donner, non *qläu-u*, mais *qlā-u̯u*, avec un *u̯* consonne (comparer par exemple *ⁱinsāu̯ək* « ils t'oublieront »).

Dans ce cas particulier, Alg. mus. connaît un suffixe *-ah* : *nsāu̯äh* « ils l'ont oublié » et cette forme peut s'entendre aussi à Alger juif exceptionnellement, chez des gens qui imitent le langage musulman.

Ce traitement avec *h* montre qu'il ne s'agit pas d'une extension pure et simple de la désinence *u* employée après consonne, mais d'une autre désinence *-hu*.

Cette désinence *(h)u* tend à s'étendre, et à apparaître après toutes les voyelles, mais irrégulièrement ; l'évolution n'est complète qu'après l'*-u* du verbe. Ainsi j'ai entendu du même informateur *ʿădū* « son ennemi » (où, il est vrai, une désinence *ʰu* a pu se contracter avec *u* final, mais qui représente plutôt *ʿadūʰ*) et au contraire *ġṭåu* « son couvercle » représentant *ġṭå(h)u*.

Le cas du verbe *ṛåni* « je suis » est particulier ; en effet, si la 1re personne a bien la forme du régime direct, la 3e pers. a à la fois *ṛå(h)* et *ṛåu* : dans ce dernier cas l'analogie d'autres parlers et surtout celle du féminin dans le parler même (v. ci-dessous) doit faire considérer *u* comme représentant une forme abrégée du pronom indépendant, et non un pronom suffixe.

3e pers. fém. sing : *-a(-ha)* ; le suffixe est *ha* dont *h* est tombé : l'absence de *h* est prouvée par des formes avec *u̯* consonne telles que *nŏqlīu̯ä* « nous la faisons frire » *ʿădūu̯ä* « son ennemi » ; mais il est restitué couramment par les gens qui le restituent ailleurs : ainsi *ġṭåhå* « son couvercle ».

Dans la conjugaison du verbe *ṛåni* apparaît exceptionnellement une forme *-(h)i*, qui représente une abréviation de *(h)i̯i̯ä*, ou, si

1. Sur un exemple douteux d'un traitement différent, voir aux Textes.

l'on veut, un traitement régulier et non exceptionnel du classique *hiia*. La conservation d'un représentant de la forme indépendante, au lieu des suffixes, aux 3[es] personnes de ce verbe a dû être aidée pour le féminin par l'analogie des démonstratifs (voir sur (*h*)*ādi* et *ašni* pp. 346 et 348)[1].

3[e] pers. plur. -(*h*)*um*.

En général le *h* tombe entièrement : ce fait est prouvé par la modification du schème syllabique, par exemple dans *šəǧlum* « leurs affaires », de *šǧəl*, et par la présence de *ʿ* (et non *ḥḥ* que produirait *ʿh*), dans *mäʿum* « avec eux » *mtäʿum* « d'eux ».

Dans ce dernier cas, après *ʿ*, *h* n'est jamais restitué ; mais ailleurs il peut être restitué comme dans la désinence de féminin singulier : ainsi on peut entendre *šǧəlhum* « leurs affaires » où le groupement syllabique suffit à dénoncer la présence de la consonne *h*, même alors qu'elle est faiblement prononcée.

Les pronoms suffixes directs de deux personnes différentes peuvent être cumulés avec un petit nombre de verbes, ainsi *ʿăṭå* « donner » *dəḫḫəl* « faire entrer ».

Ex. *dəḫḫəlniʰä* « il m'y a fait entrer » sans allongement sensible de la voyelle finale *i* ; avec *dəḫḫəl*, cet usage n'est pas constant ; ainsi M. Marçais voulant se faire dire la forme précédente s'est heurté aux dénégations d'un informateur.

Mais je n'ai jamais entendu un complément direct nominal après le pronom suffixe : *dəḫḫəlni ldåṛu* « il m'a fait entrer dans sa maison » non **dəḫḫəlni dåṛu*[2].

C. *Pronoms régimes indirects.*

Désignant le complément d'appartenance ou de destination avec le verbe, ils sont composés des pronoms suffixes annexés à la préposition *l* « à ».

Sing. 1[re] pers. *li*, 2[e] pers. *lək*, 3[e] pers. masc. *lu*, fém. *la* (et avec restitution de *h* : (*ə*)*lha*).

1. Voir Stumme, *Tun. gr.*, §§ 131 et 182 ; *Saïda*, p. 151, conjugaison de *hāhu* « le voici ».

2. Sur les conjugaisons au moyen des pronoms suffixes directs (et indirects), v. p. 251 ; sur les conjonctions à forme de locution verbale avec pronom régime, voir aux Conjonctions.

Plur. (*ə*)*nna* et (*ə*)*lna* (l'assimilation de *l* à *n* n'est pas constante), (*ə*)*lkum*, *lum* (ou, avec *h* restitué, (*ə*)*lhum*).

La restitution de *h* m'a paru très rare dans ces pronoms.

Ces pronoms composés ne sont pas des compléments prépositionnels ordinaires : ils sont enclitiques sur le verbe et font à plusieurs égards partie de la forme verbale :

1° le 2[e] élément de la négation ne peut pas s'insérer entre le verbe et eux : *mä-ǧālī-š* « il ne m'est pas venu » ;

2° dans les verbes qui contiennent une emphatique, l'emphase se porte sur les pronoms régimes indirects : ainsi *qālt-lä* « elle lui a dit », mais *ʿäṭi-lå tākəl* « donne-lui (fém.) à manger ».

Mais ce ne sont pas de véritables suffixes, et ils conservent une certaine autonomie, ainsi que le révèle la distribution syllabique du verbe devant les formes à *l*+cs ; quand le verbe est terminé par une consonne, celle-ci est séparée par une légère voyelle de *l* initial du pronom régime indirect : ex. *ktəb-ᵊlkum* « il vous a écrit » : or le schème de la forme verbale reste alors inchangé comme devant un mot indépendant, tandis que si le régime indirect faisait partie de la forme verbale, comme un suffixe, on aurait **kətbəlkum* (v. p. 249).

Les suffixes pronominaux réunis à la préposition *li* (qui est presque inusitée par ailleurs dans le parler) jouent par rapport aux pronoms régimes indirects le même rôle que les pronoms indépendants par rapport aux pronoms régimes directs : *liä*, *līk*, *li*(*h*), *li*(*h*)*ä*, *līnä*, *līkum*, *lī*(*h*)*um*.

Ces compléments pronominaux servent à insister sur un complément du verbe, ou à exprimer le complément indirect du nom (voir *l* et *lī* aux Prépositions).

D. *Pronom réfléchi.*

Le parler possède une expression du pronom réfléchi : elle se compose du mot *ṛōḥ* « âme » avec les pronoms suffixes ; le radical reste invariable au singulier et au pluriel :

qǫtlu ṛōḥum « ils se sont suicidés ».

II. Article.

Un nom déterminé qui n'est pas à l'état construit reçoit l'article défini. Cet article est *əl-* (avec des variantes qui seront étudiées ci-dessous).

Il est caractérisé (et différencié par là de la préposition *l* (*əl*, *lə*) « à ») par le fait qu'il s'assimile aux occlusives dentales, aux sifflantes, à la spirante chuintante *š*, et aux liquides *n* et *r* (il ne s'assimile pas à l'affriquée *ğ*) :

əlğədụä « le lendemain » *fəlğbəl* « sur la montagne », mais *əššəmš* « le soleil ».

L'article subit les lois du groupement syllabique ; en conséquence :

1° Il reste *əl* devant une consonne simple, que *l* soit assimilé ou non : *əlbāb* « la porte » *əṛṛåğəl* « l'homme ».

Le timbre de *ə* devant *l* est souvent *ĕ*, comme il a été dit p. 126, mais très souvent aussi ce timbre n'est pas discernable ; après un *ᶜ* on a généralement un timbre *a* : *mäᶜ äṛṛåğəl* « avec l'homme ».

Contrairement à la règle de l'arabe classique, cette voyelle ne disparaît pas si le mot précédent est terminé par une voyelle : *šrä əlkəbš* « il a acheté le mouton ».

Si on constate de nombreuses exceptions à ce principe, c'est que cette légère voyelle est sujette, comme les voyelles réduites en général, à disparaître en prononciation très rapide. Mais elle subsiste dans la grande majorité des cas.

La voyelle disparaît souvent, d'une manière exceptionnelle, devant la consonne *ᶜ* : *ḍåṛ lᶜăṛūṣ* « la maison du marié » ; voir au texte IV. Je dois dire que M. Marçais n'a entendu dans ce cas que *laᶜṛūṣ*.

2° Si l'article est suivi de voyelle, *ə* se trouvant en syllabe ouverte disparaît complètement : *lulīmä* « le banquet ».

Il n'a tendance à reparaître que pour disjoindre un groupe de trois consonnes, lorsque le mot précédent est terminé par deux consonnes : *ụǒqt əlulādä* « le moment de l'accouchement »

En conséquence il y a là un moyen de reconnaître si le mot

déterminé commence réellement ou non par une voyelle : ainsi on est amené à constater que *årḍ* « terre » n'a pas une initiale vocalique ordinaire, puisqu'on a *əlårḍ* « la terre », non **lårḍ*. Ce fait est confirmé d'autre part puisqu'on entend couramment un *h* restitué dans ce mot à la place du ' non articulé, mais existant virtuellement, voir p. 39.

3° Si l'article est suivi de deux consonnes :

a) la 1re consonne est une des consonnes assimilantes ; l'article se comporte devant le groupe comme devant une consonne simple : *əṛṛğäl* « les hommes » ;

b) la première consonne n'est pas assimilante : l'article est alors séparé du groupe suivant par un *ə* ; autrement dit le groupe de trois consonnes est disjoint suivant les règles ordinaires du parler ; l'*ə* qui précède *l*, se trouvant alors en syllabe ouverte, tombe régulièrement, et on obtient le schème cs+ə+cs+cs+voy. : *ụăḥäd ləmṛä* « une femme ».

Cette double règle permet de reconnaître si un substantif n'a aucune trace d'une voyelle initiale disparue.

Dans les noms qui avaient anciennement un singulier de la forme *'afᶜalᵘ* (v. pp. 264 et 314), on observe par ce moyen une survivance de la voyelle initiale après chute de ' : *ṭṛǒš* « sourd » *smǫṛ* « brun », mais *ləsmǫṛ* « le brun », *ləṭṛǒš* « le sourd ». En réalité ce sont là des représentants directs de la forme classique avec article, non des formes dialectales (telles que *ṭṛǒš*) auxquelles on ajouterait l'article *əl-* : car dans ce cas il y aurait assimilation de l'article à *ṭ* ou *s*.

Il n'y a au contraire aucune survivance de ce genre dans les pluriels qui avaient une initiale *'a* en arabe classique : *əššʰūr* (et *əššʰåṛåt*), plur. de *šʰär* « mois », *əssụăq* plur. de *sūq* « marché, rues » *əllụān* plur. de *lūn* « couleur » [1].

Pour le comparatif je n'ai pas recueilli d'exemple.

Ces règles comportent dans l'application des exceptions qui dépendent souvent de la rapidité du débit, mais bien plus souvent encore

1. On peut aussi, à la vocalisation de l'article, reconnaître la présence après une consonne initiale d'une voyelle à peine ou pas sensible à l'audition : *mən ịəd(d) əlq(ǒ)ṭṭå təšbaᶜ ălḥam* « De la patte du chat, tu prendras de la viande de quoi te ras asier » c.-à-d., ironiquement, « on n'a rien d'un avare ».
La vocalisation *əl* est une trace de l'existence de *ǒ* après le *q*, insensible à l'audition ; en effet, si le mot « chat » était **qṭ(ṭ)å*, il serait avec l'article **lǫqṭ(ṭ)å*.

de la nature des consonnes qui composent les groupes considérés. En particulier *l* de l'article n'est pas disjoint d'un *ǧ* même suivi de consonne : *əlǧmāl* « les chameaux ».

L'agglutination de l'article, dont il a déjà été question p. 42, comporte plusieurs états :

1° elle est parfaite ; le mot avec l'article agglutiné a le sens indéterminé ; pour lui donner le sens déterminé, il faut rajouter de nouveau *əl-* ; ex. *lāǧūṛ* « de la brique » *əllāǧūṛ* « la brique » ;

2° elle est incomplète, et l'article ne peut ni se détacher ni se surajouter; le mot avec un seul *l* initial a à la fois le sens déterminé et le sens indéterminé : *ləšfā* « alène » ou « l'alène » ;

3° elle est incomplète, mais l'article peut à l'occasion se surajouter (degré intermédiaire entre 1° et 2°); ainsi, à côté de *lulāni* « (le) premier », on trouve *əllulāni* « le premier (toujours déterminé) », v. p. 284 ; cette forme se rencontre dans le texte I devant un *ęlli* « qui », et il est possible que le redoublement de l'article ait là une valeur sémantique.

Cette dernière explication est la seule qui s'applique de manière vraisemblable à *əllulīịəd* « le petit garçon » du même texte, qui se trouve dans la même phrase que la forme ordinaire *lulīịəd* (même sens) ; celui-ci s'oppose régulièrement à l'indéterminé *ulīịəd* « un petit garçon » ; c'est-à-dire que, dans ce mot à *u* initial représentant un ancien *ụ* (tous les autres exemples de mots agglutinant l'article ont eu anciennement un ' initial), l'agglutination n'est pas ordinairement réalisée. Elle l'est ici par exception, également devant *ęlli*; à cet endroit une détermination nette a été sans doute jugée nécessaire, et l'article réduit à *l* n'a pas paru suffisant. Il y a donc ici agglutination accidentelle.

L'agglutination a un pendant exact : en effet des mots étrangers à initiale *l*+*voy*. sont pris pour des mots à *article*+*voyelle initiale* (l'article étant *l* simple devant voyelle), et par suite l'article supposé en est détaché et supprimé lorsque le mot est indéterminé.

C'est ainsi qu'on obtient, dans des mots d'emprunts : *ọkādā* « restaurant » it. LOCANDA et *iṭṛā* et *ʾiṭṛā* (sur cette forme v. p. 107) « lettre de change, billet de banque » esp. LETRA ; mais on entend aussi *liṭṛā* ; le même mot a aussi le sens de « litre » par emprunt au français. De même *āṛənǧ* « orange amère » pour *lāṛənǧ* (forme

qui se trouve à Alger musulman), lui-même obtenu par dissimilation de *nāṛənǧ* (emprunt ancien au persan). Le français « orange » repose sur cette même forme en *l*, empruntée à quelque dialecte où elle existait comme à Alger, tandis que l'espagnol NARANJA a gardé l'*n*.

L'emploi de l'article dans le parler d'Alger juif est à peu de chose près le même qu'en français ; il est à noter seulement que dans les locutions adverbiales composées de préposition et substantif, le parler emploie quelquefois l'article : *bəlqụụā* « avec force *bəssīf* « par force (*m. à m.* par le sabre) » mais on trouve aussi sans l'article *ʿālā ǧəflā* « à l'improviste », etc. (v. aux Adverbes de manière).

Un substantif indéterminé est employé seul : il n'y a pas d'article indéfini comparable à celui du français : *ṛāǧəl* « un homme ».

Pour indiquer une légère détermination, moins forte même que « un certain », et qui peut souvent être traduite en français par « un » on emploie *ụāḥād* (ə)*l-* : *ụāḥād ləqṣīā* « une (certaine) histoire ».

III. Pronoms et adjectifs démonstratifs.

Il existe un pronom démonstratif rapproché *ʰādä* « celui-ci » et un démonstratif éloigné *ʰādāk* « celui-là » : tous deux sont prononcés généralement sans *h*; toutefois *h* y est restitué aussi souvent, me semble-t-il, que dans les substantifs, par ceux qui le prononcent.

A côté de *ʰādāk* existe aussi une forme courte *dāk*.

Le démonstratif a un féminin en *-ĭ* et un pluriel en *-ŭ* : *ʰādä* « celui-ci » *ʰādi* « celle-ci » *ʰādu* « ceux-ci, celles-ci » *ʰādāk* « celui-là » *ʰādīk* « celle-là » *ʰādūk* « ceux-là, celles-là » [1].

Pour former les adjectifs démonstratifs correspondants, il suffit d'intercaler l'article entre le pronom démonstratif et le substantif qui suit : *ʰādīk ḷllīlä* « cette nuit-là » *ʰād əlḥāǧä* « cette chose-ci ».

Le fait que l'adjectif démonstratif rapproché est *ʰād əl-* invariable en genre et en nombre a déjà été signalé à l'étude de l'Élision, p. 138, avec un essai d'explication.

Il manque un démonstratif neutre pouvant servir au même usage que le français « ceci, cela, ça » : quand le démonstratif est suivi d'un substantif de genre déterminé, il prend toujours le même genre que lui : *ʰādi mṛā* « ceci, c'est une femme ». Mais quand le prédicat de la phrase nominale est lui-même de genre indéterminé, le tout se met aussi bien au féminin qu'au masculin : *ādä ūṷä* ou *ādi īịä* « c'est ça ». (De même avec une forme verbale *inəktəb* et *tnəktəb* « ça s'écrit », avec plutôt une préférence pour le féminin.)

En remplacement du démonstratif conjugué avec les pronoms suffixes, que connaissent d'autres parlers, Alger juif a un mot *ṷădä* « voici que » : *ṷăḍä ǧä* « voici qu'il arrive (est venu) » fém. *ṷădi ǧāt*, plur. *ṷădu ǧāṷ*. Ce pronom peut s'employer sous sa forme *ṷădä* même pour la 1re et la 2e pers. : *ṷădä ǧīt* « voilà que je suis venu » *ṷădä ǧīnä* « voilà que nous sommes venus ».

Ce mot paraît, vu son sens, avoir comme premier terme, non la conjonction *ṷ*, mais une forme abrégée du pronom personnel *uṷṷä* (3e pers. sing.) qui se maintiendrait même aux autres personnes.

1. Voir en outre aux Mots invariables : *äịdä, innä, dəṛṷǒq*.

IV. Pronoms et adjectifs interrogatifs.

La principale particule interrogative du parler est *aš* (dont l'*a* a une imala faible ou inexistante ; en conséquence il sera noté *a* ou *ä* ; la longueur en est aussi extrêmement variable ; elle est cependant brève en général) ; elle représente أَيّ شَيْء ; son initiale a le traitement normal dans le parler pour les mots à ʾ initial (c.-à-d. qu'il n'y apparaît pas de *ṷ*, à l'inverse de ce qui arrive dans de nombreux parlers) ; dans *šḥal* « combien », l'*a* a lui-même disparu, v. aux Adverbes.

aš sert, employé seul, d'interrogatif neutre : *aš ləẓẓmək* « qu'est-ce qui t'a obligé ? », et de même en interrogation indirecte : *ʿăīd-li aš ʿăndək* « raconte-moi ce que tu as ».

Il peut s'employer après préposition : *ʿălāš ṛău ṷāqəf* « sur quoi est-il debout ? »

Il est très souvent adverbial au sens de « comment », et entre dans la composition de plusieurs adverbes (v. aux Adverbes). Dans l'emploi le plus ordinaire de *bāš* « afin que », il a perdu tout sens interrogatif.

Le pronom interrogatif représentant les êtres animés (des deux genres) est *aškūn* « qui ? » (quand il ne dépend pas d'une préposition ou d'un substantif précédent).

Avec préposition, « qui » est traduit par l'ancien interrogatif classique sous la forme *mən* : *ʿănd mən* « chez qui ? » *ntāʿ mən* « de qui, à qui ? » ; c'est la même forme qui sert comme complément d'un substantif : *dāṛ mən ʰādi* « c'est la maison de qui ici ? »

Un interrogatif neutre est constitué par *ma* avec *a* préfixé : *āmä ḫīr* « qu'est-ce qui vaut le mieux ? » *āmā kbǫṛ* « quel est le plus grand ? » ; on voit que la vocalisation dépend de l'emphase ou non-emphase du mot suivant. (V. ci-dessous *käšimä* et *Saïda*, pp. 156 et 157).

L'interrogatif *mä* peut se rencontrer aussi dans l'interrogation indirecte : ex. *mä ṣābu mä iǧāubu* « ils ne surent pas quoi répondre ».

Les expressions pour « qu'est-ce qu'il y a » sont multiples : on a *aš kān* ou *aš käin*, équivalent neutre de *aškūn*, mais le vrai mot d'Al-

ger juif pour « qu'est-ce qu'il y a » est *aš fīʰä* m. à m. « quoi là-dedans ? » On connaît aussi *ašnu* ou *ašni* « qu'est-ce que c'est, quoi ? », formes intéressantes où se trouve une conservation du *tanwīn* de *šai'un* et au contraire entière disparition de la diphtongue ; la fin du mot est composée d'une forme abrégée des pronoms de 3ᵉ pers. sing., comparable à celle qui se trouve dans *ṛåu*, *ṛåi*, mais où *h* a complètement disparu après la consonne *n* et n'est jamais restitué.

On obtient un adjectif interrogatif en ajoutant à *aš* la préposition *mən* : *aš mən ḍåṛ* « quelle maison ? ». Cet adjectif peut se trouver après préposition : *ʿălāš mən ḥăǧä* « sur quoi ? » m. à m. « sur quelle chose ? » ; mais dans ce cas on peut aussi supprimer *aš* : *taḥt mən ḥăǧä* « sous quoi ? ».

V. Pronoms relatifs.

Le parler possède une copule relative qui sert à la fois de pronom et de conjonction. Il sera parlé plus loin de son emploi comme conjonction, seule ou en composition.

Dans le rôle de pronom relatif, elle est simplement *ẹlli* (*əlli*, *lli*, *li*), invariable en genre et en nombre.

La règle de syntaxe qui interdit en arabe classique d'adjoindre un relatif à un antécédent indéterminé n'est pas toujours observée dans le parler ; voir ci-dessous l'exemple *nədbaḥ kəbš*... Toutefois, quand l'antécédent n'est pas déterminé, la construction sans relatif est la plus habituelle : *kəbš zʿăktu ṭuīlä* « un mouton dont la queue est longue », mais avec détermination *əlkəbš ẹlli zʿăktu ṭuīlä* « le mouton dont la queue est longue » (dans le premier cas le rapport de relation est exprimé uniquement par le suffixe possessif) ; *nḍọ̆rt ṛåǧəl ṛåsu sǧīr* « j'ai vu un homme qui avait une petite tête » ou « un homme modeste, complaisant, sympathique », car tel est le sens figuré de *ṛåsu sǧīr* à Alger juif.

ẹlli peut servir à lui seul de copule relative et de sujet ou complément du verbe suivant : *əlǧăši ẹlli ǧău* « le monde qui est venu » *ẹlkəbš ẹlli šrä* « le mouton qu'il a acheté » ; c'est le cas le plus fréquent lorsqu'il y a un verbe exprimé.

Mais il peut aussi s'accompagner d'un pronom ; dans ce cas il ne sert en réalité que de copule : *əlgəbbọim* (*ẹl*)*li ʰumăn muklīn*... « les Directeurs, qui sont chargés de... (en réalité avec une idée d'insistance : qui sont les gens chargés de) » (Texte III) ; *uăḥăd ləmzi*(*i*)*ä kbīrä ẹlli ʿămṛi mä nənsăʰä- lək* « un grand service que je ne t'oublierai jamais (c.-à-d. dont je te serai toujours reconnaissant) » (voir Texte I) ; dans le cas où il n'y a pas de verbe, le pronom personnel est obligatoire, voir ci-dessus *kəbš ẹlli zʿåktu ṭuīlå*.

Si le relatif doit jouer le rôle de complément prépositionnel, cette construction avec copule relative et pronom suivant est encore obligatoire ; le pronom employé peut être l'interrogatif, au lieu du pronom personnel, de manière à garder le tout au début de la proposition : on a alors un pronom relatif composé : *lḥbăb ẹlli ʿand mən*

mšä ˡiẕå̄r (Texte IV) « les amis chez qui il est allé faire une visite » ; on peut dire aussi, en supprimant l'idée de « chez », *lḥbāb ẹlli mšä ẕå̄rʰum* « les amis à qui il est allé rendre visite » ; le plus généralement, le pronom est un pronom affixe personnel attaché soit à la préposition, soit à un substantif qui en dépend : *nədbaḥ kəbš ẹlli fi ẕᶜăktu sbaᶜ äšbär* (Texte I) « j'égorgerai un mouton dans la queue duquel (on trouvera) 7 empans » ou « dont la queue aura 7 empans ».

« Celui qui » s'exprime par *ẹlli* ou *ẹlu̯ā̆ḥăd ẹlli.*

« Ce qui, ce que » peut s'exprimer simplement par *ẹlli* : *ẹlli qǫ̈lt* « ce que j'ai dit » ; en y ajoutant *aš*, on exprime « tout ce qui » *aš ẹlli qǫ̈lt* « tout ce que j'ai dit », avec une nuance d'indéfini : « quoi que j'aie pu dire ».

Mais à cet emploi « ce que » sert aussi l'ancien relatif *mä* ; ainsi *mtəl mä ḍəbbǫr* « suivant ce qu'il avait imaginé comme expédient... » (Voir Texte I).

Au cas où *mä* est complément prépositionnel, il est précédé de *aš* avec un pronom de rappel après le verbe : *fāš mä tkẹlləmtu* « la chose sur laquelle j'ai parlé, ce sur quoi j'ai parlé ».

Dans ce cas on trouve employé aussi, mais seulement par écrit, et avec une allure littéraire, le mot شيء avec conservation même du *tanwīn* ; aucun relatif n'est exprimé, l'antécédent étant essentiellement indéterminé : *fī šăi̯ən tkəlləmtu* « ce sur quoi j'ai parlé ».

Le *mä* relatif sert aussi en composition dans l'interrogatif indéfini : *kăšimä tqūl* « as-tu quelque chose, quoi que ce soit à dire ? » Cet interrogatif s'analyse en *kăn ši* « y a-t-il qqe. chose » *mä* « que » [1].

1. Sur les prépositions d'origine relative, voir aux Mots invariables *ḍi̯ăl*, *di*, *də*.

VI. Pronoms et adjectifs indéfinis.

QUELQUE.

« Quelque » s'exprime par *ši* invariable, représentant شيء « chose » : *kăin ši năs* « il y a quelques personnes, il y a des gens » *ši ḍərbăt* « quelques coups ».

« Quelqu'un », pris absolument, s'exprime par *u̯ăḥăd*, fém. *u̯aḥdä* : *gă u̯ā̆ḥăd* « il est venu quelqu'un » ; ce mot a aussi le sens de « un », non seulement comme nom de nombre, mais comme pronom, au sens de « un de » ; il est alors suivi de *mən* : *u̯ā̆ḥăd mən ṣḥå̆bu* « l'un de ses amis ».

Pour le cas où il est insisté sur le sens d'indéfini « (un) certain, quelqu'un de, un quelconque de » et pour le pluriel, soit tout à fait indéfini : « certains », soit comportant une détermination un peu plus précise : « quelques-uns de (avec un complément) », il y a plusieurs expressions ; dans l'usage le choix de l'une ou de l'autre se règle suivant des nuances très délicates du sens : *baᶜd* (représentant l'indéfini classique بعض) ne s'emploie pas seul, mais suivi de *ši*, *u̯ā̆ḥəd* et l'article, ou de *uḥīd*, sans article (dans tous les exemples que j'ai entendus) ; ce dernier mot peut être le classique *u̯aḥīd*, ou un diminutif *u̯aḥai̯d* de *u̯ā̆ḥăd*, sur le type des diminutifs anciens (v. ci-dessous, p. 355, n. 1 et ci-dessus p. 318). D'autre part *ši* peut s'employer seul, ou bien suivi lui aussi de *uḥīd*. Enfin le sens de *u̯ā̆ḥăd əl-* (seulement au singulier, et invariable), dont il a question p. 345, est tout proche de celui des autres mots cités ici. Ex. *baᶜd əlu̯ā̆ḥăd mn ṣḥå̆bu* « un quelconque de ses amis » ; *ši mənnum* « quelques-uns d'entre eux » (*ši* ne pourrait pas s'employer comme pronom sans complément) ; *baᶜd luḥdăt* (pour *u̯ăḥdăt*), *baᶜd uḥīdăt* « quelques-unes » (prises sur une certaine quantité) ; de même *ši uḥīdăt* ; mais *baᶜd ši nsä* « certaines femmes » (prises sur la totalité des femmes), etc.

« Quelque chose » s'exprime au moyen du substantif *ḥăgä* « chose » ; *ši* a bien le sens de « quelque chose » dans l'interrogatif *kăšimä* cité ci-dessus, mais dans son équivalent positif en proposition hypothétique il n'a que sa valeur ordinaire adjectivale de

« quelque » : *idä kän* (ou *kä*^{n} avec *n* très faible) *ši ḥäġä* « s'il y a quelque chose » (voir en outre aux Mots invariables).

« Aucun, personne » s'exprime par *ḥttä u̯äḥäd* (fém. *u̯aḥdä*) ou *ḥttä ḥädd*, qui s'augmente de la négation *mä* s'il est suivi d'un verbe : *ḥttä u̯äḥäd* « personne », mais *ḥttä u̯äḥäd mä ǧä* « personne n'est venu ». Si la négation et le verbe précèdent, on emploie *ḥadd* tout seul : *bäš mä išūfu ḥädd* « pour que personne ne le voie ».

ḥädd représente le classique *'aḥad*^{un} avec chute de ' initial et de sa voyelle et reconstitution d'un mot trilitère par gémination de la dernière radicale. (Le même mot sert en outre dans *nåṛ ẹlḥädd* « Dimanche ».)

Le correspondant neutre est *ḥttä šäi̯* « rien », avec conservation de la diphtongue ; *ḥttä ši* avec la réduction de la diphtongue est peu employé à Alger juif ; on entend aussi *ḥttä ḥäġä*. Sur d'autres expressions de « rien », voir aux Négations.

Tout (collectif).

Le correspondant du pronom français « tout, tous » et de l'adjectif « tout le », exprimant la réunion, est *kẹll* (*kəll*, et aussi *kẹl*, *kəl*, avec simplification de la géminée), invariable et accompagné de l'article : *ẹlkẹll* « tout entier, toute entière » *ẹlqii̯i̯äd ẹlkẹll* « tous les caïds (ensemble) ». La construction avec le pronom suffixe *ẹlqii̯i̯äd kəll*^{u}*um* est inusitée à Alger juif autant que j'ai pu voir.

« Tout entier » se rend aussi par *kämə l* « complet », qui est un adjectif variable, fém. *kämlä*.

« Tous » peut aussi se dire *kẹllä* (qui se construit avec un pluriel) c'est-à-dire « la totalité » : *kẹllä ǧäu̯ mən ḫläfu ūu̯ä* « tous sont venus, excepté lui » ; on trouve aussi *ẹlkẹllä*, avec l'article.

Tout (distributif), chaque.

« Tout (neutre) » au sens de « toute chose, tout ce qu'on voudra » s'exprime au moyen de *kẹll* suivi de diverses formes de شيء : *kəl ši*, *kəlləš* ; (d'autres parlers ont la même forme avec *i* : *kulliš*) ; on a donc encore ici un autre traitement du mot شيء ; une troisième forme aussi usitée est *kəlšīt*.

« Tout » ou « tous les », adjectif distributif équivalant à « chaque », peut se rendre par *kẹll* sans article : *ʿälä kẹll ʿäm* « tous les ans, chaque année ». Mais au moins aussi souvent on emploie une forme *kẹltä* : *kẹltä lġä* « toute langue » *fi kẹltä ulīmä* « à tous

les banquets » ; avec les mots comportant par eux-mêmes une idée distributive, comme « endroit, côté », c'est la construction la plus habituelle, sinon générale : *fi kẹltä mọḍäʿ* « en tout endroit » (il m'a été déclaré par un informateur qu'on ne doit pas dire autrement ; il est possible que tout exemple de *kẹll* avec *mọḍaʿ*, *ǧīä*, etc., doive être considéré comme emprunt et non comme forme propre du parler).

Le pronom correspondant : « chacun, tout le monde (distributif) » est *kẹl* (ou *kẹltä*) *u̯äḥäd* ; mais on entend aussi dans ce cas une forme avec *u̯äḥi* : *kẹl u̯äḥi* ; v. ci-dessous p. 355 n. 1.

Cette forme de distributif en *-ta* n'a pas encore été à ma connaissance signalée dans les parlers algériens : elle existe à Alger musulman, mais n'y est pas extrêmement fréquente : elle m'a été niée, puis employée par des Algérois ; elle existe surtout, mais non uniquement, avec les mots par eux-mêmes distributifs : *fi külta mọḍrọb* « en tout endroit ». Je l'ai entendue aussi d'un habitant de Bordj Menaiel (Tell Algérois) : *mən külta ḥäga* « de toute chose, de n'importe quoi ».

Cette forme me paraît avoir son origine dans un autre distributif qui consiste en *külla* avec adjonction de pronoms affixes : *kulləṯha ḥäġä* « toute chose », à Alger mus. (à Tlemcen *ənnäs kulləṯhum*, dans *Tlemcen* p. 178)[1] : une forme figée de *kulla* avec le pronom de 3[e] pers. féminin singulier, et perte de *h*, pourrait donner la forme *külta* = *kẹltä* d'Alger juif ; mais, si c'était là l'origine de *kulta*, il serait bizarre que la forme avec *h* conservée coexiste à Alg. mus. avec celle sans *h*, et d'autre part la forme de Bordj-Menaïel assure que *külta* n'est pas à Alg. mus. un emprunt à Alg. juif ; une explication satisfaisante n'apparaît donc pas encore[2].

Ce qui est intéressant à retenir, c'est la distinction, au moyen de la forme, du collectif et du distributif.

Autre.

« Autre (adjectif) » se dit *aḫọr*, fém. *aḫūṛå*, plur. *aḫūṛīn*, employé seul ; avec article, *låḫọr* traduit le pronom « l'autre ».

Cette forme est tout à fait extraordinaire avec sa seconde voyelle

1. La forme *kulla* peut s'employer seule, comme distributif, à Tlemcen : *kulla i̯ọm* « tous les jours » (voir l'explication proposée dans *Tlemcen*, p. 177).

2. Dans les dialectes ruraux d'Oranie il apparaît un *-ta* d'origine également obscure après l'interrogatif *u̯äš* : *u̯äšta*, v. *Saïda*, p. 155.

longue (et par conséquent accentuée). La première est conservée comme représentant de *ʾā* classique [1].

Ex. *ḫədmä aḫūṛä* « un autre travail ».

L'UN L'AUTRE.

Le pronom réciproque est exprimé par *baᶜd* ; le *ḍ* ancien, qui influe encore par son emphase sur le vocalisme, n'est cependant pas prononcé.

Il existe deux constructions :

1° Le pronom peut être répété (de manière analogue à la construction française), l'ensemble étant complément direct d'un verbe; le premier *baᶜd* reçoit les pronoms affixes du pluriel : *baᶜdnä* (*baᶜdkum*, *baᶜdum*) *baᶜd*, ex. *ḍọṛbu baᶜdum baᶜd* « ils se sont frappé l'un l'autre *ou* les uns les autres ».

2° Le pronom peut être exprimé une seule fois, suivi des pronoms suffixes et précédé d'une préposition, ex. *səll'mu ᶜălä baᶜdum* « ils ont échangé des saluts » (je n'ai jamais entendu *ḍ* restitué dans ce pronom).

MÊME.

Parmi les expressions assez diverses de « même », la plus usitée est *uăḥăd* : *uč uăḥăd* « la même figure ».

Pour insister plus vivement sur l'idée d'identité, on emploie *bəddāt* (invariable) : *fi ʰādik ẹllīlä bəddāt* « ce même soir précisément ».

fəṛd m. à m. « unité » sert de véritable pronom d'identité : *fəṛd sūm*(*ä*) « c'est le même prix » *fəṛd qọ̈ddä* « (ils sont) de même âge ».

Je ne connais pas à Alger juif l'emploi de *luuuəl* au sens de « même ».

1. Il est à se demander si cette initiale *a* n'est pas restée sentie comme marque de comparatif : en effet le classique آخَر est un comparatif ; or *a* comparatif est conservé dans deux adverbes, *aḫīr* et *aqọ̈ll* (sur les rapports des pronoms et des mots invariables v. p. 335) ; *a* ayant été considéré comme non radical, le radical trop court aurait obtenu l'équivalence de la trilitéralité par allongement de la voyelle ; le timbre *u* serait commandé par le voisinage : en effet le *ḫ* arrière-vélaire et le *ṛ* emphatique appellent un timbre vélaire. Mais dans l'état actuel des choses ce n'est qu'une hypothèse invérifiable. Voir sur ce mot *Tanger*, p. 216.

SEUL.

L'adjectif « seul » se rend par *uăḥd* avec les pronoms affixes ; l'*a* de la première syllabe est parfois absorbé (voir aux Semi-voyelles p. 106) :

ǧä uăḥdu « il est venu seul » (class. وَحْدَهُ) [1].

1. M. MARÇAIS me communique en outre qu'il a recueilli au sens de « unique » (par ex. dans « frère unique ») un *uāḥi* tout pareil à celui de *kẹl uāḥi* (voir p. 351); mais au féminin il y a une première voyelle brève, *uăḥīdä* ou même *uḥīdä* ; ce mot peut de plus se mettre au diminutif à deuxième radicale répétée : *uăḥīḥăd*, fém. *uăḥīḥdä* pl. *uăḥīḥdīn* ; les exemples recueillis étant « un frère unique une sœur unique », le diminutif comporte ici une nuance de tendresse, suivant un de ses rôles habituels (v. p. 316).

Il a été dit à M. MARÇAIS que *uāḥi* peut aussi remplacer *uāḥăd* dans *baᶜd ẹl-uāḥăd* (v. p. 351).

CHAPITRE IV

IV. Numération.

La numération ne présente à Alger juif aucune caractéristique marquante par rapport aux autres parlers maghribins. Elle est ici exposée brièvement, sans que la comparaison avec l'état de l'arabe classique soit poursuivie dans le détail.

A) Noms de nombre cardinaux.

1° État absolu (noms de nombre seuls, non suivis de substantif).

1	*ụăḥăd*	11	*ḥdåš*		
2	*ẓūǧ*	12	*ṭnåš*		
3	*tlātä*	13	*tləṭṭåš*	20	*ʿăšṛīn*
4	*ṛəbʿå*	14	*ṛbăʿṭåš*	30	*tlātīn*
5	*ḫəmsä* (*ḫămsä*)	15	*ḫməsṭåš*	40	*ṛəbʿīn*
6	*sttä*	16	*sṭṭåš*	50	*ḫəmsīn*
7	*səbʿä*	17	*sbăʿṭåš*	60	*sttīn*
8	*t'mönịä*	18	*tmənṭåš*	70	*səbʿīn*
9	*təsʿä* [1]	19	*tsăʿṭåš*	80	*tmānịīn*
10	*ʿăšṛå* [2]			90	*təsʿīn*
100	*mịä*	200	*mītīn*	300	*təlt mịä*
1000	*āləf*	200	*ālfīn*	3000	*təlt älāf*

Les noms des nombres entre les dizaines se forment en joignant l'unité à la dizaine au moyen de *u* « et ». Dans ce cas « deux » est toujours *tnīn*, forme masculine comme *ụăḥăd* et *ẓūǧ* : ex. *tnīn uʿăšṛīn* « 22 ».

On remarquera l'abrègement de la longue ancienne dans *t'mönịä*, pour *þamānịiatᵘⁿ*.

1. On a déclaré à M. Marçais que les « vieilles femmes » emploient aussi au lieu de *təsʿä* l'euphémistique *tə(s)ʿăd* (voir *Tlemcen*, p. 156, et *Saïda*, p. 144).

2. J'ai aussi entendu ce mot sans emphase : *ʿăšrä*.

Tous les nombres de 11 à 19 sont emphatisés dans leur partie terminale ; dans *ṭnåš*, où il n'y a pas de *t* désinentiel, l'emphase se trouve dans le *t* initial.

2° État construit.

a) Suivis d'un substantif, les noms de nombre de 1 à 10 (sauf le nombre 2) changent de forme.

ụăḥăd est alors augmenté de l'article (voir à l'article indéfini).

ẓūǧ seul est invariable, ce qui est naturel, puisque le changement de forme des nombres suivants consiste essentiellement dans la suppression de la terminaison féminine.

Les nombres de 3 à 10 perdent l'indice du féminin et prennent un schème uniforme cs + *ə* + cs + cs (type *təlt*) ou cs + cs + *a* + *ʿ* (type *sbăʿ*), suivant la qualité des consonnes : ce type est justifié étymologiquement pour la plupart d'entre eux, mais il est analogique pour d'autres (*tlātä*, *tmönịä*) : *təlt-*, *ṛbaʿ-*, *ḫəms-*, etc. [1].

Ex. *təmn ərǧāl* « huit hommes » ; j'ai cependant aussi entendu une fois *təmni* avec l'*i* conservé, mais il a été nié plus tard par l'informateur qui me l'avait livré.

Comme le montre l'exemple ci-dessus, le substantif qui suit se met au pluriel.

Il y a exception pour quelques noms de mesure ; ce sont d'abord les noms de monnaie usuels : *sbaʿ frānk* « sept francs » *ẓūǧ sọldi* « deux sous ». Le pluriel n'est employé que pour désigner une collection de pièces de monnaie non-comptées : *dụåṛa* « des pièces de cinq francs en quantité, de la monnaie en pièces de cinq francs, etc. »

De même le mot *ṛṭọl* « livre » peut rester invariable : *təlt əṛṭọl* « trois livres » : toutefois on emploie aussi son pluriel *ṛṭāl*.

Mais les autres noms de mesure en général, soit d'origine arabe, soit emprunts récents, prennent le pluriel : *ḫəms iṭṛāt* « cinq litres »,

1. On trouvera dans le texte n° III un exemple qui contredit à cette règle, accolé à un exemple où elle est observée :

ṛəbʿå gəbbọim uṛbăʿḥbīrīm « quatre Directeurs et quatre Confrères ».

L'informateur qui m'a dicté le texte a maintenu cette prononciation sur une interrogation de contrôle, et elle m'a été confirmée par un autre, mais contredite par un troisième. L'explication n'en est pas facile. Peut-être faut-il y voir une première trace d'une tendance à maintenir la même forme dans les noms de nombre isolés et devant un substantif.

təlt mītrāt « trois mètres » *sbaᶜ (a)šbār* « sept empans », *zūġ qnāṭər* « deux quintaux ».

b) Les noms de nombre de 11 à 19 suivis de substantif prennent une finale *-ən* : *tləṭṭāšən mṛā* « treize femmes ».

Cette finale est sujette à modification : 1° la voyelle peut disparaitre si le mot suivant commence par voyelle, ce qui indique une liaison assez étroite du nom de nombre et du substantif ; ainsi j'ai recueilli *təlṭāšn ibṛā* « treize aiguilles » (où *təlṭāš* pour *tləṭṭāš* est sans doute une erreur d'audition) ; 2° l'*n* final peut s'assimiler à une consonne suivante, notamment *r* ou *l* ; toutefois cette assimilation parait rare ; voir ci-dessus un exemple où *n* est conservé devant *m*.

Avec tous les nombres à partir de 11, le substantif suivant se met au singulier, comme le montrent les exemples ci-dessus.

Cependant j'ai recueilli des exemples contraires, chez des informateurs que j'interrogeais : on peut se demander si le fait n'est pas attribuable à l'usage habituel du français chez ces personnes, mais l'explication de beaucoup la plus probable est que l'application de la règle commence à subir un fléchissement.

c) Les noms de nombre de 20 à 100 ne subissent aucune modification.

d) Le mot *mịä* est *mịāt* à l'état construit. : *mịāt məṛṛā* « cent fois » ; cependant j'ai recueilli aussi une forme analogique des nombres de 11 à 19 : *miātn ibṛā* « cent aiguilles ».

B) Fractions.

Il y a peu de noms de fractions en usage : on emploie *nọṣṣ* « moitié » *təlt* « 1/3 » *təltīn* 2/3, mais aussi *zūġ tlūt* (à côté duquel j'ai aussi recueilli *zūġ tlāt*) *ṛbāᶜ* 1/4.

Je ne connais 1/10 qui dans le mot *ᶜašəʳdrāim* ou *ᶜašdrāim* (avec *r* presque pas ou pas prononcé) « centime » ; pour désigner d'anciennes monnaies divisionnaires du réal (environ 2 francs) autrefois employé, ont été créés des noms de fractions à forme de diminutif, maintenant appliqués à des divisions de monnaies françaises (le mot ci-dessus lui-même date de la même période et n'a pas été créé avec le sens exact de « centime ») ; c'est ainsi qu'on a *ṛbịäᶜ* « o fr. 50 » *tmịən* « o fr. 25 ».

Comme noms de nombre désignant une certaine quantité supérieure à 1, prise elle-même comme unité, je ne connais que *ṭọzzīnā* « douzaine » (emprunt à l'italien DOZZINA ; sur le *ṭ* voir p. 89) et

rbāᶜä qui s'emploie au sens de « poignée », ainsi dans un dicton : *rbāᶜä* (ou *qọffä*) *dənnsä ugərbä ịābsä* « Il y a une poignée (pannerée) de femmes et l'outre est sèche (les mamelles vides) ».

C) Noms de nombres ordinaux.

« Premier » se dit : *ūụəl* (*uụụəl*) ; mais avec l'article on entend *lūụəl* et *əllūụəl* ; voir aussi (*əl*)*lulāni*, p. 344 et Texte I ; il m'a aussi été donné (*əl*)*lūli* avec la forme plus simple des suffixes en *-i*, v. p. 283 ; voir en outre *ləḫḫər* aux Adverbes et dans *Tanger*, p. 223.

« Second » se dit *tāni* ; les nombres suivants jusqu'à « dixième » ont tous la même forme de participe actif de forme simple : *tālət* « troisième » *sātət* « sixième », etc.

Il existe un *ḥādəš* « onzième », analogique de cette série.

Les féminins se forment régulièrement par addition de *a* et perte du *ə* qui précède la consonne finale ; pour le féminin de *sātət* j'ai recueilli la forme *sāt(t)ä* avec géminée à demi-réduite après voyelle longue, et la forme *sāt'tä* avec disjonction de cette géminée (voir p. 157).

La construction des ordinaux en épithète à un substantif est celle de tous les adjectifs qualificatifs avec un substantif déterminé : *əṛṛāġəl əlḫāməs* « le cinquième homme ».

CHAPITRE V

Mots invariables.

Sous ce nom commun ont été réunis (malgré quelques variations flexionnelles au moyen des pronoms suffixes dans des adverbes et conjonctions isolés) toutes les particules qui jouent un rôle accessoire dans la phrase, pour mettre en relation des mots ou des membres de phrases, ou préciser une détermination de temps, espace, etc., ou constituent à elles seules des phrases exclamatives rudimentaires.

Ces mots, de formes extrêmement variées, ont la particularité commune d'échapper en partie à l'effet des règles phonétiques ordinaires du parler, tant par quelques altérations violentes que par des conservations inattendues : en effet les mots réduits au simple rôle d'outil grammatical s'altèrent plus que d'autres et prennent couramment une forme monosyllabique (avec une ou deux consonnes) ; d'autre part les mots qui ont bien un sens par eux-mêmes, mais sont incapables de marquer les nuances flexionnelles (adverbes) gardent souvent un aspect archaïque après s'être figés sous une forme fixe (v. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 3[e] éd., p. 333).

C'est en raison de cette phonétique spéciale des mots invariables qu'un grand nombre des exemples cités ici n'ont pas été insérés dans l'exposé de la phonétique.

Les listes qui suivent n'ont pas la prétention d'être complètes : elles ne contiennent que les mots invariables courants ; une liste complète relèverait de la lexicographie, non plus de la grammaire, surtout pour ce qui concerne les adverbes.

I. Prépositions.

La plupart des prépositions anciennes sont conservées, mais avec des modifications variées (noter l'absence de *ʿan* « de » et *dūna* « sous, en dessous de »). D'autres, nouvelles, sont faites au moyen de substantifs existant par ailleurs, ou de démonstratifs et relatifs altérés.

Toutes les prépositions peuvent se construire avec les pronoms suffixes, sauf celles pour lesquelles le contraire est spécifié. Certaines ont une forme spéciale devant les pronoms ; plusieurs ont une forme spéciale devant l'article.

Quelques prépositions présentent une forme alternante *consonne* et *consonne* + *i*, mais les deux formes ne sont pas pour chacune d'elles dans le même rapport d'emploi :

fi « dans » représente le classique *fī* ; l'*i* est donc phonétiquement justifié ; il se maintient régulièrement, sauf devant l'article, où il est constamment supprimé : *fī ḍāṛu* « dans sa maison » *fīkum* « dans vous », mais *fəḍḍāṛ* « dans la maison » ; pour le cas où l'article se trouve devant un groupe de deux consonnes, je peux citer deux exemples, qui diffèrent par la place de la voyelle, mais où la préposition est toujours simplement *f* ; la différence de traitement tient sans doute uniquement à la nature de la dernière des consonnes groupées : *fəlmrä* « sur la glace » (voir au Nom, p. 325) ; *fləmtəl* « par exemple » (voir plus loin, aux Conjonctions).

C'est *fi* qui est seul employé pour exprimer l'idée de contenance ; mais il s'emploie aussi dans divers autres sens, pour introduire un complément indirect après certains verbes : ainsi après *ḫămməm* « penser (à) » : (discours plaisant du propriétaire au locataire à qui il vient réclamer son loyer) *ṣbaḥ ẹ̆lḫīr ịä ġåṛi bətt nḫămməm fīk ẹ̆lbāraḥ* « Bon matin, mon voisin, j'ai passé la nuit dernière à penser à vous ».

Avec un nom de nombre ou un adverbe de quantité, *fi* exprime

la même chose qu'en français « à » ou « tous les » *gāu fi zūġ* « ils sont venus à deux » ou « tous les deux » [1].

b « par, au moyen de, avec » représente régulièrement le classique *bi*, avec chute de l'*i* bref; mais, à l'analogie de *fi* (avec lequel il avait anciennement en commun le sens de « dans »), il prend *i* devant les pronoms suffixes, v. p. 271 *ia'məl binä lǫbṭiį* (où *b* n'a d'ailleurs pas son sens habituel) et *mädābiįä* p. 255 et aux Exclamations. Ex. de la forme ordinaire : *bəlquuuä* « avec force ».

l « à, vers » représente le classique *li*; avec les pronoms suffixes il forme les pronoms régimes indirects qui font dans une certaine mesure partie des formes verbales auxquelles elles s'adjoignent (v. aux Pronoms personnels p. 340).

Ce *l* prépositionnel peut prendre toutes les formes que prend l'article (v. p. 342), mais il s'en distingue 1° par le fait qu'il ne s'assimile jamais à une consonne suivante; 2° parce qu'il n'est précédé de *ə* que quand les commodités phonétiques le demandent — au lieu que dans l'article *ə* fait partie du mot et ne *disparaît* que lorsque les circonstances phonétiques le veulent (voir le 1er ex. ci-dessous) : *ldāṛu* « à sa maison » *əlləqbūṛ* « au tombeau » *ləṣḥābu* « à ses compagnons ».

A côté de la préposition ainsi définie, il en existe une autre, *li*, qui forme avec les pronoms suffixes une série de pronoms régimes indépendants (v. aux Pronoms personnels p. 341).

Cette forme lourde peut s'expliquer à l'origine par la préposition *'ilā*, ayant perdu sa voyelle initiale; l'*i* représente régulièrement la diphtongue qui apparaissait devant suffixe.

Devant le pronom interrogatif *mən* j'ai aussi entendu *li* : *li-mən* « à qui », mais la forme ordinaire est *ləmmən* où la préposition *l* apparaît avec une forme anormale, qui est sans doute analogique de *mən* « de » (v. ci-dessous).

1. M. Marçais a recueilli dans cet emploi une forme *fīn* : ***kānu fīn sttä u-mä q(ə)d'ru-lū-š*** « ils étaient tous les six et n'ont pas pu en venir à bout » *fīn šḥäl kęntu* « combien étiez-vous ensemble (à combien étiez-vous) ? » Cette forme est due à l'analogie de *bīn*, qui peut s'employer dans les mêmes phrases : *dəḫlu bīn sttä* « ils sont entrés au nombre de six ». M. Marçais croit apercevoir que *bīn* signifie seulement « au nombre de » et que *fi* ou *fīn* insiste sur l'idée que les individus ou objets sont ensemble.

Une forme avec l'initiale *i* ne m'a été donnée que dans un dicton : *kəl ḫdīm ilu iġṛä* « A tout serviteur un salaire » (v. p. 39).

D'autre part, pour indiquer la direction, la préposition la plus employée est *ləl* qui paraît combiner les deux prépositions classiques *li* et *'ilā* (v. *Saïda* p. 169) : *ləldāṛu* « à sa maison, vers sa maison » (voir aux Textes où *ləl* est très fréquemment employé).

Le rapport d'appartenance est exprimé, outre l'état construit, par trois prépositions inconnues à l'arabe classique; les deux premières sont d'origine pronominale (relatif), la troisième est d'origine nominale.

di est assez rare sous cette forme pour exprimer le rapport de simple appartenance ; v. au texte IV *ləmrä ləkbīrä di bit əl'arūṣ* « la grande glace de la chambre du marié ». Mais il est régulièrement employé pour indiquer la descendance de père à fils : *dāųəd di mǫše* « David fils de Moïse ».

Sous la forme élidée devant l'article (*d*), cette préposition est au contraire très fréquente à Alger juif, au point que son usage est un des traits distinctifs du parler.

Elle indique parfois la simple appartenance : *ləbdō dęlməṣḥāf* « le commencement du livre ».

Mais elle exprime aussi, et beaucoup plus souvent, l'extraction, emploi dans lequel l'état construit est inusité à Alger juif : *əlmä dəl-ųād* « l'eau de la rivière », *sā'a dəlfəḍḍå* « une montre en argent »; de même pour indiquer l'usage : *nḥāṛä dəttənkåṛ* « coquille à borate» (v. au Vocabulaire du ciseleur).

Mais surtout (et dans ce sens *d* est beaucoup plus employé que *mta'* qui est également possible) elle sert à exprimer le partitif : *qǫffä dənnsä* « une pannerée de femmes » *qǫṭra dəlmä* « une goutte d'eau » : au reste souvent les deux derniers emplois cités se confondent. ainsi dans le dernier exemple où on peut considérer à volonté « l'eau » comme l'ensemble d'où est extraite « la goutte » ou la matière dont elle est faite.

Dans tous ses emplois *d* est suivi de l'article.

La préposition *diāl* (*diāl*) ne peut s'employer qu'avec les pronoms affixes, pour exprimer le rapport d'appartenance : ex. *ləqbūṛ diālu* « son tombeau » ; dans ce cas on ne peut pas employer *d*(*i*), mais on peut employer, et en fait on emploie plutôt plus souvent la préposition suivante.

mtāᶜ (*ntāᶜ*) sert avec les pronoms ou les substantifs à exprimer le rapport d'appartenance; il est aussi très fréquent pour exprimer le complément de matière, rare au contraire dans le sens partitif : *lʰāliä mtāᶜum* « leur orchestre » *məsiāsä mtāᶜ āddāb* « un bracelet en or » (de même qu'avec *d*, dans ce sens, le complément est déterminé par l'article).

mən « de, venant de, hors de » représente *min*; il a déjà été question, p. 163, de sa réduction à *mn*, régulière dans une certaine mesure devant voyelle suivante. De plus, devant l'article, il y a souvent disparition de *n* : *mẹ̄lġbəl* « de la montagne » (pour **mnẹ̄lġbəl*); en dehors de ce cas, je ne connais comme modification de *n* par l'influence d'une consonne suivante que l'assimilation sporadique en *m* à une labiale, par ex. dans *mẹ̄mbaᶜd* « après (adv.) ». Devant les pronoms suffixes à initiale vocalique *mən* prend *n* géminée : *mənnək* « de toi », et cette forme avec *nn* se rencontre même parfois devant l'article : *mənn-əššnūġä* « de la synagogue » [1]. Sur *mən* en composition, v. ci-dessous.

māᶜ « avec » représente la forme *maᶜ* déjà connue en arabe classique, à côté de *maᶜa* qui est plus fréquemment représenté (par *mᶜa*) dans les parlers algériens; cette forme est une de celles qui distinguent le parler d'Alger juif. Elle est connue en d'autres points dans les dialectes arabes modernes; c'était la forme andalouse. Ex. *māᶜi* « avec moi » *māᶜkum* « avec vous ».

māᶜ est le seul mot qui veuille dire « avec, en compagnie de »; mais il a aussi quelques autres emplois : *māᶜ lᶜäšīä* « dans l'après-midi » *māᶜ ṭrẹ̄q ẹ̄lḥarrāš* « par la route de Maison-Carrée (endroit près d'Alger) » (mais non, à ce qu'on m'a dit, *māᶜ lġbəl* « par la montagne ») *māᶜ lḥẹ̄ṭ* « le long du mur, contre le mur (une échelle posée, par ex.) »; dans tous les cas il y a bien idée d'accompagnement, de contiguïté.

ᶜălä « sur » représente le classique *ᶜalā* على, qui avait une diphtongue devant les suffixes, d'où *ī* à Alger juif : *ᶜălīk* « sur toi »; la même forme se rencontre devant l'interrogatif *ᶜălī-mən* « sur qui ? ».

1. M. Marçais me communique qu'il lui semble entendre *-n(n)* même devant les suffixes à initiale consonantique : *mən(n)kum* (forme qui se rencontre en Marocain).

En dehors du cas des pronoms, *ᶜălä* reste en principe tel, quand il n'est pas devant l'article *əl-*, position où *-ä* s'élide : *ᶜălä tmām* « sur la fin », mais *ᶜăl əṭṭọ̄blä* « sur la table ».

Il prend toutefois assez souvent une forme réduite, ainsi dans : *ḍrọ̄b ərrbāb ᶜăzzəkk* (pour et à côté de *ᶜălä zəkk*) *əlġmāl* « Joue du luth au cul des chameaux (= c'est comme si tu parlais à un sourd) ».

əlkrä ᶜăləmkāri (au lieu de *ᶜalləmkāri*) « le loyer au compte du locataire,
ulḫrä ᶜălä mūləḍḍāṛ et la crotte au compte du propriétaire ».

Ce dernier exemple montre la variété des emplois de cette préposition, qu'il ne saurait être question d'énumérer ici. Elle se trouve souvent en composition.

ᶜănd « chez » sert à exprimer le verbe « avoir » comme il a été dit p. 254. Mais il a conservé en même temps son sens propre : *ᶜănd liʰūd* « chez les juifs ».

bīn « entre »; il est suivi de *u* « et » devant le second complément, quand le premier est un nom : *bīn ləġbəl ulbḥar* « entre la montagne et la mer »; mais, si *bīn* a pour régime un pronom suffixe singulier, il est répété (toujours précédé de *u*) devant le second complément quel qu'il soit : *bīni ubīnək* « entre toi et moi » *bīnu ubīn dāṷūd* « entre lui et David »; si le régime est un pronom pluriel, on trouve la préposition exprimée une seule fois, avec une forme qui rappelle l'état construit à allongement des substantifs féminins, mais qui est peut-être une sorte de pluriel : *bīnātnä* « entre nous » (v. ci-dessous *qrūbāt*). V. en outre, ci-dessus p. 362 n. 1.

fūq « au-dessus de »
taḥt « au-dessous de »
qbəl « avant »
băᶜd « après »
ḥttä « jusqu'à »; il s'emploie avec les pronoms personnels indépendants, dans un sens adverbial : *ḥttä ănä* « moi aussi ».
ḫəlf « derrière » *ḫəlf əlbāb* « derrière la porte »
qọ̄ddām a le sens de « devant », mais plus souvent encore celui de « à côté de », dont il est la seule expression possible.
ġīt « du côté de » : *ġīt ədzaïr* « la direction d'Alger » et « du côté d'Alger »

qbălt (état construit de *qbălä*) veut dire « en face de ».

qrūbăt « vers, aux environs de (dans le temps) » *qrūbăt ęlʿăšrā* « vers dix heures » ; je pense que c'est également un état construit, mais avec la forme à allongement (v. ci-dessus *bīnăt* ; pourtant il n'est pas sûr que ce ne soit pas un pluriel).

ʿăṷăd avec les pronoms suffixes signifie « à la place de » : *ʿăṷădi* « à ma place ».

kīf et *ki* « comme » ; *ki* est le plus fréquent, sauf devant les pronoms suffixes où seul *kīf* apparaît ; il y a confusion dans un même emploi de l'ancien adverbe *kaifa* et de l'ancienne préposition *ka*, celle-ci ayant reçu la terminaison *i*, par l'analogie de *kīf* et des autres prépositions qui ont une forme en *i* ; le fait que la forme alternante *k* manque tout-à-fait à certains parlers comme ceux d'Alger et de Saïda (v. *Saïda* p. 174), prouve que l'analogie de *kīf* est prépondérante.

kīf est toujours répété dans la construction *kīfi kīfək* « moi comme toi », seule employée dans ce sens ; on entend souvent « comme moi comme toi » dans le français parlé par les juifs à Alger, et la construction arabe n'est peut-être pas étrangère à ce fait.

Au sens de « comme » on emploie aussi *mtəl* et *bḥăl* (m. à m. « dans l'état de ») ; Alger juif ignore le cumul habituel à Alg. mus. de *ki* et *bḥăl*.

Il existe une grande quantité de prépositions composées ; deux cas sont à distinguer :

1° Le cumul des deux prépositions exprime une nuance plus précise que ne le ferait seule la seconde d'entre elles : ainsi dans *m(ə)n taḥti* « de dessous moi » ; en général toutes les prépositions peuvent se combiner ainsi avec *mən* ; les combinaisons avec *l* sont moins fréquentes ; celle de *l* avec *ʿănd* est commune : *ʾiğī lʿăndᵊnä* « il vient (vers) chez nous ».

Dans *m(ə)mbaʿd* à côté de *baʿd* « après » la nuance de sens n'est plus sensible, ce qui forme transition avec le cas suivant.

2° La préposition composée remplace une préposition simple et elle est devenue indécomposable ; ainsi *mnūr* « après, derrière », qui est plutôt synonyme de *baʿd* que de *ḫəlf*, car elle ne s'emploie guère pour exprimer une succession dans l'espace.

Voir encore *mən ḫlāf* « excepté », qui reçoit une double expression d'un complément pronominal, avec pronom suffixe et pronom

indépendant : *kęllä ğău mən ḫlăfu ūnä* « tous sont venus, sauf lui ». Après une proposition négative, « excepté » se dit *mən ğīr*.

Il existe une préposition *mən ğūnt-* « quant à » *mən ğūnt ʰăd əlāfăr* « quant à cette affaire » ; la même expression peut aussi à l'occasion se traduire « à cause de cette affaire » ; comparer en français les deux expressions toutes proches « à l'égard de » et « eu égard à » ; le même mot peut encore se traduire quelquefois par « en faveur de » : *əššăʰăd ğä mən ğūnti* « le témoin m'a été favorable ».

A cette catégorie se rattache la préposition composée de préposition et particule négative, *blä* « sans », qui apparait le plus souvent à Alger juif avec adjonction de la particule indéfinie d'origine nominale *ši* : *blä ḫədmä* ou *blä ši ḫədmä* « sans travail » ; elle est suivie des pronoms indépendants : *blä ši ęnti* « sans toi » (j'ai aussi entendu *blä ęnti*).

Une préposition est composée de deux fois le même substantif répété dans *ṭrēq-ṭrēq ęlṷăd* « (tout) le long de la rivière [1] ».

1. Je n'ai pas entendu d'emploi nettement prépositionnel de *qǫdd* : il conserve sa valeur de substantif dans *ʰădä qǫddi* « celui-ci est mon égal, de ma taille, etc. » et *qǫ̆ddu qǫdd ęlbərğūtä* « il est grand comme une (puce) ». M. Marçais me cite encore : *ʰqǫddu qǫ̆dd ęlfūlä uḥăssu ḥăss ęlğūlä* « il n'est pas plus grand qu'une fève et fait du bruit comme une ogresse ».

II. Conjonctions.

a) Conjonctions de coordination.

u̯, *u* « et ». — Cette conjonction a la double forme indiquée ici, consonantique devant voyelle, et vocalique devant consonne (voir pp. 105 et 158).

Elle est d'un emploi extrêmement étendu, et peut se traduire en français de diverses manières, entre autres très fréquemment par « tandis que », dont elle est le seul équivalent : en conséquence de nombreuses propositions subordonnées en français sont simplement coordonnées à Alger juif; *u* remplace souvent aussi une construction avec préposition : *kəlu̯āḥăd uḫdəmtu* « à chacun son travail ».

au̯, *au̯llä*, *ül(l)ä* (*ullä*) « ou ». Dans la conjonction *au̯* il y a conservation exceptionnelle d'une diphtongue classique à voyelle brève. Au reste la réduction phonétique habituelle en *u* aurait amené la confusion avec la conjonction précédente. C'est ce qui a fait prédominer dans la plupart des dialectes algériens la conjonction composée avec *-llä* ; si on admet l'étymologie وإلّا donnée dans *Saïda*, p. 192, il faudrait admettre que la forme *ül(l)ä*, pour **u̯üllä*, qui en provient est à Alger juif contaminée par *au̯* en *au̯llä* ; mais peut-être y a-t-on eu directement *au̯* + *illa* avec réduction de l'*i* initial de *illa* ; dans ce cas il faudrait considérer *ül(l)ä* à Alg. juif comme un emprunt à Alg. mus.; de fait cette forme m'a paru la moins fréquente.

i̯ä... *i̯ä* « ou... ou » ex. *mūl əddīn i̯ä škī-lu i̯ä bkī-lu ullä ḫall tsdānək uᶜăṭi-lu* « Le créancier, il faut lui faire entendre ou plaintes ou gémissements — ou bien ouvrir son porte-monnaie et lui donner l'argent ». Ce *i̯ä* répété peut aussi traduire « soit... soit ».

Dans le même emploi on trouve aussi *su̯ä*... *su̯ä* (écrit סווא) qui est d'origine arabe (v. *Saïda*, p. 193), mais est confondu dans la conscience des juifs bilingues avec la conjonction française homonyme (voir Texte V, n. 7).

läkən « mais » représente *läkinna* ; mais on l'entend très souvent employé avec préposition de *mä* : *măläkən* (jamais avec préposition

de *u* ou *u̯a*). On entend aussi une forme *läkinni* ; elle n'est pas spécialement réservée à la première personne, et d'autre part les formes avec d'autres suffixes personnels sont inconnues ; la forme avec chute du *k* (*läinni*) m'a été, sur interrogation, déclarée possible.

Ici sont rangées des conjonctions et locutions conjonctives qui se trouvent dans certains ouvrages jointes aux adverbes ; elles sont conjonctions et non adverbes en tant qu'elles n'apportent pas une précision de sens, mais servent d'articulation au discours.

ᶜălä bīʰä, plus fréquent que *ubīʰä* et *ᶜălä ʰădāk*, veut dire « c'est pourquoi, aussi ».

« A plus forte raison » peut se dire *läᶜăsăk* (voir *Tanger* p. 383); mais on entend plus souvent *zīdni unzīdək* m. à m. « ajoute-m'en, je t'en ajouterai ».

zaᶜmä et *zaᶜmăti* (qqf. *mtäᶜ zaᶜmăti*) signifie « c'est-à-dire », souvent avec une nuance ironique « soit disant c'est que... ».

fləmtəl ou *fəlmătəl* « par exemple ».

maḥsūb « comme qui dirait ».

əlḥaṣūl « en résumé ».

Sur « et puis », « aussi », voir aux Adverbes p. 376.

2) Conjonctions de subordination.

Le « que » introduisant une proposition déclarative est *bāi̯ən* qui représente le classique *biʾan*(*na*), mais avec reformation à l'analogie de quelque autre mot. Voir le même vocalisme d'origine obscure dans *fāin*, *mnāi̯ən* (adverbes de lieu); il est régulier dans *zāi̯əd* (voir Adverbes de quantité); voir sur cette forme *Tanger* p. 241.

On dit aussi dans le même sens *bəlli*, où l'élément *b* est suivi du remplaçant moderne de *'an*.

De *'an* il reste une trace dans *llä* (= *'an* + la négation *lä*) qui suit les verbes de crainte : *nḫāf llä imši-li* « j'ai peur de le perdre » (m. à m. « qu'il s'en aille pour moi »).

Dans le même sens que *llä* apparaît *ḫammä*, d'étymologie obscure.

Les propositions finales sont introduites par *bāš*, composé de *b* et de l'interrogatif moderne *aš* : *si̯i̯əftu bāš i̯ākəl* « je l'ai forcé à manger ».

Les propositions consécutives sont introduites par *lāḫən* « parce que », représentant *li'an(na)* (v. ci-dessus *bāḫən*), au moins aussi fréquemment que par *ʿalä ḫāṭər* ou simplement *ḫāṭər*, quand il s'agit d'une véritable explication ; mais seules ces dernières conjonctions peuvent servir à rendre l'idée de « sous le prétexte de, en invoquant le motif que ».

L'idée de « puisque » se rend généralement par un simple *ẹlli* « que », plus rarement par *ki* : *ḍābä ẹlli ǧīt* « maintenant que (puisque) tu es venu... ».

Les propositions hypothétiques sont introduites par diverses conjonctions :

lūkān ou simplement *kān* sert à introduire une hypothèse de réalisation très douteuse, ou une éventualité non-réalisée ; dans le second sens il peut être suivi du parfait ou de l'imparfait, mais dans le premier il ne peut être suivi que de l'imparfait : *lūkān tūləd ulīḍ* « si elle mettait au monde un garçon ».

Une simple éventualité peut être exprimée de diverses manières : la conjonction la plus commune est *ūlä* (on entend aussi *ullä*), à côté de *īlä* et de *īdä*, qui est rare : l'étymologie des deux premières formes n'est pas claire (v. *Saïda* p. 192). Dans le même sens on se sert encore du parfait du verbe *ḥabb* (en le conjuguant) ; voir sur des équivalents de cet emploi, *Saïda* p. 193.

Le temps qui suit est généralement l'imparfait, mais on entend aussi le parfait, quand le sujet parlant se place mentalement au moment de l'hypothèse réalisée : *ūlä sğāt* « si ça réussit, quand ça aura réussi » ; *ḥabb iği ūl(l)ä mä iğī-š kifkif* « qu'il vienne ou non, c'est la même chose » *ḥabbu iğiu* « s'ils viennent ».

« Même si » se traduit par *ụālu* : *ụālu iği mä nšūfū-š* « même s'il vient, je ne le verrai pas », ou par l'emprunt hébreu *äfəllu*.

« Sinon » se traduit par *mäkānši* (v. Texte I) et « à moins que » se traduit par *ḥttä* ou *ḥttä ẹlli*.

La conjonction « que » du français, qui sert à former avec des prépositions de nombreuses locutions conjonctives, a un équivalent exact à Alger juif dans les relatifs *ẹlli* et *mä*, celui-ci plus rare d'emploi.

Les quelques exemples qui suivent en montrent l'usage : *ʰādi ʿāmīn mẹlli* (ou *mnẹlli*) *mä ǧā-š* « Voilà deux ans qu'il n'est pas venu, il n'est pas venu depuis deux ans » ; *kīf ẹlli* (ou *ki ᵊlli*) *qāl-li* « comme il m'a dit ; » *ki mä ḥabbīt* « comme tu voudras » *blä(ši) mä imṛəd* « sans en tomber malade ».

Il subsiste des traces de l'ancien *'an*, cumulé avec le relatif *mä*, dans *baʿdəmmä* « quoique » et *bīdmān* « pendant que », qui peut encore s'augmenter en *mäbīdmān* ; v. *Saïda* p. 197.

Dans le sens de « tant que » on emploie *mädām-* avec les pronoms suffixes des verbes (m. à m. « ce que dure ») : *mädāmni ḥai* « tant que je suis vivant ».

III. Adverbes.

Les adverbes sont très nombreux dans le parler : pour les adverbes de manière et quantité, seuls les plus importants et quelques exemples des autres ont été recueillis; pour les adverbes de lieu et de temps les listes sont également incomplètes, mais les absences les plus notables d'adverbes ou d'expressions adverbiales connues ailleurs en Algérie ont été expressément notées.

a) Adverbes de lieu.

innä « ici »; la chute de *h* initial étymologique s'explique par la phonétique ordinaire du parler; mais l'*i* initial fait difficulté; on entend aussi *īn*(*n*)*ä* avec l'*i* long [1].

A côté de cette forme j'ai entendu la forme avec *h*, sans doute par emprunt à Alg. mus., dans *mn innä* ou *mən hnä* « par ici »; Alger juif ignore dans ce sens la forme *mənna* usuelle dans d'autres parlers, par exemple Alger musulman.

L'adjonction à *innä* du *-k* des démonstratifs éloignés fournit une expression de « là, là-bas » : *innāk*, et *hinnāk* avec *h* restitué, ou *hnāk*, qui correspond au *hnä* cité ci-dessus. Mais on emploie aussi *təm*(*m*) et *təmmä*; je ne connais aucune forme à élément suffixé comme il en existe dans de nombreux parlers, ainsi *ṭəmmaṭik* à Alger mus.).

« Où ? » se dit *fāin*, représentant le classique *'aina* en composition avec *fi* « dans », v. *Tlemcen* p. 181; la forme à *ụ* initial et diphtongue réduite *ụīn* est inconnue à Alger juif. Il n'y a pas eu dans ce mot la réduction ordinaire de la diphtongue *aị*, mais conservation d'une diphtongue analogue à celle de *bāịən*, d'où **fāịən*, qui est toujours réduit en *fāin*; la forme pleine se rencontre dans *mnāịən* « par où ? » et *ḥttä lāịən* « jusqu'où ?» (v. *Saïda* pp. 195 et 206 et Stumme *Tun. Gr.* p. 142). L'*n* de *fāin* est assimilé à l'*r* initial de

1. M. Marçais me signale un *hèna* qui apparaît parfois à Tlemcen.

rå dans *faịrrå* « où est-il ? », ce qui s'explique par le caractère de locution toute faite de cette expression (voir pp. 252 et 253).

qbālä qbālä signifie « tout droit »; il n'existe pas d'autre expression de même sens.

dāịər sāịər « signifie tout autour »; on peut dire aussi : *mən kəltä ğīä* « de tous côtés ».

« A droite, à gauche » se disent *ʿăl-limīn*, *ʿăl-əššmāl*; on entend aussi *ʿăl id-limīn* (ou *ʿălä ịid-*) « à main droite » (*limīn* est toujours substantif; après un état construit, ou avec préposition, il traduit « droit, de droite » *ịid*(*d*) *limīn* « la main droite » *tāqä dəllimīn* « la fenêtre de droite »; de même pour *šmāl*).

b) Adverbes de temps.

Les expressions de « quand » sont assez nombreuses; il y apparaît en composition l'ancien interrogatif *'aịịᵘ* : *aịụǫ̈q*, où l'interrogatif est combiné avec *ụǫ̈qt* « temps », dont le groupe final est exceptionnellement simplifié ; on dit aussi *faịụǫ̈q*, avec préposition de *f* « dans »; la suite des deux semi-voyelles, offrant quelque difficulté à la prononciation, est en état d'instabilité, de sorte qu'on entend aussi, avec métathèse, *aụịǫ̈q*, *faụịǫ̈q*.

Une autre forme est *alụǫ̈q* que M. Marçais entend *alụǫ̈k*, voir *Tanger* p. 419, et pour lequel j'ai aussi entendu *adụǫ̈q*; il est difficile d'en détailler le premier élément; il doit y entrer l'ancien interrogatif simple *'a*.

Les deux formes précédentes peuvent se combiner avec *m*(*ə*)*n* : *mnaịụǫ̈q*, *mnalụǫ̈q* « depuis quand ».

On emploie encore pour exprimer « quand » l'interrogatif habituel du parler avec la forme complète du substantif : *aš mn ụǫ̈qt* (j'ai même entendu, sans *mən*, *aš ụǫ̈qt*), mais non la forme fréquente en Algérie *ụǫ̈qtāš*.

Le mot ancien *mta* متى apparaît dans *ḥttä lāịimtä* « jusqu'à quand donc ? », avec une nuance d'indignation ou d'étonnement; *ḥttä lāịən* « jusqu'où ? » peut aussi s'employer au sens de « jusqu'à quand ? ».

Le mot le plus courant pour « maintenant » est *dābä*, bien connu comme marocain, mais inemployé par ailleurs dans la région d'Alger, et même fréquemment incompris à Alger musulman : c'est un des mots caractéristiques du vocabulaire d'Alger juif; mais on entend aussi dans le même sens *dẹlụǫ̈qt*, combinaison du démonstratif et de *ụǫ̈qt* avec l'article, et les formes abrégées *dəlụǫ̈q* et

(avec changement de liquide, voir p. 97) *dərụọq*, qui sont peut-être de simples emprunts à Alger musulman.

Pour indiquer le moment présent avec plus de précision on emploie *fissaᶜ* « sur-le-champ (vite) » et *fssăᶜä ulḫīn* « même sens ».

« Tout à l'heure (il y a un instant) » se dit *qbẹ̄ilä* (*qbăịlä*), « tout à l'heure (dans le futur) » se dit *săᶜä* ou *šụịiä äịdä* : *săᶜä iği* « il va venir ».

« Autrefois » se dit *ẓmăn* ; on m'a donné aussi dans ce sens *ịaḥsrâ*, m. à m. « ô regret » (v. Beauss. sous حسر).

« Toujours » se dit *dăim* (*dăịəm*) ; la forme *dimä* ne s'emploie qu'au sens de « souvent », mais ne sert pas seule dans ce sens (on peut aussi dire exclamativement *qọddăš mẹ̄lmərrâ* « combien de fois ! »). Ces deux formes sont des altérations indépendantes du classique *dă'imaⁿ*.

« Jamais » est toujours exprimé par *ᶜămṛ-*, avec le pronom suffixe de la personne qui est sujet de la proposition et *mä* négatif : *ᶜămṛi mä ğīt* « je ne suis jamais venu » ; avec les suffixes à initiale consonantique on a une forme *ᶜăm(m)əṛnâ*, etc. avec un *m* fort qui la distingue de *ᶜăməṛnâ* « notre vie » (v. à la Gémination p. 69). Le mot *äbădən* s'entend parfois, mais comme emprunt, et n'appartient pas réellement au parler.

« Déjà » se dit *baᶜdä* ; « encore » est exprimé par *mä ẓăl* qui se conjugue ; « pas encore » est *mä ẓăl mä*.

« Après » est *m(ə)mbaᶜd*.

« Encore, ensuite » est *ẓăịəd*, dont la forme a pu contribuer à la formation du schème de *băịən*, *lăịən*.

mən dăbă ulfŭq veut dire « désormais ».

Pour exprimer « il y a longtemps que, depuis longtemps », on emploie une tournure exclamative : *ẹ̄lịūm ašḫăl mä ğă-š* ou *ašḫăl ʰădi mä ğă-š* « il y a longtemps qu'il n'est pas venu ».

On dit *săᶜä săᶜä* « de temps à autre », *bəssụẹ̄ịăᶜ* ou *săᶜăt usăᶜăt* « suivant les heures ».

« Hier » est *əlbăraḫ*, jamais *ăməs* ou *ịaməs* ; « avant-hier » est *lūụəl băraḫ* ; « demain » est *ğəduä*, « après-demain » *ğīr ğəduä*.

« L'année dernière » est *ẹ̄lᶜăm ẹ̄lli ğăẓ* ou *ẹ̄lᶜăm lâḫọ̄r*, jamais *ᶜam lūụəl* ; « l'année prochaine » est *ẹ̄lᶜăm ẹ̄lmăği* [1].

1. M. Marçais a recueilli un *əllăḫḫər* « en dernier lieu » et « en fin de compte » dont le schéme est analogique de *əllūụəl* (*əlluụụəl*) « en premier lieu, d'abord ». On lui a aussi donné, mais comme étant en voie de disparition, un *mən ğəduịịət* « après- après-demain ».

c) Adverbes de quantité et de manière.

ašḫăl ou *šḫăl* « combien ? » ; dans le même sens *qọddăš* est très rare, mais non tout à fait inusité ; on dit *bšḫăl* « à combien (le kilog, par exemple) ».

bəẓẓăf « beaucoup » ; on entend aussi *ịăsər*, mais rarement, et sans doute seulement par emprunt à d'autres parlers.

šụịiä « peu » est le diminutif de *ši*, *šaị* « chose » (v. pp. 323 et 351) ;

kṭəṛ « plus », *aqọll* « moins ».

kịẹ̄š, *kiăš*, *kiʰăš*, *kifăš* « comment » ; la vraie forme d'Alger juif est l'une des deux premières (avec une 2ᵉ voyelle plus ou moins fermée) ; elle provient de la dernière (qui n'est à Alger juif qu'une restitution par emprunt à Alg. mus.), par chute exceptionnelle dans ce mot invariable de l'*f* intervocalique, qu'on trouve souvent encore noté dans l'écriture ; on trouve aussi notée dans la graphie la forme avec *h* qui est *kiăš* où la sensation de l'hiatus anormal a produit une fausse restitution de la consonne faible *h*. La forme avec *k* simple (*kăš*) n'existe pas.

On m'a indiqué une distinction *kiăš ğīt* « comment donc es-tu venu », et *kifăš ğit* « par quel moyen es-tu venu », qui n'est peut-être qu'une invention pour expliquer la double forme. Au reste *kịẹ̄š* s'entend aussi dans le langage de vieilles familles maures à Alger musulman.

On dit *ki ḫttä* (*mšit*) comment se fait-il enfin que (tu sois allé) ».

On emploie *kif* seul avec assimilation exceptionnelle de *f* à *b* dans *kibbŏt* « comment as-tu dormi, bonjour » (voir p. 75) et au contraire *aš* seul dans *aš ḫălkum*, *aš əntūm* « comment ça va-t-il ? ».

äidä (*ʰäidä*) et *äịdäk* (*ʰäidäk*) « (c'est) ainsi, comme ça, c'est ça », ne présente pas une altération exceptionnelle du *k*, comme il est dit faussement pp. 25 et 110, mais contient un démonstratif *hai*, inconnu par ailleurs dans le parler, et très rare en Algérie ; voir sur ce démonstratif Barth *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen zum Semitischen* I, p. 19 ; M. Marçais me signale que *haida* se trouve aussi à Tlemcen juif, à Constantine juif, et dans le Nord-marocain.

axīr (*aḫīr*) « mieux » (et aussi *ḫīr*).

šəllä a le sens de « plutôt que » dans l'exemple suivant : *nəṛdâ ădä šəllä ădä* « je préfère celui-ci à celui-là » [1].

1. Mon attention n'a été attirée sur ce mot que tout à fait à la fin de mon séjour à Alger ; M. Marçais a complété mon enquête à ce sujet et me communique une

« Encore, et puis, aussi » s'exprime par l'emprunt turc *gā̆nä*, et aussi par *daḫni* qui est de formation obscure.

Dans *^{c}auddəḫ* (*^{c}auddḙḫ*) « encore, encore maintenant, de nouveau », le premier élément est *^{c}ā̆ud* qui s'emploie encore dans le même sens, quoique moins fréquemment.

L'explication du deuxième élément de *^{c}auddəḫ* et du premier de *däḫni* doit être cherchée à la fois dans le turc دخى « aussi » et dans le berbère qui a au sens de « encore » ou « aussi » des formes variées suivant les dialectes : *daġ*, *daḫ*, *daḥ*, etc. (voir *Tanger* p. 394).

« Peut-être » se dit généralement *i̯iqdər iṣīr* où la composition est

note importante que je donne ici, en ne modifiant que de menus détails de rédaction, et la transcription ; elle complète utilement la note de *Tanger* p. 348.

« La question *šəllä* est très difficile ; à côté du sens de « plutôt que », que je n'ai pas encore rencontré en dehors d'Alger juif, *šəllä* a dans ce parler d'autres sens que je connais ailleurs : *i^{c}all^{ə}mu šəllä i̯a^{c}rəf* « il lui apprend des choses qu'il ne connaît pas », *^{i}iṣṛəf šəllä iksəb* « il dépense plus qu'il ne gagne » ; voir aussi la formule *šəllä i̯ū̊ṛå* : « je n'ai pas trouvé de petits pois aujourd'hui... » *u̯akā̆n šəllä i̯ū̊ṛå-fssū̊q* « allons donc ! il y en a des quantités au marché ». Ce qui est intéressant dans le passif يُرى conservé dans cette formule, c'est qu'à Tlemcen je connais aussi un passif avec *šḙlla* : *qål-lu šḙlla i̯ūqå̄l* « il lui a dit des choses qui ne sont pas à dire ». Dans tous les cas précédents, j'explique *šəllä* par شيًّالا : شيًّالا يرى فى آلسّوق « il y en a au marché une quantité (une chose) qu'on ne voit guère d'habitude ». C'est cette dernière formule qui nous montre le passage à *šḙlla* « beaucoup (exclamatif) » qu'on trouve à Tanger et à Nedroma : *hou̯a fāi̯ṭḙk bšḙlla* « il te dépasse de beaucoup » (بشىء لا يُرى ou بشىء لا يُحسب, etc.).

Enfin à Alger juif, on retrouve un sens tlemcénien de *šəllä* « si encore, si au moins » : *^{i}iḫdəm mä iḫdəm šəllä iṭəlla^{c} mən i̯iddu* « il travaille tant qu'il peut ; si seulement il réussissait ! (mais nous sommes sûrs qu'il ne réussira pas) » ; peut-être dans ce sens est-ce *mā ša ḷḷå^{h}*, mais c'est obscur. Le sens de *šåḷḷå* indiqué dans *Saïda* p. 200 est inconnu à Alger juif ».

J'ajoute que le français populaire d'Alger connaît une expression « faire challa [*šalla*] » qui a le sens de « s'en donner à cœur joie, faire du bruit et du tumulte », il semble qu'il faille y voir un sens argotique à nuance parodique de *^{h}inšåḷḷå* « si Dieu veut » ; en effet cette formule du fatalisme musulman peut avoir été interprétée par les Européens dans le sens de « Après nous le déluge ».

Je ne connais à Alger juif, même dans des formules, aucun exemple du passif ancien conservé, en dehors de celui que cite ici M. MARÇAIS (v. p. 178).

encore claire puisqu'on peut le nier en *mä ^{i}iqdər-š iṣīr* « c'est impossible ». — On emploie aussi *u̯aqīlä*, intéressant par sa conservation de deux voyelles brèves anciennes, l'une en syllabe ouverte initiale, l'autre en finale. *lā̆ġnä* est possible, mais peu employé ; enfin on emploie aussi l'emprunt turc *bā̆lək*, voir p. 246 et aux Emprunts turcs ; voir en outre *kåpå̄š* aux Emprunts italiens.

Des adverbes de manière en grand nombre sont formés au moyen d'une préposition et d'un substantif : *^{c}ălä ġərḍu* « volontiers (pour la 3e pers.) » *bəddəmmä* « exprès » *bḥå̄ṛå* « à peine » *^{c}ălä ġəflä* « à l'improviste » *bəẓẓərbä*, *bəlḫöffä* « vite ».

Quelquefois des adjectifs servent d'adverbes : ainsi *^{c}ăməl ḫfīf* « dépêche-toi » (m. à m. « fais léger »).

Je ne peux expliquer que par la sensation d'un emploi adverbial la conservation de l'*u* de *muḥāl* « impossible » qui se construit seul : « impossible ! » ou avec un démonstratif : *^{h}ā̆dä muḥāl* « c'est impossible », et se nie par *mä-ši* : *mä-ši muḥāl* « c'est possible, on peut le faire, ça se peut bien ». Le mot est absolument invariable. Il est difficile de décider s'il y a simple conservation de la voyelle brève *u* du classique *muḥāl^{un}*, ou si elle a été allongée, puis abrégée secondairement comme première voyelle de mot du type CS + VOY. LONG. + CS + VOY. LONG. + CS (v. p. 136) ; au reste la présence du *ḥ* peut aider à rendre l'abrègement plus sensible (v. p. 135).

A *muḥāl* se joint, pour la conservation de l'*u*, un autre adverbe, *əlmufīd* « en résumé », qui n'est peut-être qu'un emprunt pédant du genre de ceux dont il est question ci-dessous, au lieu que *muḥāl* est essentiellement populaire, et la seule expression usuelle de la notion d' « impossible » (avec *mä ^{i}iqdər-š iṣīr*, v. ci-dessus).

En dehors de ces mots, le préfixe *mu-* classique des participes, qu'ils soient ou non devenus adjectifs ou substantifs, n'est jamais conservé. Les mots pédants empruntés à la langue savante tels que *mu^{c}īn* « aide », *muhimm*, « intéressant » *muṛå̄d* « désir » sont très peu connus à Alger juif, beaucoup moins que dans les milieux musulmans où l'arabe classique est plus ou moins étudié (v. au Verbe p. 212 et au Nom p. 279).

IV. Négation et affirmation, interrogation.

Sous ce titre sont réunis des mots qui sont des exclamations et d'autres qui sont de véritables adverbes.

L'affirmation est *'ī*, quelquefois *'īʰ*, avec un ' initial nettement prononcé, et une voyelle plus ou moins prolongée.

La négation isolée habituelle est *lālā*, avec forte imala, les voyelles étant souvent allongées et ne gardant pas un même timbre du début à la fin.

On entend aussi *mẽẽ* et *'ẽẽ*, avec des voyelles nasales et des ' très forts ; c'est plutôt un grognement négatif qu'un véritable mot[1] ; cependant dans la première forme on doit reconnaître comme initiale le *m* de la négation *mä*.

Enfin une négation très répandue, et qui n'est guère qu'un geste bruyant, est composée d'un ou deux très légers clics prononcés en détachant du palais la langue qui s'y était appuyée préalablement dans la région des prépalatales ; c'est le même bruit qui sert en France à exprimer la contrariété. Cette négation est employée par toute la population d'Alger, sans distinction d'origine ; elle est générale d'ailleurs en Algérie.

La négation du verbe est *mä* ; le verbe lui-même est suivi généralement ensuite de *š*, élément indéfini (venu de *šaiʾᵘⁿ* « chose ») analogue au « pas » du français ; cependant le *š* manque parfois (très rarement) sans raison aucune ; il manque régulièrement quand le verbe est suivi d'un substantif indéterminé : *mä ǧā-š* « il n'est pas venu » *mä kān klām* « il n'y a rien à dire ».

On obtient une expression de « ne... rien, ne... personne » en insérant *ḥttä* entre le verbe et le substantif indéterminé : *mä ǧä ḥttä rāǧəl* « il n'est venu personne ». Le *š* n'apparaît pas non plus quand le verbe est précédé de *ᶜämṛ-* « jamais » (v. ci-dessus p. 374).

On rencontre aussi, seulement dans des textes écrits, *līs* qui représente le classique *laisa* ; il est compris à la lecture.

1. Un murmure ou grognement presque tout à fait semblable s'entend souvent comme négation chez les Berlinoises (je ne suis pas renseigné pour le reste de l'Allemagne).

Les adjectifs ou adverbes sont niés par *mä-ši* préposé : *mä-ši šbāb* « pas beau » ; de même avec un pronom : *mä-ši ʰādi* ou *mä-ši ʰiiä* (*ẹlli*) « ce n'est pas elle (qui) » (jamais *mahiši*).

La négation répétée « ni... ni » est exprimée par *lä... ulä* : *lä sərqä ulä ẓnä* (voir p. 297) ; mais on emploie aussi *mä... mä* : *mä iḫāf mä ifẓäᶜ* « il ne craint pas, il ne s'alarme pas (il ne craint rien) ».

Sur « rien », voir aux Pronoms indéfinis p. 372 ; *ḫāṭi* seul et exclamatif veut dire « rien du tout, non pour sûr », *mäkānš* ou *mäkäinš* signifie « il n'y a rien, il n'y en a pas » ; on dit *mämənnāš* « ça ne vaut rien » (ce qui est un exemple de préposition équivalant à un verbe et niée comme telle avec *mä...š*), et avec le même sens : *mä tliq-š* ou *mä iliq-š* ; *mäkānlāš* signifie « ce n'est pas la peine », m. à m. « il n'y a rien pour ça (*əlhä*) », et au contraire *mäᶜlīʰ* veut dire « il n'y a rien contre, ça va bien » (cette expression ne s'emploie pas avec le *š* final) ; ce double exemple montre bien comment le neutre peut s'exprimer indifféremment soit par le féminin, soit par le masculin.

L'interrogation est généralement marquée par la simple intonation.

mä-ši peut s'employer isolé au sens de « n'est-ce pas ? ».

V. Exclamations, interjections.

Les locutions exclamatives et interjections proprement dites sont abondantes.

Le *ma* exclamatif se rencontre assez souvent, et non pas seulement dans la conjugaison admirative, v. p. 255.

Il y a plusieurs manières d'exprimer le souhait, outre le *mädābīịä* signalé page 255.

mənṣåb m. à m. « qui trouverait », diversement construit : *mənṣåbu ⁱiği* « si seulement il venait, je voudrais qu'il vienne » ; *mənṣåbək ḥāḍəṛ* « si seulement tu avais été là »; *ịä mənṣåb ṛåni hnāk* ou *mənṣåbni* (*ṛåni*) *hnāk* « si je pouvais être là-bas ».

On dit aussi *ʿăṭīk iği*, *ġīr iği* « pourvu qu'il vienne », et simplement *ịāk*... « pourvu que.., » ; enfin voir l'emploi de *ubärk* dans *aği ubärk ġəduä* « viens seulement demain! pourvu que tu viennes demain, c'est assez ! »

L'admiration (et admiration ironique) peut s'exprimer par *ṃṃå* (c. à d. « maman ») *ịä* : *ṃṃå ịä zīn* « que c'est beau ! » ou avec ironie « c'est du propre ! » (*zīn* est ici un substantif).

ša (pour *šah*) veut dire « tant mieux » (devant un désagrément qui arrive à quelqu'un, c. à d. « c'est bien fait ! »).

L'interjection la plus fréquente est *ịäḫi* (où le *ḫ* s'entend souvent fort : *ịäḫ(ḫ)i*), qui veut dire « et alors, et bien, et puis, hélas, hélas quel... » (à l'origine « ô mon frère »).

immālä veut dire « eh bien alors ». C'est une forme à ancienne initiale *'i-* où l'*i* s'est bien conservé après chute de ', tandis que d'autres parlers connaissent des formes en *a*, *ha-* ou sans voyelle initiale (voir *Tlemcen* p. 20).

aiịä signifie « allons ».

ịä est la particule, constamment employée, du vocatif [1].

Sur les serments, les jurons, bonjours, remerciements, etc., voir aux Emprunts hébreux et à l'Index des sujets traités.

1. On a dit à M. Marçais qu'autrefois les femmes l'employaient seule (avec l'intonation qui fait attendre une suite : (*ịä*...), pour appeler leur mari tout en évitant de prononcer son nom ; ce tabou se rencontre aussi chez des musulmans.

3e PARTIE

ÉTUDES SUR LE VOCABULAIRE

CHAPITRE I

Emprunts

Notions générales.

Les éléments non-arabes tiennent une place importance dans le vocabulaire des juifs d'Alger : eux-mêmes en sont très frappés ; ils affirment volontiers, à tort, que leur parler est un mélange provenant de plusieurs langues.

Un fait atteste la composition variée du lexique : les mots d'emprunt, quelle que soit leur origine, hébreu, langues romanes ou turc, sont mal assimilés aux éléments arabes du vocabulaire : des consonnes étrangères au système phonétique de l'arabe classique se maintiennent dans ces emprunts ; des voyelles rares par ailleurs y apparaissent aussi en grand nombre. La forme des mots n'est pas toujours ramenée à un schème arabe : souvent elle suffit à révéler un mot étranger. Il y a même des exemples de flexions grammaticales empruntées. La situation n'est pas la même dans tous les autres parlers maghribins; ainsi dans le parler voisin d'Alger musulman, les mots étrangers subissent sensiblement plus de modifications ; de plus les emprunts aux langues romanes y sont moins nombreux, et surtout l'important élément hébreu fait défaut : le vocabulaire d'Alger juif doit donc être tenu pour réellement disparate, à cause de l'origine de nombreux mots et de leur apparence même.

Néanmoins le vocabulaire, tout comme la phonétique et la morphologie, reste suffisamment arabe pour qu'on ne puisse pas parler d'un mélange de langues : l'élément arabe incorpore les mots étrangers sans cesser d'être prédominant, de très loin : la lecture du moindre texte en donne immédiatement la preuve, à moins qu'il ne s'agisse uniquement d'objets qui n'aient pas de désignation proprement arabe [1]. En effet les emprunts sont cantonnés dans des catégories

1. C'est le cas dans certaines lettres commerciales ; voir le texte V.

sémantiques, presque dans des vocabulaires spéciaux : ainsi des emprunts à l'hébreu servent aux manifestations de la vie religieuse et intellectuelle, des emprunts aux langues romanes s'appliquent souvent aux ustensiles de ménage et aux aliments, des emprunts au turc désignent des pièces du vêtement, etc. Le vocabulaire du parler accepte les mots étrangers, comme les individus qui le parlent adoptent, venant du dehors, des instruments nouveaux et des habitudes nouvelles ; mais des désignations étrangères ne remplacent pas des désignations arabes d'objets anciens : il y a acquisition d'un plus grand nombre de mots, il n'y a pas recul du vocabulaire arabe devant un vocabulaire d'emprunts.

D'après ce qui vient d'être dit on trouve un vocabulaire vraiment mélangé dans certains langages spéciaux : langue pédante des rabbins, langage commercial, etc. Il faut considérer de plus comme mélanges les combinaisons de français et d'arabe chez certains individus peu instruits. Mais ces mélanges concernent l'histoire extérieure du parler, non son évolution interne. Sur ces faits voir l'Introduction, p. 12.

Les mots d'emprunt qui se rencontrent déjà dans l'arabe littéraire et sont communs aux différents dialectes modernes de l'arabe, n'ont pas été distingués, quand ils se rencontrent à Alger juif, des mots du fonds arabe ancien ; il en est de même des emprunts qui, généralisés au Maghrib, mais non dans les dialectes orientaux, sont assez anciens pour être antérieurs à la constitution même du parler, et ne gardent pas trace dans leur aspect de leur origine étrangère : parmi les mots de ces deux catégories, seuls seront cités au cours de ce chapitre ceux dont la prononciation ou le sens qu'ils ont à Alger juif peut servir à déterminer plus exactement l'origine ou représente une tradition différente de celles recueillies jusqu'à présent.

Cet élément ancien écarté, il subsiste encore (en mettant à part les emprunts à l'hébreu) un mélange d'emprunts directs du parler à des langues étrangères et d'emprunts à d'autres parlers arabes de mots étrangers plus ou moins assimilés par eux. De plus les emprunts se sont faits, à des époques diverses de l'évolution du parler, à des langues évoluant elles-mêmes et divisées en dialectes : d'où, assez souvent, impossibilité de déterminer la provenance exacte d'un emprunt et de le dater même approximativement. Enfin, suivant la classe d'individus qui emploient les mots en question et la fréquence de leur usage, les altérations des emprunts peuvent être de degré fort différent.

Pour toutes ces raisons il est malaisé, sinon impossible, de déterminer le traitement phonétique régulier des emprunts ; il faut se contenter d'observations générales pour chaque ensemble de même provenance, quitte à chercher ensuite une explication individuelle pour les mots aberrants.

Il n'est pas donné ici une liste complète des emprunts dans le parler ; ce serait l'affaire d'un lexique. Mais les diverses catégories sont indiquées et illustrées d'exemples aussi nombreux que possible ; les recherches ont porté exclusivement sur les mots d'usage courant, et non pédant ou professionnel ; les mots qui ne font pas partie du lexique commun algérien ou ont un sens différent de leur sens habituel, et qui sont par suite plus caractéristiques du parler, ont été spécialement étudiés. Un lexique complet devrait se garder d'une telle limitation aussi bien pour Alger juif que pour tout autre parler, et seule l'existence de lexiques complets d'un grand nombre de parlers locaux permettrait de fixer plus exactement les voies et les aires de pénétration des mots d'emprunts, tant sur l'ensemble du domaine maghribin que dans chacun des parlers.

A) Emprunts hébreux[1].

I. Vocabulaire commun.

Les emprunts à l'hébreu sont groupés dans le domaine de la vie religieuse et intellectuelle : en effet l'hébreu est encore la langue religieuse des juifs, longtemps elle a été leur seule langue de culture, l'enseignement étant étroitement lié à la religion, ainsi que l'administration civile : aussi l'hébreu joue-t-il le même rôle pour les juifs que l'arabe classique pour les musulmans.

Comme langue sacrée, l'hébreu fournit les termes religieux ; il fournit aussi des euphémismes pour les objets dont le nom est de mauvais augure ou les objets impurs ; comme langue pédante, il fournit un grand nombre de termes relatifs à l'enseignement moral, et à l'administration de type rabbinique. D'autres catégories et le détail de celles-ci seront indiqués au cours du chapitre.

Quelquefois à ces emprunts se trouvent mélangés des emprunts à l'arabe classique, témoins des rapports des juifs avec leurs voisins musulmans, et même d'une communauté de culture ancienne ; voir à l'Introduction, p. 1, ce qui a été dit de l'ignorance talmudique des juifs d'Alger au XIII[e] siècle ; voir de plus ce qui est dit ci-dessous, p. 400 ; les emprunts à l'arabe classique ont été étudiés dans ce chapitre, à côté des emprunts hébreux de même catégorie.

Les emprunts hébreux à Alger juif se classent exactement dans les mêmes parties du vocabulaire qu'en judéo-espagnol et en judéo-allemand. Mais, autant que j'ai pu en juger par les ouvrages publiés sur ces dialectes, ces emprunts sont moins nombreux à Alger juif[2] ; le fait est attribuable d'abord au manque de culture talmudique chez les juifs algériens : tels mots didactiques employés dans le langage courant par les juifs polonais par exemple sont usuels tout au plus chez quelques rabbins à Alger. De plus les institutions juives étaient moins différentes des institutions musulmanes que des institutions

1. Et emprunts à l'arabe classique.

2. Voir M. Grünbaum, *Jüdisch-Spanische Chrestomathie* ; Sainéan, M.S.L., t. XII, et les articles de la *Jewish Encyclopedy* sur le Judéo-Allemand, etc.

chrétiennes du Moyen Age, et les persécutions ont été moins fréquentes en Afrique qu'en Europe : cette situation se reflète dans le langage. Enfin la parenté même des deux langues, hébreu et arabe, avec presque identité de certains mots, a empêché un grand nombre d'emprunts.

Quoique les emprunts hébreux tiennent proportionnellement aux mots arabes une place minime dans le vocabulaire d'Alger juif, ils sont cependant en assez grand nombre, et leur présence contribue à donner au parler son aspect original, étant donné surtout leur non-assimilation presque générale à la phonétique et à la morphologie des mots arabes.

L'abondance des emprunts hébreux, l'habitude de la graphie hébraïque et l'usage religieux de l'hébreu ont si bien donné aux juifs l'impression qu'ils parlent un dialecte « hébreu-arabe », qu'ils attribuent très souvent à l'hébreu les mots dont ils ne savent pas l'étymologie, que ce soient des mots d'emprunt au turc ou parfois aux langues romanes, ou même des mots arabes anciens inusités dans les parlers arabes environnants. Ce fait suffit d'ailleurs à prouver combien l'hébreu est généralement mal su de la masse de la population.

Sous la dénomination d'emprunts hébreux ont été réunis ici les emprunts provenant aussi bien de l'araméen biblique et postérieur que de l'hébreu lui-même, biblique ou plus récent : tous représentent pour le parler des emprunts à la langue religieuse, et il n'y a pas lieu de distinguer entre eux.

Il n'y a pas non plus à distinguer plusieurs couches d'emprunts ; en effet tous sont sans doute de date sensiblement une, provenant des mêmes nécessités de culture religieuse et intellectuelle, mais non pas apparus à des dates différentes avec des objets nouveaux. Quand même ils dateraient d'époques différentes, ils devraient présenter encore des traitements uniformément conservateurs, grâce à l'imitation renouvelée incessamment de la langue religieuse écrite, et par suite de la tendance à ne pas altérer les mots sacrés ; c'est pour les mêmes causes que tous les parlers arabes musulmans conservent archaïquement des formules en arabe classique (voir encore p. 453).

Seuls quelques mots d'usage très courant, passés dans le langage familier et employés surtout par des gens ignorants en hébreu (notamment par les femmes) ont subi des altérations exceptionnelles.

Observations phonétiques.

a) Consonnes.

Elles sont, dans l'ensemble, assimilées au consonantisme habituel du parler : l'équivalence était évidente pour les consonnes pareilles des deux systèmes phonétiques ; les consonnes à peu près semblables (pour certaines d'entre elles on ne sait pas au juste leur prononciation ancienne) ont été identifiées ; les deux consonnes étrangères *p* (hébreu פּ, dans la graphie algérienne פּ) et *g* (ג) sont conservées telles quelles ; voir au Consonantisme p. 58.

Les consonnes ב, ד, ת (qui ont eu dans la prononciation traditionnelle de l'hébreu, au moins à une certaine période, la valeur de *b* spirant (*ƀ*), *đ* et *ƥ*) ne sont pas distinguées de בּ, דּ, תּ (*b*, *d*, *t*), ce qui s'explique par l'absence dans le parler des interdentales et de *v* bilabial ou labiodental (sauf à époque récente) ; au contraire פ, ג, כ sont complètement assimilés à *f* (< ف), *ġ* (< غ), *ḫ* (< خ).

La consonne ח qui correspond en hébreu à ح et خ arabes est prononcée *ḥ* ; ק est prononcé ʾ ou *q* suivant les individus, comme ق ; א (sauf quand il est noté fort, voir p. 36) et ה disparaissent ; ה est très rarement prononcé *h* même par les gens qui restituent *h* dans les mots arabes : en effet cette restitution s'y produit par une imitation de la prononciation des musulmans qui ne peut avoir lieu pour les mots hébreux.

Le ו, qui était anciennement en hébreu une semi-voyelle *u̯*, a dû se prononcer *v* à un certain moment chez les juifs africains : en effet sa prononciation est *b* à Alger juif (c.-à-d. le traitement habituel de *v*) ; cependant, sous l'influence de l'enseignement de l'hébreu tel qu'il est donné en France, et importé en Algérie par les écoles de l'Alliance israélite, le *v* reparaît actuellement, voir p. 62 ; ceux de mes informateurs qui restituaient *h* et *q* prononçaient aussi *v* pour ו ; mais la prononciation *b* survit dans le nom même de la lettre : *bō̤* pour *u̯au̯*. Le ו est noté *v* dans les exemples ci-dessous.

Les consonnes ordinaires ne sont pas représentées ici régulièrement par des emphatiques, comme il arrive dans les emprunts romans de certaines périodes ; néanmoins les emphatiques ne sont pas rares, ou au moins les consonnes prononcées avec force, ainsi surtout *r*, *b* ; sur un exemple de *ẓ* voir au Consonantisme, p. 55.

b) Voyelles.

En général les voyelles sont conservées distinctes des voyelles ordinaires du parler, mais non pas distinctes entre elles comme en hébreu : ainsi on ne peut distinguer en général avec certitude, à l'audition d'un emprunt hébreu, si le mot avait un *u* ou un *ọ*, par exemple ; néanmoins, en l'absence de consonnes emphatiques voisines, *ī* (יִ) et *ū* (וּ et ֻ) hébreux sont généralement conservés. Les voyelles *ŏ̤*, *ọ*, *ẹ*, *ẹ́*, représentent généralement des *o* (וֹ ou ָ) ou *e* (*ẹ* = ֶ et *ẹ* = ֵ) de l'hébreu ; mais elles représentent quelquefois aussi des *u* et *i*, et d'autre part des *o* et *e* hébreux sont parfois *u* et *i* dans le parler.

Les conditions d'apparition de ces divers timbres vocaliques n'ont pas pu être étudiées dans le détail en raison du nombre assez restreint des exemples : ce qui est intéressant à retenir, c'est la tendance à ne pas conserver la distinction *u-o*, *i-e* caractéristique de l'hébreu en regard de l'arabe, et d'autre part la présence très fréquente des timbres d'*e* et *o* fermés et très fermés, qui n'apparaissent dans les mots arabes que rarement (au contact des emphatiques), ce qui donne un aspect particulier aux emprunts hébreux.

De plus l'*a* qui représente hébreu *å* (ָ) a toujours ce même timbre *å*, souvent encore plus proche de *ọ* que l'*ä* qui accompagne les emphatiques dans les mots arabes.

Ces voyelles sont souvent de quantité moyenne, souvent aussi allongées, suivant la longueur du mot, leur place, etc. ; la variété des traitements apparaît dans la notation des exemples ci-dessous.

Un *ă* ַ de l'hébreu est conservé, en syllabe ouverte ou en syllabe fermée accentuée ; son timbre est *å* ou *a*, ex. *kaʿas* כעס (pour le sens de cet exemple et des suivants, voir plus loin).

Un *ə* de l'hébreu (ְ) est prononcé généralement *ẹ* (sauf bien entendu là où il ne sert qu'à indiquer l'absence de voyelle) ex. *ḥâlilâ veḥas* חָלִילָה וְחַס.

Dans les syllabes fermées inaccentuées, les voyelles *ă* et *ĭ* de l'hébreu sont confondues dans la voyelle réduite *ə*, comme les voyelles brèves de l'arabe : ex. *məṣvâ* מִצְוָה, *məzzâl* מַזָּל.

Il y a donc malgré tout influence de la phonétique ordinaire du parler sur les emprunts hébreux. Cependant l'abondance des voyelles de quantité moyenne conservées en syllabe ouverte fait contraste avec les longues des mots arabes.

c) Accent.

L'accent hébreu, même portant sur la finale, est conservé dans les mots empruntés ; ainsi les mots féminins à finale *-â* accentuée

font contraste pour l'accent avec les mots arabes, où l'*-a* du féminin n'est jamais accentué, au moins de manière nette.

Tout ce qui précède vaut aussi bien pour la lecture rituelle de l'hébreu que pour la prononciation des mots d'emprunt.

Observations morphologiques.

Beaucoup d'emprunts hébreux se trouvent dans des formules : celles-ci, quand elles sont entièrement en hébreu, sont gardées intactes avec leur morphologie hébraïque.

Pour les mots isolés, qui peuvent s'employer dans une formule à moitié arabe ou dans une phrase ordinaire, la situation n'est pas la même. Tout d'abord les noms conservent leurs formes : on ne saurait s'en étonner, car peu sont choquantes pour le sentiment linguistique arabe : la trilitéralité est observée en hébreu comme en arabe et les formes nominales sont souvent semblables.

Pour la flexion proprement dite, la situation n'est pas simple : 1° les noms empruntés les plus usités, qui sont d'usage assez courant pour être connus des musulmans eux-mêmes, reçoivent un pluriel arabe : on ne peut décider s'ils ont reçu ce pluriel dans le parler juif, parce que très usités et assimilés au fonds arabe, ou si ce pluriel a été créé par les parlers musulmans qui connaissent ces mots, et réemprunté ensuite par le parler juif (voir p. 297, et ci-dessous *ḥåḥåm*) ; 2° les mots employés seulement par les juifs conservent un des pluriels hébreux en *-īm* et en *-ọ̄t* : ces pluriels ont même une sorte de vie dans le parler, puisqu'on peut les rencontrer en dehors de leur domaine ancien ; ainsi on trouve *-ọ̄t* appliqué à un mot hébreu qui ne l'avait pas autrefois (v. ci-dessous *maᶜasiọ̄t*) ; *-īm* au lieu de *-īn* dans un mot arabe : *glālīm* « pauvres », à cause du contraire *ᶜašīrīm* « riches » (v. ci-dessous p. 403, et pp. 297, 302, 305) ; enfin *-īm* apparaît dans le pluriel du mot *təlmīd* « élève », qui est en arabe un emprunt très ancien à l'araméen, et qui existait déjà d'autre part en hébreu biblique : *təlmīdīm* « élèves » ; mais ce pluriel ne sert que pour un petit nombre (plus ou moins exactement compté) ; le pluriel arabe *tlāmdä* est utilisé comme collectif : « un ensemble d'élèves, beaucoup d'élèves » (v. pp. 289 et 310).

L'article arabe est appliqué au lieu de l'article hébreu aux mots isolés : *iaᶜṭīk ərrvåḥå ulåṣlåḥå* (v. ci-dessous).

Les verbes empruntés reçoivent une flexion arabe, tant pour les désinences que pour la forme du radical.

On peut donc conclure que, malgré une certaine vitalité du pluriel hébraïque (sur un fait semblable concernant le pluriel espagnol, voir plus loin aux Emprunts romans et plus haut au Pluriel, p. 298), la flexion hébraïque n'est dans l'ensemble pas utilisée pour les mots réellement empruntés.

Listes d'exemples.

Des listes qui suivent ont été écartés autant que possible les mots qui ne sont employés que par les rabbins et demi-lettrés (on en trouverait beaucoup en dépouillant la littérature édifiante, voir p. 14). Les différentes catégories d'emprunts hébreux ont été illustrées par des exemples nombreux, autant que possible ; un certain nombre de mots qui se trouvent dans les textes n'ont pas été repris ici.

Mots relatifs à la religion.

(Les mots désignant des choses du culte, et n'ayant forcément pas de correspondants dans les parlers musulmans n'ont volontairement pas été accumulés ici ; on en trouvera des exemples dans les textes).

Le nom de la synagogue (*šnūgå*) est d'origine grecque (voir aux Emprunts romans, p. 423) ; cet exemple montre que même un mot à sens religieux peut être emprunté à une langue autre que l'hébreu. Dans la synagogue on appelle *mnůṛå* le « grand candélabre », rappelant le candélabre à 7 branches de Jérusalem (מְנוֹרָה) ; il existe d'autre part un mot *mnåṛå* qui désigne « une lampe arabe » (ce mot arabe est lui-même, semble-t-il, un emprunt ancien à l'araméen, voir FRÄNKEL, p. 270); *tåmīd* est « la lampe perpétuelle » תָּמִיד = anciennement « sacrifice (perpétuel) du matin et du soir » ; ce mot veut dire proprement « continuité, continuellement ».

Le « gardien du temple » s'appelle *šəmmåš* (ou *səmmåš*), aram. et hébr. postbiblique שַׁמָּשׁ « serviteur », voir dans DOZY شماس « diacre » et des exemples anciens dans FRÄNKEL, p. 276. Le « ministre officiant » est appelé *šåliăḥ ṣibbūr*, mot à mot « délégué du public », שְׁלִיחַ צִבּוּר ; on n'emploie ni dans ce sens, ni dans celui de « rabbin » le mot *ḥazzān* חזן « surveillant d'école, de temple », qui est usuel ailleurs chez les juifs; le « rabbin » s'ap-

pelle *rəbbi*, plur. *rəbbīīn* רבי (m. à m. « mon Seigneur » ; le mot hébreu est homonyme au mot arabe, voir aux noms de Dieu; sur l'*r* p. 54, sur le pluriel p. 292); ce mot est employé par les musulmans et a un pluriel arabe ; *rəbbuān* est un grand rabbin célèbre, plur. *rəbbuānīm* (voir Introduction, p. 3) רַבָּן; un rabbin étranger est *ḥaḥåm* חָכָם « un sage » (voir en arabe حكيم) mais cette prononciation correcte du mot, qu'on restitue actuellement, n'était pas usitée autrefois à Alger juif où on disait *ḫåḫåm* : le mot sous cet aspect déformé doit être un emprunt à un parler arabe non-juif (Beaussier le cite), ou à un parler non-arabe où le *ḥ* n'était pas prononçable ; il faudrait alors penser au dialecte espagnol des juifs en Espagne, et aussi au turc, où le mot est employé sous cette forme.

La « Communauté juive » est dite *qåhål* קָהָל.

L'hébreu est toujours désigné sous le nom de « langue sainte » *låšọnåqọdẹš* לְשׁוֹן הַקֹּדֶשׁ ; ce mot, encore senti comme un complexe de substantif à l'état construit suivi de son complément, ne reçoit pas l'article. Un « sermon » se dit *dårūš*, forme posttalmudique, qui n'est pas donnée par le dictionnaire de Lévy, tirée du verbe דָּרַשׁ « étudier (un sujet) », d'où « exposer » ; le verbe est à Alger juif entièrement arabisé : *ʾidrəš* « il fait le sermon » ; de la même racine est attesté le mot *mədråš* « école rabbinique » מִדְרָשׁ ; il est connu des musulmans (v. ds. Beaussier), et a reçu un pluriel arabe *mdårəš* ; le correspondant arabe *mdərsa* est inemployé à Alger juif au sens d'« école » ; il n'éveille que l'idée de « action de piler » (la racine arabe a les deux sens « piler » et « enseigner »).

Le mot *maʿasẹ* מַעֲשֶׂה, proprement « action », est employé au sens de « parabole, histoire édifiante » et simplement « histoire » ; il reçoit un pluriel *maʿasiọt* qui est peut-être une création originale du parler; en effet, il ne se trouve pas dans les dictionnaires talmudiques, ni en néo-hébreu ; le pluriel ancien du mot survit, à Alger juif, dans *maʿasīm ṭọbīm* qui peut servir de réponse à la formule de remerciement empruntée à l'hébreu (voir ci-dessous p. 395) ; les rabbins emploient aussi *måšål* מָשָׁל « comparaison, parabole », et *nəmšål* « objet de la parabole », נִמְשָׁל (participe du passif en *n* de משל « faire une comparaison »).

La nourriture permise par les règles religieuses est dite *kašẹ̄r* כָּשֵׁר (dans ce mot très usuel le timbre *å* de l'*a* n'est pas conservé ;

il y a plutôt une légère imala) ; la viande défendue est dite *ṭårụf* ; ce mot a une forme de participe passif de la racine טָרַף, mais j'en ignore la provenance exacte ; en effet le mot employé dans la Bible est טְרֵפָא, qui est par ailleurs connu comme emprunt en arabe (v. Dozy), en judéo-allemand, etc. Les autres nourritures interdites sont dites *ʾissūr* איסור « défense, objet interdit » ; en temps de pâque la nourriture interdite est *ḥamẹ́ṣ*, néo-hébr. חָמֵץ « pain levé » et le vin qui n'est pas *kašẹ̄r* est dit *nẹṣẹ̄ḫ* נֶסֶךְ « vin de libation (spécialement dans les sacrifices aux idoles) », d'où « vin interdit ».

Mais on emploie aussi au lieu de tous ces termes hébreux les mots arabes *ḥråm* « chose interdite » et *ḥlāl* « chose permise ».

Parmi les noms de fêtes *rəššånå* et *ċʿåbåb* sont des altérations populaires pour רֹאשׁ הַשָּׁנָה « commencement de l'année » et תִּשְׁעָה בְּאָב « 9 du mois d'Ab », le premier mot avec réduplication syllabique, le second avec disparition d'un ʿ par dissimilation. Le mot *ġəfrån*, qui désigne les visites de noces que font les mariés de l'année au lendemain de *kəppūr* « fête de l'expiation » כִּפּוּר (dite en français « le grand pardon ») atteste entre autres mots que les juifs ne répugnent pas absolument à l'emploi de racines arabes pour désigner les choses en rapport avec le culte (voir dans Beaussier غفران « absolution des péchés »).

Des notions relatives à la vie de famille et au droit civilo-religieux qui a été en vigueur jusqu'au milieu du XIXe siècle environ sont aussi exprimées par des mots hébreux : ainsi *məšpåḥå* ou *mišpåḥå* « la famille (en y comprenant les parents éloignés) » מִשְׁפָּחָה ; *gẹ̄ṭ* « acte de divorce » גֵּט (même sens) ; mais le « douaire de la femme » s'appelle d'un nom arabe *ṣdåq* (employé aussi chez les musulmans d'Alger) ; *ʿaġūnå* « femme abandonnée par son mari » (à côté de *m(ə)ṭrūkå*[1] « femme répudiée » qui est arabe et employé par les musulmans), en néo-hébreu עֲגוּנָה ; cette forme ne se trouve pas dans Lévy, qui donne seulement la racine comme chaldéenne.

Ce sont aussi des mots hébreux qui désignent les rapports des individus avec la religion : *råšåʿ* « impie, pécheur » רָשָׁע (même sens) et *tšūbå* « pénitence » תְּשׁוּבָה (même sens) ; d'autres désignent les rapports de la communauté juive avec les autres : *gålūt* « exil (des

1. Le timbre de l'*å* atteste une emphase de *r* qui n'est plus sensible dans la prononciation.

juifs hors de Palestine) », d'où « captivité, bagne » (ce mot s'emploie au figuré : *ṛåni fəlgålūt* « je suis comme dans un bagne »); *gọįīm* « individu non-juif » גוֹיִים « les peuples, les non-juifs » ; le singulier de ce mot, généralement employé chez les juifs d'Europe dans le même sens, n'est pas usité ici ; *gēṛ* « converti au judaïsme » גֵּר « étranger » puis « converti au judaïsme », d'où le verbe dénominatif de forme arabe : *tgiịiər* « se faire juif » ; *mumåṛ* « renégat » מוּמָר « apostat », d'où le verbe *itmumåṛ* « il se convertit » ; on m'a donné comme disparu de l'usage *tšəmməd* (à côté de *ᵊsləm*) « se faire musulman », mot qui a aussi le sens de « mourir », par euphémisme, l'idée d'« exclusion » suppléant celle de « mort ». L'hébreu connaît שִׁמֵּד « forcer à commettre un sacrilège qui exclut de la communauté juive » et נִשְׁתַּמֵּד « s'exclure, se convertir ». Ici on a une forme arabe du réfléchi de la racine שׁמד.

Noms divins, etc.

La désignation *əḷḷå* est peu employée (sauf dans les serments) ; on dit plutôt *ṛəbbᵘi* « mon seigneur, le Seigneur », très employé aussi chez les Arabes, et de plus *əššẹm itbåråḫ* « le Nom (loué soit-il) » הַשֵּׁם יִתְבָּרַךְ, et simplement *əššẹm*, dans des expressions diverses, par ex. *ᶜăẹbẹd aššẹm* « serviteur de Dieu », précédant une signature (avec l'abréviation עה), *alitbåråḫ*, corruption populaire de הָאֵל יִתְבָּרַךְ « le Dieu (loué soit-il) », *aqọdẹš båruḫu* הקדֵּשׁ בָּרוּךְ הוא « le Saint (qu'il soit béni) », *rəbbọnọ šẹl ᶜọlåm* « le Seigneur, maître du monde » aram. רִבּוֹנוֹ שֶׁל עוֹלָם (nom d'usage liturgique).

« Un ange » se dit *mlåḫ* מַלְאָךְ (remarquer la chute du premier *a* et la non-prononciation de א), à côté de la forme arabe *məlk* (employée aussi à Alger musulman); « le diable, Satan », à côté du mot arabe *šīṭån*, se dit aussi *såṭån*, par ex. dans *maᶜasẹ såṭån* « l'œuvre de Satan » ; on m'a cité : *maᶜasẹ såṭån måṣliaḥ* « l'œuvre de Satan a réussi » (au lieu du bien qui avait été projeté) מַעֲשֵׂה שָׂטָן מַצְלִיחַ. Ce mot s'emploie spécialement au sens de « discorde » : *ᵊmḥiu əssåṭån* « effacez le Satan, cessez la dispute ».

Formules.

Les formules, saluts à caractère religieux, félicitations, appels au secours contre le mal, serments, malédictions, sont essentiellement

archaïsantes; chez les musulmans elles contiennent souvent des formes d'arabe ancien (ainsi *ẹssalāmu ᶜălīkum* « le salut sur vous », où dans le substantif l'*u* du nominatif et l'*a* de la première syllabe sont exceptionnellement conservés, *įərḥamuk aḷḷåh* « Dieu te bénisse ! » à une personne qui éternue, alors que la forme attendue serait à Alg. mus. *ⁱirаḥmək*). C'est qu'en effet une formule qui a la valeur d'une espèce de charme tend à se perpétuer strictement identique ; c'est le formalisme bien connu de la magie. Pour ce qui regarde les malédictions, il y a de plus tendance à ne pas prononcer dans la langue usuelle des mots de mauvais augure. Les emprunts par euphémisme doivent leur naissance à un sentiment analogue.

On remarquera que les formules importantes sont entièrement hébraïques ; les simples souhaits ou les malédictions comportent un mélange d'hébreu et d'arabe ; enfin il existe même chez les juifs un grand nombre de formules qui sont entièrement en arabe, souvent en arabe archaïsant; il en sera cité ci-dessous plusieurs exemples.

Le salut (qui ne s'emploie pas comme un simple bonjour ou bonsoir, mais comporte une certaine solennité) est *ᶜalẹ̈ḫ* ou *ᶜalẹ̈ḫẹm šålọm* « sur toi (sur vous) le salut ! » hébr. עָלֶיךָ (עֲלֵיכֶם) שָׁלוֹם (la forme *ᶜalẹ̈ḫ*, sans *a* final, est araméenne); la réponse est *šålọm* ou bien *bẹråḫå vẹṭōbå* « bénédiction et bien ! » בְּרָכָה וְטוֹבָה. Le salut s'emploie aussi bien en se quittant qu'en s'abordant.

Le « merci » ordinaire est *ṣăḥḥå* « santé ! » ; mais le remerciement un peu solennel est *təzkẹ* (au plur. *təzku*) *lamiṣvọt* (j'ai entendu en prononciation très rapide *tskẹ lmsvọt*) m. à m. « tu gagneras (vous gagnerez) en mérites » תִּזְכֶּה (תִּזְכּוּ) לַמִּצְווֹת ; comme réponse on emploie la même formule, ou bien *təzkẹ laᶜåsọt* qui a le même sens (עֲשׂוֹת « actions, bonnes actions ») ; voir encore ci-dessus p. 392.

Parmi les formules arabes de même sens, on entend *ⁱikəṭṭəṛ ḫīrək* m. à m. « qu'Il augmente ton bien » et même *kəṭṭəṛ ḫīrək* avec l'emploi archaïsant du parfait au sens optatif ; le sens de cette formule théophore avec le nom de la divinité sous-entendu est assez oublié pour qu'on entende des phrases telles que celle-ci : *kəṭṭəṛ ḫīr ᵊḷḷå*... « merci à Dieu que..., heureusement que... ».

La formule de bienvenue est *båruḫ ọbbå* בָּרוּךְ הַבָּא « béni l'arrivant ! ».

La formule, souvent négligée, adressée à celui qui éternue est *ḥaịīm ṭọbīm* « bonne vie » חיים טובים, et la réponse, très peu usitée, est *įọsẹ̈fu lẹ̈ḫå šẹnọt ḥaⁱīm* « on t'ajoutera des années de vie » ;

elle est prise tout entière dans le texte de la Bible, Proverbes, IX, 11 : יוֹסִיפוּ לְךָ שְׁנוֹת חַיִּים ; toutefois on dit plus communément, en arabe, *tᶜăīš* « tu vivras ! », formule inusitée chez les musulmans.

La mention d'un mort est ordinairement suivie, comme chez les musulmans, de *ᵓllâ ⁱirаḥmu* « que Dieu l'ait en miséricorde », mais on dit aussi *zẹ̄ḥru lẹbrâḥâ* « que son souvenir soit bénédiction » (זֵכֶר « souvenir »), tandis que d'un mort détesté on dit : *isrŭf ᶜaṣâmọtu* « qu'Il brûle ses os ! » יִשְׂרֹף עַצְמוֹת + le suffixe arabe de la 3ᵉ pers. masc. sing. (le mot hébreu avec le pronom suffixe serait *ᶜaṣmọtọ* עַצְמוֹתוֹ). On dit aussi, surtout d'un non-juif : *ᶜabbă ḥâsək* ou *šərrək* « il a emporté ton mal » ou peut-être, avec le sens optatif du parfait, « qu'il emporte... » (voir plus loin une idée analogue dans *mši kəppârâ* p. 397) ; *ᶜabbă* « emporter » est par ailleurs inusité à Alger juif ; il est donné par BEAUSSIER عبى ; il est en usage chez les juifs de Fez, et chez les musulmans de Tlemcen et de Tanger (voir *Tanger*, p. 376).

Comme félicitation on emploie *bsəmmân ṭọb* « bon augure ! » בְּסִימָן טוֹב « avec un bon signe » (la présence de *mm* dénonce une altération ; elle provient peut-être de l'influence de סַמָּן « parfum ») ; cette formule s'emploie pour un mariage ou pour la naissance d'un garçon ; pour la naissance d'une fille, on dit *mməzzâl ṭọb* (avec *mm* pour *bm*), également « bon augure » : מַזָּל signifie « signe du zodiaque, planète (en astrologie) ».

Comme formule de condoléances on dit : *brâḥâ fîkum* « bénédiction sur vous ! »

Les formules propitiatoires sont nombreuses : *bᶜẹ̄zẹ̄r əššẹm* ou *bᶜẹzrât aẹl* « avec l'aide de Dieu, si Dieu veut » עֵזֶר « aide, secours », à côté de l'arabe *inšâḷḷâ* « si Dieu veut » qui conserve une conjonction et un verbe disparus par ailleurs ; *bər mənnân* « loin de nous ! » בַּר מִינַּן (avec le suffixe de 1ʳᵉ pers. plur. sous la forme araméenne) ; cette formule s'emploie à la vue ou à la mention d'un objet répugnant ou de mauvais augure, en entendant parler d'une calamité, etc. ; *əššẹm iṣẹ̄lẹ̄nû* « Dieu nous en garde ! » יַצִּילֵנוּ « qu'il nous préserve », formule d'emploi analogue à la précédente ; les formules *ḥas vẹšâlọm* « préservation et salut ! » חַס וְשָׁלוֹם et *ḥâlīlâ vẹḥas* « chose profane (חָלִילָה) et préservation » (celle-ci moins employée que celle-là) servent à se récrier après avoir dit une phrase qui contient une impiété au moins apparente : « Dieu me garde de l'avoir pensé ! »

« Le ciel soit loué » s'exprime par *šẹbaḥ laẹl* שֶׁבַח לָאֵל « louange à Dieu » et *ʰọ̄du lašẹm ki ṭọ̄b* m. à m. « éclat pour Dieu, puisque c'est bon ! » הוֹד « éclat, majesté » כִּי « puisque, comme » ; mais on emploie aussi la formule arabe *əlḥamdullä* « la louange à Dieu », avec conservation archaïque de l'*u* du nominatif ; le *l* du nom de Dieu n'est pas emphatique dans cette formule (peut-être parce qu'il y était précédé de *i* dans la langue ancienne : لِلّٰه).

Des mots hébreux entrent dans des souhaits : *əḷḷâ ⁱibᶜat-lək ərrfuâ uəlpərnâsâ* « que Dieu t'envoie guérison et bonne santé ! » (*ᵘəl* - pour *ul* - est une prononciation lente), hébr. רְפוּאָה « guérison », פַּרְנָסָה « bonne nourriture, soins » ; *iaᶜṭīk ərrvâḥâ ulàṣlâḥâ* « qu'il te donne bonne chance et réussite ! » רְוָחָה « large espace, bien-être » הַצְלָחָה « réussite » (en néo-hébreu). Les formules arabes de même sens sont *əḷḷâ inəǧǧīk* « que Dieu te protège » (employé dans un moment d'affliction, une maladie, etc.), et le très usuel *iaᶜṭīk əlḫīr* « qu'il te donne le bien » où on entend parfois *iaᶜṭâk*, contamination probable de l'imparfait avec le parfait *ᶜäṭâ* anciennement employé au sens optatif.

Des formules nombreuses servent à se plaindre de la mauvaise chance ou à l'appeler sur autrui (malédictions, jurons, injures) : *əlmaggẹ̄fâ* « quelle calamité » מַגֵּפָה « fléau », formule pareille à l'arabe *ḥbūbä* « la peste ! », qui est également employé ; *ḥarbân* « même sens » חֻרְבָּן « destruction », et aussi en arabe *iäḫi ʰâm(m)* « quelle misère ! » ; *tərtmâ ᶜâlīk gzẹ̄râ* « que te soit envoyée une calamité » (ou *ⁱirmi...* « qu'Il t'envoie... ») גזרה « désolation, stérilité » en hébreu biblique ; *mši kəppârâ ᶜâlịịä* « va-t-en comme sacrifice expiatoire à ma place » כַּפָּרָה « sacrifice expiatoire, expiation » ; *iṭịịəḥ məzzâlək fi s(ọ)bbâṭi* « qu'Il fasse tomber ton sort au niveau de mes souliers ! » ou simplement *iṭịịəḥ məzzâlək* ; le mot *məzzâl* est connu à Alger musulman sous la forme *məzzân* (v. p. 97 n. 1, et *Tanger*, p. 324).

Comme injure en hébreu, on connaît *mọ̄mzẹ̄r* « bâtard », hébr. מַמְזֵר ; l'*ọ* est amené par les deux *m* ; voir en outre p. 55).

De nombreuses malédictions sont purement arabes : ainsi *ǧīk(tᵊǧīk) qọrḍâ* « qu'il te vienne une destruction ! » (Alg. mus. ne connaît de cette racine que la forme *qarrâḍa*) et la malédiction la plus habituelle des juifs : *isuụụəd saᶜdək* « qu'Il noircisse ta chance ! » ; à Alger musulman elle n'est guère employée que par les femmes.

Dans quelques malédictions (ou bénédictions) ont été conservées des formes du verbe *ṛâ* « voir » : *mä tṛâ dọ dənịä* « puisses-tu ne

plus voir la lumière du jour ! » *nṛåk fltṛåb* « puissé-je te voir sous terre ! » *nṛåk fltṛåb iᶜamlūk* « que je te voie sous terre, qu'ils t'y mettent ! », allusion aux mauvais esprits ; *nṛåk fəlmiḥåṭ iᶜamlūk* « qu'ils t'emportent dans les cabinets ! » (endroit de séjour aimé des mauvais génies) *tṛåk f(əṭ)titri* » puisses-tu te voir dans... (?) » (j'ignore le sens de ce mot, non employé ailleurs à ma connaissance) ; *tṛåk məsbūġ* » puisses-tu te voir teint ». Une bénédiction usitée est *nṛåk ᶜăṛūṣ* « puissé-je te voir au jour de tes noces » ; sur le verbe *ṛå*, voir p. 251.

Des mots rares ou inusités se trouvent aussi dans : *ʰăd əṭṭåri ẹlli ṭrå-lů* « ce malheur qui lui est arrivé », où il s'agit de la mauvaise chance, et dans la formule très usitée qui est suivant le cas une malédiction ou une bénédiction : *ᶜăqūbä låḥọṛ* « au tour de l'autre, souhaitons-lui en autant ! » (BEAUSSIER indique de manière peu claire cet emploi de عقوبة ; il est cependant connu aussi à Alger musulman).

Les serments, qui interviennent à chaque instant dans la conversation en arabe, présentent souvent un mélange d'hébreu et d'arabe (quelquefois de français) ; on jure par la foi, la vie, la tête, etc.

ḥaqq ṛəbbᵘi « par Dieu ! » et *uḥaqq šẹmaššẹm* « par le Nom des noms » ; *uḥaqq əṛṛəbbånīm* « par les rabbins » (il s'agit des saints rabbins enterrés au cimetière d'Alger).

ųůḷḷå ẹlᶜăẓīẓ est plus usuel dans le parler des juifs que la formule, plus courante chez les musulmans *ųůḷḷåh* (et qqf. *ųůḷḷåhi*) *ẹlᶜădīm* « par Dieu le tout-puissant ! » Les vieilles femmes disent volontiers : *uḥaqq lăᶜẓīẓ ẹlġåli* (remarquer *lăᶜẓīẓ* ; j'ai cependant entendu aussi *ẹlᶜăẓīẓ*) « par la foi du Puissant, du Précieux ».

uṛås sīidīn « par la tête des saints » ; *uṛåsi* « sur ma tête » *uṛåsək* « sur ta tête » et, avec le défilé des parents de l'un ou l'autre interlocuteur, *uṛås ulădi* « sur la tête de mes enfants » *uṛås ubūk* « sur la tête de ton père », etc. J'ai même entendu *uṛås mamẹṛ*.

ḥaị əššẹm « par la vie de Dieu ! ».

Euphémismes.

Des mots de mauvais augure ou des mots inconvenants sont souvent évités par des euphémismes. L'euphémisme peut consister en une simple antiphrase ou désignation figurée ; il peut aussi se com-

pliquer d'emprunt ; enfin le fait seul de nommer l'objet en une langue étrangère peut suffire à créer l'euphémisme.

Ce dernier procédé n'est appliqué dans le parler d'Alger juif qu'aux mots inconvenants ; les objets de mauvais augure sont nommés avec des mots arabes ou hébreux pris dans un sens dérivé.

Ainsi, en arabe, *ᶜăfiä* « braise rouge, feu du fourneau » m. à m. « sécurité », *biọḍ* « charbon » m. à m. « blanc ».

Les emprunts à l'hébreu sont relatifs à la mort : *bẹṭaḥaịim* « cimetière » m. à m. « la maison des vivants » ; on se sert dans le même sens du mot arabe *bəṛṛå* m. à m. « dehors » ; ce sont les seules désignations du cimetière à Alger juif. Un « enterrement » se dit *məṭṭä*, la « maison mortuaire » est *dåṛ ẹlməṭṭå* ; en hébr. מִטָּה veut dire « lit » ; il y a détournement du sens pour raison euphémistique.

Les lettrés seuls emploient *səggineọṛ* « aveugle » סַגִּי נְהוֹר « abondance de lumière », usité dans ce sens en hébreu postbiblique.

Les euphémismes pudiques sont assez nombreux : ainsi *iăᶜməl aštånå* « il urine » hébr. שָׁתַן « pisser » ; on emploie d'ailleurs souvent le mot propre arabe *ⁱibūl* et aussi l'euphémisme usuel *iṭiịiər əlmä* m. à m. « il fait voler l'eau » ; il existe encore un mot *iăᶜməl tilmä* « il fait ses besoins », que je ne connais pas ailleurs qu'à Alger juif ; *tilmä* m'a été expliqué par mes informateurs comme une abréviation de l'expression *iṭiịiər əlmä* ; comme elle est devenue incompréhensible sous cette forme on est obligé d'y rajouter le verbe « faire » ; si cette étymologie est exacte, la forte altération du mot s'explique sans doute par un emploi hypocoristique.

On emploie assez souvent *brīt* « prépuce » et « verge » et *brīịət* (diminutif arabe régulièrement formé) « verge de petit garçon » hébreu בְּרִית « alliance » (dans la Bible, il est dit que la circoncision est le signe de l'alliance avec Dieu). Les rabbins emploient au sens de « prépuce » le mot propre en hébreu : *ᶜọrlå* עָרְלָה. Le mot arabe employé dans le même sens à Alger juif est *ġəllūfä* (de la rac. غلف, envelopper), inconnu des musulmans d'Alger qui disent *ġəġlūfa*.

Les « menstrues » sont appelées *dẹrẹḇ nåšim* דֶּרֶךְ נָשִׁים « le chemin *ou* la manière des femmes » (non-donné dans ce sens par LÉVY) et *ṭrẹq* qui est la traduction en arabe de cette expression hébraïque (elle est tout à fait inconnue des musulmans d'Alger, qui disent

dəmm « le sang », sans compter d'autres expressions euphémistiques).

Le « sperme » se dit *zeraᶜ* זֶרַע « semence (en général) » ou *liči*, de l'espagnol LECHE « lait » (qui s'emploie aussi au sens de « sperme » en espagnol même); mais le mot arabe *zənn* n'est pas employé (BEAUSSIER indique le sens de sperme sous ز ر ع).

Enfin on emploie le mot *mṛât əssu* pour dire « femme adultère, putain ». C'est un mot d'arabe classique (*su* سوء « mal, vice » est inusité dans le parler, et l'état construit de *mṛâ* y est *məṛt-*). Il provient de la traduction de la Bible faite au xᵉ siècle sans doute par le savant juif Saadia. On se sert encore à Alger de certaines parties de cette traduction (surtout les Dix commandements, où le mot cité ici se trouve), mais avec altérations et interpolations plus ou moins récentes. Cette traduction des Dix commandements augmentée de quelques parties du rituel s'appelle le *šarḥ* « commentaire » et on s'en sert, sans la comprendre, notamment pour le formulaire du repas pascal (*Haggada*). Jusqu'à une époque toute récente, l'instruction religieuse chez les juifs d'Alger consistait uniquement à apprendre par cœur, outre quelques morceaux de la Bible et des prières en hébreu, le *šarḥ* en arabe ancien; d'ailleurs le tout était également incompris par les enfants à qui on l'enseignait (voir VASSEL, p. 268).

Le mot *mṛât əssu* est donc bien un emprunt euphémistique à la langue religieuse, qui se trouve être ici l'arabe ancien. Le mot propre *qaḥbä* est d'ailleurs parfaitement usité dans le même sens, mais non en bonne compagnie.

Termes d'amitié.

Cette catégorie paraît très peu représentée; j'ai recueilli *nšâmti* « mon âme ! », en hébreu נִשְׁמָתִי; le radical est seul emprunté, la flexion du mot est arabisée; *qṭonnīm* « les petits, les gosses קָטֹן « petit », et dans le même sens *tẹnọqọ̄t* תִּנוֹקוֹת « nourrissons » (pas très usité).

Mots relatifs à la vie intellectuelle et affective.

Un certain nombre de ces mots se rattachent assez nettement à l'enseignement moral ou aux considérations philosophiques qui ont

dû être anciennement le fait des rabbins hébraïsants ; ce sont des emprunts à l'hébreu non plus comme langue religieuse, mais comme langue savante :

məṣvâ « action méritoire » מִצְוָה « accomplissement d'un devoir religieux ».

ᶜăbẹ̄râ « transgression, péché » עֲבֵירָה.

abṭâḥâ « bon espoir, foi en Dieu » הַבְטָחָה (formation néo-hébraïque).

kâbůd ou *kibbůd* « honneur, respect » כָּבוֹד et כִּבּוּד, par ex. *ᶜâməl kâbōd bṛọ̄ḥăk* « respecte-toi » (*ᶜăndu*) *kibbůd âb vaẹm* « (il a) du respect pour son père et sa mère » אָב וָאֵם « père et mère ».

ḥůḵmâ « sagesse » חָכְמָה.

ṣârâ plur. *ṣârůt* « peine » צָרָה.

ṣaᶜar « affliction » צַעַר.

kaᶜas « colère » כַּעַס.

qənâ « jalousie » קִנְאָה.

mḥilâ « pardon » מְחִילָה.

ḥnīfůt « flatteries » ; le singulier est inemployé (LÉVY donne pour ce sens חֲנוּפָּה).

La racine بزى « humilier » existe en hébreu comme en arabe ; le verbe *bəzzä* est en usage à Alger juif sous la forme arabe ; mais, au sens d' « humiliation » on emploie, à côté de la forme arabe *təbzīᶜä*, les formes hébraïques *bizzui* בִּיזּוּי et *bəzzâiọn* בִּזָּיוֹן.

A cette catégorie se rattachent *nšâmâ* « âme » et *gūf* pl. *gufọ̄t* « corps » נְשָׁמָה et גּוּף, qui s'emploient à côté des mots arabes *tsəm*, *tsəd*, *nəfs*, etc. (sur *nšâmâ* voir ci-dessus aux noms d'amitié). Ce mot m'a été donné aussi au sens de « papillon » : ceci se rattache, paraît-il, à la croyance des cabbalistes que l'âme des morts peut revenir sous cette forme pendant l'année de deuil (voir p. 464).

Enfin ici se place *âfəllu* « même si », terme de discussion talmudique ; LÉVY ne donne que la forme אֲפִילוּ (avec *l* simple), mais donne d'autre part אִלּוּ, אִילוּ au sens de « si » (ce qui explique *ll*); ce mot s'emploie à côté du terme arabe *uâlu*.

C'est à ma connaissance le seul instrument de discussion talmudique qui soit réellement d'un emploi étendu à Alger juif; mais les rabbins en connaissent bien d'autres, ainsi *bəqəṣṣūr* « brièvement, en résumé » בְּקִצּוּר, *veḥẹ̄n ᶜal zẹ̄ addẹṛeḇ* « et cetera » (« et ainsi sur ce chemin » וְכֵן עַל זֶה הַדֶּרֶךְ).

Mots divers.

Les mots qui suivent ne se rattachent pas nettement à une des catégories précédemment définies : cependant ils ne sont pas empruntés sans raison : souvent leur emprunt est dû à un souvenir de la Bible ; d'autres se rattachent à l'enseignement philosophique, d'une manière qui n'apparaît plus actuellement, ou peut-être doivent leur emploi à des interdictions de vocabulaire et à des nécessités d'euphémisme qu'il n'est pas possible de reconnaître, faute d'analogie ; enfin quelques-uns sont peut-être d'emploi argotique.

En tous cas, en présence d'emprunts dont la raison d'être n'apparaît pas, il y a lieu de croire à une cause actuellement dissimulée plutôt qu'à un emprunt capricieux.

Un exemple d'explication claire, mais détournée, est donnée par le mot *tḥūm* « environs » : *tḥūm ẓdzāir* « les environs d'Alger » : a priori rien ne justifie l'emprunt à une langue étrangère d'un mot de ce sens. Mais en hébreu תחום signifie « frontière, territoire délimité » et *tḥūm šəbbåt* est le « territoire où on a le droit de se promener le samedi » : ses limites sont assez proches du centre d'habitation, parce qu'on ne doit pas s'écarter trop de la synagogue ; de là découle naturellement le sens d' « environs », et l'emprunt de ce mot apparaît naturel pour les gens qui vont se promener à la campagne le samedi, en prenant garde de ne pas s'éloigner plus que ne le leur permettent leurs scrupules religieux.

åmọ̄n (*bəlᶜam*) « foule bruyante » הָמוֹן « bruit, foule », notamment comme à Balaam בִלְעָם (voir Chroniques 6, 55).

déréḫ érẹ́ṣ « politesse, bonnes manières » mot-à-mot : « manière de vivre (du pays) » דֶּרֶךְ אֶרֶץ.

ᶜåmåreṣ « ignorant » mot à mot « peuple du pays ». עַם הָאָרֶץ. Lévy connaît pour cette exppression le sens de « idiot ».

šọṭẹ « fou, idiot » שׁוֹטֶה fém. *šọṭå*, hébr. שׁוֹטָה.

ḥalọ̄m « rêve » חֲלוֹם (voir la même racine en arabe : حلم dans Beaussier), à côté du mot arabe *mnām*.

sọ̄d « secret », plur. *sọ̄dọ̄t* סוד, à côté du mot arabe *sərṛ*. Il faut rattacher à ce mot un verbe qui est de dérivation tout à fait anormale, ni hébraïque, ni arabe : *ⁱisūsəd* « il cherche à se renseigner, à pénétrer les secrets » ; ce verbe a la forme d'un quadrilitère à 2ᵉ consonne *u* ; le sens péjoratif justifie ce mode de formation.

ḥerūt « liberté, aisance » חֵירוּת « liberté ».

ᶜašér « riche » עָשִׁיר d'où *tᶜaššər* « s'enrichir » à côté des mots arabes *mrəffi*, *trəffā* ; pour l'influence de ce mot sur le pluriel de *gəllil* « pauvre », voir p. 302 et les références à l'index sous *gəllil*.

tšəbbəš « être désorienté, se faire des idées fausses » ; l'hébreu a שִׁבֵּשׁ « troubler », voir aussi אִישְׁתַּבַּשׁ « être troublé, égaré » (chaldéen) dans Lévy.

tmə̄lšən « calomnier » *tmə̄lšīn* « calomnie » sont des dérivés arabes qui se rattachent à la racine de לָשׁוֹן « langue » ; voir dans Lévy מַלְשִׁינָה « calomniateur » ; *məlšīn* sert à désigner un « homme qui dit des obscénités » (la racine *sfḥ* « être obscène » est tout à fait incomprise des juifs d'Alger).

täzimūtä (et aussi *ntāᶜ zimūtä*) « chose pour rire, blague », altération profonde de *mtāᶜ ḫzẹ̄bọ̄t*, c.-à-d. « appartenant aux mensonges », de la racine כזב « mentir », avec adjonction de la finale de féminin arabe. Remarquer le passage exceptionnel de l'occlusive *b* à la nasale labiale *m* et la chute de *ᶜ* (voir pp. 32 et 298). Ce mot n'est pas d'emploi général et son étymologie est souvent méconnue ; cependant *ḫzẹ̄bọ̄t* s'emploie quelquefois seul. (A Oran les juifs emploient *ḫzəb* כזב au lieu de l'arabe *kdəb* كذب « mentir »).

iuḫål « il mange » (avec un sens un peu emphatique, à peu près « il dévore ») s'emploie à côté de *iākəl* « il mange » ; la forme est hébraïque : יֹאכַל. Le pluriel se forme en ajoutant simplement la désinence ordinaire *-u* : *iuḫålu* (au lieu de la forme hébraïque יֹאכְלוּ). Le mot n'est d'ailleurs pas d'un emploi général.

De même *påt* « pain » פַּת « morceau de pain, pain » ne se rencontre guère.

ʰäšpəl « abîmer » semble être une forme arabisée du factitif en ה de שָׁפֵל « être bas » : הִשְׁפִּיל « abaisser, démolir ».

Des dérivés usités de cette racine sont *mäšpəl* « vaurien » *täšpilä* « désordre » et (exclamativement) « c'est honteux ! »

Les musulmans d'Alger, mais non les arabes de la campagne, connaissent ces mots qu'ils emploient avec le *h* correctement prononcé ; mais le sens n'a pas chez eux la même extension : *mhašpəl* « débraillé » *thašpila* « désordre dans l'habillement ». On entend aussi à Alg. mus. les mêmes mots avec *č* au lieu de *š*, ce qui est un joli exemple de *č* dans un quadrilitère expressif. C'est un des rares mots empruntés à l'hébreu qui soient usités chez les musulmans.

On rencontre comme pluriel de *bnādəm* « homme, individu (fils d'Adam) » un *bni ådåm* avec la forme hébraïque du mot Adam, à côté de *bʼni ādəm*, forme arabe (voir p. 296).

Le curieux *ṭọbbaṣḥọn* « orchestre de nègres », (comportant principalement le *ṭbọ̆l* « grand tambour, grosse caisse »), doit se décomposer en *ṭbọl əṣṣḥŏn*. Le second de ces mots est un représentant altéré de שִׂיחוֹן, roi des Amoréens dans Nombres 21, 30 ; les Amoréens, et les Cananéens en général, sont ici identifiés avec les nègres. En tous cas l'ensemble est fort altéré (assimilation de *l* de *ṭbọ̆l*, disparition de *ī*, emphatisation de *s*).

A Alger musulman le mot *ṭọbbaṣḥọn* n'est pas inconnu ; on m'y a donné l'explication du dernier terme par *sḥūr* « repas du matin en Ramadan », parce que les nègres jouent particulièrement aux fêtes du Ramadan, et pendant la nuit ; mais ce n'est qu'une fausse étymologie pour un mot emprunté à Alger juif et où l'élément hébreu n'est pas reconnaissable pour les musulmans. La désignation courante pour l'orchestre des nègres est *dərd'bä* ; ce mot est connu aussi des juifs, qui distinguent deux espèces d'orchestre, l'un (*dərd'bä*) ne comportant que le *ṭbọ̆l*, l'autre (*ṭọbbaṣḥọn*) comportant le *ṭbọ̆l* et des castagnettes (*čnăčəl*).

Le mot *mfənnọ̆q*, qu'on m'a donné tantôt avec le sens de « qui est au large, dans l'aisance », tantôt avec celui de « qui fait le difficile », se rattache à une racine qui existait en l'arabe classique (à l'intensif « gâter un enfant », au causatif « vivre à son aise ») ; mais elle est inemployée à Alg. mus. et absente de Beaussier ; il n'est pas impossible que sa préservation à Alger juif ait pour cause l'existence du mot en hébreu au sens de « dorloter ». En revanche les juifs ne connaissent pas le mot *mpənnek* « bien habillé quoique sans argent, sans argent » ; il est d'un emploi partiel à Alger musulman, et est d'autre part connu des juifs de Constantine : la présence d'un *p* dénonce un emprunt sans qu'on puisse savoir de quelle langue il provient, en l'absence d'une étymologie plausible.

II. Vocabulaire argotique.

Il s'agit d'un véritable argot, parlé par les marchands entre eux pour n'être pas compris du client. Il est employé surtout, je pense, par les camelots : plusieurs mots indiquent qu'il s'agit d'un commerce volant et à la merci de la police. Cet argot peut servir aussi à l'occasion à des individus quelconques qui veulent n'être pas compris de tiers parlant arabe : toutefois le fait qu'il n'est pas universellement connu des juifs d'Alger me porte à croire que c'est pro-

prement un argot commercial, analogue à l'*argot des merciers* de plusieurs pays d'Europe ; peut-être cependant son emploi était-il plus étendu quand les juifs n'avaient aucune liberté ni sécurité, au temps de la domination turque.

Ce vocabulaire argotique, d'ailleurs limité à un nombre de mots peu considérable, mérite d'être étudié ici parce qu'il est presque entièrement hébraïque : les mots sont empruntés avec leur forme et leur sens : ils attestent que ce vocabulaire s'est formé dans un temps et un milieu où l'hébreu était compris ; mais il est actuellement parfaitement détaché de l'hébreu, et très souvent les gens qui emploient le *lăšọn* « langage (secret) » n'ont aucune conscience de prononcer des mots du *lăšọn aqọdeš* « langue sainte, hébreu ».

Des faits analogues sont bien connus dans d'autres argots ; ainsi le *Rothwelsch* allemand est tout plein de mots hébreux, mais comme il est parlé par des gens de toute origine, l'étymologie de ces mots n'est certainement pas claire pour la plupart de ceux qui l'emploient.

On verra ci-dessous que l'argot dont il est question tend dans une certaine mesure à se répandre chez les musulmans, au moins dans les milieux qui partout ont tendance à parler argot [1].

Tandis que les emprunts ordinaires à l'hébreu se trouvent aussi pour la plupart dans le judéo-allemand, le vocabulaire argotique ne concorde pas du tout dans le détail avec le Rothwelsch.

Les mots cités ci-dessous sont d'emploi inégalement étendu ; pour certains d'entre eux, si on ne considérait que l'extension de leur usage, on serait presque tenté de les classer dans les emprunts ordinaires à l'hébreu cités plus haut.

Le traitement phonétique de ces mots est le même que celui des autres emprunts hébreux ; cependant quelques *ä* apparaissent pour *ā*, ce qui s'explique par le fait que ces emprunts sont moins sentis comme tels et mieux accommodés à la phonétique ordinaire du parler.

Le « langage secret » s'appelle *lăšọn* « langage » ou ^{i}*išūrūniă*. Ce mot est dérivé de ^{i}*išūrūni* qui a dans l'argot le sens de « juif » ; c'est l'ethnique du mot יְשֻׁרוּן qui se rencontre quelquefois dans la

1. Les commerçants mozabites ont un argot de même usage que celui-ci : mais il procède par déformations de sens au lieu de se composer comme celui d'Alger juif d'emprunts (dont le sens n'est pas altéré). Voir Basset *Notes de lexicographie berbère, 4e série*, Journal asiatique, 1887, II, p. 365 et suivantes.

Bible comme désignation du peuple juif. Les arabes désignent parfois ainsi les juifs, avec apocope du *i* : *šurūni*.

L'individu qui ne comprend pas le langage secret est dit *qaṭōn* plur. *qṭǫnnīm*, mot à mot « petit » quelquefois aussi *qṭiiən* (diminutif de forme arabe).

La partie principale de ce vocabulaire commercial est naturellement un comput : on emploie pour compter la série des nombres hébraïques :

1 *iâḥẹd* (à côté de *ẹḥad* אחד) représente יָחִיד « unique, » 2 *šnâim*, 3 *šlūšâ*, 4 *arbâᶜa*, 5 *ḥməššâ*, 6 *šəššâ*, 7 *šbᶜâ*, 8 *šmunâ*, 9 *tšᶜâ*, 10 *ᶜăsara*, 100 *mẹä*; la numération alphabétique est aussi quelquefois employée : *älef*, *bét*, *giməl*, *dålet*, *ʰẹ*, *vau̯* (*bọ*), *zāiən*, *ḥet*, *ṭet*, *iūd*, *quf*; pour 4 et 100 où la forme hébraïque des noms de nombre ressemble trop à la forme arabe, c'est la numération alphabétique qui est généralement préférée. On emploie aussi *əlḥāṣé* « la moitié » חֲצִי et par un abrègement qui semble propre au parler *-uḥāṣ* « (et) demi ».

iâḥẹd à lui seul veut dire « 1 franc » ; *šnâim* veut dire « deux sous » (bien connu et employé à Alger musulman). On dit pour « 10 francs » : *ᶜẹṣẹr məkkūt* « 10 plaies » עֶשֶׂר מַכּוֹת (souvenir biblique, avec déviation d'emploi argotique). Pour désigner la monnaie de bronze, on emploie le mot arabe *nḥāis* « sous », mot-à-mot « cuivre, bronze » (employé aussi à Alger musulman) ; un « douro » (pièce de 5 francs) se dit *ẓaᶜlūk*. Ce mot n'est nullement de l'hébreu, mais de l'arabe ; il désigne aussi une espèce de salade d'aubergine (à Alg. mus. *ẓaᶜlūka*) ; Beaussier le donne au sens de « pauvre, spécialement celui qui fait le pèlerinage avec un riche pèlerin ». Ce sens est inconnu à Alger (juif et musulman), connu dans certains parlers ruraux ; d'autres emploient dans le même sens la forme classique du mot qui est صعلوك *ṣaᶜlūk*. Peut-être y a-t-il à Alger juif déviation argotique du sens par antiphrase (« pauvre »–« argent).

L'argent comme métal se dit *kẹsef* כֶּסֶף « argent, pièce d'argent ». Une pièce d'or se dit *ẓâʰâb*, pluriel *ẓʰubīn* : le singulier représente hébr. זָהָב « or (métal) » et « pièce d'or » et le pluriel זהובִּ « pièce d'or » avec un suffixe araméen (ou arabe). « L'argent, la fortune » se dit *mâmōn* מָמוֹן « Mammon, la fortune » et *ẓūẓ* זוז « monnaie d'argent ».

Quelques mots intéressent le marchandage : *iāfi* « c'est bon » (très employé même dans le langage ordinaire), יָפֶה « ce qui est bon, beau », *qâḥ* « prends, accepte » קַח *ma-tqqâḥ-š* « ne prends pas », où le *qq* dénonce la forme hébraïque conservée ; Lévy signale le sens de « acheter » pour לָקַח ; *ᶜasé-lu* « donne-lui » et d'autres formes du verbe עָשָׂה conjugué à l'arabe : *ᶜăsīt-lu*, *naᶜsi-lu*, etc. ; *ḥannəf-lu* « donne-lui le change (de fausses explications — à la police, une mauvaise marchandise pour une bonne — à un client) » ; voir ci-dessus p. 401 *ḥnīfūt* ; c'est le verbe חָנַף « flatter, faire l'hypocrite », reformé sur le modèle des intensifs arabes.

Pour les relations avec l'extérieur, notamment avec la police, on a : *blä dâbâr* « silence » ar. *blä* « sans » et hébr. דָּבָר « parole » ; *ᵊbrăḥ* « sauve-toi » *ⁱibrăḥ* « il se sauve » : le mot est à la fois arabe classique et hébreu, mais comme il est inconnu des musulmans d'Alger (et d'autres parlers algériens, quoique donné par Beaussier), je pense qu'il faut y voir l'hébreu בָּרַח ; *pəlləl* « sauve-toi » פַּלֵּל « séparer » ; *liḥ* « va-t-en » : לֵךְ de הָלַךְ, et *ⁱiliḥ* « il s'en va » (conjugué à l'arabe) ; ce dernier mot est employé parfois dans la conversation ordinaire.

Une autre série comprend les quelques mots suivants :

ṣâbuăᶜ « hypocrite, faux-frère » צָבוּעַ « hypocrite » (mot à mot : « teint »).

gənnâb plur. *gənnâbīm* « filou, voleur », hébreu גַּנָּב ; le substantif qui signifie « filouterie » a une double forme *gnībă* et *gnībá* : ce dernier représente correctement l'hébreu גְּנֵבָה, mais l'*ă* du premier indique un mot très arabisé, sinon arabe ; de même le verbe *gənnəb* a une forme d'intensif qui s'explique mal par l'hébreu où on emploie généralement la forme simple גָּנַב : il n'est pas impossible que le verbe et *gnībă* aient été réempruntés aux parlers musulmans où ces mots ont pénétré : en effet ils sont connus non-seulement à Alger musulman, mais même dans des parlers ruraux. Beaussier donne قنب qui n'est qu'une faute, avec *q* pour *g*; cependant il y a peut-être lieu de faire un rapprochement avec مقنب, qui a en arabe classique le sens de « cohorte, escadron », mais est connu aussi avec le sens de « troupe de brigands, brigandage », v. Dozy : l'extension prise par la racine hébraïque *gnb* dans les parlers musulmans provient peut-être en partie d'une contamination avec une racine *qnb*.

mᵊqqǫṭręġ « homme terrible, assassin, diable » (peut se dire aussi en parlant d'un enfant « diable ») ; talmudique מְקַטְרֵג « diable », qui provient du du verbe קִטְרֵג « soutenir l'accusation, accuser », qui provient du

grec *κατηγορέω*, avec métathèse de *r* et *g* ; le « diable » est l'accusateur des hommes ; comparer le verbe *šīṭǫn*, dénominatif de *šīṭån·* « diable », qui prend le sens de « calomnier ». (Sur la forme du mot, avec *qq*, voir p. 69).

Voir encore *šəbbǫ̆r* « briser », cité dans *Tanger*, p. 342, hébreu שׁבר.

bẓä, *ⁱibẓi* « débourser, donner des fonds » est un mot d'argot commun aux juifs et aux musulmans ; le sens propre de l'arabe *bẓä* : « excréments » est conservé partiellement à Alger musulman, mais inconnu à Alger juif.

Ce mot et quelques autres cités ci-dessus montrent que l'argot des juifs n'est pas entièrement d'origine hébraïque, ni toujours distinct de l'argot des musulmans. Pourtant la très grande majorité des termes argotiques sont simplement des mots hébreux, et l'argot répond ainsi à son but qui est de n'être pas compris des non-initiés.

B) **Emprunts romans.**

Observations générales.

1° Catégories de mots empruntés.

Les contacts des populations de langue arabe se sont faits très diversement, suivant les circonstances historiques ou géographiques, avec les différentes populations latines ; aussi la proportion des emprunts aux diverses langues romanes est-elle différente dans chaque parler local maghribin : vu les relations particulièrement fréquentes et variées des juifs d'Alger avec les européens, la question des emprunts romans est pour Alger juif à la fois plus compliquée et plus importante que dans les parlers voisins.

Tous les emprunts aux langues romanes désignent des objets ou des institutions fournis à l'Algérie par les différents peuples européens du bassin occidental de la Méditerranée ; or les civilisations de ces peuples, qui s'opposent nettement à celle de l'Afrique du nord-ouest, sont à peu près identiques entre elles.

Ce sont donc les mêmes parties du lexique qui ont été enrichies par les emprunts à l'espagnol, à l'italien ou au français ; dans quelles proportions relatives, c'est ce qu'indiqueront les listes d'exemples et diverses observations à propos de chacune de ces langues.

Ici sont indiquées les principales catégories d'emprunts pour l'ensemble des langues romanes.

I. *Pièces de mobilier et ustensiles divers.*

Cette catégorie est nombreuse et augmente sans cesse à mesure que les musulmans et les juifs, plus qu'eux et avant eux, adoptent des pièces de mobilier européen pour lesquelles il n'y avait aucune désignation arabe : ainsi le lit élevé, la table à hauteur d'homme assis, la voiture, etc. Au mobilier s'ajoutent des ustensiles, comme la fourchette, la brosse à habits, etc. ; certaines pièces de vêtements, comme le chapeau européen, le jupon, etc.

II. *Vocabulaire culinaire*, etc.

Les emprunts relatifs à la cuisine, noms de mets et d'ingrédients, sont assez nombreux ; sous la même rubrique ont été rangés ici des

noms de plantes et d'animaux dont tous n'ont pas été empruntés pour raison culinaire.

III. *Vocabulaire commercial.*

Ce vocabulaire n'est pas employé par tout le monde ; aussi n'a-t-il pas été recueilli ici, sauf quelques exemples : on conçoit qu'il n'y ait pas eu de mot arabe pour désigner la lettre de change, le billet de banque, etc. : en effet les musulmans, jusqu'à une époque récente, ignoraient la pratique du crédit ; aussi tous les mots relatifs au grand négoce viennent des langues romanes.

IV. *Institutions.*

L'école européenne ne ressemble pas à l'école indigène, d'où l'emploi d'un mot espagnol pour désigner le maître d'école européen. Les exemples de cette sorte sont assez nombreux.

Il faudrait y joindre tous les termes administratifs, qui de nos jours, sont français pour la plupart comme ils ont été turcs autrefois : mais ces mots sont apparus à une époque toute récente, alors que déjà les juifs perdaient l'habitude de traiter en arabe des affaires administratives ; aussi n'ont-ils pas pris une forme stable à Alger juif, et ils ont été pour cette raison systématiquement négligés dans cette étude.

J'ai laissé aussi de côté le vocabulaire des jeux empruntés à l'Europe, dominos et cartes : on ne devrait pas le négliger dans une étude complète sur les emprunts romans en Algérie ; mais il faudrait l'étudier ailleurs que dans un parler de bilingues (v. p. 39, n. 1 sur *əlʰās* et *ḍåḍūš* p. 435).

V. *Attitudes européennes.*

Des habitudes et des attitudes qui ne sont pas d'usage en société musulmane sont désignées par des mots d'emprunt, ainsi « se donner le bras » ; c'est sous cette rubrique qu'il convient de ranger les mots : « manquer (un rendez-vous) », « (ne pas avoir le) temps » : en effet, le temps ne comptant pas pour un bon africain, ce ne sont pas là des notions arabes.

VI. *Adverbes.*

Certains adverbes (et certaines conjonctions) sont des espèces de gestes parlés, utiles à la conversation rudimentaire entre individus de langue différente ; ils paraissent s'emprunter très facilement et s'ajouter volontiers aux anciens adverbes de la langue ; ainsi des adverbes d'affirmation, négation, etc., espagnols et français ont pénétré plus que toute autre catégorie de mots dans tous les parlers

arabes algériens ; il en est de même de quelques mots turcs (voir aux Emprunts turcs) ; une conjonction empruntée à l'hébreu a été signalée plus haut (voir p. 401).

Ces diverses catégories lexicographiques seront au cours du chapitre abondamment pourvues d'exemples (sauf les restrictions indiquées pour III et IV) : le nombre de ces exemples indiquera assez bien l'importance relative des différentes parties du vocabulaire emprunté dans le langage courant. Si quelques exemples restent en dehors de la classification tentée ici, c'est qu'assez souvent l'emprunt de tel ou tel mot s'explique par des raisons qui lui sont particulières.

Les catégories sémantiques sont séparées par des intervalles dans les listes d'exemples ; l'exposé est fait pour chaque paragraphe dans l'ordre donné ci-dessus (sous la réserve que les noms de vêtements viennent en tête).

2° Langues d'où proviennent les emprunts.

Il n'est pas question ici en principe des emprunts au latin ; en effet les quelques emprunts latins qui appartiennent au domaine maghribin ont été assimilés anciennement par l'arabe, avant la formation du parler d'Alger juif, ainsi *fəllūs* « poussin » qui représente PULLUS.

L'étude porte donc seulement sur les emprunts plus modernes classés dans les trois grandes divisions : espagnol, italien, français (le provençal a joué un rôle nul ou insignifiant).

Mais avant d'étudier ces emprunts, il faut écarter une question préjudicielle : on pouvait se demander si l'ensemble des emprunts romans (sauf ceux de la plus ancienne période à l'espagnol, très répandus au Maghrib, et les emprunts tout récents au français) ne provenaient pas de la langue franque ou sabir qui s'est parlée autrefois à Alger.

Voici ce qu'en dit HAEDO, voir R. A. t. XV, p. 93 : « La troisième langue en usage à Alger est la langue *franque*, ainsi appelée par les Musulmans, non pas qu'en la parlant ils croient s'exprimer dans la langue d'une nation chrétienne quelconque, mais parce qu'au moyen d'un jargon usité parmi eux, ils s'entendent avec les chrétiens, la langue franque étant un mélange de divers mots espagnols ou italiens pour la plupart. Il s'y est aussi depuis peu glissé quelques mots portugais, après qu'on eut amené à Alger de Tétouan et de Fez un très grand nombre de gens de cette nation faits prisonniers dans la

bataille que perdit le roi de Portugal, don Sébastien (1578)... Cette langue franque n'est qu'un jargon ou plutôt un patois de nègre... Pourtant ce jargon est d'un usage si général qu'on l'emploie pour toutes les affaires, et toutes les relations entre turcs, maures et chrétiens, et elles sont nombreuses ; de sorte qu'il n'est point de turc, de maure, même parmi les femmes et les enfants, qui ne parle couramment ce langage, et ne s'entende avec les chrétiens. »

Ce langage devait être extrêmement mobile et changer souvent de composition. A cet égard l'indication donnée par Haedo sur les mots portugais doit être rigoureusement vraie. La plus forte preuve de la mobilité de la langue franque est sa disparition très rapide devant le français : en effet actuellement on rencontre du français mal parlé par les indigènes peu instruits, à l'occasion aussi ils s'expriment en mauvais espagnol quand ils ont des rapports avec les éléments espagnols de la population d'Alger, mais il n'existe pour ainsi dire plus de sabir à vocabulaire mélangé de plusieurs langues romanes : l'ancienne langue franque n'a plus une ombre d'existence que dans le langage commercial des juifs, où elle pointe assez souvent (voir ci-dessous) ; jusqu'à un certain point aussi elle se survit dans un très petit nombre de mots empruntés soit par le français local d'Alger, soit même par les parlers arabes ; mais comme parler autonome elle a vécu.

Sur l'état et la composition de la langue franque au moment de l'expédition d'Alger, nous possédons un document précieux ; c'est un vocabulaire publié en 1830 à Marseille sous le nom de *Dictionnaire de la langue franque* ou *Petit Mauresque*.

Or il est notable qu'il s'y trouve très peu de mots arabes ; presque tout le lexique est espagnol ou italien, mais l'italien prédomine.

D'autre part certains caractères morphologiques (absence de temps personnels des verbes, infinitif uniformisé en *-ar*) permettent de reconnaître dans cette langue franque un parler de formation, il est vrai, artificielle, mais qui a cependant une existence autonome.

(Sur la langue franque, son existence instable et sa disparition, voir l'excellent article de SCHUCHARDT cité à la Bibliographie.)

Maintenant que la langue franque a été définie dans la mesure du possible, on peut rechercher si le vocabulaire roman emprunté par le parler d'Alger juif a quelque rapport avec elle.

Il est tout d'abord exact, et ce fait a déjà été mentionné dans l'Introduction p. 6, que le langage commercial des juifs (d'ailleurs

presque réservé à l'usage écrit), se mélange volontiers d'éléments où on peut reconnaître de la langue franque : mais il s'agit là d'un mélange occasionnel, et non d'emprunts véritables.

D'autre part, il apparaît que l'influence de la langue franque n'a pas été nulle sur le langage ordinaire des juifs d'Alger : ainsi il arrive qu'un détail relatif à un mot roman emprunté ne s'explique par aucune des langues romanes, et que la difficulté se résolve si on recourt au sabir (voir aux Emprunts espagnols de la seconde période, à propos des verbes p. 431, sous *flåkǫ* p. 437 et pp. 432, 438-441).

Ceci dit, il me semble pourtant prouvé par un ensemble de faits que la presque totalité des emprunts romans à Alger juif provient non de la langue franque, mais directement des diverses langues romanes.

Tout d'abord il a déjà été mentionné ci-dessus que les plus anciens emprunts à l'espagnol, qui sont presque généralisés au Maghrib, et assimilés aux mots du vieux fonds arabe, ne sauraient avoir été empruntés à la langue franque, étant antérieurs à sa constitution. Il en est de même des nombreux emprunts récents au français.

D'autre part, quelle qu'ait été la mobilité de la langue franque, on ne peut négliger l'indication donnée par le *Dictionnaire* cité plus haut, qui est le seul document précis que nous ayons : or il atteste qu'au moins en 1830 l'italien prédominait de beaucoup dans le vocabulaire sabir : si maintenant nous considérons la situation des emprunts à Alger juif, nous voyons que les emprunts italiens ne sont qu'un petit nombre à côté de la masse imposante des emprunts espagnols ; d'ailleurs leur existence s'explique suffisamment par les rapports commerciaux entre les juifs d'Alger et le port de Livourne.

De plus, très souvent, et c'est là une preuve péremptoire, le sens ou la forme des mots d'emprunt, ne concordant pas avec la langue franque, concordent avec l'espagnol ou l'italien correct. C'est ainsi que tous les exemples cités dans la suite où figure un *ś* représentant *s* mouillé de l'espagnol doivent être considérés comme des emprunts directs à cette langue ; voir aussi pp. 426 et 443 sur *ṭǫp(p)å* « rat » et *sälämūn* « saumon », qui s'opposent à RATOUN et SALMOUN du *Dictionnaire de la langue franque*.

L'indication fournie ici par l'étude linguistique des emprunts est confirmée dans une certaine mesure par le témoignage de HAEDO cité dans l'Introduction, p. 5, disant que beaucoup de juifs parlent « très joliment » l'espagnol, le français ou l'italien : le contact avec

les langues romanes ne se faisait donc pas seulement par l'intermédiaire de la langue franque.

Enfin si les emprunts romans provenaient en presque totalité de la langue franque parlée à Alger, on s'attendrait à ce qu'ils soient beaucoup plus semblables qu'ils ne le sont à Alger juif et Alger musulman (voir ci-dessous dans les listes d'exemples).

Donc, sous bénéfice des observations ci-dessus, la langue franque pourra être à peu près négligée dans ce qui suit : les emprunts seront considérés comme faits directement aux différentes langues romanes.

Toutefois ils ne proviennent pas toujours des langues littéraires actuelles : en effet ils représentent souvent des mots dialectaux (par ex. catalans) ; quelques-uns n'ont pu être identifiés : peut-être proviennent-ils de quelque dialecte sur lequel aucun document n'a pu être consulté, ou bien sont-ce des mots qui ont été conservés à Alger juif (et éventuellement dans d'autres parlers arabes), alors qu'ils étaient éliminés dans le dialecte roman d'où ils ont été empruntés.

Les emprunts romans dont il a été ou sera question ailleurs n'ont généralement pas été repris dans ce chapitre ; on les retrouvera au moyen de l'Index (où un r. précède tous les mots d'origine romane).

I. Emprunts espagnols.

Sous le terme « espagnol » sont compris tous les dialectes parlés dans la presqu'île ibérique et aux Baléares et non pas seulement le castillan littéraire : il y a lieu de distinguer principalement le castillan (castillan ancien et castillan moderne, qui est l'espagnol commun) et le catalan ; aux Baléares, d'où sont venus à Alger un certain nombre de juifs, les patois locaux appartiennent au groupe dialectal catalan ; de plus, le catalan littéraire y a été répandu dans les villes à époque ancienne.

On peut distinguer plusieurs couches d'emprunts à l'espagnol, différenciées notamment par leur traitement phonétique : les citations anciennes de certains mots, fixant la date approximative de leur introduction, aident à déterminer quel traitement phonétique est le plus ancien ; mais certains détails de phonétique et de morphologie à eux seuls suffisent à établir les divisions les plus importantes.

Ces couches d'emprunt seront réparties en deux périodes principales.

La première période comprend les emprunts anciens : beaucoup d'entre eux existaient déjà dans l'arabe d'Espagne ou andalou : la plupart mais non tous sont attestés dans de nombreux parlers algériens.

Or un certain nombre de ces emprunts ont à Alger juif un traitement ou un sens plus proche de l'arabe andalou (et par conséquent de l'espagnol lui-même, car l'andalou était assez conservateur pour les emprunts) que dans les autres parlers algériens ; partant de là, on pourrait se demander s'il n'y a pas eu transmission directe de l'andalou au parler d'Alger juif. Mais cette hypothèse a déjà été écartée dans l'Introduction pp. 2 et 6. où il est exposé que les juifs venus d'Espagne à Alger à la fin du XIVe siècle ne parlaient pas l'arabe andalou, mais l'espagnol. Le fait même que les juifs immigrés aient parlé cette langue suffit à expliquer que certains phonèmes espagnols soient aussi bien préservés à Alger juif qu'en Andalousie ; la même cause, qui est le contact intime avec la langue étrangère, a produit indépendamment des effets semblables sur deux domaines différents

Les concordances qu'on peut observer entre Alger juif et l'andalou s'expliquent donc sans qu'on admette aucune parenté spéciale entre ces parlers.

Il resterait à déterminer comment se sont transmis aux dialectes maghribins modernes les emprunts espagnols qui leur sont communs avec l'arabe andalou. Certains mots ont dû être deux fois empruntés à l'espagnol, directement et indépendamment, par des groupes linguistiques différents, sur le sol espagnol d'une part et d'autre part sur le sol africain. D'autres, empruntés d'abord par l'andalou, ont pu lui avoir été empruntés ensuite par d'autres parlers arabes; pour ces mot-là, la diffusion a pu et dû se faire principalement par le moyen des maures qui, expulsés d'Espagne en masse, se sont dispersés dans les ports africains et quelques villes de l'intérieur.

C'est là une question difficile que déborde le cadre de cette étude sur le parler d'Alger juif et qu'il faudrait traiter pour l'ensemble des parlers maghribins. Il faudrait dans une étude générale tenir compte de la possibilité de différents modes de transmission et d'incorporation des emprunts pour un parler donné; par exemple, si on prend le mot *s(ə)pnāḫ* « épinards », pourvu d'un *p* en espagnol, en andalou et à Alger juif (tandis qu'il a *b* dans les parlers arabes qui environnent Alger juif) la présence de ce *p* pourrait s'expliquer de trois manières : 1° le mot a passé de l'andalou à Alger juif; 2° le mot a été, à Alger même, emprunté à l'espagnol (avec son *p*); 3° le mot *səbnāḫ* (avec *b*) a été pris aux parlers arabes environnants et a été re-hispanisé à Alger juif par un passage secondaire de *b* à *p*. La première hypothèse est exclue d'après ce qui a été dit plus haut. Pour les deux dernières, on ne peut actuellement pas choisir entre elles. Au reste l'une comme l'autre met en valeur l'autonomie du parler d'Alger juif, marquée par le traitement conservateur du *p* (attestant un contact direct avec l'espagnol).

Dans le développement qui suit tous les emprunts ont été considérés comme emprunts directs à l'espagnol, en exceptant seulement ceux que leur traitement dénonce comme emprunts évidents (et sans doute relativement récents) à d'autres parlers arabes.

Tous les mots qu'un détail probant dans leur forme ou une citation dans les auteurs qui ont écrit sur l'andalou ne permet pas d'attribuer à la première période ont été réunis dans la seconde : leurs traitements se trouvent assez cohérents pour justifier a posteriori ce classement. Leur abondance s'explique par les rapports nombreux

qui se sont perpétués entre les habitants d'Alger, juifs ou autres, et les négociants espagnols : certains détails phonétiques ou morphologiques révèlent chez les juifs d'Alger une plus grande familiarité avec la langue espagnole que chez la plupart des algériens : il a déjà été parlé de cette question (v. Introduction, p. 6).

Si les emprunts à l'espagnol sont sensiblement (mais non beaucoup) plus nombreux à Alger juif qu'à Alger musulman, par exemple, la cause en est dans les habitudes de vie européenne, en partie sans doute apportées d'Espagne par les juifs émigrés, et en partie acquises à Alger même au contact des Européens qui y séjournaient : un exemple typique est le nom de la « fourchette » qui est à Alger juif un mot espagnol, d'emprunt assez ancien, tandis que les musulmans, chez qui l'objet était naguère inconnu, le désignent par un emprunt tout récent au français (voir p. 434).

Avec la masse des emprunts qui sont d'origine sûrement espagnole ont été étudiés ici les mots dont l'origine romane est patente, mais dont la source n'a pu être déterminée plus précisément; seuls ont été placés ailleurs ceux de ces mots de provenance douteuse pour lesquels un détail de phonétique rend impossible leur attribution à l'espagnol.

Période ancienne.

Première catégorie.

a) Consonnes. Le *k* (esp. c) est représenté par *q*, le G (occlusif) par *ǵ*, le J par *ǧ*, le G (affriqué) et le J par *ǧ*, le s (prononcé *ś*, *s* mouillé) par *š*[1], le P par *p*, le V par *b*. Le T est représenté par un *t* qui est senti comme plus fort que le *t* ordinaire du parler, et généralement rendu dans l'écriture par ט (*ṭ*); mais il n'emphatise pas les voyelles adjacentes; ce n'est donc pas un véritable *ṭ*; d'ailleurs c'est un *ṭ* qui lui correspond dans les mêmes mots à Alger musulman; quelques-uns de ces mots sont attestés par ailleurs avec *t* et avec *ṭ*. Les autres consonnes n'ont pas un traitement caractéristique.

b) Voyelles, syllabes, accent. Tout comme dans les mots du fonds arabe il y a eu réduction du nombre des voyelles, de manière à obtenir un schème monosyllabique ou dissyllabique.

1. Le traitement *š* de s espagnol est attesté dès le XIIIe siècle dans le VOCABULISTA; la mouillure de cet s est donc très ancienne.

Les voyelles qui subsistent sont les voyelles ordinaires du parler, non-emphatiques, réduites ou longues : *ə*, *ā̈*, *ī*, *ū*, et *ä* en finale ; *ə* se colore en *ŏ̤* au contact du *q* ; E et O espagnols passent à *i* et *u*.

Les voyelles conservées ou allongées sont celles qui étaient accentuées en espagnol : ainsi CAMÍJA (PD. ALC.) devient *qməǧǧä*. D'après les règles qui gouvernent la forme des mots anciens dans la langue (v. p. 142), si le mot avait été arabe on aurait eu * *qəmǧä*. Dans ce mot la gémination de la consonne subséquente a permis de conserver la voyelle accentuée sans l'allonger. Sur les deux procédés parallèles de la gémination de consonne et de l'allongement de voyelle, voir *Saïda*, notamment p. 73. L'accent étranger a donc eu d'abord une influence sur la forme du mot ; mais une fois cette forme obtenue le mot est accentué suivant les règles ordinaires du parler.

Tout ce qui vient d'être dit des voyelles atteste que les emprunts de cette couche ancienne ont subi une évolution commune avec les anciens mots arabes. La conséquence en est que, sauf les mots peu nombreux qui ont plus de quatre consonnes, ils n'ont pas un aspect différent, par leur schème, des mots arabes d'origine.

c) *Morphologie*. Les verbes reçoivent une conjugaison arabe régulière, si on en juge par le seul exemple que j'aie rencontré (v. ci-dessous *bŏqqŏṭ*). Les substantifs reçoivent des pluriels arabes, externes ou internes, mais ne conservent pas un pluriel espagnol. L'existence de la désinence de féminin *-a* en espagnol comme en arabe a aidé à l'assimilation morphologique de tous les substantifs féminins.

De toutes ces particularités des plus anciens emprunts, le traitement *p* du P espagnol est seul caractéristique du parler. Les traitements de divers phonèmes se contredisent entre eux. En effet la conservation du *p* et du *t* (non-emphatisé en définitive), semblent indiquer des emprunts faits à une langue familière, qu'on a peu de tendance à défigurer dans les emprunts. Mais cette indication est contredite par les traitements *q* pour C au lieu de *k* et *ġ* pour G au lieu de *g*. Ce dernier atteste que les emprunts en question sont antérieurs à l'acclimatation du *g* dans le parler et par conséquent que celui-ci est bien senti comme un phonème étranger ; l'autre (*q* pour C) s'explique par la tendance de l'arabe à rendre au moyen de leurs correspondants emphatiques les phonèmes des langues étrangères dans les emprunts, marquant ainsi que ces intrus ne sont pas tout à fait admis parmi les vocables de l'ancien lexique ; cette tendance se révèle clairement à Alger juif même pour d'autres couches d'emprunts (voir p. 51).

La réunion de ces éléments contradictoires est caractéristique des emprunts qui appartiennent à cette période : en effet ils se distinguent ainsi des emprunts plus anciens aux domaines grec et roman qui connaissent aussi *q* et *ġ* pour les arrières-palatales, mais ont *f* pour *p* et *ṭ* pour *t*. Pour les emprunts plus récents, voir plus loin.

Deuxième catégorie.

Certains mots, semblables aux précédents par leur schème arabisé et par le traitement de la plupart des phonèmes, se distinguent par leur emphase : on y rencontre *ṭ*, *ḍ*, *ṛ* au lieu de *t*, *d*, *r*, et les voyelles sont nettement emphatiques.

Ces mots forment donc transition entre la catégorie précédente et les emprunts de la seconde période, dont il sera question plus loin.

Comme la distinction essentielle entre les emprunts des deux période est celle du schème des mots, on aurait pu hésiter à créer une catégorie spéciale à cause de la seule présence de phonèmes emphatiques (en particulier de *ṛ* dont les causes d'apparition sont si peu claires) ; mais il se trouve que, tandis que presque tous les emprunts de la première catégorie sont attestés sous la même forme dans l'arabe d'Espagne, ceux de cette deuxième catégorie ne s'y trouvent pas, soit que les mots espagnols en question ne soient pas représentés du tout en arabe andalou, soit qu'ils y figurent sous une autre forme. Cette circonstance historique fortifie l'indication donnée par le traitement phonétique et incite à admettre que les mots classés ici sont bien des emprunts différents de ceux de la première catégorie, soit qu'ils leur soient postérieurs, soit qu'ils se soient transmis autrement de l'espagnol au parler d'Alger juif : en effet on pourrait imaginer (mais il n'y a actuellement aucun moyen de le prouver) que les emprunts de la première catégorie représentent des emprunts des dialectes algériens au dialecte andalou, tandis que ceux de cette seconde catégorie auraient été empruntés en Algérie même à l'espagnol (voir ci-dessus, p. 416).

Troisième catégorie.

A la suite des deux catégories précédentes ont été cités quelques mots qui appartiennent aussi à la période ancienne, comme le montre leur schème, mais où un *b* au lieu de *p*, un *g* au lieu de *q*, ou simplement le sens, dénoncent que ce sont manifestement pour Alger juif des emprunts *indirects* au roman, venus par l'intermédiaire de quelque autre parler arabe.

1re catégorie.

pəlġä « pantoufles » pl. *plāġi* « des paires de pantoufles ». — Ce sont des pantoufles de femme sans quartier et sans talon (espèce de babouches). Le mot est bien connu au Maghrib sous la forme بلغة (*bəlġa* ou *bŭlġa*) et désigne suivant les endroits différentes chaussures.

Dans le Voc. AVARCA بُلْغَة et بَرْغَة (pl. -ات); il est spécifié que ce sont des chaussures de sparterie; Pd. Alc. a PÁRGA, PARGÁT, correspondant à différents termes espagnols dont l'un est ALPARGATE. L'espagnol moderne connaît ALPARGATA et ALPARGATE (en corde) ABARCA (en cuir); l'origine du mot paraît être basque.

Toutefois la forme du mot espagnol est troublante : d'une part, si l'étymologie en est, comme on l'a proposé, un mot basque avec *b*, le *p* s'explique mal; d'autre part il est étonnant qu'un mot d'origine ibérique soit réemprunté par le castillan à l'arabe, comme semble l'indiquer la présence de l'article arabe *al-*; voir Dozy sous بلغة, Simonet p. 423, Eguilaz, p. 336 et aussi Baist *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 1908, p. 42 et suivantes.

Le pluriel بلاغى se trouve dans Dombay, pour le marocain. Il serait intéressant de savoir si la forme avec *p* se trouve au Maroc; à Alg. mus. le mot a un *b*.

Quoi qu'il en soit du mot espagnol, le *p* suffit à attester que le mot n'est pas d'origine arabe; pour la correspondance irrégulière *r-l*, voir ce qui est dit p. 97 à propos de l'instabilité des liquides, notamment dans les emprunts.

qməǧǧä « chemise », général au Maghrib. La forme du bas-latin et ancien castillan CAMISIA, avec *i̯*, explique la présence de la prépalatale *ǧ* : en effet elle ne s'expliquerait pas en partant de CAMISA, forme qui a prévalu en espagnol, comme en français (d'où CHEMISE); accessoirement ce traitement tend à prouver la sonorité du groupe *si̯* intervocalique dans le mot ancien-castillan, voir Sim. p. 81 (sur ce mot voir en outre pp. 170 et 307).

qə̣rḍᵊbūn; c'est une planche ou étagère aux angles du balcon dans le premier étage de la maison mauresque ; on m'a donné aussi ce mot comme désignant la galerie du premier tout entière, esp. CARTABON « équerre »; Pd. Alc. donne comme arabe la même forme et le même sens qu'en espagnol. C'est par une dérivation de sens qu'on a pu passer de la notion de « angle droit » à celle de « objet qui se

trouve dans un angle ». Le mot est inconnu à Alg. mus. et absent de Beaussier.

Au point de vue phonétique, il y a eu réduction de la première voyelle à une voyelle ultra-brève, allongement de la dernière voyelle accentuée et chute de la voyelle inaccentuée de la seconde syllabe, d'où assimilation du *t* au *b* en sonorité ; mais il s'est produit ensuite une disjonction du groupe consonantique avec apparition facultative d'un *ə* très léger en même temps que le *d* était légèrement affriqué. Enfin j'ai entendu quelquefois dans ce mot le *b* prononcé comme une spirante bilabiale *ƀ* (voir pp. 21 et 22).

šītä pl. *-āt* ; dim. *šụīṭä* « brosse ». Dans Pd. Alc. : XÍTA; dans le Voc. شطّة. Les deux formes sont irréductibles l'une à l'autre : elles proviennent de deux dialectes différents de l'andalou, ou laissent supposer que le mot, emprunté à date ancienne, puis abandonné, a été ensuite emprunté de nouveau ; en tout cas il a été pris à un dialecte espagnol (ainsi que le montre le *š*), mais qui avait conservé le *t* intervocalique (v. ci-dessous *rūṭä*); ce n'est donc pas le castillan : en effet on a lat. SETA mais portugais SEDA, cast. SEDADERA ; v. Sim. p. 599, où sont citées des formes شيطة et شيتة. Cette dernière est celle qui est employée à Alg. mus., comme à Alg. juif.

bəltiä « tonneau » (le t est prononcé fort), dans Pd. Alc. : BOTÍA, dans Beaussier بتية et aussi بطّة, d'une autre forme de la racine. On trouvera dans Sim. p. 55 différentes formes du mot, avec *t* ou *ṭ*. La racine est bien connue dans les langues romanes, d'où elle a été empruntée aussi par l'arabe oriental, mais on ne voit pas à quel dialecte exactement a été prise cette forme du mot. Quoi qu'il en soit l'emprunt doit avoir eu lieu, en Espagne, entre le XIIIe et le XVe siècles (en effet, s'il figure dans Pd. Alc., il n'est pas attesté dans le Vocabulista). On doit considérer que la gémination du *t* est faite dans les mêmes conditions que celle de *ǧ* dans *qməǧǧä*, si on part de BOTIA; mais le mot a peut-être été emprunté à une forme romane qui avait *tt*.

qə̣mfīd « dragées ». Le *q* indique un emprunt ancien, mais la provenance exacte n'en est pas claire. L'espagnol a CONFITES que Pd. Alc. donne également comme arabe. Beaussier donne قفيط, mais Alg. mus. a comme Alger juif la forme avec *-d*. Voir Dozy, II, p. 413.

s(ə)pnāḫ « épinards ». On trouvera dans Simonet, p. 276, les formes du mot dans différentes langues européennes et divers dialectes arabes. Pd. Alc. a izpinág « espinaca » ; vu les formes divergentes des langues romanes on ne peut interpréter exactement ni le *-g* final de Pd. Alc., ni le *ḫ* d'Alger juif qui se retrouve d'ailleurs à Alger musulman (*səbnāḫ*) ; il faut retenir seulement le fait que la présence du *p* prouve que le mot d'Alger juif est un emprunt maghribin et non un mot arabe ou anciennement arabisé. La voyelle *i* qui suivait le *p* ayant disparu, le groupe de trois consonnes qui en serait résulté a été disjoint et la voyelle initiale a disparu sans laisser de trace : d'autre part l'*ə* tend actuellement, vu sa position, à être absorbé par *s*.

pənn « pignon ». On connaît en arabe le mot بُنّ (*bunn*) « baie », qui conviendrait ici pour le sens. Mais le *p* est inexplicable par l'arabe. Pd. Alc. a pínna, plur. pinn « erizo de castaña o de bellota » c.-à-d. « hérisson de châtaigne ou de gland. » Si le mot d'Alger juif était le même que celui de l'andalou, il se rattacherait donc à la racine romane pinn- « pointe ». Cette étymologie n'est pas très satisfaisante pour le sens.

Il est préférable d'admettre qu'on retrouve dans *pənn* la racine de « pin », en espagnol pino ; l'*ī* attendu serait suppléé par la gémination de la consonne subséquente comme dans *qməǧǧä* et l'andalou شطّة (voir plus haut), soit par simple transformation phonétique, soit grâce à une contamination de la racine *pin-* avec celle de *bunn*.

Quoi qu'il en soit je n'ai trouvé le mot signalé nulle part ailleurs avec le sens de « pignon » qu'il a à Alger juif. On me l'y a défini comme désignant une espèce plus grosse que le pignon ordinaire qui est appelé *ḥăbb qrēš*. Ce dernier nom est fort obscur : on ne peut, pour la forme, rapprocher que carích « carrizo », c.-à-d. « glaïeul » de Pd. Alc. ; mais le ch fait difficulté, et le rapport de sens n'est nullement satisfaisant. Peut-être ne faut-il pas négliger en cherchant une étymologie de ce mot le sens « croquer » de la racine *qrš* (voir Dozy) et d'autre part le mot dont la forme est « cerise » en français. Le nom arabe du « pignon » est *sqūqu* (Beaussier زقوقو) qui se rencontre aussi chez les juifs d'Alger, mais comme emprunt aux musulmans.

rūtä « rue (plante) » Ds. le Voc. روطة, ds. Pd. Alc. : rúta. C'est donc un emprunt ancien, mais non au castillan qui a *ruda* ; il n'est pas vraisemblable que ce soit un emprunt au latin même,

étant donné le peu d'extension du mot dans les dialectes arabes ; d'autre part sa présence en andalou rend inadmissible un emprunt à l'italien ; il faut supposer que le mot provient de quelque dialecte de la péninsule ibérique qui avait conservé le *t* intervocalique jusqu'à l'époque où a eu lieu l'emprunt (voir ci-dessus *šitä*). Lerchundi donne روطة, Beaussier n'a pas le mot ; à Alg. mus. on emploie *fīǧla*.

šnūgä « synagogue ». Le *š* suffit à dénoncer un emprunt à l'espagnol ; le mot est déjà dans le Voc. شُنُوغَة et dans Pd. Alc. xonóga, et d'autre part il est inconnu en Orient. La forme écourtée du mot grec συναγωγή (emprunté déjà par le bas-latin) se trouve en ancien castillan (d'où le mot arabe) et en portugais (sinoga), en judéo-espagnol (*ẹznǭga* à Larache), et en provençal (au moins chez les juifs : esnogue ou esnoga, mais sinagoga dans Mistral, *Dictionnaire provençal*).

Le mot est inusité à Alg. mus., mais courant à Tlemcen ; شنوعة dans Beaussier est une faute. Voir Simonet, pp. 516 et 603, Dozy, I, 790 et 792.

Comme la présence de *š* prouve que c'est la forme espagnole qui a donné naissance à la forme arabe, on ne peut admettre avec Brockelmann, *Grundriss*, p. 262 que xonóga provienne d'une « haplologie » en arabe.

tbərnä pl. *tbərnāt* « buvette » ; inconnu du Voc., le mot se trouve dans Pd. Alc. sous « bodegon » et sous « taverna de vino » : tabérna. Il a bien préservé son sens à Alger juif, tandis qu'à Alg. mus. il a pris le sens de « restaurant européen ». La chute de la première voyelle confirme l'ancienneté de l'emprunt. Les formes citées par Simonet, p. 520, ont les unes *t*, les autres *ṭ* ; Beaussier a *ṭ*, mais à Alg. mus. on dit *ṭbərna*.

čəppūḫä « ballon » *čəppəḫ* « se frapper sur la joue gonflée en signe de dérision » (synonyme *ʿămal bŭffä* où *ff* (géminé) dénonce un emprunt à l'italien). Je ne connais pas à Alger juif de substantif de la racine *čəppəḫ* qui signifie « coup sur la joue » ; à Alg. mus. *čəbbēḫa* (c. à d. *čəbbāiḫa*) « claque sur le derrière de la tête ». Le mot est assez ancien, connu de Pd. Alc. et du Voc. qui donne en plus le sens d'« écume » pour جُبّاخة. Tous ces sens semblent se rapporter à une signification « gonfler ». L'étymologie du mot n'est pas facile à déterminer avec exactitude : le *p* dénonce un emprunt roman ;

l'apparition de *č* doit s'expliquer par le caractère onomatopéique du terme (voir p. 62). L'espagnol ne donne rien de semblable à ce mot. Simonet, p. 169, donne, outre les formes arabes, les rapprochements avec le prototype de « coup », bas-latin *colaphus*, et avec le lat. *stloppus* ou *scloppus* qui a précisément le sens de « bruit produit en dégonflant les joues (par un coup) ». Dozy a relevé les formes arabes du mot sous جبنح ; Beaussier ne le donne pas. Voir encore *Tanger*, p. 422. Si l'étymologie est obscure, l'origine romane est presque certaine. Il est bon de réunir le plus possible des formes et des sens du mot pour arriver à en déterminer la provenance. (Voir encore à ce propos Baist dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1908, p. 40).

2me catégorie.

ǧəlṭīṭå pl. *ǧlåṭọṭ* « jupon » tend à disparaître devant le mot français, prononcé *žüpōn* ; toutefois il ne désignait pas exactement le même objet ; en effet il provient de l'esp. GIRALDETE, qu'on définit « rochet sans manches », et qui actuellement encore chez les juifs (de langue espagnole) de Tanger, désigne un vêtement de dessus richement orné ; à Mogador les juifs de langue arabe connaissent *ǧəlṭīṭå* « jupon de velours brodé ». La réduction du mot permet de l'attribuer à une couche ancienne d'emprunts, mais l'emphase l'exclut de la 1re catégorie. Le détail de la transformation phonétique est compliqué : il y a réduplication syllabique des deux syllabes terminées par liquide (*ǧir-* et *-al*), et assourdissement de la première dentale par assimilation à distance à la seconde ; le mot d'origine berbère cité ci-dessous a dû agir sur le mot espagnol. Le mot est inconnu à Beaussier ; à Alg. mus. on dit pour « jupon » *fərṭåṭṭiš* (mot berbère), mais on y connaît *ǧəlṭīṭå* au sens de « vieille robe européenne ». Les juifs de Mogador connaissent *falṭīṭå* « jupon ».

qlåṛ pl. *qlåịəṛ* « faux-col » esp. COLLAR « collier » et anciennement « collet d'habit » ; « cravate » se dit *gərbåṭå* (emprunt plus récent, où le *g* fait difficulté ; esp. CORBATA) : à Alg. mus. ce dernier mot est employé à la fois pour « cravate » et « faux-col » et *qlåṛ* est inconnu.

qəprŏn est le nom d'une coiffure espagnole autrefois employée par les juifs d'Alger ; il ne sert plus que pour désigner une coiffure de

cette espèce, revêtue, le jour de leur mariage, par les hommes des familles qui descendent des rabbins organisateurs de la communauté juive d'Alger (v. Introduction pp. 3 et 4), et plus loin aux Noms de vêtements. C'est l'espagnol CAPIRON avec réduction des deux premières voyelles et conservation du timbre de la dernière, sans doute grâce à une emphase de *r*.

qğəṛ pl. *qğūṛ* et *qğåṛåt* « tiroir ». Esp. CAJON ; cette étymologie proposée dans Marçais, *Obs.*, p. 61, est fortement appuyée par l'identité de sens des deux mots et l'absence d'étymologie arabe. L'objet lui-même ne semble pas avoir été connu des anciens arabes ; en Orient également il a des noms récents. Dans un mot d'emprunt *r* au lieu de *n* ne fait pas vraiment difficulté (voir ci-dessus sous *pəlğä* p. 420)[1].

flīṛ pl. *flåịəṛ* « épingle » esp. ALFILER ; le mot espagnol est lui-même emprunté à l'arabe, rac. خل. L'emprunt de l'arabe à l'espagnol est ignoré de Pd. Alc. qui connaît comme mot arabe dans ce sens une forme avec *ḫ* ; il semble néanmoins assez ancien, vu la chute de la première voyelle inaccentuée en syllabe initiale. Le mot est inconnu à Alg. mus. où on emploie le mot ordinaire en Algérie *məssåk* ; Dozy a trouvé *flir* dans Barbier *Itinéraire de l'Algérie*. — V. Dozy, *Noms de vêtements* et *Supplément* sous أخلّة.

šlåḍå « salade ». Sous cette forme, avec chute de la première voyelle, le mot ne peut être qu'un emprunt relativement ancien à l'espagnol. V. dans Sim. p. 578 et Fischer, dans *Mitt. des Seminars für Orientalische Sprachen*, 1899, Abt. II, p. 280, d'autres formes du mot, qui prouvent qu'il a été emprunté plusieurs fois par l'arabe aux langues romanes et sans doute à des dialectes différents.

qəšṭəlịån « pain azyme » représente correctement le mot CASTELLANO (avec *l* mouillé), emprunté à une époque où c passe encore à *q*. Cette dénomination inattendue n'est employée ni à Oran, ni à Tlemcen, ni à Constantine, ni à Tunis, ni à Mogador (je n'ai pas de renseignements pour les autres villes sur le nom de l'objet) : ce n'est donc pas un mot général chez les juifs du Maghrib. Ce nom

1. M. Marçais me communique un troisième pluriel du mot : *qğəṛṛåt* ; dans le singulier même il a entendu la géminée faiblement prononcée : *qğəṛ(ṛ)* ; il explique cette forme par l'analogie de *mğəṛṛ* « tiroir » inconnu d'Alger juif, mais usité dans d'autres parlers (voir ci-dessus p. 301 et *Tanger*, pp. 421 et 463).

a dû être d'abord celui d'une certaine espèce d'azyme qu'on appelait « castillan », puis s'étendre à toutes les variétés. On forme de ce mot un nom d'unité *qəšṭəlīånå* « une galette de pain azyme ».

qǫrnūn « artichauts » (avec un nom d'unité *qǫrnūnå*). Ce mot est général au Maghrib, mais avec des formes diverses, v. SIMONET p. 87 et *Obs.*, p. 65. PD. ALC. a « cardo lechar (= cardon laiteux) » TACARNINA, TACARNIN. L'espagnol connaît encore TAGARNINA « petit chardon ». DOMBAY donne « carduus » GERNĪN. De l'indication de PD. ALC., on peut conclure que le mot n'était pas espagnol de son temps et qu'il avait en andalou une forme de schème non-arabe : il se peut qu'on ait affaire à un mot berbère (ce que semblerait indiquer le préfixe *ta*) transplanté en arabe d'Espagne après le XIIIe s., comme on peut le conclure de son absence dans le Voc. Il était utile de le signaler ici, d'abord pour montrer qu'il est indépendant à Alger juif de la forme andalouse, ensuite parce qu'en recueillant toutes les formes locales de ce mot on arrivera peut-être à en préciser l'histoire.

ṭǫp(p)å « rat ». Le Voc. donne طوبة (dans sa partie arabe) et طُوبَة sous MUS. PD. ALC. a TÁUPA. Ce mot nous reporte à un dialecte qui avait encore la finale *a* du lat. *talpa* et non l'*-o* (SIMONET cite le Galicien TOUPA) et d'autre part le sens de l'italien TOPO « souris, rat » ; en espagnol TOPO signifie « taupe ».

Le *p* est fort, représentant un *pp* géminé après voyelle pleine. Alg. mus. a *ṭǫbba*, BEAUSSIER donne طبّة ; mais cette forme doit être fictive ; l'auteur a dû reculer devant la notation : voyelle longue (d'ailleurs sensiblement abrégée) devant consonne géminée, notation qui se trouve au contraire dans ROLAND DE BUSSY *Idiome d'Alger* : طوبّة. L'origine de cette gémination n'est pas claire ; elle ne semble pas avoir existé en andalou, si on en juge d'après la transcription de PD. ALC. ; v. SIMONET p. 537.

C'est le fait que le mot est anciennement attesté, avec une finale inconnue de l'espagnol moderne (et de l'italien), qui engage à ne pas le classer dans les emprunts de la seconde période ; d'autre part son emphase empêche de le ranger dans la 1re catégorie.

Le mot *fåṛ* hérité de l'arabe ancien ne désigne que la « souris ».

qǫbṭål pl. *qbåṭəl* « coude » — Dans le Voc. قُبْطَل, ds. PD. ALC. CUBTÍLL ; c'est un emprunt ancien à une forme romane *cubitell(us)*, dont on a des représentants, notamment en portugais. Le mot a déjà

été signalé comme algérien avec, comme ici, la forme des quadrilitères à deuxième voyelle longue, légèrement différente de la forme andalouse. Le mot roman a été réemprunté plus tard sous une autre forme qui est à Alg. mus. *kǭṭ* (donnée aussi par BEAUSSIER). Voir DOZY II p. 302 et SIM. p. 143 et p. 118 (sur les formes du même mot quand il désigne une mesure ou un instrument de mesure).

Dans la série des noms de parties du corps en sémitique et plus particulièrement en arabe, il n'y a pas de désignation propre du coude ; le mot de l'arabe classique مرفق veut dire « ce qui sert à s'appuyer » et désigne aussi bien un « coussin » que le « coude » ; ces faits expliquent pourquoi le nom du « coude » a été emprunté par certains parlers maghribins aux langues étrangères voisines.

Au sujet de *ṭǫblå* « table » voir plus loin, sous *ṭåblå* ; sur *bənṭâl* « tablier », voir *Tanger*, p. 243.

La situation n'est pas claire pour le mot *kəppǭṭ* « capote, caban, grande pèlerine » (à Alg. mus. *kəbbǭṭ*). PD. ALC. a CAPPOT pl. CAPIPIT, forme où la gémination du *p* est déjà attestée ; mais la transcription C est ambiguë, pouvant recouvrir *k* aussi bien que *q* : à l'époque de PD. ALC. on attendrait un *q* comme dans les autres emprunts. L'espagnol a CAPOTE. Il est possible que le mot andalou ait eu un *q* et ait été un emprunt ancien à un dialecte roman qui avait *pp*. et que d'autre part le mot à Alger soit un emprunt plus récent à l'italien CAPPOTTO. V. SIMONET p. 96, DOZY, II, 302, 436, VOLLERS, ZDMG, 51, p. 316 (pour des formes orientales) et *Tanger* p. 446.

D'après ce qui vient d'être dit, ce mot ne rentre avec précision dans aucune catégorie ; il semble représenter une période de transition où le schème des emprunts aurait été encore arabisé, mais où déjà C roman serait représenté par *k*.

3e catégorie.

bǫqqǭṭ « coller » (en général), à côté de *ləssǫq* « coller à la gomme » fait difficulté : on a PÁCCAT « apegar » dans PD. ALC. ; la présence d'une sourde semble exclure un emprunt à l'espagnol : il faudrait recourir, avec SIMONET (p. 412), au latin *picatus* ou en tous cas à une forme antérieure à la sonorisation de C intervocalique (v. ci-dessus le *t* de *šītä*, *rūtä*) ; le verbe arabe serait alors dénominatif, d'où la forme d'intensif. Mais le *b* à Alg. juif est extraordinaire, étant

donné le traitement de *pəlġä*, par ex. : il faut admettre que le mot est ici réemprunté à un parler arabe ignorant le *p*, indication que confirme dans une certaine mesure le traitement *ṭ* de *t* qui n'est pas celui d'Alger juif dans les emprunts aussi anciens. Le mot est employé à Alg. mus. Il faut sans doute conclure de l'existence de cet emprunt qu'à l'époque où il a été fait les arabes n'employaient pas la poix pour coller, ce qui expliquerait son existence à côté de l'ancien mot arabe conservé.

gnīn « lapin ». Ce mot est d'origine romane; mais le mot emprunté aux langues romanes avait un *q*, dans le Voc. قُنليه; le traitement *g* prouve que le mot est pour Alger juif un emprunt, non à l'espagnol, mais aux dialectes ruraux d'Algérie. Il est donc inutile d'y insister ici, v. SIMONET p. 129.

qābṣå pl. *quåbəṣ* « boîte, tabatière » (voir p. 447), le mot est donné par BEAUSSIER, mais ne figure pas dans LERCHUNDI : le *q* dénonce un emprunt ancien, le *b* un emprunt à un autre parler arabe, non au roman directement; il peut provenir originairement du catalan (valencien ou majorquin), qui a CAPSA, v. SIMONET p. 69.

ġăiṭå « espèce de hautbois »; le mot algérois, juif et musulman, représente la forme غايطة de BEAUSSIER, non غيطة de DOZY. Il désigne un instrument inusité chez les juifs; c'est donc probablement à Alger juif un emprunt à un autre parler arabe; sa forme ne peut donc donner aucune lumière nouvelle sur son origine, qui est peut-être l'espagnol GAITA, voir *Tanger* p. 407.

Période plus récente.

Premier groupe.

a) *Consonnes*. Elles sont conservées autant que le permet le système phonétique du parler.

K (C occlusif) et *g* (G occlusif) demeurent intacts, ce qui suffirait à distinguer cette couche d'emprunts de la plus ancienne. CH a, dans les emprunts comme en Espagnol, le son *č*; il a été dit page 59 que le parler admet ce phonème dans les mots d'emprunts et l'a introduit même dans des mots arabes; J est représenté par *ġ* : en effet le son *ẓ̌* (qu'il a encore dans certains parlers judéo-espagnols) n'est pas admis régulièrement par le parler d'Alger juif; d'autre part tous les emprunts qui contiennent le J ont été faits à des dia-

lectes ou à une époque où la prononciation *x* qui s'est introduite en espagnol moderne n'était pas encore connue. S est représenté par *ś*, C (sifflant) par *s*.

LL est représenté par *ḷi*, Ñ par *nị* et GU (*gu*) par *ụ*; en effet le parler, qui ignore ces consonnes complexes en fait des groupes véritables ou les réduit à une consonne simple.

V passe à *b*, le son *v* ne faisant pas régulièrement partie du système phonétique du parler. Au contraire *p* est partout conservé. tandis qu'à Alg. mus. il ne l'est que dans certains mots et dans un nombre de mots moindre encore ou pas du tout dans les dialectes bédouins; le cas est le même pour le *č* (voir ci-dessus), qui est très rarement conservé dans les emprunts par la généralité des parlers algériens.

Le T et le D sont dans l'ensemble représentés par *ṭ* et *ḍ*. Il est possible que les cas, assez nombreux, où on entend *t*, *d* doivent être interprétés simplement comme des exemples d'affaiblissement de l'articulation emphatique dans le parler. Mais il est possible aussi que *t* et *d* soient au contraire le traitement normal, bien représenté surtout dans les emprunts qui semblent les plus récents (voir plus loin le second groupe et les emprunts italiens); le traitement emphatique *ṭ*, *ḍ* des dentales romanes devrait être alors considéré comme résultant d'une assimilation aux voyelles emphatiques (voir ci-dessous); cette mise en accord du consonantisme avec le vocalisme constituerait une sorte d'arabisation secondaire. Comme la prononciation des emphatiques est trop souvent indistincte dans le parler, et comme d'autre part on manque de documents permettant de fixer avec précision la date d'entrée de divers emprunts caractéristiques à Alger juif et dans les parlers maghribins en général, le problème abordé ici ne saurait recevoir de solution sûre.

L'*r* paraît être aussi assez fréquemment fort, sinon nettement emphatique. Sur un exemple de *ḅ* voir *ənčụḅă*, p. 436.

b) *Voyelles et structure syllabique*. Les voyelles prétoniques de l'espagnol, qui tombaient dans les emprunts anciens, sont ici conservées : aussi n'y a-t-il que très rarement réduction du nombre des syllabes : les mots trissyllabiques abondent (or ils sont rares dans les éléments non-romans du vocabulaire). Dans les syllabes fermées initiales de trissyllabes, toutes les voyelles passent à la voyelle réduite *ə*; presque partout ailleurs les voyelles conservées sont des voyelles pleines; en général elles semblent prendre la même quan-

tité que les voyelles des anciens mots arabes dans les mêmes situations; ainsi la dernière voyelle du mot (quand elle n'est pas en finale absolue) est sensiblement plus longue que celles qui précèdent, etc. (voir p. 134 et ss.); assez souvent donc une voyelle d'un mot étranger se trouve allongée, de manière que le schème de l'emprunt s'assimile plus ou moins complètement aux schèmes arabes (voir p. 169).

Pour le timbre, le passage de l'espagnol à l'arabe appelle les observations suivantes : *i* et *u* sont conservés, *a* est toujours *å* ou *a* tendant vers *å*, jamais *ä* : donc dans ces mots *å* se rencontre sans être conditionné par le voisinage d'une emphatique ce qui n'arrive jamais dans les mots arabes, ni dans les emprunts anciens.

ǫ et *o*, *ę* et *ẹ* sont généralement conservés; néanmoins on a souvent *é* ou *i* pour *ę*, *ö̈* ou *u* pour *ǫ* sans que les conditions de leur apparition soient toujours claires; il semble d'ailleurs qu'il y ait de légères différences entre les individus. Quoi qu'il en soit, la présence fréquente de *å*, *ę*, *ǫ* que les mots arabes ne connaissent que conditionnés par le voisinage de consonnes emphatiques et qui sont en effet prononcés en arabe avec une certaine nuance d'emphase, donne aux emprunts espagnols (comme aux emprunts hébreux) un caractère d'emphase très net.

Les diphtongues sont constamment réduites : AE passe à *ę* (*é*), IO à *ǫ* (*ö̈*) IE à *ę* (*é*), UE à *u*.

Les voyelles sont souvent nasalisées devant un *n* final de syllabe, sans doute par influence du français ; peut-être cependant était-ce une prononciation déjà connue de la langue franque.

c) *Accent*. L'accent se trouve conservé à la même place qu'en espagnol (pour des exceptions possibles, voir sous *bö̈təliå* p. 434, et dans le second groupe d'emprunts sous *sərbilītä* p. 438); mais il a un caractère tout différent; en effet il est faiblement marqué comme dans tous les autres mots du parler.

d) *Morphologie*. — 1) *Substantifs*. Il résulte de la conservation des voyelles espagnoles qu'un assez grand nombre de noms ont des aspects étrangers aux formations habituelles du parler (même en dehors des mots de plus de quatre consonnes qui n'ont pas d'analogue arabe).

Quant à la flexion, les substantifs qui ne sont pas des féminins en -*å* reçoivent généralement au pluriel le suffixe de pluriel espagnol, en -*s* (après voyelle), -*ęs* (après consonne). Ainsi cet *s* flexionnel

ne passe pas à *š* comme les autres (voir ci-dessus); ceci seul suffirait à indiquer qu'il existe dans le parler d'Alger juif un sentiment bien net de cette flexion (v. ci-dessous l'opposition de *ṭǫmåṭęs* et de *ḍåḍūš*); ex. *kuådrǫ* pl. *kuådrǫs* « cadre, tableau », *pâpǫr* pl. *pâpǫręs* « bateau à vapeur » (Alg. mus. *babōr* pl. *babōrāt*).

Il ne s'agit pas de mots espagnols empruntés au pluriel : c'est bien la flexion elle-même qui est empruntée ; en effet elle s'applique à des mots d'emprunt non-espagnols : ainsi le français « histoires » devient *istuåręs*; *ṭǫrǧmån* « interprète » pluriel *ṭǫrǧmånęs* est un très ancien emprunt à l'araméen ; il semble qu'il soit senti encore comme emprunt (dénoncé par ses cinq consonnes), puisqu'à Alger musulman il reçoit également un pluriel de mot d'emprunt : *ṭǫrǧmānāt* ; mais d'autres parlers (ruraux) connaissent *ṭrāǧəm* ; on remarquera l'emphase du *ṭ*, qui n'est pas classique ; elle provient peut-être du fait que le mot est senti comme un emprunt, peut-être d'une emphase de l'*r* qui ne m'a pas été sensible à l'audition. Il ne peut être question ici de l'influence du sabir (contrairement à ce qui a eu lieu pour les verbes, voir ci-dessous); en effet les substantifs ne prenaient dans ce langage aucune marque du pluriel, d'après le *Dictionnaire de la langue franque* (voir plus loin *flåkǫ*.) Sur l'existence du pluriel en -*s* à Alger musulman, voir plus loin, page 436.

(On rapprochera du fait signalé ici l'emprunt du pluriel hébreu en -*im* dont il a été question, pp. 297 et 390).

Comme il a été indiqué au chapitre du Nom, p. 325, les emprunts de cette période ne s'annexent pas, en règle générale, les suffixes pronominaux ; une finale -*å* de féminin dans un mot de cette série est rarement en alternance avec *t*; seuls les mots les plus usuels et sans doute les plus anciens sont assimilés entièrement à ce point de vue à des mots arabes (ainsi *ṭåblå*).

2) *Verbes*. Les verbes empruntés n'ont pas leur radical espagnol, mais prennent comme radical une forme d'infinitif, uniformément en -*år*. Or l'espagnol conjugue, comme l'arabe, sur le radical, sans interposer la finale d'infinitif avant les désinences personnelles. En conséquence on peut supposer que cette conjugaison d'Alger juif qui n'est de type ni espagnol, ni arabe, provient de la langue franque ; or en effet le *Dictionnaire de la langue franque*, Préface, dit : « Les verbes ne se conjuguent pas; ils n'ont que deux temps : l'infinitif qui est toujours terminé en -*ir* ou en -*ar*, et le participe passé en -*ito* ou -*ato* ».

Les désinences arabes des verbes non-réguliers (désinences en *ī*, voir pp. 180, 226 et 245) se suffixent ou se préfixent à l'infinitif emprunté (le cas n'est donc pas en fin de compte le même que celui de la langue franque) : ainsi *rẹglårẹt* « j'ai réglé », *irẹglår* « il réglera ».

Cette sorte de flexion est considérée comme applicable aux verbes d'emprunt en général : elle ne se restreint donc pas aux verbes espagnols mais elle s'applique aussi à des verbes français en -ER ou en -IR : *rəfuzårẹt* ou *rəfüzårẹt* « j'ai refusé » *nərḍå nsufrår* « j'aime mieux souffrir » : l'esp. a SUFRIR, comme le français, mais l'*s* et le non-usage ancien du mot me poussent à croire qu'il est ici français et non espagnol ; la finale la plus habituelle *-år* s'est substituée à la finale rare en *-ir*. (Le mot *rḍå* dans le sens qu'il a ici n'est pas employé à Alg. mus. et n'est pas donné par BEAUSSIER.)

Second groupe.

Dans un second groupe moins nombreux ont été réunis pêle-mêle des mots qui, tout en se dénonçant par leur schème comme emprunts de la seconde période, se distinguent par quelque trait phonétique du groupe précédemment défini. Il est fort possible que la plupart d'entre eux se soient acclimatés à Alger juif par l'intermédiaire de la langue franque, ce qui expliquerait partiellement pourquoi leur traitement n'est pas celui des emprunts espagnols ordinaires ; d'autres ont dû être influencés par les emprunts récents au français.

Les faits importants sont les suivants :

La finale de féminin est *-ä*, non *-å* ; peut-être pour certains mots cette assimilation à la finale ordinaire arabe tient-elle à une relative ancienneté et à un usage fréquent ; peut-être aussi au fait qu'empruntés à une langue sans cesse entendue, comme l'aurait été la langue franque, ils ne reçoivent pas le traitement emphatique des mots vraiment étrangers (voir les emprunts français).

Les emphatiques *ṭ* et *ḍ* apparaissent moins souvent que dans les emprunts du premier groupe ; le *š* n'apparaît pas pour *s* ; l'influence directe de l'italien, ou l'influence de la phonétique italienne dans la langue franque a pu en être la cause.

Voir au reste les discussions particulières pour certains mots où sera abordée notamment la question de *gụ* et *v*.

Dans un seul mot (*ḫiminīs*) apparaît le traitement spirante vélaire pour ancienne chuintante qui est caractéristique de l'espagnol moderne.

Les mots qui peuvent provenir aussi bien de l'italien que de l'espagnol ont été étudiés dans ce chapitre consacré aux mots espagnols.

1er groupe.

Bərrẹ̄tå pl. *brårəṭ* « béret, casquette » (*brīrḷå* « bonnet d'enfant ») esp. BIRRETA « barette ». C'est le seul nom qui désigne une coiffure européenne accompagnant le costume indigène (voir Introduction, pp. 4 et 5) ; en raison de cet emploi traditionnel spécial, il est actuellement réservé aux casquettes à visière que portent encore quelques vieux, habillés par ailleurs à l'indigène. Le chapeau européen est en dehors de ce cas appelé *šäpọ*, par emprunt récent au français, voir p. 447. Les musulmans, qui n'ont pas de raison de distinguer parmi les coiffures européennes, appelent *bərrẹ̄ta* tout chapeau européen.

tərbānti (j'ai noté ainsi, sans emphatique, ou *ṭərbānti*) « turban ». Sous cette forme le mot ne peut être qu'un emprunt à l'espagnol et italien TURBANTE, qui représente lui-même le turc *tulbend*, prononciation usuelle de دلبند (*dulbend*).

gålō̊n « galon » esp. GALÓN.

pọrč « galerie à arcades du rez-de-chaussée dans la maison mauresque » esp. PORCHE. La disparition de l'*e* final inaccentué semble devoir faire assigner une date assez lointaine à l'emprunt ; mais la conservation du timbre de *ọ* l'exclut des emprunts de la première période. A Alger musulman on appelle *sḥīn* la galerie du rez-de-chaussée ou du premier. Chez les juifs et les musulmans *sqīfä* est l' « entrée ».

bərråkä « baraque, cabane » esp. BARRACA. Employé à Alg. mus., quoiqu'omis par BEAUSSIER.

kåṭri pl. *kụåṭriä* « lit » esp. CATRE « bois de lit ». Le lit à l'européenne n'a pas de nom arabe, l'objet n'étant pas ancien. A Alg. mus. on ne connaît pas ce mot, mais il est employé à Tlemcen (BEL, *Population musulmane de Tlemcen*, Rev. Études ethnographiques et sociologiques. N° 9-10, p. 426), et donné comme marocain par DOMBAY, *Grammatica linguae mauro-arabicae*, p. 12 ڭاطرى. LERCHUNDI donne sous CAMA ڭاطرى *gátri* « lit en roseau ou bois, en hauteur, collé au mur ».

kănṭå̄rå « commode » est inconnu à Alg. mus. et n'est pas dans BEAUSSIER. Les dictionnaires espagnols n'ont CANTARA qu'au sens de « broc » ; CANTARERA « banc pour poser les cruches » se rapprocherait plus du sens de commode, mais n'est pas satisfaisant au point de vue phonétique ; toutefois la réduction des deux syllabes à initiale *r* dans un mot long a pu avoir lieu à Alger juif. Le mot vient peut-être d'un dialecte hispanique autre que le castillan. Le premier *a* est nasalisé par l'*n* subséquent.

ṭå̄blå pl. *ṭuå̄bəl* « table » esp. TABLA. Telle est la prononciation usuelle du mot, tant à Alg. juif qu'à Alg. mus. ; la forme طبلة *ṭǫblå* se trouve dans une pièce de vers en dialecte algérois (musulman) publiée par J. JOLY *Revue africaine*, 1er-2e trim. 1909 ; il met en note « prononciation fréquente à Alger, surtout chez les Israélites ». Elle m'a été déclarée possible, sur interrogation, mais je ne l'ai jamais remarquée dans la conversation ; c'est pourtant elle qui a fourni le diminutif *ṭbīlå*. Cette forme représente un emprunt de la première période, avec voyelle réduite au lieu de voyelle pleine. Elle est donnée dans le Voc. sous MENSA. L'emprunt ancien a dû s'effacer partiellement devant la forme nouvelle, empruntée par un parler où *ṭǫblå* n'avait pas pénétré, puis généralisée dans les dialectes algériens. Il est à noter que PD. ALC. n'a pas ce mot ; il ne connaît que TABLÁT « planche de buffet » ; v. SIMONET p. 527.

bŭč(č)å pl. *bŭč(č)å̄t* « carafe, vase allongé ». Les formes romanes et arabes (empruntées au roman) dérivées de la même racine que ce mot sont très nombreuses. V. DOZY, I, 50, 127, 128, SIMONET, p. 63-64. EGUILAZ sous ALBUCE, BEAUSSIER بوش et ci-dessus *bəttiä* p. 421, ci-dessous *bŏ̄təliå*. Mais aucun de ces mots ne coïncide exactement avec *bŭč(č)å* ni pour la forme, ni pour le sens ; cependant *č* indique un emprunt direct à un dialecte hispanique ou italien. — A Alg. mus. le même mot désigne « une espèce de jeu de billes ».

bŏ̄təliå « bouteille » esp. BOTELLA (à Alg. mus. on emploie que le mot arabe *qərʿa*). La forme du mot est bizarre ; l'allongement de la première voyelle, et la réduction inhabituelle de la seconde semblent indiquer une accentuation antépénultième qui n'est pas attestée en espagnol. C'est là un problème dont je n'aperçois pas la solution (voir plus loin, p. 438 *sərbilītä*).

gărfŏ̄ pl. *gărfŭiå̄t* « fourchette ». En espagnol moderne on dit TENEDOR ; GARFIO signifie « crochet » ; mais qu'anciennement ce mot ait servi à désigner un instrument destiné à la table, la preuve

en est fournie par PD. ALC. qui a GARFIO PARA SACAR CARNE (crochet à tirer la viande) en face de MAGRÁFA, مغرفة ; la forme du pluriel, arabe et non espagnole, indique peut-être un emprunt assez ancien. Alg. mus. a *furšẹṭå*, emprunt récent au français.

[*ṭå̄ṣå* « tasse, verre (dans boire un *verre*) » n'est pas un emprunt aux langues romanes, qui au contraire ont emprunté le mot à l'arabe. On a طاسة dans les Mille et une Nuits et طاس آلماء dans IBN KHALDOUN I, p. 191, l. 17 (éd. QUATREMÈRE). C'est cette forme qui a persisté ici, avec emphatisation de *s*. PD. ALC. a une forme TÁÇA qui semble être طسّة, vu le pluriel TIÇÁC ; cette forme est d'ailleurs attestée par ailleurs. Le pluriel *ṭuå̄ṣi* du parler d'Alger juif contribue à indiquer plutôt un mot arabe ancien qu'un emprunt. V. DOZY, II, p. 67, EGUILAZ et LERCHUNDI.]

sirkǫ « cerceau, cercle de tonneau » esp. CERCO « cercle de tonneau » ; employé à Alg. mus., omis par BEAUSSIER ; ce mot a le pluriel *sirkŭiå̄t* avec suffixe arabe, peut-être par emprunt à Alger musulman.

trămpå « piège » esp. TRAMPA, à côté de *mṣiḍå* ; *trămpå šådi* « un tour de singe ». Inusité à Alg. mus.

på̄pǭr pl. *på̄pǭrẹs* « bateau à vapeur, bateau ». C'est le seul mot usité pour désigner un grand navire, qu'il soit ou non à vapeur. Vu l'emploi général du mot dans les dialectes algériens (sous la forme *babōr*, pl. *babǭrāt*) et même marocains (LERCH. *bápor*, RITTWAGEN, Filologia Hispano-Arabiga, 1909, *babor* et *papor*, p. 129 ; à Tanger *papǭr*), et le timbre de la seconde voyelle, il semble qu'il soit un emprunt plutôt à l'espagnol *vapor* qu'au français *vapeur*. L'assimilation de *b* initial (pour *v*) au *p* suivant indique aussi un emprunt relativement ancien, les emprunts français étant très peu altérés à Alger juif (voir p. 86).

då̄ḍūš « dés à jouer » *då̄ḍūšå* « un dé à jouer ». Esp. DADO plur. DADOS. Le pluriel a été emprunté comme collectif désignant un ensemble ; aussi, exceptionnellement, l'*-s* n'y a pas été senti comme la désinence du pluriel et a reçu le traitement qu'il a quand il n'est pas flexionnel ; on a ensuite reformé sur *då̄ḍūš* un nom d'unité. Je n'ai vu cet emprunt signalé nulle part sous cette forme. Alg. mus. dit *čəkčīka*.

frūṭå « fruits » esp. FRUTA « fruit », au lieu de *ḫrif*, qui est le mot employé à Alg. mus. ; les deux parlers connaissent de plus *fåkiå*, mais le plur. *fuå̄ki* n'est usité qu'à Alger juif.

ṭọmåṭẹ̄s « tomates » esp. TOMATE pl. -s. Ici, au contraire de *ḍåḍūš*, le mot a été senti comme pluriel, d'où l'*s*. Au contraire à Alg. mus. où le pluriel *-es* n'est pas reconnu comme flexion, on a *ṭọmāṭīš*, comme généralement au Maghrib (voir BEAUSSIER et LERCHUNDI[1]).

kọliflọ̄r « chou-fleur », esp. COLIFLOR. Alger-musulman a la forme *flūr*, qui est répandue au Maghrib. On m'a donné comme existant chez certaines personnes une forme doublement dissimilée *kuruflu*, mais je ne l'ai pas personnellement recueillie.

baṭåṭå « pommes de terre », esp. BATATA (voir *Tanger* p. 231).

farīnå « farine », plus employé que *dqīq*, sans doute à cause de l'usage de farines d'importation ou de moulins européens. Ce mot ne peut pas être castillan (esp. HARINA), mais il peut provenir du catalan où l'*f* existe. Il se peut aussi qu'il soit italien.

minišṭrå « espèce de vermicelle » esp. MENESTRA « potage, ragoût d'herbes ». Il s'agit de vermicelles qui se mettent dans le potage. Alger musulman ignore ce mot; en revanche on y emploie pour désigner une autre sorte de vermicelle *fḍåuš*, esp. FIDEOS, qui est inconnu à Alger juif.

šəṛmūlå « sorte de sauce » *mšəṛmọ̄l* « cuit à la sauce » esp. SALMUERA « saumure »; il y a extension de sens; au sens restreint de « saumure », le mot avec la forme qu'il a ici est attesté dans de nombreux parlers du Maghrib. Il y a eu métathèse des deux liquides (voir p. 100).

ənčūḅå « anchois ». La source exacte de cet emprunt (avec son *b*) est difficile à déterminer; l'italien ACCIUGA est à écarter, de même que l'espagnol ANCHOA; le catalan continental et le majorquin n'ont pas non plus le *v*, que seul le portugais possède, parmi les dialectes hispaniques littéraires : ANCHOVA, ENCHOVA. C'est à un dialecte possédant une forme équivalente qu'a été empruntée la forme donnée ici. Mais on ne voit pas pourquoi le *b* est emphatique dans ce mot. Il l'est aussi dans un autre nom de poisson, d'origine inconnue, *ḅåġīġ* « morue » (v. BEAUSSIER, sous بغ et ci-dessus, p. 56).

(La langue des affaires, pleine d'espagnol, n'a pas été recueillie ici; voir aux Textes, n° 5; ci-dessous quelques exemples, qui ne donnent pas une idée de la richesse de ce vocabulaire).

1. Il m'a cependant été dit que quelques musulmans algérois emploient un pluriel en *-s* pour des mots français; peut-être est-ce par imitation du langage juif, peut-être y a-t-il réellement trace de ce pluriel à Alg. mus.; quoi qu'il en soit les mots cités ici avec le pluriel *-s*, *ẹ̄s* ont régulièrement *-āt* à Alger musulman.

muštrå « échantillon » esp. MUESTRA; ce mot se trouve dans BEAUSSIER, mais je ne l'ai pas rencontré à Alg. mus.

ṛinḍå « rente » esp. mod. RENTA, mais anc. cast. RENDA, v. SIM. p. 484 qui cite رندة et رطنة, comme se trouvant dans des auteurs arabes de Grenade et dans Almaccari (17ᵉ s.); néanmoins la voyelle pleine de la première syllabe empêche de ranger dans les emprunts anciens le mot sous la forme qu'il a à Alger juif.

pågå « appointements » esp. PAGA. Egalement usité à Alger. mus. (v. JOLY, *Revue Africaine*, 1909 p. 59, l. 7) à côté de *bågâ*. Le mot avait été emprunté anciennement sous la forme باغة qui se trouve notamment dans Almaccari, v. SIMONET, p. 413.

bånịọ « bains avec baignoire » esp. BAÑO; s'oppose au *ḥammām* « bain maure »; employé à Alger musulman.

mẹštrọ « maître d'école » esp. MAESTRO.

gṛådọ « grade, situation, rang », esp. GRADO. Ce mot est employé à Alg. mus.; il pourrait être aussi de l'italien.

ǧərnåḍå (où je n'ai pas noté un *ḍ* véritable) dans *iḫdəm bəlǧərnåḍå* « il travaille à la journée » esp. JORNADA. Alg. mus. a *ǧərnåṭä*, avec le passage qui y est usuel de *ḍ* à *ṭ*.

numrọ pl. *numrọ̄s* « numéro » esp. NÚMERO. La réduction du nombre de syllabes du mot s'explique par l'accentuation exceptionnelle du mot en espagnol. Le pluriel en *-ọ̄s*, d'accord avec la voyelle pleine de la première syllabe prouve qu'on n'a pas affaire à un emprunt de la période ancienne. Alg. mus. a pour le même mot les pluriels *numrọ̄uāt*, *numrọ̄iāt* et même *nuāmər*.

timpọ « temps », dans « je n'ai pas le temps », qqf. aussi pour « l'état de l'atmosphère », esp. TIEMPO.

flåkọ « faible » esp. FLACO « maigre, faible ». On aperçoit mal la raison de cet emprunt; il paraît d'ailleurs n'être pas général : le fait qu'il conserve sa forme invariable au pluriel semble prouver qu'on a affaire à un mot de la langue franque (voir p. 431).

fåltå « faute » esp. FALTA. *ifålṭi* « il manque à sa parole » *ifåləṭ* « il fait une faute ». Cette double conjugaison est sous ses deux formes contraire à l'habitude du parler exposée ci-dessus, p. 431; la première forme est un emprunt probable au parler d'Alg. mus., voir فالطي dans BEAUSSIER. La restriction du sens de ce verbe à une espèce particulière de faute, qui intéresse spécialement le commerce, détermine du coup la cause de l'emprunt. La seconde forme est un dénominatif à forme anormale (conatif); voir p. 210 et p. 245.

gånå « appétit, (bonne) disposition » esp. GANA « envie, désir ». Employé à Alg. mus., v. BEAUSSIER, p. 522; à Alg. juif les formes avec suffixes pronominaux n'existent pas, autant que j'ai pu voir.

kurnō̆ « cor (au pied) » correspond pour la forme à l'espagnol CUERNO « corne, cor (instrument de musique) », mais je n'ai trouvé aucun dialecte roman où cette forme coïncide avec le sens de « cor aux pieds ». On ne voit pas la raison de l'emprunt.

2e groupe.

gụåntẹṣ « gants » esp. GUANTES. LERCH. donne كوانطيس *guantes*. Le mot n'est pas inconnu à Alg. mus. La conservation de *gu* paraît fort étonnante à côté du traitement du mot suivant.

ụårdåsọl « parapluie » esp. GUARDASOL « parasol » (GOUARDASOL dans le *Dictionnaire de la langue franque*). Le mot est employé à Alg. mus., donné aussi par LERCHUNDI; peut-être représente-t-il à Alg. juif un traitement étranger de GU, emprunté aux parlers voisins; le traitement propre du parler serait alors donné par *gụåntẹṣ*; mais cette indication est d'autre part contredite par *ụånṭår*, voir aux Emprunts italiens. Le traitement de GU reste obscur; sans doute y a-t-il pour les emprunts qui le contiennent des différences de date et de provenance qu'on ne peut actuellement préciser.

sərbilītä « serviette ». Ce mot représente sans doute l'espagnol SERVILLÉTA; mais la réduction de *ll* à *l* simple n'est pas le traitement habituel; il faut supposer une absorption de *ị* de *lị* par *ī* suivant. Ce mot peut avoir un pluriel interne *srābət*; je suppose qu'il est emprunté à Alg. mus. où il peut répondre sans difficulté au sg. *sẹrbīta*, de franç. SERVIETTE. Mais j'ai entendu aussi un pluriel *srābəlt* où les cinq radicales sont conservées, et disposées de manière à se distribuer sensiblement suivant le schème habituel des pluriels de quadrilitères. — Il m'a semblé entendre ce mot accentué sur le premier *i* (*sərbi'lītä*), ce qui fait difficulté, en arabe et en espagnol (voir à l'Accentuation p. 170 et ci-dessus sous *bō̆təlịå* p. 434).

tẹndä ou *tẹndå* « tente » esp. TIENDA (ou it. TENDA); à Alg. mus. *ṭinḍa*.

tīnä (le *t* est souvent prononcé avec force dans ce mot) « baquet, cuveau » esp. TINA. La phonétique ne peut pas prouver que c'est un emprunt tout récent : il pourrait aussi bien appartenir à la plus ancienne période, comme *šītä*, v. p. 421; mais l'absence de mention avant la période moderne (LERCHUNDI et BEAUSSIER ont تينة Alg. mus. *ṭina*) engage à admettre que c'est un emprunt plus récent. Le Voc. connaît طنة, emprunt à une autre forme de la même racine romane (ou à une racine toute proche).

č(ə)rčīčä « saucisson » (c'est un saucisson fait à la manière européenne, non à la mode indigène; les saucisses et boudins ne manquent pas dans la cuisine juive d'Alger, sans cependant qu'il y entre de viande de porc, vu l'interdiction religieuse, voir au texte II), esp. SALCHICHA. La consonne initiale qui devait être *ṣ* ou *s*, suivant la date de l'emprunt, a été assimilée aux deux *č* suivants; le passage de *l* à *r* s'est peut-être fait à Alger juif (v. pp. 97 et 420); mais il est aussi vraisemblable que cette altération soit le fait du dialecte indéterminé à qui le mot a été directement emprunté; en effet le mot est *sarsīča* dans le judéo-espagnol d'Andrinople.

ḥiminīs (avec un nom d'unité en *-ä*) « galette de la même pâte que les pains azymes qu'on mange à Pâques (v. *qəštəlịån*, p. 425), mais plus épaisse et avec des trous plus grands ». La seule étymologie possible est le nom propre espagnol XIMENES, mais on ne sait pas la raison de cette dénomination.

čīnä « orange (douce) »; le mot est bien connu en Algérie, mais sa provenance n'est pas facile à déterminer; c'est probablement un mot qui a été employé dans la langue franque au moment où le fruit a commencé à être connu et exploité en Algérie. Il ne se retrouve dans aucune des langues romanes sur lesquelles j'ai pu être renseigné; mais le néerlandais connaît SINAASAPPEL, CHINAASAPPEL, APPELSINA, et l'allemand APFELSINE « pomme de Chine » Le *č* semble dénoncer une provenance espagnole ou italienne.

L'orange amère est désignée par *åṛənǧ*.

(l)ēṭẹṛẹṣ « l'intérêt » (on n'emploie pas le mot sans l'article), esp. INTERES. Il s'emploie aussi bien dans le sens : « intérêts (de l'argent) » que dans celui de « (agir dans son) intérêt ». Peut-être le mot a-t-il été pris pour un pluriel, ce qui expliquerait la présence de *-s* au lieu de *-š* (voir *ṭọmåṭẹṣ* p. 436), et permettrait de le classer dans les emprunts du premier groupe. Il est connu à Alger musulman.

skūlå « école » qqf. *skụīlå*, esp. ESCUELA. La 2e forme citée est une reproduction plus exacte du mot espagnol (avec la diphtongue non-réduite, représentant le traitement du même mot en un autre lieu ou à un autre moment). A Alg. mus. on emploie le mot arabe *msīd*

ou le mot français, avec agglutination de l'article : *lẹkọl*. L'*s* (non *ṡ*) prouve qu'on n'a pas affaire à un emprunt espagnol ordinaire, à moins toutefois que sa situation en groupe devant *k* ne soit cause d'un traitement particulier.

pūntä dərrğəl « pointe des pieds » esp. PUNTA (ou franç. POINTE + *ä*, v. p. 447); ce mot semble d'usage peu répandu ; on dit plutôt en arabe : *ʿălä ṛiūs ṭfā̊ṛ(u)* « sur la pointe des pieds ».

pasẹ̄nsịä « patience », esp. PACIENCIA. Ce mot est employé à Alg. mus. et même dans des parlers de l'intérieur, soit avec *b*, soit avec *p* (*basẹ̄sia* et *pasẹ̄sia*); la conservation du *p* en dehors d'Alger semblerait indiquer plutôt un emprunt au français; mais dans cette hypothèse la finale *-ia* s'expliquerait mal (*-a* seul ne ferait pas difficulté, v. p. 447); peut-être est-ce un emprunt relativement ancien à l'espagnol où le *p* s'introduirait secondairement par influence du français.

dẹ̈fẹrẹ̄nsịä « différence », esp. DIFERENCIA. A Alger le mot n'est employé que par les juifs; mais il existe au Maroc : LERCH. دفرينسية *difrinsia* et *difrensia*.

gustọ esp. GUSTO « plaisir, faveur, désir, etc. ». Les sens sont aussi variés en arabe qu'en espagnol, tant chez les juifs que chez les musulmans. V. BEAUSSIER, p. 569; ajouter : *bəlgustọ* « à la perfection, parfait, délicieux », et *ida ʿandək gustọ* « s'il te plaît, s'il vous plaît » (ce dernier particulier aux juifs). Le mot a dû être emprunté au sabir, et il est peut-être de provenance italienne, où le mot existe également.

fuṛā di riglä « en dehors de la règle (de la mesure) » esp. FUERA DE REGLA. Inconnu à Alg. mus.

andar i vẹnẹ̈r « aller et revenir » l'espagnol a ANDAR et VENIR; le timbre *ẹ̈* est dû à l'*r* suivant.

On remarquera la conservation tout à fait exceptionnelle du *v* (voir p. 162); mais en réalité c'est à peine s'il s'agit d'un emprunt; c'est une expression entière employée telle quelle et, semble-t-il, sentie comme un élément étranger non incorporé au langage arabe. Elle se retrouve dans le langage *cagayous*, le parler français très mélangé des quartiers populaires et faubourgs d'Alger. — Cependant on entend aussi quelquefois la forme avec *b* et aussi la nasalisation de l'*a* initial : *ā̃dåṛ i bẹnẹ̈r*.

sigūṛọ « sûrement » esp. (DE) SEGURO, est très employé des juifs et des musulmans. Il inaugure dans cet exposé la série des adverbes

empruntés par l'arabe au roman. Contrairement au mot suivant qui peut être d'origine italienne, c'est un exemple qui semble sûr de mot d'origine espagnole avec *s* conservé ; mais l'emprunt a dû se faire par l'intermédiaire du sabir (SIGOURO dans le *Dict. de la langue franque*).

subitu « de suite » espagnol et italien SÚBITO, SOUBITO dans le *Dict. de la langue franque*; il est inconnu à Alger musulman.

Un mot *skīrdō̋*, plur. *skīrdūịā̈t* (non **skirdōs*) « ivrogne » paraît venir de la racine arabe *skr* « s'enivrer » augmentée d'un suffixe de participe espagnol; mais cette hypothèse est douteuse[1].

1. M. MARÇAIS me signale, employé dans le même sens, un *burā̈ču* qui reproduit l'espagnol BORRACHO ; le mot est sans doute pris pour un composé avec *bu-*, ce qui explique la simplification de *rr*.

II. Emprunts italiens.

Les emprunts à l'italien sont en très petit nombre en regard des emprunts à l'espagnol (et la proportion ne serait pas sensiblement changée si on comptait comme emprunts à l'italien les mots étudiés ci-dessus pour lesquels la phonétique ne permet pas de distinguer entre une origine espagnole et une origine italienne); la raison en est que les rapports d'Alger avec l'Italie ont été toujours beaucoup plus rares qu'avec l'Espagne; un groupe relativement important d'emprunts particuliers à Alger juif rappelle le fait historique des rapports entre les juifs d'Alger et Livourne (cette ville est appelée *lgūṛnå* dans le parler).

Les emprunts à l'italien appartiennent tous à la même époque que les emprunts à l'espagnol de la deuxième période (soit du premier, soit du second groupe). Ils suivent les mêmes règles pour le vocalisme et la distribution syllabique. Les consonnes italiennes sont conservées, sans donner lieu à aucune observation générale. Le traitement du *v* dans *lgūṛnå* est intéressant et fait contraste avec celui de *gụ* (voir à *ụåntåṛ*); *an* est généralement prononcé *ã* (comme dans plusieurs des emprunts vus ci-dessus) ce qui relève peut-être de la phonétique de la langue franque, mais plus probablement de l'influence du français.

Les verbes attestés se conjuguent comme les verbes venus de l'espagnol. Les substantifs reçoivent soit le pluriel analogique des mots d'origine espagnole, soit le pluriel arabe en -*(ị)ā̈t*.

Une partie des mots ci-dessous peut avoir été empruntée non à l'italien commun (toscan littéraire), mais à quelque autre dialecte italique, et notamment au parler particulier des juifs livournais.

mọbiḷịå « ameublement ». Le mot ne peut pas provenir de esp. MUEBLAJE, MOBLAJE; VOLLERS ZDMG, 51, p. 321 cite comme égyptien moderne موبليا, موبيلية et donne comme étymologie it. MOBIGLIA; mais ce mot ne paraît pas usuel en italien, car il manque dans les dictionnaires que j'ai consultés. Il n'est pas impossible que le mot arabe soit le français MOBILIER avec une finale analogique des mots en -*ia* (voir p. 447).

dåmiğånā̈ « dame-jeanne » it. DAMIGIANA.

tåp(p)ọ pl. *tåpūịåt* « bouchon ». La géminée plus ou moins réduite après voyelle longue (et d'ailleurs peu prononcée même en italien) et l'*ọ* reportent à l'italien TAPPO « tampon » (Alg. mus. a une forme *tap(p)a* dont la terminaison peut s'expliquer par l'espagnol TAPA « couvercle »).

gəḷḷiṭ « galette, biscuit dur ». Ce mot avec les deux *l* (emphatisés par le *ṭ* suivant) ne peut reporter à l'espagnol GALLETTA où *ll* est *l* mouillé; d'autre part l'italien GALETTA n'a qu'un *l* et a un -*a* final. Le mot est donc embarrassant, et doit provenir de quelque dialecte non encore déterminé, avec *ll* et sans *a* final.

sälämūn « saumon », it. SALAMONE. Il n'y a de forme trisyllabique de ce mot ni en espagnol, ni en catalan; mais si on écarte un emprunt à l'espagnol, la double forme de BEAUSSIER سلاّمون et شلاّمون paraît extraordinaire. A Alger musulman je n'ai pu trouver aucune forme de ce mot. Ses voyelles non-emphatiques le rangent en tous cas dans la dernière couche des emprunts.

grillō̈ « grillon, cafard » it. GRILLO. Si le mot était emprunté à l'esp. GRILLO on devrait avoir **griḷịo*. D'ailleurs PD. ALC. a une forme YGRIL qui prouve que le mot avait déjà été emprunté plus anciennement sous une autre forme, dont la tradition s'est perdue à Alger. L'histoire atteste donc qu'on a ici un emprunt récent, fait sur un domaine où YGRIL était perdu.

L'activité commerciale des italiens a laissé sa trace dans quelques mots importants.

sọldi « sou »; c'est le pluriel de l'italien SOLDO. Il reste invariable dans la numération : *tlātä sọldi* « trois sous »; mais il a un pluriel *sụåldå* qui signifie « des sous, de la monnaie de billon ». Alg. mus. a une forme altérée *sọrdi*, *sụärda*.

mərkäṭi « négociant », it. MERCANTE. A Alg. mus. le mot veut dire plus souvent « riche », sens commun aussi à Alger juif. On en forme un dérivé arabe *mərkäṭịịå* « commerce, négoce ». Le pluriel est homonyme au dérivé : *mərkäṭịịå* « négociants ».

gålätọmọ « galant homme, homme solvable », it. GALANTUOMO « honnête homme ».

ọkädå « restaurant » it. LOCANDA, avec apocope de *l* pris pour l'article (v. p. 344).

pūnịå « coup de poing (poing) », également à Alg. mus., et au Maroc « coup de poing » (LERCHUNDI); en Algérie, dans des parlers

ruraux, *būnia*. Le mot est embarrassant; s'il s'explique par l'italien PUGNA « combat », le traitement de GN est étonnant ainsi que la présence du mot au Maroc; d'autre part une finale *a* ne se trouve pas ailleurs dans les langues romanes jointe à ce sens : esp. PUÑO « poing », PUÑADA « coup de poing », catalan PUNY « poing » PUNYA « engagement ». Le mot, avec un *b*, a été signalé en Orient, voir ALMKVIST p. 380 n. 1.

piåno « étage » plur. *piånọs*, it. PIANO.

ăriă « air » dans « je prends l'air » italien ancien ARIA (même mot dans le *Dict. de la langue franque*); j'ai entendu aussi *ăriä* et à Alg. mus. le mot n'est nullement emphatique. L'emprunt doit être assez récent. C'est aussi le cas du suivant.

mizeriä « pauvreté, misère » et aussi « avare » (à côté de termes arabes tels que *məšḥāḥ*, *mbŏqqəl*), it. MISERIA « misère »; l'esp. MISERIA doit être écarté, parce que l's n'y est pas prononcé *z*. J'ai entendu aussi *iä mizeriå* « misérable! »

påsğår « faire les cent pas, aller de long en large », it. PASSEGIARE « se promener » SPASSEGIAR dans le *Dict. de la langue franque*; l'*e* inaccentué de l'italien placé entre l'accent tonique et l'accent initial secondaire, et prononcé faiblement, a disparu dans le mot d'emprunt.

uåntår « lutter, se débattre ». En italien AGGUANTARE « saisir », donné sans préfixe, sous la forme GANTAR, dans le *Dict. de la langue franque*. Les sens correspondent mal; mais d'autre part le mot italien se trouve employé chez les juifs de Livourne, avec un sens qui rappelle celui d'Alger juif (mais avec le préfixe *ag-*) : AGCUANTAR « raccrocher, sauver, tirer d'affaire ».

ṭorṭọ dans *ʿăndək ṭorṭo* « vous avez tort, » employé à côté de l'expression arabe *ḍåləm ənti*. It. TORTO.

tåkọrdọ (voir p. 89) ou *dåkọrdọ* « d'accord », italien D'ACCORDO; on tend à remplacer ce mot par le français « d'accord » : *dakọ̄r*. On entend aussi *ṭåkọrdọ* avec *ṭ*. Ce mot, avec *t* initial, est aussi employé par les juifs de Tunis, voir VASSEL p. 43.

bråčitọ̈ « bras-dessus, bras-dessous, en se donnant le bras » se rattache à it. BRACCIO, non à esp. BRAZO, mais je n'ai pas trouvé cet adverbe en italien dans les dictionnaires que j'ai consultés.

kåpåš « capable », it. CAPACE (emprunté à un dialecte où C est prononcé *š*, non *č*). Ce mot s'emploie dans *råğəl kåpåš* « un homme capable », mais sert aussi d'adverbe avec le sens de « il se peut bien que » (possibilité sans doute suivie de réalisation) » *kåpåš iği* « peut-être bien qu'il va venir » (très proche de l'idée : « il viendra probablement ») voir p. 377.

A cette liste s'ajoutent les mots dont il a été dit plus haut qu'ils peuvent provenir de l'italien aussi bien que de l'espagnol, ainsi *tərbanti*, *fårīnå*, *pågå*, *grådọ*, *nūmrọ*, *banio*, *timpọ*, *ṭendä*, *gustọ*, *subitu*, *kəppọ̄t* (p. 427); voir aussi *būffå* p. 423, *ṭọzzīnå*, pp. 89 et 358 et *mānkår* p. 450.

III. Emprunts français.

Le parler arabe d'Alger juif n'augmente pas son vocabulaire en empruntant au français : il disparaît devant lui. Chaque individu bilingue fait des mélanges de français et d'arabe : de même qu'il fait alterner souvent des phrases entières de français avec des phrases d'arabe, de même il enchasse des bouts de phrase ou des mots isolés du français dans l'arabe et réciproquement. C'est un état mixte destiné à disparaître rapidement.

Néanmoins il n'est pas douteux qu'il y a des emprunts français incorporés au parler, indépendamment des caprices individuels et momentanés : on les reconnaît aux particularités suivantes :

1. Ils n'ont pas de synonyme exact en arabe.
2. Ils sont empruntés également par d'autres parlers arabes, soit celui d'Alger musulman, soit des parlers de l'intérieur. En effet ces parlers arabes ne sont pas en voie de régression comme celui d'Alger juif, au moins de manière perceptible ; la majorité des individus qui les parlent ne possèdent que peu ou pas le français : en conséquence on est presque sûr chez eux d'avoir affaire à de véritables emprunts, non à un mélange momentané ; cependant à Alger musulman il se fait déjà des mélanges, et seuls les parlers de l'intérieur peuvent fournir un critérium certain.
3. Ils sont nettement arabisés dans leur structure syllabique ou leur morphologie.

Un de ces critériums peut suffire.

C'est sur quelques emprunts incontestables ainsi isolés qu'on peut essayer de déterminer le traitement des emprunts au français.

Observations phonétiques. Peu de phonèmes français ont besoin de modifications pour être acceptés par le parler : le *v* passe à *b*, le *ž* à *ġ*, *ü* à *u* (et exceptionnellement à *i*), *ṷi* passe à *ū* ; les voyelles nasales sont conservées, mais parfois suivies de la consonne nasale prononcée.

Dans des emprunts tout récents on entend le *v*, le *ž* et l'*ü* : sur ce point il y a de grandes variations individuelles, suivant que le français est plus ou moins familier à la personne qui parle.

Les mots français empruntés ne sont pas emphatisés dans l'ensemble ; cependant l'emphase peut y apparaître, soit qu'un *r* y soit devenu emphatique, soit qu'ils soient emphatisés dans d'autres parlers arabes et que leur forme emphatique soit adoptée à Alger juif par emprunt à ces parlers.

Lorsqu'il y a lieu, la finale accentuée du mot français est traitée comme longue, ce qui permet la conservation de l'accent à cette place (voir *žälimīt* ci-dessous et p. 170).

Observations morphologiques. Il n'est pas tenu compte de la morphologie française : dans certains mots la finale de féminin arabe *-ä* se substitue à -E (non-prononcé) du français : dans d'autres cet E n'est représenté par rien.

Les pluriels sont formés soit à la manière arabe (généralement au moyen d'un suffixe, mais il y a même un exemple de pluriel interne), soit avec un suffixe espagnol (suivant ce qui a été dit p. 430). La conjugaison des verbes est du type décrit ci-dessus p. 431 pour les emprunts espagnols ; néanmoins la conjugaison sur le radical (non sur l'infinitif) semble avoir des tendances à apparaître, sans doute sous l'influence du parler d'Alger musulman.

šäpọ pl. *šapǒ̄ịät*, v. p. 433 sous *bəṛṛẹ̄ṭå* ; *žüpōn*, v. pp. 62 et 424.

bṷåṭå « boîte ». L'emprunt ancien *qābṣa* est spécialement affecté au sens de « tabatière » (voir p. 428) ; d'autre part les boîtes paraissent être rares ou manquer dans l'ancien ameublement indigène.

L'emphase du mot est peut-être amenée par la diphtongue *ṷa* ; on a vu en effet la tendance de l'*ä* à passer à *å* après *ṷ* ; dans un mot d'emprunt elle opère beaucoup plus aisément, vu la tendance générale à emphatiser les mots d'emprunts. Le mot n'est pas employé à Alger musulman.

ṭåmbūṛ « tambour », donné par Beaussier ; l'emphase du mot est peut-être psychologique. Peut-être ne doit-elle pas être attribuée au parler ; la citation dans Beaussier et la dénasalisation de la première syllabe pourraient faire penser qu'il s'agit d'un emprunt indirect d'Alg. juif au français par la voie d'Alg. mus. ; en effet le mot a des chances d'être un mot du vocabulaire des tirailleurs indigènes, engagés dans l'armée française, puis revenant des camps dans les villes.

žälimīt « allumettes » *žälimītä* « une allumette » : c'est le mot français « les (des) allumettes » dont on a détaché l'article ordinaire *lẹ*, *dẹ*, l'*s* (*ž*) du pluriel semblant faire partie du substantif. L'erreur est

naturellement facilitée par la tendance de l'arabe à ne pas commencer un mot par une initiale vocalique. L'*u* passe ici à *i* sans doute à la faveur d'une harmonie vocalique, sous l'influence de l'*ẹ* suivant passé lui-même à *ẻ*, *i*. Alg. mus. a un traitement indépendant de celui-ci : *ẓalamīt* où l'harmonie vocalique paraît avoit opéré progressivement, non régressivement. Le nom d'unité est particulier à Alg. juif; à Alg. mus. on est obligé d'employer une périphrase, telle que *ḥabba ẓalamīt* « une unité d'allumettes ».

Le parler d'Alger juif connaît dans le même sens l'ancienne désignation arabe du combustible (وَقِيد) avec agglutination de l'article : *luqīd*; ce mot est employé au Maroc et peut-être représente-t-il à Alger un apport des juifs marocains : son emploi n'est pas général.

bīdūn pl. *bịädən* « seau à ordures, broc, etc. », franç. « bidon ». Le traitement de la voyelle finale dénasalisée et la forme du mot, assimilé à un quadrilitère arabe (avec pluriel interne), dénoncent peut-être un emprunt indirect, mais peut-être aussi est-il dû à Alger juif même à l'analogie du plus ancien *bəlịūn* « seau (en bois) »; ce dernier mot est sans doute aussi un emprunt au roman, mais son origine n'est pas claire (voir Dozy, et Simonet, p. 44).

Le mot *bīdūn* est très employé à Alg. mus. et se retrouve sous des formes diverses dans d'autres parlers algériens. On voit à Alger de vieux bidons à pétrole employés comme seaux à ordures, et pour différents autres usages, fait qui suffirait à expliquer l'extension de sens prise par ce mot (aussi bien d'ailleurs dans le français d'Alger que dans les parlers arabes). Mais M. Marçais, observant que le mot est antérieur en Algérie à l'introduction du « bidon à pétrole » croit que c'est un mot emprunté au langage des soldats, pour nommer le « seau en métal » qui n'avait pas d'autre désignation propre.

krūš « cruche en terre » (désignant sans doute un modèle non-usité dans la poterie indigène). C'est le mot français qui, au contraire de boîte, etc., n'a pas reçu la désinence de féminin arabe. Le mot n'est pas employé à Alg. mus. Le pluriel *krå̄iš* prouve qu'il y a bien emprunt véritable, et que ce n'est pas un mot français occasionnellement employé.

kūẓīnä « cuisine ». Employé aussi à Alger musulman. La cuisine européenne, avec un fourneau moderne, a reçu naturellement une désignation nouvelle. Cependant on emploie encore à Alger juif le mot arabe *ḫịämä*, signalé ailleurs en Algérie (v. Dozy), mais absent de Beaussier. — Le mot ne peut avoir qu'une origine française, à acuse de *ẓ*; comparer esp. cocina, it. cucina.

bẻrọ « bureau (chambre ou meuble) » plur. *bẻrọs* et *bẻrọ̈ịāt* : pour ce mot français, le parler hésite entre le pluriel des mots d'emprunt espagnols (dont certains ont un aspect analogue) et le pluriel proprement arabe des mots étrangers (à moins toutefois que le second pluriel ne soit emprunté à Alg. mus. où le mot est employé). Ici le traitement *i* de *ü* est attribuable à une dissimilation par le *ọ* qui suit; *ẻ* pour *i* est dû à l'*r* subséquent.

batụār « abattoir ». Cet établissement, dans une ville européenne, est disposé autrement qu'à la manière indigène, d'où l'emprunt du mot à Alger juif et musulman. — La tendance à éviter l'initiale vocalique et la fausse reconnaissance de l'article féminin du français dans l' « abattoir » ont amené l'apocope de l'*a* initial.

kälẻ̄gä « calèche » (également connu à Alg. mus. à côté de *kalẻša*) semble reporter assez bizarrement à une forme calège qui a existé en français.

kändi. A Alger juif *skkūr kändi* « sucre candi », emprunt récent au français, se substitue au terme ancien *mäġəllāb*. L'histoire du mot serait simple si on ne rencontrait aussi à Alger juif à côté de la forme *kändi* les formes *qọ̈ndi*, *qọ̈ndli*, *qändīl* (cette dernière m'a été rapportée indirectement) ; sans elles d'ailleurs on s'expliquerait mal la dénasalisation de *ā̃*. Alg. mus. a *qāndi* (Beaussier قا ندي); l'arabe de Tizi-Ouzou قنــدي (*qọ̈ndi*). D'autre part on sait que le mot roman est lui-même emprunté à l'arabe; le mot a en arabe classique les deux formes قَـنـد et قنديد ; la seconde seule a pu donner les formes romanes avec *-i*, fr. candi, esp. cande, it. candito (avec suffixe italien), par suppression du *d* final ; une autre altération a pu consister dans le passage du second *d* à *l* (par dissimilation), d'où la forme candil qui a été signalée à Majorque (Amengual *Nuevo diccionario mallorquin-castellano-latin*. Palma, 1858) et existe en judéo-espagnol, au moins à Larache (je n'ai pas eu d'information pour les autres villes marocaines). Les juifs de Mogador ont *qandīl* dans leur parler arabe : la forme *qändīl* entendue à Alger doit donc provenir de familles marocaines. Les formes *qọ̈ndi* ou *qāndi* représentent le mot roman sans *l* final, emprunté d'abord par des parlers autres que celui d'Alger juif et qui ont le traitement *q* pour *k* roman ; il a été ensuite emprunté récemment par Alger juif à ces parlers arabes ; seule la forme *qọ̈ndli* représente une altération bizarre dont le point d'origine est obscur.

Au reste aucune de ces formes du mot ne doit être ancienne à Alger juif, vu l'existence du terme *mäǧəllāb* qui est particulier au parler, dans la mesure où il est inconnu des parlers avoisinants. Sur la forme voir p. 326. Pour *ǧəllāb*, voir déjà anciennement en arabe *ǧulābᵘⁿ* ou *ǧullābᵘⁿ* « sorte de sirop » (de persan گلاب « eau de rose »), d'où le français « julep »; voir aussi DOZY; le mot est inconnu à Alg. mus. et ne figure pas dans BEAUSSIER.

lâfårẹs « les affaires » ; des mots de cette sorte sont les témoins de l'envahissement du sabir commercial par les mots français qui se substituent aux mots espagnols, avant que ce langage ne disparaisse tout à fait (voir les mots français ainsi employés dans le texte V).

mīträ « mètre » *frāňk* « franc », etc. ; les noms de mesures françaises pénètrent naturellement en grand nombre dans l'arabe d'Alger.

ǧurnår « journal ». On entend généralement à Alger juif et musulman cette forme, avec assimilation de *l* à *r*, bien que *ǧurnål* existe aussi à Alg. juif, voir p. 84. Au pluriel on a indifféremment *ǧurnålẹs* et *ǧurnårẹs*. Alg. mus. dit *ǧurnālāt*. Le mot pourrait être italien (GIORNALE), mais vu les circonstances historiques, il est plus probable qu'à Alger le mot a été emprunté au français.

istụårẹs « des histoires ». J'ai entendu et lu ce pluriel, mais n'ai pas recueilli de singulier.

mānkåṛ « manquer (qqun. à un rendez-vous) » *mä tmānkåṛnī-š* « ne me manque pas ». Un verbe analogue manquait à l'arabe; le mot français est emprunté en Algérie sous des formes diverses ; à Alg. mus. *mä tmankīnī-š*; voir *mānnək* dans *Saïda*, p. 93. Ces dernières formes reportent certainement à un emprunt au français. A Alger juif cependant *mānkåṛ* pourrait être un emprunt au MANCAR italien qui était employé dans la langue franque (v. *Dict. de la langue franque*, MANKAR).

komāndår « commander », (ou *kǫmẹndåṛ*, v. p. 245), remplace le verbe *āməṛ*, très peu usité. L'espagnol ne connait ce verbe qu'au sens militaire (COMANDAR); le *Dictionnaire de la langue franque* le donne sans préciser le sens. De bonnes raisons le dénoncent comme un emprunt au français : en effet il m'a été dit que les vieux ne le connaissent pas à Alg. juif: de plus il existe à Alg. mus. sous la forme *ịįkᵘmāda* « il commande » *kmādīt* « j'ai commandé » qui reporte au français.

Enfin deux verbes s'entendent dans la conversation, sans être cependant généralisés. L'un est conjugué à l'analogie des verbes espagnols : *rəfüẓār* ou *rəfuẓåṛ* « refuser », à côté de l'arabe *ṛǫdd* ; l'autre est conjugué sur le radical français : *tkǫntinü* « tu continues » ; mais le verbe arabe *kəmməl* est seul réellement usité dans ce sens.

On entend aussi *ḫdä labitüd* ou *ḫdä labitud* « il a pris l'habitude », ainsi que *ḫdä əlụülf*; dans cette dernière expression les mots sont arabes, mais l'ensemble est calqué sur la construction française; toutefois on emploie encore le mot arabe *tsānəs*.

bṛåbǫ ᶜālīk « vive toi, c'est très bien, bravo ». Cette formule faite sur le modèle des expressions arabes, est très employée par les juifs et les musulmans d'Alger.

On emploie souvent aussi : *bōẓūr ᶜālīkum* « salut la compagnie ! »

Conclusions sur les emprunts romans.

L'histoire des emprunts aux langues romanes dans le parler d'Alger juif peut, après cette étude largement illustrée d'exemples, être reprise ici dans ses grandes lignes.

En laissant de côté les quelques emprunts anciens au latin, qui sont parfaitement identifiés aux mots arabes par leur aspect phonétique et morphologique, on peut distinguer trois périodes principales :

a) Dans la première on trouve des emprunts anciens aux dialectes hispaniques. Ce sont des noms de vêtements, d'ustensiles, de plantes, d'animaux. Le consonantisme est modifié dans le passage à l'arabe; les voyelles brèves disparaissent ou passent à *ə*, les emprunts de cette couche étant antérieurs à l'évolution qui a réduit les voyelles des dialectes maghribins. Les consonnes ordinaires sont remplacées par des emphatiques, en principe ; mais dans les plus anciens de ces emprunts l'emphase est affaiblie et ne subsiste dans les dentales qu'à l'état de trace ; au contraire dans les emprunts un peu plus récents elle est beaucoup mieux conservée dans consonnes et voyelles.

b) La seconde période offre une grosse masse d'emprunts aux dialectes hispaniques et italiques : les catégories sémantiques anciennes subsistent : il s'y ajoute des termes de commerce, de relations entre peuples, d'institutions sociales. Les dialectes prêteurs sont plus variés ; les mots, empruntés en grande quantité, sont accommodés au minimum à la phonétique du parler : ils demeurent comme des étrangers admis, mais non assimilés, attestant de nombreux voisinages sans fusion : les consonnes et voyelles étrangères sont conservées autant que peut le supporter le système phonétique du parler ; le nombre des syllabes reste intact, l'accent étranger est préservé presque toujours. Les emprunts reçoivent une flexion spéciale, empruntée elle-même.

c) A la troisième période paraissent des emprunts nouveaux dans les catégories anciennes, et des catégories nouvelles : mots désignant des attitudes étrangères usuelles ; des exclamations entendues jour-

nellement, puis imitées et adoptées. Dans la forme des mots un rapprochement plus grand devient aussi visible : des phonèmes nouveaux entrent dans le système phonétique du parler ; en même temps les voyelles ne sont plus uniformément emphatisées. Les emprunts sont admis sans garder un signe spécial, une marque uniforme de mots non-arabes : le parler n'a plus d'intolérance à l'égard des mots étrangers. La pleine réalisation de cet état nouveau coïncide avec la prédominance d'un peuple de langue romane à Alger : les emprunts au français n'apparaissent qu'à cette période et y forment l'élément principal.

Cet essai d'histoire à grands traits n'a pas la prétention de résoudre les difficultés que pose le traitement des emprunts romans : notamment la question de l'emphatisation ou de la non-emphatisation des phonèmes étrangers reste obscure : le fait intéressant à retenir est qu'en général l'emphase semble attester un minimum de familiarité avec le dialecte prêteur, et elle n'intervient plus aux époques de rapprochement plus intime avec la langue étrangère ; il semble aussi que les emprunts depuis longtemps incorporés, et assimilés aux mots arabes pour le schème syllabique, tendent à reperdre une partie au moins de l'emphase reçue au moment de leur entrée en arabe. Seule une description des emprunts romans dans de nombreux parlers maghribins bien définis permettra de voir clair dans le traitement qu'ils subissent. Les listes fournies par les dictionnaires n'offrent qu'une décourageante incohérence.

Il est à remarquer que, sauf quelques mots où semble perdu tout souvenir de leur origine, les emprunts hébreux se rangent avec ceux qui restent étrangers dans le parler ; en effet la constante comparaison avec la langue liturgique, non parlée, doit produire cet effet. Au contraire les emprunts turcs dont il va être question, apparus au cours de rapports journaliers avec une population qui habitait dans la ville même, et dont les coutumes étaient presque identiques aux coutumes indigènes, ressemblent par leur non-emphatisation à la couche la plus jeune des emprunts romans ; seuls les plus anciens d'entre eux font exception.

Un certain nombre des faits signalés dans ce chapitre pourront être de quelque intérêt pour les romanistes : ils ne sont ici ni répétés ni groupés ; l'index permettra de retrouver les mots romans étudiés.

C) **Emprunts turcs.**

Les emprunts au turc sont assez nombreux à Alger, dans le parler musulman et dans le parler juif, et ce fait rappelle la longue domination des corsaires turcs. Un certain nombre de ces emprunts sont en voie de disparition, ce qui laisse supposer qu'au temps de cette domination d'autres encore étaient en usage que nous ne pouvons plus retrouver ; ainsi en serait-il de nombreux mots français concernant des institutions sociales si l'administration française était rejetée d'Alger [1].

Les emprunts turcs sont pour une grande part des noms de vêtements, auxquels s'ajoutent quelques noms d'ustensiles ou de mets : on ne saurait s'en étonner quand on constate la prédominance de l'influence turque dans l'architecture et le costume de l'ancien Alger ; on trouve encore des mots techniques, qui attestent une action de l'industrie turque ; le gouvernement des Beys a laissé aussi après lui quelques mots ayant rapport à l'administration ; l'emprunt du suffixe de noms de métier et de fonction peut se rattacher à la fois à la catégorie industrielle et à la catégorie administrative ; enfin quelques adverbes attestent une certaine communauté de vie entre turcs et indigènes algérois.

Il semble que le nombre des emprunts soit sensiblement le même à Alg. juif et Alg. mus. ; un certain nombre d'entre eux sont communs aux deux parlers, quelques-uns n'appartiennent qu'à l'un des deux. D'autre part, dans le traitement de ces emprunts, chacun des deux montre tour à tour plus de conservations, ou d'altérations.

Il est impossible d'apprécier avec précision les altérations subies par les emprunts turcs dans leur passage en arabe à Alger, dans l'ignorance où nous sommes du dialecte que parlaient les corsaires et janissaires d'Alger : en effet les turcs de la Régence venaient de régions parlant des dialectes sensiblement différents, et le dialecte osmanli, s'il était probablement prédominant, du moins n'était pas exclusivement employé, ainsi que l'attestent certains emprunts algé-

1. M. Marçais me signale que, d'après son expérience personnelle, de nombreux emprunts turcs recueillis par Beaussier avant 1871 sont actuellement inconnus à Alger musulman.

rois, qui sont turcs, mais non osmanlis ; de plus les renégats qui s'ajoutaient en très grand nombre à l'élément turc devaient parler un turc déjà altéré.

Haedo, à la fin du XVIe siècle, compte 1600 maisons de turcs non-janissaires et 3500 janissaires en regard de 6000 maisons de renégats, qu'il décrit comme plus ou moins assimilés aux turcs [1] ; il faut y ajouter 25000 esclaves chrétiens : en prenant ces derniers chiffres comme très exagérés, comme ils le sont probablement, on voit cependant que le turc devait être à Alger parlé avec des accents très divers.

Il ne saurait donc être question, vu cette incertitude du point de départ, et le nombre relativement restreint des emprunts turcs, d'en constituer une phonétique exacte. Il ne peut être fait que quelques observations générales sur les points saillants ; les questions de détail seront indiquées à propos de chaque mot.

Sont considérés ici comme mots turcs les emprunts du turc à d'autres langues, y compris l'arabe, empruntés à Alger sous leur forme turque.

Consonnes. Le fait le plus notable est la conservation de *p* et de *č*, qui s'observe aussi à Alger musulman ; la présence de *č* dans les emprunts turcs a dû contribuer puissamment à l'acclimater dans le parler (ce phonème est beaucoup moins fréquent dans les emprunts espagnols, dont l'influence a dû être moindre). Le *q* qui figure dans l'orthographe du turc, et y est prononcé diversement suivant les dialectes, est toujours traité dans les emprunts comme *q* arabe.

Les échanges de sourdes et sonores, qui apparaissent quand on compare les emprunts tels qu'ils sont prononcés aux mots turcs tels qu'on les orthographie, proviennent du turc lui-même ; en effet, suivant les dialectes, de nombreuses consonnes peuvent y être prononcées soit sourdes, soit sonores. Quand on trouve une sourde (pour *p* et *č*) à Alger juif en regard d'une sonore à Alger musulman, il est présumable que c'est Alger juif qui reproduit exactement la forme turque d'Alger, et que la sourde a été éliminée à Alg. mus. parce que *p* et *č* y sont moins solidement implantés qu'à Alg. juif (voir *qǫ̈prǟč*).

1. Il dit que le turc est « pratiqué par les osmanlis entre eux, et avec leurs renégats ; des maures, et aussi beaucoup de captifs chrétiens, parlent très bien cette langue » R. A., XV, p. 93.

Il y a en outre quelques métathèses dont on ne sait si elles sont attribuables au turc d'Alger ou à l'arabe d'Alger juif.

Voyelles. Les voyelles, de même que les consonnes, ne sont en général pas emphatisées (v. cependant *qåẓån*) ; un certain nombre sont allongées, de manière que les emprunts prennent des schèmes de mots arabes : dans certains mots où l'allongement est particulièrement sensible on peut soupçonner des emprunts plus anciens, datant d'un temps où les voyelles brèves de timbre défini ne pouvaient pas se maintenir dans les emprunts en syllabe ouverte, d'où impossibilité de les conserver sans allongement; en effet quelques-unes, au lieu de s'allonger, ont disparu entièrement. En syllabe fermée les voyelles brèves qui ne sont pas allongées sont représentées par *ə*.

Les mots turcs présentent généralement des schèmes assez semblables aux mots d'origine arabe; ils fournissent en particulier une grande abondance de quadrilitères : il est rare que leur schème syllabique à lui seul les dénonce comme emprunts.

Morphologie. La morphologie est d'accord avec la phonétique pour marquer combien les emprunts turcs sont assimilés au fonds arabe : les substantifs, quand ils ont un pluriel, ont le pluriel arabe correspondant à leur schème, et non un pluriel de mot d'emprunt.

D'autre part le suffixe turc des noms de métier *-ǧi* (*-či* après consonne sourde) a été emprunté par l'arabe, et peut s'appliquer même à des mots arabes non-employés en turc.

Les mots en *-ǧi* ne semblent pas recevoir, comme dans certains parlers, un schème fixe du radical (v. ci-dessus, p. 284 et *Saïda*, p. 117); ils ont un pluriel en *-a* (v. p. 295).

(Quelques noms d'outils et de vêtements qui ne sont pas cités ici se trouvent étudiés aux chapitres du Vocabulaire du ciseleur et des Noms de vêtements).

čqāčər « bas, chaussettes », *čəqčārä* « (une) chaussette ». Le sens de « chaussette » est récent comme l'emploi de l'objet lui-même. C'est le turc چاقشير ou چقشر « espèce de caleçon » ou « guêtres »; on entend aussi *čqāšər* sans assimilation (v. p. 84); Alg. mus. a *ṭqāšər*, sg. *ṭəqšīra* mais aussi *čqāšər*; v. BEAUSSIER, p. 341, sous شقشر; DOZY cite sous قشر la forme تقاشر qu'il a trouvée dans DOMBAY et HUMBERT; dans cette forme, le *č*, phonème étranger et complexe, mis au contact avec une autre consonne a passé au phonème plus simple *t*; v. ci-dessous *čərāẓ*. BRESNIER,

p. 616, donne comme mot du département d'Alger *tchk'atcher* (sing. inusité), sans dire à quel endroit exactement il l'a recueilli. Sur le singulier, voir p. 303 et sur différentes formes du mot ALMKVIST *Kleine Beiträge*, p. 329.

šāl, pl. *šīlān* « châle ». C'est le grand châle qui fait partie du costume des juives d'Alger. Dans BEAUSSIER شال، شيلان. C'est un mot persan emprunté par le turc.

kẹmẹr pl. *kuāmər* « ceinture ». Turc, emprunté du persan, كمر prononcé *kemer* « ceinture de cuir et à poche ». Le timbre de la voyelle semble ici remarquablement conservé ; mais j'ai entendu aussi *kāmär*, avec *a* pur, ce qui est une forme arabisée, avec apparition d'une voyelle emphatique; j'ai entendu cette prononciation dans la bouche d'un individu qui ne connaissait le mot qu'au sens de « poche ». L'allongement des voyelles indique sans doute un emprunt assez ancien (v. *qåẓån*); la première est toutefois beaucoup moins longue que la seconde, suivant la règle ordinaire. Le mot est employé à Alg. mus.; v. BEAUS. كامار. A Tizi-Ouzou, sous la forme *kẹmẹr*, il s'applique uniquement aux ceintures que les danseuses se posent sur les hanches.

məšmāq « pantoufle (de femme) sans quartier, mais avec talon » ; c'est le turc بشمق ou بشماق ; il y a eu assimilation du *b* à l'*m*, favorisée par l'analogie des noms de lieu et d'instrument commençant par *m* (v. p. 84 et p. 280 et ci-dessous *məqčīä*, et *məskūčä* au Texte IV). Le mot n'est pas employé à Alg. mus., mais existe à Tlemcen (*Tlemcen* p. 38); voir en outre DOZY.

pāš et *pẹš* « pièce du veston sous le bras », turc پيش (prononcé avec *e*) « le devant », voir dans BEAUSSIER p. 59 بيش « envers des pans d'une veste, etc. », et un verbe dérivé de ce mot que je n'ai pas trouvé employé à Alger juif; il existe à Alg. mus. avec *p*. Le même objet ou une partie toute voisine s'appelle *ḫọrt* à Alg. juif et mus. C'est également un emprunt au turc où on trouve خرد et خرني « morceau, fragment ».

təbsi pl. *tbāsä* et *tbāsi* « assiette » (avec un *t* assez fort, orthographié ט. Turc تپسی. Le mot est général dans les parlers algériens, avec ou sans emphase, d'où le traitement *b* du turc *p*, qui n'est pas propre au parler, mais emprunté.

qåẓån « chaudière » turc قزان. Les voyelles sont ici emphatiques, soit qu'elles l'aient déjà été en turc, soit que le mot ait subi à Alger

juif l'influence d'un autre parler arabe, v. BEAUSSIER, p. 543 قازان et *Saïda* p. 148 : en raison de l'allongement de la première voyelle, qui a causé sa conservation (elle est d'ailleurs de nouveau sensiblement abrégée dans la prononciation en vertu de la règle habituelle) et de l'emphase, il est probable qu'on a affaire ici (comme pour *kāmär*) à un emprunt plus ancien que l'ensemble de ceux dont il est question dans ce chapitre.

qǫprăč pl. *qpārəč* « cafetière », turc بقراج « seau de cuivre pour puiser l'eau », بقرج « cafetière ». La métathèse $b—q > q—b$, encore qu'exceptionnelle, peut se comprendre dans un mot étranger; mais elle est peut-être turque (voir p. 100); l'assourdissement du *b* et du *ğ* provient du turc. Voir BEAUSSIER et DOZY qui ignorent la forme à métathèse, inconnue aussi d'Alger musulman.

kəñkä « baquet ». Sur ce mot voir pp. 73, 85, 118 et 302.

təzdān et *təzdām* (v. pp. 80 et 97), et avec réduction de la première syllabe *tsdān* « porte-monnaie ». Il s'agit du porte-monnaie indigène, de forme spéciale; le mot ne s'applique guère au même objet fabriqué à la mode européenne, qui reçoit généralement le nom français : *pərtmǫnę*, — Turc جزدان (emprunté au persan où il a été composé de arabe جزء et persan *dān*). L'affriquée *ğ* a été dissimilée en occlusive dentale par la sifflante suivante. La sourde pour la sonore est très probablement attribuable au turc. A Alg. mus. *təzdām*. V. MARÇAIS *Obs*. p. 25 et DOZY, I, p. 191 ; M. MARÇAIS connaît au Maroc une forme *bəṣṭām*.

məqčīä pl. *mqāči* et *məqčīāt* « exemplaire de la Bible réuni en cahier », emprunt connu ailleurs au Maghrib, avec ق représentant un *ğ* turc (بوغچه « paquet enveloppé », v. DOZY, I, 102 بقچة); ici le *b* a de plus été remplacé par un *m* sans qu'on puisse l'expliquer par une assimilation phonétique; seule l'assimilation morphologique aux noms d'instruments à initiale *m* a pu intervenir, v. ci-dessus *məšmāq* et p. 84 n. 1; de plus le suffixe *-i-* a été ajouté au mot.

fšāk « cartouche ». Turc فشك, v. p. 62 n. 1. Dans ce mot la première voyelle brève du turc a été réduite comme dans *čərāz*.

tāl « fil (de métal) » *tāl dāb* « fil d'or très fin »; ce mot peut aussi s'employer seul au sens de « fil de fer », turc تل « fil de laiton, d'archal ». La voyelle brève est ici conservée avec allongement; l'emprunt est peut-être assez ancien. Voir MARÇAIS *Obs*. p. 15.

qaprăč « fouet, courbache », turc قرباج (prononcé avec *ğ* ou avec *č*). Le mot n'est pas général à Alger juif, et il est sans doute en

voie de disparition : on remarquera la métathèse (voir p. 100), et le passage de *b* à *p*, qui provient du turc (voir *qǫprăč* qui ne diffère du mot *qaprăč* que par le timbre des voyelles).

dịabäšīr « craie », turc تباشير (*tębēšīr*). Ce mot semble très répandu, sinon généralisé dans les dialectes arabes modernes. On trouve même en portugais TABAXIR qui ne peut être qu'un emprunt ancien venu par l'arabe. Le mot ne devrait donc pas figurer ici, n'était sa forme bizarre : une initiale *d* au lieu du *t* est bien connue en Algérie (Alg. mus. *dabašir*), mais la prononciation *dị* est inattendue et aussi inexplicable par le turc osmanli que par la phonétique d'Alger juif, voir BEAUSS. داباشير, *Obs*. p. 24 et EGUILAZ sous TABAXIR.

qåụ « amadou », voir p. 105.

čərāz « fruits secs » (« dessert » se dit *bnūn*). Turc چرز, dans BIANCHI : TCHEREZ « dessert ». La première voyelle inaccentuée a été réduite et il apparaît seulement une voyelle de disjonction. Le traitement est différent de celui de *kęmęr* et *qåzån*, et le même que dans *fšāk* ; il s'agit de deux couches d'emprunts différentes. A Alg. mus. *č* a passé à *t* : *trāz* « dessert, mendiants (fruits secs) ».

ịäprāq « boulette de viande, avec différents ingrédients », turc يپراق et ياپرق « feuille » et « boulette de viande (servie dans une feuille) ». Ce mot est inusité à Alger musulman.

[*řəštä* « pâtes qui se mettent dans la soupe (en forme de petits carrés) ». Le mot est originairement persan au sens de « fil » et de « vermicelle ». Les dictionnaires turcs ne donnent que le sens de « fil ». Le mot étant attesté déjà anciennement au Maghrib (v. DOZY), il ne peut s'agir d'un emprunt récent au turc; c'est un emprunt déjà ancien au persan qu'il ne serait pas utile de signaler s'il avait été recueilli ailleurs qu'au Maghrib; dans BEAUSSIER رشتة. Sur *ř*, voir p. 63].

täftär « registre ». C'est un mot d'origine persane, depuis longtemps emprunté en arabe sous la forme دفتر. Les voyelles (l'une brève à timbre défini, l'autre longue), suffisent à prouver qu'on a ici un emprunt nouveau plus récent au turc (comparer *Obs*. p. 35 ساقاط « estropié », ancien mot arabe à voyelles brèves, qui doit ses longues au passage par le turc); le *t* pour *d* initial appartient presque certainement à la phonétique du turc d'Alger; comparer *təzdām* (où aucune sourde suivante n'a pu causer une assimilation).

Ce mot et les suivants sont des emprunts administratifs.

tsəkrä pl. *tsäkər* dim. *tsīkrä* « note, liste, fiche, carte de visite, etc. », aussi employé à Alg. mus. C'est l'arabe تذكرة passé par le turc, d'où la sifflante qui représente le *ḏ*; v. BARBIER DE MEYNARD *Supplément aux dictionnaires turcs* et MARÇAIS *Saïda* p. 20, n. 3.

gəmrəg « douane », turc كمرك, pron. *gumruk*. A Alg. mus. *gəmrəg* ; BEAUSS. donne قمرق ; il est probable que le *g* final ne provient pas d'une assimilation arabe faite dans le mot d'emprunt, mais d'une prononciation turque.

mṛsṭān « asile de fous » (sur *ṛ* v. p. 158). Vu l'emphase du *ṭ* et de la voyelle suivante, il faut admettre que ce mot représente le turc مرسطان (c'est une des formes du mot en turc, d'après le dictionnaire de BIANCHI), et non le mot arabe مرستان emprunté anciennement au persan بيمارستان.

bẹ̄lik est encore en usage, au sens de « gouvernement » ; il signifie aussi « ce qui est public, à tout le monde », d'où « objet sans valeur, donné pour rien, très bon marché ». Turc بيلك, ou بكلك avec une orthographe archaïque.

čalāñgä « idiot, toqué » représente probablement avec métathèse des deux dernières consonnes et adjonction (sans qu'on en voie la raison) de la finale *-ä*, le turc *čəlgən*. V. BARBIER DE MEYNARD : چلغين et چيلغين « fou, forcené ». Ce mot n'est pas employé à Alg. mus. (voir aux Métathèses, p. 100).

(*rāğəl*) *məndāqmi* « (homme) de mon âge, de ma génération », *dāqəm* « une tournée (au café) » turc طاقم « effets, meuble — un service (dans un repas) »; le *d* provient sans doute d'une prononciation turque. Même sens et même prononciation à Alger mus. ; voir *Obs.* p. 25 et DOZY طقم.

čəqlālä « bruit, chahut » ; *čəqləl* « faire du tapage ». Ce peut être un mot à caractère d'onomatopée tiré de la racine classique شقلل, où *č* remplacerait *š*, comme son onomatopéique (v. p. 60); mais il faut signaler que le *č* accompagné de *q* ou de *q* et *l* se trouve dans les mots turcs چقيق « frapper, heurter », چقلوس « petit canon » ; leur influence a pu au moins aider à la formation du mot. Il est employé à Alg. mus., voir BEAUSSIER شقلل et ci-dessus p. 61.

ṭǫbāl « boiteux » ^{i}*iṭǫbəl* « il boite », turc طوپال (*ṭopāl*) « boiteux ». Le *b* semble indiquer un emprunt passé par un parler où le

p n'est pas conservé ; mais il ne saurait être question d'Alger musulman, où le verbe a pris une forme simple de verbe arabe : ^{i}*iṭbǫl* « il boite » ; il provient donc peut-être d'une prononciation dialectale en turc même. Voir طوبل, signalé comme employé en Oranie, *Obs.* p. 46 et ci-dessus au Verbe, p. 239. BEAUSSIER donne les formes arabisées طبّال, طبل ; voir DOZY طبل. Pourquoi l'arabe d'Algérie a-t-il emprunté au turc le mot « boiteux » ? Les éléments d'appréciation manquent pour répondre avec certitude à cette question. Sans doute les mots arabes de même signification avaient-ils été frappés d'interdiction comme étant de mauvais augure.

baqšīš n'a pas son sens ordinaire de « cadeau, pourboire », mais le sens de « un rien » qu'a le turc بخشش ou بخشيش venu du persan. Le *q* pour *ḫ* est une prononciation dialectale connue en turc ; c'est en particulier celle de Constantinople ; voir pour un autre échange de *ḫ* et *q*, MARÇAIS, *Obs.* sur le mot قالفة « moniteur », qui est le turc قالفة, qui lui-même représente arabe خليفة.

päläụän et *pälä*^{h}*ụän* « hercule ». Turc پهلوان « lutteur, boxeur », pris au persan, où le mot veut dire « homme courageux, héros ». La même forme se trouve à Alg. mus. : *palahụan*. Le *h* a été déplacé par une métathèse, soit turque d'Alger, soit arabe. Sur ce mot au Maghrib, voir DOZY I p. 123.

pâp(p)âz pl. *pâp(p)âzīn* « prêtre catholique » ; ce mot, d'origine grecque (παπᾶς et παππᾶς « prêtre ») est ancien en Algérie. Il est signalé par les dictionnaires espagnols : PAPAZ (où le *z* est ambigu, ayant été prononcé sonore anciennement et étant actuellement sourd)[1] « nom donné en Afrique aux prêtres chrétiens » (v. SIMONET, p. 421). En Algérie, notamment à Alg. mus., je n'ai entendu que *pap(p)ās* (donné par LERCHUNDI) ; BEAUSSIER a باباس.

Le *z* ne peut s'expliquer que par le turc où la prononciation vulgaire de *papas* est *papaz* (voir *papazi* « étoffe pour les surplis ») ; sur les échanges fréquents de sourde et sonore en turc, v. ci-dessus.

L'emphase des voyelles et du *z* (dans le pluriel) provient peut-être de l'emploi fréquent de ce mot au vocatif, qui doit expliquer en

1. D'après MENENDEZ PIDAL *Manual elemental de grammatica historica española*, p. 55, la prononciation sonore n'existe plus dès le XVII[e] s. ; peut-être le BEZÎZ de PD. ALC., p. 420, s'il reporte bien à la racine *bṣṣ* comme le dit DOZY I p. 91 atteste-t-il une prononciation sourde de z dès le XVI[e] s. ; d'autre part le *z* est resté sonore en judéo-espagnol.

grec même la forme avec ππ : le mot serait traité partiellement comme un nom de parenté (voir pp. 51 et 466).

La géminée est sensible à l'audition, bien qu'affaiblie après voyelle pleine. C'est elle qui fait ressembler le mot à un nom de métier arabe, d'où le pluriel *-īn* à Alger musulman (*pap(p)āsīn*) et juif ; le mot connaît dans d'autres parlers le pluriel en *-āt* des mots d'emprunt.

La forme d'Alger juif avec le *z* turc est intéressante pour l'histoire de ce mot dans l'Afrique du nord (voir SCHUCHARDT, Zeitschrift für Romanische Philologie 1909, p. 452).

Sur *ḫāḫām* voir p. 392.

Les mots invariables empruntés au turc sont les suivants :

gānä « aussi » Turc. ينه, prononcé *gʲenä* ou *gẹnẹ* « de nouveau ». Très employé à Alg. juif, ce mot existe à Alg. mus. et est répandu en Algérie, v. *Saïda*, p. 188.

bāləḳ (voir ci-dessus, p. 246) « peut-être » reporte au turc بالكه ou بالكى, mais a très probablement subi l'influence de *bāləḳ* « attention ! ».

Voir encore sous *ʿauddẹḇ*, p. 376.

Comme il a été dit plus haut, le suffixe turc des noms de métiers apparaît à Alger juif avec sa double forme *-či* après sourde, *-ği* après sonore ; un *t* ou *ṭ* précédent semble se confondre avec le *č* sans produire ni gémination ni renforcement. Cependant le suffixe est en réalité emprunté sous la forme *-ği*, ce qui est prouvé par le fait qu'on trouve cette forme même après une sourde ; il y a donc sans doute lieu d'admettre, quand on rencontre un mot avec un *-či*, qu'il a été turc d'Alger, quand même il ne serait pas actuellement usité ailleurs en turc, et qu'il a été emprunté tout entier (et non le suffixe seul) par l'arabe d'Alger.

La liste suivante n'est nullement complète. V. au reste p. 284.

bäsqūlği « gardien de nuit » ; mot sorti de l'usage, inconnu à Alg. mus., peut-être dérivé de turc بصقون « attaque de nuit », avec passage de *n* à *l* ; mais il a peut-être une tout autre étymologie, voir p. 97.

bučākči « voleur à la tire, pickpocket ». Le mot, connu aussi à Alg. mus., a un aspect turc, mais ne se trouve ni dans BIANCHI, ni dans BARBIER DE MEYNARD. C'est peut-être un doublet de *bučāqči*

« coutelier » turc. بچاقچى (connu à Alg. mus., mais non à Alger juif, avec le sens de « *coupeur* de bourse ») ; voir dans BEAUSSIER شفار « coupeur de bourse » de شفرة « lame », d'où le verbe *šəffər* « voler, tromper ».

täftārği « secrétaire ». Formé de *täftār*, v. ci-dessus.

sāʿāči « horloger. ». Le mot est turc en entier, le premier élément ayant d'ailleurs été emprunté à l'arabe sous la forme ساعت, sans quoi le *č* ne s'expliquerait pas ; dans BIANCHI ساعتجى. Même forme à Alger musulman.

ḫᵃlāči « brodeur sur cuir » de *ḫlāṭ* « sacoche », voir BEAUSSIER حلاطجى. Le mot n'est pas dans les dictionnaires turcs que j'ai pu consulter.

ḥämmāmği « patron de bains » est usité en turc.

flākği « batelier ». C'est un exemple clair de *-ği* emprunté, restant sonore après consonne sourde. (Voir les autres formes de ce mot, p. 284).

kitārği « joueur de guitare (*kụītṛå*) ». Ce mot est particulier à Alger juif (à Alg. mus. *kiātri*). L'instrument n'est désigné à Alger que par la forme de diminutif. Il est donc probable que le nom du joueur de guitare tout entier est ici un emprunt turc.

D) **Emprunts berbères.**

Le parler d'Alger juif, langage d'une population essentiellement citadine, dans une grande ville, à distance des tribus berbères, doit présenter, parmi les dialectes maghribins, un minimum d'emprunts au berbère.

Il ne saurait être question naturellement d'une absence complète ; quelques mots d'origine berbère sont généralisés depuis longtemps au Maghrib, et ont été même transportés en Espagne, où ils sont attestés anciennement en arabe andalou : v. ci-dessus p. 426 *qọ̈rnūn* et de nombreux mots cités par Dozy comme étant à la fois berbères et andalous (ex. تاغندست) ; quelques-unes de ses attributions sont d'ailleurs fausses ; ainsi sur *fərṭåṣ* « teigneux, chauve » (employé à Alger juif) voir Marçais *Obs.* p. 56.

Les inductions qu'on peut faire a priori sur la pauvreté du vocabulaire d'origine berbère à Alger juif sont vérifiées par des absences notables. Ainsi le nom berbère de la guêpe, très répandu en Algérie (زِرْزِى, ds. Beaus. ; voir *Obs.*, p. 29), n'existe pas dans le parler : la guêpe est généralement confondue avec l'abeille (*năḥlä*). Cependant on entend aussi comme nom de la guêpe, chez quelques personnes, soit *bu zəmzəm*, soit *bu zənzəl* ; ce dernier est peut-être à Alg. juif un emprunt à Alg. mus., où il est employé. De même le papillon est désigné par le nom de *ṭụịər*, m. à m. « petit oiseau », inusité dans ce sens à Alg. mus. ; cet emploi n'est connu ni de Beaussier, ni de Dozy ; seul Kazimirsky *Dictionnaire arabe-français* donne pour طُوَيْر le sens « papillon » comme algérien ; en revanche le nom berbère, usité à Alg. mus. sous la forme *fərṭåṭṭu* est inconnu des juifs d'Alger ; ils appellent *nšåmå* (v. ci-dessus aux Emprunts hébreux, p. 401) et *bšār əlḫīr* « messager de bien » (à Alg. mus. *mubšīr*) les petits papillons. Le nom du « jupon » qui se rattache à la même racine berbère (Alg. mus. *fərṭåṭṭiš*) est également inusité chez les juifs ; v. ci-dessus p. 424.

De plus, dans les formations nominales, on peut remarquer l'absence presque ou tout à fait complète des formations berbères à *t* à la fois préfixé et suffixé (voir p. 281 n. 1).

Les quelques mots suivants, d'origine berbère certaine ou probable, sont employés à Alger juif et musulman, quelquefois avec des sens un peu différents ; ils ne sont pas andalous (pour tous ces mots, consulter Marçais *Observations*).

təbrūri veut dire « neige », tandis que *təlǧ* est employé au sens de « grêle » ; c'est l'inverse à Alg. mus. Le mot *təbrūri* désigne originairement les giboulées d'avril, quelles qu'elles soient, d'où l'indécision du sens : en effet ce serait un dérivé de *ibrīr* « avril », d'après Stumme, ZDMG, 1907, p. 521, n. 5.

tausä est employé à Alger juif au sens de « cadeaux de noces », (à l'origine « contribution aux dépenses d'une fête ») et *ḍọs* veut dire « quête dans une soirée-concert ». Les mêmes sens se trouvent à Alger mulsulman ; l'origine et le rapport entre eux de ces deux mots, qui semblent de la même racine, ne sont pas clairs.

zāuəš (avec *a* pur) « moineau » est employé seulement dans ce sens et non au sens plus large de « petit oiseau » qu'il a à Alg. mus. ; dans ce dernier sens Alger juif a *ʿasfọ̈r*, qui est le mot classique, et n'est d'ailleurs pas inconnu à Alger musulman.

šlāǧəm « moustaches » ; c'est le seul mot en usage dans ce sens ; il en est de même à Alger musulman.

fəkrūn « tortue » ; de même à Alger musulman.

Il se présente enfin de rares cas où un mot berbère ou influencé par le berbère se rencontre à Alger juif et non à Alger musulman.

De cette série paraît être le mot *băʿbūš(ä)*, diminutif *bʿibəš* ou *bʿībšä* « insecte » (inconnu à Beaussier). Le début du mot rappelle l'arabe *baʿūḍ* « moucheron », mais on ne saurait le séparer du mot berbère qui est donné sous la forme abâouch dans le *Dictionnaire français-kabyle* d'Olivier (Le Puy, 1878)[1].

Voir de plus aux Noms de parenté *lāllä* et *lūs*, et aux Adverbes, p. 376 sous *ʿauddẹ̄ḫ*.

1. M. Marçais me signale encore un mot intéressant : *adọ̈qqẹ̄* « argile dont le ciseleur enduit l'intérieur de la pièce à repousser, pour que la poix dont on la remplit n'adhère pas au métal ». C'est un mot bien connu en berbère sous des formes légèrement différentes suivant les endroits (par ex. *iḍọ̈qqẹ̄* à Michelet en Grande-Kabylie, à Tanger *ṭaduqqå*) au sens d' « argile » ou « terre à potier ». Il est inconnu à Alger musulman (sur le métier du ciseleur, voir plus loin).

CHAPITRE II

VOCABULAIRES PARTICULIERS

A. **Noms de parenté.**

Les noms de parenté ont dans un grand nombre de langues, peut-être dans la plupart, des formes en dehors des règles ordinaires, au point de vue phonétique et morphologique : ce fait s'explique sans difficulté par leur caractère habituel soit de vocatifs, soit de mots du langage enfantin.

Les noms de parenté d'Alger juif ont été recueillis aussi complètement que possible. Il n'a été donné aucune comparaison avec d'autres parlers : les noms de parenté sont une des choses les plus variables suivant les dialectes, tant par la diversité des formes, pour les mots communs à plusieurs parlers, que par l'affectation à des sens différents d'une même forme sur des domaines différents. Le système d'Alger juif diffère en particulier de celui d'Alger musulman ; il ne concorde pas non plus dans l'ensemble avec celui des autres parlers juifs sur lesquels j'ai été renseigné.

Une explication des formes observées n'a pas été tentée ici.

Le père et la mère.

C'est le mot *ṷăldīn* qui signifie « parents ». Le nom du père et celui de la mère, employés comme vocatifs, sont emphatiques : *ḅăḅå* « papa », avec un *b* très fort (voir p. 56) et des *a* emphatiques (le premier est prononcé généralement avec une longueur moyenne, mais peut aussi à l'occasion passer pour une longue : *ḅāḅå*) ; *ᵘṃṃå* « maman » ; le ʾ initial, exceptionnel dans le parler, est quelquefois prononcé dans ce mot : *ʾᵘṃṃå* ; il n'apparaît jamais après *ḭä* « ô ! » : *ḭäṃṃå* ou *ḭäᵘṃṃå* « maman ! » ; la voyelle du début est une espèce d'*u* ou un *ö*.

Le vocatif ainsi défini sert aussi à dire « mon père, ma mère », en parlant du père ou de la mère absents. Mais l'emphase disparaît dès qu'il s'adjoint un suffixe : *băbāk* « ton papa, ton père ».

Quand le nom du père est augmenté des pronoms suffixes, il a

presque partout la forme *bu* : *būʰä* « son père » (femme), *būnä* « notre père », *būkum* « votre père », *būʰum* « leur père ». Mais il apparaît une forme à *u* initial à la 2ᵉ et à la 3ᵉ personne (masculin) du singulier : *ubūk* « ton père », *ubū* « son père » (pour *ubūh*) : on remarquera que, grâce à la préfixation de ce *u* énigmatique (connu aussi des juifs de Tunis, d'après VASSEL pp. 79 et 100), toutes les formes de la série sont dissyllabiques ; voir plus loin le nom du frère, qui a des formes exactement parallèles à celles-ci. — Le nom de la mère est avec la série des pronoms suffixes (ʾŏ)*mmək*, (ʾŏ)*mmu*, (ʾŏ)*mmʰä*, (ʾŏ)*mmʾnä*, (ʾŏ)*mmkum*, (ʾŏ)*mmʰum*.

Suivis d'un complément nominal, le nom du père et de la mère reçoivent la forme qu'ils ont à la 3ᵉ pers. avec le pronom suffixe et le complément suit, introduit par *mtāᶜ* (*ntāᶜ*) ou quelquefois par *d* : *būʰä ntāᶜ lᶜărūṣå* « le père de la mariée » ; *əmmu ntāᶜ lᶜărūṣ* « la mère du marié », etc. Cette anticipation du pronom a un analogue à Alger juif même, dans une construction qui est possible avec le verbe *qāl* : *qālt-lä ḭä ᵘṃṃå* « elle dit : Maman » (alors qu'il n'a pas encore été question de la mère ; v. Texte IV fin). On peut employer aussi avec la même construction la forme de vocatif, mais sans emphase : *băbā(h) ntāᶜ dāṷəd* « le père de David ».

On ne dit guère « le père, la mère » en général, sans spécifier des parents particuliers ; sur interrogation j'ai obtenu pour traduire cette notion des formes variées : *ẹlāb* et *lāb* (l'un avec, l'autre sans souvenir du ʾ initial de l'arabe classique), et aussi *əlbu* ; *əlʾŏmm* et *lŏmm*. Le pluriel est presque inusité ; *lăbbāt* « les pères » est possible, mais en réalité inemployé. On dit aussi *būʰum ummum* « les pères et mères » où le pronom suffixe se rapporte à des personnes indéterminées.

ḅăḅå rəbbᵘi « le bon Dieu » est employé par les petits enfants.

Le diminutif *mụīmä* « petite maman », *mụīmti* « ma petite maman » est un terme de tendresse.

Les grands-parents.

Il n'y a pas de terme pour désigner les grands-parents en général : *ğədd* pl. *ğdūd* veut dire « ancêtre ».

Le grand-père est interpellé par le vocatif *ḅăḅå sīdi*, la grand'mère par *nănnä* ; on ne fait pas de différence entre les grands-parents en ligne paternelle et les grands-parents en ligne maternelle.

« Mon grand-père » se dit *ḅăḅå sīdi*, « notre grand-père » *ḅăḅå sīdnä* ; pour les autres personnes on fléchit les deux termes au

moyen des pronoms suffixes : *ubūk sīdək* « ton grand-père », *ubū sīdu* « son grand-père (homme) », *bū^{h}ä sīd^{h}ä* « son grand-père (femme) ».

Nännä veut dire « ma grand'mère », mais on peut dire aussi *nännăti*, où apparaît le *t* du féminin à l'état construit, précédé de *ă* allongé. A la 2e pers. *nännăk* et *nännătək* ; à la 3e pers. *nännătu ntāᶜ dāu̯əd* « la grand'mère de David ».

Les enfants et petits-enfants.

On dit *bni* « mon fils » (non *ulīdi*), mais *ulīi̯əd* « fils, garçon » sans les pronoms (voir p. 318 sur ces mots et sur *ulīd ᶜămmi*). « Fille » est *bənt*, avec les diminutifs *bnītä*, *ᶜău̯ītqä*.

Le « petit-fils » s'appelle *ḫfīd*.

Frère et sœur.

Avec les pronoms suffixes, la série des noms du frère et de la sœur est *ḫūi̯ä*, *uḫūk*, *uḫū* (*uḫūh*), *ḫū^{h}å*, *ḫūnä*, *ḫūkum*, *ḫū^{h}um*; *ḫti*, *ḫtək*, *ḫətnä*, etc. ; devant un complément nominal la construction est la même que pour les noms du père et de la mère : *ḫū^{h}å ntāᶜ lᶜărūṣå* « le frère de la mariée ».

Les mots « frère, sœur » à l'état isolé sont rarement employés ; pour « le frère » on dit : *əläḫ* (*əl'äḫ*) ou *əlḫu* ; la « sœur » est *ḫət* (voir p. 149).

Au pluriel *ḫu̯ăn* « frères », *ḫu̯ăt* et *ḫu̯ătăt* « sœurs » (ce dernier mot désigne aussi les deux parties d'une paire d'objets) ; voir les dénominatifs *ḫău̯ä*, *ḫău̯ət* au Verbe p. 210. On rencontre les diminutifs *ḫu̯īi̯ən* plur. *ḫu̯īnăt* « frérot » et *ḫu̯ītä* « sœurette ».

Oncle et tante.

Pour parler des oncles et des tantes on emploie les termes habituels en arabe *ᶜämm*, *ḫăl*, etc. Pour s'adresser à eux, on emploie *tătti* « ma tante », (*i̯ä*)*ᶜămmi* « mon oncle (paternel) », (*i̯ä*)*ᶜăzīzi* « mon oncle (maternel) » (on évite le nom véritable *ḫăli*, parce qu'il évoque l'idée de la racine *ḫlä* « dévaster »).

Il existe encore un mot *i̯äi̯ä* « tante par alliance (femme de l'oncle paternel ou maternel) ».

Parenté par alliance.

En parlant de son beau-père, on dit *əššīḫ* « le vieillard (avec idée de respect) » mais on peut aussi dire *nsīb* ; en l'interpellant, on dit *šīḫ* ou *sīdi*.

En parlant de la belle-mère on dit *sətt* ; en s'adressant à elle on emploie *lăllä* (v. *Obs.* p. 76 ; le mot est sans doute berbère). La « belle-fille » est *ᶜărūṣå* : *ᶜărūṣtnå* « notre belle-fille ».

Le « beau-frère » ne s'appelle *nsīb* que par rapport au mari ; *nsīb* est donc proprement le « frère de la femme ». Le beau-frère de la femme, c.-à-d. le frère du mari, s'appelle *lūs* ; de même la belle-sœur de la femme (sœur du mari) s'appelle *lūsä* ; c'est un mot berbère (v. *Obs.* p. 77 et dans Destaing *Étude sur le Dialecte berbère des Beni-Snous*).

Le mot *däddä* est le vocatif qui désigne une bonne d'enfant négresse.

Sur les noms du marié et de la mariée, et le mariage en général, voir le Texte IV ; ajouter le verbe *tməlläk* « se fiancer ».

B. **Vocabulaire du ciseleur**.

Le vocabulaire ci-dessous comprend les mots relatifs à deux métiers distincts, entre lesquels se divise la fabrication des bijoux indigènes, habituellement en argent, que les juifs seuls travaillent à Alger (et en général dans les villes algériennes). Le métal est d'abord préparé, sous forme de plaques ou lamelles ou de récipients sans aucun ornement, par un ouvrier qui possède la forge, le chalumeau, etc.; le ciseleur proprement dit fait ensuite sur l'objet des ornements découpés ou repoussés, puis rapporte l'objet au premier ouvrier qui le finit en soudant soit les anses soit les agrafes; ainsi s'achèvent enfin les bracelets, les grandes agrafes, les vases, etc.

Les mots ont été énumérés à la suite, en groupant les termes d'origine arabe, puis ceux d'origine persane ou turque et ceux d'origine romane : bien que le vocabulaire de cette industrie abonde en emprunts, notamment turcs, l'arabe domine de beaucoup.

Les comparaisons avec d'autres parlers et les références ont été réduites au minimum.

ẓəbrå « enclume » ; plus rarement *mẓəbrå*

ġədrä « bûche, billot »

mqərniä « bigorne ». Étant donné que le mot « corne » est commun aux langues sémitiques et aux langues romanes, le mot peut être aussi bien un emprunt qu'une formation arabe, voir Dozy, Simonet p. 49, Dombay p. 95.

kīr « soufflet »

nəffāḫä « chalumeau »

kauịä (*käuịä*) « fer à souder » (le « cautère » se dit *kuụuāị*).

On dit *maḥmi* « recuit », en parlant du métal.

msənn « pierre à aiguiser » (v. pp. 66, 87, 264, 319, 320).

mḅbrọd « lime »

mənšår « scie »

məġrəd « grattoir »

mtərqa « marteau »

mḥābəs « tenailles »; on dit aussi *dlāqəm*, qui est accompagné d'un verbe *dəlqəm* « saisir et maintenir (par ex. contre un mur) » (v. Beaussier دلقم et classique دقم).

mqọṣṣ, qui a généralement le sens de « ciseaux », a aussi celui de « pincettes », à côté du plus usité *mäšəq* (v. ci-dessous).

ḍābəḍ « compas », de la racine ضبط; le Voc. connaît déjà la forme non-emphatique à côté de la forme emphatique; voir le mot dans Dozy.

ṛåṭ « lingotière »; je n'ai pas trouvé ce mot ailleurs; voir la racine *ṛuṭ* dans les dictionnaires.

sbīkä « lingot »

mġəṛṛå « filière »

ṛụīdəs « laminoir de fin », mot dont l'origine n'est pas claire; cependant voir en arabe classique *mirdas* « un corps large et lourd pour aplatir le sol », et en général la racine *rds*.

sfᵘīḥå « lame (laminée) »

qāləb « moule, modèle »

ḫəštọq « dé à emboutir »; anciennement en arabe « pièce sous l'aisselle dans une robe ». — Le mot n'est pas un emprunt au turc, où on a هشتك, au même sens de « dé à emboutir »; ce mot peut provenir du mot arabe, mais l'inverse n'est pas possible (voir Ant. B. Tinghir et K. Sinapian *Dict. français-turc des termes techniques*, Constantinople 1891).

sffāịå et *ʿaṣṣåṛå* « filtre »

ʿäịåṛ « pierre de touche »

ʿăbåṛåt « poids »

nqīr « petite fontaine-réservoir »

nåḍūr « loupe » (avec emphase très faible, mais aussi *nåḍūr*)

ịid(*d*) *məsqi* « aimant »

ẓåụọq « mercure »; pour ce très ancien emprunt au persan, la forme d'Alger juif reproduit une des formes classiques : زأوق, tandis que d'autres parlers algériens connaissent d'autres formes : زواق dans Beaussier.

mädʰāb « eau-forte » (v. p. 326); l'arabe moderne d'Orient connaît ماء الفضة.

Le verbe *šaḥḥar* veut dire « décaper, faire briller un métal ».

nəqqāš « ciseleur » *nqīš* « ciselure » *mənqāš* « instrument à ciseler »

təšbīk « découpage » *mšəbbək* « à jour »
taḥfīš « repoussage » *mḥaffəš* « repoussé »
msəqlä « polissoir » et « la partie polie, le poli » (rac. *ṣql*), *msəqlä uāṭīä* « polissoir à plat » (rac. *uṭi*) *msəqlä ğāmqä* ou *ʿälīiä* « polissoir pour faire du biseauté ».
təğbīrä « le matoir » et « la partie mate, le mat » ; on dit aussi dans ce sens *tərmīl*, *tsḥibä* et enfin *mḥāṭ*, mot dont l'étymologie manque ; voir dans DOZY, sous محط des mots de sens différent et dans LÉVY מחט « épingle, poinçon ».

Un mot très embarrassant est *tərzåq* « châssis », pour lequel on ne peut proposer d'étymologie satisfaisante ; la racine *rzq* ne donne aucun sens analogue, et d'ailleurs une formation telle que celle-ci ne s'y rattacherait pas d'une manière ordinaire ; je n'ai rien trouvé d'analogue dans les dictionnaires turcs.

dūzān « outil, outils » pl. *duāzən* « des groupes d'outils », voir *Obs.* p. 26.
bọṭ « creuset » (également à Constantine) ; BEAUSSIER ne donne que باط ; mot d'origine persane (بوتد).
gāz « cisailles » persan گاز (prononcé *gāz*) « cisailles pour couper l'or et l'argent » ; le mot existe en turc.
ġəft « presselle », probablement d'origine persane, voir DOZY.
māšəq « pincettes » a pour correspondant persan (et turc) ماشه, « pinces, tenailles » ; la forme d'Alger juif représenterait donc un dérivé pehlvi ماشاک* (d'après une communication de M. BARTHÉLEMY).
čārpi « échoppe (ciseau à ciseler) ». Voir les mots turcs چرپی « cordeau des charpentiers », جر بيد « grosse lime ».
māgnä « filière à tarauder ». Mot turc (d'origine étrangère) منكنه, avec une disparition par dissimilation du premier *n* qui est peut-être imputable à un dialecte turc, v. *Saïda* p. 24.
nḥāṛå dəttənkār « pierre à borate » (pierre à godet, comparée à une coquille). Sur *nḥāṛå*, v. p. 74 ; le second mot, connu dans les langues romanes (fr. TINKAL, TINCAL, esp. ATINCAR), est d'origine persane.
kåšẹṭå « fil d'or ou d'argent » (servant non au ciseleur, mais au passementier) est à rapprocher sans doute du كشطه « turban » donné au glossaire de STUMME *Neue tunisische Sammlungen* ; son origine n'est pas claire.

čəṭṛå « triboulet » ne paraît pas avoir d'étymologie possible en dehors du turc ; dans cette langue il faut peut-être rapprocher چتله « tige double de bois ou d'acier où on fait des encoches (*taille* des boulangers, etc.) ».

fṛẹnä « forge », diminutif de فرن « four »
kāšūn « établi » (pl. *kuāšən*) ; esp. CASÓN
turnọ, à côté de *bañk əlğbəd* « banc à tirer » (planche avec un petit cabestan) ; esp. TURNO « tour »
råšpå « grosse lime » esp. RASPA « râpe »
pålå « pelle » ; emprunt, déjà ancien au Maghrib, à l'espagnol PALA ; il a sans doute été emprunté à plusieurs reprises sous des formes différentes, v. SIMONET p. 414.
tərbāl « drille », v. SIMONET p. 524, et DOZY, I, 27 ; le mot est d'origine romane.
kuådrọ « cadre » esp. CUADRO
atilię, du français « atelier », avec le même sens.

Voir un mot d'origine berbère se rattachant au même vocabulaire, p. 465 note.

C. **Quelques noms de vêtements et d'instruments de musique.**

Il n'est pas donné ici une liste complète des noms de pièces de vêtements dans l'habillement indigène, tel qu'il était porté naguère par les juifs d'Alger : les mots cités sont ceux qui sont intéressants à un titre quelconque, soit qu'ils désignent un vêtement particulier aux juifs, soit qu'ils aient par eux-mêmes une forme originale ou une étymologie douteuse.

Les mots étudiés ailleurs dans l'ouvrage ne sont repris ici que s'il y a un détail à ajouter ; voir à l'index des sujets traités sous *Vêtement* et sous *Musique*.

Étoffes.

gərmāsu ou *garmāsu* « espèce de moire » (v. Dozy, II, كرمسو).

Coiffures.

Pour les hommes, le *tərbànti* est le turban ordinaire ; il est dit spécialement *kəšmir* quand l'étoffe roulée sur la calotte est du cachemire, *ᶜäṣṣåbå*, quand l'étoffe est noire, *zmālä* quand elle est bleu-marine.

La haute coiffure des femmes, qui est abandonnée depuis longtemps, était appelée *ṣårmå* (v. Dozy) ; elle était recouverte d'un voile en mousseline de laine dit *ḥaik susti* (j'ignore l'étymologie de ce dernier mot) ; on appelle aussi *ʰändiä* (« indienne ») un voile fin qui se met sur la coiffure ; *tọqrẹṭå* est un mouchoir de tête (*mḥərmä*, voir p. 126) très appliqué et dessinant un arc de cercle sur le front ; il est en soie noire (v. Stumme *Tun. gr.*, Lexique) ; la *bniqä* est une coiffe ornée d'or, portée spécialement à la sortie du bain maure.

Vêtements.

Un manteau qui sert au mariage des membres de certaines familles, en même temps que le *qəpṛọ̄n* (voir p. 424) est appelé *(l)ūqä* ; on dit *əllūqä ulqəpṛọ̄n* ; c'est la forme simple (sans suffixe *i*) du mot وقاية qui a été étudié par Dozy *Dict. des noms de vêtements* et *Supplément*, avec agglutination de l'article ; v. Beaussier وقا, sous وقى.

Le gilet des hommes dans l'ancien costume était dit *bədᶜaịä* ; on emploie pour toute espèce de gilet le nom *ġlīkä*, dont il est difficile de décider si c'est un emprunt direct au turc يلاك ou un emprunt passé par l'espagnol : dans la première hypothèse le traitement de *i̯* fait difficulté, dans la seconde c'est l'*ä* non emphatique qui peut paraître anormal (v. Dozy et Engelmann, Dozy, *Dict. des noms de vêtements*, et Vollers, ZDMG, 1896, p. 310).

Un vêtement porté également par les hommes et par les femmes, sorte de veston, s'appelle *pnīịəč* ; nulle part à ma connaissance on ne retrouve ce mot ; il y a lieu de faire le rapprochement avec deux mots turcs : *biniš* « vêtements », v. Dozy sous بنش, et Vollers, ZDMG, 1896, et *i̯apaunča* « manteau sans manches, à longs poils » que portaient les janissaires (contre la pluie), et « housse de cheval » (également imperméable). Le mot *pnīịəč* peut être un diminutif du premier de ces mots, peut-être contaminé par le second.

Le même veston, pour femmes, en velours, s'appelle *ġäbädịili*, mot dont l'étymologie n'est pas faite. Sans manches, ce vêtement s'appelle *qafṭån* « caftan », mot emprunté au turc. La grande robe sans manches allant du haut du corsage aux pieds s'appelle *bdən*, class. بدن « cuirasse », dont il faut sans doute rapprocher بدلة « habillement complet », où la liquide seule diffère, v. Dozy et *Glossaire de la Bibliothèque des géographes arabes*, Leyde, 1879.

Le plus persistant des vêtements indigènes de femme chez les juifs d'Alger, est, avec le mouchoir de tête, le grand châle en cachemire dit *šål*. Un vêtement aujourd'hui disparu et servant d'habit de noces s'appelait *bībī*, mot bizarre dont j'ignore l'origine (v. Texte IV fin).

Autrefois une chaussure particulière aux juifs (qui leur était imposée par les musulmans) s'appelait *btīm* (bettim dans Cahen, p. 54) ; elle était portée par les hommes, tandis que les femmes avaient la *šäbrillä*, pantoufle sans contrefort, analogue à la *pəlgä* qui est encore portée (voir p. 420). Le premier mot est inconnu ailleurs ; c'est probablement un emprunt arabe assez ancien à l'espagnol botin « bottine » avec chute de la 1re voyelle et échange de liquides ; il faut peut-être aussi rapprocher بطي « mule » cité par Dozy. Sur *šabrillä*, bien connu même à Alger musulman, et donné par Beaussier, voir Simonet p. 591 et Dozy.

Des pantoufles analogues aux *btīm*, et qu'on m'a définies comme

« *məšmäq*, c.-à-d. pantoufles sans quartier ni talons, avec le dessus prolongé sur les côtés du pied, au lieu de s'arrêter vers le bout » et aussi comme « vieilles chaussures servant de pantoufles, dont on n'a laissé que la semelle et le dessus au bout » sont appelées *čărpi*; l'espagnol a CHAPIN, déjà emprunté en arabe andalou d'après PD. ALC. (v. DOZY sous شبين), et l'ancien français a un mot ESCAFIN (avec des variantes), autre forme de la même racine; la forme avec un *r* représentée à Alger juif apparaît dans l'italien SCARPINO, d'où le français « escarpins » qui en est emprunté. La forme arabe est remarquable par la chute de l'*n* final.

Une décoration ou médaille s'appelle *sṭēlå*; ce diminutif de *sộṭlå*, forme féminine fréquente en Algérie de سطل « bol, seau avec anse » (BEAUSS.), n'est connu à Alg. mus. qu'avec le sens de « gobelet ».

Parmi les noms d'instruments de musique, le mot *səntūr*, qu'emploient les juifs d'Alger, n'est pas connu de tous les parlers algériens; je n'ai pas pu obtenir une définition exacte de l'objet : c'est une harpe ou sorte de harpe ou cithare; le diminutif *snīträ* est la « mandoline »; dans ce dernier sens on emploie aussi *qrīndä*, signalé par DOZY d'après HUMBERT, mais que je n'ai pas retrouvé ailleurs et dont j'ignore l'origine.

Le fait intéressant qui ressort de cette brève étude est que les emprunts sont en extraordinaire abondance dans le vocabulaire de l'habillement : la cause en est que le vêtement du citadin n'est pas d'origine arabe, et que d'autre part les arabes, ayant peu d'industrie, ont constamment importé des étoffes, etc.; aussi trouve-t-on des emprunts même dans les noms de vêtements des nomades. L'abondance des emprunts est à son maximum à Alger juif, les juifs ayant été à Alger spécialement en communication avec les espagnols et les turcs, et n'ayant jamais adopté le costume rural.

Les mêmes considérations valent pour les instruments de musique (voir *kamęnğä* p. 60).

APPENDICE

QUELQUES NOTIONS SUR D'AUTRES PARLERS JUIFS MAGHRIBINS.

Ces notions proviennent d'informations prises à Alger de gens émigrés d'autres villes; elles n'ont pu être en général vérifiées qu'avec un nombre restreint d'informateurs. L'enquête a porté sur la liste des phonèmes de chaque parler et quelques mots importants. Vu l'absence de documents sur les parlers arabes des juifs il a paru intéressant de donner ici les résultats provisoires de cette enquête toute fragmentaire. Les différences par rapport à Alger sont indiquées, non les ressemblances.

1. *Département d'Alger*.

BLIDA, tout proche d'Alger, n'a comme population juive que des Algérois, Médéens ou Milianais d'origine et n'a pas un parler spécial, au moins à ce que j'ai pu voir, et à ce qu'on m'a dit.

MÉDÉA et MILIANA. Ce sont des villes très proches d'Alger; les consonnes sont les mêmes qu'à Alger juif; toutefois la prononciation ' pour *q* est ignorée, même des femmes.

Les voyelles finales sont notables à Médéa par une modulation qui va jusqu'à la diphtongaison : ainsi *ʿărūṣao* « mariée ».

On reconnaît les gens de Miliana à une prononciation encore plus traînante de ces voyelles. On n'a pas pu me donner d'autres caractéristiques de leur accent.

Pour le vocabulaire, il m'a été dit que le « verre à boire » est *kās* à Miliana.

BOU SAADA, oasis dans le Sud du département d'Alger, où les juifs portent le burnous, a les caractéristiques phonétiques des dialectes bédouins du Sud : conservation des interdentales, prononciation *g* pour *q* et au contraire *q* au lieu de *ğ*.

2. *Région orientale.*

CONSTANTINE. Le *b* m'a paru faible, tendant vers la spirante bilabiale; le *p*, s'il existe, est très rare. Le *t* est remplacé par l'affriquée *ṭ*, le *d* paraît tendre légèrement vers l'affrication. Le *q* est correctement prononcé, ainsi, semble-t-il, que l'*h*. Les autres phonèmes n'ont rien de notable, comparés à ceux d'Alger.

Le mot *dābä* « maintenant » est inconnu; on dit *dərụaq*: le mot *məṣḥāf* « livre » est également inconnu, remplacé par *səddūr*; « verre à boire » se dit *bəṛmīl*.

TUNIS. Le *t* est conservé comme à Alger; la chuintante *š* et la prépalatale affriquée *ǧ* sont zézayées; le *h* n'est pas prononcé; le *q* est correctement articulé.

On dit *tauụa* « maintenant », *səddūr* « livre ».

Telles sont les quelques indications que j'ai recueillies à Alger; mais on trouve sur le langage des juifs de Tunis d'assez nombreux renseignements dans l'ouvrage de VASSEL signalé à la bibliographie. Quelques-uns ont été utilisés au cours de l'ouvrage; j'ajoute ici quelques références à titre d'exemple : sur le zézaiement, voir VASSEL, p. 12; sur le suffixe *-ān* entre les noms de nombre de 11 à 19 et le nom qui en dépend. p. 61; sur l'emploi de la préposition *di*, p. 103; emploi de فطيرة au sens de « pain azyme », p. 95; sur quelques emprunts romans, pp. 43, 61, 81[1].

3. *Département d'Oran.*

ORAN. A Oran le *t* est prononcé *ṭ*; *h* est prononcé (ainsi dans *mähraz* « verre à boire »). Le *k* remplace le *q* et le *k* est remplacé par *č*. De nos jours les hommes restituent *k* au lieu de *č* et confondent ainsi les deux phonèmes qui sont actuellement distingués à Alger en *k* et *q* (').

1. On peut utiliser quelques indications de vocabulaire sur un parler du Djebel Iffren (en Tripolitaine), données dans SLOUSCHZ *Un voyage d'études juives en Afrique.* Extrait des mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. T. XII, 2e partie. Mais il n'y a pas à tenir compte de l'opinion de l'auteur qui, n'ayant pas vu qu'il avait à faire à un parler *arabe* avec nombreux emprunts hébreux et araméens, a cru retrouver un parler « hébréo-africain ». On ne peut pas non plus accorder de confiance au volume du même auteur intitulé *Judéo-Berbères*, Paris 1908, où les renseignements historiques sont généralement de seconde main et très souvent erronés. — Pour la ville de Tripoli, voir STUMME *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis* où il est dit que les juifs de Tripoli prononcent *q* (et non *g* comme les musulmans), pour ق classique.

L'imala est très forte dans la prononciation d'Oran.

TLEMCEN. Ce qui vient d'être dit pour le consonantisme d'Oran s'applique aussi à Tlemcen : cette identité n'a rien d'étonnant, car pendant longtemps les espagnols qui occupaient Oran en ont écarté les juifs; ceux qu'on y trouve maintenant doivent être en majeure partie d'origine tlemcénienne.

Tlemcen juif dit *kās* pour « verre à boire », *məṣḥāf* pour « livre ».

On trouve dans MARÇAIS, *Tlemcen*, un grand nombre d'indications sur le parler des juifs de Tlemcen.

4. *Maroc.*

Les parlers juifs marocains, comme les parlers musulmans connaissent le préfixe *ka-* du verbe qui joue le même rôle que *rāni*, etc. dans les parlers algériens (voir p. 258). Au point de vue phonétique, l'imala paraît généralement inexistante ou faible.

A FEZ le zézaiement existe comme à Tunis, *q* est prononcé '. A MARRAKECH on zézaie également; le *q* est correctement prononcé, mais *t* est affriqué en *ṭ*.

Le livre de MARÇAIS sur *Tanger* contient un certain nombre de renseignements sur les parlers juifs maghribins.

Diverses autres indications ont été données aussi ci-dessus au cours du livre; on les retrouvera par les références à l'Index des sujets traités, sous le mot « parlers juifs » et les noms des différentes villes.

Les quelques indications qui précèdent, tout incomplètes qu'elles sont, permettent de formuler certaines conclusions.

1° Les parlers juifs sont indépendants les uns des autres; chaque ville a son parler.

2° Les parlers de villes d'une même province ou d'un même pays présentent entre eux de grandes ressemblances.

3° Certaines particularités tendent malgré tout à se retrouver dans divers parlers juifs, ainsi l'altération du *q* et le zézaiement.

CONCLUSION

Pour clore l'étude faite sur le parler d'Alger juif on voudrait pouvoir déterminer sa place exacte parmi les parlers maghribins ; mais le manque de points de comparaison en nombre suffisant rend cette tâche impossible.

Tout au plus peut-on formuler quelques conclusions partielles, qui s'expriment surtout sous une forme négative.

1° Il a été admis, dans l'Introduction, que les juifs venus d'Espagne aux XIVe et XVe siècles ne parlaient pas arabe.

Ce fait est confirmé a posteriori par la grammaire même du parler : en effet on n'y trouve aucune des concordances spéciales avec l'arabe d'Espagne (andalou) qu'on s'attendrait à trouver si les juifs avaient pu transporter à Alger un parler arabe d'Andalousie ; les ressemblances sont très peu nombreuses, beaucoup moins que les divergences, et s'expliquent par le développement commun des dialectes maghribins.

La comparaison de détail n'a pas été faite ici ; elle peut se faire très rapidement en se reportant à l'introduction de PEDRO DE ALCALA.

L'étude du lexique confirme les indications données par la grammaire : il est vrai qu'un certain nombre de mots andalous peu communs ou inexistants par ailleurs dans les parlers maghribins jusqu'ici étudiés se retrouvent à Alger juif (voir *mīḥâṭ* p. 95, *məṣḥâf* p. 304). Mais on peut voir que ces concordances ne suffisent pas à prouver l'existence de rapports spéciaux avec l'arabe andalou si on considère d'autre part les faits suivants : *a*) des mots caractéristiques d'Alger juif ne sont pas andalous (voir *dǧēs* p. 272) ; *b*) des mots attestés en andalou et répandus au Maghrib manquent à Alger juif (voir par exemple *ruāq*, page 101) ; *c*) enfin des mots classiques rares au Maghrib apparaissent à Alger juif (voir *msək* p. 184) ; pourtant personne n'en conclura qu'il y ait lieu de parler d'un « rapport spécial » du parler juif d'Alger avec l'arabe classique. Ce sont là de menus faits de vocabulaire, dont on ne peut actuellement tirer aucune conclusion générale, vu le manque de lexiques locaux complets.

2° Bien que le parler d'Alger juif soit indépendant de celui d'Alger musulman, tous deux se laissent cependant reconnaître comme parlers de la province d'Alger grâce à un certain nombre de particularités grammaticales, et à l'ensemble du vocabulaire : mais c'est une conclusion qui résulte d'un petit nombre seulement d'exemples clairs et surtout d'une impression d'ensemble à laquelle on ne saurait échapper après avoir entendu parler divers dialectes algériens; pour soutenir de preuves plus complètes cette affirmation, les éléments de comparaison précis manquent encore.

Néanmoins il semble que par quelques particularités importantes (réduction du nombre des voyelles, existence d'un mot comme *dābä*, etc.), le parler d'Alger juif ait avec des dialectes plus occidentaux plus de parenté que n'en a le parler d'Alger musulman. Mais cette vue doit être indiquée avec la plus grande réserve.

3° Le parler a pu être étudié comme parler local *arabe*; les particularités qu'il présente (les emprunts hébreux mis à part) peuvent s'expliquer sans qu'il soit tenu compte du fait que c'est un dialecte parlé par les juifs.

Néanmoins il est possible que la fréquence de certains défauts de prononciation (voir pp. 22 et 24-26), ainsi que l'apparition de certaines intonations (voir p. 172), doivent être considérées comme des faits de phonétique « juive ». Peut-être des études sur d'autres parlers juifs confirmeraient-elles l'hypothèse qu'il ne serait pas tout à fait impossible de trouver, dans les parlers arabes, quelques traits communs à ceux qui sont parlés par les juifs (au moins là où ceux-ci se trouvent en grosses agglomérations).

Si on prend l'arabe classique pour point de comparaison, l'arabe d'Alger juif apparaît comme un parler très évolué tout d'abord en tant que parler maghribin, et aussi en tant que langage citadin : on ne saurait en effet jamais oublier que ce langage est parlé dans une grande ville maritime qui est en communication avec des peuples de langues variées, et qu'il réalise par suite un minimum de conservatisme linguistique.

Le parler d'Alger juif, en train de disparaître devant le français, sort donc de l'usage après une évolution interne poursuivie très loin.

TEXTES

Observations préliminaires.

Les points sur lesquels la transcription des textes diffère plus ou moins de celle qui a été adoptée pour les exemples au cours de l'exposé ont été indiqués pp. 33 n. 2, 52, 64, 67, 107, 108, 109, 122 n. 2, 132, 138. Qu'il soit rappelé ici que les longues étymologiques sont simplement notées comme voyelles pleines; seules sont marquées du signe de la longue celles qui ont paru réellement plus prolongées à l'audition. Un ^{ə} de disjonction est généralement noté ə, la notation ^{ə} n'est employée que pour des voyelles très minimes et à peine indiquées dans la prononciation (voir p. 154). Les emphatiques n'ont été notées que lorsqu'elles ont été réellement perçues; la présence de nombreuses voyelles emphatiques à côté de consonnes ordinaires indiquera la fréquence des emphatiques dont l'articulation spécifique n'est pas réalisée.

Sur certains points l'indécision de la prononciation sera mise en évidence par l'existence de nombreuses doubles formes.

Les notes ont été réduites au minimum : les mots suffisamment étudiés dans Beaussier, ou déjà étudiés au cours de l'ouvrage, n'ont pas été l'objet d'explications.

Dans la traduction, l'élégance a toujours été sacrifiée à l'exactitude. Quelques indications complémentaires et variantes ont été mises entre crochets.

Un seul des textes est une histoire toute faite; les autres ont été improvisés par les informateurs.

L'avantage de ce procédé est qu'on ne recueille pas ainsi de formes d'autres dialectes conservées par tradition, inconvénient qui se rencontre trop souvent dans les histoires sues par cœur, les proverbes et les chansons.

En revanche, avec des informateurs dépourvus d'imagination littéraire, on risque, et c'est ce qui est arrivé en partie pour les textes qui suivent, d'obtenir des constructions uniformes, un récit monotone, d'où le discours direct est banni : il en résulte une exclusion fâcheuse des premières et secondes personnes des pronoms et des verbes.

De plus il est presque impossible d'obtenir une répétition identique du discours ainsi improvisé, ce qui rend plus d'une fois les vérifications difficiles; c'est notamment une des raisons qui ont rendu impraticable très souvent la notation de l'accent, qui est d'ailleurs fuyant et peu net.

I. *ḥkäįi't rəbbᵘi' ġzī'įəl.*

kän ṣå̈'r fi ī'įäm ṣi'įəd ᶜa'li bẹ̄ⁱ tū'nəs u̯äḥă'd ləqṣii̯i̯å. kä'n u̯äḥă'd əlqa'id mzu'u̯u̯əğ mā̈ᶜ u̯äḥă'd ləmṛå' šä'bbä bəzzā̈'f u̯iᶜä'zzʰä bəlqu'u̯u̯ä uᶜă'mṛu mä kä'nu ᶜă'ndu əṣṣ`ġå̈'ṛ. ġä ¹ u̯äḥă'd lii̯ä'm uməṛtu rə'fdət bəlğū'f. ḥī'n smäᶜ zū'ğʰä ẹ̄lli mə'rtu rå̈ʰi bəlğū'f mšä' ⁱiᶜā̈'u̯əd ləṣḥå̈'bu ᵊlqii̯i̯ā̈'d uqä'l(l)ʰu'm : lū'kā̈n mə'rti tū'ləd ulii̯i̯ə'd nəd`bä'ḥ kə'bš ẹ̄lli fi zᶜå̈'ktu sbäᶜ ă'šbär, mäkä'nši rå̈'ʰi ḥå̈'ṛmå ᶜăli'įä.

ḥīn ğä' u̯ŏqt əlulä'dä mə'rtu u̯u'ldət ulii̯i̯ə'd. qä'm ʰä'd əlqä'id umšä' ḫəbbŏ̄ṛ ləṣḥå̈'bu bäįən mə'rtu u̯u'ldət ulii̯i̯ə'd [d assourdi]. ğäu̯ ʰumā̈'n qā̈lulu dä'bä iḥa'bb`lək t`tə'bbət klä'mək ẹ̄lli qọ̈'lt : ḥīn mə'rtək tū'ləd ulii̯i̯ə'd təd`bä'ḥ kə'bš ẹ̄lli' fi zᶜå̈'ktu sbäᶜ ă'šbär mäkänši' tḥ'ṛọ̆m ᶜălik mə'rtək ².

bqä' ʰäd əlqäi'd iḫə'mməm kifäš [kiäš] įä'ᶜməl uuu̯ä' ᶜăndu mə'rtu ᶜăzizä' ᶜăli'ʰ bəzzä'f uzä'dət qu̯ä't ᶜăli'ʰ mḥŏ̆'bbə'tʰä ³ mn ẹ̄lli u̯uldə'tlu.

ḫrə'ğ ləssu'q bä'ṡ băᶜd əlu̯äḥă'd mn ṣḥå̈'bu ⁱiḍọ̆bbọ̆'ṛ ᶜăliʰ äš įä'ᶜməl; ılä'qä mäᶜ u̯äḥă'd mn ṣḥå̈'bu uᶜä'u̯ədlu qṣī'itu. ġä uu̯ä' ḍọbbọ̆'ṛ ᶜaliʰ uqä'llu : mä ⁱifti'lək ʰäd əlḥä'ğä məngir rəbbi' ġzī'įəl.

Histoire de Rabbi *ġzīįəl* [petite gazelle].

Il arriva dans le temps de Siyed Ali, bey de Tunis, une histoire.

Il y avait un caïd marié avec une femme très belle et il la chérissait tendrement; or jamais il n'avait eu d'enfants.

Il arriva qu'un jour sa femme fut enceinte. Quand le mari apprit que sa femme était enceinte, il s'en alla raconter la chose à ses amis les caïds et leur dit : « Si ma femme mettait au monde un garçon, j'égorgerais un mouton avec une queue de sept empans; faute de quoi, elle m'est interdite. »

Quand vint l'époque de l'accouchement, sa femme mit au monde un garçon; alors il s'en alla informer ses collègues que sa femme

---

1. L'inchoatif composé avec *ġä* est très abondamment représenté dans ce texte; cette construction n'est guère utilisée que dans le récit, comme ici; elle ne se rencontre pas, ou guère, par ailleurs, ainsi que le montreront les autres textes.
2. Le discours est répété textuellement (avec une légère variante), comme un discours direct, mais mis à la seconde personne, ce qui constitue un procédé de style indirect.

חכאיית ר ג'זויל

כאן צאר פי איאם סייד עלי באי תונס וחאד לקצייה = כאן וחאד לקאייד מזווג מעא וחאד למרה שאבבא בזאף ויעזהא בלקווא ועמרו מא כאנו ענדו אסג'אר = גא וחאד לאיואם ומרתו רפדת בלג'וף = הין סמאע ראג'להא אללי מרתו ראהי בלג'וף משא עאוד לצחאבו לקייאד = יקאלהום לוכאן מרתי תוילד ולייד נדבאח כבש אלי פי זעכתו סבאע שבאר = מא כאנשי תהרם עליוא =

חין גא וקת לולאדא מיתו ולדת ולייד = קאם האד לקאייד ומשא לבבר אצחאבו באיין מרתו ולדת ולייד = גאוו הומאן קאלולו דאבא יחבלך תתבת כלאמך אללי קולת חין מרתך תולד ולייד תדבאח כבש אללי פי זעכתו סבאע שבאר מאכאנשי תחרם עליך מרתך =

בקא האד לקאייד יכממם כיפאש יעמל והווא ענדו מרתו עזיזא עליה בזאף וזאדת קוואת עליה מחבתהא מן אללי ולדתלו =

כרג לסוק באש בעד אלואחאד מן צחאבו יצבר עליה כיהאש יעמל = תלאקא מעא וחאד מן צחאבו ועוודלו קצייתו = גא הווא צבבר עליה וקאלו מא יפתילך האד להאגה מן גיר רי ג'זויל =

---

avait accouché d'un garçon. Et eux de lui dire : « Maintenant il faut que tu tiennes la parole que tu as donnée [en disant que] lorsque [dans le cas où] ta femme mettrait au monde un garçon, tu égorgerais un mouton dont la queue aurait sept empans; faute de quoi, ta femme te serait interdite ».

Le caïd resta à se demander comment il ferait; sa femme lui était très chère et son amour avait encore augmenté du fait qu'elle lui avait donné un enfant.

Il sortit par les rues afin de trouver quelqu'un de ses amis qui lui découvre quelque chose à faire [pour se tirer de là] : il rencontra un de ses amis et lui raconta son affaire; l'autre se mit à chercher pour lui, et il lui dit : « Personne ne te débrouillera cette histoire, si ce n'est Rabbi Petite Gazelle. »

---

3. On pourrait ainsi dire *mḥŏ̆bbtu*, avec le complément subjectif au lieu du complément objectif du nom d'action; mais alors il faudrait supprimer *ᶜăliʰ*.

mšä' ^{ə}l^{c}ä'ndu mənbä^{c}d əlmə'ġṛəb bä'š mä ^{i}išu'fu ḥä'dd [*d* assourdi]. *udəqdə'q ^{c}ălä bä'b ḍå'ṛ rəbbi' ġzī'i̯əl. hbǫṭ*[4] *əl^{c}å'ndu uḥa'lləlu əlbä'b* (*u^{h}ä'dä rəbbi' ġzī'i̯əl kän mḫå'lǫṭ mä^{c} əṣṣ'lṭån umä^{c} näs əlmə'ğ`ləs*) *uqä'llu : ä'š ləzzmə'k bä'š t^{ə}ği' ^{ə}l^{c}ăndi fəllī'l ; ğä'ubu lqä'id : ğit ^{ə}l^{c}ăndək bäš tä'^{c}məl fii̯ä' u̯äḥă'd ləmzi'i̯i̯ä ęlli ^{c}ă'mṛi mä nənsä'^{h}äläk. ğä'ubu rəbbi' ġzi'i̯i̯əl : ^{c}ăi'dli äš '^{c}ă'ndək. ğä əlqä'id ^{c}ā'u̯ədlu ḥkä'itu'. rəbbi' ġzii̯i̯əl bi'i̯i̯ət ^{c}ăndu ^{h}äd ə'lqäid* (*lä'i̯in əlqä^{i}i'd mä inəğğə'mš ^{i}itḫəl ləlḍåṛu ḥttä ęlli itə'bbət klä'mu*).

əlġədu̯ä' fssbå'ḥ nå'ḍ rəbbi ġzī'i̯əl uf^{u}ii̯i̯əq əlqä^{i}i'd mn n^{c}ä'su uqä(l)lu' : qů'm ḫů'd ^{h}äd əšškå'ṛå uḫrə'ğ ləṛṛå'ḥbå ušri kə'bš əllulā'ni[5] *ęlli' i̯iği' fi i̯iddə'k uġə'll^{ə}fu fsškåṛå' uğibu'li ub^{c}ät ği'b*[6] *əlluli̯ə'd ęlli zädlə'k*[7] *unṭǫl^{c}u ğmi'^{c} əldå'ṛ əṣṣůlṭå'n*[8]. *ęlqäi'd smä^{c} klä'm rəbbi ġzī'i̯əl u̯a'^{c}məl klä'mu. šrä əlkə'bš uğä'b lu'līi̯əd uṭlå'^{c} əldå'ṛ əṣṣů'lṭån. ğäu̯ ṣḥå'bu udḥku ^{c}ăli'^{h} ^{c}äl əlkə'bš ęlli šrä'.*

Il alla chez lui [le Rabbin] après le coucher du soleil, afin de n'être vu de personne ; il frappa à la porte de Rabbi Petite Gazelle, celui-ci descendit et lui ouvrit la porte.

(Or ce Rabbi Petite Gazelle fréquentait le Sultan et les gens du Conseil). Il dit au caïd : « Qu'est-ce qui t'oblige à venir chez moi de nuit ? » Le caïd lui répondit : « Je suis venu chez toi pour que tu me rendes un grand service dont je te serai toujours reconnaissant ». Rabbi Petite Gazelle lui répondit : « Raconte-moi ce qui t'arrive. » Le caïd se mit à lui raconter son histoire. Rabbi Petite Gazelle retint le caïd pour la nuit (parce qu'il ne pouvait pas rentrer chez lui avant d'avoir tenu sa parole).

---

4. Cette forme n'appartient pas au parler d'Alger juif ; elle est imitée du langage d'Alger musulman (ou peut-être de Tunis).

5. Sur cette forme et *əlluli̯əd*, voir à l'Article, p. 344.

6. Il y a juxtaposition, non subordination : « envoie, fais chercher » ; si le manuscrit ne portait bien *ġib*, on pourrait croire que c'est la forme *tġīb* réduite (voir p. 75) qui se trouve ici.

7. Sur ce mot voir pp. 68 et 99.

8. L'orthographe et la prononciation sont ici d'accord pour dénoncer la présence d'un *u* plein dans la première syllabe, au lieu de la forme *ṣ(ǫ̆)lṭån*, qui

משה לענדו מן בעד למגרב באש מה ישופו חד = ודקדק ערא באב דאר רי גזויל = הבט רי גזויל וחללו לבאב (והאדא רי גזויל כאן מכאלט מעא אצולטאן ומעא נאס למגלס) וקאלו האש לזמך באש תגי לענדי פלול = גאובו לקאייד גית לענדך באש תעמל פייא והאד למזייה כבירה אללי עמרי מה ננסאהאלך = גאובו רי גזויל עידלי האש ענדך = גא לקאייד עוודלו חכאויתו = רי גזויל ביית ענדו האד לקאייד (לאיין לקאייד מה ינגגמש ידכל לצארו התא אללי יתבבת כלאמו)

ארגדווא פסבאה נאד רבי גזויל ופייק לקאייד מן נעאסו = וקאלו קום כוד אד אשכאיה וכרג לרחבה ושרי כבש אלולאני אללי יגי פי ידדך וגלפו פשכארה = וגיבולי = ובעת גיב אלולייד אללי זאדלך ונטלעו גמיע לצאר אצולטאן = לקאייד סמאע כלאם רי גזויל ועמל כלאמו = שרא לכבש וגאב לולייד וטלע לדאר אצולטאן = גאוו צחאבו ודחכו עליה על לכבש אללי שרא =

Le lendemain matin Rabbi Petite Gazelle se leva et réveilla le caïd, et lui dit : « Lève-toi, prends ce sac, sors au marché, achète le premier mouton qui te tombera sous la main, enveloppe-le dans le sac, et apporte-le moi ; envoie chercher le garçon qui t'est né, et nous monterons ensemble au palais du sultan. » Le caïd obéit aux ordres de Rabbi Petite Gazelle, et fit ce qui lui avait été dit : il acheta le mouton, fit apporter l'enfant, et monta au palais du Sultan. Ses collègues se mirent à rire de lui à cause du mouton qu'il avait acheté.

---

est attendue comme représentant du classique سُلْطَان (à voyelle brève de la première syllabe), et se trouve d'ailleurs quelques lignes plus haut ; la forme avec *u* peut devoir sa naissance au fait que ce mot est traité d'une manière exceptionnelle comme titre donné surtout à des souverains étrangers ; d'ailleurs *ṣ* et *ḷ* (emphatiques) de la prononciation actuelle donnent à la voyelle ultra-brève une nuance sombre de timbre qui est très proche de *u*. On comparera la voyelle *ǫ̆* de *qǫ̆lt*, qui est notée *u* dans le manuscrit, quoique la prononciation soit bien celle d'une voyelle brève.

ğä uụụä' qällʰu'm : råkum tšu'ʃu äd əlkə'bš rå fi' zᶜå'ktu kṭəṛ mən sbä'ᶜ ăšbä'r. ḫdä ịidd luli'ịəd ukiịịəl biʰä' sbäᶜ ăšbä'r unṣå'b fiʰä' kṭəṛ mn sbäᶜ ăšbä'r uqä(l)lʰum : ä'nä mä qọ̈'ltəlku'mš ẹ̆lli iḥă'bb'lu sbäᶜ ăšbä'r mtäᶜ [ntäᶜ] ṛå̄'ğəl uḥ'ttä šbə'ṛ mtäᶜ uliịịə'd sğir ⁱitsəmmä' šbə'ṛ. ğä'ụ ŭlqiịä'd əlkə'll bqaụ säkti'n umä ṣåbu' mä ịiğäụbu'. utḥlələt ᶜăliʰ mə'rtu mtəl mä ḍọ̈'bbọ̈'ṛ ᶜăli'ʰ rəbbi ğzī'ịəl.

Et lui de leur dire : « Vous voyez ce mouton : il y a dans sa queue plus de sept empans. » Il prit la main de l'enfant, et mesura avec [cette main] sept empans, et il se trouva dans la queue plus de sept empans. Alors il leur dit : « Je ne vous ai pas dit, moi, qu'il

Ce texte provient d'un informateur jeune, qui restitue le *q* au lieu de ', et l'*h*; comme prononciation particulière, il articule presque constamment pour *ḫ* des *x* qui n'ont pas été notés ici.

L'accent a été noté autant que possible, voir p. 171 n. 2; il doit être considéré plutôt comme indiquant l'allure de la phrase que comme représentant un accent individuel des mots; c'est ce qui explique que les mêmes mots puissent être accentués de différentes manières en différents endroits; de là aussi la présence possible de deux syllabes accentuées dans le même mot.

Le texte en caractères hébraïques vient de l'informateur lui-même; c'est la copie du manuscrit qu'il avait fait pour bien se souvenir de l'histoire; il n'y a presque pas de variantes avec le texte qu'il m'a dicté.

La graphie est un bon modèle d'orthographe non surveillée dans un texte écrit vite par un individu assez instruit. La règle d'après laquelle *-å* final serait noté א, et *-ä* final ה est à chaque instant vio-

גא הוא קאלהום ראכום תשופו האד לכבש יא פי זעכתו כתר מן סבע שבאר = כדא יד לוליד וכייל ביהא סבע שבאר ונצאב פי[יה] כטר מן 7 שבאר וקאלהום אנא מא קולתלכומש יהבלו (יכונו) 7 שבאר מתאע ראגל = והתא שבר מתאע ולייד סגיר יתסמא שבר = גאוו לקייאד לכל בקאוו סאכתין ומא צאבו מה יגאובו : ותחללת עליה מרתו מתל מה צבר עליה ר גזייל

fallait [que ce soient] sept empans d'homme : un empan de petit enfant est encore un empan. »

Alors les caïds demeurèrent cois et ne trouvèrent rien à répondre. Ainsi la femme du caïd redevint licite pour lui, grâce à l'expédient qu'avait imaginé pour lui Rabbi Petite Gazelle.

lée. Les géminées sont parfois notées, soit par répétition de la lettre, soit par un signe placé au-dessus (dans les deux cas j'ai répété la lettre dans la copie imprimée ci-dessus); parfois aussi la gémination reste sans aucune expression. La transcription des emphatiques est également très capricieuse; pour *ḍ* notamment, on trouve צ̇ et ד dans le même mot répété à peu d'intervalle (צ̇אר, דאר). Il y a quelques *h* non notés, quelquefois alors même qu'ils ont été prononcés dans la dictée. Il y a des orthographes en contradiction absolue avec la prononciation : ainsi מעה « avec » pour *mäᶜ*, graphie justifiée par le fait que la prononciation usuelle en Algérie est *mᵉa*, et והאד pour *ụăḥäd* (voir p. 135 note).

On trouvera au texte V un modèle d'une autre orthographe.

L'histoire a été recueillie par l'informateur dans sa famille, comme venant de Tunis (où se passent les événements). Le nom du rabbin est un nom comique de fantaisie.

II. La cuisine du samedi.

lilt ssəbt ndəffənu[1] *ṭåbọnå unəğdu*[2] *l'ădīrä unᶜamlu ᵊṛṛəğlä un ᶜamlu əẓẓīt uᶜaṣbån ulkuaräᶜ ulḥams uttum ušuiịä fəlfəl laḥmåṛ ukəsbūr*[3] *ubůbinėt*[4] *ulkūklu*[5] *unḥṭṭů*[6] *ibät līlä kämlẹ nḫᵊṭṭiu bəlḫiūš tfīnä*[7] *unduuru bəllur'ä ntaᶜ lḥäliä bäš mä täḫətš ənnär fəlḫiūš.*

ġəduä ṣṣbåḥ nsībuå ṭåibå ləftuṛ.

ᶜssəbt nᶜamlu šiᶜọr[8] *bäš nẓīdu ləttfīnä.*

bäš näklu mäᶜ ttfīnä nəftlu əl 'äuä[9] *nbəlləluä bəssmīd ulbīd uẓäᶜfrån unfətluä*[10] *unä'liuä ḥttä tərğäᶜ ᶜakri unṭībuå blidäm.*

---

1. A la forme simple le verbe *dfən* (*tfən*) signifie simplement « enterrer » ; l'intensif a ici un sens plus particulier : « préparer pour un feu couvert ».

2. Pour *nuəğğdu* ; le *ğ* géminé n'est pas sensible à l'audition ; en prononciation très rapide, et en syllabe fermée par cette géminée virtuelle, *uə* a passé *u*, mais celui-ci n'a pas conservé son timbre distinct et on entend *ə* à sa place.

3. Ce mot est généralement traduit dans les dictionnaires par « coriandre » ; j'ignore si c'est bien la même plante que désignent le mot arabe et le mot français ; à Alger les juifs et les musulmans m'ont traduit le mot en français par « persil arabe ».

4. C'est un boyau rempli de viande, d'œufs et de riz. Le mot n'est pas arabe. Si on ne tenait compte que de la ressemblance phonétique, il semblerait que ce soit le français « bobinette » ; peut-être est-ce en effet ce mot, emprunté avec dérivation de sens ; mais peut-être aussi le mot « boudin » n'est-il pas étranger à la formation de *bůbinėt*, au moins comme élément de contamination. Je ne connais ce mot curieux nulle part ailleurs qu'à Alger juif.

5. Fait avec des œufs, de la semoule, de la graisse et du persil. Le mot est à Alger absolument particulier aux juifs ; il n'est pas connu de tous les juifs du Maghrib ; les juifs de Palestine (au moins à Safed, seule ville sur laquelle j'ai été renseigné) connaissent *kuklāṭa* « plat avec viande » ; chez les juifs de l'Europe centrale, le principal des plats traditionnels du samedi — qui est une sorte de grosse tourte, souvent à la viande — s'appelle en judéo-allemand KUGEL ; à Livourne les juifs connaissent, dans leur italien, le nom CUGOLO. Il s'agit donc d'un mot « juif », connu en divers points sous des formes légèrement différentes. Mais l'origine en est tout à fait obscure : ni arabe, ni hébraïque, ni romane, à ce qu'il semble ; l'allemand KUGEL « boule » n'offre qu'une homonymie accidentelle avec le nom du plat.

Le vendredi soir nous faisons un feu couvert dans un grand fourneau en terre et nous préparons la marmite en y mettant le pourpier et [en y mettant] l'huile, du saucisson, le pied de bœuf, les pois chiches, l'ail, un peu de piment rouge et du coriandre, du boudin et le *kuklu*. Puis nous laissons le tout passer la nuit entière, en l'enveloppant des étoffes de la dfina, après l'avoir entourée [la marmite] d'une feuille de fer-blanc pour que le feu ne prenne pas dans les étoffes.

Le lendemain au matin nous la trouvons cuite à point pour déjeuner.

Le samedi [c.-à-d. le vendredi soir] nous préparons un récipient d'eau pour ajouter à la dfina.

Pour manger avec la dfina nous faisons du « café roulé » ; on le pétrit avec de la semoule, des œufs et du safran et on le roule ; on le fait frire jusqu'à ce qu'il devienne grenat, et on le fait cuire à la graisse.

Un mot *kūklä*, également sans étymologie jusqu'à présent, s'ajoute souvent chez les juifs d'Alger à *šādi* (lui-même sans doute mot d'emprunt), nom habituel du singe : on entend donc *šādi kūklä* ; il m'a été dit que cette expression désigne une espèce de singes particulièrement laids, mais je n'ai pas obtenu d'autres précisions ; le singe n'est d'ailleurs pas connu à Alger. Je n'ai retrouvé ce mot nulle part ailleurs.

Enfin un mot d'aspect analogue et d'origine non moins obscure est employé à Alger juif et musulman (et aussi en français *Cagayous*) : c'est *kūkrä*, qui désigne un « asticot », ou d'autres petites bêtes (poux, petites mouches).

6. Le pronom *-u*, désignant l'ensemble de ce qui a été énuméré, est contracté avec l'*-u* final du verbe.

7. Construction appositionnelle (voir p. 326). Les étoffes en question sont des morceaux de drap qui entourent la marmite recouverte de feuilles de fer-blanc et empêchent le tout de se refroidir.

8. Hébreu שיעור « mesure ».

9. Ce sont des pâtes en forme de grain de café, d'où leur nom : *qāuä məftūlä* ; ce mot est inconnu à Alger musulman.

10. Cette forme, contradictoire avec celle de la ligne précédente, est un exemple des variations qui se rencontrent dans la prononciation au pluriel de l'imparfait des verbes réguliers (voir au Verbe, p. 183).

uädä mtəl :

> *əššəbbåt*[11] *blä tfīnä*
> *kīf əṣṣulṭån blä mdīnä.*

11. Hébreu שַׁבָּת.

Ce texte représente une prononciation de vieille femme: imala très marquée ; ʾ (pour *q*), ainsi que ʿ prononcés très légèrement, *h* complètement absent. De plus presque tous (sinon tous) les *b* du texte tel que je l'ai entendu étaient spirants, ce qui n'est pas normal dans le parler : il s'agit seulement ici d'une occlusion labiale mal faite, par un individu isolé ; l'occlusion complète était en effet malaisée à réaliser pour la vieille femme qui dictait, ses lèvres étant en retrait par suite du manque de dents.

Les prescriptions religieuses qui interdisent de toucher au feu le samedi obligent à préparer un repas entier la veille : pour l'avoir chaud on emploie le procédé décrit ici ; le plat principal s'appelle la dfina, c.-à-d. « l'enterrement », parce qu'il cuit toute la nuit, recou-

Voici un proverbe :

> Un sabbat sans dfina
> est comme un roi sans ville.

vert comme il est dit dans le texte, sur un feu lui-même couvert. La composition n'en est pas invariable : certains ingrédients énumérés ici peuvent être remplacés par d'autres, d'autres légumes peuvent être ajoutés, etc. — Le récipient d'eau dont il est question vers la fin du texte passe la nuit également sur un feu couvert ; il sert le samedi matin à humecter la dfina, dont l'humidité s'est évaporée pendant la longue cuisson.

Le mot arabe dfina a été emprunté en judéo-espagnol sous la forme ADAFINA, voir ce mot dans EGUILAZ ; l'objet a des noms variés chez les juifs de différents pays. Dans le français local d'Alger on dit dfina ; la forme *tfīnä* du texte est le même mot avec assimilation du *d* à l'*f* (voir sur le nom et l'objet la note de *Tanger*, p. 149).

III. *ᶜädət tfinä dẓäir*[1].

Bnädəm ki ikūn[2] *mriḍ mtəqqəl näsu imšiu ᶜănd əlgəbbọim*[3] *ᵊlli ʰumän muklin ᶜălä šġəl əlmūt mtəl lᶜādä mtäᶜ dẓäir bäš ịaᶜtiulum ụäḥăd ullä zūğ ntäᶜ ᵊlḫəddämīn bäš ibätu ᶜal ləmriḍ.*

ullä ləmriḍ mät əlḫəddämīn iâbṭu iᶜallmu ẹlgəbbọim bäš itəlᶜu iᶜarriu ẹlmīịət uiḥăṭṭuu fəlårḍ läịin fi dẓäir ᶜandʰum ᶜădä iᶜarriu ḥụäiğ ẹlmīịət[4] *uiåbbṭuu ẑlọ̈ṭ fəlårḍ uiğəttiuʰu bəlmläḥfä.*

mmbaᶜdu ġədụä ssbaḥ imšiu iᶜamlu šġəlʰum dəttəsriḥ bäš iddəfnuu (idᵊfnuu)[5] *; mẹ̆mbăᶜd mä iᶜamlu šġəlʰum ⁱiğiu əlgəbbọim ulḥābẹ̀r*[6] *ulḫəddämin mäᶜum bäš ⁱiddiu əlmīịət əlbītaḥăịim.*

məmbăᶜd mä iuṣluu idəḫḫluu bīt ərrḥīṣå[7]. *ẹllūụəl əlgəbbọim iġəslu əlluᵘăḥ*[8] *bəlmä bärəd, mẹ̆mbăᶜd iḥṭṭu lmīịət fuq əlluăḥ urrọḥāsīm ibdäu ⁱiqråu ṣlåt dərrḥiṣå*[9] *(urrọḥåsim ikūnu fi ᶜašrä kəl ụäḥăd uḫdəmtu äš iḫsəl*[10]*) luụụəl iġslu ərṛås bəlmä sḫūn uṭfọ̈l*[11] *uzaᶜṭəṛ*[12] *bsbaᶜ buäqəl*[13] *uiqulu ṣlåt lli ịilzəm ᶜal ərṛås. mẹ̆mbaᶜd iḫsluu bəlmä bärəd bläši ṭfọ̈l uiqråu ṣlåt ẹlli ịilzəm. mẹ̆mbaᶜd mä iḫəlləsu ḫsīl ərṛås iḫslu ịid limin uịid ᵊššmäl ussdəṛ bəlmä sḫūn uṭfọ̈l. mẹ̆mbaᶜd išəlləluu bəlmä ṣåfi bärəd. mẹ̆mbaᶜd iḫslu luråkin*[14] *urrəğlīn*[15] *bəṭfọ̈l uišəlləluum bəlmä bärəd. mẹ̆mbaᶜd iqọ̈lbu ẹlmīịət ᶜălä ḍaʰru*[16] *uiġəslulu ḍaʰru ubäb*

1. La construction est au moins inélégante, variante : *təmšiiət əlməṭṭå fədẓäir* « la marche des enterrements à Alger ».
2. Le verbe ***kān*** à l'imparfait exprime très souvent dans ce texte un fait habituel (voir p. 257).
3. Sur ces fonctionnaires, voir le développement additionnel à la fin du texte.
4. Mot à mot : « ils dénudent les vêtements du mort », construction peu correcte ; variante : *iᶜarriu lmiịịət mən ḥụäiğu*. Sur *ẑlọ̈ṭ*, voir p. 81.
5. La forme *iddəfnu* est un emprunt à Alger musulman.
6. Un seul Confrère assiste aux enterrements, avec les quatre Directeurs.
7. Hébr. רְחִיצָה « lavage » רוֹחֵץ « laveur.
8. Hébr. לוּחַ « planche » ; autrefois le lavage se faisait effectivement sur une planche pourvue de trous pour l'écoulement de l'eau ; actuellement au cimetière d'Alger il y a une table de marbre.
9. Il y a une série de prières pour le lavage des morts, avec des variantes locales.
10. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient présents tous, à moins qu'il ne s'agisse de l'enterrement d'un rabbin ***ḥåḫåm*** ; toutefois si c'est l'un d'entre eux qui est mort, les autres doivent être tous présents au lavage.

La coutume des enterrements a Alger.

Quand un individu est dans un état désespéré, les gens de chez lui vont chez les Directeurs qui sont chargés des affaires des funérailles, comme c'est la coutume d'Alger, afin de se faire donner un ou deux Serviteurs pour veiller le malade.

Quand le malade est mort, les Serviteurs descendent avertir les Directeurs pour qu'ils montent dépouiller le mort et l'étendre par terre, vu qu'à Alger on a la coutume d'enlever les vêtements du mort et de le descendre tout nu sur le parquet en le recouvrant d'un drap. Ensuite le lendemain matin on va faire les démarches pour le permis d'enterrement. Après qu'on a fait ces affaires, les Directeurs et les Confrères viennent, et avec eux les Serviteurs, pour emporter le mort au cimetière.

Après qu'ils y sont arrivés, ils l'introduisent dans la chambre du Lavage. D'abord les Directeurs lavent la table à l'eau froide, puis ils y posent le mort et les Laveurs commencent à réciter les prières du Lavage ; (les Laveurs sont dix et chacun a une autre partie à laver) ; d'abord ils lavent la tête avec de l'eau chaude, de la terre à foulon et de l'origan, avec sept pots d'eau, et ils disent les prières qu'il convient sur la tête. Ensuite ils la lavent à l'eau froide sans terre et ils récitent les prières qu'il faut. Après qu'ils ont fini le lavage de la tête, ils lavent le bras droit et le bras gauche et la poitrine avec de l'eau chaude et de la terre. Ensuite ils les arrosent à l'eau pure froide. Ensuite ils lavent les cuisses et les jambes avec la terre et ils les rincent à l'eau froide. Ensuite ils retournent le mort sur sa figure et ils lui lavent le dos et l'ouverture de la manche [l'anus] et ils le

11. Voir Dozy, sous طفل.
12. C'est une herbe ressemblant au thym ; à Alger je n'ai obtenu que la traduction « thym arabe » ; on m'a dit d'autre part qu'il s'agit de l'espèce origan. La plante sert de lavette pour frotter le cadavre.
13. Le nombre sept joue encore un rôle un peu plus loin (les sept tours).
14. En même temps que les cuisses il faut comprendre les parties sexuelles, qui ne sont pas nommées par convenance.
15. Le dessus des jambes seulement ; il sera question du dessous un peu plus loin.
16. L'expression est incorrecte ; on retourne le mort de manière à le mettre sur la figure, non sur le dos ; il faudrait ***ᶜălä uču***.

kəmmu[17] *bəṭfǫl uišəlləluu bəlmä ƀärəd. mẹ̆mbaᶜd i̭igslu rğəl limin urğəl ᵊššmäl bəṭfǫl umä sẖūn uišəlləlu bəlmä bärəd. mẹ̆mbaᶜd išəlləlu əlmīi̭ət käməl bẹ̆lmä bärəd ummbaᶜd iᶜamlulu əṭṭbᵘᵍīlå*[18] *uiqråu ᶜali ᵊlli i̭ilzəm mtəl ᶜat(t) ədzäir.*

uməmbaᶜd iləbsulu ləkfən mtaᶜ šəqqä ḥarrä[19] *(zmän känu iğībuʰä mən tūnəs ukānət ḥit ṣåfi) zmän känu iᶜamlu əssərụål ulbədᶜai̭ä ulᶜamämä*[20] *udərụäq råbum iġəllfuu maḥsub fi zuğ mlāḥəf*[21]*. uiləbsulu ṭǫllit*[22] *bẹ́n ləmläḥəf umẹ̆mbäᶜd iᶜamlu sbäᶜ aqqåfǫt*[23] *uṣṣlå diälʰum.*

umbaᶜd mä iḫəlləṣu rrǫḥaṣim šəğlum iᶜai̭i̭iṭu ləlgəbbǫim ulḥabẹ́r bäš iddiu ᵊlmii̭ət əlləqbőr diälu idəfnuu; əlgəbbǫim ᴵiğiu irəfdu ẹ̆lmīi̭ət fəlluăḥ[24] *diälu uiddiuu ləlmḍərbu; kif iuṣlu ləqbůr inḥḥiu ᵊlmīi̭ət mənn əlluaḥ ulḥabẹr iäbbṭu ləqbőr uidᵊfnuu ukəl ụaḥăd ᴵiṛmi šuiä dəttṛåb ᶜali bäš iġəṭṭiu əlmīi̭ət. ukif ikūnu däḫlīn*[25] *əlġäši lli ġäu maᶜ ălmii̭ət itušiu la mẽ*[26] *laḥbäb ẹ̆lmīi̭ət iᶜäzziuʰum uiqululum bråḫå fīkum.*

məmbaᶜd mä idəḫlu məm-bẹ́taḥại̭im ᴵiqāblu labẹ́l[27] *uiᶜamlu əṣṣlå ssbåḥ ulᶜašii̭ä fi bit ẹ̆lmīi̭ət sbäᶜ i̭i̭äm umä iḫərğuš mən əddåṛ sbäᶜ i̭i̭äm. līlä säbᶜa iᶜamlu lazgẹ̄r*[28] *dsbaᶜ ii̭ǟm ulġədụä ṣṣbåḥ iḫərğu ẹ̆lbitaḥăiim uifərqu*[29]*.*

kif iḫålləṣ šʰär iᶜamlu lazgẹr ntaᶜ fərq əššʰär; mẹ̆mbaᶜd təlt šhur iᶜamlu lazgẹr ntaᶜ fərq təlt šʰur; mẹ̆mbaᶜd ăḥdåšən šʰär ġīr ğəmᶜa

17. Cette étrange expression euphémistique est inconnue à Alger musulman.

18. Hébr. טְבִילָה; verbe טבל « rincer ».

19. Beaussier traduit : « étoffe de lin de Trébisonde très fine », voir p. 326. Il paraît qu'on est actuellement moins scrupuleux sur le choix de l'étoffe.

20. C'est l'énumération des vêtements usités pour les hommes. Le nom du gilet est employé abusivement pour une sorte de veston; la chemise, dont on revêt aussi le mort, a été oubliée.

21. Cousus en forme de sac.

22. Hébreu טַלִּית; châle aux quatre coins duquel des fils sont arrangés de façon spéciale par prescription religieuse, et qui se revêt ordinairement pour les prières.

23. En hébreu, rac. *nqf* « tourner autour »; on fait sept tours autour de la table où est étendu le mort.

24. Expression impropre pour *tābūt*; comme il est dit ensuite, le cercueil ne sert qu'au transport du mort, et ne s'enterre pas (c'est aussi la coutume musulmane).

25. Mot à mot « entrants », c.-à-d. sans doute « rentrant chez eux ».

26. Emprunt au français, le verbe étant conjugué à l'arabe : « toucher la main » pour « serrer la main » est usuel à Alger.

rincent à l'eau froide. Ensuite ils lavent la jambe droite et la jambe gauche avec de la terre et de l'eau chaude et ils rincent à l'eau froide. Ensuite ils arrosent le mort tout entier à l'eau froide et ensuite il lui font la Rincée et récitent sur lui les prières qu'il convient suivant la coutume d'Alger.

Ensuite ils le revêtent du suaire de lin fin (autrefois on le faisait venir de Tunis et il était pur fil); autrefois on mettait le pantalon, le veston et le turban, et maintenant on enveloppe le mort comme qui dirait dans deux draps. On le revêt du Talet entre les draps, et ensuite on fait les sept tours et les prières qui y correspondent.

Après que les Laveurs ont terminé leur besogne, ils appellent les Directeurs et le Confrère pour qu'ils emportent le mort à sa tombe et l'enterrent. Les Directeurs viennent, enlèvent le mort dans son cercueil et l'emportent à la place qui lui est réservée. Quand ils arrivent à la tombe ils enlèvent le mort du cercueil; le Confrère le descend dans la tombe et on l'enterre : chacun jette sur lui un peu de terre, pour recouvrir le cadavre.

Et quand les gens qui étaient venus avec le mort sortent du cimetière, ils serrent la main aux amis du mort, et leur font leurs condoléances en leur disant : « Bénédiction sur vous ! »

Après qu'ils sont rentrés du cimetière, ils entrent dans le deuil, et ils font la prière matin et soir dans la chambre mortuaire pendant sept jours, et pendant sept jours ils ne sortent pas de la maison. Le septième soir ils font la Clôture des sept jours et le lendemain matin ils sortent, vont au cimetière, et font la prière de l'Expiration.

Après un mois on fait la Clôture de l'expiration du mois; après trois mois on fait la clôture de l'expiration des trois mois; après

27. Hébr. אֵבֶל « deuil », אָבֵל « homme en deuil »; le second mot est employé pour le premier; dans le sens de « deuil » on dit aussi par euphémisme *lǫ ålẹḫẹm* לֹא עֲלֵיכֶם « pas pour vous » (c.-à-d. « ce que je ne vous souhaite pas »). Le mot-à-mot de l'expression entière du texte est : « ils reçoivent le deuil ». En effet la période de deuil commence en réalité après l'enterrement; il n'est pas nécessaire que les vêtements de deuil soient revêtus pour celui-ci. La coutume décrite ici est la stricte coutume religieuse telle qu'elle était naguère pratiquée à Alger; elle n'est plus toujours observée dans sa rigueur.

28. Hébr. הַסְגִּיר « clôture ».

29. Il s'agit de la récitation de prières spéciales à cette expiration, de même que pour toutes les « expirations » nommées ensuite.

i^{c}amlu lazgẹr nta^{c} fərq əl^{c}am ; məmba^{c}d tnåšən š^{h}är i^{c}amlu lazgẹr nta^{c} əlụǫ̈qt [30].

^{c}älä kəl ^{c}äm itsəmmäu rəb^{c}å [31] *gəbbọim urba^{c} ḥbīrim* [32] *mən ġərḍum ẹ̆lli umän əlgəbbọim itkẹ̆lləfu bšġulät lmūt uläḥbīrim ^{i}itkẹ̆lləfu bšġūlät l^{c}aråis ulmut lẹšẹm ẹ̇ḥůd* [33]. *ẹ̆lgəbbọim ịäḥdu ḫəddämīn ẹ̆lli ikūnu mḫalləṣin mẹ̆n ^{c}änd əlqå^{h}ål ulaḥbirim gänä kif əlgəbbọim.*

---

30. M. à m. « le temps »; c'est ainsi qu'est désigné l'anniversaire.
31. Sur cette forme, voir p. 357.
32. Hébreu גַּבָּה « fier, grand »; le titre est difficile à rendre exactement en français; ce sont les « grands »; חֶבְרָה « compagnie, confrérie » (à Alger juif *ḥabra* avec *a* pour *e* sans doute uniquement par arabisation, à cause du contact de *ḥ*). חָבֵר « compagnon, confrère ». L'institution des huit délégués volontaires aux mariages et enterrements remonte au XVe siècle, lors de l'organisation de la communauté d'Alger (v. p. 3); auparavant toute la communauté était obligée de se déranger à l'occasion des enterrements; le mariage ne dérangeait que les membres des deux familles.
33. Hébr. לְשֵׁם יחיד « au nom de l'Unité »; on pourrait dire aussi en arabe *^{c}alä säbillä^{h}*.

Ce texte m'a été dicté par un informateur qui restituait *q* et *h* comme celui qui m'a donné le Texte I. Comme particularité de prononciation, cet informateur était remarquable par l'articulation interdentale d'une grande partie des *d* et *ḍ*; ce défaut individuel, n'ayant pas d'intérêt général, n'a pas été noté ici dans la transcription. Les variantes données en note proviennent de l'informateur du Texte I avec qui la présente transcription a été révisée.

On remarquera ici et dans la description du mariage l'abondance des emprunts hébreux, dans des textes qui traitent d'un sujet religieux.

onze mois moins une semaine on fait la Clôture de l'expiration de l'année; après douze mois on fait la Clôture du bout de l'an.

Tous les ans on nomme quatre Directeurs et quatre Confrères sur leur désir : ils se chargent, les Directeurs des affaires des enterrements, les Confrères des affaires des mariages et des enterrements, pour l'amour de Dieu. Les Directeurs prennent des serviteurs qui sont payés par la communauté et les Confrères aussi [font] comme les Directeurs.

La description de l'enterrement chez les juifs d'Alger est intéressante, parce qu'on peut y noter des variantes locales du rituel. Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'assister à un enterrement et de compléter les informations données ci-dessus par une observation personnelle.

Voici toutefois quelques indications supplémentaires isolées : autrefois le lavage des morts se faisait dans les maisons ; cette coutume a disparu depuis que les juifs n'habitent presque plus dans les maisons mauresques où on disposait de plus de place ; les grandes aspersions dont il est parlé sont difficiles dans un appartement ; d'où l'installation d'une « Chambre des lavages » au cimetière. — Pour le lavage, comme d'ailleurs lorsqu'il s'agit du creusement de la tombe, on met « autant que possible » (m'a-t-on dit) la tête du mort à l'Est. — Les femmes ne vont pas à l'enterrement.

IV. ᶜars ᶜănd liʰud fədzäir.

mmbaᶜd mä ğāzu iịiämät ləmlāk[1] ulḥaq iịiäm ęlᶜars liᶜtləḫmīs ęlli qbəl səbt əššuâr iᶜamlu fi bīt lᶜarūṣ[2] təṣmīr lämṛịä : iğiu ḥbāb lᶜarūṣå uši nās mn ṣḥāb lᶜarūṣ ⁱiḥaḍru fi tṣmīr lämṛịä, uʰäda kięš ittaᶜmäl təṣmīr lämṛịä : ⁱinûḍ uləd sğīr mən åḥbāb lᶜarûs aụ lᶜaruṣa, uʰäd luləd ⁱikūn ᶜăndu ubu ummu ḥịịən, uịäḫəd məsịāsä mtaᶜ ädḍʰäb uidəḫḫəlʰä fi məṣmär uiṣǫmmǫr[3] uiᶜamlu ᶜaqdä dęlḥäšịä ḥamṛå uiduuruʰå ᶜalä tāğ ləmrä uʰät-šši ittaᶜmäl ğīr fəlmrä ləkbīrä di bīt əlᶜarūṣ[4] uiḥalfu ᶜălä ši ṣğăr äḫurin lli ᶜăndʰum ụäldiʰum ḥịịən uịaᶜṭiu ši ḍərbåt ᶜäl ęlməṣmâr uiḥalfu ᶜalīʰum bęlmaḥịä ulkəmịä[5] (zitūn, bīḍ məsluq, ənčuḅä ussälämūn ussəṛṛå[6] ulğbən ucərčicä).

fi ʰădik ęllīlä bəddät inaᶜmäl tšbīk əššūrå fi ḍåṛ lᶜaruṣå, iḥabb iqul inaḫḫiu ęttšbīk ntaᶜ əššūrå. fi ʰäd əlḥāğä iḥaḍru ğīr ənnsä, uiụuṛṛiu əššūrä ulḫədmä dəṭṭréz ęlli ḫəd`mət ęlᶜarūṣå.

səbt ššụâr.

iğiu ənnäs izuṛu ᶜănd lᶜarūṣ uᶜănd lᶜarūṣå uiğiu laḅbīrim ulgəbbǫim izūru bęlpiịöṭim[7] uḥbāb lᶜarūṣa iğiu izūru ᶜănd lᶜarūṣ ulᶜarūṣ uḥbābu [ụäḥbābu] izūru ᶜănd lᶜaruṣa ufəlqäilä ⁱiğiu ənnsä ⁱiʰänniu (uiᶜamlu əttäniä) uiḥalfu ᶜalīʰum bəššəṛb laḥlu (əṛṛsūli[8]) ulaḥläụä (tmǫṛ maḥšiịiä, qnīdlät, qəmfīd umᶜäğən).

1. Il existe donc une période de fiançailles. Celles-ci se font par l'intermédiaire d'un Entremetteur (*ḫṭṭīb*). Une fois le mariage décidé, le fiancé envoie des cadeaux à la fiancée : elle se met du henné aux mains ; on donne une soirée ; le samedi qui suit il y a visites et matinée (*tāniä*) comme pour le Samedi du trousseau. v. ci-dessous. Il n'y a pas de verre cassé aux fiançailles. Il peut se faire à ce moment un contrat écrit, mais il n'est pas essentiel.

2. Ce mot contient un *ṣ* au lieu de *s* classique, par assimilation au *ṛ* qui n'est lui-même guère ou pas sensible actuellement (le cas est le même dans le mot *təṣmīr* qui suit immédiatement) ; l'*r* n'est pas emphatique dans *ᶜars* : on a au pluriel *ᶜarāsät* « des noces, des fêtes ».

3. On cloue de manière à ce que la tête du clou ou piton vienne toucher le bracelet d'or préalablement appliqué au mur.

4. La chambre dont il s'agit est destinée à être la chambre nuptiale. — Quand un homme (non une femme) meurt, on voile ou décroche les glaces de la chambre mortuaire.

5. On désigne sous ce nom les condiments variés pris avec la liqueur, qui est ici l'anisette, boisson préférée des juifs d'Alger ; on dit que ces aliments pris avec l'anisette empêchent qu'on n'en soit enivré. Le sens indiqué par BEAUSSIER pour ce mot est trop étroit.

LE MARIAGE CHEZ LES JUIFS D'ALGER.

Après que s'est écoulée la période des fiançailles et que le moment de la noce est arrivé, le mercredi soir qui précède le Samedi du trousseau, on fait dans la chambre du marié le Clouage des miroirs : les amis de la mariée viennent avec quelques connaissances du marié, pour assister au clouage des miroirs, et voici la manière de procéder au clouage des miroirs : un jeune garçon des amis du marié ou de la mariée se lève (c'est un enfant qui a père et mère vivants), il prend un bracelet en or, y introduit un piton, et cloue ; et on fait un nœud de ruban rouge, et on l'enroule autour du fronton de la glace ; ceci ne se fait que pour la grande glace de la chambre nuptiale ; on invite quelques enfants qui ont père et mère vivants à donner quelques coups sur le piton, et on les régale d'anisette et de condiments (olives, œufs durs, anchois, saumon, salaison grasse, fromage, saucisson).

Le même soir on fait le Faux-fil du trousseau dans la maison de la mariée, c'est-à-dire qu'on enlève le faux-fil du trousseau ; les femmes seules assistent à cette opération ; on exhibe le trousseau et les travaux de broderie qu'a faits la mariée.

Samedi du trousseau.

Les gens viennent faire des visites chez le marié et la mariée. Les Confrères et les Directeurs viennent faire visite, cependant que les Chantres se font entendre, et les amis de la mariée viennent en visite chez le marié et le marié et ses amis font visite chez la mariée, et dans l'après-midi les femmes viennent en visite, et on fait une matinée, où on régale les visiteurs de liqueurs (rossolis), et de gourmandises (dattes farcies, petites chandelles [sorte de gâteaux], dragées et confitures).

6. Mot à mot « nombril » ; c'est du ventre de thon salé ; ce morceau passe pour être gras.

7. Hébreu postbiblique פיוט « poésie », reformé sur פייטן (voir ci-dessous *pęṭån*), ou פיוטים, qui représente le grec ποιητής. Il ne s'agit ici que de chants religieux.

8. Cette liqueur, très appréciée autrefois, est maintenant passée de mode ; le mot provient sans doute de l'italien ROSOLIO : la perte de la première syllabe indiquant un emprunt assez ancien, ce qui exclut un emprunt au français, et le traitement *s* rendant peu vraisemblable un emprunt à l'espagnol ROSOLI, il vaut donc mieux admettre la chute de l'*o* final faiblement prononcé de l'italien.

liᶜtətt`nīn iᶜamlu lilt ənnəftaḥ[9] (*au̯llä lilt əlḥännä*) : *ḍå̄ṛ ẹ̄lᶜaruṣå̄ i̯imšiu əlḍå̄ṛ lᶜarū̊ṣ iğību əṭṭifūr*[10] ; *fṭṭifūr i̯inṣåb pəlġä lᶜaruṣå̄*[11] *upläği ləmm^{h}ä uləḫu̯ät^{h}ä ufu̯ā̆ki ᶜălä kẹll ṭbå̄ᶜ ; fṭṭifūr baᶜd əlmərrät itlụṣåb baᶜd ərrẹgå̄lọ*[12] *ẹ̄llᶜaruṣå̄* (*məsi̯äsa d^{h}äb au̯ säᶜä au̯ ṛᶜå̊šå̄*[13]) *uḍå̄ṛ lᶜarūṣ itᶜaššā̆u fi ḍå̄ṛ ẹ̄lᶜarūṣå̄ ummbaᶜd lᶜå̊šä iṛəbṭu lḥännä*[14] : *ibdäu bẹ̄lᶜarūṣå̄ iṛəbṭul^{h}a i̯idd^{u}ä uqaᶜ rəğlī^{h}ä uikəmm`lu bənnā̆s əlḥå̄ḍrīn*[15].

n^{h}äṛ lərbaᶜ fəlqäilä ẹ̄lᶜarū̊ṣå̄ təmši ləlḥmmā̆m mäᶜ ḥbäb^{h}ä uḥbäb ẹ̄l-ᶜarū̊ṣ[16] *uḥbäb əlᶜaruṣ ⁱidəfᶜu ḥaqq əlḥmmā̆m ; umbaᶜd ləḫsīl iṭṭọ̆bbəlu^{h}å̄*[17] *fəlməqvi* [*mä'bi*][18] *uitəlqu ᶜali^{h}ä əttu̯əlu̯il*[19] [*uiululu ᶜălibä*].

lilt ẹ̄l^{h}ädu̯ä[20].

lilt ẹ̄lğəmᶜä ⁱiğiu laḥbīrīm ^{h}ūmän ulpẹṭänīm ulḫəddämīn ul^{h}äliä mtaᶜum, uisədd`ru lᶜaruṣå̄ ᶜal ẹ̄lkərsi[21] *mẹ̆mbäᶜd mä ᶜamlulä əlḫuu̯u̯å̊ṛå̄*

---

9. On remarquera cette forme de nom d'action du réfléchi en *n*, dont je n'ai pas rencontré d'autre exemple. On appelle ainsi ce soir-là parce que c'est le moment où la fiancée est initiée verbalement aux réalités du mariage.

10. Ce nom du « plateau » est inusité par ailleurs à Alger juif. Beaussier l'omet tout à fait.

11. Le *l* initial représente ici à la fois la préposition « à » et l'article ; les deux *l* en contact ne sont pas sentis distincts à l'initiale ; voir une forme mieux conservée, avec prothèse, deux lignes plus bas : *ẹ̄llᶜarūṣå̄*.

12. Espagnol regalo ; emprunt de la seconde période.

13. Forme inconnue à Beaussier ; c'est le féminin du عايش qu'il donne ; la première voyelle disparait (v. p. 161) et le ᶜ ne reste pas distinct après consonne.

14. L'expression « lier le henné » vient de ce qu'on attache des linges par-dessus le henné en pâte qu'on a appliqué sur la peau ; on les laisse jusqu'à ce que la teinture ait bien pris.

15. Dans les deux mains de la mariée on ne brunit au henné qu'un petit rond ; aux hommes et aux femmes présents on teint les mains, aux femmes seules on teint parfois aussi les pieds.

16. Il n'y a pas besoin de spécifier ici que les femmes sont seules en question : en effet chacun sait à Alger que les bains maures sont ouverts à des heures différentes pour les deux sexes ; ils sont réservés aux femmes de midi à six heures.

17. Sur ce verbe, v. p. 206 ; sur la présente forme en particulier voir p. 69.

18. La prononciation entre crochets est la vraie prononciation ancienne d'Alger juif, la première est une prononciation récente, avec *v* et *q*, pour מקוא

Le dimanche soir on fait le Soir de l'ouverture (ou Soir du henné) : les gens de la mariée vont à la maison du marié pour en rapporter le Plateau : sur le plateau on trouve une paire de babouches pour la mariée et des babouches pour sa mère et ses sœurs, et des fruits de toute espèce ; parfois sur le plateau il se trouve quelque cadeau pour la mariée (bracelet d'or, ou montre, ou broche). Les gens du marié dînent dans la maison de la mariée, et après le dîner on fait l'application du henné : on commence par la mariée et on lui applique le henné sur la main et la plante des pieds, et on termine par les assistants.

Le mercredi dans l'après-midi, la mariée va au hammam avec ses connaissances et les connaissances du marié, et ce sont les connaissances du marié qui paient le prix du bain. Après le lavage on fait tremper la mariée dans le mikvé et on déchaîne sur elle les youyous.

Soir de l'Hadoua.

Le jeudi soir les Confrères viennent, et avec eux les Chantres, et les Serviteurs, et l'orchestre de la Confrérie ; ils font asseoir solennellement la mariée sur une chaise, après qu'on lui a fait la tresse,

---

« amas d'eau ». Ce nom désigne la cuve construite suivant certaines prescriptions spéciales où les femmes juives sont tenues d'aller se plonger après la période menstruelle avant de reprendre les rapports sexuels avec leur mari ; à Alger il y a une cuve à cet usage dans les bains maures fréquentés par les juifs et l'immersion dans le mikvé est toujours précédée du bain maure complet, comme ici avant le mariage.

19. C'est le cri indéfiniment prolongé que poussent les femmes toutes ensemble, pendant les réjouissances, et généralement en signe d'honneur (ainsi les femmes musulmanes quand, dans les fêtes, le chanteur de cantiques [*məddāḥ*] prononce le nom du Prophète).

20. Mot à mot « la conduite » ; c'est la conduite de la mariée chez le marié qui est en effet l'essentiel de la cérémonie. Je n'ai trouvé cette forme du mot nulle part ailleurs. Voir aux Formations nominales p. 268.

21. La chaise a une importance : même chez les musulmans qui ne se servent pas de chaises pour s'asseoir en temps ordinaire, la mariée est assise sur une chaise ou un fauteuil : c'est une sorte de trône nuptial. Le verbe *səddər* signifie, exactement compris, « placer quelqu'un le dos au mur du fond de la chambre, face à la porte d'entrée » ; c'est la place d'honneur (voir Vassel, p. 25 et *Tanger*, p. 331 bas).

uddäb ulaᶜkər uiᶜamlulä əṭṭaᶜlīqä [22] uiġi əlḥabẹ̄r ⁱiqaᶜᶜad buʰä ntäᶜ ᵏarūṣå urṛəbbi dẹ̄lḥåbrå [23], uⁱišᶜallum əššmäᶜ [24] uifərṛaᶜum uibqäu məšᶜūlīn ḥttä lli idəḫḫlu ᵏarūṣå ləlḍåṛ ᵏarūṣ, ummbaᶜd ⁱiqaᶜᶜad ḥbäb ᵏaruṣå uḥbäb ᵏarūṣ ṝgäl ummbaᶜd ᵘmmʰä mtäᶜ ᵏaruṣå ummu ntaᶜ ᵏarūṣ unnsä lḥⁱḍrat, ulälä dlaḥḥīrim təndʰä ulpẹ̄ṭån ⁱipịịọṭ.

ummbaᶜd ⁱinūḍ ụäḥäd mən əlḫəddämīn ⁱiṣṭåḥ uiḍḥḥåk ᵏarūṣå uḥīn ikūnu ᶜalä tmäm [25] əlḥabẹ̄r ịaᶜṭilä əddụīdä (əddụīdä, mərqä dẹ̄lğdäd uⁱiṛmiu ᶜaliʰä ṛəštä mᶜqqọlliä) ịaᶜṭila mġərfa ụaḥdä ; ulḥåbẹ̄r ⁱiqịịimä mən ᶜäl əlkərsi uịaᶜṭilå ịiddu uụụä urṛəbbi dẹ̄laḥḥīrīm uiddiuʰä ləlḍåṛ ẹ̄ᵏarūṣ. uọqt lädụa ᵏarūṣ ⁱiḥabblu ⁱikūn ġäⁱib uluọqt ᵏarūṣå təṭḫəl ləlḍaṛ ᵏarūṣ, ᵏarūṣ iḫəbbi ṛọḥu ḥttä ẹ̄lli ⁱimšiu laḥḥīrim ummbäᶜd ⁱimši ləlḥmmäm ʰuụä uṣḥåbu uʰụụä iḫəlləs ᶜaliʰum.

ṣẹbaᶜ braḫọt [26].

mẹmbaᶜd mä ġä mən ẹ̄lḥmmām, ẹ̄ᵏarūṣ mä inġġəm ⁱiqᶜad fəlbīt fain tkūn ᵏarūṣa ḥttä ikūn baᶜd ẹ̄lḥadd ḥāḍər. qrūbät ẹ̄ᵏašrå dəṣṣbäḥ ịiġi ərṛəbbi ulpẹ̄ṭån uibārkulu šbaᶜ bẹṛåḫọt ulqəddūšīn [27]; uiḥalfu ᶜaliʰum bẹ̄lmaḥiä ulkəmịä uḥbäb ẹ̄ᵏarūṣå ịäklu lọqmä [28] bẹ̄ᵏasəl.

uṣḥabu uḥbäbu ibaᶜtulu əttäusä [29].

---

22. Mot à mot « la suspension » ; le mot, dans ce sens, n'est pas donné par Beaussier ; c'est un voile en soie, qui se pose sur la tête et ne couvre pas la figure.

23. Les quatre Confrères ont un rabbin qui leur est adjoint pendant l'année que dure leur ministère.

24. Ce sont des cierges de forme spéciale, composée de trois cierges minces roulés ensemble, avec trois mèches ; au moment d'allumer on sépare les trois parties dans le haut, comme il est dit dans le texte, et on allume les mèches.

25. L'expression est ambiguë : on peut comprendre : « quand on est venu à bout de faire rire la mariée » ou « quand on est au bout de la cérémonie » ; en réalité les choses coïncident, la cérémonie se terminant après que la mariée a ri.

26. Hébr. שבע ברכות. Quatre lignes plus bas on trouve une forme légèrement divergente : dans les deux cas il y a abrégement de la forme hébraïque ; *bråḫọt* et *šbaᶜ* qui résultent de cet abrègement sont des formes arabisées.

mis de l'or [sur les sourcils] et du rouge et qu'on lui a posé le voile — et le Confrère fait asseoir le père de la mariée et le rabbin de la Confrérie, et il leur allume les cierges et les sépare dans le haut, — et ils reste(ron)t allumés jusqu'au moment où on fait entrer la mariée dans la maison du marié — ; ensuite il fait asseoir les amis de la mariée et ceux du marié, rien que les hommes, ensuite la mère de la mariée, celle du marié, et les femmes présentes, et l'orchestre de la Confrérie fonctionne avec entrain et le Chantre fait entendre ses cantiques.

Ensuite un des Serviteurs se lève et danse pour faire rire la mariée, et quand on est au bout le Confrère lui donne la douida (c'est du bouillon de poulet, dans lequel on a jeté du vermicelle déjà passé au feu) ; il lui en donne une seule cuillerée.

Puis le Confrère la fait lever de la chaise, et lui et le rabbin de la Confrérie lui donnent le bras et l'emmènent à la maison du marié. Pendant l'Hadoua il faut que le marié soit absent ; et au moment où la mariée entre à la maison du marié, celui-ci se cache jusqu'au départ des Confrères. Ensuite il part au hammam, et ses amis avec lui, et c'est lui qui paie pour eux.

Les sept bénédictions.

Après qu'il est revenu du hammam, le marié ne peut pas rester dans la chambre où se trouve la mariée, à moins qu'il n'y ait quelqu'un de présent. Vers dix heures du matin [le vendredi] le rabbin et le chantre viennent et disent les Sept bénédictions et les kiddouch ; on leur offre l'anisette et les condiments. Les amis de la mariée mangent une tartine.

Et les connaissances et amis du marié lui envoient des cadeaux.

---

27. Ce sont les formules pour le mariage dans le rituel juif. C'est à ce moment que se fait la remise de l'alliance par le marié à la mariée. Ils boivent ensuite au même verre ainsi que les assistants, puis on casse le verre.

28. Mot à mot « une bouchée ».

29. La phrase a été rajoutée après coup et elle est incohérente et incomplete : ce sont les amis du marié *et* de la mariée qui leur envoient les cadeaux de noces. Sur le mot *täusä* voir p. 465.

uʰäd līịäm ṣåru iᶜamlu əttḫul nå̄ṛ ẹ̄lgəmᶜä fəlqäilä uzmän känu iᶜamluʰä liltẹ̄lḫadd [*d* assourdi][30].

nʰå̄ṛ ẹ̄ssəbt fṣṣbå̄ḥ ⁱimši lᶜarūṣ ubuʰä dlᶜarūṣå̄ uzuġ ṣḥå̄b lᶜarūṣ ləššnūġä uiṭəlᶜu ləsséfər[31] *bẹ̄lpiịịöṭim; lᶜarūṣ uzzuğ šušbīnim*[32] *itsədd'ru fisdər lẹḫal*[33]. *uḫīn iḫərġu mənn əššnūġä idəḫlu ləḍḍåṛ uibärku šbaᶜ bʾråḫọ̈t uifəṭṛu bəlgūsṭọ.*

līlt ẹ̄lḫadd mẹ̄mbaᶜd əššᶜil itᶜaššå̄ụ udġi ẹ̄lmåšṭå[34] *uttḫəl mäᶜ lᶜarūṣå̄ ulᶜarūṣ ləlbīt ərrqọ̈d utᶜuṛṛilum kiʰå̄š ⁱiᶜamlu ẹ̄lḥüppå*[35] [*ullä tḫūl*]. *ulmåšṭå tkūn mṛa kbīrä umuẹ̄lfä taḥḍər fi kẹ̄ltä ulīmä. uʰäd ẹ̄lḥäġä nəqṭᶜat ʰädi ši iịå̄mät. å̄d əliịiä·n ṣårət ᵊdġi nʰå̄ṛ ẹ̄lḫadd* [*d* assourdi] *ẹ̄lli mmbaᶜd səbt əššuå̄r utəḍṛọ̈b šụiä ṭåṛ utġənni ši mụåšəṭ uiaᶜṭiulå ẹ̄lḥalụä ušụịä suåldå.*

30. Le récit continue par la suite en décrivant le mariage suivant le type ancien de la coutume.

31. Hébr. סֵפֶר « livre » ; c'est la Bible, dont la lecture solennelle est l'essentiel de l'office du samedi. La prononciation du mot est ici d'accord (peut-être seulement par suite d'une arabisation secondaire) avec la grammaire hébraïque, le second *e* du mot hébreu n'étant qu'une voyelle de disjonction, non une voyelle pleine.

32. Hébr. שׁוּשְׁבִין « garçon d'honneur ».

33. Hébr. הֵיכָל ; c'était le nom du « Saint » dans le temple de Jérusalem ; il sert à désigner le « tabernacle » qui contient les rouleaux de parchemin où sont transcrits les textes canoniques.

34. Mot à mot « la coiffeuse », participe actif féminin de la forme simple du verbe (*mäšṭå*) ; la « coiffeuse » s'appelle d'autre part chez les juifs *məššåṭå*, avec une formation de nom de métier véritable. (Ces deux formations interchangent souvent leurs emplois en arabe ; voir à Alger juif même la coexistence de *sərrå̄q* et *så̄rəq* « voleur ».) Chez les musulmans algériens, *məššåṭå* est inusité, *må̄šṭå* désigne la coiffeuse qui vient faire à la mariée la coiffure spéciale du jour des noces dont il est question plus haut. D'autre part les chants de noce dont il est parlé quelques lignes plus loin, et qui sont ici le fait de la machta, se chantent

Et de nos jours on s'est mis à faire L'Entrée (le coït) le vendredi dans l'après-midi, et autrefois on la faisait le samedi soir.

Le samedi matin le marié et le père de la mariée et deux amis du marié vont à la synagogue et montent lire le Livre de la Loi, avec accompagnement de chants ; on fait asseoir par honneur le marié et les deux garçons d'honneur devant le tabernacle. Au sortir de la synagogue ils rentrent chez eux et on dit [à nouveau] les sept bénédictions, puis on fait un bon déjeuner.

Le samedi soir après avoir allumé les lampes on dîne, puis la Machta vient et entre avec la mariée et le marié dans la chambre nuptiale et leur montre comment consommer le mariage. La machta est une femme âgée, habituée à assister à toutes les fêtes. Cette coutume a cessé il y a déjà quelque temps ; actuellement on a pris l'habitude que la machta vienne le dimanche qui suit le Samedi du trousseau, joue un peu de tambour de basque et chante quelques chants de noces, et on lui donne des gourmandises et quelques sous.

essentiellement pendant la toilette de la mariée le jour de l'Hadoua avant l'arrivée des Confrères. En rapprochant les mots *må̄šṭå* et *mụå̄šəṭ* (qui en est le pluriel) « chants de noce », on peut affirmer que le rôle de la machta, tel qu'il est décrit ci-dessous, n'est pas primitif : peut-être la même femme cumulait-elle autrefois les deux fonctions de coiffeuse et d'initiatrice : il ne lui serait ensuite resté que la seconde fonction, avec le nom afférent à la première ; et ce nom n'aurait plus été propre à désigner la première fonction, d'où l'apparition du mot *məššå̄ṭå*.

Autrefois la machta recevait pour exercer son office une autorisation des rabbins. La coutume en question avait son utilité jadis quand les mariages précoces étaient encore en usage et que la prostitution était presque inconnue du milieu juif (les prostituées musulmanes étant d'ailleurs interdites aux chrétiens et aux juifs).

35. Hébreu חֻפָּה « dais nuptial » et « introduction sous le dais après la prononciation du Kiddouch », dans le mariage juif tel qu'il se passe ailleurs qu'en Algérie (dans le type décrit ici, le dais n'intervient pas). L'expression qui désigne la terminaison du mariage religieux a été appliquée euphémistiquement à la consommation du mariage.

ḫīn lʿarūṣ iḫəlləs šəġlu təthəl mmʰä dẹ̄lʿarūṣå [36] *utnaḫḫilʰä ləqməġġä utʷuṛṛiʰå laḫbāb lʿarūṣ bäš tbīi̯ən ʿälä bəntʰä ẹ̄lli ʿātəq udīi̯inä. ulġədu̯ä mẹ̄n dāk ḍaṛ lʿarūṣå ifərrəqu sfənġ lḫbābʰum ẹ̄lkəll ulši mənnum iuṛṛiu-lum ləqməġġä.*

ulu̯āḫad lli i̯aʿməl dīnu [37] *mä iḫrəġ mən ḍāṛu ḫttä nʰåṛ ləḫmīs bäš ⁱimši izuṛ lḫbāb, uiʿamlulu ʰädāk ənnʰåṛ fṭūṛ məġġəbb`nāt* [38] *ulḫbāb ẹ̄lli ʿānd mən mšä ⁱizūṛ ibäʿtulu msäkəč* [39].

ulʿarūṣa fəlqäilä təmši ləlḫămmām mtaʿ ḫsīl əlu̯əč utəṭbọ̄l [40] *(ʿalä ḫāṭər ḫrām əṛṛāġəl ⁱidənnä ləlməṛtu fssbaʿ īiām dəlʿarūṣii̯å* [41], *ufādāk lii̯ām lʿarūṣå tbāt maʿ mmʰä* [42] *fəlfọ̄ṛš).*

nʰåṛ əssəbt ᵊlli mmbaʿd lʿarūṣ ulʿarūṣå ⁱimšiu ⁱif`ṭṛu fi ḍåṛ u̯āldīn lʿarūṣå ukəll u̯āḫād ⁱimši ləlmụ̊ḍʿů ʿalä ḫīr [43]. *uʰād əssəbt itsəmmä səbt ləḫtān* [44].

36. Les parents de la mariée viennent avec elle dans la maison du marié et y habitent jusqu'à la fin de la première semaine, moment où ils retournent chez eux accompagnés par les jeunes mariés (le jour du Samedi des beaux-parents, voir ci-dessous).

37. Cette formule laisse à entendre que la coutume sur ce point n'est plus guère observée.

38. Mets faits avec de la pâte et des vermicelles, sucré au sucre et au miel; la traduction donnée est celle qui est usitée chez les juifs d'Alger. Sur la forme du mot, voir p. 69.

39. Pluriel de *məskūčä* « biscuit », qui représente l'espagnol BIZCOCHO avec changement de finale; la labiale initiale est altérée par assimilation aux nombreux substantifs formés avec le préfixe *m* (voir pp. 84 et 457).

Quand le marié a fini son affaire, la mère de la mariée entre et lui enlève sa chemise et la montre aux amis du marié pour faire voir avec évidence que sa fille était vierge et de bonne conduite. Le lendemain les gens de la mariée distribuent des beignets à tous leurs amis et à quelques-uns d'entre eux ils montrent la chemise.

Celui qui accomplit bien ses devoirs religieux ne sort pas de sa maison avant le jeudi, pour aller visiter ses amis; et ce jour-là on lui fait à son déjeuner des oreillettes, et les amis chez qui il est allé faire une visite lui envoient de grands gâteaux.

Dans l'après-midi [du jeudi] la mariée va au hammam faire le bain du Lavage de la figure, et elle plonge dans le mikvé. (En effet il est défendu à l'homme d'approcher de sa femme pendant les sept jours de la période nuptiale, et pendant ce temps la mariée couche dans le lit de sa mère.)

Le samedi qui suit, le marié et la mariée vont déjeuner dans la maison des parents de la mariée et chacun rentre chez lui en bonne santé. Ce samedi-là s'appelle Samedi des beaux-parents.

40. Pour **təṭṭọ̄bbəl*, réfléchi de *ṭọ̄bbəl*; la syllabe désinentielle a été préservée, mais la première syllabe radicale a été réduite, ainsi que les géminées en contact; cette simplification anormale de la forme provient de l'accumulation exceptionnelle des *t*.

41. Les sept jours ne sont pas comptés de la consommation du mariage, mais de l'entrée de la mariée sous le toit du marié, le premier jour étant compté, bien qu'elle n'arrive que le soir (l'abstinence n'est donc que de cinq jours).

42. Ou à défaut avec sa sœur.

43. Mot à mot « avec le bien ». La formule n'a pas d'équivalent exact en français; c'est un: « chacun s'en va coucher ».

44. C'est le nom classique des beaux-parents conservé ici dans un nom traditionnel de fête, mais inusité par ailleurs dans le parler.

muå̄šəṭ[45].

ullīlä lilt ẹlğəmᶜa
ulᶜarūṣå təḅki bəddəmᶜä
qältlä i̯ä ᵘmṃå
ᶜalā̈š ʰäd əlfərqä
i̯ä bənti ā̈dä ṭréq əddəni̯ä.

ᵘ̰uššəmš ṭəlᶜat bəkri
ulᶜarūṣå bəlbībī lᶜäkri[46]
qum i̯ä lḥåbẹr
səddrå ᶜal ᵊlkərsi
ᶜäṭilå dụīdä ḫəlliä təmši.

45. Voir ci-dessus note 34. Je n'ai pu recueillir que ces deux chants : ils se chantent tous deux sur le même air.

46. Vêtement de noce aujourd'hui inusité ; je ne connais pas le mot *bībī* par ailleurs, et ne sais rien de son origine.

Ce texte provient du même informateur que le Texte I. On notera que plusieurs fois *h* n'a pas été restitué dans les pronoms.

Chants de noce :

Ce soir, c'est jeudi,
la mariée pleure à chaudes larmes :
elle dit : « Maman,
pourquoi cette séparation ? » —
« Ma fille, voilà le train des choses. »

Le soleil s'est levé tôt ;
la mariée a sa robe pourpre.
Lève-toi, Confrère ;
fais-la asseoir sur la chaise,
donne-lui la douida, et laisse-la partir.

Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier la description en assistant moi-même à un mariage ; quelques compléments ajoutés dans les notes proviennent d'un supplément d'enquête. Voir à titre de comparaison, entre autres descriptions, celle du mariage musulman tel qu'il est pratiqué à Tlemcen, dans Bel, *La population musulmane de Tlemcen*, Revue des Études Ethnographiques et sociologiques n° 9-10 ; on constatera que le mariage décrit ici a de très grands rapports avec le mariage musulman algérien.

Le trait le plus original en est la délégation faite aux Confrères de la direction de la cérémonie, ce qui réduit à presque rien le rôle des garçons d'honneur. J'ajoute qu'il m'a été affirmé qu'on n'observe aucune orientation spéciale pendant la cérémonie de l'Hadoua. Voir en outre les références dans l'Index des sujets traités au mot « mariage ». Dans le texte même sont indiqués plusieurs points sur lesquels le mariage traditionnel est actuellement altéré, même chez ceux qui font encore le mariage à l'ancienne mode. Au reste ce type traditionnel est en train de disparaître entièrement devant le type simple usité en France.

———

V. Lettre commerciale.

li̯i̯d s [1]

mn ġi̯r qbu̯l ʿẓ braṭk [2] *nqu̯l bli̯ rak bḥi̯r aki̯* [3]. *sbt lḥru̯f rak i̯a. . ṭmrgdni̯ mʿä lbankat. ki̯faš knt ʿlmṭk bli̯ fu̯rnari̯t ʿli̯k mandä mn šu̯mä* [4] *di̯ 575 f fi̯ fan ġu̯li̯i̯t u̯mḥi̯n lbankä pri̯ẓanṭarṭlk ad lmandä ri̯fu̯ẓari̯t ṭaksi̯pṭar fi̯i̯ä u̯qlṭlä ṭṭlb 3 šhu̯r u̯ḥri̯n* [5].

lḥaṡu̯l mau̯ši̯ ḥaq ʿli̯k u̯su̯rṭu̯ ali̯ [6] *kl ṡabr ali̯ rau̯u̯ ʿndk dfu̯ʿ su̯aä* [7] *li̯i̯ä su̯aä lldu̯d rak ṭṭlb ṭġdi̯d u̯ʿmrnä mä rdi̯nalk aš ali̯ ṭlbt. nẓi̯d nʿau̯dlk mau̯ši̯ ḥaq u̯adi̯ dru̯rä li̯i̯ä u̯bi̯i̯ä lbankä rai̯i̯ ṭẓi̯d ṭpri̯ẓanṭarlk ad lmandä u̯ḥrs sni̯ar fi̯i̯a uslam.*

---

1. Abréviation de esp. SEÑOR « monsieur ».
2. Formule écrite, non usitée dans le langage.
3. Abréviation de hébr. אָמֵן כֵּן יְהִי רָצוֹן.
4. Le *š* dénonce un mot espagnol.
5. Forme n'appartenant pas au parler d'Alger juif, v. p. 353.
6. Lire *ġlli*.
7. Voir aux Conjonctions p. 368 ; ici l'orthographe avec une finale אה, qui ne figurerait pas dans un mot arabe (voir page 368), prouve que la personne qui a écrit la lettre avait l'impression qu'elle employait un emprunt au français.

A Mr...

Faute de recevoir une honorée de vous je déclare que vous êtes en bonne santé (ainsi soit-il, suivant Sa Volonté). Voici le but de ces lignes : vous êtes en train, Mr... de me discréditer auprès des *banques*. Comment? Je vous avais informé que *j'avais fourni* sur vous un *mandat* pour la *somme* de 575 *fcs. en fin juillet*; et quand la *banque* vous a *présenté* ce *mandat, vous avez refusé* de l'*accepter* et vous lui avez dit que vous demandiez trois autres mois! Bref, ce n'est pas bien de votre part, *surtout* que chaque mois où vous avez des paiements à faire, *soit* à moi, *soit* à David, vous demandez un renouvellement, sans que jamais nous vous ayons refusé rien de ce que vous avez demandé. Je vous répète encore : ce n'est pas bien de votre part, et cela me porte préjudice ; aussi la *banque* vous *représente*(*ra*) ce *mandat* : tâchez donc de le *signer*. Salut.

Lettre à un mauvais payeur. C'est un exemple du langage commercial écrit, rempli de mots étrangers désignant presque tous des opérations ou des institutions commerciales. Ils sont en italique dans la traduction ; presque tous sont français.

Le texte n'a pas été noté sous la dictée, mais simplement translitéré d'après une copie manuscrite ; les voyelles sont donc absentes ou figurées par des semi-voyelles ou des consonnes : dans la translitération du manuscrit, *a* représente א, *ä* représente ה final d'un mot.

Il est à remarquer que *h* n'est noté nulle part dans les pronoms. La gémination n'est jamais exprimée. Les *ṭ* pour *t* sont très abondants. (Il ne s'agit pas là de règles orthographiques générales, mais d'une orthographe particulière à un individu.)

INDEX DES MOTS CITÉS

Cet index contient pour Alger juif et Alger musulman, sauf omissions, tous les mots cités au cours du livre ; pour les textes, seuls les mots commentés dans les notes ont été repris ici. Pour les autres parlers et langues qui figurent ci-dessous, seuls ont été insérés les mots qui ont donné lieu à une remarque.

Pour l'index d'Alger juif et musulman, l'ordre alphabétique suivi est le suivant.

Les consonnes sont rangées dans l'ordre de l'alphabet arabe, les consonnes répétées étant comptées comme simples (sauf à l'initiale); *p* est ajouté à la suite de *b*, *ẓ̌*, puis *č* après *ğ*, *g* après *q*, *v* après *f*.

Sauf à l'initiale, il n'est pas tenu compte des voyelles réduites; les voyelles pleines sont rangées dans l'ordre suivant : *a*, *i* et *e* confondus, *u* et *o* confondus.

Les mots sont rangés suivant l'ordre à la fois des consonnes et des voyelles. Ceux qui commencent par une voyelle sont tout au début, *ə* et ses substituts étant rangés à la suite des autres voyelles.

Tous les mots (même les diminutifs et les participes) figurent pour leur compte et non sous une racine. Toutefois les pluriels des noms sont joints aux singuliers ; toutes les formes personnelles des verbes sont comprises sous la troisième personne masculin singulier du parfait.

Les emprunts sont signalés dans l'Index d'Alger juif par les indications suivantes :

h. *hébreu*, r. *roman*, t. *turc*, b. *berbère*.

La double astérisque ** signale des mots soit inédits, soit simplement rares ou sans étymologie connue.

ALGER JUIF

ALGER MUSULMAN

(Voir, outre les mots cités, aux pages 69, 117, 173, 182, 187, 226 n., 236 n., 316, 429, 431, 436, 454, 466, 488 n. 4, 496 n. 5.
Il se pourrait que dans quelques mots *t* ait été noté à faux au lieu de *ṭ*.)

ARABE ANDALOU

(Voir, outre les mots cités, aux pp. 6, 58, 60, 64, 65, 267.)

HÉBREU

TURC

FRANÇAIS

(Voir, outre les mots cités, aux pages 13, 118, 412).

PROVENÇAL

ESPAGNOL

ITALIEN

ALLEMAND

(Voir page 378, note).

INDEX DES SUJETS TRAITÉS

Seuls sont portés ici les sujets qui ne se retrouvent pas immédiatement au moyen de la table des matières.



TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE. — MORPHOLOGIE

TROISIÈME PARTIE. — ÉTUDES SUR LE VOCABULAIRE.

CHAPITRE I. — EMPRUNTS.

CHAPITRE II. — VOCABULAIRES PARTICULIERS.

TEXTES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. **Le Livre des parterres fleuris.** Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. 1886, gr. in-8. 25 fr.

— Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le Rabbin M. Metzger. 1889, gr. in-8. 15 fr.

ADJARIAN (H.), *élève diplômé de l'École des Hautes-Études.* **Classification des dialectes arméniens.** 1909, in-8 avec une carte. 5 fr.

AMARAKOCHA. **Vocabulaire d'Amarasinha,** publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 1839 et 1845, 2 vol. gr. in-8. 32 fr.

BARTHÉLEMY (A.). **Gujastak Abalish.** Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi, publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. 1887, gr. in-8. 3 fr. 50

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). **Manuel pour étudier le sanscrit védique.** Précis de grammaire. — Chrestomathie. — Lexique. 1890, gr. in-8. 12 fr.

BHAMINI-VILASA. **Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha.** Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. 1872, gr. in-8. 8 fr.

BERGER (Samuel), de l'*Institut.* **La Bible française au moyen âge.** Étude sur les plus anciennes versions de la Bible, écrites en prose de langue d'oïl. 1884, in-8. 10 fr.

BLOCH (Jules). **La phrase nominale en sanskrit.** 1907, in-8. 4 fr.

BLONAY (G. de). **Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara.** 1 vol. gr. in-8. 2 fr. 50

CHABOT (J.). **Chronique de Denys de Tell-Mahré.** Texte syriaque avec traduction française. 1895, 1 vol. gr. in-8 25 fr.

CHEREF-EDDIN-RAMMI. **Anîs-el-'Ochchâq,** traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875, in-8. 5 fr. 50

Les classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques, petit in-8.
Volumes parus :

La Chastelaine de Vergi (XIII[e] siècle) éd. par Gaston RAYNAUD, *deuxième édition,* revue par Lucien FOULET. 0 fr. 80

François VILLON, **Œuvres,** édit. Auguste LONGNON. 2 fr.

Courtois d'Arras, XIII[e] siècle, édit. par E. FARAL. 0 fr. 80

La Vie de Saint-Alexis, XI[e] siècle, texte critique de Gaston PARIS. 1 fr. 50

Le Garçon et l'Aveugle, XIII[e] siècle, éd. par Mario ROQUES. 0 fr. 50

ADAM LE BOSSU, XIII[e] siècle. **Le Jeu de la Feuillée,** éd. par E. LANGLOIS. 2 fr.

Les Chansons de Colin Muset, éd. par J. BÉDIER, avec transcription des mélodies, par J.-B. BECK. 1 fr. 50

Huon le Roi, *Le Vrai Palefroi,* avec deux versions de *La Male Honte,* par **Huon de Cam-** … éd. par

Collection linguistique, publiée par la Société de linguistique de Paris, in-8. — I. A. Meillet. *Les dialectes indo-européens,* 1907. 4 fr. 50

— II. *Mélanges linguistiques offerts à M. F. de Saussure,* 1908. 10 fr. 50

— III. A. Ernout. *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin,* 1909. 7 fr. 50

DARMESTETER (Arsène). **Deux élégies du Vatican.** 1874, in-8. 1 fr. 50

— **De la création actuelle de mots nouveaux** dans la langue française et des lois qui la régissent. 1877, in-8. 10 fr.

— **Traité de la formation des mots composés** dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin, 2[e] édit. revue, corrigée et en partie refondue avec une préface par G. Paris. 1894, gr. in-8. 12 fr.

— **De Floovante vetustiore gallico poemate et de Merovingo cyclo** scripsit et adjecit nunc primum edita slavianam Floventes sagæ versionem et excerpta e Parisiensi codice « Il libro de Fioravante ». 1877, in-8. 5 fr.

— **Gloses et glossaires hébreux-français,** notes sur des manuscrits de Parme et de Turin. 1878, in-8. 2 fr. 50

DARMESTETER (J.). **De conjugatione latini verbi « dare ».** 1877, in-8. 1 fr. 50

— **Haurvatât et Ameretât.** Essai sur la mythologie de l'Avesta. 1875, gr. in-8. 4 fr.

DERENBOURG (J.). **Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh.** 1881, gr. in-8. 20 fr.

Domicile des esprits (Le). Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. LANZONE, de Turin, 11 pl. et 2 p. de texte. 1879, in-folio. 30 fr.

DUVAL (R.), *professeur au Collège de France.* **Traité de grammaire syriaque.** 1881, gr. in-8. 20 fr.

— **Les dialectes néo-araméens de Salamas.** Texte sur l'état actuel de la Perse et contes populaires publiés avec une traduction française. 1883, in-8. 8 fr.

EBN HAUCAL. **Description de Palerme** au milieu du X[e] siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. 1845, in-8. 1 fr. 50

ERNOUT (A.), *agrégé de l'Université.* **Le parler de Préneste,** d'après les inscriptions. 1905, in-8. 4 fr.

— **Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine.** 1908, in-8 de II-16 pages. 4 fr.

Études linguistiques sur les documents de la Mission Pelliot. Déjà parus : Fasc. 1. Sylvain LÉVI et A. MEILLET. **Les noms de nombre en tokharien B.** 1 fr. 50

Fasc. 2. Robert GAUTHIOT. **Le Sutra du religieux Ongles-Longs.** Texte sogdien avec traduction et version chinoise. Accompagné d'un fac-similé. 2 fr.

Fasc. 3. Sylvain LÉVI et A. MEILLET. **Remarques sur les formes grammaticales de quelques textes en tokharien B.** 2 fr. 50

FINOT (L.). **Les lapidaires indiens.** 1896, 1 vol. gr. in-8. 10 fr.

GAUTHIOT (R.), *professeur à l'École des Hautes-Études.* **Le parler de Buividze,** essai de description d'un dialecte lithuanien. 1903, gr. 5 fr.



HAVET (L.), *professeur à l'École des Hautes-Études, membre de l'Institut*. **Le Querolus**, comédie latine anonyme, texte en vers restitué d'après un principe nouveau, et traduit pour la première fois en français, précédé d'un examen littéraire de la pièce. 1880, gr. in-8. 12 fr.

— **De Saturnio Latinorum versu.** Inest quotquot supersunt sylloge. 1880, gr. in-8. 15 fr.

— **Mélanges latins.** 1885, gr. in-8. 1 fr.

— *Ve* en grec. 1886, gr. in-8. 0 fr. 50

— **La prose métrique de Symmaque et les origines du cursus.** 1892, gr. in-8. 4 fr.

JEQUIER (G.). **Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès.** Version abrégée publiée d'après les papyrus de Berlin et de Leyde, avec variantes et traduction, et suivie d'un index des mots contenus au papyrus de Berlin n° 3001. 1894, gr. in-8. 9 fr.

JOANNIS DE CAPUA. **Directorium vitæ humanæ**, alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilah et Dimnah, publiée et annotée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. 1887-1889. 2 vol. gr. in-8. 16 fr.

LIEBLEIN (J.). **Index alphabétique** de tous les mots contenus dans le Livre des morts, publiés par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1875, petit in-8. 12 fr.

LEVI (S.), *professeur à l'École des Hautes-Études*. **Quid de Græcis veterum Indorum monumenta tradiderint.** 1890, in-8 3 fr.

— **Mahayana Sutralamkara**, texte sanscrit édité et traduit d'après un manuscrit du Nepal. 1907, in-8. Tome I, texte. 15 fr.

— Tome II. (Introduction, traduction et notes). 1911, in-8. 12 fr.

MACLER (F.). **Histoire de Saint Azazaïl**, texte syriaque inédit avec introduction et traduction française précédée des actes grecs de Saint Pancrace, publiés pour la première fois. 1902, gr. in-8, avec 2 pl. 5 fr.

MARÇAIS (V.). **Le Dialecte arabe des Ulad Brahim de Saïda** (Département d'Oran). 1909, in-8, 210 p. (Extr. revu et augmenté d'additions et de corrections des t. XIV et XV des *Mémoires de la Société de Linguistique*). 8 fr.

MAROUZEAU (J.). **L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine.** 1910, in-8 de 84 p. 3 fr.

MEILLET (A.), *professeur au Collège de France*. **De indo-europæa radice « Men » Mente agitare.** 1897, gr. in-8. 3 fr.

— **Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave.** 1897, grand in-8. 6 fr.

— **Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave**, 1re partie. 1902, gr. in-8. 7 fr.

— 2e partie. 1905, in-8. 12 fr. 50

Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes Études (section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Rénier. 1887, gr. in-8, portrait. 15 fr.

MEYLAN (H.). **Nonius Marcellus.** Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, suivie d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet, 1886, gr. in-8. 5 fr.

OPPERT (J.). **Duppe Lisan Assur**, éléments de la grammaire assyrienne, 2e édit. 1868, in-8. 6 fr.

— **Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie** dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1869, in-4. 12 fr.

— **Un traité babylonien sur brique** conservé dans la bibliothèque de M. L. de Clercq. 1866, gr. in-8. 1 fr.

PERIER (J.). **Vie d'Al Hadjdjadj ibn Yousof** (41-95 de l'Hégire, 661-74 de J.-C.), d'après les sources arabes. 1904, gr. in-8. 13 fr.

Philippe le Solitaire (Pleurs de). Poème en vers politiques, publié dans le texte pour la première fois, d'après six manuscrits de la Bibliothèque Nationale, par E. Auvray. 1875, gr. in-8. 3 fr. 75

PIERSON (P.). **Métrique naturelle du langage**, avec une notice préliminaire de M. G. Paris, *membre de l'Institut*. 1884, gr. in-8. 10 fr.

PINEAU (L.). **Les vieux chants populaires scandinaves** (Gamle Nordiske Folkeviser). Étude de littérature comparée. Tome I. Époque sauvage. Les chants de magie. 1898, gr. in-8. 10 fr.

— Tome II. Époque barbare. La légende divine et héroïque. 1901, gr. in-8. 15 fr.

PLAUTUS (T.-M.). **Amphitruo**, éd. H. Havet cum discipulis. 1895, gr. in-8. 6 fr.

PORTIUS (S.). **Grammatica linguæ græcæ vulgaris.** Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par M. W. Meyer. 1889, gr. in-8. 12 fr. 50

Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. MASPERO, *membre de l'Institut* : Tomes I à XXXIV, 1870-1912, gr. in-4. 1500 fr.
Prix de l'abonnement annuel (1 volume) : Paris, 30 fr. — Province et étranger, 32 fr.
L'année écoulée. 35 fr.

SAADYAN, *le Gaon de Fayyoum*. **Commentaire sur le Séfer Yesira**, ou livre de la Création. Publié et traduit par Mayer Lambert. 1891, gr. in-8. 10 fr.

SAINÉAN (L.). **L'influence orientale sur la langue et la civilisation roumaines. I.** La langue, les éléments orientaux en roumain. 1902, in-8. 5 fr.

— **L'argot ancien** (1455-1850). Ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne, avec un appendice sur l'argot, jugé par Victor Hugo et Balzac. 1907, in-8. 5 fr.
Couronné par les cinq académies. (Prix VOLNEY).

— **Les sources de l'argot ancien.** 1912, 2 in-8. 15 fr.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à XVII complets. 1868 à 1911, gr. in-8. 300 fr.
Chaque fasc. (sauf épuisé). 6 fr.

MACON, PROTAT ...